

TABLE DES MATIÈRES

Frais de scolarité: Contre la hausse

5

Éditoriaux, Chroniques, Lettres, Libres Opinions.....	5
LE DEVOIR: Lettres - Discussion avec les étudiants, par Claude Lefrançois, Médecin vétérinaire et Gilles Sabourin, Ingénieur - Saint-Lambert, le 24 mars 2012 - Samedi 31 mars 2012.....	5
Vos réactions.....	5
LE NOUVELLISTE: Lettre: Soyez des nôtres!, Madame Danielle St-Amand, députée de Trois-Rivières, par Hugo Mailhot Couture, Président, AGE UQTR - Publié le vendredi 30 mars 2012 à 10h26.....	6
CYBERPRESSE: Chronique: La grève au temps de Facebook, par Michèle Ouimet - Publié le vendredi 30 mars 2012 à 07h26.....	6
LE DEVOIR: Chronique: Recherché: libérateur de peuple, par Lise Payette - Vendredi 30 mars 2012.....	7
Vos réactions.....	7
LE DEVOIR: Libre opinion - Le charivari comme arme politique, par Gilles Laporte - Professeur d'histoire au cégep du Vieux-Montréal - Vendredi 30 mars 2012.....	10
Vos réactions.....	10
LE DEVOIR: Lettre: Citoyenneté 101, par Marie-Andrée Dupont - Sherbrooke - Vendredi 30 mars 2012.....	11
LE DEVOIR: Éditorial: Grève étudiante - Dégeler l'impasse par Marie-Andrée Chouinard - Jeudi 29 mars 2012.....	11
Vos réactions.....	12
LE DEVOIR: Lettres - Blanche symphonie (poème), par Rodrigue Turgeon, étudiant pour l'avancement - Le 27 mars 2012 - Jeudi 29 mars 2012.....	13
Vos réactions.....	13
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTREAL: Le courrier: Solidarité, par Normand Breault - Publié le: mercredi 28 mars 2012, 21H52 Mise à jour: mercredi 28 mars 2012, 21H54.....	13
LAVANTAGE.QC.CA: (Libre opinion) - Je suis « carrément » dans le rouge, par Marie-Laine Roy - Publié le mercredi, 28 mars 2012 13:14 - par Libre opinion -.....	13
LE SOLEIL: Point de vue: La gratuité? Et pourquoi pas, par Antoine Baby, sociologue, Professeur émérite, Université Laval - Publié le mercredi 28 mars 2012 à 05h00.....	14
LE QUOTIDIEN: Défendre ses principes, par Jacques Gagnon, président, Syndicat des enseignants, Cégep de Saint-Félicien - Publié le mardi 27 mars 2012 à 09h00.....	14
LE DEVOIR: Idées: Contre la hausse - À qui profite la hausse? Aux institutions financières, par Estelle Grandbois et Mathieu St-Onge, doctorants en sociologie à l'Université du Québec à Montréal et Maxime Lefrançois, doctorant en sociologie à l'Université Laval - Mardi 27 mars 2012.....	14
Vos réactions.....	15
LE DEVOIR: Lettres - Des idées pour le ministre, par Paul Eid, professeur, UQAM - Le 21 mars 2012 - Mardi 27 mars 2012.....	16
Vos réactions.....	16
LE DEVOIR: Lettres - La porte ouverte, par Michel Lebel - Entrelacs, le 22 mars 2012 - Mardi 27 mars 2012.....	17
Vos réactions.....	17
JOURNALDEMONTREAL / JOURNALDEQUÉBEC: Le courrier: Arguments à l'essai, par Étienne Boudou-Laforce - Publié le: lundi 26 mars 2012, 23H50 Mise à jour: lundi 26 mars 2012, 23H51.....	17
JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTREAL: Pour qui parlent-ils ?, par Éric Duhaime - Publié le: lundi 26 mars 2012, 22H36 Mise à jour: lundi 26 mars 2012, 23H21.....	17
LAPRESSEAFFAIRES: 1 ^{ère} page: Michel Girard: Lettre à M.Bachand / Droits de scolarité: le gel, un bon investissement gouvernemental, par Michel Girard - Publié le lundi 26 mars 2012 à 07h43.....	17
LE DEVOIR: Lettres - Cessez de parler en mon nom, par Marie-Hélène Méthé, citoyenne, parent et contribuable - Le 22 mars 2012 - Lundi 26 mars 2012.....	18
Vos réactions.....	18
JOURNALDEMONTREAL: Chronique: Génération NON NON !, par Isabelle Maréchal - Publié le: dimanche 25 mars 2012, 18H26 Mise à jour: dimanche 25 mars 2012, 23H28.....	19
Afficher 21 commentaires (Montréal).....	20
LE SOLEIL: Point de vue: Dégeler les mentalités, par Jean Baillargeon, ex-leader étudiant - Samedi 24 mars 2012.....	20
LA VOIX DE L'EST: Lettre: Charest devra négocier... mais quoi au juste?, par Stéphane Lessard, Granby - Samedi 24 mars 2012, 05h00.....	20
LA VOIX DE L'EST: Lettre: La hausse de frais de scolarité, par Marie-Hélène Gagnon, Saint-Césaire - Samedi 24 mars 2012, 05h00.....	21
LA TRIBUNE: La hausse: une bien mauvaise idée, par Alexandre Alberti, Jacques Daigle, Rémy Gagnon, Alain Gélinas, Hélène Hébert, Richard Lair, Silvie Lemelin, Louis Simon Pilote et Alain Tanguay, Professeurs au département de philosophie du Cégep de Victoriaville - Publié le vendredi 23 mars 2012 à 09h14.....	21
LE DEVOIR: Chronique: Un printemps chaud chaud chaud, par Lise Payette - Vendredi 23 mars 2012.....	22
Vos réactions.....	22
LE DEVOIR: Idées: Question de choix, par Fabienne Siche - Étudiante de deuxième cycle en travail social à l'UQAM - Vendredi 23 mars 2012.....	23
Vos réactions.....	24
LE DEVOIR: Libre opinion - Un défi aux partisans de la hausse, par Éric Beaudry - Professeur adjoint au Département d'informatique de l'UQAM - vendredi 23 mars 2012.....	24
Vos réactions.....	24
LE DEVOIR: Lettres - Socialement responsables, vraiment?, par Benoit Séguin, Enseignant au collégial et auteur - Le 21 mars 2012 - Vendredi 23 mars 2012.....	25
Vos réactions.....	25
LA PRESSE: Le prix de la gratuité en Norvège, par Bjorn Sundby, Océanographe originaire de Norvège, l'auteur vit maintenant au Québec - Publié le vendredi 23 mars 2012 à 06h00.....	26
LE DEVOIR: Opinion: Hausse des droits de scolarité - Les étudiants en droit contre la hausse, par Mathieu d'Amours, porte-parole de la Confédération des associations en droit civil du Canada (CADED) - Jeudi 22 mars 2012.....	27
LA PRESSE.CA: L'injuste part, par Rima Elkouri - Publié le jeudi 22 mars 2012 à 07h33.....	27
LA PRESSE.CA: Pas qu'un caprice: Plus d'étudiants doivent travailler, et travailler davantage, par Marc Boily, professeur au module de travail social à l'Université du Québec à Rimouski - Publié le jeudi 22 mars 2012 à 06h00.....	28



LE SOLEIL: Point de vue: Frais de scolarité: une hausse inégalée, par un groupe de 56 étudiant-e-s en économie - Publié le mardi 20 mars 2012 à 16h30	28
LENOUVELLISTE: Lettre: Le modèle québécois: le juste milieu, par Violaine A. Dampousse, Étudiante à la maîtrise et présidente de l'AGEUQTR en 2005 et Enseignante au Collège Shawinigan depuis 2007 en histoire et politique, et Caroline Dubuc, Enseignante au Collège Shawinigan depuis 1991 en économique et politique - Publié le mardi 20 mars 2012 à 09h21.....	29
LA TRIBUNE: Opinion: La vraie vie, c'est quoi?, par Pascal Cyr, Sherbrooke - Publié le mardi 20 mars 2012 à 08h54	29
LE DROIT: Éditorial: Protestations étudiantes: Le ton montera, par Pierre Jury - Mercredi 21 mars 2012, 5h30	30
LE DEVOIR: Éditorial: Droits de scolarité - Le dégel, par Marie-Andrée Chouinard - Mardi 20 mars 2012	30
Vos réactions	31
LE DEVOIR: Lettres - Monsieur Charest, cessez de faire peur aux enfants!, par Marie-Josée Latour, enseignante - Le 17 mars 2012 - Mardi 20 mars 2012	32
LE DEVOIR: Lettres - Printemps étudiant!, par Jean-Pierre Boyer, professeur à l'École des médias de l'UQAM - Le 19 mars 2012 - Mardi 20 mars 2012	32
Vos réactions	32
LE DEVOIR: Lettres - Pitoyable démonstration de la ministre, par Christian Feuillette - Montréal, le 19 mars 2012 - Mardi 20 mars 2012	32
Vos réactions	32
LE DEVOIR: Lettres - Qui arrêtera le cirque?, par Jean-François Fortier, professeur de sociologie, cégep de Sherbrooke - Le 19 mars 2012 - Mardi 20 mars 2012	33
Vos réactions	33
LE NOUVELLISTE: Lettre: Un débat qui va au-delà de l'individualisme, par Marilyse Lemay, Étudiante en enseignement du français au secondaire à l'UQTR - Publié le lundi 19 mars 2012 à 12h42.....	33
LAVANTAGE.QC.CA: [Libre opinion] L'éducation ne se compare pas à une bouchée de pain, par François Lapointe, Étudiant au Baccalauréat en Administration, Université du Québec à Rimouski - Publié le lundi, 19 mars 2012 09:34 - par Libre opinion - François Lapointe.....	34
LE DEVOIR: Libre opinion - Derrière les étudiants, le droit international, par Timothée Labelle - Étudiant au baccalauréat en relations internationales et droit international de l'UQAM - Lundi 19 mars 2012.....	35
Vos réactions	35
LE DEVOIR: Idées: Rouge, impair... et gagne!, par Hugues Bonenfant - Professeur au département de philosophie du collège Édouard-Montpetit - Lundi 19 mars 2012.....	36
Vos réactions	36
LE DEVOIR: Lettres - Nous sommes concernés, par Nicolas Lacroix et Alexandre Petitclerc - Membres de l'Association indépendante des élèves du secondaire (AIDES), Le 15 mars 2012 - Samedi 17 mars 2012.....	36
LE DEVOIR: Lettres - Une « juste part », vraiment ?, par Jacques-François Cartier - Saint-André d'Argenteuil, le 15 mars 2012 - vendredi 16 mars 2012	36
LE SOLEIL: Point de vue: Cinq idées reçues sur la grève étudiante, par des enseignants, professeurs, parents - Publié le jeudi 15 mars 2012 à 10h18	37
LE DEVOIR: Libre opinion - Lettre à mon fils Léo, par Marcel Blouin, père de Léo Bureau-Blouin, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) - jeudi 15 mars 2012	37
LE DEVOIR: Lettres - Le moment de choisir?, par Marc Gauthier - Québec, le 14 mars 2012 - jeudi 15 mars 2012	38
LAVANTAGE.QC.CA: Lettre ouverte en réponse à Monsieur Réal-Jean Couture au sujet de la hausse des frais de scolarité, par Caroline Maltais, Cégep de Rimouski - Langages médiatiques, et Pier-Luc Ouellet, Université du Québec À Rimouski - Développement social - Publié le mercredi, 14 mars 2012 21:19	38
LEDEVOIR.COM: Nous sommes tous étudiants! - Manifeste des professeurs contre la hausse, par Collectif d'auteurs - mercredi 14 mars 2012 18h04	38
LE DEVOIR: Opinion: L'argument de la «juste part» des étudiants - Lettre ouverte aux professeurs d'université, par Georges Leroux, professeur émérite, UQAM, Christian Nadeau, Département de philosophie, Université de Montréal, Guy Rocher, professeur émérite, Université de Montréal - mercredi 14 mars 2012 18h01	39
LA TRIBUNE: Opinion: La gratuité scolaire a un prix, par Camille Dauphinais-Pelletier, étudiante en communication, Sherbrooke - Publié le mercredi 14 mars 2012 à 09h51	39
LE DEVOIR: Opinion: Droits de scolarité - Remettre les pendules à l'heure avec des faits, par Paul St-Pierre Plamondon - Président de Génération d'idées et Jean-François Gingras - Étudiant à la majeure en histoire et membre de Génération d'idées - Mercredi 14 mars 2012 09h20	40
LE DEVOIR: Lettres - Un avenir bloqué dans un présent matraqué, par Normand Perry - Père de famille outré - Le 8 mars 2012 - mercredi 14 mars 2012	41
LE DEVOIR: Lettres - Une mère indignée, par Cristina Mercier-Gouin - Citoyenne, contribuable et mère - Le 10 mars 2012 - mercredi 14 mars 2012.....	41
LE QUOTIDIEN: Éditorial: «Budget 101!», par Myriam Ségal - Publié le mardi 13 mars 2012 à 08h59.....	41
LA PRESSE: Partager les sacrifices, par André Lareau, professeur de droit fiscal et ex-doyen de la faculté de droit de l'Université Laval - Publié le mardi 13 mars 2012 à 06h00	41
LE SOLEIL: Éditorial: Les étudiants avaient «paqueté» les Jutra, par Gilbert Lavoie - Publié le mardi 13 mars 2012 à 05h00	42
LE DEVOIR: Droits de scolarité - Une hausse que la collectivité devrait assumer, par Benoit Corbeil - Montréal - Lundi 12 mars 2012.....	42
Vos réactions	43
LA PRESSE: Chronique: Les étudiants sont en journées pédagogiques, par Stéphane Laporte, collaboration spéciale - Publié le lundi 12 mars 2012 à 05h10	45
LE NOUVELLISTE: Opinion: Pourquoi la grève?, par Claudel Pétrin-Desrosiers et François-Samuel Lahaie, étudiants en médecine, Université de Montréal - Publié le lundi 12 mars 2012 à 09h44	46
LE DEVOIR: Éditorial: Droits de scolarité - Ouvrir un dialogue, par Bernard Descôteaux - Samedi 10 mars 2012	46
Vos réactions	46
VOIR.CA: Frais de scolarité et choix de société, par Jérôme Lussier - Samedi 10 mars 2012 15h39	49
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC.COM: : Franc-parler: Au-delà de l'argent , par Richard Martineau - Publié le: vendredi 09 mars 2012, 19h51 Mise à jour: vendredi 09 mars 2012, 23h00.....	50
QUEBEC.THEHUFFINGTONPOST.CA: La violence du gouvernement Charest, par Samuel Blouin, Étudiant, UdeM - Vendredi 09 mars, 18h37	50
LE DEVOIR: Chronique: Le kilo de bitume, par Christian Rioux - Vendredi 9 mars 2012.....	51
Vos réactions	51

LE DEVOIR: Libre opinion - Les universités mises au service des entreprises, par Éric Martin et Maxime Ouellet, auteurs de Université inc. (LUX éditeur) – vendredi 9 mars 2012	52
Vos réactions	52
LA PRESSE: Débats: Des idéalistes, pas des matérialistes!, par Paul Dallaire, Enseignant de littérature au collège Shawinigan [l'auteur réagit à l'opinion de Marc Simard intitulée «?Carton rouge?», qui a été publiée mercredi 07 mars 2012-voir plus bas] - Publié le vendredi 09 mars 2012 à 06h00	54
LE DEVOIR: La réplique > Droits de scolarité - Nous accusons!, par un Collectif d'auteurs – Jeudi 8 mars 2012.....	54
Vos réactions (92).....	55
MÉTRO: De bon conseil: Un nouveau 1968, par Mario Charrette - Mis à jour: mardi 06 mars 2012 19:04.....	63
LE DEVOIR: Libre opinion - Moi, à la maîtrise? Qui l'aurait cru?, par Mathieu Lévesque – Montréal, Mardi 6 mars 2012.....	64
Vos réactions	64
THECONCORDIAN: Editorial: Vote, you'll be glad you did: This Wednesday's strike vote is one meeting you won't want to miss – Tuesday, March 6th, 2012	65
JOURNALMÉTRO.COM: droits de scolarité: Des frais de scolarité ou un péage?, par Sidney Ribaux, Maison du développement durable - Mis à jour: lundi 05 mars 2012 10:37	65
LE SOLEIL: Point de vue: Économique? Non, idéologique!, par Pierre-André Lalanne, Étudiant au baccalauréat en Géographie à l'Université du Québec à Rimouski - Mis à jour le lundi 05 mars 2012 à 11h09	65
JOURNALMÉTRO.COM: Chronique: À chaque réalité, sa révolte, par Benoit Lefebvre - Mis à jour: dimanche 04 mars 2012 22:28	66
LE SOLEIL: Point de vue: Marchandisation du savoir, par Louis-Simon Corriveau, Candidat à la maîtrise en sociologie - Mis à jour le samedi 03 mars 2012 à 05h00	66
LE SOLEIL: Point de vue: Le souci du bien commun et l'intimidation politique, par Julie Martineau, professeure de sciences politiques, Collège François-Xavier Garneau - Mis à jour le vendredi 02 mars 2012 à 05h05	67
LE DEVOIR: Lettres - Pour ou contre la hausse des droits de scolarité ?, par Charles Côté - Professeur en sciences de la santé et résident du Syndicat des professeurs de l'UQAT - Le 29 février 2012 – Publié le vendredi 02 mars 2012.....	67
LE SOLEIL: Chronique: Les surdoués de la politique, Jean-Simon Gagné - Publié le vendredi 02 mars 2012 à 05h00.....	68
LE DEVOIR: La réplique > Université de Montréal - Une gestion rigoureuse, vraiment?, par Michel Seymour, Louis Dumont, Jean-Claude Marsan et Daniel Turp - Professeurs à l'Université de Montréal Jeudi 1 mars 2012	68
À retenir.....	68
LE DEVOIR: Libre opinion - Pour la justice sociale, contre la hausse, par Marc-André Éthier - Directeur du Département de didactique à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal – jeudi 1er mars 2012.....	69
Vos réactions	69
LE SOLEIL: Éditorial: L'heure des compromis, par Brigitte Breton - Publié le jeudi 01 mars 2012 à 05h00	70
LE SOLEIL: Chronique: Grève étudiante: les gouvernements ont toujours courbé l'échine, par Gilbert Lavoie – Publié le jeudi 1er mars 2012, à 05h00	70
Frais de scolarité: Pour la hausse	71
LE SOLEIL: Chronique: L'heure de vérité approche, par Gilbert Lavoie - Publié le samedi 31 mars 2012 à 05h00.....	71
LE DEVOIR: Idées: Grève étudiante - L'accessibilité sans la qualité: un très mauvais calcul, par Heather Munroe-Blum - Principale et vice-chancelière de l'Université McGill - Vendredi 30 mars 2012	71
Vos réactions	72
LA TRIBUNE: Courrier: La récréation est finie!, par Jacques Gagnon, Sherbrooke - Publié le vendredi 30 mars 2012 à 10h16.....	77
JOURNALDEMONTREAL / JOURNALDEQUÉBEC: Le courrier: La mythologie de la gratuité, par Marie-France Legault - Publié le: jeudi 29 mars 2012, 23H03 Mise à jour: jeudi 29 mars 2012, 23H04.....	77
JOURNALDEMONTREAL / JOURNALDEQUÉBEC: Le courrier: Étudiante brimée, par Valérie Côté - Publié le: jeudi 29 mars 2012, 23H01 Mise à jour: jeudi 29 mars 2012, 23H02.....	77
JOURNALDEMONTREAL / JOURNALDEQUÉBEC: Franc-parler; Comme les immigrants, par Richard Martineau - Publié le: mercredi 28 mars 2012, 22H21 Mise à jour: mercredi 28 mars 2012, 22H24	78
LE DEVOIR: Libre opinion - Pour sortir de l'impasse par Robert Lacroix, Économiste, professeur et recteur émérites à l'Université de Montréal et Louis Maheu, Sociologue et professeur émérite à l'Université de Montréal – Mercredi 28 mars 2012.....	78
Vos réactions	78
JOURNALDEQUEBEC / JOURNALDEMONTREAL: Franc-parler: Des propos scandaleux !, par Richard Martineau - Publié le: mardi 27 mars 2012, 23H14 Mise à jour: mardi 27 mars 2012, 23H25	81
LA PRESSE: Opinion: Sortir de l'impasse – par Luc Godbout, professeur et chercheur à la chaire de fiscalité et de finances publiques de l'Université de Sherbrooke - Publié le mardi 27 mars 2012 à 06h00.....	82
LE DEVOIR: Idées: Pour la hausse - Démocratie, idéologie et démagogie, par Karl W. Sasseville, étudiant en communication et politique à l'Université de Montréal – Mardi 27 mars 2012	82
Vos réactions	83
JOURNALDEMONTREAL / JOURNALDEQUÉBEC: Grève étudiante: Lettre à Éric Duhaime, par Richard Martineau - Publié le: lundi 26 mars 2012, 22H30 Mise à jour: mardi 27 mars 2012, 24H34	86
LE DEVOIR: Lettres - Parlons des études postsecondaires au Québec, par Mario Leclerc - Québec, le 22 mars 2012 – Lundi 26 mars 2012	87
Vos réactions	87
LE DEVOIR / JOURNALDEMONTREAL / JOURNALDEQUÉBEC / LAVANTAGE.QC.CA: Lettre: 1 G\$ pour le soutien financier des étudiantes et étudiants universitaires, par Daniel Zizian, Président-directeur général, Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec – Samedi 24 mars 2012 / Publié le: dimanche 25 mars 2012, 24H13 Mise à jour: dimanche 25 mars 2012, 24H15 / Publié le lundi 26 mars, 12h29	88
JOURNALDEMONTREAL / JOURNALDEQUÉBEC: Franc-parler: Questions d'argent , par Richard Martineau- Publié le: dimanche 25 mars 2012, 20H30 Mise à jour: dimanche 25 mars 2012, 20H33	88
JOURNALDEMONTREAL / JOURNALDEQUÉBEC: Chronique: Lettre ouverte aux recteurs, par Joseph Facal - Publié le: dimanche 25 mars 2012, 18H29 Mise à jour: dimanche 25 mars 2012, 18H31	88
LE DEVOIR DE PHILO: Lettres - Un débat plus complexe et plus intéressant que le présente M. Laberge, par Michel Lalancette - Montréal, le 20 mars 2012 – Samedi 24 mars 2012.....	89
Vos réactions	89
LE DEVOIR: Chronique: Qui s'instruit s'enrichit, par Denise Bombardier – Samedi 24 mars 2012	89
Vos réactions	90

JOURNAL DE MONTRÉAL / BLOGUE.JOURNAL DE QUÉBEC.COM: Tenez bon, M. Charest , par Michel Hébert [Tableau: taux de participation aux études universitaires] / Heureusement, il y les faits ... - Publié le: vendredi 23 mars 2012, 21H32 Mise à jour: vendredi 23 mars 2012, 22H07 / Samedi 24 mars 2012	93
LA PRESSE: Éditorial: Le parti du gel, par André Pratte - Publié le vendredi 23 mars 2012 à 06h00	94
LA PRESSE: Chronique: Négocié? Non. Écouter? Oui., par Alain Dubuc - Publié le vendredi 23 mars 2012 à 06h00	95
JOURNALDEMONTRÉAL.COM / JOURNALDEQUÉBEC.COM: Chronique: Monique nous manque , par Jean-Jacques Samson - Publié le: vendredi 23 mars 2012, 6H55 Mise à jour: vendredi 23 mars 2012, 6H57	95
JOURNALDEMONTRÉAL.COM: Commentaire: Le Québec des carrés rouges ? , par Benoît Aubin - Publié le: jeudi 22 mars 2012, 20H09 Mise à jour: jeudi 22 mars 2012, 20H17.....	96
LA PRESSE.CA: La justice sociale, par Yves Boisvert - Publié le jeudi 22 mars 2012 à 07h35	96
LA PRESSE.CA: Débats: Des enfants gâtés: les étudiants qui font la grève tout en se payant du luxe peuvent sacrifier un de leurs privilèges pour payer leurs études, par Francine Lanoix, professeur au collégial à la retraite - Publié le jeudi 22 mars 2012 à 06h00	96
JOURNALDEMONTRÉAL.COM / JOURNALDEQUÉBEC.COM: Le courrier: Les étudiants y gagneront, par Michel Leblanc, Président et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal, métropolitain - Publié le: mercredi 21 mars 2012, 22H19 Mise à jour: mercredi 21 mars 2012, 22H21	97
JOURNALDEMONTRÉAL.COM / JOURNALDEQUÉBEC.COM: Le courrier: Une décision irréversible, par Serge Parent - Publié le: mercredi 21 mars 2012, 22H18 Mise à jour: mercredi 21 mars 2012, 22H19.....	97
CYBERPRESSE: L'accessibilité n'est pas compromise, par Guy Breton, recteur de l'Université de Montréal - Publié le mardi 20 mars 2012 à 06h00	97
LE DEVOIR: Le Devoir de philo - Derek Parfit porterait le carré vert - La gratuité scolaire pour tous nous conduirait au nivellement par le bas, dirait le philosophe britannique, par Jean Laberge - Professeur de philosophie au Collège du Vieux-Montréal, l'auteur a publié en 2009 <i>En quête de sens</i> (Éditions Logiques) – Samedi 17 mars 2012	98
Vos réactions	99
LE NOUVELLISTE: Lettre au président de l'Association générale des étudiants de l'UQTR: Improvisé et gênant..., par Christian Duval, étudiant en science de la gestion, UQTR - Publié le vendredi 16 mars 2012 à 09h43	104
LE NOUVELLISTE: Lettre: Contre la grève illimitée, par Ève-Marie Lanouette, étudiante à l'UQTR - Publié le vendredi 16 mars 2012 à 09h42	104
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: Grève étudiante 2.0 , par Christopher Hall - Publié le: jeudi 15 mars 2012, 22H23 Mise à jour: jeudi 15 mars 2012, 22H25	105
LE QUOTIDIEN: Chronique: Indigne de notre qualité d'universitaires, par Katerine Belley-Murray, journaliste au Quotidien et finissante au baccalauréat en science politique - Publié le jeudi 15 mars 2012 à 09h21	105
ARGENT.CANOE.CA : Bonjour la police, par David Descoteaux – Jeudi 15 mars 2012	105
10 commentaires.....	106
LA PRESSE: Chronique: Les petits carrés rouges, par Alain Dubuc - Publié le mercredi 14 mars 2012 à 06h00	107
LAVANTAGE.QC.CA: D'accord, pas d'accord?: La démocratie étudiante ?, par Réal-Jean Couture - Publié le mardi, 13 mars 2012 20:49	107
Parlons maintenant de démocratie. La démocratie étudiante, comme le dit le président de l'AGECAR *.....	107
LA PRESSE: Rien à négocier, par André Pratte - Publié le mardi 13 mars 2012 à 06h00	108
LE DEVOIR: Opinion: Droits de scolarité - Un investissement pour les futurs diplômés, par Michel Leblanc - Président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain – Lundi 12 mars 2012.....	109
Vos réactions	109
LA PRESSE: Droits de scolarité: un gros "pas dans ma cour", par Alain Dubuc - Publié le lundi 12 mars 2012 à 06h00	111
JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL: L'endettement, par Jean-Luc Mongrain - Publié le: samedi 10 mars 2012, 19H11 Mise à jour: samedi 10 mars 2012, 21H35	111
LE SOLEIL: lettre: En défaveur de la grève, par Jean-Christophe Roberge, Québec - Publié le 09 mars 2012 à 05h00	111
LA PRESSE: Éditorial: Une minuscule minorité, par André Pratte - Publié le vendredi 09 mars 2012 à 06h00.....	112
LA PRESSE: Chronique: Flics, étudiants et gel, par Patrick Lagacé - Publié le vendredi 09 mars 2012 à 05h00	112
LA PRESSE: Débats: Une révolte injustifiée, par Sylvain Aubé, un avocat de Québec - Publié le vendredi 09 mars 2012 à 06h00	113
LA PRESSE: Débats: Carton rouge, par Marc Simard, professeur d'histoire au collège François-Xavier-Garneau, à Québecà - Publié le mercredi 07 mars 2012 à 06h00	113
THE GAZETTE: : Student strikers should fear provincial debt, By Henry Aubin, The Gazette March 6, 2012 7:14 AM	114
LESOLEIL.COM: Point de vue: J'ai moi aussi des valeurs sociales, par Marjorie Côté, étudiante à l'Université Laval – Publié le lundi 05 mars 2012, à 05h00	114
LE QUOTIDIEN: Éditorial: Débordements haineux indignes des étudiants, par Catherine Delisle - Publié le lundi 05 mars 2012 à 10h40...115	115
RADIO-CANADA / ÉCONOMIE: Droits de scolarité : problème mal posé, par Gérald Fillion - Lundi 5 mars 2012 à 13 h 33	115
Les commentaires (6).....	115
LE DEVOIR: Idées: L'éducation n'est pas un droit, par Frédéric Bastien - Professeur d'histoire au collège Dawson – Lundi 5 mars 2012 ...116	116
Vos réactions	116
JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: Chronique: NOYAUTAGE SYNDICAL DES ÉTUDIANTS, par Éric Duhaime - Publié le: dimanche 04 mars 2012, 20H16 Mise à jour: dimanche 04 mars 2012, 20H18.....	122
35 commentaires sur le blogue.....	123
LE DEVOIR: Chronique: Étudiante d'antan, par Denise Bombardier – samedi 03 mars 2012	127

LE DEVOIR: Lettres - Discussion avec les étudiants, par Claude Lefrançois, Médecin vétérinaire et Gilles Sabourin, Ingénieur - Saint-Lambert, le 24 mars 2012 – Samedi 31 mars 2012

En tant que parents de deux étudiants de niveau collégial, nous tenons à vous dire, Monsieur Charest et Madame Beauchamp, à quel point nous sommes déçus du peu d'ouverture que vous démontrez à l'égard des revendications de la classe étudiante concernant la hausse des droits de scolarité.

En démocratie, la discussion est de mise et est souvent garante d'un climat social plus serein.

Les enfants de deux ans vivent une période du non que nous comprenons et nous les excusons. Il n'en devrait pas être ainsi concernant nos élus...

Plus vous attendrez pour rencontrer les représentants étudiants afin de négocier réellement, plus leur créativité et leur patience risqueront de

déraper vers des mots et des gestes dont ni vous ni moi ne voulons être témoins. Nous avons trouvé ces étudiants très patients jusqu'à maintenant et serions très contrariés de vous imputer des temps de turbulence non souhaitable à venir.

Nous sommes conscients que si la facture n'est pas refilée aux étudiants, elle le sera à la classe moyenne dont nous faisons partie et aux plus riches. Nous sommes généreusement prêts à assumer ces coûts afin de garder l'accessibilité aux études.

Socialement vôtres,

Vos réactions

• Henri Marineau – Inscrit, 31 mars 2012 04 h 25

La juste part, vous dites?

Parmi les arguments invoqués par le gouvernement Charest dans sa stratégie de la porte close devant les revendications des étudiants concernant la hausse des droits de scolarité, se pointe en fer de lance la « juste part » que doivent assumer les étudiants.

En effet, selon l'argumentaire du gouvernement, les droits de scolarité des universitaires québécois demeurent les moins dispendieux au pays et, pour cette raison, il est normal que ces droits tendent à rattraper la moyenne canadienne.

Pourtant, dans ce même Québec, les entreprises québécoises sont parmi les moins imposées au Canada...Il me semble que des politiciens responsables auraient nettement avantage à mettre sur pied des politiques qui visent un rattrapage de taxation avec la moyenne canadienne auprès des entreprises québécoises au lieu de s'attaquer à l'accessibilité des étudiants de la classe moyenne aux études supérieures!

• Jean Bourgeois – Inscrit, 31 mars 2012 16 h 37

Si on taxe les entreprises davantage, elles quitteront. Essayez- le juste pour voir. cuba libre

• Roland Berger – Abonné, 31 mars 2012 18 h 34

À Julien Bourgeois

Oui, si on taxe les entreprises davantage, elles quitteront. Sauf bien sûr si l'État fait appliquer les ententes qu'elles ont signées. Mais ce faire prend des couilles !

Roland Berger

• M. Enseignant – Abonné, 1 avril 2012 21 h 42

Si une minière quitte elle va amener la mine avec elle? La banque peut déménager ??? Et si nous sommes les moins imposé au Canada pourquoi les autres provinces ne perdent pas d'entreprise. On parle de rattrapage pas de dépasser la moyenne.

• Jean St-Jacques – Abonné, 31 mars 2012 07 h 58

Attitude négative du gouvernement

Nous déplorons l'attitude négative du gouvernement et il fait une erreur grave de fermer la porte aux discussions avec les étudiants.

On nous casse les oreilles avec la priorité à l'éducation mais dans la réalité la priorité est ailleurs. Charest nous lance des mots, des slogans et comme il a le don de la parole, on ne le croit plus et même ses ministres et députés doutent de sa compétence mais ils sont trop peureux pour le dire.

Les étudiants gagneront mais à quel prix...

• Jean Bourgeois – Inscrit, 31 mars 2012 08 h 23

Parlez pour vous

Et de plus, vous semblez complètement aveugle cher monsieur. Les étudiants veulent soit un gel ou l'annulation pure et simple des frais de scolarité. Toutes les générations précédentes ont payé des frais de scolarité. Ce que veulent vos deux chers petits amours. Ne rien payer, ne jamais rien payer et puis le jour qu'ils auront de l'argent ils ne voudront pas plus payer. Vous appelez cela être prêt à négocier. Quant à dire que la classe moyenne est prête à généreusement payer, vous devez m'exclure de même que bien d'autres contribuables qui en ont assez de constamment payer pour les utilisateurs non-payers de notre société. On pourrait peut-être même appeler cela du BS précoce.

• Michel Leclair – Abonné, 31 mars 2012 15 h 09

Pourquoi ne pas vous abonner au Devoir et faire votre "juste part" pour une information libre et juste?"

Michel Leclair

• Q1234 – Inscrit, 31 mars 2012 15 h 42

Je suis prête à ce que mes 3 enfants paient leurs impôts en fonction du salaire qu'ils gagneront après leurs études. C'est cela payer sa part cher monsieur Bourgeois. Les générations précédentes? Lesquelles? Mes parents n'ont pas eu accès à l'éducation parce qu'ils n'avaient pas les sous pour payer! Seuls les riches pouvaient y accéder. J'ai pu étudier parce que des gens comme le Guy Rocher ont travaillé fort pour que les moins bien nantis aient accès à l'éducation. La génération qui est présentement au pouvoir ont bénéficié de cette lutte et maintenant ils voudraient enlever cet accès aux générations futures?! Un peuple instruit profite à toute la société, à vous et vos enfants aussi monsieur, l'ignorance et l'élitisme permettent l'exploitation et l'aliénation. Je suis prête à payer mes impôts en fonction de mon salaire afin que mes enfants et les vôtres puissent avoir accès à l'éducation. Ils paieront leurs impôts après, pour leurs enfants, et ainsi de suite. Cela s'appelle de la solidarité sociale .

• M. Enseignant – Abonné, 1 avril 2012 21 h 48

Se seront ces jeunes qui paieront vos soins de santé plus tard ou présentement. Si j'étais vous j'espérerais qu'ils ait un plus grand sens social que le votre. Les gens oublient souvent que ces étudiants ne sont pas contre le fait de payer les frais de santé en entier alors que nous nous sommes donnés l'éducation et la santé pourquoi une est gratuite mais pas la seconde ??

• Chantal_Mino – Abonné, 31 mars 2012 13 h 16

Merci beaucoup M. Lefrançois et M. Sabourin !

Il fait du bien de vous lire en ces jours où l'ego de nos dirigeants et de leurs tits amis (le 1% et le 20% de la population semblerait-il) s'indiffèrent de la souffrance et des besoins de leurs concitoyens québécois plus démunis (ce qui peut inclure leurs propres enfants et famille) qu'ils ne peuvent que dénigrer gratuitement pour les discréditer (c'est la technique de médire sur son prochain) et passent outre les valeurs québécoises qui nous sont si chères et qui visent pourtant le bien commun a priori.

Plus nous allons être à nous exprimer, plus nous allons nous faire du bien, plus nous serons solidaires et nous tiendrons ... plus le bien commun l'emportera bien au-dessus du capitaliste sauvage égocentriste basé sur l'enrichissement personnel individuel et la désinformation médiatique pour un lavage de cerveau de la population ... en dehors du Devoir et d'autres médias Internet tel que L'Aut'Journal, évidemment.

Au plaisir de marcher à vos côtés lors du printemps québécois le dimanche 22 avril 2012 à 14h.

• Q1234 – Inscrit, 31 mars 2012 15 h 44

J'y serai aussi!

Mère de 3 enfants au secondaire et collégial.

• Coralie Laplante – Inscrite, 31 mars 2012 13 h 30

BÉBÉS GÂTÉS

Pourquoi les étudiants se plaignent-t-ils?

Oh, mais je ne suis qu'une étudiante bébé gâtée, je ne veux pas payer.

Les étudiants bébés gâtés??

Et les parents, bébés gâtés??

Et les grands-parents eux, bébés gâtés??

Et Jean Charest et ses amis? Bébé gâtés??

Et le Québec, bébé gâté??

Et si nous sommes tous bébés gâtés? On fait quoi hein? Arrêter d'être bébé ou arrêter d'être gâté??

Mon rôle d'enfant gâté par la dette de mes parents m'ammène à me poser des questions.

Le Québec dit devoir serrer la ceinture. Mais alors combien de trou? Le Québec ne devrait-il pas maigrir pour serrer sa ceinture plutôt que de s'étrangler avec celle-ci? Somme nous obligés de réduire notre consommation de nutriments importants et essentiels pour un société en santé?

Couper dans le gras, le sucre, les desserts, les vins et fromages, les buffets, les 5 services ouioui, mais les légumes eux? Aie je le droit de continuer à en manger? Les légumes pour moi, c'est l'éducation, le système de santé et ce qui fait que la société québé-



coise est en santé. Vaudrait-il mieux être anorexique et cesser toutes dépenses éatiques dans l'idée radicale d'atteindre la minceur fiscale?

Mmmm... L'obésité mène à des problèmes graves, l'anorexie aussi.

Qu'est-ce qui mérite d'être réduit? La quantité d'argent mal investie qui fait engraisser la dette, ou l'argent qui contribue à activer le système et digérer plus facilement?

Pourquoi la Hausse??

Pourquoi non à la Hausse?

C'est quoi CETTE Hausse??

Réduire le Fardeau Fiscale?

Tristement pauvre et endetté le Québec?

N'avons-nous pas toutes les richesses qu'un peuple puisse espérer?

Moi je suis prête et très ouverte à apprendre à ne plus être bébé gâté.

Je suis prête à Étudier et à TRAVAILLER wouhou!

Que tous fasse sa juste part! Wouhou!

Mais vais-je payer plus chère pour que mon argent profite aux banques et grandes entreprises déjà riches? M

[Répondre](#)

- Q1234 - Inscrit, 31 mars 2012 15 h 45
Bravo! Vous n'êtes pas gâtée. Vous avez une conscience sociale .
- Roland Berger - Abonné, 31 mars 2012 18 h 37
Bravo !
Roland Berger
- M. Enseignant - Abonné, 1 avril 2012 21 h 50
Félicitation !!!
- michel lebel - Inscrit, 31 mars 2012 14 h 04
La conscience sociale des étudiants?

Les étudiants québécois de niveau universitaire ont toujours fait leur part pour défrayer le coût de leurs études. C'est le modèle québécois! Je n'embarquerai pas dans le débat oiseux relatif à la "juste" part. Je dirai seulement que la hausse des droits proposée ne me semble pas exagérée. Et que le boycott prolongé des cours ne me semble pas fondé sur la réalité, mais sur un présupposé idéologique. Je croirai enfin les étudiants lorsqu'ils descendront par milliers dans la rue pour les employés d'Aveos ou pour la liberté en Syrie.

Michel Lebel

- Q1234 - Inscrit, 31 mars 2012 15 h 50
Vous allez être surpris si vous ouvrez les yeux. Les étudiants ne manifestent pas pour eux, ils manifestent pour les étudiants qui s'en viennent. Si une hausse de 75% ne vous semble pas exagérée c'est que vous avez un maudit bon salaire monsieur. La majorité n'ont pas votre chance, et les étudiants en sont conscients: ils semblent bien avoir davantage de conscience sociale que ceux qui trouvent que la hausse n'est pas exagérée, non?
- Roland Berger - Abonné, 31 mars 2012 18 h 38
Merci à Q1234 !
Roland Berger
- Chantal_Mino - Abonné, 31 mars 2012 16 h 33
Faute de discussion ...
Pourquoi pas une ptite chanson ...
http://www.youtube.com/watch?v=iW8piR_HSvA
Apprenez-la tous ! On va la chanter en coeur à Mme Beauchamp !

Jean Bourgeois - Inscrit, 31 mars 2012 16 h 44

@ Michel Leclair

Je prends le Devoir en kiosque de temps à autre et j'ignore ce que cela me donnera de plus à m'abonner pour le recevoir à tous les jours étant donné que je reçois tout de même l'information. Alors, votre commentaire ne tient pas.

Et à l'autre Q1234 qui se cache sous un nom d'emprunt, je dirais qu'elle a le droit de penser ce qu'elle voudra. Le jour que son pays sera un pays elle sera sans doute la première à vouloir le répudier. Je ne commenterai pas davantage. Vive un Québec uni dans un grand pays le Canada uni et capable de tous s'assumer!

• Nelson - Inscrit, 31 mars 2012 20 h 45

La facture à la haute classe moyenne et aux plus riches.

Pour garantir universalité en santé et éducation ;

À chacun payer selon ses moyens.

Il n'y a pas d'autre solution que fasse consensus.

Dans un contexte que gratuité pour tous n'est pas possible ni réaliste pour notre société, accablée par la dette et les déficits.

Il n'est pas aux pauvres payer pour 83% des coûts de l'éducation des riches, et il n'est pas éthique ni économique gaspiller intelligence et talent des jeunes à faible revenus, pour manque d'argent dans leurs familles.

Les frais de scolarité pourraient être reportés aux professionnels qui travaillent déjà, selon leurs revenus.

Et LE PRIVÉ qui fait du fric avec les professionnels formés par la société, qui paient sa part aussi.

LE NOUVELLISTE: Lettre: Soyez des nôtres!, Madame Danielle St-Amand, députée de Trois-Rivières, par Hugo Mailhot Couture, Président, AGE UQTR - Publié le vendredi 30 mars 2012 à 10h26



Photo: Stéphane Lessard
Danielle St-Amand

Lettre à la députée de Trois-Rivières, Danielle St-Amand.

Nous ne nous plaignons pas le ventre plein. Nous avons une solution pour financer largement notre système d'éducation sans piger dans les poches des étudiants et de la population.

L'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (AGE UQTR) propose à cet effet d'instaurer le Fonds des services de santé et d'éducation post-secondaire.

Vous ne connaissez pas cette solution? Il serait temps que nous nous rencontrions pour vous en parler.

À l'AGE UQTR, nous avons toujours considéré la discussion respectueuse et ouverte comme essentielle, c'est pourquoi nous vous avons interpellée à plusieurs reprises. Le tout a commencé lors des élections générales de 2008.

Comme tous les candidates et candidats en lice dans Trois-Rivières, vous avez participé à un débat à l'UQTR où les étudiants ont manifesté leur désaccord avec votre programme. Puis, au fil du temps, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer de manière formelle et informelle, toujours dans le respect.

Nous vous signalions à chaque fois que nous désapprouvions votre politique en matière de financement du système d'éducation. Puis, une ultime rencontre s'est déroulée en décembre dernier en compagnie des représentants de l'Association générale des étudiants du Cégep de Trois-Rivières. Une rencontre où vous nous avez entendus, mais pas écoutés.

Nous avons cru, bien naïvement, que vous joueriez votre rôle de porte-parole de votre circonscription auprès du gouvernement. Force est d'admettre que vous n'êtes qu'une représentante du Parti libéral dans Trois-Rivières. Dommage!

Les étudiantes et étudiants de l'UQTR se sont massivement mobilisés, ont largement participé à la manifestation du 22 mars dernier, puis sont même allés jusqu'à déclencher une grève générale illimitée. Une première pour cette université. C'est dire à quel point le mécontentement est palpable.

Que devrions-nous faire maintenant pour que notre message soit écouté? Demander votre démission pour manquement à votre devoir de députée? Vous congédier par la voie électorale?

Nous réitérons nos demandes. Soyez des nôtres et demandez à la ministre Line Beauchamp de retirer la hausse des droits de scolarité. Soyez des nôtres sur le campus et venez expliquer la situation aux étudiants. Rappelons que la discussion est à la base de notre système démocratique.

CYBERPRESSE: Chronique: La grève au temps de Facebook, par Michèle Ouimet - Publié le vendredi 30 mars 2012 à 07h26

Léo Bureau-Blouin chuchotait quasiment au téléphone. Il n'a pas participé à la manifestation d'hier à Montréal, même s'il est le président de la Fédération étudiante collégiale (FECQ).

«Je ne suis pas le bienvenu, a-t-il dit en baissant la voix. Vous avez lu leur convocation? Ils ont écrit: «Nous voulons un mouvement autonome, libre de l'influence des partis politiques et des têtes dirigeantes des fédérations étudiantes. Ne laissons personne nous dicter la marche à suivre!»»

La «tête dirigeante» Léo Bureau-Blouin a donc décidé de ne pas se pointer. Même chose pour la présidente de la FEUQ (Fédération étudiante universitaire), Martine Desjardins. «On ne participe pas à la manif, c'est la CLASSE qui l'organise», a-t-elle précisé.

Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de la CLASSE connue pour ses positions radicales, a nié. «Nous n'avons rien organisé. C'est une initiative de certains de nos membres. Nous avons relayé l'information, c'est tout.»

Lui aussi ne s'est pas mêlé aux 1500 étudiants masqués qui ont bloqué le centre-ville.

Ce sont des jeunes de l'UQAM qui ont organisé la marche. Pas les sages étudiants des sciences de la gestion qui bouclent la grève et suivent religieusement leurs cours, mais ceux inscrits en sciences humaines.

La CLASSE, la FECQ et la FEUQ, les trois associations qui regroupent près de 300 000 étudiants et cégépiens, pilotent la grève qui paralyse cégeps et universités depuis 45 jours. Ils ne

contrôlent pas tout. Bien au contraire. Ils n'ont aucune prise sur les casseurs qui ont fracassé des vitrines ou sur les anarchistes du Black Bloc, chômeurs, étudiants et travailleurs, qui luttent contre le «système violent et oppressif». Ils ne contrôlent pas non plus les dizaines de manifestations organisées tous les jours partout dans la province. Hier matin, des élèves du cégep du Vieux Montréal ont envahi le palais de justice. La FEUQ, la FECQ et la CLASSE étaient, encore une fois, absentes.

Facebook est un outil puissant pour mobiliser les étudiants. Mais c'est aussi une arme à deux tranchants pour les leaders. «Nous n'avons pas le monopole des communications avec nos membres», reconnaît Léo Bureau-Blouin, de la FECQ.

Difficile de garder le contrôle d'une grève au temps de Facebook.

Le mouvement étudiant est tiraillé par des tensions. Lors de la manifestation monstre du 22 mars, les leaders des trois associations se sont chamaillés autour des discours. «Il y avait beaucoup de fatigue et quelques problématiques», a expliqué Martine Desjardins, de la FEUQ.

Divisé, le mouvement étudiant? Peut-être, mais il est surtout éclaté et multiforme.

Et le gouvernement Charest le sait.

* * *

Parlons maintenant du dégel des droits de scolarité. Un dégel brutal marqué par une hausse de 75% étalée sur cinq ans.

Le gouvernement répète que «les étudiants doivent faire leur juste part».

Je vous avoue que je me sens un peu insultée comme contribuable. La juste part. Ah oui? Est-

ce que le gouvernement oublie que plusieurs parents se saignent pour payer les études de leurs enfants et que ces mêmes parents donnent plus que leur juste part? Le ministre Bachand a-t-il oublié qu'il nous a matraqués avec des hausses de tarifs dans son budget 2010 et que la TVQ est passée de 7,5% à 9,5%?

Et c'est ce même gouvernement qui verse, sans sourciller, 200 millions à l'empire Québecor pour la construction d'un amphithéâtre. Alors, on se calme avec la juste part.

Et que dire des universités qui jettent des millions par les fenêtres pour acheter de la publicité ou verser de grasses indemnités de départ à leurs recteurs. Sans oublier la folie immobilière qui les a poussées à construire des pavillons et des campus. En 10 ans (de 1997 à 2007), la part de leurs budgets consacrée aux immobilisations a flambé, passant de 26% à 45%.

Le gouvernement répète que les droits de scolarité sont les plus bas au Canada, mais il omet de dire que certaines provinces ont commencé à faire marche arrière. La Nouvelle-Écosse, par exemple, a décrété plusieurs baisses au cours des dernières années.

Car il y a un prix à payer pour des droits de scolarité trop élevés: ils finissent par créer une barrière. Qui osera étudier en philosophie ou en musique, sachant qu'il finira son baccalauréat avec des dettes de 20 000\$?

Qui, M. Charest?

* * *

Le 22 mars, même si entre 100 000 et 200 000 personnes ont envahi les rues de Montréal pour protester contre la hausse des droits de scolarité, le gouvernement est resté de glace.

Des étudiants commencent à se poser des questions sur la stratégie de leurs leaders. «Quand je dis à mes membres de rester pacifiques, certains protestent, a expliqué Léo Bureau-Blouin, de la FECQ. On arrive à un point où les associations ont de la difficulté à garder le contrôle de leurs troupes, surtout avec les réseaux sociaux et Facebook.»

Les présidents des deux fédérations et le porte-parole de la CLASSE ont envoyé des courriels et des lettres au bureau de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp. Ils n'ont obtenu aucune réponse, même pas un accusé de réception. Et quand ils appellent, la réponse est glaciale.

Hier, Line Beauchamp a entrouvert une petite porte, une micro-ouverture qui ne convaincra pas les étudiants de retourner en classe: une bonification des prêts et bourses, mais pas l'ombre d'une baisse. Elle est prête à discuter, mais les étudiants doivent d'abord renoncer au gel.

Qu'est-ce que la ministre attend pour entamer une vraie discussion? Que le mouvement étudiant dérape et se discrédite?

Le gouvernement Charest a déjà prouvé son immense capacité à résister aux demandes de la population. Pensez à la commission d'enquête sur la construction.

Sauf que les étudiants et élèves n'ont plus beaucoup de temps. Au cégep et à l'université, les semestres vont déborder en mai et en juin. Et ça, ça risque de coûter drôlement cher aux contribuables.

LE DEVOIR: Chronique: Recherché: libérateur de peuple, par Lise Payette – Vendredi 30 mars 2012

Sur la pierre tombale de René Lévesque, ce sont ces mots de Félix Leclerc colossaux pour des services mal rendus et en tolérant des comportements qu'on peut lire, des mots qui lui allaient si bien: «Libérateur de peuple.» Il dépourvus de la plus élémentaire éthique sans intervenir pour corriger le tir. Nous n'avons même pas commencé à découvrir l'ampleur du désastre, mais nous savons qu'il y a désastre. Ça se voit pratiquement à l'oeil nu et chaque jour nous apporte son lot de nouvelles pas réjouissantes du tout.

Et puis la mort l'a fauché, comme les autres, comme Félix et tous ceux qui croyaient «que les fruits étaient mûrs dans les jardins de ce pays». Le Canada nous avons toujours, selon les dernières nouvelles, trois ordres de gouvernements. Trois qui nous bûchent dessus tous en même temps. Nous sommes écrasés sous la gouvernance qui ne cesse de se multiplier et de s'agrandir. Je n'insisterai pas sur le Québec qui ferme la porte au nez de ses enfants et leur envoie ses policiers en réponse à leurs revendications.

Pendant ce temps, les conservateurs d'Ottawa semblent s'être donnés pour tâche de finir le travail commencé par lord Durham (mais qui était donc lord Durham?) et faire des Québécois un peuple assimilé et soumis. Lord Durham a dû bien rigoler dans sa tombe quand il a appris que des Québécois trouvaient normal de travailler pour des patrons ne parlant que l'anglais même si ça voulait dire qu'eux devaient être bilingues. Soumis comme des moutons, ainsi qu'il les voulait.

Cet étrange printemps, celui de 2012, nous permettra-t-il de retrouver notre raison de lutter? L'espoir porté jusque dans les rues par des jeunes qui crient à l'injustice en ce qui les concerne nous permettra-t-il de retrouver le goût de l'identité qui fait de nous parfois «quelque chose comme un grand peuple»?

Il serait temps. Car la somme de nos batailles perdues devient lourde à porter et notre capacité d'alimenter l'indifférence ambiante ne nous promet pas des lendemains qui chantent. Nous prenons les gifles d'Ottawa les unes après les autres. Nous avons pratiquement usé tous nos moyens de défense. Même les élus du Québec n'arrivent pas à se faire entendre à Ottawa. Il n'y a plus d'abonné au numéro que nous avons composé... La ligne a été coupée.

Pendant ce temps-là, nos enfants sont dans la rue pour défendre leur droit à l'éducation pour tous. C'est le printemps des mots en «ion». Comme dans collusion, corruption, intimidation, et depuis quelques jours: sollicitation et prostitution. Il serait bien de régler l'éducation d'abord. Ça aiderait en payant des sommes à éliminer les autres «ion».

Autrement, ça pourrait mener à de l'agitation.

Vos réactions

- Pierre Vincent – Inscrit, 30 mars 2012 04 h 35
Aujourd'hui, les fruits sont plutôt pourris... Malheureusement, lorsque les fruits sont mûrs et qu'on ne les récolte pas au bon moment, ils finissent par pourrir, et c'est ce que nous vivons maintenant au Québec, une

quinzaine d'années après le dernier référendum sur la question existentielle de tout un peuple qui n'en finit plus de mourir tranquillement, sans faire de bruit, sauf les étudiants présentement, qui en font beaucoup.

- Rodrigue Guimont – Abonné, 30 mars 2012 10 h 02

Les vers, lorsqu'ils s'attaquent aux fruits sains en creusant des galeries dans la chair, vont ensuite dévorer les pépins jusqu'au cœur de la pomme. L'arbre cependant n'en meurt pas, mais au fil des étés il s'affaiblit... L'arbre du Québec planté il y a plus de 400 ans, est actuellement à l'abandon à cause du mauvais jardinier. Il fleurit pourtant à

- chaque printemps, seul et sans entretien. Combien de temps pourra-t-il encore se tenir debout?
- Rodrigue Tremblay – Inscrit, 30 mars 2012 07 h 10
Faute de temps?
Il a passé les 4 premières années de son premier mandat à faire 56 réformes, de l'Agriculture à l'Assurance-auto (vous en savez quelque chose) plutôt que de se concentrer sur la promotion de la souveraineté, i.e. expliquer aux 15 à 20% de mous, qui sont peu politisés, pourquoi il fallait faire l'indépendance.
Et que dire de la suite? Il a envoyé l'indépendance dans les poubelles de l'Histoire pour prendre le beau risque de Mulroney.
En tassant les souverainistes pour nous lancer dans la souveraineté-association, René Lévesque nous a fait perdre 50 ans.
Libérateur de peuple? Come on!
 - Roland Berger – Abonné, 30 mars 2012 13 h 10
Oui, pas le temps. René Lévesque partagerait aujourd'hui la visée de Québec solidaire : un Québec socialement juste et politiquement indépendant, un aspect impliquant l'autre et inversement. Quant à sa conviction souverainiste, je vous rejoins. Elle était plus que vacillante.
 - Jacques Baril – Inscrit, 1 avril 2012 21 h 13
Rien à ajouter(!)
 - Yves White – Abonné, 30 mars 2012 07 h 13
La lucidité
Bonjour Lise,
Merci, merci et merci encore. J'espère bien que nous allons trouver cette libératrice ou ce libérateur dans cette génération là, car il semble bien que la notre (j'ai 61 ans) et disons la suivante semble bien avoir décidé de simplement se regarder le nombril et et les ongles d'orteil et faire comme si il faut rester dans une certaine vague sans aucune destination en espérant que tout se règle de soi-même.
 - François Desjardins – Abonné, 30 mars 2012 07 h 26
Venez divin Messie...
Vous avez un peu ce réflexe de fond de religion catholique romaine québécoise ancienne version, qui est d'attendre le Messie.
Typique de votre génération: la même que la mienne d'ailleurs.
À mon avis, l'avenir est au fruit d'un travail réalisé en collégialité.
 - Raymond Saint-Arnaud – Abonné, 30 mars 2012 11 h 42
Collégialité, oui. Mais ça prend quelqu'un pour la mettre en marche et l'amener à terme.
 - Socrate – Inscrit, 30 mars 2012 07 h 44
Broues
Seul le Sport plutôt que le petit point d'Alençon pourra sauver le Québec aux dernières nouvelles avec Patrick Roy comme son nouveau Seigneur de la Broue si la dernière tendance se maintient. Et alors?
 - Jean St-Jacques – Abonné, 30 mars 2012 07 h 56
Bravo Madame Payette
Nos étudiants méritent d'être appuyés dans leur démarche. Quand on pense que Paul Gérin-Lajoie à la suite du rapport Parent nous promettait la gratuité jusqu'à l'université et que au début de l'année scolaire, les parents doivent déboursier des centaines de dollars pour leurs enfants. Où est la gratuité? Les étudiants nous ramènent à la réalité et le gouvernement a du mal à gérer cette réalité
- car on craint les commentaires des étudiants. La vérité fait mal parfois.
- Georges Paquet – Abonné, 30 mars 2012 08 h 02
Mais non. Les Québécois ne se sont pas tus. Regardez la vitalité extraordinaire des artistes, de scientifiques, des gens du cirque, des innovateurs en technologies de la communication ou du jeu électronique, des gens d'Affaires au gouvernail de leurs entreprises depuis longtemps, ou tout récemment, d'astronautes ou de navigateurs, On parle d'empires, de multinationales, de compétence et de concurrence mondiale.
Les Québécois ne se sont pas tus. Ils ont compris que la réussite collective doit s'appuyer sur la compétence et la réussite personnelle.
Les politiciens tentent de comprendre ce qui se passe et de trouver la vague sur laquelle se faire élire...
- Louis Berube – Inscrit, 30 mars 2012 10 h 24
Les Québécois ne se sont pas tus. Ils ont compris que la réussite collective doit s'appuyer sur la compétence et la réussite personnelle...Tres d'accord avec vous...sauf que nous n'avons NULLEMENT besoin du Fédéral pour ca...
- Raymond Saint-Arnaud – Abonné, 30 mars 2012 11 h 46
L'avenir du Québec appartient au Québec
Pourquoi le sort du Québec serait-il éternellement lié aux envahisseurs britanniques? En 2006, le PIB du Québec s'élevait à 230,6 milliards de \$ US PPA, soit 19,7 % du PIB canadien. En 2006, l'État du Québec se situait ainsi au 22e rang dans monde quant à son produit intérieur brut (PIB) par habitant de 30 143 \$ US, derrière Singapour et la France, mais devant l'Italie et l'Espagne. Sur le plan de la superficie de son territoire (1 667 441 km²), le Québec souverain se placerait au 18e rang dans le monde et, en regard de la population (7 651 531 habitants), il se situerait au 94e rang. Dans le même peloton que plusieurs pays européens de taille comparable (Norvège, Danemark, Suède, Suisse, Irlande, etc). Cela malgré le fait que nous n'ayons pas le plein contrôle de nos impôts, et malgré l'histoire séculaire d'un Québec rapté par les politiciens fédéraux.
Les souverainistes québécois veulent construire le Québec de demain. Le Québec, 22e économie mondiale, ne l'oublions pas. On n'est pas né pour un petit pain, on est capable. Malgré les entraves d'Ottawa, nous avons réussi à nous imposer dans plusieurs domaines dans le monde. Il est temps que le Québec soit le maître de son avenir. Nous avons pleinement le droit d'être ce que nous sommes. Il faut faire la souveraineté du Québec.
Le Québec est une nation pacifique avec ses caractéristiques distinctes qui mérite de se perpétuer dans son identité francophone et selon ses propres choix.
Par toutes sortes de moyens, les pseudo-fédéralistes à Ottawa ne cessent d'étendre leurs tentacules étouffantes dans les champs de compétence du Québec. Il ne s'agit pas de sortir le Québec du Canada, il s'agit de sortir le Canada du Québec. Que le Canada enlève ses grosses pattes dans nos affaires! Le Québec, 22e économie mondiale (quant au PIB par habitant, classement de 2006), est capable de s'occuper de SES affaires.
(...)
 - Raymond Saint-Arnaud – Abonné, 30 mars 2012 14 h 05
- Le Québec, 22e économie mondiale (quant au PIB par habitant, classement de 2006), est capable de s'occuper de SES affaires. nous appartient. Vive le Québec souverain!
- Georges Paquet – Abonné, 30 mars 2012 16 h 39
On peut lire quelques commentaires intéressants sur l'économie du Québec, sur l'esprit d'entreprise des Québécois, sur leurs talent et leurs réussites. Mais rien de cela ne démontre qu'il en serait mieux dans un autre contexte. Un artiste n'a surtout pas besoin de se séparer ou de s'isoler des coutants internationaux, dans son domaine, pour devenir meilleur. Même chose pour les gens d'Affaires. Personne ne démon trera qu'un astronaute d'un Québec d'aujourd'hui serait un meilleur astronaute dans un Québec indépendant. Même chose pour un chef d'orchestre ou un artiste du cirque Si le monde est votre domaine, vous faites votre foerté et celle de vos concitoyens.
- Claude Kamps – Inscrit, 30 mars 2012 08 h 14
Ce qui est bon un temps est pas forcément bon tout le temps.
Le monde change de siècle en 20 ans, dans le temps de 1970 c'était 40 ans.. Voilà la notion du temps qui passe qui se transforme par l'évolution rapide des environnements humains et nous sommes forcés de nous y adapter.
En 1976 ordinateur Tandy de Radio Shack, en 2000 des ordinateurs portatifs de 10 à 17 pouces, en 2012 des tablettes 7 pouces, 100x plus forte que le Tandy à 150.00 et je parle pas des Dollarama...
L'indépendance de 1976 ou de 2012 doit se faire par rapport à qui? Certainement par pour les mêmes motifs et le nombre de gens réfractères au mot lui même grossit d'année en année....
- Louis Berube – Inscrit, 30 mars 2012 10 h 22
La libération d'un peuple n'est pas une marque de yogourt cher monsieur...elle n'a pas de date d'expiration
- Mathieu Bouchard – Abonné, 31 mars 2012 23 h 37
Si vous voulez faire un commentaire pertinent, comptez le nombre de nouveaux pays depuis 1976, et ensuite essayez d'argumenter que l'indépendance est passée de mode.
Le temps qui passe, c'est pas juste le contexte qui change à chaque année, c'est aussi chaque année où quelque chose aurait dû changer et que ça a pas été fait.
- Denis Paquette – Abonné, 30 mars 2012 08 h 20
que Que tous les reactionnaires aillent se faire voire
Je suis d'accord avec vous pour dire que les sociétés sont souvent une question de leadership, nous avons qu'à regarder notre société pour nous en convaincre
Les étudiants ont besoin d'être confrontés à la réalité pour s'en faire une juste idée, c'est beaucoup mieux que certaines générations qui s'inscrivent en continuité et s'enlignent sur leurs petits besoins
Je crois que les étudiants actuels sont en train de se donner des connaissances qui leurs permettra de faire évoluer la société
Ce que j'observe c'est que les pouvoirs n'avaient pas prévus un tel déroulement
Je vous aime étudiants libres de temps et d'esprit qui vous vous donnez la peine d'aller voire par vous-mêmes de quoi retourne la société, c'est comme ca , qu'évolue le monde et la société

Merci d'intervenir, comment ferions-nous pour nous débarrasser de ces gens tellement satisfaits installés au pouvoir comme s'ils détenaient la vérité pour toujours

Ce que j'ai envie de vous dire, c'est que ce sont des grands rythmes générationnels, j'ai eu le privilège d'être de ceux de 68-70, a vous maintenant, d'être de ceux de 2010-12, bon printemps

Merci de tout coeur, ça me reconcilie d'avec la vie et que tous les réactionnaires aillent se faire voir

- Suzanne Richard – Abonné, 30 mars 2012 08 h 27

Souhait partagé.

Je souhaite comme vous, Madame Payette, que les jeunes leaders d'aujourd'hui, que l'on voit dans les rues, que l'on entend et lit dans les médias, continuent de s'investir et de s'engager activement dans la défense des valeurs québécoises, si durement défendues au fil des décennies. Je souhaite comme vous qu'ils remplacent demain les épouvantails rigides en dehors et mous en dedans qui sont au gouvernement depuis trop longtemps. Cette jeunesse articulée et combattante me rend fière et me donne espoir.

- Daniel Berube – Abonné, 31 mars 2012 16 h 04

Effectivement, c'est ce que je dis moi aussi: ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui semblent avoir une idée plus réelle des valeurs environnementales dans lequel ils et elles auront à vivre dans les décennies à venir... ils et elles semblent moins "hypnotisésES" par le monde de la surconsommation dans lequel nous nous retrouvons aujourd'hui...

- Michel Simard – Abonné, 30 mars 2012 09 h 06

Les Québécois

Quelle présomption d'un Ontarien, qui a choisi de s'exclure de la nation québécoise et de s'assimiler au modèle anglo-saxon, de savoir ce que les Québécois ont compris ou n'ont pas compris.

George Paquet ne peut admettre qu'une nation n'est pas qu'un ensemble d'individus indépendants les uns des autres, mais beaucoup plus que cela.

- France Marcotte – Abonnée, 30 mars 2012 09 h 17

À hauteur de dragon

"Et puis la mort l'a fauché...Le pays est retourné en dormance. Déçus, épuisés, pratiquement privés d'oxygène, les Québécois se sont tus."

Madame Payette parle de nous comme peuple. L'état du français, l'énergie qu'il faudrait mettre pour le préserver, est un indicateur je crois de cet état de dormance dont elle parle.

Comme individus nous survivons ou même prospérons, mais comme nation...

Enfant et même plus tard, quand j'entendais R.Lévesque, je ne comprenais pas de quoi il parlait, je ne savais même pas que nous avions un problème. Je lui dois d'avoir compris que nous avions un gros problème comme plusieurs femmes n'ont compris qu'avec le féminisme qu'elles avaient des problèmes très particuliers.

L'opprimé peut ne plus rien sentir de son oppression.

Mais à mesure que les Québécois comprennent leur situation, les moyens de l'oppression semblent augmenter, ils deviennent redoutables, difficilement surmontables.

Toutes les fois que nous sommes en colère, nous montrons que nous vivons.

Mais c'est si difficile d'être en colère contre un dragon, d'opposer au feu des étoiles.

Oui, il faudra sans doute des gens capables de terrasser les dragons. Et cela peut très bien s'apprendre à l'école.

- Jean Boucher – Abonné, 31 mars 2012 00 h 13

« Quel est le grand dragon que l'esprit ne veut plus appeler ni Dieu ni maître ? "Tu dois" s'appelle le grand dragon. Mais l'esprit du lion dit : "Je veux".

de Friedrich Nietzsche , Extrait d' Ainsi parlait Zarathoustra

- Jean Bottari – Inscrit, 30 mars 2012 11 h 13

Classe moyenne

Bonjour Mme Payette,

Comme toujours j'adore vos écrits. Merci de partager vos opinions avec nous.

Il est désolant de constater que nos hommes et femmes élus par le peuple ne sont pas en postes, pour la plupart d'entr eux, pour les bonne raisons. Certains peut-être se voient comme le sauveur et se présentent pour le bien commun. Malheureusement pour eux ce n'est là qu'une illusion. Ligne de parti oblige, ils se retrouvent au beau milieu d'une horde de personnes qui n'ont qu'une seule chose en tête:- La réélection à tout prix. Il faut donc mettre de côté les convictions, les promesses et les illusions afin de suivre le "grand" chef omnipotent qui à lui seul dicte la direction à suivre afin d'écraser les adversaires. Ce faisant ce grand chef a même le pouvoir de décider, selon l'humeur des sondages de la date de scrutin qui lui conviendra afin d'être à peu près certain de remporter la victoire. Nous les électeurs en sommes rendus au simple rang de figurant qui une fois aux 4 ou 5 ans ira voter et donnera ainsi carte blanche au prochain grand chef. Est-ce là la définition de la démocratie? Non René Lévesque n'est plus. Mais ne serions-nous pas en mesure de trouver parmi les québécois un successeur digne de son image? Je me surprend quelques fois à rêver qu'un nouveau parti émerge dans notre paysage politique. Un parti ou chaque candidat et candidate est issu de la classe moyenne. Pas d'entrepreneurs, d'avocats ou de politiciens de carrière. Non uniquement des personnes ayant à coeur le bien commun, comme c'était le cas pour M Lévesque et comme c'est toujours le cas, j'en suis sur, pour vous.

Jean Bottari, Montréal

- Paul Verreault – Inscrit, 30 mars 2012 15 h 47

Souveraineté et les Arts

Les réussites des artistes, des scientifiques, des gens d'affaires etc. ne permettent pas au Québec et au peuple québécois de s'asseoir à la même table que tous les autres peuples qui ont un pays. Harper a "reconnu" la nation québécoise mais "au sein du Canada", ce qui fait que cette nation est contrainte de se faire représenter par un autre peuple, les Canadiens. En ce qui concerne le "libérateur" de peuple, en démocratie, chaque québécois est responsable de la libération du peuple québécois.

- Paul Verreault – Inscrit, 30 mars 2012 15 h 56

Libérateur de peuple et les réussites

Les réussites de gens d'affaires, des artistes, des scientifiques, etc. du Québec-province ne permet nullement au peuple québécois de s'asseoir à la même table que tous les autres peuples qui ont un pays. La pseudo-reconnaissance de la nation québécoise l'est "au sein du Canada", ce qui fait que le

peuple québécois est représenté par un autre peuple, qui se nomme Canadian. En ce qui concerne le "libérateur", en démocratie, chaque Québécois est responsable de la libération du peuple québécois.

- Pierre Bellefeuille – Inscrit, 30 mars 2012 16 h 46

Lévesque trahit!

Monsieur Lévesque avait été trahi par un proche collaborateur à la solde de la Gendarmerie royale du Canada, Claude Morin. Il l'avait pris très durement. On peut le comprendre lorsqu'on donne entièrement sa vie à une cause noble, la pleine autonomie et reconnaissance d'un peuple distinct.

<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/2/rene-le>

René Lévesque se préoccupait véritablement de démocratie, c'est pour ça qu'il avait su rallier un si grand nombre de personnes. Il a pensé qu'il pouvait négocier avec le reste du Canada. La désillusion fut brutale deux fois, d'abord Morin, ensuite Trudeau avec le rapatriement unilatéral de la Constitution, isolant davantage le Québec tout en retirant ses impôts.

Je souhaite que l'écart se creuse davantage entre Ottawa et Québec, pour qu'enfin les consciences s'insurgent et réalisent notre pays.

Lors du dernier référendum de 1995, le processus référendaire a été systématiquement saboté par Ottawa. Que pouvions-nous espérer d'autre?

Le peuple québécois devrait savoir maintenant qu'on ne peut rien espérer, ni négocier avec Ottawa. On ne fait pas la demande d'indépendance, on la déclare par référendum. Ça appartient au peuple québécois, et si cette décision d'indépendance se prenait un jour, elle serait reconnue par les textes des Nations Unies stipulant que tout peuple à droit d'indépendance et de se proclamer une nation par référendum.

Cela étant dit, ce n'est pas avec Jean Charrest, de son véritable prénom John James, étant associé de près ou de loin à l'empire Desmarais, et où le président de cet empire siège sur le conseil exécutif de la reine à Ottawa, qu'on l'obtiendra notre pays. Parce que le domaine de Sagard bien à l'écart semble assez clairement maintenant être le deuxième parlement du Québec.

- Galarneau2 – Abonné, 30 mars 2012 17 h 00

Et Pauline Marois ?

Je ne comprends pas que votre chronique s'intitule : Recherché: libérateur de peuple.

Je croyais que c'était clair pour vous que Pauline Marois allait être la libératrice du peuple québécois.

Mais que se passe-t-il donc avec vos convictions ?

Il ne faut donc pas se fier sur Pauline Marois pour avoir notre pays ?

- d.lauzon – Inscrit, 31 mars 2012 11 h 19

Pauline Marois ne peut pas faire des miracles L'idée de faire du Québec un pays s'est perdu au fil du temps. Le message ne s'est pas transmis de la génération des baby boomers aux autres qui ont suivies. Cela est dû au fait que ce qui est enseigné dans les écoles repose seulement sur les manuels scolaires et vous ne trouverez rien dans ces livres qui pourrait encourager les jeunes à prendre position pour la survie du français au Québec ou qui rendrait hommage aux défenseurs de notre culture francophone tels que René Lévesque, Pierre Bourgault, Lise Payette et bien d'autres. Les fédéralistes et plus particulièrement le PLQ n'ont pas intérêt à pré-

sender aux jeunes dans les écoles ce chapitre de l'histoire du Québec relatant les batailles menées par ceux qui voulaient faire du Québec un pays.
Dans mes nombreux commentaires en lien avec des articles de ce journal, j'ai souvent parlé de l'importance d'amener les jeunes dans les écoles à lire les journaux et magazines d'opinions (ex: L'actualité) de façon à

ce qu'ils soient informés des enjeux de notre monde moderne. En étant à jour avec les informations courantes, les jeunes seraient sensibilisés aux problèmes inhérents à notre société et en les encourageant à discuter entre eux des différents sujets d'actualité, cela les amènerait à devenir des citoyens plus responsables. De plus, cet exercice de lecture mené sur plusieurs années les aide-

raient grandement dans leur choix de carrières. Aussi, le fait que bien des jeunes sont ignorants de ce qui se passe dans notre monde explique en grande partie le fait que peu d'entre eux sont enclins à aller voter. L'histoire moderne c'est celle qui se vit à tous les jours et qui est rapportée dans les différents médias et il est injuste de priver les jeunes de ces informations.

LE DEVOIR: Libre opinion - Le charivari comme arme politique, par Gilles Laporte - Professeur d'histoire au cégep du Vieux-Montréal - Vendredi 30 mars 2012

Le recours au charivari par le mouvement étudiant dans les rues de Montréal témoigne d'un enracinement historique remarquable dans la tradition politique québécoise et rappelle la stratégie mise de l'avant par le mouvement patriote à la veille des rébellions de 1837 et 1838.

En France comme dans la vallée du Saint-Laurent, un charivari se produit traditionnellement lors du mariage d'un couple mal assorti. Selon l'historien Allan Greer, «le ton carnavalesque et railleur des rassemblements, leur cadre nocturne, le vacarme, les masques et les costumes des participants, les longues processions dans les rues et leur caractère résolument public, tout cela rappelle des pratiques françaises qui remontent au Moyen Âge».

Les premières mentions des charivaris remontent au XIVe siècle. À l'origine, «le charivari est un bruit confus, tumultueux et désagréable, d'une assemblée de gens qui crient d'une manière bouffonne, et font du tumulte avec des poêles, chaudrons, des cors et des tambours, pour faire quelque sorte de confusion à ceux qui se marient en secondes noces». L'ambiance, à la fois festive mais aussi hostile, oblige alors les nouveaux mariés à faire appel à un médiateur afin de négocier une amende afin de rétablir un climat plus paisible.

À compter de l'été de 1837, le charivari est récupéré à des fins politiques par les patriotes en vue d'intimider leurs adversaires politiques tout en accolant une certaine légitimité à leur geste. Cela se limite dans la plupart des cas à briser quelques carreaux, à endommager les abords d'une propriété ou à proférer des menaces. Les cas de violence physique sont peu nombreux. Les juges de paix et les officiers de milices demeurés fidèles à la Couronne sont plus particulièrement visés par les charivaristes et finissent en général par remettre leur commission ou par quitter la région.

Ces charivaris n'ont alors rien de spontané et démontrent un certain degré de détermination nourri par des rancunes bien ancrées qui finissent par concerner toutes les classes sociales. Ainsi, lors du charivari contre Louis Bessette, le 2 novembre à Saint-Athanase (Iberville), sur 28 participants identifiés par les affidavits, 16 ont pu être retrouvés sur les listes nominatives à titre de «patriarches», des chefs de famille bien établis dans la paroisse. Pour Yvan Lamonde, «dix ans de tensions coloniales, dix ans de tergiversations métropolitaines, dix ans d'attentes finalement déçues, la pression militaire britannique, la radicalité de certains éléments du Parti patriote ajoutée à d'autres causes permettent de comprendre que la situation ait évolué vers un goulot d'étranglement dont la responsabilité est difficilement imputable à une personne ou à un seul des protagonistes».

L'utilisation du charivari politique fut en fin de compte réussie à la veille des troubles de 1837: «[et] seule une poignée d'officiers de milice et de juges de paix détiennent encore une commission de la reine dans les comtés ruraux du district de Montréal, et ces individus sont isolés et assiégés».

Après les rébellions, la coutume du charivari renoue avec son rôle de tribunal populaire visant à condamner les moeurs contraires à la morale. Encore de nos jours, les journaux rapportent parfois le récit d'épisodes de colère populaire envers des individus ne se conformant pas à un code moral en vigueur. Le mouvement étudiant actuel semble, lui, davantage renouer avec la grande tradition des charivaris politiques héritée des patriotes.

Après six semaines de grève, il me tarde bien sûr de renouer avec mes étudiants. Mais en attendant que je puisse à nouveau leur enseigner l'histoire du Québec, ceux-ci semblent bien décidés à écrire eux-mêmes l'histoire ou, dans le cas de la tradition du charivari, à la réécrire...

Vos réactions

- Fabien Nadeau – Inscrit, 30 mars 2012 07 h 33
Lapsus orthographique
Venant d'un professeur, le choix du mot "enracinement" plutôt que "ancrage" a quelque chose de subliminal. Surtout à la lumière de sa conclusion: écrire et réécrire l'histoire...
Ceci dit, merci de nous aider à nommer la situation. L'idée de charivari décrit bien ce que nous vivons.
- Michel Lebel – Inscrit, 30 mars 2012 09 h 16
L'histoire...
C'est un charivari limité! Ce n'est pas tout le peuple qui prend la rue!
Faudrait pas exagérer! Mais il semble toujours vrai que l'histoire racontée sert généralement le présent...
- Solange Bolduc – Abonné, 30 mars 2012 10 h 24
Le Charivari : transgression de gré ou de force!
Je ne savais pas que la tradition du charivari avait persisté jusque chez les Patriotes de 1837...
J'avais lu, dans le cadre d'une recherche sur le carnaval, un excellent livre "Le Charivari au Moyen Âge, écrit et publié en France, je crois dans les années 80.
J'apprécie que vous le définissiez exactement comme il se doit, en espérant que le journaliste qui en a parlé hier à Radio-Canada, hier, en prendra bonne note.
Vous avez raison de dire que cette tradition est en train de renaître sous une forme nouvelle, au plan du contenu.
Le Gouvernement, par l'attitude quasi provocatrice est devenue immoral. Même si les médiévaux, par leur charivari, cherchaient à

attirer l'attention sur ceux qui transgressaient la loi morale du mariage, par exemple, telle qu'elle se pratiquait au M.-A., ici elle prend la forme d'une contestation politique et économique chez les étudiants, qui en ont bien l'essentiel : Faire du gros bruit, c'est rappeler à l'Autre, en l'occurrence au Gouvernement Charest, que l'autorité telle qu'elle s'exerce (absence de dialogue) va à l'encontre de la démocratie.

La façon de se faire entendre est de transgresser la Loi de l'Ordre établi par un certain désordre public qui va jusqu'à solliciter la mainmise des policiers sur les "contrevenants" avec leur matraque, leur poivre de cayenne, leurs arrestations, etc.
C'est de bonne guerre puisque le gouvernement a déclaré la guerre aux étudiants qui n'entrent pas dans les rangs et que la peur ne vient même pas entraver leur mouvement contestataire.

Et comme le peuple en soi est une sorte de gouvernement, l'affrontement est aussi inévitable que deux pays hostiles qui se font la guerre!

Le charivari rappelle à l'ordre l'Autorité qui ne tient pas compte de l'existence du peuple étudiant qui, dans une démocratie, a le droit de se faire entendre.

Le charivari, en effet, est l'occasion de se faire entendre et de transgresser l'ordre établi qui n'arrive pas à sat

Georges Langis – Abonné, 30 mars 2012 11 h 14

Un peu de respect pour l'histoire!
George-Étienne Cartier, jeune et ardent patriote et nationaliste ayant notamment participé activement à la bataille de Saint-Denis, disait quelques années après les événe-

ments, dans un de ses premiers discours politiques, que les troubles de 1837 et 1838 avaient été mal compris. En 2012, il pourrait le redire à lire et entendre ce que certains de nos historiens nous racontent. Admettons quand même que des boulets de canon puissent effectivement produire un «charivari» mais l'histoire est infiniment plus riche et surtout plus signifiante.

camelot – Inscrit, 30 mars 2012 12 h 18
Histoire

Charivari à Québec : « Le 7 juin 1683, on inhumait à Québec François Vézier dit Laverdure. Il laissait une veuve âgée de 25 ans qui, exactement trois semaines plus tard, le 28 juin, épousait Claude Bourget, bougeois âgé de 30 ans. Trois semaines de veuvage semblèrent courtes peut-être à la population québécoise ? Toujours est-il qu'un grand tapage en résulta et que le sieur Bourget ne sut pas le calmer. Le dérèglement régnait depuis une semaine lorsque l'autorité religieuse résolut de sévir avec rigueur. Relisons ce document, plus que deux fois centenaire, signé par Mgr de Laval le 3 juillet 1683 : « Ayant été informé qu'en conséquence du mariage célébré dans cette ville de Québec depuis six jours, grand nombre de personnes de l'un et l'autre sexe se seraient assemblés toutes les nuits sous le nom de charivari et auraient dans leur désordres et libertés scandaleuses, comme il arrive ordinairement, commis des actions très impies et qui vont à une entière dérision de nos mystères et vérités de la religion chrétienne et des plus saines cérémonies de l'Église, ce qui nous aurait obligé de recourir au bras séculier pour faire cesser ces sortes d'assemblées, lequel aurait employé son autorité pour les réprimer nonobstant

quoi nous avons appris que non seulement ils continuent, mais encore qu'ils vont augmentant de jour en jour, ce qui nous oblige par le devoir de notre charge de joindre l'autorité de l'Église à celle du bras séculier et nous opposer de tout notre pouvoir à ces sortes d'impiétés et à de telles assemblées expressément défendues à tous les fidèles de l'un et l'autre sexe, et même par les ordonnances civiles comme n'ayant rien de plus préjudiciable à la religion, aux bonnes mœurs, au bien public et au repos de toutes les familles. Nous, pour ces causes et pour apporter un remède convenable à un grand mal qui ne pourrait avoir que des suites et des conséquences

- France Marcotte – Abonnée, 30 mars 2012 14 h 17
Le charivari n'est pas toujours ailleurs
Ce que nous faisons ici, parfois maladroitement mais de tout coeur, c'est du charivari. J'ai bien hâte qu'on soit capable de voir les choses de soi-même, pas seulement quand on nous les montre.
C'est le plus difficile mais combien nécessaire.
- Solange Bolduc – Abonné, 30 mars 2012 21 h 04
@ France Marcotte
Je suis d'accord avec vous juste qu'à un certain point: Voir les choses de soi-même quand on ignore le passé ou l'histoire, d'ici et

même d'ailleurs, cela risque de nous rendre encore plus vulnérable par ignorance de nous-mêmes et des autres.
On est déjà assez provincialiste pour ne pas tomber dans le travers du colonialisme qui nous a assez assimilé, au point d'être à moitié l'un et l'autre à la fois, au point de ne savoir qui l'on est exactement, pris entre deux chaises.
Savoir qui l'on est s'apprend par les voyages, par les comparaisons. Et une fois que l'on a cessé de se comparer, c'est que l'on sait qui l'on est et qui sont aussi les autres, avec nos différences réciproques.
Bonne nuit, madame !

LE DEVOIR: Lettre: Citoyenneté 101, par Marie-Andrée Dupont – Sherbrooke – Vendredi 30 mars 2012

Ma fille de 20 ans, étudiante de première année en travail social, est en train de suivre un cours pour lequel elle n'était pas inscrite en janvier. Depuis cinq semaines, elle fait un stage intensif en «citoyenneté 101». Avec les énormes enjeux qui attendent les générations à venir, ce sera peut-être celui qui lui sera le plus utile dans sa vie.

Il faut l'entendre parler, les yeux brillants, d'assemblée générale, de procédures de délibération, de démocratie. Les 1549 \$ payés en début d'année valent l'investissement, même si je dois avouer avoir été quelque peu inquiète d'une éventuelle annulation des cours. Le peu d'argent accumulé est réservé pour les études des enfants, probablement leur seul héritage de ma part.

Ma fille vit dans un 4 1/2 avec deux colocs. En début d'année, elles étaient quatre (joyeuse empilade!). Les parents d'une des quatre sont venus chercher leur fille pour cause de problème de santé mentale. La vie étudiante, ça ne rime pas toujours avec facilité, confort, vêtements neufs (ma fille porte plutôt le résultat de la générosité de proches et celle du comptoir familial). Elle a la chance d'avoir deux petits boulots depuis l'automne et un emploi de coordonnatrice dans un camp de vacances où elle retournera pour un troisième été. On va y arriver!

Minières et étudiants

Je travaille dans le communautaire. Je détiens une maîtrise qui m'a pris 10 ans à rembourser, avec deux enfants. Disons que la vie est plutôt sobre, et elle le restera. Comme plusieurs de mes concitoyens, mes revenus ne me laissent pas de marge de manoeuvre pour penser à mes «vieux jours», qui se rapprochent trop vite. Je me garde en forme pour travailler très longtemps. Pour leur part, je ne pense pas que mes enfants bénéficieront de quelque argent que ce soit quand les leurs arriveront.

Par contre, le gouvernement élu et ceux qui lui succéderont peuvent choisir de soutenir MAIN-

ENANI ceux qui désirent d'étudier au meilleur coût possible. Je ne parle pas de gratuité, mais d'un montant qui rend l'éducation accessible pour le plus grand nombre. Face à un avenir incertain, entre autres sur le plan économique et environnemental, nous aurons besoin de toutes les têtes «bien remplies». Donnons-leur les moyens de faire face aux nombreux défis qui les attendent.

16 %, c'est la hauteur des redevances actuellement exigées des minières afin qu'elles puissent engranger des millions, probablement des milliards. Sans parler de tous ces montants que constituent passe-droits, primes, voire fraudes qui font la manchette. L'argent pour assumer une hausse de droits de scolarité, il n'est pas dans mon compte de banque. En attendant, mon fils de 15 ans, admiratif quant aux apprentissages récents de sa soeur, rêve de poursuivre des études en musique. Ce monde a besoin de beauté!

Vos réactions

- Michele – Inscrit, 30 mars 2012 08 h 57
Taxes efficaces
Payer ses comptes de taxes en sachant qu'on contribue à l'éducation des futurs citoyens est un acte acceptable. Toutefois, payer ses taxes en sachant que l'on contribue à financer des compagnies dont les dirigeants qui s'en mettront plein les poches, partiront vers l'Asie ou vers le Sud dès qu'ils le pourront, c'est inacceptable.
D' ailleurs, plusieurs individus ou groupes organisés ont développé des stratagèmes afin de ne pas payer leur part et de détourner les lois. Les organismes sans but lucratif font partis de ce lot. Sous le couvert de la bonne action, ils obtiennent du financement public. Or, il est impossible pour un payeur de taxes de savoir, ce qui s'y passe, vraiment. Il y a un manque de transparence et pas de reddition de comptes envers les payeurs de taxes.

La corruption, la collusion, l'obstruction c'est assez.

Pour mettre fin à ceci, il faut repenser le partenariat public et privé. Par exemple, quant une compagnie ou une OSBL agit en partenariat avec le secteur public pourquoi ne pas l'obliger à rendre des comptes et à suivre les mêmes contraintes que celles régissant le secteur public?

Danielle Dufresne – Inscrite, 30 mars 2012 10 h 37
honnête
Bonjour,

Bon texte Mme Dupont - il est vrai que cette action sociale des étudiants est un apprentissage fort positif. J'aimerais apporter quelques nuances cependant à celui de Michele. Le Québec n'est pas peuplé que de gens malhonnêtes. Des millions de projets sont réalisés à tout moment tout au long de l'année et je suis certaine que la grande majorité d'entre eux sont gérés correctement, surtout s'ils sont soutenus par des fonds publics.

Lorsque notre Ville accepte de contribuer financièrement à un projet d'un OBNL en sport, en culture, au communautaire et autres missions, nous avons des critères pour les accepter, nous avons des conditions de redditions de compte. Nous versons 70 % de la subvention au début et 30 % sur remise du bilan final du projet. Le tout est annoncé publiquement et tout est transparent. Il est important de dire et de répéter que les mécanismes de gestion des deniers publics ne sont pas toujours et seulement basés sur des critères subjectifs. Il est vrai que ce sont les mauvais coups, les coups scandaleux qui sont mis en avant, mais ils ne faut surtout pas penser que tout notre système fonctionne ainsi. Sinon, c'est foutu pour l'espoir.

LE DEVOIR: Éditorial: Grève étudiante - Dégeler l'impasse par Marie-Andrée Chouinard - Jeudi 29 mars 2012

À quoi reconnaît-on le véritable courage? S'agit-il de celui dont se targue le premier ministre Jean Charest pour justifier une hausse des droits de scolarité devenue à ses yeux aussi noble que nécessaire? S'agit-il plutôt de l'audace affichée par ces dizaines de milliers d'étudiants grévistes contestant toujours dans l'adversité?

On finira bientôt par conclure que les courageux cachent des pleutres. Des poltrons qui ne voient de propice que leur proposition, qui restent campés sur leurs positions, qui font la sourde oreille aux compromis ici et là soumis au débat. De ceux-là, il y a dans les deux camps. Étudiants, qui n'acceptent de voie autre que le gel ou la gratuité; gouvernement, qui refuse d'envisager le dialogue.

Après le ministre des Finances Raymond Bachand, qui avait timidement évoqué la bonification possible de l'aide financière, le premier ministre a poussé mardi un brin plus cette porte entrouverte pour dire que des améliorations étaient envisageables. Mince, mince, mince ouverture. Hier, la ministre de l'Éducation Line Beauchamp a plutôt maintenu la ligne dure,

repoussant toute possibilité de discuter avec ses vis-à-vis étudiants, en dépit d'appels de plus en plus pressants — venus même du patronat...

Une certaine nervosité s'est ajoutée à la fébrilité de la grève. Des doués pour les sorties de crise se font entendre. Par exemple, hier, le chef fondateur de la Coalition avenir Québec, François Legault, a mis au jeu de nouvelles règles fiscales dans le but de dénouer l'impasse, qui commence à l'excéder, avec raison! C'est aussi sur un certain ton impatient qu'en nos pages l'ex-recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, a soumis à l'analyse des propositions qui, pour un partisan farouche de la hausse tel que lui, présentent un véritable mérite: celui de prétendre à un «dégel» de l'impasse.

Il pense à la mise sur pied d'un système de remboursement des prêts proportionnel au revenu gagné; à la révision du seuil de revenu annuel des ménages pour éviter de pénaliser les familles de classe moyenne à faible revenu, un des noeuds de la crise; et à la création d'un conseil des universités permettant de «dépolitiser» le débat — riche idée!



Depuis la montée de ce crescendo étudiant, les avis et conseils ont été mis en garde sur le niveau d'endettement des étudiants et les effets possibles d'une hausse sur l'accessibilité et la combinaison travail-études et des droits institutionnels obligatoires, afin de créer un montant global des futurs diplômés. Impossible de conclure qu'un entre-deux n'est guère possible: la matière, bien au contraire, est riche pour nourrir le dialogue. Le gouvernement ne peut plus se défilier. Les étudiants doivent concéder qu'ils peuvent négocier. Des deux côtés de la clôture: courage à l'étude!

Vos réactions

- Nelson – Inscrit, 29 mars 2012 01 h 10
Hausses de tarifs pour les riches, bourses pour les pauvres.
Il est simple, ne pas gaspiller les cerveaux et talents des pauvres pour manque d'argent. Et les taxer après diplôme et avoir du travail....selon leurs revenus.
- hyde – Abonné, 29 mars 2012 02 h 00
Se faire faire une passe avec des formules comptables
Alors que les étudiants sortent dans la rue pour des questions de principes, de droits, de bien être collectif, nos médias et élites se réjouissent devant des solutions purement comptables, abandonnant derrière le vrai débat: le rôle de l'éducation dans une société. Le chemin que prend le débat sur la hausse des frais de scolarité est franchement déplorable. Nous sommes maintenant incapables de penser autrement qu'en fonction de la rentabilité, de l'économie, de l'investissement et de l'argent.
Au lieu de se demander s'il est sein de marchander l'éducation, s'il est sein d'endetter la jeunesse, on se fait des calculs mathématiques d'amortissement de coût et on cherche de nouvelles stratégies de remboursement de dette.
Certains semblent oublier que ce sont des corrompus qui font augmenter le coût des travaux publics de 30% qui imposent cette hausse.
Certains semblent oublier que ce sont des recteurs d'université, qui s'octroie eux-même des augmentations de salaire de 100 000\$, qui se paient des condos à même les fonds publics et qui ne savent aucunement comment gérer leur financement (l'ot voyageur), qui demandent cette hausse.
Certains semblent oublier que ce sont des grandes entreprises, premières bénéficiaires de l'excellente main d'oeuvre québécoise, mais qui reçoivent sans cesse des réductions d'impôt (et en demandent toujours plus) qui demandent cette hausse.
Si les étudiants et les Québécois acceptent une hausse des frais de scolarité (peu importe le montant), sachant que ces corrompus et profiteurs s'en mettent plein les poches sur notre dos, on fera la preuve, qu'au Québec, nous sommes une gang de pleutres, de pas de colonnes.
Ce "remboursement des prêts proportionnels", ce n'est que de la foute vaseline. Lubrifions-nous avec cette "riche idée" qu'est le "dégel de l'impasse", seul solution ayant un "véritable mérite". Pendant ce temps, la mafia, les entrepreneurs, les firmes de génie-conseil, les minières
- merry bouchard – Inscrite, 29 mars 2012 09 h 09
Merci de l'avoir si bien dit!
- j Lacourse – Abonnée, 29 mars 2012 11 h 16
Vous avez tout à fait raison. Il s'agit de la technique de vente de plusieurs vendeurs de meubles. Achetez maintenant et payez plus tard! Et cela séduit toujours aujourd'hui. Il faudrait faire des cours sur l'art des manipulations commerciales et financières à l'école secondaire pour protéger les futurs consommateurs.

De plus, en Australie, cette "solution" a eu comme conséquence de procurer une carte de crédit illimitée aux recteurs pour s'octroyer des augmentations de salaire aux frais des étudiants et des parents : fortes hausses des frais de scolarité, désengagement de l'État du financement des universités. Même Milton Freidmann le célèbre économiste néo-libéral affirmait que ce genre de prêt est de « l'esclavage partiel ». Pour en savoir plus p.41 et 42 de Université Inc. écrit par Éric Martin et Maxime Ouellet.

• Robert Dufresne – Abonné, 29 mars 2012 08 h 23

L'orgueil

Tous ont été trop loin pour perdre la face. Vivement une proposition qui permettra aux parties de se parler sans se sentir vaincu. Mais pour ça il faut marcher un peu sur son orgueil et ça c'est difficile pour une ministre qui "le prend personnel".

• Solange Bolduc – Abonné, 29 mars 2012 09 h 26

Ce que l'on veut faire avec nos cerveaux étudiants(6)

Je cite encore le Frère Untel qui écrit en 1960 ceci:

On avait demandé aux étudiants de "démontrer que nous sommes libres".

"En fait, écrit J.P. Desbiens, ils ne le démontrent pas. Ils démontrent seulement qu'ils sont doués pour répéter docilement ce qu'ils pensent qu'on veut qu'ils disent. Alors ils nous parlent du Bon Dieu, de l'Évangile et du péché originel. La plupart des copies que j'ai corrigées, poursuit-il, mobilisaient la Révélation et le Bon Dieu pour établir que l'homme est libre. Avec le ciel et l'enfer comme fond de scène, évidemment. Si lamasse de nos élèves restituent ces notions sur leurs copies, qui venaient de toutes les parties de la province, c',est qu'on les leur a ingurgitées. (...) La philosophie s'enseigne comme le catéchisme. Les bons Frères, les bonnes Soeurs, les bons laïcs s'imaginent qu'on est voltairien si on n'est pas moralisant..."

• Aujourd'hui on veut imposer aux étudiants le silence sur leurs droits, sur leurs aspirations, on veut en faire des esclaves de la pensée comptable...
A-t-on vraiment évolué ? Certainement pas Charest qui, en le regardant bien, ressemble à nos curés d'antan.

• Pierre Bellefeuille – Inscrit, 29 mars 2012 11 h 08

Discours idéologique, quand tu nous tiens!

Dans un contexte plus large, le journalisme d'enquête Éric Laurent nous renseigne très bien sur la montée du néoconservatisme aux États-Unis depuis les années 1970, une montée accompagnée d'une droite religieuse orthodoxe très riche, influençant précisément les politiques, dans un discours discréditant de manière soutenue les programmes sociaux en santé et en éducation. Leur discours sabotant les programmes sociaux est à ce point coordonné dans les médias depuis plus de 30 ans, que par effet de martelage, il finit par malheureusement influencer positivement l'opinion publique croyant en une vérité établie. Le jugement critique laisse la place à la cupidité.

Ici au Québec, les Charest, Legault et Lucides du même acabit s'inscrivent en tout ou en partie dans ce courant néoconservateur, d'autres appellent ça ici le néolibéralisme sauvage. La crise 2008 leur sert très bien de tremplin pour pousser un cran plus loin l'idéologie perverse! Nous savons que Harper au Canada est une émule de Bush, mais il me faudrait retrouver la source qu'a déjà mentionnée une personnalité publique au Québec où on affirmait avoir vu un portrait de George Bush dans le bureau de Jean Charest. Ouf! N'en jetez plus! Après tout, Charest dort chez les Desmarais s'affichant ouvertement conservateurs, et Desmarais invite à son domaine de Sagard les Clinton et Bush de ce monde! Tirez vos conclusions! Pour en savoir davantage, je ne peux recommander mieux que les livres écrits par Éric Laurent sur les Bush, ainsi que sur la face cachée des banques. Monsieur Laurent écrit de manière structurée, limpide et sans détour, chaque page de ses livres nous tient informés.

Un cadre plus large nous fait pleinement prendre conscience que les demandes des étudiants sont loin d'être injustifiées et que les pressions qu'ils subissent viennent de loin.

• Ques81 – Abonné, 29 mars 2012 13 h 29
Il y a quelques fois également que je cite Éric Laurent et d'autres en ces pages...

Avez vous remarqué comme il est "surprenant" de n'entendre jamais parlé de cela, qui est en fait la source de bien des maux dans nos sociétés actuelles...et tant d'autres choses dont on ne parle jamais...

• Pierre Bellefeuille – Inscrit, 29 mars 2012 13 h 12

Correction!

Première phrase, on doit lire journaliste et non journalisme! Ah! Ces fautes quand elles nous tiennent!

• François Beaulé – Abonné, 29 mars 2012 16 h 24

Paternalisme contre démocratie

Il y aura une élection d'ici un an au Québec. Le gouvernement devrait annoncer que seule la première hausse de 325\$ est imposée, le reste dépendant du résultat de l'élection.

Les partis politiques ont fait savoir leurs couleurs. Ils les répèteront pendant la campagne électorale et les électeurs en disposeront.

L'attitude du Premier ministre et de la ministre de l'Éducation est manifeste d'un manque de respect de la position des étudiants exprimée massivement. Le gouvernement traite les étudiants comme s'ils étaient des enfants.

• Patrice Beurivage – Inscrit, 29 mars 2012 17 h 36

Qu'est-ce que l'accessibilité?

Quand un élève est bon à l'école, qu'il a les capacités et le goût de poursuivre ses études à l'université, la question financière ne devrait pas être un obstacle. Ces jeunes sont déjà assez sollicités par l'attrait d'une année sabbatique dans le but de faire un peu d'argent, il est déjà difficile pour eux de comprendre en quoi l'ardeur à la tâche est payante. Ne les décourageons pas!

Ne taxons pas les étudiants de manque d'ouverture s'ils refusent une "bonification des

LE DEVOIR: Lettres - Blanche symphonie (poème), par Rodrigue Turgeon, étudiant pour l'avancement - Le 27 mars 2012 - Jeudi 29 mars 2012

C'est tandis que résonnent hautes les clameurs,
Portées par le peuple, attisées par la passion,
Qu'un peuple sait reconnaître les chefs de cœur;
Ou qu'il prendra leur relève après leur pâmoison.

Cette nation restera à jamais la nôtre:
Théâtre de nos vies, planches opiniâtres
Et pas question d'y jouer les figurants
Au fond d'un sombre, austère antre platonicien.

C'est d'attaquer notre dignité, cher Ministre,
Que de vous contenter de nous reléguer
Au second rang, telles de futiles banalités.
Bien humblement, votre attitude m'attriste.

Bien fâcheuse que cette attitude

De vous complaire dans l'intransigeance.
Quels prix ont vos décisions, sans diligence,
Sans approbation? Que vaines décrépitudes.

Dans l'ère évoluée des communications
Les dialogues se doivent de l'emporter
Sur les blocus moraux exempts de raison;
Comblons dès maintenant, sans tarder, le fossé.

C'est au plus fort de la tempête que l'on voit
Si les valeurs nationales ne croulent pas sous le poids
Des embûches capitales de l'économie,
Si l'honneur du capitaine s'accroche à la vie.

Notre terre est forte, nos citoyens sont dièses,

Et de nos valeurs, menons-en l'exégèse!
Afin de ne sombrer, enterrés dans le sol,
Sous les airs d'une symphonie en do bémol.

Vos réactions

- Solange Bolduc - Abonné, 29 mars 2012 10 h 21
Oh, lala! Quel beau texte. Merci beaucoup!
Cela fait énormément de bien vous lire. Bravo!
Un de mes meilleurs professeurs m'avait dit un jour: "On ne répond pas à un poème."
En effet, on peut l'apprécier dans plusieurs de ses dimensions, s'en réjouir!

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTREAL: Le courrier: Solidarité, par Normand Breault - Publié le: mercredi 28 mars 2012, 21H52 | Mise à jour: mercredi 28 mars 2012, 21H54

Je suis solidaire de la cause des étudiants qui veulent faire partager la « juste part » des dépenses universitaires par toutes les parties en cause, y compris les grandes entreprises et les très grands revenus qui paient peu ou pas d'impôts et ne font donc pas leur « juste part ». Je ne peux cependant pas souscrire à une déclaration quand je vois que, dans une même phrase, on fait côtoyer des blocages de ponts et d'autoroutes avec d'autres actions perturbantes,

mais qui peuvent se faire sans porter préjudice à une trop grande partie de la population. « De nouveaux blocages de ponts, de ports, d'autoroutes et d'édifices gouvernementaux, en plus de la perturbation continue des cégeps et des universités, forceront la main du gouvernement Charest. »

Je ne veux pas non plus m'associer à ce groupe de gens masqués (COBP) dont les actions sont souvent autant ou plus brutales que celles des

policiers qu'ils dénoncent. Je souhaite sincèrement que votre lutte triomphe de l'attitude indéfendable du gouvernement Charest. Je crains cependant que certaines actions annoncées ne vous privent de l'appui de la population, sans lequel vous risquez de ne pas atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés : le gel des frais de scolarité ou, tout au moins, l'ouverture d'un dialogue permettant de revoir l'ensemble de la question du financement des universités.

LAVANTAGE.QC.CA: (Libre opinion) - Je suis « carrément » dans le rouge, par Marie-Laine Roy - Publié le mercredi, 28 mars 2012 13:14 - par Libre opinion -



Je suis étudiante au baccalauréat en chimie de l'environnement et des bioressources, un tout nouveau programme de formation, à l'UQAR (Université du Québec à Rimouski) et je suis contre la hausse des frais de scolarité.

Je terminerai ma formation en décembre 2012 et que je ne ressentirais pas vraiment les effets de la hausse annoncée par le gouvernement. Cette hausse ne concerne pas uniquement le premier cycle universitaire. Ceux des cycles supérieurs subiront également les effets de la hausse. Je songe à poursuivre aux cycles supérieurs, donc je pourrais la ressentir.

J'ai fait partie des étudiants collégiaux qui étaient en grève générale en 2005 par rapport à la question de l'aide financière. Je fais maintenant partie de ces étudiants universitaires en grève. Pourquoi je crois que les droits de scolarité ne devraient pas autant augmenter? Et bien, voici mes raisons :

1. J'ai une première formation, complétée, en enseignement secondaire et la poursuite de mes études en chimie a fait en sorte que je ne suis plus accessible à l'aide financière aux études pour le premier cycle universitaire.
2. Je dois travailler à temps partiel à l'extérieur de l'école afin de subvenir à mes besoins. De plus, j'ai dû prendre une marge de crédit étudiante. Pour utiliser au minimum cette marge de crédit, j'occupais un second emploi, au sein de l'Université, durant la session d'automne 2011.
3. Nous sommes trois enfants à la maison, dont deux à l'Université et le troisième au Cégep. Nos parents ne peuvent nous aider autant que ce que le gouvernement calcule dans le programme d'aide financière. Je ne

suis plus reconnue comme étant à la charge de mes parents, mais ils ne peuvent pas autant m'aider que ce que les gens pensent.

4. Je ne crois pas que j'aurai poursuivi en chimie, un domaine qui me passionne, si les droits avaient été aussi élevés. Je n'ai pas quitté l'enseignement puisque je n'aimais pas ça. Je veux plutôt enseigner au collégial.

5. La hausse annoncée pourrait mettre un frein à mes projets dans le deuxième cycle.

6. Je sortirais de mes études endettées. Je devrais de l'argent au gouvernement par le programme d'aide financière et j'en devrais également aux institutions financières. De plus, je devrais payer des intérêts. À la fin, mes études vont m'avoir coûtée plus cher.

7. Je ne veux pas que certains jeunes avec les capacités pour les études ne puissent aller étudier puisqu'ils n'auront pas les moyens financiers pour le faire. C'est le cas de nombreux jeunes présentement.

8. De plus, cette hausse pourrait affecter le nouveau programme de chimie de l'environnement. La majorité des étudiants proviennent de l'extérieur de Rimouski et des grands centres. Cette formation les séduites. En venant étudier en région, ils doivent payer pour leur formation ainsi que pour leur logement. Ces jeunes pourraient y repenser à deux fois avant de venir. Finalement, ils pourraient décider de rester chez leurs parents pour diminuer leurs dépenses.

9. Les étudiants provenant des régions, je viens de Matane, doivent s'éloigner de chez eux pour faire des études. Alors, ils ne peuvent pas habiter chez leurs parents et leurs frais de subsistance augmentent.

10. L'été passé, j'étais en stage pour ma formation. En plus de travailler près de 40 heures par semaine à mon stage, je devais également avoir un autre emploi à temps partiel. Durant trois mois, je faisais près de 50 heures par semaine. Je n'avais qu'une journée de congé. J'avais une vie sociale, mais elle n'était pas aussi vaste que ce que l'on pourrait croire. Au mois d'août, j'avais fini mon stage, mais je continuais à travailler à temps partiel.

Je ne sors pratiquement pas dans les bars. Je ne vais pas souvent dans les restaurants. Je vais très rarement au cinéma. Je dois aller voir des films une fois tous les six mois. Je ne voyage pas dans le Sud, ne voyage pas vraiment. Je vois mes amis majoritairement lorsque je suis à l'Université le jour. Sinon, je parle à mes amis via Facebook, msn ou tous autres réseaux sociaux.

Il est vrai que j'ai une automobile. Il est vrai que j'ai un appartement et que je n'habite plus chez mes parents. Il est vrai que j'ai un iPhone. Il est vrai que j'ai un ordinateur. Il est vrai que j'ai Internet à la maison.

Mon automobile me sert à faire des allers-retours toutes les fins de semaine puisque je travaille à Matane et j'étudie à Rimouski la semaine. Puisque je n'étudie pas dans la même ville que mes parents habitent, je

dois avoir un appartement. De plus, j'ai 25 ans et je ne voudrais pas encore habiter chez eux et je veux ma liberté. Mon iPhone est essentiel dans ma vie, il me sert de téléphone résidentiel, d'agenda, je reçois mes courriels importants concernant mon emploi ou mes études, il m'est également utile lorsque je fais de la route afin d'être en sécurité et bien plus encore. Mon ordinateur est essentiel pour faire mes travaux scolaires ou

ceux se rattachant à mon emploi. Internet est devenu essentiel dans notre vie d'étudiant, il nous permet de trouver les informations relatives à nos travaux ainsi qu'à recevoir nos notes de cours.

J'ai 25 ans, je suis étudiante, j'ai un iPhone et une automobile, mais je suis contre la hausse et je suis carrément dans le rouge!!!!

LE SOLEIL: Point de vue: La gratuité? Et pourquoi pas, par Antoine Baby, sociologue, Professeur émérite, Université Laval - Publié le mercredi 28 mars 2012 à 05h00



Photothèque La Presse

Une formation universitaire, c'est un investissement d'abord et avant tout pour les employeurs, un investissement qu'ils devraient faire sur la tête de leurs futurs employés, soutient le professeur Baby. L'auteur continue : pourquoi pensez-vous que les entreprises les plus prospères emploient des diplômés d'université?

Lettre à mes amis de la classe,

D'une certaine façon, je ne suis pas fâché de voir que le gouvernement Charest-Beauchamp s'entête à ne pas entendre vos revendications. Je crois même que cela peut servir la cause étudiante dans le sens suivant. Pourquoi ne profiteriez-vous pas de sa mauvaise foi pour vous radicaliser encore davantage et élargir la plate-forme de vos revendications jusqu'à la gratuité scolaire complète. Cela accroîtrait d'autant votre marge de manoeuvre s'il s'avérait, un jour, qu'il soit possible de négocier. Car, contrairement à ce que prétendent les économistes inféodés, la gratuité de l'enseignement supérieur se défend très bien, même dans le contexte nord-américain et, en particulier, au Québec.

Pour en débattre quelque peu, j'aimerais revenir sur l'élément le plus fallacieux de l'argumentaire bidon de la ministre Beauchamp. Sa cassette d'office vous répète pour vous en casser les oreilles qu'aller à l'université, c'est faire un placement personnel que vous faites, mieux encore, un investissement. Mais vous n'êtes pas dupes; vous avez eu tôt fait de briser ce miroir aux alouettes. Pour chacune, chacun d'entre vous, faire des études universitaires, c'est d'abord et avant tout se construire un

gagne pain qui vous permettra d'asseoir aussi solidement que possible un régime et un mode de vie. Faudrait-il vous blâmer, voire vous pénaliser, de vouloir gagner votre vie dans les meilleures conditions possible, au meilleur de vos capacités ?

Si étudier à l'université peut-être considéré comme un investissement, ce n'est donc pas du tout dans le sens où l'entend la ministre qui n'y comprend rien, ou feint de n'y rien comprendre. Une formation universitaire, c'est un investissement d'abord et avant tout pour les employeurs, un investissement qu'ils devraient faire sur la tête de leurs futurs employés. Pourquoi pensez-vous que les entreprises les plus prospères emploient des diplômés d'université? Toutes choses étant égales par ailleurs, plus les employés sont instruits et formés, plus ils contribuent à la compétitivité de l'entreprise et, par voie de conséquence, à ses profits. Mais une formation universitaire, c'est un investissement aussi pour la société en général, un investissement qu'elle fait sur la tête de chacun, de chacune. Plus on est instruit, meilleur est le salaire. Meilleur est le salaire, plus le salarié garnira les coffres de l'État en impôts et en taxes de toutes sortes. L'État a donc tout avantage à pousser la scolarisation. Et meilleur est le salaire, plus grande sera la consommation, gage de prospérité des entreprises.

Le plan du gouvernement Charest, c'est de soutirer aux étudiants 332 M\$ des 850 M\$ que lui coûtent les universités (IRIS, mars 2012). Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour avancer qu'on pourrait facilement aller chercher ces sommes ailleurs que dans le gousset des étudiants, notamment dans les trois sources suivantes:

- 1) éradiquer la collusion, la corruption, les contributions politiques illégales, les coupages et graissages de toutes sortes dans l'attribution des contrats;
- 2) par le truchement d'une concertation entre les états pour éviter le «shopping fiscal», taxer «ces riches qui ne paient pas d'impôts» (B. Alepin);
- 3) puisque la formation universitaire est un «investissement», selon la ministre, faire «investir» les entreprises dans la formation universitaire de leurs futurs employés en taxant les profits de celles qui emploient des diplômés d'université.

Jeudi dernier, vous avez prouvé au monde que vous étiez de l'espèce des citoyens et citoyennes difficiles à gouverner dans le sens le plus fort du terme. L'espoir m'est revenu d'une jeunesse qui ne se laisse pas tondre. Ce n'est qu'un début. Continuons...

Jusqu'à la gratuité totale,

LE QUOTIDIEN: Défendre ses principes, par Jacques Gagnon, président, Syndicat des enseignants, Cégep de Saint-Félicien - Publié le mardi 27 mars 2012 à 09h00

Il faut lever notre chapeau devant les étudiantes et les étudiants du Cégep de Saint-Félicien qui, depuis trois semaines, sont en grève afin de manifester contre la hausse des droits de scolarité préconisée par le gouvernement Charest. Leur courage et leur détermination sont à la hauteur des principes qu'ils défendent, et ce, au risque de mettre leur session académique en péril. C'est là, par extension, tout le sens du concept de grève : arrêt volontaire et collectif d'une activité, par revendication ou protestation.

Pour eux, l'éducation doit rester un droit et non un produit qu'on achète. Elle doit être accessible à tous, peu importe le revenu familial. N'en déplaise aux bonzes du néolibéralisme qui voudraient imputer la majeure partie des frais des études supérieures aux individus, il n'en reste pas moins que l'éducation est un enrichissement

collectif et que l'on ne devrait pas perdre de vue cet idéal.

Il faut également lever notre chapeau devant l'Association étudiante du cégep qui, depuis le début du conflit, a su organiser de façon remarquable les réunions de l'assemblée générale dans le plus grand respect de tous les intervenants et de la démocratie. Elle a su mobiliser les forces vives de ses membres et susciter une participation sans précédent. Cette association a eu le courage de recommander une orientation à ses membres et surtout d'organiser des débats autour de la question. De plus, elle a su négocier un protocole d'entente avec la direction du cégep en respectant toutes les règles. Il faut mentionner l'ouverture d'esprit de la direction du collège à cet égard.

De leur côté, les enseignantes et les enseignants du Cégep de Saint-Félicien appuient naturellement la cause étudiante. Des résolutions ont été adoptées en ce sens par l'assemblée générale du syndicat et les enseignants sont invités à soutenir les étudiants sur les lignes de piquetage. Bon nombre d'entre eux ont d'ailleurs déjà manifesté pour les mêmes raisons lorsqu'ils étaient eux-mêmes étudiants. Même si pour eux, cela nécessite une réorganisation du travail, véritable casse-tête, ils le font de bon gré. Tout comme pour les étudiants, l'avenir de notre système d'éducation est au coeur de préoccupations des enseignants. Quoiqu'il arrive, les étudiants du Cégep de Saint-Félicien pourront se tenir la tête haute, fiers d'avoir accompli ce qu'ils avaient à faire. C'est tout à leur honneur.

LE DEVOIR: Idées: Contre la hausse - À qui profite la hausse? Aux institutions financières, par Estelle Grandbois et Mathieu St-Onge, doctorants en sociologie à l'Université du Québec à Montréal et Maxime Lefrançois, doctorant en sociologie à l'Université Laval - Mardi 27 mars 2012

Le débat sur la hausse des droits de scolarité a jusqu'ici surtout porté sur la répartition des responsabilités face au financement des études universitaires. Tandis que les contributions des différents acteurs ont été discutées, un joueur pourtant central dans notre modèle de financement édu-

catif a été laissé dans l'ombre. Il s'agit des institutions financières privées, à notre avis un des seuls bénéficiaires directs de la hausse des droits de scolarité.

En effet, celle-ci devrait se traduire pour ces institutions par une augmentation des profits réalisés par l'entremise des intérêts perçus sur les prêts étudiants. Cette augmentation sera corollaire de celle de l'endettement qui est à prévoir parmi la population étudiante, car avant de se réaliser comme un investissement, tel qu'on tente présentement de nous les faire concevoir, les études universitaires nécessitent d'abord pour plusieurs un endettement non négligeable.

Au Québec, ce rapport d'endettement est principalement articulé et garanti par le Programme d'aide financière aux études (AFE). Contrairement au programme fédéral de prêts directs, le programme québécois exige que les étudiants admissibles contractent des prêts auprès d'institutions financières privées. Durant leurs études, les intérêts mensuels à verser sur ces prêts sont assumés par le gouvernement. Les données du ministère de l'Éducation indiquent que de 1989 à 2008, 1,4 milliard de dollars ont ainsi été versés en intérêts seulement aux institutions financières par le gouvernement du Québec.

Pour l'année 2007-2008, année où fut amorcée une augmentation des droits de scolarité échelonnée sur cinq ans, les intérêts ainsi versés par le gouvernement se sont chiffrés à près de 79,6 millions, comparativement à 74,2 millions pour l'année 2006-2007. Pour l'année 2016-2017, soit au terme de la plus récente hausse décrétée par le gouvernement libéral, l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) estime qu'entre 3,4 et 5,6 millions en intérêts supplémentaires seront à verser aux institutions financières.

Plans de remboursement

Précisons que les émetteurs des prêts étudiants ne perçoivent pas uniquement des intérêts provenant du gouvernement. À la suite d'une courte période d'exemption suivant la fin des études, les débiteurs, qu'on espère maintenant salariés, ont à négocier avec leurs créanciers des plans de remboursement. Ils prennent alors aussi à leurs charges le versement des intérêts sur les prêts, et ce, à un taux plus élevé que celui dont a bénéficié le gouvernement. L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) a calculé que, dans le cadre du remboursement des seuls prêts accordés durant l'année 2006-2007, soit l'année précédant la dernière vague de hausse, c'est 32 millions en intérêts qui auront été versés aux institutions financières par les étudiants.

Soulignons que les institutions financières qui perçoivent ces intérêts ne prennent aucun risque en émettant des prêts étudiants, puisque ceux-ci sont entièrement garantis par le gouvernement — y compris pour la période suivant les études — en plus d'être exclus de la libération de dettes en cas de faillite du débiteur. Quoi qu'en disent les institutions financières, ces dispositions font des prêts étudiants un placement non seulement très lucratif au regard du niveau de risque qu'il implique, mais également très stable et prévisible, ce qui devient particulièrement intéressant en cette période de volatilité boursière. D'ailleurs, dans les pays dont s'inspire présentement le gouvernement libéral et qui ont déjà adopté des régimes de financement à contribution étudiante élevée, les prêts étudiants font l'objet d'importants marchés de titrisation.

Programme national et emprunts personnels

Vos réactions

- Chantal_Mino – Abonné, 27 mars 2012 05 h 56
Bravo et merci d'avoir amené cet éclairage! Quand je lis un texte tel que le vôtre, quand je vois le courage, la persévérance et les belles valeurs de nos étudiants, je suis tellement fière d'être québécoise à leurs côtés ... à vos côtés.
- Face aux repréailles, à l'intimidation et à la propagande du gouvernement québécois qui utilise notre \$\$\$\$\$\$ qu'il possède à cette fin, j'ai confiance que vous tiendrez et que vous saurez plier comme des roseaux au gré de la tempête qui s'en vient. La population est avec vous ! Qu'importe ce que les médias de désinformation propageront, ne les écoutez plus et lisez Le Devoir, dernier bastion de l'information et de notre démocratie. Un printemps québécois saura avoir raison de tous ces gens sans valeurs qui détruisent notre Québec et qui nous enlèvent notre fierté.
- Antoine Doyon – Inscrit, 27 mars 2012 11 h 11
MÉrci de cette encouragement. Personnellement je crois que les sondage léger ne veulent rien dire et que nous devrions effectivement tous nos abonner au devoir :)
- Citoyen cynique – Inscrit, 27 mars 2012 07 h 24

En s'entêtant à vouloir rattraper les autres provinces canadiennes en ce qui a trait aux coûts des études universitaires, le gouvernement libéral risque de faire exploser l'endettement des étudiants québécois, accentuant de facto leur dépendance envers les institutions financières privées. Au Québec, en 2009, les étudiants en dernière année de baccalauréat avaient contracté en moyenne une dette de 15 102 \$, comparativement à 25 778 \$ en Ontario et à 26 680 \$ pour la moyenne canadienne. Un écart qui s'explique principalement, selon le ministère de l'Éducation lui-même, par le fait que les droits de scolarité sont moins élevés au Québec qu'ailleurs au Canada.

Ces chiffres ne considèrent que les prêts octroyés par l'entremise du programme national de prêts et bourses, auxquels s'ajoutent toutefois les emprunts effectués directement auprès des institutions financières, qui ne manquent pas d'imagination pour offrir aux étudiants des produits et services « adaptés à leurs besoins » (marges et cartes de crédit étudiantes, prêts à taux préférentiel le temps des études).

Prochaine crise: l'endettement

De plus, avec la hausse, il est à prévoir que nous assisterons non seulement à une croissance du niveau d'endettement, mais également à une augmentation du nombre d'étudiants endettés. Aux États-Unis, champions parmi les pays de l'OCDE au chapitre du coût des études universitaires, s'il y a effectivement une augmentation de la fréquentation des collèges et universités, celle-ci se traduit par une importante hausse de l'endettement des individus et des familles. Selon le Consumer Financial Protection Bureau, la dette étudiante américaine atteint actuellement mille milliards, un montant plus élevé que les dettes par cartes de crédit.

Certains y entrevoient la prochaine crise de l'endettement, qui, après la bulle hypothécaire, pourrait entraîner de plus en plus d'individus vers la faillite et menacer la reprise économique. Au Québec, nous n'en sommes pas encore là, mais l'augmentation des droits de scolarité, qui se traduira par un accroissement de l'endettement, accentuera encore une fois la pression sur les plus pauvres et sur la classe moyenne, pendant que les financiers, eux, continueront de s'enrichir.

La hausse des droits de scolarité aura ainsi comme conséquence majeure d'accroître le détour financier au sein de notre modèle de financement de l'université. Par ce détour, que nous empruntons individuellement et collectivement, une portion d'intérêts toujours croissante sera prélevée par des institutions privées. Aux processus de privatisation et de marchandisation déjà mis de l'avant par le gouvernement libéral, s'ajoutera ainsi une forme de financiarisation de l'éducation qui risque fort de s'étendre aux autres services publics.

L'accessibilité aux études ne devrait en aucun cas dépendre de la capacité à s'endetter, elle devrait être défendue comme un droit inaliénable, et son financement devrait être pris en charge collectivement à travers un système de transferts et d'impôts réellement progressifs. C'est ce modèle de solidarité intergénérationnelle que défend le mouvement étudiant, qui, loin d'individualiser le problème de l'accès aux études, est porteur d'un projet de société où les personnes et le bien commun ont préséance sur le profit des banques et des caisses.

À quoi servent les banques?

Pour simplifier. Si le but visé est d'alléger les dépenses du ministère de l'éducation, pourquoi le gouvernement ne prête-t-il pas lui-même l'argent aux étudiants? Il pourra se faire rembourser avec intérêts. L'éducation deviendrait rentable pour tous, sauf les banques.

Jaber Lutfi

• Emile Essent – Inscrit, 27 mars 2012 10 h 11
Bravo, vous venez de ré-inventer l'impôt ! celljack – Inscrit, 27 mars 2012 11 h 14
Il faut distinguer un régime d'impôt applicable à tout le monde versus un régime de prêts gouvernementaux.

• Actuellement, le régime de prêts étudiant du gouvernement du Québec plafonne assez vite et beaucoup d'étudiants sont contraints de faire un emprunt dans une banque pour combler le manque.

• Il serait avantageux que le régime de prêts étudiant du gouvernement du Québec soit bonifié pour éviter aux étudiants d'avoir à emprunter aux banques privées. Ainsi, les intérêts sur les emprunts retourneront aux Québécois plutôt que de partir dans le système financier mondial et de se retrouver dans des comptes à numéros en Suisse.

• Michele – Inscrit, 27 mars 2012 08 h 15
Le cellulaire et le permis de conduite chez les 18-24 ans

Pourquoi ne pas surtaxer le cellulaire et le permis de conduire chez les 18 à 24 ans?

En plus de sauver plusieurs vie, cette taxe pourrait servir à financer les universités.

• J Mill – Inscrit, 27 mars 2012 09 h 31

Vraiment? Un texte éclairant et articulé vous informe sur les coûts et les risques de la dépendance envers les institutions financières privées que favorise notre système de financement de l'éducation supérieure et à laquelle la hausse des frais participe directement, et vous ne trouvez à répondre qu'en parlant de cellulaires et de permis de conduire? C'est désolant.

• Emile Essent – Inscrit, 27 mars 2012 10 h 09
Discriminer sur la base de l'âge ? Non, mauvaise idée.

• B Landry – Inscrit, 27 mars 2012 08 h 53

@Michele

Les cellulaires et le permis de conduire servent pour un, soit de téléphone principal ou pour l'autre de moyens de demeurer chez les parents pendant les études car ça coûte moins cher ainsi de loyer et de participation financière parentale. Faudrait en revenir de cette stigmatisation en caricaturant autour de ces deux objets.... Tant qu'à faire est-ce qu'on veut que les étudiants étudiants à la lampe à l'huile ou si on veut une éducation moderne.



- Je voudrais aussi appuyer les arguments des auteurs, qu'il faut calculer en plus des 1,4 milliards de \$ payé par le gouvernement pendant le temps des études, les intérêts que payent aux institutions financières les étudiants lorsqu'ils commencent à travailler... Est-ce que les banques font leur juste part avec tous ces profits ?
- Sylvain R. LEVESQUE – Inscrit, 27 mars 2012 10 h 39
La fabrique de l'étudiant endetté
Le sociologue et philosophe Maurizio Lazzarato décrit dans son essai « La fabrique de l'homme endetté », comment le monde financier, aidé par l'État - ce que l'auteur appelle le « bloc de pouvoir » - mise sur l'endettement de tous, gouvernements compris, et instaure de la sorte un mécanisme de contrôle social. La dette serait plus influente, plus persuasive, que la plupart des formes de répression : rappelons-nous l'autoritarisme démontré par le FMI et l'Union européenne pour mettre à genoux le peuple grec...
Au Québec, comme le gouvernement actuel est inféodé aux riches et puissants, on comprend mieux pourquoi il s'obstine à ne pas écouter le mouvement des étudiants. Monsieur Charest, ses maîtres et ses laquais (dont le ministre Beauchamp), recherchent avant tout des étudiants endettés, des citoyens qui seront producteurs, consommateurs et... débiteurs.
 - Citoyen cynique – Inscrit, 27 mars 2012 20 h 49
C'est de l'esclavage pur et simple.
 - Roland Berger – Abonné, 27 mars 2012 12 h 37
Juste au moment où des économistes s'inquiètent du seuil d'endettement des familles canadiennes, le gouvernement impose aux étudiants et étudiantes de la classe moyenne de s'endetter pour étudier. Comme quoi la cohérence et la politique font rarement bon ménage.
Roland Berger
 - Marc O. Rainville – Inscrit, 27 mars 2012 14 h 07
Gros sous
"D'ailleurs, dans les pays dont s'inspire présentement le gouvernement libéral (...) les prêts étudiants font l'objet d'importants marchés de titrisation."
Principalement l'Angleterre et les États-Unis et maintenant chez nous. Qui au Québec, quelles institutions et quels financiers spéculent sur le dos des étudiants ? Cette hausse est une décision du Marché.
 - Laurence Piette – Inscrit, 27 mars 2012 17 h 34
Merci
Je remercie le devoir d'avoir publié cet article, et les auteurs de l'avoir écrit! Depuis longtemps je tente de faire réfléchir les gens sur cet enjeu, je suis vraiment contente d'avoir de vrais arguments solides! Continuons le combat!
 - Q1234 – Inscrit, 27 mars 2012 17 h 38
Enfin, le chat du gouvernement sort de son sac!
- Voilà bien la vision du gouvernement: Enrichir les riches, faire payer les pauvres et après on dira que la lutte des classes s'est dépassée?
Dire que les gens du gouvernement ont eu droit aux études gratuites et font voir comme des enfants gâtés les étudiants qui réclament la même chance. En bon Québécois, pourquoi ce qui était bon pour pitou n'est pas bon pour minou?
Nelson – Inscrit, 27 mars 2012 18 h 07
Les étudiants américains doivent mille milliards aux banques.
Mais oui, si la santé et l'éducation deviennent de plus en plus des affaires plutôt que des responsabilités de la société...les banquiers à salaires millionnaires se frottent les mains...et salivent.
Peut être il faudra faire plus d'attention à la prochaine élection.
- Abonné, 28 mars 2012 08 h 23
Un simple merci
En effet, un simple merci pour ce texte qui jette la lumière sur un pan du problème que nous éludons trop facilement.
JinYe – Inscrit, 28 mars 2012 08 h 40
Et les mines!
L'argent de l'éducation et de la santé passe dans les forages miniers. C'est dégueulasse. Allez voir "Trou Story", le dernier film du très pertinent Richard Desjardins.
La hausse ne doit pas passer, le Plan Nord non plus. Comment peut-on être d'accord de se faire mentir et flouer à ce point?!

LE DEVOIR: Lettres - Des idées pour le ministre, par Paul Eid, professeur, UQAM - Le 21 mars 2012 - Mardi 27 mars 2012

- Monsieur Raymond Bachand,
Je veux exprimer mon profond mécontentement à l'égard de l'introduction récente de la taxe-santé et de l'augmentation draconienne des droits de scolarité et des tarifs d'électricité prévue par votre gouvernement. Le financement du modèle social-démocrate québécois a historiquement reposé sur l'impôt progressif, qui est la formule la plus équitable puisqu'elle consiste à prélever sur le revenu des sommes proportionnelles à la capacité de payer de chacun. L'approche de l'utilisateur-payeur de votre gouvernement d'obédience néolibérale ne bénéficie qu'aux plus nantis, au détriment des couches les plus défavorisées de la population.
Il vous faut plus d'argent pour renflouer les coffres de l'État? Voici déjà une liste non exhaustive de quatre suggestions plus équitables, Monsieur Bachand:
- Cessez le financement des écoles privées à hauteur de 60 %!
 - Augmentez le nombre de paliers d'imposition pour le faire passer de 3 à 10.
 - Taxez davantage les entreprises afin de rattraper la moyenne canadienne puisque le Québec est la province où les entreprises sont parmi les moins imposées au pays! Voilà une moyenne qu'il serait plus pertinent de rattraper au lieu de la moyenne canadienne des droits de scolarité!
 - Puisez dans les revenus anticipés que nous procurera l'exploitation (responsable et équitable?) des ressources minières et naturelles du nord du Québec.
- Vos réactions**
- Chantal_Mino – Abonné, 27 mars 2012 05 h 44
Bravo M. Eid pour vos suggestions. Je rajouterai ...
Amendez les lois pour sanctionner les gestionnaires et fonctionnaires qui ne respectent pas nos lois et règlements au lieu de sanctionner la population en coupant dans leur budget qui nous privera de services et fera payer davantage les contribuables à la place du mauvais gestionnaire au bout du compte. La façon de faire de la ministre Line Beauchamp et de son gouvernement est identique à celle des étudiants qui ont tout simplement calqué le gouvernement lorsqu'ils ont bloqué le pont Champlain, ce sont les contribuables qui sont pénalisés et non les responsables des décisions inacceptables et injustes.
Pourquoi certains médias comme Quebecor et Radio-Canada critiquent à outrance les étudiants qui ont bloqué le pont Champlain, mais ne critiquent pas ou critiquent du bout des lèvres le gouvernement qui ne cessent de pénaliser les citoyens pour la mauvaise gestion de nos institutions publiques par leurs tits amis qu'ils ont bien placés et qu'ils protègent?
 - Marc-Antoine Daneau – Abonné, 27 mars 2012 06 h 19
Gaz et pétrole
Taxer comme il faut les pétrolières et les gazières, ça pourrait aider aussi.
 - François Dugal – Abonné, 27 mars 2012 08 h 15
Le payeur
C'est normal de payer pour avoir un service. Mais là, en plus de l'impôt sur le revenu, je paie la surtaxe-santé de 200\$. Et tout ça pour ne pas avoir de médecin de famille. Suis-je malade? Je n'en ai pas la moindre idée.
 - Jean Bourgeois – Inscrit, 27 mars 2012 08 h 47
M. Eid prêche pour sa paroisse
Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas dans votre propos. Vous proposez au ministre plus de paliers d'imposition. Votre salaire doit bien se situer dans les 70000\$.
 - Pour remplacer la taxe santé et la hausse des frais de scolarité. les nouveaux paliers devront être supérieurs à ± 48% du maximum actuel. Même si vos nouveaux paliers sont situés entre le minimum et maximum actuel, je crois que vous serez de toutes manières davantage imposé. Peut-être beaucoup plus que les 200\$ de la taxe santé et des 325\$ de la hausse des frais de scolarité. Bien entendu, je comprends que vous prêchiez pour votre paroisse en commettant une grosse erreur de calcul.
 - Christian Feuillet – Abonné, 27 mars 2012 12 h 34
item manquant
5. Taxez les profits faramineux des banques.
 - Nelson – Inscrit, 27 mars 2012 18 h 15
Pout ça il faut voter pour les progressistes.
Parce que la droite prédatrice ne veut rien savoir.
Nous sommes en lutte des classes depuis toujours, et si nous votons pour nos bourreaux à la place de nos alliés...on l'aura voulu, quelque part, non ?
Tros fois Harper et Charet réelus...qu'est que voulez que je vous disse. !
 - Gorlo – Inscrit, 29 mars 2012 07 h 10
Autre idée
Autre idée que personne ne veut envisager.
Abolir la déductibilité des soi-disant dons de charité.
Quand on veut faire la charité,on la fait,sans obliger l'ensemble de la société à participer à notre don.
Ces dons,très souvent frauduleux(donne moi \$100 et je te donne un recu de \$500) alimentent toutes les castes religieuses qui seraient dès lors beaucoup moins envahissantes.

LE DEVOIR: Lettres - La porte ouverte, par Michel Lebel - Entrelacs, le 22 mars 2012 – Mardi 27 mars 2012

J'ai toujours eu une réserve quant à la stratégie gouvernementale dans ce conflit avec les étudiants. La porte d'un premier ministre ou d'un(e) ministre doit toujours demeurer ouverte, accessible à ceux qui y frappent. Les ponts (sans référence à l'épisode du pont Champlain...) doivent demeurer ouverts. Le dialogue doit être possible. Le gouvernement doit rester à l'écoute, ce qui ne veut pas dire cependant qu'il va nécessairement accepter les propositions du demandeur ou qu'il va négocier avec celui-ci ou retarder constamment une décision. Mais la porte reste toujours ouverte. C'était, je crois, la méthode de Robert Bourassa. Elle semble lui avoir réussi.

Michel Lebel - Entrelacs, le 22 mars 2012
Vos réactions
• Jean Tremble – Inscrit, 27 mars 2012 07 h 02
Voeux pieux
Vos appels aux dialogues et à la conciliation m'ont quasiment ému.
-Un ancien étudiant de la polyvalente Gérard-Fillion
• Airdutemps – Inscrite, 27 mars 2012 10 h 10
La porte fermée
Le PM Charest pratique la méthode de la porte fermée. Il ne voulait même pas de commission sur la mafia et la crime organisé.

Qui le conseille ? Ou s'agit-il d'une manière personnelle de voir les choses et de faire de la politique.
• Christian Feuillette – Abonné, 27 mars 2012 12 h 31
Objectif Canada
Lui, qui a toujours plié, veut s'acheter maintenant, en fin de mandant, une colonne vertébrale sur le dos des étudiants. Pourquoi? Pour un simple objectif de carrière: son ambition première n'était pas de devenir Premier ministre du Québec mais du Canada. Cela paraîtra bien sur son C.V. de futur candidat au poste: Charest a la capacité d'être tough à l'occasion.

JOURNALDEMONTREAL / JOURNALDEQUÉBEC: Le courrier: Arguments à l'essai, par Étienne Boudou-Laforce - Publié le: lundi 26 mars 2012, 23H50 | Mise à jour: lundi 26 mars 2012, 23H51

Des arguments en faveur de la hausse des frais de scolarité, il y en a des bons, voire de très bons, mais, malheureusement, la plupart de ceux qu'on entend peinent à convaincre. Premièrement, il y a cette propension à comparer le modèle québécois avec celui des autres provinces canadiennes en insistant sur le fait que les droits de scolarité québécois sont les plus bas et qu'il serait souhaitable de les hausser. Pourtant, rappelons simplement que si l'on observe les frais de scolarité pour l'ensemble des pays de l'OCDE, qui regroupe 34 pays riches, nous avons des droits de scolarité supérieurs à la moyenne. En effet, il y a davantage de pays qui ont des frais inférieurs aux nôtres qu'il y en a qui ont des

frais supérieurs. Les gens en faveur de la hausse trouvent bizarrement très peu d'intérêt à nous comparer à des pays comme la Finlande, le Danemark et la Norvège, où le système de gratuité scolaire a depuis longtemps fait ses preuves et qui comptent parmi les pays avec le moins d'inégalités sociales au monde. Soulignons plutôt que nous avons les meilleurs taux d'inscription postsecondaires de toute l'Amérique du Nord, tout de même. Deuxièmement, il y a ce raisonnement qui voudrait qu'il ne faille pas se faire du mauvais sang pour la hausse puisque le programme de prêts et bourses sera ajusté en fonction de l'augmentation, ce qui, semble-t-il, ne réduirait

pas l'accès à l'université des étudiants moins nantis. Il n'en est rien ou presque. De la hausse, le gouvernement réinvestira 35 % des recettes obtenues à l'Aide financière aux études, pour un total de 116 millions de dollars. Toutefois, ceux et celles qui sont actuellement exclus du programme des bourses, soit environ 86 % des étudiants, n'auront aucune aide pour faire face à cette hausse, mis à part des prêts, s'ils sont admissibles. La grande majorité va la payer très cher de sa poche; ce qui se traduira par plus de travail, plus de dettes et même par l'abandon du projet d'université pour certains.

JOURNALDEQUÉBEC / JOURNALDEMONTREAL: Pour qui parlent-ils ?, par Éric Duhaime - Publié le: lundi 26 mars 2012, 22H36 | Mise à jour: lundi 26 mars 2012, 23H21

À lire aussi
[Lettre à Éric Duhaime](#)
Tu as raison, Richard, que certains leaders étudiants se font ces jours-ci les vils perroquets de baby-boomers syndicalistes.
À écouter le discours de Gabriel Nadeau-Dubois, le porte-parole de la CLASSE, l'organisation la plus radicale des grévistes-étudiants, on croirait entendre la vieille cassette de la CSN des années 70. Hier, il annonçait d'ailleurs que lui et quelques autres hurluberlus vont aller à Alma samedi prochain manifester en compagnie des lock-outés de Rio Tinto Alcan. N'essaie pas de trouver un lien avec la cause étudiante, il n'y en a aucun. Ce sont de vulgaires camarades socialistes qui s'unissent.
Là où tu as cependant complètement tort Richard, c'est lorsque tu penses que ces jeunes gauchistes représentent un tant soit peu l' Génération Liberté.
J'ai la chance ces dernières semaines de faire une tournée des cégeps et des universités. À chacun des endroits visités, je puis t'assurer que ceux qui sont contre mon discours de droite et de responsabilité individuelle sont généralement

les profs syndiqués et les représentants de l'association syndicale étudiante.
L'écrasante majorité des cégepiens et des universitaires québécois comprennent parfaitement que le vieux modèle d'État providence nuit à leurs intérêts.
Aucun jeune ne se fait d'illusions. Tous savent qu'ils vont payer 4 à 5 fois plus en cotisations aux régimes de retraite publics pour en retirer moins que leurs parents. Ils sentent instinctivement que la montagne de dette dont ils héritent finira par les ruiner. Ils appréhendent que le système de santé leur coûte les yeux de la tête toute leur vie et que la carte soleil soit pleine une fois qu'eux atteindront l'âge où on nécessite le plus de soins. Ils devront alors repayer de leurs poches.
L'ARGENT DES AUTRES
Tout le monde veut toujours mener une vie plus facile, au-dessus de ses moyens, au crochet des autres. Évidemment, les jeunes comme les vieux aimeraient se gaver dans le buffet des services publics pour refiler ensuite la facture à ses enfants ou à ses petits-enfants. Ce système-là arrête cependant de fonctionner quand il manque de l'argent des autres. On est

rendu là. La carte de crédit de nos enfants et de nos petits-enfants ne passe plus dans la machine. La transaction est R-E-F-U-S-É-E. Va falloir changer de stratagème.
Pendant que les baby-boomers arrivent à l'âge de la retraite, nos infrastructures publiques tombent en ruine, un gars sur trois dans nos écoles décroche au secondaire, on attend 20 heures en moyenne dans ce qu'on appelle "l'urgence" de nos hôpitaux, les caisses des régimes de retraite publics se vident, notre dette publique est hors de contrôle, la question constitutionnelle est dans un cul-de-sac, on peine à intégrer nos nouveaux arrivants et les jeunes sont de moins en moins nombreux.
Ne sous-estime pas, Richard, l'intelligence de la relève. Elle est certes moins nombreuse, mais elle est bien plus scolarisée que ses parents, plus bilingue et plus ouverte sur le monde.
La jeunesse silencieuse se fera entendre, "loud and clear", dès que notre société de ti-vieux daignera l'écouter... Moi, j'ai confiance en cette génération !

LAPRESSEAFFAIRES: 1^{ère} page: Michel Girard: Lettre à M.Bachand / Droits de scolarité: le gel, un bon investissement gouvernemental, par Michel Girard - Publié le lundi 26 mars 2012 à 07h43

MICHEL GIRARD
LETTRE À
M. BACHAND
Le gel des droits de scolarité est un bon investissement.
AFFAIRES

M. Raymond Bachand,
En tant que ministre des Finances aux multiples diplômes universitaires (licence en droit, maîtrise et doctorat de la Harvard Graduate School of Business Administration), vous êtes vraiment bien placé pour comprendre à quel point la formation universitaire de nos étudiants est une «richesse» pour la société québécoise.
Financièrement parlant, les statistiques le prouvent: les diplômés universitaires gagnent de façon générale des revenus plus élevés. Et par ricochet, au cours de leur vie active, ils paient proportionnellement plus d'impôts et de taxes

que les non-diplômés. Sans peur de se tromper, vous conviendrez monsieur le ministre que c'est enrichissant pour la société d'investir dans la formation universitaire de nos jeunes.
Et qui dit enrichissement, pour parler le langage des financiers, dit retombées économiques. Bon an mal an d'ailleurs, chaque fois qu'un projet le moins important apparaît dans le paysage québécois, qu'il soit initié par le secteur public ou par le secteur privé, on nous en met plein la vue avec de savantes études sur les retombées économiques que rapportera notamment l'aide gouvernementale.



Que l'aide gouvernementale soit accordée par l'entremise de subventions, de crédits d'impôt, de prêts garantis, d'investissement dans le capital-actions ou d'autres formes d'aide... ce ne sont là que des modalités. Ce qui compte pour le gouvernement (et ses contribuables), et j'en suis sûr que c'est le cas avec le gouvernement Charest, c'est la «rentabilité» potentielle de son «investissement» dans le projet ou le programme XYZ.

Je présume qu'on s'entend là-dessus. En 2011 par exemple, le gouvernement Charest a accordé aux entreprises une aide fiscale de 3,6 milliards de dollars. Cela comprenait une aide de 2,3 milliards en divers crédits d'impôt portant sur la recherche et le développement, les ressources, la fabrication et la transformation, la production cinématographique et télévisuelle, etc.).

S'ajoute une aide fiscale de 300 millions à titre de capitalisation des entreprises financées par les fonds de travailleurs. Et au chapitre des mesures fiscales dites d'application générale, les entreprises bénéficient d'allègements fiscaux de l'ordre d'un milliard.

Dans le débat envenimé qui alimente la contestation étudiante des frais de scolarité, je crois important de rappeler que cette fauleuse aide fiscale aux entreprises de 3,6 milliards a essentiellement un objectif financier.

Celui de permettre aux entreprises de créer des emplois, ou de les maintenir.

Je suis d'accord avec le principe. Si au bout du compte, l'aide fiscale accordée aux sociétés privées finit par rapporter à la collectivité, cela constitue de toute évidence un bon investissement.

Même chose pour les multiples programmes gouvernementaux d'aide financière directe (subventions, participations au capital-actions, prêts garantis, etc. S'ils rapportent des retombées supérieures aux sommes investies par le gouvernement, je ne vois pas pourquoi on s'y opposerait.

Revenons aux droits de scolarité à l'université. Question: pourquoi le gouvernement Charest s'entête-t-il à les augmenter? Que les droits n'aient pas connu de hausse depuis nombre d'années ne représente pas à mes yeux un argument capital.

Traiter les étudiants d'enfants gâtés qui exploitent la générosité du système québécois est carrément injuste. On oublie que ce sont eux qui, un de ces jours, vont se faire siphonner royalement le portefeuille pour entretenir financièrement les programmes gouvernementaux.

En tant que contribuable, je trouve que le gouvernement ferait un excellent «placement» en renonçant aux augmentations de droits de scolarité universitaires. Qu'il comble lui-même le manque à gagner que cela représente pour les universités.

De quelle somme parle-t-on déjà?

Le montant des droits de scolarité pour l'année scolaire 2011-2012 est présentement de 2168\$ au baccalauréat. Le gouvernement Charest a décrété que lesdits droits de scolarité annuels seront majorés à partir de l'automne prochain à raison de 325\$, et ce, à chacune des quatre prochaines années universitaires, soit une hausse globale de 1625\$. À l'automne de 2017, les droits de scolarité atteindront le seuil de 3793\$ par an.

Cette hausse représente pour les étudiants universitaires un débours supplémentaire total de 658 millions pour les quatre prochaines années universitaires, soit 90 millions (2012-13), 144 millions (2013-2014), 193 millions (2014-2015), et 231 millions (2015-2016). Par la suite, la hausse des droits rapportera aux universités 265 millions par année.

Dans votre discours du budget du 17 mars 2011, vous écriviez:

«Notre richesse véritable se trouve dans la tête de nos jeunes, dans leur volonté d'apprendre et dans notre détermination à leur fournir une éducation à la hauteur de leur immense potentiel.

L'éducation n'est pas subordonnée à l'économie. Elle se justifie en soi, par le développement humain qu'elle permet à tous et à chacun.

«Cela étant, le lien n'est plus à établir entre le niveau d'instruction, la productivité et la création de richesse. Améliorer l'éducation doit être un souci constant du gouvernement, depuis le cours primaire jusqu'aux études supérieures.»

À la lumière de cette déclaration, je suis persuadé, monsieur le ministre, que vous êtes capable de récupérer à même les programmes d'aide financière aux entreprises les centaines de millions que vous voulez aller chercher dans les poches des étudiants.

Je vous le dis: c'est un très bon placement, du moins aussi bon que de laisser cet argent dans les coffres des entreprises. Toute autre solution que le dégel des droits de scolarité serait également bienvenue...

LE DEVOIR: Lettres - Cessez de parler en mon nom, par Marie-Hélène Méthé, citoyenne, parent et contribuable - Le 22 mars 2012 - Lundi 26 mars 2012

Messieurs et mesdames les élus,

Cessez de parler en mon nom. Cessez de me mettre des mots dans la bouche. Cessez de vous cacher derrière ce que vous croyez que je pense et croyez que je suis. Cessez de m'ignorer. Cessez d'être condescendants avec mes enfants et méprisants avec mes parents.

Cessez de me parler de juste part pour éviter de me parler de juste investissement, de juste gestion, de juste salaire, de juste développement, de juste répartition. Ce qui m'accable, ce n'est pas les impôts et les taxes, mais bien la mauvaise gestion et les piètres résultats. Pour parler un langage financièrement acceptable: je paye et j'en veux pour mon argent!

Plus de 300 000 étudiantes et étudiants en grève — déjà contribuables ou en devenir —, plus les parents, plus les grands-parents... Les entendez-vous? Quand vous les entendrez enfin pour comprendre vraiment ce qu'ils veulent, alors, peut-être aurez-vous le droit d'émettre une ou deux hypothèses sur ce qu'ils pensent.

Vos réactions

• Fabien Nadeau – Inscrit, 26 mars 2012 08 h 08

Merci!

Merci de votre mot, Madame Méthé. Je crois que c'est un peu de notre faute, ce qui arrive. Nous avons pensé déléguer notre pouvoir d'organiser la cité à des gens qui nous représentent.

Ils sont en train de nous organiser. J'ai participé avec ma fille est sa marmaille à la manifestation du 22 mars, je serai à celle du 22 avril.

Entretemps, je précise mon orientation politique, je prends une carte d'un parti et j'offre mes services comme bénévole: le "printemps étudiant" est précurseur d'un printemps politique. Occupons-nous de nos affaires, sinon les gens d'affaires vont s'occuper de nous!

• Peter Kavanagh – Inscrit, 26 mars 2012 08 h 10

Chère Madame Méthé

Vous vous plaignez qu'un gouvernement élu parle en votre nom? Que dire de toutes les organisations, groupes de pressions et autres qui disent parler au nom des Québécois alors qu'ils ne représentent qu'une fraction de la population.

• Sarah Fontaine – Inscrit, 26 mars 2012 10 h 56

Un gouvernement qui prend des décisions sans consulter son peuple n'est pas démocratique. En ce moment, il tente de diviser la population et de monter les différentes classes de la société les unes contre les autres.

Dans plusieurs dossiers, dont celui des frais de scolarité, le gouvernement dit qu'il parle au nom des contribuables en sommant les étudiants d'arrêter d'écoeurer les travailleurs. Je ne peux que m'imaginer le profond malaise et la frustration des travailleurs soutenant les étudiants et qui voient le gouvernement disant qu'il parle en leur nom.

• Roland Michaud – Inscrit, 26 mars 2012 12 h 37

Les leaders étudiants n'ont pas voulu "négocier" avec les élus lorsque en 2010 on leur en a donné l'occasion..c'était le gel permanent ou la gratuité scolaire ou rien du tout..!! Leur "jusqu'aboutisme" les a déservis...et aujourd'hui ils en payent le prix.

Aucun parti, sauf QS qui est certain de ne jamais être au pouvoir, a promis la gratuité ou un gel permanent..

Les assemblées d'étudiants ont la plupart du temps à peine le quorum..et le nombre d'étudiants qui va voter est si minime que ces associations sont encore moins représentatives que les élus à L'Assemblée Nationale..

• Charles Guindon – Abonné, 26 mars 2012 13 h 17

Cher Peter,

La démocratie ne se conjugue pas qu'aux 4 ou 5 ans. La participation citoyenne doit pouvoir s'exprimer avec un vocabulaire qui inclue toutes les lettres de l'alphabet et pas seulement un simple «x» sur un bulletin de vote. Tout n'est pas débattu pendant une campagne électorale.

• Roland Berger – Abonné, 26 mars 2012 22 h 20

À André Michaud

La consultation de 2010 était un attrapenigaud et les étudiants et étudiantes invités ont vite compris que les décisions étaient déjà prises, qu'il ne s'agissait pas d'un débat. Ils se sont retirés, sans doute comme l'espérait Charest, qui a vu dans ce retrait la possibilité de les mettre publiquement dans leur tort. L'accessibilité aux études postsecondaires ? Kossé ça?

Roland Berger

• NDNM – Inscrit, 26 mars 2012 09 h 08

appui inconditionnel

J'aurai voulu écrire la même chose. Il faut se lever et que tout le monde transmette ce message. Je paye des impôts ce qui est juste puisque j'ai un bon salaire. J'attends un juste retour en service publique et une saine gestion et pour l'instant je n'en vois pas preuve.

• Daniel Guay – Abonné, 26 mars 2012 12 h 12

Bien dit M. Kavanagh

Les étudiants disent eux-mêmes qu'ils ont l'appui de la population alors que les sondages prouvent le contraire, pis ils n'ont même pas l'appui de la majorité de leurs congénaires.

En oui le gouvernement (pour lequel je n'ai pas voté) a été élu majoritairement expressément pour agir en notre nom.

Effectivement quantité d'organismes s'affichent "représentants du peuple" mais je n'ai jamais eu l'occasion de les élire comme porte-parole. Les syndicats ont pour rôle de défendre leurs membres et négocier leurs conditions de travail non pour appuyer et financer des organismes revendicateurs à tort ou à raison. D'ailleurs ça me semble toujours étrange de voir des syndicats représentants des travailleurs s'associer à diverses causes d'assistés sociaux qui n'ont pourtant rien à voir avec les travailleurs, je constate même qu'on les voit rarement réclamer des emplois... mais autre sujet.

- Albert Descôteaux – Abonné, 26 mars 2012 13 h 39

pour le moment...
D'ici les prochaines élections, c'est un gouvernement élu démocratiquement qui dirige. Ça peut être parfois frustrant, mais c'est ainsi que notre société fonctionne. Ce sera au prochain gouvernement de décider des orientations à prendre pour financer les universités. Il sera donc important de bien connaître le programme des divers partis à cet égard et de voter en conséquence. D'ici là, c'est ce gouvernement à toute la légitimité pour légiférer, qu'on soit d'accord ou non.

Pour ce qui est de ceux qui disent parler en mon nom et au nom des québécois, il y a bien pire que le gouvernement Charest. Rappelez-vous G. Duceppe et de ses fameuses valeurs québécoises...

- Sarah Fontaine – Inscrit, 26 mars 2012 14 h 00

Démocratie et désinformation

Trois choses me choquent dans les commentaires ci-dessus.

1. Que certains croient que les étudiants ont été invités pour négocier la hausse. Ils ont été convoqués, en effet, en 2010 davantage pour CONSTATER le projet de la hausse que pour la négocier. Aucune négociation n'a été permise par le gouvernement.

2. Qu'un sondage internet sur le site du Journal de Montréal ayant touché 600 personnes soit considéré comme une source fiable démontrant la défaveur de la population à la cause étudiante. Je crois que je n'ai rien d'autre à dire là-dessus.

3. Que certaines personnes appuient le fait que la démocratie ne se déroule qu'une fois au 4 ans et le que reste du mandat du gouvernement se fasse de façon oligarchique.

La démocratie étudiante que vous décriez est plus efficace que la supposée démocratie du gouvernement actuel : les membres sont consultés pour chaque décision et c'est ce qui fait qu'elle est légitime.

- Albert Descôteaux – Abonné, 26 mars 2012 16 h 27

Serait-il préférable de gouverner au gré des manifestations? Le gouvernement devrait-il agir en fonction de ceux et celles qui seraient les plus nombreux et qui feraient le plus de bruit?

- Col rouge non subventionne – Inscrit, 26 mars 2012 19 h 59

Il est vrai que la démocratie s'exerce dans les assemblées générales étudiantes : vote secret refusé lorsque demandé : les organisateurs préférant les votes à main levée, les animateurs de ces assemblées, loin d'être neutres, ne présentent qu'un côté de la médaille : le leur. Si malgré tout le vote de boycott échoue, alors une nouvelle assemblée générale est planifiée de telle sorte que les opposants au boycott soient les moins nombreux possibles et, lorsque le vote est acquis, à ce moment-là le vote est légitime. Malgré tout cela, il est faux de prétendre que 300 000 étudiants boycottent leurs cours. Ce nombre représente le nombre d'étudiants dans les institutions d'enseignement où le vote en faveur du boycott l'a emporté. Dans les faits seuls de 10 à 20 % des étudiants de ce nombre ont effectué voté en faveur du boycott. Wow la désinformation....

Il est facile de réunir des étudiants de toute la province (le coût des autobus étant défrayé par les centrales syndicales qui voient leurs prochains membres poindre à l'horizon) quand ces individus n'auront aucune perte, que leur absence n'entraîne pas de conséquence. Nous, les contribuables et travailleurs, ne pouvons nous permettre de « caller » une journée pour aller manifester. Mon employeur, comme tous les autres, sera d'accord pour me laisser y aller mais je devrai oublier une journée de salaire pour chaque journée de manifestation. J'ai tout de même mon épicerie à payer, les études de mes enfants à payer, les frais de santé à payer, les frais de scolarité des gens qui manifestent pour ne rien payer. Encore. Ils ont été élevés comme des enfants roi et ils veulent que celui se poursuivent à l'université. Ces étudiants sont prêts à emprunter pour s'acheter une voiture neuve, une chaîne stéréo neuve, un voyage dans le sud mais ils ne veulent pas s'endetter aujourd'hui pour s'enrichir demain. Je me suis endetté pour

Chantal_Mino – Abonné, 26 mars 2012 20 h 41

M. Descôteaux,

Il est certainement préférable d'être à l'écoute des citoyens avant que cela n'arrive. C'est comme un patron qui se ramasse avec une tonne de griefs, normalement, il ne reste pas longtemps patron quand les griefs sont légitimes. Faire un grief demeure un droit tout comme manifester et s'il faut en faire à chaque fois pour se faire écouter et respecter dans ses droits, et bien soit, il faut le faire!

S'il y a plusieurs manifestations et pétitions pour divers mécontentements de la part de la population québécoise, je crois que c'est parce qu'il est tout simplement grand temps de changer de gouvernement et de rayer le PLQ de la province du Québec, car cela reflète qu'il ne pense aucunement au bien commun de la population québécoise ... vous savez ... le 99% (-20% de l).

Peter Kavanagh – Inscrit, 26 mars 2012 17 h 15

Chère Mme Fontaine

Effectivement, la démocrate est ainsi faite. Je n'ose imaginer comment ça pourrait fonctionner si à chaque fois qu'une décision est prise par un gouvernement, il suffisait qu'un groupe suffisamment bruyant se lève pour en rayer tout le processus. Ou si il fallait faire un referendum (avec tout les cout que ça entraîne) pour chaque décision. Pour ce qui

est de la "démocratie étudiante" vous parlez ici de vote à main levée sans aucune forme de contrôle, svp, avez un peu de rigueur, ce n'est pas ainsi que fonctionne une démocratie.

Sarah Fontaine – Inscrit, 26 mars 2012 18 h 32

Étant étudiante, comme vous pouvez vous en douter, je crois que je suis bien placée pour savoir comment fonctionne notre démocratie. Je vais vous décrire comment s'est déroulé le vote de grève de mon association et j'espère que cela vous contentera.

La date du vote a été annoncée un mois à l'avance et était répétée devant des auditeurs de 300 personnes. Il est évident que tous étaient au courant de la tenue du vote. Il a été fait hors des heures de cours afin de ne pas nuire à son accessibilité et à son fonctionnement. De plus, les étudiants avaient été prévenus d'amener leurs cartes étudiantes afin que l'on puisse vérifier leur identité et, ainsi, leur donner leur carton de vote. Lors de l'assemblée, tous pouvaient s'exprimer et avancer des propositions. L'assemblée a duré longtemps, mais tant que certaines personnes avaient le désir de s'exprimer, elles en avaient le loisir.

Passons maintenant au vote. Un vote secret a été demandé et effectué. Les résultats sont sortis et, surprise, 80% des voix étaient en faveur de la grève.

Cette assemblée générale, comme plusieurs, était une forme absolue de rigueur, de démocratie et de contrôle.

Marie-Hélène Méthé – Inscrit, 26 mars 2012 18 h 31

Cessez de parler en mon nom

La démocratie a, fort heureusement, plusieurs facettes ! Elle s'exprime en période électorale, dans la rue, lors d'une assemblée à main levée, lors d'un référendum, d'une commission parlementaire, etc.

Vouloir réduire son expression à un vote au quatre ans, relève d'une paresse intellectuelle inouïe et d'un déni le plus total des forces et du pouvoir collectif des citoyennes et des citoyens. Le manque de rigueur, il est là !

Oui, nous élisons un gouvernement et nous lui confions, pendant une période donnée, la gérance de l'État. La gérance, pas la propriété. En tout temps, devrions-nous avoir un droit de regard, et plus, sur des enjeux fondamentaux pour tous ou pour une partie de la société.

Et lorsque que le gouvernement fait systématiquement fi d'une partie importante de sa population, mobilisée, articulée et dans la rue, il trahit en quelque sorte la démocratie. Et voici qu'il dépasse la mesure en parlant au nom tous !

Roland Berger – Abonné, 26 mars 2012 22 h 25

À Albert Descôteaux

Vous écrivez : « Le gouvernement devrait-il [plutôt] agir en fonction de ceux et celles qui seraient les plus nombreux et qui feraient le plus de bruit ? » Mais non, il doit agir en fonction de la caisse électorale du parti que remplissent les entrepreneurs de construction et les firmes de génie-conseil. Ce qu'il fait admirablement bien, même s'il s'agit d'assurer des garderies abordables aux familles ouvrières.

Roland Berger

JOURNALDEMONTREAL: Chronique: Génération NON NON !, par Isabelle Maréchal - Publié le: dimanche 25 mars 2012, 18H26 | Mise à jour: dimanche 25 mars 2012, 23H28



On devrait se réjouir du soulèvement étudiant.

D'abord, contrairement à la croyance générale, les jeunes ne sont ni amorphes ni apolitiques. Quand vient le temps de se lever pour défendre une idée, ils sont capables de mobilisation.

Deuxièmement, à la face des bien-pensants qui affirment que l'éducation n'est plus ce qu'elle était et ne forme plus qu'une bande d'ignares, les étudiants ont prouvé qu'ils doivent bien apprendre quelque chose à l'école. Ils ont usé d'un verbe fort, relayé avec brio sur les réseaux sociaux dont ils maîtrisent mieux que quiconque le langage.

Troisièmement, les étudiants ont fait la démonstration qu'ils ont réfléchi à leur avenir, ce qui est plutôt encourageant, bien des adultes ne voyant le leur qu'avec les lunettes noires du contribuable surtaxé en voie de burn-out social.

Gâtés oui, mais pas pourris

Cette génération Y, née entre les années 1980 et 2000, est tout, sauf endormie. Elle a mis son pied à terre et dit NON ! Ces jeunes carburent aux valeurs et parlent de leur « projet de vie ». Ils refusent les diktats du monde marchand, réclament une « qualité de vie » et font passer la

famille avant le travail. Quoi ? Une qualité de vie à 20 ans ? Comme vous, j'ai d'abord trouvé la demande grossière. « Étudie, mange ton pain sec comme on l'a tous fait, et dépêche d'être productif pour ta société. » Voilà ce qu'on a répondu à cette belle jeunesse insouciant et irresponsable.

Pourtant, s'ils dérangent, c'est parce qu'ils nous renvoient à la face notre propre soumission. Avouez que notre ardeur s'est ramollie ces dernières années. Travailler plus pour moins, voter sans conviction et magasiner pour panser nos bobos. C'est ça notre « projet de vie » à nous ? NON NON !

Au-delà du blocage de ponts

L'autre jour, un jeune professionnel m'expliquait qu'il cherche un travail stimulant et payant qui lui permette de prioriser sa conjointe et leurs enfants à venir. Un autre veut bien se lancer en affaires à condition d'avoir ses fins de semaine libres pour lui et les siens. Irréaliste, vraiment ? Et s'ils avaient raison ? S'ils changeaient un peu la donne ? Je me refuse à être trop lucide. Je réclame aussi une part de rêve. Car le rêve fait vivre.

Certes, le branle-bas de combat étudiant semble avoir échoué. Certains sont en train de plier bannière. Mais le message demeure. Voyons au-delà de la perturbation routière engendrée par ces « enfants du millénaire ». Car leur message pourrait être porteur de changements pour la société dans son ensemble.

Je ne tiens pas ici à refaire le débat sur le bien-fondé de la hausse des frais de scolarité. Je suis convaincue qu'une certaine indexation de ces frais aurait dû se faire il y a belle lurette. Mais n'est-il pas indécent de repasser en bloc la facture aux étudiants actuels sans discernement ? La justice réclame qu'ils ne soient pas les seuls à éponger notre incompétence et nos mauvais choix politiques. Pourquoi ne pas couper la poire en deux, comme on aime si souvent le faire au Québec ? Cette hausse des frais de scolarité de 75 % en cinq ans se fera de toute façon sur le dos des parents de la classe moyenne qui sont une majorité à financer la scolarité de leur progéniture. Un peu de lousse dans le serrage de ceinture ne ferait pas de mal...

[Afficher 21 commentaires \(Montréal\)](#)

LE SOLEIL: Point de vue: Dégeler les mentalités, par Jean Baillargeon, ex-leader étudiant – Samedi 24 mars 2012

Le dégel des droits de scolarité peut-il amener un dégel des mentalités universitaires? Lorsque j'étais un leader étudiant dans les années 70-80, il était de bon ton de réclamer la gratuité scolaire pour tous et de dénoncer le sous-financement des universités. Le mouvement étudiant se contentait de copier le discours des syndicats de professeurs et des recteurs d'université, jusqu'au jour où je me suis rendu compte que les étudiants étaient devenus perdants dans une telle alliance.

N'oublions pas qu'à cette époque, les employés des universités (professeurs, employés de soutien et administrateurs) avaient réussi à obtenir le privilège de la gratuité scolaire pour leurs enfants dans leurs conditions de travail et le mouvement étudiant de l'époque avait cru naïvement que cela aurait un effet d'entraînement pour l'ensemble des étudiants. Ce fut une grave erreur, puisque le jour où il fut question de compressions budgétaires dues à la crise économique de 1982, les services aux étudiants furent coupés en premier, et ce, avec la bénédiction des syndicats de professeurs et des recteurs d'université. Pendant cette crise financière, aucun privilège corporatiste ne fut

touché chez ceux qui s'étaient octroyé des conditions de travail bien supérieures à la classe défavorisée que tout le gratin universitaire prétendait représenter le cœur sur la main.

J'avais alors proposé, à titre de secrétaire général du Regroupement des associations universitaires du Québec, un pacte avec le gouvernement du Québec. Nous étions prêts à appuyer toutes les coupes budgétaires dans le gras et dans le laisser-aller affectant la qualité d'enseignement (voyages inutiles, fausse année sabbatique, double emploi chez les professeurs) en retour d'une loi permettant la reconnaissance et le financement des associations étudiantes. Cette loi, une première mondiale à l'époque, nous permit d'obtenir le droit de nommer les représentants étudiants sur les structures des universités, d'avoir des cotisations à la source, des locaux et la liste des étudiants.

Aujourd'hui, je crois que la mauvaise gestion des universités québécoises semble encore être une pratique courante, camouflée par une culture de tour d'ivoire sous prétexte de liberté universitaire. Pensons au scandale des primes de départ des recteurs de Concordia, du rachat d'un luxueux condo par cette université, de

l'augmentation de 100 000\$ du salaire du recteur de l'université Laval, des indemnités de départ (parachutes dorés) de 62 millions\$ entre 2008 et 2010 pour l'ensemble des universités québécoises.

Plutôt que de faire une bataille d'arrière-garde en s'opposant systématiquement à toute augmentation des droits de scolarité, je recommande aux leaders étudiants de profiter de la fenêtre actuelle pour exiger une meilleure qualité de formation, des stages rémunérés chaque année, la négociation d'un contrat de service civil ou communautaire volontaire à la fin des études afin de rembourser rapidement les dettes d'études ou les droits de scolarité selon le cas.

Enfin, je demanderais au gouvernement de convoquer un sommet sur le rôle des universités dans la société québécoise, son influence économique et sociale pour les 10 prochaines années. Je profiterais de ce sommet, pour définir un mode d'évaluation de la performance de nos universités, de ses professeurs et de ses administrateurs, cela contribuerait à dégeler une certaine mentalité universitaire, trop souvent ultra corporatiste et repliée sur elle-même.

LA VOIX DE L'EST: Lettre: Charest devra négocier... mais quoi au juste?, par Stéphane Lessard, Granby – Samedi 24 mars 2012, 05h00

Le message était clair et limpide: la hausse des frais de scolarité ne passe pas. Ils étaient 200 000 à le clamer haut et fort en ce 22 mars dans les rues de Montréal: une manifestation qui fera l'histoire, j'en suis certain. Des étudiants, certes, mais aussi des profs, des artistes, des parents et grands-parents, des travailleurs, bref le «monde ordinaire», étaient au rendez-vous aujourd'hui pour défendre le droit à l'éducation. Est-ce que ce sera suffisant pour faire reculer le gouvernement Charest? J'en doute, malheureusement. La lutte devra se poursuivre (voire s'élargir) parce que le PM et sa ministre de l'Éducation ont tout à perdre dans cette histoire. Mais c'est de leur faute. Leur entêtement à refuser tout dialogue avec le mouvement étudiant les place dans une position précaire, mais l'appui populaire massif exprimé aujourd'hui devra les conduire à négocier s'ils veulent éviter que la crise ne prenne de l'ampleur au point de se radicaliser et devenir sociétale comme nous l'avons déjà vu dans l'histoire du Québec ou

ailleurs dans le monde (plus d'une fois, ce sont les jeunes qui ont été à l'origine de grands mouvements ayant entraîné de profonds changements de société).

Mais qu'y aurait-il à négocier au fait? Une hausse moins élevée, une compensation sous forme de prêts ou même de bourses ou je ne sais quoi? Dans le premier cas, une hausse des frais moins draconienne ne réglerait rien, car il s'en trouvera encore pour qui les frais de scolarité représentent un frein pour accéder à l'université. Comme pour la santé, s'il n'y avait qu'une seule personne pour qui ça soit le cas, ce serait déjà trop. Pourquoi d'ailleurs considérer l'accès à l'éducation d'une manière différente de l'accès à la santé?

Dans le deuxième cas, une compensation de la hausse des frais sous forme d'aide financière, qui permettrait de contourner ce premier problème d'accessibilité, coûterait aussi, sinon plus cher au gouvernement que ce que rapporterait la hausse des frais comme telle. Le résultat serait donc nul: à quoi bon alors le faire si au départ cette

hausse des frais de scolarité doit servir à financer davantage les universités? De toute façon, personne n'est assez dupe pour croire que le gouvernement verserait cette compensation sous forme de bourses, mais bien plus sous forme de prêts. Ce qui revient à endetter davantage les jeunes, ce qui constitue également un frein à l'accessibilité.

Que reste-t-il alors à négocier? Je me risquerais à dire un meilleur financement des universités. Leur sous-financement est reconnu, un consensus existe à ce sujet même si on a tendance à oublier que sa cause principale est les coupures budgétaires imposées par les gouvernements au fil des ans (et non pas le gel des frais de scolarité comme voudraient nous le faire croire des éditorialistes et certains chroniqueurs politiques). La question qui se pose alors est: où trouver l'argent pour mieux financer les universités et je dirais même le réseau public d'éducation au Québec?

Comme l'accès à l'éducation est un droit fondamental, il revient donc à la collectivité de s'assurer de son universalité en finançant un réseau de qualité pour quiconque veut y accéder, de la maternelle à l'université. On n'a pas besoin de «sommel» pour se dire que le gouvernement doit injecter de nouveaux fonds en éducation. On n'a qu'à faire les bons choix politiques.

Comme pour notre budget personnel, celui du gouvernement du Québec comprend des revenus et des dépenses. Moi, quand j'ai besoin de plus d'argent, je coupe dans mes dépenses et j'essaie d'augmenter mes revenus. Depuis des années, le gouvernement québécois coupe dans ses dépenses: c'est assez, ces coupures ont mis à mal nos réseaux publics, les services à la population et la coupe est déjà pleine. Mais a-t-il réellement fait l'effort d'augmenter ses revenus? Non, parce qu'il se borne à ne pas appliquer des solutions que de plus en plus de monde lui propose.

Selon moi, c'est là que réside l'enjeu principal de la lutte menée actuellement par le mouvement étudiant, mais qui nous concerne tous. Pour régler la crise actuelle, le PM Charest n'a pas le choix d'annuler la hausse des frais de scolarité et d'examiner sérieusement des solutions pour améliorer le financement des universités. Pour ce faire, il a besoin de se dégager une marge de manoeuvre financière avec des mesures concrètes lui permettant de consacrer des centaines de millions\$ supplémentaires aux universités.

Ces solutions existent et sont bien documentées: la Coalition des mains rouges (<http://bit.ly/x392hp>) en met de l'avant une série depuis deux ans qui rapporteraient plus de 5 milliards\$. À lui seul, l'ajout d'un palier d'imposition au régime fiscal du Québec procurerait au gouvernement plus de 950 millions\$ par année. Ou encore, rétablir la taxe sur le capital pour les institutions financières amènerait 800 millions\$ de plus au Trésor public.

L'appui populaire que récolte actuellement le mouvement étudiant doit donc lui servir à faire plier le gouvernement sur ce point, essentiel pour le financement des universités, mais aussi pour le financement de la santé et de l'ensemble des services publics et des programmes sociaux. En manifestant aujourd'hui aux côtés des étudiants, les milliers de citoyens présents ont dit non au principe de l'utilisateur-payeur qu'on tente de nous faire accepter de force et ont réaffirmé leur adhésion à des valeurs d'égalité et de solidarité si chères aux Québécois.

La lutte étudiante aujourd'hui s'est élargie et nous faisons face à un enjeu de société qui nous concerne toutes et tous. Charest devra plier un jour et quand il rencontrera les leaders étudiants, nous devons encore être à leurs côtés pour le forcer à reculer et à adopter de vraies solutions, à la fois pour garantir l'accès universel à l'éducation, mais aussi pour que ces valeurs d'égalité et de solidarité deviennent réalité.

LA VOIX DE L'EST: Lettre: La hausse de frais de scolarité, par Marie-Hélène Gagnon, Saint-Césaire – Samedi 24 mars 2012, 05h00

Dimanche dernier, j'écoutais Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, à Tout le monde en parle... J'étais tellement en colère contre elle! Elle parle du «courage» de son gouvernement parce qu'il ose hausser les frais de scolarité. Quel courage? Vous appelez ça «courageux» d'aller chercher de l'argent dans les poches des étudiants ou des simples contribuables, surtout les parents? Je parlerais plutôt de courage si ce gouvernement allait chercher l'argent où il est vraiment: dans les banques qui font des milliards de profits et qui ne paient pas leurs impôts, dans les subventions accordées aux grandes entreprises et qui ne servent qu'à augmenter leurs profits, chez les riches qui ont tellement d'évasions fiscales qu'ils ne payent pas d'impôt, dans les pensions à vie aux élus politiques parce qu'ils ont fait deux mandats, etc. Diminuez aussi les salaires des recteurs d'université, très très élevés, contrôlez les budgets des cégep et des

universités qui sont mal gérés (on n'a qu'à penser aux millions investis - on devrait dire: perdus - par l'UQAM dans l'Îlot Voyageur). Et on pourrait continuer longtemps comme ça.

Je suis contre la hausse des frais de scolarité parce que je crois que c'est de la vision à court terme. Il est prouvé que si les jeunes sont plus scolarisés, ils auront un meilleur revenu et donc paieront plus d'impôt. Depuis les années 1960, les Québécois, grâce à plusieurs mesures mises en place, ont vu leur niveau de scolarité augmenter. Ce qui a permis d'accéder à de meilleurs emplois, à des postes supérieurs et d'améliorer nos conditions de travail et notre niveau de vie.

Lorsque j'entends les arguments des gens contre la hausse des frais de scolarité, j'entends des propos de gens soucieux de l'avenir de la collectivité, de l'équité pour tous quant à l'accès à l'éducation.

Lorsque j'entends les arguments des gens pour la hausse des frais de scolarité, je n'entends que des arguments individualistes et je trouve cela inquiétant. Je me dis qu'une chance qu'à travers les temps, il y a eu des gens qui se sont levés pour défendre les droits de l'ensemble de la collectivité, c'est grâce à ces gens que nous avons les conditions de vie d'aujourd'hui.

De plus, lorsque je vois ce gouvernement utiliser 200 000\$ des fonds publics pour se payer de la publicité pour faire passer ses idées, ça me donne des boutons! Je trouve qu'on essaye de salir l'image des étudiants qui se battent pour des droits fondamentaux, des jeunes qui sont prêts à se lever pour assurer l'équité pour tous. On entend souvent dire que nos jeunes sont centrés sur eux-mêmes, eh bien! On a ici la preuve contraire. Je suis très fier de voir cette belle jeunesse défendre ses droits!

LA TRIBUNE: La hausse: une bien mauvaise idée, par Alexandre Alberti, Jacques Daigle, Rémy Gagnon, Alain Gélinas, Hélène Hébert, Richard Lair, Silvie Lemelin, Louis Simon Pilote et Alain Tanguay, Professeurs au département de philosophie du Cégep de Victoriaville - Publié le vendredi 23 mars 2012 à 09h14



Archives La Presse

Au moment où le département de philosophie décidait d'appuyer les étudiants dans leur lutte, ils étaient plus de 200 000 à dire au gouvernement de Jean Charest que la hausse des frais de scolarité est une mauvaise idée. Nous sommes du même avis. Nous pensons que le bras de fer engagé entre les étudiants et le gouvernement est parfaitement légitime, non seulement parce qu'une hausse de 70 % de frais de scolarité, soit 1625 \$ sur cinq ans, fait peser un trop lourd fardeau sur une majorité d'étudiants, mais aussi parce que cette hausse précarise le système d'éducation dans son ensemble en l'inscrivant dans une logique marchande. C'est pourquoi nous déclarons que l'accessibilité à l'éducation doit être une priorité nationale et collective, que l'éducation n'est pas une

marchandise offerte au plus offrant et que l'éducation supérieure doit reprendre sa mission qui consiste à humaniser davantage.

Depuis la vague de hausses de frais de scolarité et afférents qui s'est amorcée en 2007, nous sommes témoins de la dérive sociale, politique et économique qui menace de faire de l'éducation un privilège au Québec. Nous savons que la moitié des étudiants québécois vivent avec un budget annuel de moins de 14 000 \$ par année et que 65 % d'entre eux auront cumulé une dette de plus de 14 000 \$ à la fin de leur baccalauréat.

Bien sûr, nous savons également que le gouvernement prévoit qu'une tranche des recettes de la hausse sera consacrée à la bonification du régime de prêts et bourses. Mais comme seulement un tiers des étudiants ont effectivement droit aux prêts et bourses, cela signifie que, pour une large part, la facture sera refilée aux familles de la classe moyenne.

On imagine aisément les conséquences de cette nouvelle pression financière sur les familles et sur les étudiants : la hausse des frais de scolarité réduit l'accessibilité aux études universitaires. Le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada partage d'ailleurs cet avis. Quant à nous, nous anticipons une baisse très significative du nombre d'étudiants fréquentant l'université et aussi un désintérêt pour les programmes conduisant à des fonctions sociales essentielles, mais moins bien rémunérées.

Le Québec profite des frais de scolarité les plus bas au Canada. Bien sûr on se compare arbitrairement à nos voisins et on ignore les modèles d'éducation plus proches de nos valeurs. Mais peut-on faire l'exercice différemment?

Voici des données à ajouter au débat. En 2011, une enquête de « Statistique Canada nous informait que les provinces de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick ont gelé leur frais de scolarité pour une deuxième année consécutive alors que la Nouvelle-Écosse les a baissés pour une troisième année consécutive.

« L'effet combiné de cette baisse-statu quo et de l'augmentation des frais de scolarité québécois de 6 % par année depuis 2007, nous révèle que « pour la première fois depuis 50 ans, il en coûtera moins cher d'étudier aux

LE DEVOIR: Chronique: Un printemps chaud chaud chaud, par Lise Payette – Vendredi 23 mars 2012

Ce n'est pas parce que le thermomètre a indiqué 25 degrés Celsius pendant cinq ou six jours d'affilée, à la mi-mars, qu'on peut dire que le printemps québécois sera chaud. Bien sûr, c'est exceptionnel. Du jamais vu. Mais il faut beaucoup plus qu'une hirondelle pour faire un printemps. La chanson le dit bien. Le seul thermomètre qui nous dit franchement le temps qu'il fait sur ce pays, ce sont les humains, ceux qui préfèrent souvent s'allonger sur l'herbe quand il fait beau, ceux qui préfèrent ne penser à rien en laissant aux autres le soin de leur dire ce qui est bon pour eux, ceux qui abandonnent et choisissent l'immobilisme. Les sortir de leurs habitudes est un véritable tour de force. Et ça vient d'arriver.

Ils ont cessé de s'en laver les mains et ils ont décidé de s'engager personnellement auprès des jeunes à qui on a dit, comme autrefois, qu'ils n'avaient pas voix au chapitre et qu'ils n'avaient rien à dire puisque le gouvernement avait pris sa décision. Les élus l'ont répété jusqu'à l'écoeurement.

Quand des citoyens tranquilles se remettent debout, quand ils envahissent les rues et paralysent les ponts, quand ils refusent de plier l'échine et qu'ils interpellent ceux et celles qui font semblant de ne pas les entendre, quelque chose vient vraiment de changer et il se peut que ce pays ne soit plus jamais le même.

Quand des travailleurs se retrouvent dans la rue, congédiés brutalement et dépouillés de leurs droits les plus élémentaires par des entreprises qui se conduisent avec un mépris total des engagements pris et de la parole donnée, et que le gouvernement ne sait pas comment sortir ces travailleurs de cet enfer, «so-so-so, solidarité» retrouve enfin tout son sens.

La colère citoyenne ne fera pas seulement éclater la crise, elle fera peut-être éclater tous les thermomètres en usage dans ce pays. Le printemps de la rue sera beau et chaud. Le coude à coude solidaire entre des gens qui n'ont pas l'habitude de se fréquenter pourrait donner des résultats étonnants.

La semaine n'a pas seulement été chaude. Elle a aussi été chargée. Pour faire court, j'ai choisi de distribuer des étoiles à ceux qui ont fait le palmarès.

Raymond Bachand

Certains de nos dirigeants nous donnent l'impression de vivre dans une autre galaxie pendant que toutes ces choses se passent sous leur nez. Ils ne semblent pas réaliser à quel point nous sommes las de les regarder jouer constamment la même pièce de théâtre alors que nous connaissons

pratiquement toutes les répliques par cœur. Est-ce que quelqu'un dans ce pays a pensé sérieusement, en écoutant le ministre des Finances Raymond Bachand ronronner son budget mardi dernier, qu'il était là en train de vivre un moment inoubliable à raconter un jour à ses petits-enfants?

Jean Charest

Est-ce que quelqu'un dans ce pays croit vraiment que le premier ministre Charest est un visionnaire et que son Plan «nard» va nous apporter bonheur et richesse? Il me semble qu'il y a un âge pour cesser de croire au père Noël.

La police de Montréal

Est-ce qu'il y a quelqu'un dans ce pays qui croit vraiment que les manifestations de nos étudiants dans les rues de Montréal sont plus intolérables que les manifestations qui suivent en général une victoire du Club de hockey les Canadiens de Montréal (quand les joueurs se donnent la peine de gagner) et qui débordent de façon beaucoup plus violente que ce qu'on a vu au cours des dernières semaines de manif?

Line Beauchamp

Est-ce que quelqu'un croit la ministre de l'Éducation Line Beauchamp quand elle chantonne que «chacun doit faire sa part» et qu'elle le dit sans rire, elle qui sait bien que les revenus ne sont pas tous égaux et que ce qui n'est qu'une pinotte pour les plus riches peut devenir une véritable catastrophe pour d'autres? Et qu'à force de faire semblant de ne pas comprendre ce qu'on lui explique, on va finir par penser qu'elle est sottée? Faire sa part, qu'on aime ça ou pas, ça implique qu'on doit tenir compte du revenu. On nous a passé cette trouvaille dans la gorge pour la taxe sur la santé (200 \$ pour les riches comme pour les pauvres cette année) et on remet ça avec les droits de scolarité.

Gérald Tremblay

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, en état de choc, a déclaré devant les caméras de télévision après la manif contre la brutalité policière que «sa patience avait atteint sa limite». Il a dénoncé le fait que certains manifestants étaient masqués et que si on voulait manifester, il fallait le faire à visage découvert. Donc, les masques ne seraient plus autorisés au cours des manifestations dans sa ville. Ce qui donnerait à penser que seuls les policiers porteraient des masques dorénavant. Étrange comme solution. Imaginez ce que ce serait au conseil municipal si tout le monde devait enlever son masque. Ou à l'Assemblée nationale... Pauvre Monsieur le Maire, vos mots ont dépassé votre pensée.

Vos réactions

- Carole Dionne – Inscrite, 23 mars 2012 01 h 00
ce que ne disent pas les étudiants en grève Pour convaincre une population qui ne sait pas grand-chose et surtout qui ne veut rien savoir, on pige dans différents pays les choses qui font notre affaire
- 1- Oui dans certains pays scandinaves, il y a la gratuité scolaire. Sauf : il y a un contingentement, comme en pharmacie ou en médecine au Québec. Seuls les meilleurs peuvent continuer à étudier. Les étudiants rejettent le contingentement : Tout le monde a le droit d'étudier à l'université, indépendamment des notes de l'étudiant ou de la demande du marché de la profession
- 2- 2-« C'est gratuit en France ». Encore là, ce n'est qu'une demi-vérité. Oui c'est gratuit mais allez voir les universités infectes. 400 à 500 étudiants par classe. Aucune disponibilité pour voir le prof, etc. Veut-on des universités comme celle-là au Québec? D'ailleurs, souvent le diplôme français manque de reconnaissance. Par contre, la France a de très bonnes écoles supérieures, qui sont très reconnues. Mais les frais coûtent très chers.
- Que veulent les étudiants québécois? Le meilleur des deux mondes. Une partie scandinave, une partie française.
- Maco – Abonné, 23 mars 2012 10 h 58
Y-a-t-il vraiment quelque chose de gratuit dans la vie?
Tout à un coût. Il s'agit de savoir comment on veut le partager. Certains bonzes du capitalisme le savent, eux. Et, en général, il

semble qu'ils sont capables d'avoir le meilleur de tout le monde.

- M. Enseignant – Abonné, 23 mars 2012 20 h 37

Il y a quelque chose de mal à vouloir le meilleur des deux mondes plutôt que le meilleur de pires au monde? On parle de la France comme si les universités américaines publiques sont mieux. Il semblerait que les étudiants ne soient pas les seuls à présenter une seule partie d'un portrait.

- Jean St-Jacques – Abonné, 24 mars 2012 18 h 04

Les étudiants veulent que le gouvernement retirent les subventions aux écoles privées et les donnent aux universités. Paul Gérin-Lajoie a aboli les collèges classiques pour que l'éducation soit accessible à tous gratuitement jusqu'à l'Université gratuitement (relire le rapport Parent). Il faudrait que Bombardier, Beauchamp, Bachand, Pratte retourne prendre des cours d'histoire avec le chef Charest et Marois et bien d'autres. On gaspille notre argent puis ensuite on nous demande de faire "notre JUSTE PART". Quelle farce! Heureusement, le peuple se réveille et ce n'est qu'un début. La commission sur la construction va nous en apprendre encore davantage sur le scandale des politiciens depuis 15 ans. Que dire de Harper avec le G8?

- spirit – Inscrit, 23 mars 2012 01 h 49

Merci Mme Payette

Merci Mme Payette d'avoir exprimé de manière aussi franche qu'inspirée votre opinion sur les acteurs d'une mauvaise pièce qui se jouent depuis trop longtemps sur le dos des citoyens. Je suis certain qu'une majorité de la population québécoise partage votre sen-

timent à l'égard de nos dirigeants qui effectivement ne nous donnent pas le choix de penser qu'ou bien ils sont vraiment sot, ou encore ils assument que ce sont nous les crétins. Le discours de Jean Charest se veut une tentative d'antagoniser les générations à travers un enjeu économique dont les montants n'ont pas de commune mesure avec tous les investissements annoncés pour les infrastructures et les chantiers à venir au Québec. Faut-il vraiment croire que tous ces milliards qui bénéficieront en premier lieu à une industrie ne laisse aucune marge de manœuvre pour investir dans l'éducation simultanément?

Merci Mme Payette de soutenir avec tant de verve cet élan de résistance qui s'est emparé de la jeunesse et qui donne le goût à celle-ci de se mobiliser contre les abus du pouvoir qui alimentent les injustices sociales. Soyons tous unis contre ceux qui veulent vendre notre avenir à la haute finance.

- Daniel Hémond – Inscrit, 23 mars 2012 03 h 15

Quan!

Madame Payette, je vous suis!

Quand la Ministre de l'éducation utilise le mot "écoeure" je voudrais lui crier que l'écoeurement est encore plus grand vis à vis des politiciens comme elle. C'est elle et ses colocataires de l'Assemblée Nationale qui nous écoeurent depuis trop longtemps.

- Samuel Pothier – Inscrit, 23 mars 2012 08 h 25

Il est grand temps

... d'instaurer des mécanismes permettant aux citoyens d'amender les décisions de leurs représentants, voir même de destituer ceux-ci si l'arrogance les étouffe.

- Perpétuer ce simulacre de démocratie est une insulte à l'intelligence citoyenne.
- Sylvain Auclair – Abonné, 23 mars 2012 13 h 53
Ça donnerait quoi? Les libéraux ont été réélus deux fois de suite!
 - Curley – Inscrite, 23 mars 2012 08 h 59
Des doutes
Si on lit l'éditorial d'André Pratte ce matin, le bilan du PQ au niveau des frais de scolarités est peu reluisant. Bien sûr, il est facile de critiquer les dirigeants qui sont en poste actuellement, moi je leur lève mon chapeau. Ils peuvent réaliser de bons coups comme des mauvais, ce sont quand même des humains. Dans votre liste vous ne critiquez personne provenant de votre formation politique, pourtant! Faire de la politique en 2012, n'est pas une mince affaire.
Dans La Presse également ce matin une opinion de Bjorn Sundbay concernant le régime scandinave, la gratuité avec tous les avantages en retour service obligatoire non rémunéré de 12 mois maintenant, il a déjà été de 18 mois. Applicable au Québec Oh Boy! manifestations en vue.
En ce qui concerne les étudiants, ils refusent carrément de discuter lorsqu'il y a possibilité de dégel au lieu de s'asseoir calmement pour écouter proposer d'autres alternatives. Je dis bravo à Madame Beauchamp et à Jean Charrest de tenir bon.
Mes deux fils ont bénéficié de prêts et bourses, ils sont dans la trentaine aujourd'hui, une peu d'aide parentale, un travail d'été et un prêt étudiant avec des avantages enviables ont laissé une dette de +/- 17,000\$ chacun. Tous les deux en résidence, pas d'auto, le strict minimum. On peut pas tout avoir quand on fait des études universitaires, faut faire des choix. Aujourd'hui ils ont des emplois bien rémunérés et sont heureux d'avoir fait les sacrifices nécessaires pour y arriver.
 - M. Enseignant – Abonné, 23 mars 2012 20 h 40
Le service militaire est-il obligatoire dans TOUS les pays scandinave? j'en doute fort. Bravo à vos enfants, mais s'ils avaient que le strict minimum qu'auront les prochains étudiants après une augmentation de 75% ?
 - Sanzalure – Inscrit, 23 mars 2012 09 h 12
On est tannés !
Oui, Madame Payette, on est tannés de cette comédie qui a assez duré. On le connaît par cœur leur théâtre et il heurte notre intelligence. On est prêt à passer à un autre appel. Serge Grenier
 - Gaggill – Abonné, 23 mars 2012 09 h 27
Implication citoyenne
J'avais perdu espoir de voir cette implication depuis quelque temps, attristé de voir le citoyen ordinaire assister silencieux à cette transformation de notre société vers des valeurs individuelles. Il nous manquait les jeunes, tellement que je me demandais quelles valeurs j'avais réellement transmis aux miens.
Aujourd'hui je me rends compte que la goutte n'avait pas encore fait déborder le vase et maintenant ça y est. Quel bonheur j'ai ces jours-ci de voir parents et "enfants" ensemble dans la rue pour affirmer leurs profondes valeurs.
- Un autre beau texte Mme Payette et le paragraphe final est éloquent.
Claude Desjardins – Abonné, 23 mars 2012 09 h 46
Le masque
Bien écrit madame. Que nous restera-t-il pour cacher notre honte si on nous interdit le port du masque pour la cacher ? Je vous le demande bien, ma chère dame.
- Maco – Abonné, 23 mars 2012 11 h 23
Une idée ...
Voilà une avenue intéressante. Avoir l'obligation de rendre ce que la société nous offre. Voilà une belle idée. En fait, le problème est les profiteurs qui suivent des cours bon marché et nous quitte après avoir obtenu leurs diplômes.
Pourquoi est-ce si déplaisant? Peut-être que nous avons l'impression qu'ils vont faire profiter une autre société que la nôtre! Ceci donne raison à ceux qui prétendent que l'éducation est un bien collectif. Même raison pour laquelle un grand directeur de la compagnie X se fera poursuivre s'il va travailler pour la compagnie Y. Les connaissances acquises ne profitent pas juste pour lui, il profite aussi pour l'entreprise dans laquelle il oeuvre. D'ailleurs, c'est probablement pourquoi, les entreprises font de moins en moins de formation de leurs employés (ils désirent que ce soit fait par le système de l'éducation), ils en ont déduit que ce genre d'investissement n'était pas rentable. En effet, quand le travailleur avait bien appris, il quittait pour une autre entreprise. Il faut comprendre la position de l'entreprise, il engage un travailleur sans expérience, la forme et ce dernier (surement un sans coeur) le quittent pour une autre (entreprise)!
- S'endetter pour des études revient à miser sur un avenir que nous ne connaissons pas. Comme jouer à la bourse en spéculant sur la valeur d'un diplôme que nous n'avons pas. Ce n'est pas très intelligent.
- Paul Verreault – Inscrit, 23 mars 2012 16 h 54
Souvenirs
Ces manifestations me rappellent la fin des années '60, début des '70 (*Octobre* en moins, espérons-le). À cette époque, nos parents ont contesté avec nous, les Lois 63 et 22, entre autres. La Souveraineté "faisait peur" et la "Brincks" a réussi aux Fédéralistes. Mais aujourd'hui, cette "peur d'avoir peur" déclencherait plutôt un grand rire, de Blanc-Sablon à Gatineau et de Radisson à Gaspé. L'engagement des jeunes pour leur avenir concernant leur endettement personnel les incitera probablement à voter pour Pauline (Et sa promesse sensée de "Consultation générale"). L'annonce des deux référendums à court et moyen terme fut pour moi une erreur. Les Canadiens (-Français) de l'époque remportaient tous leurs combats par la ruse (La meilleure arme pour une minorité), Montcalm ayant payé de sa vie et perdu notre pays, pour avoir ignoré (Méprisé, même) la sagesse de nos ancêtres...
- Chantal_Mino – Abonné, 23 mars 2012 18 h 47
Mme payette ! Merci beaucoup !
Vous lire m'a fait grand bien et m'a dilaté la rate comme j'en avais besoin en ce vendredi soir.

Votre chaleur humaine à la québécoise me réchauffe toujours l'âme et le coeur.
Un peu égoïstement, je vous dirais de prendre bien soin de vous, car des exemples québécois de votre génération, ça ne courent pas les rues et on en a vraiment besoin ces temps-ci.
Merci encore!
leocsl – Inscrit, 23 mars 2012 18 h 52
...et les autres...
Vos propos sont tout à fait juste. Ils le seraient encore davantage si vous aviez pris le temps d'inclure Madame Marois à la liste. Son intervention et son apparition à la manifestation pouvaient l'OPPORTUNISME à plein nez.. Dire qu'elle s'est déjà prononcée en faveur du dégel des frais de scolarité. Franchement pas fort! Elle pourrait faire preuve de plus de discrétion mieux encore de plus de tact. Qu'est ce qu'on ferait pas pour le pouvoir... Renier sa parole et ses opinions c'est sans doute l'art de faire de la politique autrement. Ce genre d'attitude occulte le peu de crédibilité qu'à encore la classe politique. Je suis persuadée que les étudiants ont bien décelé son arnaque... Les étudiants ne sont pas dupes
- Sylvie Brodeur – Abonnée, 23 mars 2012 22 h 22
Comment en êtes-vous persuadé ?
- Claude Kamps – Inscrit, 23 mars 2012 22 h 28
L'endettement des étudiants
A une limite à ne pas dépasser, avec tout les prix qui augmente, un étudiant de McGill loge dehors et il fait bien il sait pas si il réussira à avoir un diplôme...
L'autre faute de ce gouvernement est de baser son calcul sur la réussite de tout les étudiants, comment ceux qui abandonnent pour bien des raisons pourrions avec une paie beaucoup moins grande rembourser ces prêts?
- Marie-France Legault – Inscrit, 24 mars 2012 08 h 56
Le mythe de la gratuité
entretenu depuis des années, n'est-il pas la cause de toutes ces manifestations biaisées? Une mentalité de gratuité a été créée au Québec...la seule province qui rêve en couleurs. Tout se paye par les contribuables en impôts et taxes de toutes sortes: TVQ et TPS...
Il faut arrêter ce "mensonge" qui persiste dans la tête de plusieurs québécois. Il faudrait bien vérifier cette gratuité virtuelle, ne pas être naïf au point d'être obstinément aveugle devant les coûts de l'Éducation...
- Jean St-Jacques – Abonné, 24 mars 2012 19 h 27
La gratuite n'est pas un mythe mais une réalité depuis le rapport Rapport Parent, création de Paul Gérin-Lajoie. Il voulait que tous les jeunes aient accès aux études et il a même aboli les collèges classiques et il a promis l'accès gratuit aux études universitaires. Il me semble qu'on a oublié cette promesse de nos jours et les étudiants de 2012 nous le rappellent d'une façon brutale. Notre gouvernement ne le comprend pas et la ministre de l'éducation encore moins. Merci à notre jeunesse de nous le rappeler et de nous faire réfléchir sur ce sujet.

LE DEVOIR: Idées: Question de choix, par Fabienne Siche - Étudiante de deuxième cycle en travail social à l'UQAM – Vendredi 23 mars 2012

Il y a un point de vue que l'on n'entend jamais dans ce débat sur la hausse des droits universitaires. Celui des immigrés. Ceux qui ne sont pas encore citoyens, mais peut-être en voie de le devenir. Ceux qui ont un peu peur de trop élever leur voix parce que leur statut ne tient qu'à un visa, ou qui ne se sentent pas concernés parce que leur séjour durera au plus quelques années.



À se comparer à nos voisins du sud et d'autres provinces, on pourrait penser que tous les immigrants viennent profiter des universités québécoises moins coûteuses, mais on oublie qu'il y en a qui font le chemin inverse. J'en fais partie. Pourquoi étudier au Québec alors que mon retour aux études me coûterait deux ou trois zéros de moins en Europe? Parce que j'habite ici. Parce que je travaille ici. Parce que j'aime ça ici. Je ne cherchais pas à m'installer ici, mais je suis tombée amoureuse du Québec, et que peut-on contre l'amour? Oui, je suis tombée amoureuse du Québec. De sa fierté. De sa liberté. De sa simplicité. De sa ténacité. De sa sensibilité. De ses racines. De son histoire. De son identité. De sa force d'être une province avec des choix si différents. J'ai observé et j'ai aimé ce que j'ai vu. J'ai appris et j'ai compris pourquoi j'aimais vivre ici.

Il faut un courage presque naïf pour se dresser devant les autres provinces, le reste d'un pays, pour affirmer qu'on ne parlera pas la même langue, qu'on créera notre propre assurance maladie ou qu'on mettra en place des politiques familiales comme nulle part ailleurs. Il faut du courage pour créer un modèle différent, mais il faut aussi une volonté collective et une croyance inébranlable en la société au sein de laquelle on vit.

Courage ou naïveté

Moi, je ne suis pas certaine d'être courageuse, mais je suis naïve. Je crois encore que la démocratie est un système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par l'ensemble des citoyens. Je crois encore que l'éducation n'est pas une marchandise et que chaque être humain devrait pouvoir y avoir accès, peu importe où il vit et d'où il vient. Je crois encore que la qualité et l'éthique d'un professionnel n'ont pas de lien

avec le coût financier de son diplôme. Je crois encore que le fait de manifester son désaccord est un droit, et que lorsqu'on n'est pas entendu, il arrive qu'on crie plus fort.

Je crois encore que la violence peut être une tentative de communication qui échoue, mais qu'un gouvernement devrait maîtriser d'autres moyens de communication. Je crois encore que ma belle terre d'accueil pourrait retrouver sa fougue et son désir de se démarquer en mettant en avant l'humain plutôt que l'argent. Je crois que l'individu ne peut pas porter seul le principe d'égalité d'une société, mais qu'à plusieurs, en répartissant bien les poids, tout est possible. Bref, en plus d'être naïve, j'ai des idéaux. Et dans ma grande naïveté, j'ai des idéaux. Et dans ma grande naïveté, j'ai des idéaux. Et dans ma grande naïveté, j'ai des idéaux.

Je ne suis pas Québécoise, mais je suis contre la hausse des droits de scolarité, pour les mêmes raisons que j'ai aimé et que j'aime le Québec. Je ne suis pas Québécoise, mais je crois en la force, en la fierté, et au pouvoir de la volonté collective de ceux qui vivent ici. Je crois au pouvoir du Québec de se réveiller et de faire des choix différents et égalitaires. Je ne suis pas Québécoise, mais je pense que j'ai le droit de nommer mon désaccord. En tant qu'étu-

diante, en tant qu'intervenante sociale, en tant que femme, en tant que membre de cette société, et en tant que future citoyenne. Future citoyenne naïve, idéaliste, mais avertie.

Vos réactions

- GLabelle – Abonné, 23 mars 2012 00 h 58 non
Vous êtes Québécoise, croyez-moi.
- Chantal_Mino – Abonné, 23 mars 2012 06 h 27
Merci beaucoup de votre beau témoignage Mme Siche!
Retenez que je dirais plutôt que vous êtes candide plus que naïve, ce qui est une belle qualité qui vous honore en ce monde d'aujourd'hui ...
... Prenez-en bien soin et répandez-la en continuant de montrer l'exemple, car nous en avons vraiment besoin pour une société meilleure!
Merci encore!
- Pierre Carpentier – Abonné, 23 mars 2012 11 h 58
Vous êtes à votre place!
Merci Fabienne pour ce témoignage et, oui, à n'en point douter, vous êtes chez vous en terre québécoise. Surtout, demeuriez avec nous, le Québec a grandement besoin de votre candeur, de votre pureté qui se mesure à l'aune de votre humanisme et de votre engagement social.
La force du mouvement étudiant est d'élever le discours de toute nation. Heureuse d'assister à une telle vision du monde lancée par des jeunes. Fabienne, si je puis me permettre cette familiarité, vous m'avez donné un « coup de jeune » ce matin.
Monique Bisson

LE DEVOIR: Libre opinion - Un défi aux partisans de la hausse, par Éric Beaudry - Professeur adjoint au Département d'informatique de l'UQAM – vendredi 23 mars 2012

Hier, avez-vous été scandalisés de voir les étudiants, ceux qui paient le moins au Canada pour leurs droits de scolarité, descendre dans la rue pour protester? Si oui, prenez maintenant le temps pour réfléchir à un défi équivalent à celui que vous leur demandez.

Le défi en 10 étapes:

1. Calculez combien vous avez économisé par rapport aux étudiants qui entreront à l'université en septembre 2017. Si vous avez tout récemment terminé vos études, c'est très simple à calculer: 1625 \$ par année d'études. À titre indicatif, si vous avez fait un bac de trois ans (90 crédits), c'est 4875 \$. Pour un bac de quatre ans (120 crédits), c'est 6500 \$. Si vous avez fait une maîtrise, il faut ajouter 3250 \$ au total.
2. Divisez la somme obtenue en 1 par 5. À titre indicatif, bac 90 crédits: 975 \$; bac 120 crédits: 1300 \$. Si vous avez une maîtrise, ajoutez 650 \$.
3. Refaites votre budget afin de prévoir un don annuel équivalent au montant obtenu en 2. Ne dites surtout pas que vous n'en avez pas les moyens.
4. Allez sur le site Internet de l'université qui vous tient à cœur. Généralement, c'est l'université où vous avez étudié le plus longtemps!
5. Trouvez le site de la fondation. Habituellement, le lien est en évidence.
6. Faites votre don pour la première année dès aujourd'hui. C'est urgent d'agir, car les universités ont besoin de cet argent pour préserver la qualité de l'enseignement et de la recherche. Attention: au moment de faire votre don, sélectionnez la case «là où les besoins sont les plus urgents».

Ne sélectionnez pas votre ancienne faculté. Ainsi, la haute direction choisira à quelle faculté, à quelle bibliothèque ou à quel laboratoire votre don ira.

7. Acceptez les conditions de votre don. Un peu comme pour les organismes de charité, soyez conscient qu'une partie de votre don doit couvrir des frais d'administration (de 15 à 25 % selon l'université). Sachez aussi que certains hauts dirigeants ont des salaires très élevés qui dépassent les 200 000 \$ par année sans forcément enseigner ni faire de la recherche. Vous devez accepter toutes ces conditions, et ce, sans discuter. C'est plus facile à accepter si vous ne lisez pas tout.

8. Imprimez le reçu pour vos impôts.

9. Faites une capture d'écran. Ceci constitue la preuve que vous avez à cœur le financement des maîtrises.

10. Publiez votre capture d'écran sur Facebook ou n'importe où ailleurs afin de montrer aux étudiants que vous auriez accepté le défi!

Voilà, une fois que vous aurez réalisé ces 10 étapes faciles, nous pourrions espérer que les étudiants entendent raison et mettront fin à leurs moyens de pression. Ils retourneront en classe grâce à vous. Merci pour votre don!

Toutefois, si vous n'acceptez pas ce défi, sachez que les dizaines de milliers d'étudiants en grève continueront de manifester pour défendre votre cause. Ainsi, personne ne vous forcera à faire votre «juste part»!

Vos réactions

- Chantal_Mino – Abonné, 23 mars 2012 06 h 31
Bien dit M. Beaudry!
Bravo pour votre défi!
- Mikhailovich – Inscrit, 23 mars 2012 06 h 56
Que du bafouillage
Cet article n'est rien que du bafouillage. Tout le monde sait que les universités québécoises sont sous financées et cela depuis des années. Résultat? Il n'y a pas assez d'argent pour subventionner les étudiants des cycles supérieurs; d'autres universités peuvent offrir plus que nous. En Ontario, par exemple, Il n'y a pas assez d'argent pour

l'engagement de nouveaux professeurs. Il n'y a pas assez d'argent pour subventionner la recherche. Les étudiants au Québec ne paient presque rien en frais de scolarité. Mais alors qui va payer leurs frais de scolarité? L'État, c.à.d. les contribuables, paie 88% maintenant, avec les augmentations, la note descendra à 83%. Mais les étudiants ne veulent plus payer. Alors, qui va payer? Ou bien personne, et les universités québécoises continueront à être sous financées; ou bien les contribuables vont être obligés de payer avec des augmentations d'impôts. Mais déjà on est lourdement épluché, alors qu'eux autres, les étudiants, qui ne paient presque rien, ils

ne veulent rien payer de plus. C'est quelque peu scandaleux, pas vrai? Ça ne tient pas la route.

- Maco – Abonné, 23 mars 2012 09 h 48
Être étudiant c'est ne pas avoir d'emploi. Dans le cas où ils ont un emploi, cet emploi est à temps partiel. Donc être étudiant c'est de ne pas avoir beaucoup de sous. Comment pouvez-vous prétendre que les étudiants refusent de payer... ils n'ont pas d'argent puisqu'il débute dans la vie. Nous allons prendre un exemple qui vous situera dans la problématique. Vous avez terminé vos études (vous êtes fier), mais votre recherche d'emploi vous amène à constater une chose...

- plusieurs emplois demandent de l'expérience! Voilà un dilemme! Plus encore, un paradoxe. Comment puis-je me trouver un emploi si tous les emplois disponibles exigent de l'expérience? Vous savez, on peut être con parfois. On demande à des étudiants, qui n'ont pas d'emploi, donc pas d'argent (enfin, pas d'emploi qui rend riche comme quand on a un diplôme). Par contre, pourquoi ne pas hypothéquer l'avenir (on vie à crédit), on emprunte parce que notre diplôme nous fera gagné plusieurs fois notre mise (YOUPPI).!!!! Est-ce vivre sur le crédit ou miser sur notre avenir ? Ont peu tu être con! Où est le numéro de mise sur toi?
- Marc-Andre Perron - Inscrit, 23 mars 2012 10 h 08
Jamais l'université québécois n'a été aussi financée que présentement.
Entre 1997 et 2009, le financement a cru de 142%, alors que le nombre d'étudiants équivalent à temps plein n'a cru que de 19.5%.
La recherche est TRÈS subventionnée, surtout la recherche appliquée, dont les résultats sont ensuite vendus à perte aux entreprises. L'université est devenue une machine à produire des brevets marchandables.
 - Carole Besson - Inscrite, 23 mars 2012 17 h 15
Je lis avec beaucoup d'intérêt les commentaires des deux partis (pour et contre la hausse). Je suis moi-même contre la hausse des frais de scolarité, mais également contre les actions radicales. Je ne prônais pas la grève aussi rapidement mais maintenant qu'elle installée, je suis pour sa prolongation. Maintenant que j'ai résumé (très succinctement) ma façon de penser, voilà une vidéo que je souhaiterais que tous visionnent, contre et surtout POUR la hausse. Et j'estime que ces derniers se doivent d'écouter les arguments adverses étant donné que nous nous faisons répéter les arguments pour la hausse (je pourrais les réciter par coeur et j'avoue que j'ai trouvé du sens à certains d'entre eux). Voilà, bon visionnage (bon courage si vous trouvez ça dur de regarder jusqu'au bout^^)
http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded
 - François Dugal - Abonné, 23 mars 2012 08 h 00
la 11me étape
Et comme 11me étape, faisons le ménage dans les diverses administrations scolaires; il y a des centaines de millions à aller chercher au royaume de l'incompétence «institutionnalisées».
 - Jean-Claude B - Inscrit, 23 mars 2012 09 h 04
Et si ...
Et si, en tant que payeur de taxes, nous baissions la masse salariale des professeurs d'université du même ordre de grandeur que l'ogmentation des frais de scolarité !
Une seule étape très simple.
 - Vincentb - Abonné, 23 mars 2012 10 h 21
Ça irait contre contre la rhétorique des pro-hausses comme quoi ça prend plus d'argent pour engager plus de profs et de meilleurs (!) profs, de calibre "international".
 - Andy Demers - Abonnée, 23 mars 2012 13 h 59
ogmentation = augmentation.
 - maxime.gagne.8@gmail.com - Abonné, 24 mars 2012 19 h 08
L'enjeu, ce n'est pas le salaire des professeurs, c'est la structure des cours. #ironie.
 - André Michaud - Inscrit, 23 mars 2012 11 h 25
Vous oubliez la fiscalité
Pour 2,000\$ de frais de scolarité, il y a un retour d'impôt de 1258\$, donc le coût réel pour les étudiants est de 742\$. Le 1258\$ est transférable aux parents, si l'étudiant n'est pas imposable ,ou cumulatif pour lui-même quand il travaillera.
Seriez-vous d'accord que le gouvernement enlève ces crédit d'impôt et abaisse les frais de scolarité de moitié. "Ça lui coûterait moins cher. Les étudiants perdraient au change, mais ne s'en rendraient vraisemblablement pas compte,
 - car personne n'est au courant de la fiscalité on dirait ??
Ma fille a pu profiter de ces déductions, notre revenu familial étant de 60,000\$. Pourquoi ne parle t'on pas de ces déductions ?
 - Francis Prévost - Abonné, 23 mars 2012 12 h 05
Parce que on veut maintenir dans l'ignorance ceux qui payent pour que ça soit plus payant pour le gouvernement!! Merci de l'info!! ET au fait merci énormément pour le défi M. Beaudry, c'est vraiment apprécié.
 - Kim Champagne - Abonnée, 23 mars 2012 15 h 28
Fiscalité oubliée? Pas sûr! Les dons donnent aussi droit à des crédits d'impôts!
Crédits d'impôts liés aux frais de scolarité :
Fédéral : 15 % x (frais scolarité + montant alloué aux études) [Voir Annexe T1-2010-Annexe 11]
Provincial : 20 % x frais de scolarité. [Voir Annexe T (2010)]
Crédit d'impôts liés aux dons
Fédéral : 15% du premier 200\$ et 29% de ce qui dépasse 200\$ [Voir Annexe T1-2010-Annexe 9];
Provincial : 20% du premier 200\$ et 24% de ce qui dépasse 200\$ [Voir TP-1.D(2010) Page 3];
Les dons non utilisés peuvent être aussi reportés à l'année suivante. Mais ils ne peuvent pas être transférés aux parents.
 - Sylvie Brodeur - Abonnée, 23 mars 2012 13 h 42
À quand les semaines de 10 jours ?
Quand je faisais mon cégep, on nous répétait qu'il était difficile de réussir au-delà de 15 heures et plus à travailler par semaine.
À quand les semaines de 10 jours ?
..Un peuple instruit jamais ne sera vaincu.., scandaient les étudiants hier.
 - Dominique Beaulieu - Inscrit, 23 mars 2012 14 h 00
Très bon parallèle
Bravo!
Je suis fier d'avoir une maîtrise en informatique :-)

LE DEVOIR: Lettres - Socialement responsables, vraiment?, par Benoit Séguin, Enseignant au collégial et auteur - Le 21 mars 2012 - Vendredi 23 mars 2012

- De nombreuses vidéos d'enseignants opposés à la hausse des droits de scolarité circulent présentement dans les réseaux sociaux. Elles mettent en scène des professeurs qui, arguments à l'appui, expriment leur solidarité inconditionnelle au mouvement de grève étudiante.
- Ces vidéos ne seraient pas irritantes si, outre le ton péremptoire, on n'y entendait systématiquement cette phrase de clôture: «Je suis contre la hausse, je suis socialement responsable.» Dans la toute dernière, l'expression est répétée dix fois en moins d'une minute. Faut-il donc conclure que les autres professeurs, ceux qui n'appuient pas la grève, ceux qui sont plutôt d'accord avec le gouvernement, sont socialement irresponsables?
- Voilà qui est particulièrement insultant pour l'intelligence des étudiants à qui on essaie de faire gobber l'idée que, dans leur cégep ou leur université, il y a d'un côté les professeurs responsables, qui les appuient et, de l'autre, les irresponsables. Un professeur qui se dit favorable à la hausse des droits de scolarité ne peut-il pas, lui aussi, en être arrivé à cette conclusion par responsabilité sociale?
- Pour ma part, j'estime que le geste le plus responsable dans ce dossier-là consiste à se retirer du débat afin de laisser les étudiants réfléchir par eux-mêmes et mener seuls leur lutte contre le gouvernement sans être encore une fois matér-
- nés par leurs profs. Ils ont besoin de se lancer dans le combat de la vie seuls, comme des grands, et ils en sont tout à fait capables.
- Vos réactions**
- Chantal_Mino - Abonné, 23 mars 2012 06 h 19
Socialement responsable signifie ...
... tenir compte des effets sur la société en général, donc sur l'ensemble de nos concitoyens Québécoises et Québécois et non pas juste sur son propre bien-être, sur soi-même, sa propre famille, ses propres amis, ses propres connaissances, bref ses propres perceptions.
 - ... s'ouvrir à la perception différente d'autrui et essayer de la comprendre en pensant que cela peut nous apporter un savoir qu'on ne connaît pas.
 - ... se laisser surprendre par les belles valeurs, l'intelligence et la sagesse de l'autre qu'importe son âge.
 - le Je, Me, Moi, Mon, Ma, Mes, Mien transformés en Nous, Nous, Nous, Nous, Notre, Nôtre.
 - ... être solidaire pour des causes qui visent le bien commun de la société.
 - ... bref, être un tant soit peu altruiste.
 - Marc-Antoine Daneau - Abonné, 23 mars 2012 06 h 28
Non.
- "Un professeur qui se dit favorable à la hausse des droits de scolarité ne peut-il pas, lui aussi, en être arrivé à cette conclusion par responsabilité sociale?"
Non, ça fait depuis Bismark que les dirigeants occidentaux ont compris que la responsabilisation individuelle de ce genre est une fiction.
Et de l'argent, on en a, il suffit d'avoir de la volonté politique - de la volonté politique pour ne pas s'entourer des minnières à coup de milliards, pour ne pas donner le gaz et le pétrole, pour ne pas acheter 400 millions de "tableaux intelligents" à un ami du PLQ, pour ne pas se lancer dans un projet de fou comme rénover Gentilly-2 ou faire un port méthanier dont on a pas de besoin, etc etc etc. Ce n'est pas les sources de revenu qui manquent mais bien un gouvernement capable de les gérer comme du monde.
- Samuel Pothier - Inscrit, 23 mars 2012 08 h 43
Lutte sociale
« Pour ma part, j'estime que le geste le plus responsable dans ce dossier-là consiste à se retirer du débat afin de laisser les étudiants réfléchir par eux-mêmes »
On se réfère ici, encore une fois, au damné principe de l'utilisateur-payeur, comme quoi un service n'importe qu'à celui qui en fait la

consommation. Or, la direction de l'éducation est un question concernant toute la société, et certainement pas que les étudiants.

Ceux-ci invitent d'ailleurs tous les citoyens du Québec à manifester leurs inquiétudes comme bon leur semble, en joignant leurs actions quotidiennes ou en créant leurs propres lieux de contestation.

Il n'y a pas de prix «raisonnable» à l'éducation.

- Claude Verreault – Inscrit, 23 mars 2012 08 h 59
@BenoitSéguin
Vous n'avez pas compris le sens profond de "socialement responsables" et vous n'avez pas compris non plus que les professeurs qui se qualifient ainsi le font par allusion à cette excoissance du PLQ qu'est le Mouvement des étudiants socialement responsables. Incidemment, pour reprendre votre raisonnement, est-ce que les étudiants qui s'opposent à la hausse sont tous des "socialement irresponsables"?
- Stephane Thellen – Abonné, 23 mars 2012 09 h 04
Novlangue
Damage que Benoit Séguin n'ait pas compris dans les vidéos de profcontrelahausse.org la retour critique à la novlangue employée par les libéraux: "juste part", "équité générationnelle" et "socialement responsable". Aussi, comme d'autres l'ont précisé avant moi, je pense que l'éducation est un bien collectif et non une marchandise, que l'enjeu de l'accessibilité aux études est collectif, qu'il est dommage que ce sont des jeunes qui doivent défendre, seuls, l'avenir des universités. C'est une simple question de solidarité. M. Benoit Séguin.
"Nous sommes tous étudiants", disent les profs contre la hausse, mais aussi les artistes, les juristes, les médecins et al. depuis quelques semaines. L'enjeu déborde de loin au moment où on se parle le mouvement étudiant.
- Maco – Abonné, 23 mars 2012 10 h 05
Le maître à parlé ...
Où est votre belle nécessité de combattre? Cette fabuleuse découverte de votre séjour en Haïti. On constate que la voix du maitre raisonne très fort et de loin, très loin.
- Marc-Andre Perron – Inscrit, 23 mars 2012 10 h 11
Le MÉSQR davantage responsable?
Franchement, il ne faut pas avoir 180 de QI pour comprendre que c'est une référence humoristique quoi qu'assez directe à l'autant fameux que pathétique Mouvement des Étudiants Socialement Responsables du Québec, qui sont pour la hausse des droits de scolarité!
Faut croire que ce groupe de bouffons en a inspiré plus d'un et c'est bien la seule bonne chose qu'ils auront pu faire dans tout ce débat!
- michel lebel – Inscrit, 23 mars 2012 10 h 37
Socialement responsable!
Qu'est-ce qu'il y a de socialement irresponsable de soutenir que les étudiants doivent payer en partie leurs droits de scolarité. Au contraire, je trouve que cette contribution rend l'étudiant plus socialement responsable,

contribuant à l'effort collectif de soutien et de développement des études supérieures.

En plus, il y a au Québec un bon système de prêts et bourses. Alors c'est quoi le problème! Quant à y être, pourquoi ne pas demander, voire exiger un salaire- étudiant, revendication populaire dans les années 60! Et comme le pognon(l'argent), il est bien connu, pousse dans les arbres!
Et de plus, personne n'a démontré que la réforme annoncée nuirait à l'accès aux études supérieures pour ceux qui ont les capacités intellectuelles de suivre de telles études. En passant, on parle peu du talent requis pour faire ces études. Comme si celles-ci étaient un genre d'école primaire obligatoire allongée!

J'en ai marre d'entendre des phrases creuses et des slogans-bidons dans ce conflit

Michel Lebel, Ancien professeur d'université
Michel Leclair – Abonné, 23 mars 2012 13 h 54

Ne vous sentez pas isolé!

Michel Leclair, Ancien professeur d'université

• Marc Lévesque – Inscrit, 23 mars 2012 17 h 57

"personne n'a démontré que la réforme annoncée nuirait à l'accès aux études supérieures pour ceux qui ont les capacités intellectuelles de suivre de telles études"

Les hausses font que l'accès aux études de ceux qui on moins d'argent sera encore plus restreinte par rapport à ceux qui ont plus d'argent, il n'y a pas de question là dessus, et les prêts et bourses n'éliminent pas cette disparité.

Nos politiciens et certains recteurs disent que les hausses n'affecteront pas l'accessibilité et pour expliquer leur point ils utilisent les chiffres sur l'achalandage qui elle ne varie pas avec les hausses. Comme si l'achalandage était la même chose que l'accessibilité.

• Marc Lévesque – Inscrit, 23 mars 2012 18 h 35

"je trouve que cette contribution rend l'étudiant plus socialement responsable, contribuant à l'effort collectif de soutien et de développement des études supérieures"

Dans un système de taxations progressifs ceux qui profitent le plus du système contribuent le plus. Tout le monde contribue au moins un peu car tout le monde profite des savoirs que l'Université génère. La gratuité de l'éducation c'est aussi pour mettre tout le monde qui applique à l'Université sur le même pied d'égalité, et au courant de leur vie, les étudiants contribueront selon leurs revenus autant que tout le monde.

Mais nos gouvernements, depuis les 30 à 40 dernières années réduisent continuellement la contribution social des entreprises très riche (et des individus très riches), et maintenant le gouvernement a le culot de nous dire que pour régler ce problème la solution c'est que les étudiants contribuent encore plus.

• Robert Bernier – Abonné, 23 mars 2012 11 h 33

Le monopole de la vertu

D'accord avec vous monsieur Séguin. Le monopole de la vertu, ça n'existe pas. Depuis le

début de cette lutte contre la hausse, on propose des jugements de valeurs comme principal argument. Et on présente comme irresponsables et égoïstes ceux qui appuient la hausse. Facile, toujours trop facile.

En préparation mentale du vote de grève qui a été pris au cegep où j'enseigne (Lionel-Groulx), on étalait 5 faits sur tous les murs. Le premier disait qu'on pouvait voter pour la grève parce que l'histoire montrait que ça avait toujours été sans conséquence sur la session. Est-ce cela la responsabilité sociale? Les autres faits portaient tous sur l'idée que le gouvernement Charest avait toujours reculé et qu'il le ferait encore une fois. Dans tous ces 'faits de grève', pas grand chose à voir avec des valeurs sociales. Est-ce cela la responsabilité sociale? C'est plutôt la politique du couteau sur la gorge.

Autre point. Au premier vote de grève, environ 42% des étudiants ont voté et le 87% en faveur de la grève représentait 38% des étudiants ayant droit de vote. Pas si mal quand même pour un premier vote. Au second vote de grève, le 14 mars, 24% seulement des étudiants se sont présentés et le 80% en faveur de la grève ne représentait que 19% des étudiants ayant droit de vote. Pour qui donc se perpétue cette grève? On est en droit de se demander en effet si "le geste le plus responsable dans ce dossier-là" ne consisterait pas "à se retirer du débat afin de laisser les étudiants réfléchir par eux-mêmes" comme vous dites.

Robert Bernier, Mirabel, Enseignant au collège Lionel-Groulx

• Stephane Thellen – Abonné, 23 mars 2012 21 h 40

M. Bernier. Dans votre rhétorique, vous confondez les arguments pour la grève et les revendications étudiantes.

Les arguments pour le gel et la gratuité sont très bien étayés par les étudiants qui ont fait leur devoir depuis quelques années. D'ailleurs, je vous rappelle que Université Inc. par Eric Martin et Maxime Quellet, en plus d'être rigoureux et solides sur le plan des idées et des données factuelles, est l'un des livres les plus vendu au Québec, semaine après semaine, depuis près d'un an. Jamais des étudiants n'auront été aussi pédagogues et présents dans l'espace public!
Les travaux de l'IRIS et de IIREC documentent aussi les impacts négatifs pour les étudiants et pour le Québec de cette hausse des frais de scolarité.

Maintenant, pour ce qui est des stratégies liées à la grève générale illimitée, ce ne sont pas les études économiques qui importent effectivement mais, après 2 ans de pressions de toutes sortes, de créer un réel rapport de force. Le gouvernement Charest est un gouvernement faible mais qui gouverne avec la méthode forte. Son arrogance face aux revendications populaires depuis 3 mandats maintenant (réingénierie, Suroît, Orford, corruption...) a fait en sorte qu'on assiste toujours à des crises sociales qui ultimement donne raison au peuple qui, place les valeurs de la solidarité et de la justice avant les intérêts particuliers, égoïstes, anti-sociaux.

LA PRESSE: Le prix de la gratuité en Norvège, par Bjorn Sundby, Océanographe originaire de Norvège, l'auteur vit maintenant au Québec - Publié le vendredi 23 mars 2012 à 06h00

Le débat actuel sur le coût de l'éducation au Québec fait souvent référence au modèle scandinave et au fait que les étudiants scandinaves ne paient pas de droits de scolarité.

Ayant grandi en Norvège et ayant reçu une éducation dans le système public jusqu'au plus haut niveau universitaire, j'aimerais décrire mon expérience de ce modèle dans l'espoir de pouvoir

clarifier certains aspects qui semblent encore obscurs.

Il est vrai que les étudiants norvégiens ne paient pas de droits de scolarité; mais c'est également vrai que les jeunes Norvégiens sont soumis au

service militaire obligatoire pour lequel ils ne sont pas rémunérés. À l'époque, le service militaire durait 18 mois; aujourd'hui c'est 12 mois. On pourrait facilement défendre l'argument que ce travail non rémunéré constitue un versement substantiel sur des frais d'éducation. En effet, comme les forces armées coûtent moins cher à l'état, il y a plus de ressources disponibles pour d'autres besoins, incluant l'éducation. Le service militaire n'est pas limité aux étudiants universitaires, pas plus que l'éducation n'est centrée sur les études universitaires seulement. Le système éducationnel scandinave est très diversifié et offre de grandes opportunités d'édu-

cation à tous les niveaux pour les gens qui font tourner les roues de la société. Ces opportunités comprennent un système d'apprentissage jumelé avec des écoles spécialisées, des collèges pour former des professeurs, des écoles techniques pour former des spécialistes, etc. Les universités forment l'élite intellectuelle (le mot élite n'est pas banni dans ces pays égalitaires), mais la société reconnaît que l'on ne peut faire fonctionner un pays qu'avec des diplômés universitaires. Dans ma famille, j'étais le seul à fréquenter l'université. Mon frère, qui n'avait aucun intérêt pour l'école, a choisi un métier manuel et est devenu apprenti dans une firme technique. À sa

grande surprise, une bonne partie de son apprentissage s'est fait à l'école. Ma soeur, bien qu'ayant réussi l'examen de qualification pour les études universitaires, a fréquenté une école technique et est devenue technicienne médicale spécialisée. C'était leur choix et cela n'avait rien à voir avec les droits de scolarité ni les conditions d'accès à l'université. Ce qu'on doit retenir du modèle scandinave, tel que pratiqué en Norvège, est ceci: bien qu'il n'y ait pas de droits de scolarité nulle part dans le système d'éducation publique, les jeunes contribuent aux frais d'éducation de façon très importante en faisant leur service militaire sans rémunération. C'est un choix de société.

LE DEVOIR: Opinion: Hausse des droits de scolarité - Les étudiants en droit contre la hausse, par Mathieu d'Amours, porte-parole de la Confédération des associations en droit civil du Canada (CADED) – Jeudi 22 mars 2012

À lire aussi
À retenir
 Voir la [réplique de François Hudon au Devoir de philo de Jean Laberge, dans laquelle il propose une tout autre lecture du débat sur les droits de scolarité selon la pensée du philosophe Derek Parfit.](#)

Les associations étudiantes des facultés de droit du Québec unissent leur voix aujourd'hui afin de souligner de façon unanime au gouvernement du Québec et à l'ensemble de la population québécoise leur position commune contre la hausse des droits de scolarité. Les études universitaires sont une richesse qui permet au Québec d'assurer la pérennité de sa vitalité économique. La logique selon laquelle seule la personne obtenant un diplôme universitaire bénéficie des acquis qui y sont liés nous semble erronée. Dans le cadre d'un système économique basé sur le savoir comme c'est le cas au Québec, c'est l'ensemble de la population québécoise qui profite des investissements publics injectés dans l'éducation supérieure. Conséquemment, pour générer cette richesse collective, il est dans l'intérêt de tous les Québécois de maintenir les droits de scolarité à leur niveau le plus raisonnablement bas.

Un mythe à déconstruire

Il existe un mythe selon lequel les étudiants universitaires seraient présentement choyés vu le faible coût de leur scolarité. Bien que nous soyons effectivement privilégiés comparativement à plusieurs autres endroits en Amérique du

Nord, il n'en reste pas moins que la condition de la majorité des étudiants du Québec n'est pas toujours des plus enviables. À ce sujet, une étude exhaustive menée par la Fédération étudiante universitaire du Québec situait en 2009 à environ 12 200 \$ le revenu étudiant moyen. À l'époque, les droits de scolarité étaient en moyenne de 2600 \$. De ce fait, 9600 \$ devaient suffire pour que l'étudiant moyen subvienne à ses besoins de base. La hausse prévue par le gouvernement ferait en sorte que le budget moyen des étudiants du Québec serait réduit de 17 %. Ainsi, nous croyons qu'il y a matière à s'inquiéter de la condition socio-économique des étudiants pour les prochaines années. Bien sûr, nous reconnaissons les efforts louables menés par le gouvernement en ce qui a trait au programme d'aide financière aux études. Toutefois, il est indéniable que tout système de prêts et bourses, avec ses critères d'admissibilité et ses calculs rigides pour les prestations, ne pourra jamais autant faciliter l'accessibilité aux études universitaires que des droits de scolarité à leur plus bas niveau possible.

Des expériences non concluantes

Il faut savoir que dans plusieurs endroits dans le monde, l'expérience de la hausse des droits de scolarité fut loin d'être des plus concluantes. Par exemple, en Ontario, le premier ministre Dalton McGuinty a annoncé le 10 décembre dernier que son gouvernement allait procéder à une baisse de 30 % des droits de scolarité universitaires pour les familles dont le revenu est de moins de

160 000 \$, et ce, à partir du 1er janvier 2012. Bien que ces droits soient radicalement plus élevés qu'au Québec, il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'un désaveu de cette mouvance des 20 dernières années selon laquelle il existait une nécessité, sans conséquence pour l'accessibilité aux études supérieures, d'alourdir le fardeau financier des étudiants. En Angleterre, selon des statistiques officielles, la hausse substantielle des droits de scolarité aura mené à une diminution de 9,9 % du nombre d'inscriptions. Bref, ces deux exemples illustrent l'impact potentiel que pourrait engendrer la hausse au Québec. C'est pourquoi nous nous y opposons. Actuellement, les étudiants en droit proviennent d'une très grande variété de milieux économiques. Cette diversité constitue, à notre avis, l'une des richesses des programmes de droit du Québec. Il serait regrettable d'envisager que d'ici une génération, cet atout soit compromis. Ainsi, le gouvernement se doit d'ouvrir un dialogue avec les étudiants. Soutiennent cette position: l'Association étudiante en droit de l'UQAM, l'Association des étudiants et étudiantes en droit de l'Université Laval, l'Association des étudiant(e)s en droit de l'Université McGill, l'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke et l'Association des étudiants en droit à l'Université de Montréal.

LA PRESSE.CA: L'injuste part, par Rima Elkouri - Publié le jeudi 22 mars 2012 à 07h33

Il y a quelque chose de bien ironique à vouloir faire passer une hausse brutale de 75% des droits de scolarité en cinq ans pour une mesure d'équité. C'est pourtant ce que fait le gouvernement libéral en insistant sur le fait que les étudiants «doivent faire leur juste part». La logique gouvernementale de la «juste part» s'appuie notamment sur le fait que les études sont un «investissement rentable» d'un point de vue économique. Il serait donc injuste, selon cette logique, que les étudiants fassent payer à l'ensemble des contribuables des études qui leur permettent de s'enrichir personnellement. On s'écarte d'un principe important lorsqu'on réduit ainsi l'éducation à une question comptable. Il fut un temps, il y a à peine 50 ans, où l'éducation était un luxe. Un privilège accessible à une toute petite élite. La Révolution tranquille est venue secouer ce modèle élitiste. En 1964, ce qui était un luxe est devenu un droit. À la lumière du rapport Parent, on a voulu démocratiser l'éducation. Non pas dans une perspective individualiste et une logique d'enrichissement personnel, mais en reconnaissant que, au-delà des bénéfices individuels associés à des études universitaires, c'est avant tout la société tout entière qui en profite. Une société où tous peuvent s'instruire n'est pas qu'une société plus riche. C'est aussi une société plus juste, où on favorise l'égalité des chances. Une société où les citoyens ont un plus grand sens civique et critique. Bref, une société rendue meilleure grâce à la démocratisation de l'éducation. Aujourd'hui, je m'inquiète de voir que l'éducation est de moins en moins perçue comme un bien commun et de plus en plus perçue comme une

merchandise. Je m'inquiète de voir que les étudiants en greve sont traités par la ministre Line Beauchamp comme des égoïstes qui «écoeuvent» les braves travailleurs. En réalité, en défendant le droit à l'éducation, c'est l'intérêt de toute la société qu'ils défendent, y compris celui des braves travailleurs et de leurs enfants. Les droits de scolarité au Québec sont les plus bas en Amérique du Nord? Eh bien! tant mieux. Ce n'est pas une tare, mais le reflet d'un choix de société. Une façon de marquer l'engagement de l'État en faveur d'une éducation accessible à tous. Encore là, tout est question de perspective. Si on se compare à l'ensemble des pays de l'OCDE, le Québec demeure un des endroits où les droits de scolarité sont déjà les plus élevés. Il est difficile d'établir un lien évident de cause à effet entre les droits de scolarité et la fréquentation universitaire. Mais il est encore plus difficile d'imaginer qu'une hausse aussi brutale puisse encourager des étudiants de milieux modestes à crouler encore davantage sous les dettes pour poursuivre des études. Dans une société qui valorise vraiment l'éducation, personne ne devrait avoir à renoncer à des études universitaires pour une question d'argent. Le gouvernement dit que le régime de prêts et bourses pourra continuer à garantir l'accessibilité aux études et effacer les effets de la hausse. C'est peut-être vrai pour la minorité d'étudiants pauvres qui ont droit à des bourses. Mais pour les familles de classe moyenne, c'est faux. Celles qui ont des revenus modestes seront les plus touchées par cette hausse, qualifiée hier par les mouvements étudiants de «nouvelle taxe à la classe moyenne». Il est désolant que le ministre Raymond Bachand, dans son calcul de la «juste part», n'ait pas eu au moins une petite pensée pour les

étudiants de classe moyenne dans son budget. Bonifier le programme de prêts et bourses aux critères désuets aurait été un bon départ. Le ministre Bachand a préféré s'en tenir à son credo de la «juste part», oubliant le fait que les diplômés qui auront la chance de gagner de bons

salaires paieront un jour leur «juste part» d'impôts. Rien pour calmer ce chaud printemps étudiant.

LA PRESSE.CA: Pas qu'un caprice: Plus d'étudiants doivent travailler, et travailler davantage, par Marc Boily, professeur au module de travail social à l'Université du Québec à Rimouski - Publié le jeudi 22 mars 2012 à 06h00



Photo fournie par le mouvement étudiant

Manifestation étudiante sur le pont de la Concorde.

Le phénomène travail-études est une réalité sociale en progression au Québec. Il a indéniablement d'importantes conséquences sur la disponibilité des étudiants pour leurs études. Quelles seront alors les conséquences de la hausse des droits de scolarité, au cours des prochaines années, pour les étudiants qui poursuivent leurs études au niveau universitaire?

Il est reconnu que le travail peut être un moyen de valorisation pour les plus jeunes, mais le nombre d'heures travaillées ne doit pas dépasser 20 heures par semaine. Au-delà de ce quota, c'est le contraire qui se produit, ce même travail nuit à la réussite et peut mener à l'abandon des études.

Pour les plus vieux, le travail rémunéré devient, de plus en plus, l'unique moyen de réaliser son projet d'études universitaires. Cette catégorie d'étudiants doit travailler non par choix, mais par nécessité pour payer les droits de scolarité, les frais de transport, de logement, de repas et les autres besoins de base. Le travail rémunéré devient alors la condition d'accès et de poursuite des études et le phénomène semble en augmentation.

Plus d'étudiants doivent travailler et ils travaillent plus d'heures par semaine durant la période des études que les étudiants des générations antérieures. Le phénomène a été souligné par bon nombre de recherches. En 1998, l'étude de Ricard soulève que la moitié des étudiants au cégep travaillaient durant leurs études. La proportion de ces étudiants se situait autour de 65 à 70% sept ans plus tard. En milieu universitaire, l'étude de Bonin (2007) souligne qu'en 1996, 58% des étudiants du premier cycle avaient un emploi comparativement à 71% dix ans plus tard.

Le phénomène travail-études devrait attirer notre attention lorsque sont discutées les questions des droits de scolarité, puisque travailler n'est pas qu'un caprice de nos étudiants en quête de biens matériels. Ils veulent avant tout une formation qui leur donne accès à une profession, à un travail permanent, à un avenir plus prometteur ou correspondant à leurs aspirations. Mais à quel prix?

Afin de réaliser ces études, ils doivent s'endetter et travailler de plus en plus pour subvenir à leurs besoins de base. Dans quelles dispositions alors peuvent-ils étudier? Quand trouvent-ils le temps pour étudier ou pour réaliser leurs travaux?

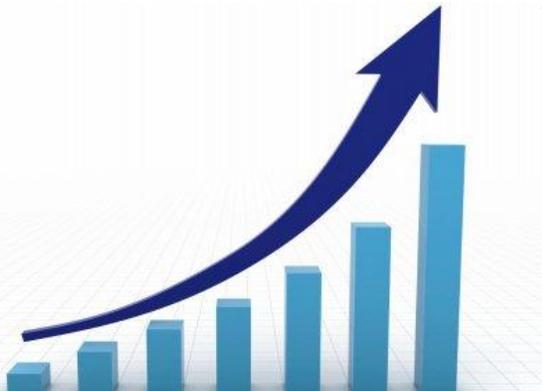
Selon un sondage effectué en avril 2011 auprès des étudiants inscrits au programme du baccalauréat en travail social à l'Université du Québec à Rimouski, 79,5% affirment travailler pendant leurs études, ce qui est un résultat comparable à ceux des recherches antérieures qui démontrent cette augmentation depuis les dernières années. Près de 42% de nos étudiants travaillent plus de 20 heures par semaine, dont 34% travaillent plus de 26 heures par semaine. Ce constat devrait nous inquiéter.

Les étudiants du Québec sont actuellement en grève afin de protester contre la hausse des frais de scolarité qui augmenteront de 1625\$ par année. Afin de réussir à payer cette hausse, les étudiants devront travailler encore plus. Près de 160 heures par année pour la grande majorité d'entre eux dont la rémunération au travail équivalait au salaire minimum. Pour un grand nombre, ces heures seront travaillées durant l'année scolaire.

Les moyens de pression des étudiants, qui luttent afin de pouvoir poursuivre leurs études dans des conditions économiques déjà très difficiles, sont plus que légitimes. Ces étudiants luttent aussi et surtout, ne l'oublions pas, afin de ne pas imposer le fardeau que représente l'importante hausse des droits de scolarité aux générations futures.

Quelle démonstration de solidarité sociale! Il me semble qu'ils devraient pouvoir compter sur notre appui et notre soutien indéfectible.

LE SOLEIL: Point de vue: Frais de scolarité: une hausse inégalée, par un groupe de 56 étudiant-e-s en économie - Publié le mardi 20 mars 2012 à 16h30



Plus de 200 000 étudiant(e)s sont aujourd'hui en grève et la hausse des frais de scolarité de 1625 \$ est sur toutes les lèvres. En tant qu'étudiant(e)s en économie, nous remarquons que plusieurs défenseurs de la hausse évoquent des arguments économiques pour justifier la hausse. Étant formés précisément à l'analyse économique, statistique et à l'analyse des politiques publiques, nous tenons à rectifier certains de ces arguments discutables.

On entend souvent que les frais de scolarité doivent augmenter parce qu'ils sont gelés depuis maintenant plusieurs années. Ainsi, la hausse des frais permettrait un rattrapage par rapport au niveau de 1968, en tenant compte de l'inflation. Nous ne souscrivons pas à cet argument. D'abord, les frais de scolarité sont dégelés depuis 2007. Ensuite, les frais de scola-

rite ne représentent qu'un élément de la facture totale. Il faut y ajouter les frais institutionnels obligatoires, ce panier de frais administratifs, technologiques et autres. Ces frais ont augmenté à une telle vitesse depuis le milieu des années 90, malgré un prétendu «gel» des frais de scolarité, que la facture étudiante moyenne a cru au rythme de l'inflation pendant treize des dix-huit dernières années.

Il est donc erroné de parler de simple «rattrapage». Même en se comparant au plus haut niveau de tarification jamais enregistré dans l'histoire du Québec, soit celui qui prévalait dans les années 60, cette hausse nous mène, si l'on prend en compte les frais institutionnels obligatoires, à un record de tarification jamais égalé. Au demeurant, la décision de choisir 1968 comme année de référence nous apparaît arbitraire.

On entend aussi fréquemment dire que la hausse n'affectera pas l'accessibilité aux études supérieures puisqu'elle sera compensée par une bonification du régime d'Aide financière aux études. Cela est faux; le gouvernement n'offre qu'aux étudiant(e)s ayant déjà atteint le maximum admissible de bourses, soit environ 17% des étudiant(e)s, une bourse supplémentaire de valeur égale au montant de la hausse. Pour 83% des étudiant(e)s, soit la vaste majorité des étudiant(e)s, la hausse sera pigée directement dans leurs poches souvent déjà vides. Bref, la mesure de protection annoncée ne couvre qu'une fraction des étudiant(e)s, et exclut d'emblée toute la classe moyenne. Résultat: la hausse proposée, même en tenant compte de l'aide aux plus démunis, entraînera une baisse estimée de la fréquentation universitaire de 5000 à 7000 étudiant(e)s.

En somme, les arguments économiques évoqués à l'appui du projet de hausse semblent enracinés dans la tradition dite néoclassique, un courant de pensée économique dans lequel les considérations d'équité sont absentes et où les considérations d'efficacité prennent toute la place. Ainsi, de ce point de vue, une mesure sera jugée efficiente du moment qu'elle maximise les revenus. Disons les choses simplement : alors que la hausse

permettra d'augmenter un peu le revenu des universités, soit d'environ \$ 150 M par année, elle se fera au détriment de la participation des étudiant(e)s issus des milieux moins favorisés. Aussi, si un(e) étudiant(e) est issu d'un milieu moins favorisé et un(e) autre d'un milieu aisé, est-il équitable que le premier débute sa vie adulte avec une dette de 25 000 \$ alors qu'ils ont tous deux le même talent? En ce sens, l'accessibilité aux études supérieures est une condition sine qua non du respect du principe d'égalité des chances. Si l'on tient ce principe en haute estime, il est logique de s'opposer à une telle mesure et de privilégier des formes de financement progressives telles que l'impôt sur le revenu.

Nous, étudiant(e)s d'économie, sommes donc fiers de joindre nos voix à celles des milliers d'étudiant(e)s qui se battent pour l'accessibilité aux études supérieures et pour une société plus juste.

56 étudiant(e)s en économie ont signé cette lettre :

Virgine Allard-Goyer, premier cycle, Université Laval ; Vincent Barbe Beauchemin, deuxième cycle, UQAM ; Évelyne Beaudin, deuxième cycle, Université de Sherbrooke ; Evans Beaulieu, deuxième cycle, Université Laval ; Aghiles Belhadef, premier cycle, UQAM ; Thomas Booker, premier cycle, UQAM ; Louis-Philippe Boulianne, premier cycle, Université Laval ; Félix-Antoine Bouchard, premier cycle, UQAM ; Pier-André Bouchard St-Amant, troisième cycle, Université Queen's ; Minh Nhat Bui, premier cycle, Université de Montréal ; Sébastien Charron, premier cycle, Université Laval ; Hubert Chicoine, deuxième cycle, UQAM ; Cédric Côté, premier cycle, Université Laval ; Aurélie Côté-Sergent, premier cycle, UQAM ; Alexandre Desmeules, deuxième cycle, Université Laval ; Nicolas Després, premier cycle, UQAM ; Camille Deteix, premier cycle, Université Laval ; Moctar Diassiguay, deuxième cycle, UQAM ; Juliette Dubois, premier cycle, Université Laval ; Catherina Dumont, premier cycle, Université Laval ; Flore Dupoux, premier

cycle, UQAM ; Antoine Gagné, premier cycle, Université Laval ; Alexis Gauthier, premier cycle, Université Laval ; Antoine Genest-Grégoire, premier cycle, président de l'Association des étudiants en sciences économiques de l'UQAM ; Guillaume Germain, deuxième cycle, UQAM ; Pierre-Luc Germain, premier cycle, Université Laval ; Renaud Gignac, deuxième cycle, UQAM ; Anthony Grillo, premier cycle, UQAM ; Lukas Jasmin-Tucci, premier cycle, UQAM ; Louis-Maxime Joly, premier cycle, UQAM ; Alexis Lacombe, deuxième cycle, Université de Sherbrooke ; François Laliberté-Auger, deuxième cycle, UQAM ; Marie-Ève Lamoureux, deuxième cycle, Université de Sherbrooke ; Annabelle Lamy, premier cycle, UQAM ; Étienne Lamy, premier cycle, Université Laval ; Dominique Lapointe, premier cycle, UQAM ; Hugo Leblond, premier cycle, Université Laval ; Tommy Lemieux-Cloutier, premier cycle, UQAM ; Raphaël Liberge-Simard, premier cycle, Université Laval ; Philippe Alexandre Maltais Lajoie, deuxième cycle, UQAM ; Marc-Alain Marcotte, premier cycle, Université Laval ; Francis Melançon, premier cycle, UQAM ; Simon Mercille, premier cycle, Université Laval ; Geneviève Morency, deuxième cycle, UQAM ; Kevin Morissette, premier cycle, Université Laval ; Elio Moussa, premier cycle, UQAM ; Samuel Paré, premier cycle, UQAM ; Marc-André Pharand, premier cycle, Université Laval ; Katherine Pineault, deuxième cycle, UQAM ; Karène Potvin, deuxième cycle, Université Laval ; Adam Ross Pelletier, premier cycle, Université Laval ; Simon Roy, premier cycle, Université Laval ; Pierre-Guy Sylvestre, économiste, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) (en appui) ; Billal Tabaichount, premier cycle, UQAM ; Patrice Vachon, troisième cycle, président de l'Association des diplômés en économie de l'Université Laval ; Thomas Vigneault, deuxième cycle, Université Laval.

LENOUVELLISTE: Lettre: Le modèle québécois: le juste milieu, par Violaine A. Dampousse, Étudiante à la maîtrise et présidente de l'AGEUQTR en 2005 et Enseignante au Collège Shawinigan depuis 2007 en histoire et politique, et Caroline Dubuc, Enseignante au Collège Shawinigan depuis 1991 en économie et politique - Publié le mardi 20 mars 2012 à 09h21



Photo: François Gervais

Les étudiants de l'UQTR ont manifesté leur présence en perturbant l'accès au campus.

D'aucuns sont d'avis que les manifestations étudiantes de 2005 et 2012 ne sont pas vraiment apparentées. Leurs objectifs seraient différents: l'une contestait les coupures dans le régime des prêts et bourses (surtout les bourses) et l'autre s'oppose à la hausse des droits de scolarité universitaires de 75% (dont l'aspect cumulatif a très mal été présenté dans les médias). Au contraire, ces combats sont tellement semblables! Tant à la base des débats de 2005 que de 2012, c'est l'accessibilité aux études qui est en cause.

À l'époque des contestations de 2005, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) n'était directement ni gagnante, ni perdante. Aujourd'hui, se sentant davantage interpellée et appauvrie - parfois à la suite de mauvaises décisions de gestionnaires - elle demande aux étudiants de renflouer les coffres des universités, au risque de diminuer l'accessibilité aux études.

Il est dans l'air du temps depuis quelques années de trouver que les acquis de la Révolution tranquille ne sont plus adaptés à notre société... Lesquels devrions-nous rejeter en masse selon bien des politiciens, des lucides et des bien-pensants du gros bon sens d'aujourd'hui? La santé et les services sociaux que plusieurs tentent de privatiser souvent insidieusement ainsi que l'accessibilité aux études post-secondaires (qui était auparavant inimaginable). Ces acquis sont à l'origine de l'amélioration des conditions de vie des citoyens du Québec. Mais pourquoi les remettons-nous en question?

Puisque ce sont les postes budgétaires qui sont les plus onéreux du gouvernement provincial. Mais est-ce la bonne raison? Il ne semble pas pertinent de couper dans des postes de dépenses dont nous entendons peu parler dans les médias (surtout les plus populaires), puisque ces postes sont «marginiaux»... Il y a un parallèle à faire entre cet argument et celui où certains avancent que les riches sont si peu nombreux que les imposer davantage ne vaut pas la peine!

Quelles sont les priorités de notre société? Nous ne pouvons penser qu'aux Québécois de 2012... Alors que voulons-nous pour les prochaines générations? Que seuls les enfants issus d'un milieu socio-économique favorisé aspirent aux meilleurs postes, puisqu'ils auront eu accès à l'université? Les jeunes adultes désirant accéder à des études supérieures ne devraient être influencés que par leur potentiel et leur talent, sans égard au compte en banque de leurs parents.

Une société en santé et éduquée est un moteur de développement économique (l'argument financier étant si important), puisque qu'une des sources de cette croissance est l'augmentation du capital humain (en nombre mais aussi en qualité), alimentant du même coup la productivité si chère à tous les Lucien Bouchard de ce monde.

On a trop voulu polariser le débat, semant la confusion... D'un côté, les partisans du gros bon sens en faveur d'une hausse et pas nécessairement de celle de 1625 \$. De l'autre, les «gogauches» s'opposant à toute hausse (prônant même la gratuité) plutôt qu'à celle de 1625\$. Il y a un juste milieu entre le modèle scandinave ou français et le modèle anglo-saxon. C'était le modèle québécois.

LA TRIBUNE: Opinion: La vraie vie, c'est quoi?, par Pascal Cyr, Sherbrooke - Publié le mardi 20 mars 2012 à 08h54



Imacom, Maxime Picard

Jean Charest et Line Beauchamp

Lors de son récent passage à Sherbrooke avec le premier ministre du Québec, Jean Charest, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a dit que, dans la vraie vie, les étudiants devraient subir les conséquences du boycottage de leurs cours. Si les étudiants sont très certainement conscients qu'ils devront rattraper le temps perdu afin de compléter leur formation, de mon côté, je m'interroge sur le concept de la « vraie vie ». Car à l'évidence, lorsqu'on regarde le fonctionnement du système universitaire, surtout de la façon dont il vit, cela n'a rien à voir avec la réalité vécue par l'ensemble des Québécois. Dans la vraie vie, est-ce qu'une entreprise pourrait accumuler un déficit de 620 millions \$ sans subir les

conséquences directes et immédiates d'une telle déroute financière? Contrairement à l'ensemble de la population, il semblerait que les universités du Québec le peuvent.

Dans la vraie vie, les autorités compétentes auraient-elles poursuivi les individus qui ont produit une double comptabilité afin de cacher une explosion des coûts de 300 millions \$ pour la construction de l'îlot voyageur (un projet immobilier de l'UQAM qui a connu une série de déboires)? En fait, si nous savons que le plus humble des contribuables avait dû répondre de tels actes devant la justice, contrairement à lui, les responsables de ce méfait n'ont pas été inquiétés et pour ajouter l'insulte à l'injure, ils ont même bénéficié de généreuses indemnités de départ.

Dans le même ordre d'idées, lorsque les dirigeants de l'Université Concordia accordent des indemnités de départ de plus de 600 000 \$ à des hauts fonctionnaires qui donnent leur démission à mi-mandat ou à ceux qui, par caprice, quittent leurs fonctions pour des raisons personnelles, ceux-ci vivent-ils dans la vraie vie? Je rappelle à Madame la ministre que, pour la majorité des Québécois, la vraie vie, c'est 21 \$ l'heure, ce qui représente le salaire moyen des salariés du Québec.

Dans la vraie vie, est-ce qu'une entreprise pourrait accumuler un déficit de 620 millions \$ sans subir les conséquences directes et immédiates d'une telle déroute financière?

Quoi qu'il en soit, si les dirigeants des universités du Québec gèrent de l'argent virtuel, car de toute façon, ils savent que les contribuables et les étudiants vont toujours payer pour éponger leurs bêtises et les conséquences de leur mauvaise gestion, ces derniers devront rembourser leurs dettes en espèces sonnantes et trébuchantes.

En somme, si j'éprouve quelques difficultés à cerner le concept de la vraie vie, je crois cependant que les étudiants y sont déjà.

LE DROIT: Éditorial: Protestations étudiantes: Le ton montera, par Pierre Jury – Mercredi 21 mars 2012, 5h30

Pendant une période d'accalmie, il y a quelques jours, le ton des protestations étudiantes était à l'ouverture, à la recherche de solutions acceptables pour le gouvernement Charest. Soudainement, le volume a augmenté. Et l'absence de toute marge de manoeuvre dans le budget présenté par le ministre des Finances, Raymond Bachand, hier, annonce que le ton montera. Nous n'avons encore rien vu... ni entendu. Hier, des étudiants aux quatre coins du Québec ont perturbé la circulation. À Gatineau, il y a eu une procession funèbre sur le boulevard Saint-Joseph, autour du bureau de la députée libérale Maryse Gaudreault. Ils ont manifesté « artistiquement » au giratoire des Allumettières/Saint-Joseph. À Montréal, ils ont bloqué temporairement l'accès au pont Champlain en pleine heure de pointe. Demain, une manifestation monstre s'annonce à Montréal. Les étudiants seront pompés comme jamais car ils n'ont plus rien à perdre. Le civisme dont ils ont tant bien que mal fait preuve jusqu'ici ne se justifiera plus. Les éléments plus extrêmes du mouvement étudiant, ceux qui ne veulent pas céder à l'escouade anti-émeute,

risquent d'être encore plus nombreux... et plus intransigeants. Dommage parce que la piste explorée plus tôt faisait preuve d'une maturité et laissait entrevoir une lueur d'espoir dans le dialogue de sourds qui existe entre le mouvement étudiant et le gouvernement. Les étudiants suggéraient la création de nouveaux niveaux d'imposition, dont les revenus supplémentaires se chiffraient à 1,2 milliard \$. On parlait évidemment de taxation accrue pour les entreprises, elles qui bénéficient de tous ces nouveaux cerveaux finement développés. On parlait d'une meilleure gestion dans les universités où il y a tristement eu - comme ailleurs - des primes de départ trop généreuses, du gaspillage comme l'îlot Voyageur à Montréal, etc. Comme le dit le proverbe, on n'attire pas les mouches avec du vinaigre. Et on ne convainc pas à discuter en décochant flèches et fiel. Cette ouverture était prometteuse. Elle était porteuse d'avenir. À force de se creuser les méninges, qui dit que le gouvernement n'aurait pas fini par se laisser tenter, comme par un étalement des augmentations sur une plus longue période, sur

des mesures plus concrètes d'aide financière, etc. ? Mais cela n'a pas fonctionné. La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a répété la ligne dure de son gouvernement. Peut-être sent-elle, à l'instar de son chef Jean Charest, que la population se range encore assez fermement dans le camp du gouvernement plutôt que celui des étudiants ? Et que le voeu de la majorité compte davantage alors que M. Charest préparerait des élections provinciales au cours des prochaines semaines ? Voilà que le ton a durci. Les étudiants ont laissé parler leur colère et c'est sans surprise que la réponse gouvernementale a été proportionnelle. « Ça suffit ! », a lancé la ministre Beauchamp, ajoutant que les manifestants « écoeuèrent » ceux qui paient l'essentiel des frais de scolarité au Québec. Son collègue Robert Dutil, responsable de la Sécurité publique, a entériné la distribution d'amendes de 494 \$ par la Sûreté du Québec pour entrave sur la voie publique. Jusqu'où l'escalade ira-t-elle ? (...)

LE DEVOIR: Éditorial: Droits de scolarité - Le dégel, par Marie-Andrée Chouinard – Mardi 20 mars 2012

Le gouvernement Charest a installé la hausse de 75 % des droits de scolarité sur une logique d'équité entièrement axée autour du «contribuable», cet éternel payeur d'impôts que l'on voudrait protéger de la gourmandise des étudiants nonchalants. Or, à l'appel du mouvement étudiant, le «contribuable» a répondu présent dimanche, osant mettre le pied dans la rue. Le vent tourne. Cela avait toutes les allures d'un autre dégel, dimanche. Sous de délicieux effluves printaniers, ce fut la naissance d'un dégel populaire, d'une prise de conscience collective, la venue d'une réponse citoyenne à toutes ces semaines d'un débat que l'on avait cru, à tort, limité aux cercles étudiants. Au dégel des droits, conséquence inévitable pour le gouvernement de la débâcle financière des universités, s'oppose maintenant le réveil de la population. Depuis qu'a été semé, lors du budget Bachand 2011, le premier germe de cette contestation, le gouvernement tient avec une constance admirable le discours de l'État protégeant ce contribuable injustement taxé par la participation insuffisante des étudiants au financement des études universitaires. On connaît l'exaspérante chanson, répétée jusque sur les plateaux de Tout le monde en parle dimanche par une ministre de l'Éducation plus imperturbable que jamais: sous-financement universitaire, moyenne canadienne, capacité de payer du contribuable, juste part de l'étudiant. La cassette tourne et tourne, mais elle commence à s'user...

Aujourd'hui, un autre budget Bachand doit faire écho à la position définie par le gouvernement Charest en matière de financement des universités: on y fera l'apologie de cette juste part arbitraire, sans insister sur le désengagement corollaire de l'État ni exiger autre chose du privé qu'un brin de philanthropie. Étudiants et contribuables, que l'on a voulu dresser en factions opposées alors que tout les réunit dans cette hausse déraisonnée, seront cette fois mieux outillés, côté information, pour décoder l'exercice budgétaire. La dichotomie contribuables/étudiants ne paraissait donc plus à Montréal, Québec, Sherbrooke et Saguenay, ce dimanche, car plutôt qu'en camps adverses, on les a vus côte à côte, solidaires dans le rejet d'un excès gouvernemental, le temps de clamer l'importance de l'accessibilité à l'enseignement supérieur et le refus de soumettre l'éducation à une logique marchande — sans en débattre. Maintenant qu'avec les autres générations et les groupes de la société civile les étudiants ont réussi à amorcer un vigoureux dialogue, il leur reste à espérer de la part de Mme Line Beauchamp autre chose qu'un obstiné refus de discuter. Hormis quelques apparitions médiatiques, celle-ci refuse toute causerie, car cela donnerait toutes les apparences d'une négociation là où il n'y en a pas. Comment négocier en effet les contours d'un décret lorsqu'il est déjà tombé?

S'il persiste ainsi dans son refus de débattre, espérant éteindre une fer- seulement à une minorité gueularde; il heurtera aussi tous ces «contri-
veur étudiante au fil d'une session qui coule en jours de grève, Québec ne buables» maintenant associés à la cause des étudiants non seulement par
choquera plus seulement cette frange estudiantine que certains associent solidarité, mais aussi par souci d'équité.

Vos réactions

- Dmarquis – Abonné, 20 mars 2012 06 h 15
Il n'y a pas de dégel ..
Vous confondez l'air ambiant printanier avec l'appui populaire Mme Chouinard. La ministre de l'éducation a été chaudement applaudi jeudi soir dernier à tout le monde en parle et à mon cégep les étudiants ont voté à 58% contre la grève ...
- michel lebel – Inscrit, 20 mars 2012 06 h 31
Les discours (dont celui du Devoir) sont fortement idéologiques sur la question des droits de scolarité. Le dialogue entre les parties devient extrêmement difficile. Ce sont des "camps" qui s'affrontent. Et comme l'autorité et la légitimité ultime ne peut appartenir en démocratie qu'au gouvernement dûment élu, c'est à lui de décider. Je ne vois aucune raison valable pourquoi il devrait changer sa décision. Tout compte fait, cette hausse des droits de scolarité me paraît raisonnable et juste.
Michel Lebel, Ancien professeur d'université
- Samuel Pothier – Inscrit, 20 mars 2012 09 h 44
Vous exhibez là une solide argumentation agrémentée d'un appel à l'autorité en vous exhibant comme ancien professeur d'université.
J'ajouterais seulement qu'une véritable démocratie exige du gouvernement qu'il puisse être surveillé et contrôlé par les citoyens, autrement nous assistons à quelque chose qui ne se situe pas bien loin de la dictature «éclairée».
- François Dugal – Abonné, 20 mars 2012 07 h 36
Dans la rue
La manif de dimanche a réuni environ 25 000 «contribuables». Puisqu'il n'y a eu aucun grabuge, les médias électroniques n'en ont presque pas parlé.
Mais, avouons que c'est quand même un signe des temps.
- Olivier Bamville – Inscrit, 20 mars 2012 08 h 05
Pour un budget qui responsabilise les manifestants
Espérons que le budget Bachand inclut une mesure sécuritaire et économique obligeant les manifestants à payer eux-mêmes pour la sécurité policières dès que leurs manifestations se déroulent sur plus de 1 ou 2 jours.
- sco100 – Abonné, 20 mars 2012 08 h 10
Pensée magique?
Peut-être avez-vous raison, mais je ne sens nullement le réchauffement que vous décrivez dans les milieux que je fréquente ou côtoie. Je sens plutôt un agacement grandissant.
L'éducation supérieure demeure l'un des investissements les plus rentables que puisse faire un individu. Il lui rapportera gros toute sa vie. Demander au contribuable ou au philanthrope de payer 88 ou 87% de cet investissement sous prétexte que le salaire majoré du diplômé subira ensuite des ponctions fiscales supérieures, comme le font sans rire les étudiants activistes et leurs acolytes syndicaux, est d'un ridicule consommé.
Selon cette même logique, je devrais exiger que l'on défraie mon hypothèque à même hauteur puisque mes revenus de location sont taxés ou qu'on m'offre gracieusement des REER vu que je sera imposé lors de leur retrait.

L'argument bancal des choix de société faits jadis et qu'il faudrait croire coulés dans le béton est tout aussi insultant pour qui considère qu'une société vivante est libre de redéfinir ses choix comme elle l'entend, au fil de circonstances changeantes, sans se sentir encarcannée par des décisions qui datent des communes et de l'amour libre en poncho.

Samuel Pothier – Inscrit, 20 mars 2012 08 h 31
Attiser la haine
« If you're not careful, the newspapers will have you hating the people who are being oppressed, and loving the people who are doing the oppressing. » --- Malcolm X
Le premier ministre et quelques entités médiatiques n'ont cessé de diluer la solidarité sociale en entretenant la haine envers certains regroupements citoyens, tels que syndicats et mouvements étudiants. Ceux-ci se soulèvent pour rétablir un peu d'équilibre dans cette société corrompue, et comble d'ironie, on les accuse d'égoïsme.

• Solange Bolduc – Abonné, 20 mars 2012 09 h 17
Cette force psychologique brutale sur le dos des plus vulnérables,
Les étudiants bloquent le pont Champlain ce matin, retardant ainsi l'arrivée des travailleurs à leur travail.
Moyen de pression, s'il en est, en espérant que la population ne se retournera pas contre eux.
On ne sait trop combien fragile peuvent être les appuis des gens quand une situation vient à déranger trop leur tranquillité ou leur train train quotidien, hélas! On baisse les bras. Charest n'attend que ce cri d'alarme pour se péter les bretelles!
Nous reste-t-il à acquérir au Québec la force de combat qui fait grandir ?
Chose certaine, les étudiants sont plus seuls qu'on ne le croit. En dernière instance, ce sont eux qui ont le plus à perdre : leur enthousiasme, leur session, peut-être? pendant que les professeurs, fonctionnaires, recteurs, policiers (en double) continueront d'être payés !
Bien sûr qu'on ne gagne pas une bataille sans risques! Mais il faut que les appuis continuent d'affluer, autrement le Gouvernement Charest se croira le plus fort, n'attendant que le moment où la population s'impacientera.
Cette force psychologique brutale sur le dos des plus vulnérables, nos jeunes étudiants, est plutôt la marque d'un gouvernement malsain. Le dialogue ou compromis aurait été plus sain.
Pendant ce temps les marchands de trompettes libéraux s'en donneront à coeur joie, continuant de défendre leurs propres intérêts, versus ceux du Gouvernement en place. Bien sûr qu'on ne gagne pas une bataille sans risques! Mais il faut que les appuis continuent d'affluer, autrement le Gouvernement Charest se croira le plus fort, n'attendant que le moment où la population s'impacientera!
Cette force psychologique brutale sur le dos des plus vulnérables, nos jeunes étudiants, est plutôt la marque d'un gouvernement malsain. Le dialogue ou compromis aurait été plus sain.

• France Marcotte – Abonnée, 20 mars 2012 09 h 17

Je me trompe ou le Devoir devient plus militant?
On réalise quand on en lit un combien un éditorial bien clair, qui expose si bien la situation qu'il s'y engage (comme aussi celui de M.Sansfaçon hier), est utile pour guider l'action et enrichir l'opinion.
Dans des limbes médiatiques, le citoyen fermement, broie du noir, déprime, s'endort.
Mais quelque chose a changé. Autrefois, les journalistes besognaient dans leur coin sans beaucoup de réactions dans l'auditoire, ils allaient sans encombre.
Maintenant, la masse comme on dit, a sorti de son pupitre d'école sa plume qui séchait et elle "s'attrique" de son mieux, met ses habits froissés du dimanche, fourche, pioche, fleurs, grenade ou drapeau blanc dans la voix pour picosser de son mieux les artisans des nouvelles, les tenir en alerte.
Ils ne le diront pas mais je crois que c'est bien et aussi très émouvant à sa manière.
Marieve – Abonné, 20 mars 2012 09 h 26
Hausse équitable?
Je ne vois vraiment rien d'équitable à ce que les jeunes d'aujourd'hui, dont les parents ont contribué et qui contribueront eux aussi par le biais de leurs taxes, se voient imposé une hausse des frais de scolarité de 75%. Avec les frais afférents qui s'ajoutent à la facture, le total payé par les étudiants - à McGill en tout cas - est déjà au-dessus de l'inflation depuis 1968. Aux cycles supérieurs, les étudiants ont en moyenne entre 26 et 32 ans, gagne en revenus divers entre 16 000\$ et 22 000\$ et travaillent plus de 25h par semaine, en plus de leur étude à temps plein, qui consiste principalement, à la maîtrise et au doctorat, à faire de la recherche, produire des articles, organiser des conférences, enseigner et diffuser les connaissances. Ils n'habitent plus chez leurs parents, plusieurs ont une famille (quelque chose de particulièrement difficile à concilier pour les femmes). Qui plus est, il est prouvé que plus l'on étudie, plus les retours d'investissement diminuent pour l'individu (sous zéro pour un homme avec un doctorat!), mais plus ils sont élevés pour la société. La nouvelle économie du savoir, ça commence avec la recherche - et ça rapporte des milliards. Et à l'université, les étudiants, eux, continuent de payer toujours davantage pour produire cette recherche qui bénéficie à tous. Qu'y a-t-il d'équitable dans cette situation?

• Jean Lapointe – Abonné, 20 mars 2012 09 h 30
Il y a de l'espoir.
On dirait que le vent est en train de changer. Je l'espère de tout coeur.
Ne lâchons pas.
C'est à nous tous de voir à ce que les prochaines générations de Québécois soient dans les meilleures conditions possibles pour être en mesure de pouvoir poursuivre des études avancées.
Il faut faire en sorte que tous aient autant que possible les mêmes chances de le faire.
Il est évident que tous les jeunes ne sont pas aussi avantagés au point de départ. Il faut donc compenser autrement ce qui leur manque.
Je trouve anormal que ce soit les étudiants eux-mêmes qui doivent protéger et défendre leurs intérêts.
Cela révèle que nous en tant qu'adultes nous n'avons pas pris toutes nos responsabilités.

<p>Les étudiants ne devraient pas être considérés et traités surtout comme des consommateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mathieu Normand – Abonné, 20 mars 2012 09 h 40 <p>Et celles qui profitent pleinement de nos diplômés?</p> <p>Le discours de Mme Beauchamp à Tout le Monde en parle oubliait une donnée; les compagnies qui profitent pleinement de ces diplômés fraîchement sortis de l'université. Elles ont un rôle à jouer dans le financement des universités autant que les étudiants et les contribuables mais les élus libéraux ne semblent pas se rendre compte que c'est le seul acteur profitant du système d'éducation à ne pas mettre la main dans sa poche. Bizarre non?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Johanne Lavallée Bernard Dupuis – Abonné, 20 mars 2012 09 h 57 <p>Le faux problème droite-gauche</p> <p>Après Jack Layton, voici que c'est Stéphane Dion qui évoque le faux problème de l'opposition droite-gauche au Canada. Le problème n'est pas que le Canada ait un gouvernement de droite ou de gauche. Le problème c'est que le Canada, peut importe son orientation droite-gauche, ne reconnaît pas les droits du Québec.</p> <p>En effet, libéraux, néodémocrates et conservateurs ont adopté une constitution qui exclut le Québec et les nations autochtones. Tous les partis fédéralistes ont voté pour une loi qui ne reconnaît pas le résultat d'un référendum en faveur de la souveraineté du Québec selon une règle démocratique réciprocque. Les partis fédéralistes sont tous</p>	<p>d'accord pour maintenir la province de Québec dans un état d'assisté social en vertu du principe de péréquation. Ce n'est pas pour rien qu'ils refusent le transfert de points d'impôts qui permettraient au Québec de s'administrer de manière autonome.</p> <p>Stéphane Dion, Stephen Harper, Jack Layton même combat. Faire croire au Québécois qu'ils pourront être reconnus au Canada tout en ne reconnaissant pas leurs droits fondamentaux, même le droit au travail comme chez Aveos cette semaine. Là où je demeure d'accord avec M. Dion, c'est lorsqu'il affirme qu'il est absurde d'adhérer ou non au Canada en fonction d'idéologies gauche-droite. Les droits du Québec sont ignorés aussi bien par l'une que par l'autre.</p> <p>Bernard Dupuis, Berthierville</p>
---	---	--

LE DEVOIR: Lettres - Monsieur Charest, cessez de faire peur aux enfants!, par Marie-Josée Latour, enseignante - Le 17 mars 2012 – Mardi 20 mars 2012

<p>Lundi matin, retour de la relache. Les élèves se parlent de leurs vacances. Léa (nom fictif), 8 ans, raconte qu'elle a participé à la manifestation avec ses parents, mais qu'elle n'a pas aimé quand les policiers sont devenus agressifs. «Ils ont même lancé une bombe dans l'œil du musicien!</p> <p>— Une bombe?»</p> <p>Les enfants s'agitent. Il faut dédramatiser. Je cabotine:</p> <p>«Pas une vraie bombe. Une bombe fumigène. C'est comme une bombe puante, mais ça fait de la fumée!» Ouf! Ils se détendent un peu. Deux récits de vacances plus tard, Manuel prend la parole à son tour.</p>	<p>«Moi, je suis allé au travail avec papa et, en revenant, il y avait des voitures de police partout autour de chez moi. J'habite près du pont. Ils croyaient que les étudiants allaient bloquer, mais ils ne l'ont pas fait. Je n'ai pas aimé voir autant de policiers en noir. Ça faisait un peu peur.»</p> <p>N'y tenant plus, Gabriel intervient:</p> <p>«Tout le monde parle de manifestations et de policiers, qu'est-ce qui se passe au juste?»</p> <p>Il me regarde. Il attend. Je suis en terrain miné. Je suis professionnelle. Je ne vais pas discuter de mes opinions personnelles avec mes élèves de 8 à 10 ans. Je relance Léa: «Toi, tu as participé à la manifestation. Peux-tu expliquer pourquoi elle avait lieu?»</p>	<p>— C'est parce que le gouvernement veut augmenter les frais de scolarité à l'université. Si on ne fait rien, ça va nous coûter 3000 \$ par année quand on va être grands!</p> <p>—3000 \$! Il faudra être riches pour y aller!»</p> <p>Les enfants sont vraiment inquiets. À peine au milieu de leur scolarité primaire, ils comprennent que la hausse des droits de scolarité les menace directement. Le climat est soudain morose. Pour calmer le jeu, j'explique:</p> <p>«Il n'y a pas lieu de paniquer. Le gouvernement n'a pas pris sa décision finale. Monsieur Charest réfléchit.»</p> <p>N'est-ce pas que vous réfléchissez, Monsieur Charest?</p>
--	---	--

LE DEVOIR: Lettres - Printemps étudiant!, par Jean-Pierre Boyer, professeur à l'École des médias de l'UQAM - Le 19 mars 2012 – Mardi 20 mars 2012

<p>J'ai participé à la manifestation contre la hausse des droits de scolarité, le dimanche 18 mai à Montréal. Le nombre impressionnant, le militantisme festif et le caractère intergénérationnel des manifestant(e)s faisaient rayonner le «printemps étudiant». La mobilisation actuelle du mouvement étudiant est porteuse d'espoir parce qu'elle refuse le cynisme ou la morosité défaitiste entretenue par ceux qui détiennent, sans partage, le pouvoir économique, politique et médiatique dans la société québécoise, comme ailleurs dans le monde.</p> <p>L'entrevue au Devoir (publiée le 19 mars) donnée par le porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, est une pièce d'anthologie jour-</p>	<p>nalistique et démontre qu'il peut y avoir bien plus d'intelligence, de lucidité critique et d'utopie réaliste dans la génération montante (Gabriel a 21 ans) que chez la plupart de ceux qui nous possèdent, nous gouvernent et nous divertissent... au Québec.</p> <p>En 1789, Georges Danton affirmait ceci: «Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple.» Cette vérité toute simple, mais néanmoins révolutionnaire, se tisse dans les mots et les actions des militants et supporteurs de mouvement étudiant. Ils éclairent notre situation actuelle en nous rappelant que l'éducation n'est pas une simple marchandise, mais bien plutôt un droit démocratique et un projet de libération.</p>	<p>Solidairement.</p> <p>Vos réactions</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chantal_Mino – Abonné, 20 mars 2012 05 h 39 <p>C'est très bien dit! Bravo!</p> <p>Effectivement, il peut y avoir bien plus d'intelligence, de lucidité critique et d'utopie réaliste dans la génération montante (Gabriel a 21 ans) que chez la plupart de ceux qui nous possèdent, nous gouvernent et nous divertissent... au Québec, et c'est à nous tous, québécois, de les supporter.</p> <p>Un printemps étudiant transformé en printemps québécois!</p>
---	--	---

LE DEVOIR: Lettres - Pitoyable démonstration de la ministre, par Christian Feuillet - Montréal, le 19 mars 2012 – Mardi 20 mars 2012

<p>Line Beauchamp était visiblement très mal à l'aise à l'émission Tout le monde en parle diffusée dimanche soir. Son sourire légendaire était beaucoup plus crispé que d'habitude et elle avait si peu d'arguments pour justifier l'inflexibilité du gouvernement qu'elle en bafouillait. En fait, ce qui est ressorti, c'est qu'elle entretient une vendetta personnelle envers le leader étudiant Gabriel Nadeau-Dubois qu'elle accuse d'être responsable d'une occupation de son bureau de comté, au cours de laquelle les lunettes de sa secrétaire auraient été cassées!</p> <p>C'est faible comme prétexte pour refuser de rencontrer les étudiants. Mais c'est aussi irresponsable, car cela signifie que l'affrontement actuel et le mépris — de plus en plus mal perçu par la population — que le gouvernement affiche à l'égard des étudiants, découlent avant tout d'une antipathie personnelle. Il est clair que madame la ministre n'a pas l'étoffe nécessaire pour occuper ce poste.</p>	<p>Vos réactions</p> <ul style="list-style-type: none"> • François Dugal – Abonné, 20 mars 2012 07 h 54 <p>Le sourire</p> <p>Madame la ministre de l'éducation annonce avec le sourire qu'elle restreint l'accès à l'éducation supérieure.</p> <p>Allô, plusieurs contribuables ne sont pas d'accord avec cette action.</p> <ul style="list-style-type: none"> • celljack – Inscrit, 20 mars 2012 08 h 25 <p>Une foule organisée</p> <p>http://www.youtube.com/watch?v=qfPuyf9C_Np8</p> <p>Au début de l'entrevue, ils disent que cette participation à l'émission d'était pas annoncée.</p> <p>Pourtant, on peut voir tout au long de l'entrevue un jeune avec les lunettes et un gilet noir derrière Beauchamp il fait parti des jeunes libéraux: http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/200</p>	<p>Manifestement, les libéraux se sont assurés que de nombreux jeunes libéraux assistent à l'émission pour avoir le plus d'applaudissements possible dans la foule. Ils voulaient certainement donner l'impression à l'auditoire que la ministre avait des appuis "du Peuple" alors qu'en fait ce sont des partisans notoires et que la forte majorité du Québec est en désaccord avec elle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Johanne Lavallée Bernard Dupuis – Abonné, 20 mars 2012 10 h 39 <p>Notre jeunesse</p> <p>En effet, rarement a-t-on vu un tel mépris de notre jeunesse depuis les beaux jours de Camille Samson et de Réal Caouette. Au moins ces deux-là n'avaient pas atteint le pouvoir. Ils pouvaient être considérés comme de vieux croulants dépassés. Toutefois, ce qu'il y a d'inquiétant, c'est que la ministre fait partie de la génération x qui s'attaque déjà à la génération y. De plus, dans</p>
---	--	--



LE **DEVOIR**: Lettres - Qui arrêtera le cirque?, par Jean-François Fortier, professeur de sociologie, cégep de Sherbrooke - Le 19 mars 2012 – Mardi 20 mars 2012

Le Service de police de la Ville de Montréal n'a pas assez d'intimider nos étudiants et nos étudiantes, il faut en plus qu'il se mouille dans le plus éhonté des mensonges. Au lendemain de la manifestation familiale qui a envahi les rues de Montréal le dimanche 18 mars à l'appel de la CLASSE, le SPVM évaluait la participation à quelque 5000 personnes. Pour quiconque y a mis les pieds, et de nombreux journalistes étaient sur place pour en témoigner, ce chiffre est une insulte à l'intelligence. Une pure et simple mystification qui a les apparences d'une intervention politique visant à minimiser un mouvement citoyen.

Venant d'une institution étatique qui devrait être à l'abri de la partisanerie, une telle affirmation devrait nous questionner quant à la tournure d'État policier qu'est en train de prendre le Québec. Si les organisateurs de l'événement avaient avancé le nombre de 12 millions de participants, est-ce que quelqu'un n'aurait pas sourcillé? Est-ce que les journalistes auraient relayé cette information sans la remettre en cause? Pourquoi donc se taire lorsque les représentants de l'ordre public s'avancent dans la voie d'une telle imposture? Qui donc arrêtera le cirque?

Vos réactions

- Chantal_Mino – Abonné, 20 mars 2012 05 h 23
Un printemps québécois!
Voilà la réponse!
- Jean Beauregard – Abonné, 20 mars 2012 06 h 39
La fin du cirque?
Pourquoi pas des états généraux au Québec. Il y a trop de choses qui vont mal.
- Denis Paquette – Abonné, 20 mars 2012 07 h 38
Elle nous dupe
Ce qui m'attriste le plus c'est que les gens n'ont pas tendances à remettre en question les dires et les commentaires de certains organismes, sans doute un vieux réflexe de colonisés, de la même façon que nous avons pris des décennies à remettre en question ce

que nous disait nos bon curés. Ma conviction est que les policiers font leur pain et leur beurre de ces événements et les gens n'y voient que légitimité. Ces tristes car les policiers de Montréal avec ses 2000 informateurs a une longue tradition de manipulation de masses. Voilà ma conviction. Je ne dis pas qu'elle est inefficace, au contraire, je dis seulement que souvent elle nous dupe.

• François Dugal – Abonné, 20 mars 2012 07 h 48

Nous étions 25 000

Il y avait, à la démonstration de dimanche, environ 25 000 personnes; je sais, j'y étais. Si la police estime le nombre à 5 000, c'est que, au choix:

- 1- elle ne sait pas compter
- 2- elle ne veut pas compter
- 3- elle dit le chiffre qu'un ministre lui a susurré à l'oreille

• Marcel Sevigny – Inscrit, 20 mars 2012 08 h 02

La police ment comme elle respire et fait de la politique

Vous avez entièrement raison. J'étais présent aux 2 manifestations de jeudi et de dimanche dernier. J'aime bien évaluer les foules. Je pense que lors de la manif contre la brutalité policière il y avait environ 4 000 personnes, les organisateurs disent de 3 à 4 000. La police dit 5 000.

Dimanche, la police affirme qu'il y avait de 5 à 6 000. J'étais dans le premier tiers de la manif et lorsque je tournais rue Ste-Catherine coin St-Denis, je voyais des banderoles sur le haut de la côte rue Sherbrooke. Le journaliste du Devoir affirme que le cortège s'étirait sur 1 ½ kilomètre. Les organisateurs ont évalué la participation à 30 000.

Les esprits naïfs pourraient croire que le compteur de la police avait pris un verre de trop en ce dimanche de la St-Patrick. Plus lucidement, il y a lieu de croire que l'opinion de la police avait quelque chose de politique en plus d'être mensongère. En effet, pourquoi

les journalistes ne mettent-ils jamais en doute ce genre de grossièreté émis par les porte-parole d'un corps public?

Gonfler la manif de jeudi pour en augmenter la dangerosité n'est-ce pas une tactique pouvant soutenir un type d'intervention particulier... et convaincre le jovialiste-maire Tremblay de donner de nouvelles munitions à ceux qui exercent la véritable violence.

Et sous-estimer le message « politique » que contient une manif considérable n'est-ce pas un retour d'ascenseur pour les démagogues médiatiques qui soutiennent le « law & order » et les positions de Jean Charest?

• Nestor TURCOTTE – Inscrit, 20 mars 2012 08 h 58

NOMBRE

Je n'étais pas à la manifestation. Je ne suis pas un spécialiste de l'évaluation des foules. Pourriez-vous nous dire votre évaluation personnelle? Merci.

• Solange Bolduc – Abonné, 20 mars 2012 09 h 50

Les menteries de nos policiers sont légions! L'impolitesse, l'arrogance, l'irrespect envers le citoyen, la brutalité et lechantage psychologie sont tous de vertueux attraits qui font du corps policier les plus meilleurs défenseurs de la justice!

Bien sûr, il existe des exceptions, j'en connais. Mais quand il s'agit de défendre un ou une collègue, on peut tous les mettre dans le même bain...Le Gouvernement Charest est très bien servi, soyez-en rassurés!

• Annabella Durocher – Inscrit, 20 mars 2012 10 h 18

Ces manifestants sont l'avenir de toute une génération

Nous ne sommes pas devenus dépendant de l'État c'est ce Gouvernement qui contrôle tout pour le bien-être personnel de son beau et faux vernis.

Bravo aux manifestants, vous êtes l'avenir de toute une génération.

LE **NOUVELLISTE**: Lettre: Un débat qui va au-delà de l'individualisme, par Marilyse Lemay, Étudiante en enseignement du français au secondaire à l'UQTR - Publié le lundi 19 mars 2012 à 12h42

Je ne citerai pas tous les articles que j'ai lus, tous les vidéos que j'ai visionnées, toutes les conversations que j'ai eues sur la question de la hausse des frais de scolarité afin de me tenir informée des pour et des contre.

Cependant, de toutes ces lectures, de tous ces visionnements et de toutes ces conversations ressort l'évidence qu'une augmentation des frais de scolarité ne sera absolument pas bénéfique tant pour les étudiants que pour la société québécoise elle-même. Et pas seulement pour maintenant, mais aussi pour ceux qui passeront après nous, pour les générations à venir.

Nombreux sont les étudiants qui sont contre la grève et les divers moyens de pression par peur de perdre ou de nuire à leur session. Outre le fait qu'il est absolument impossible de perdre une session, je pense que le débat actuel est un débat de société dont l'importance et l'envergure dépassent nos préoccupations personnelles.

Nous avons à affronter une situation où la conscience sociale prime, où l'ouverture d'esprit est essentielle. Mettons de côté notre syndrome du «je-me-moi» et orientons nos réflexions à la société québécoise. Que voulons-nous pour cette

société? Que voulons-nous pour nos enfants? C'est maintenant que ça se joue!

Il est vrai que nous sommes des étudiants et que nous avons notre scolarité et notre réussite à coeur, mais nous sommes d'abord des citoyens qui vivons dans une société qui a fait le choix de rendre l'éducation accessible à tous, peu importe le milieu socio-économique d'où sont issus les étudiants. Voulons-nous vraiment que ça change? Voulons-nous vraiment réserver l'éducation universitaire à ceux qui auront la chance d'être nés dans une famille bien nantie?

Une personne sur quatre uniquement est admissible au programme de prêts et bourses du gouvernement; par conséquent, l'ajustement de l'aide financière ne servira que ceux qui peuvent y avoir accès. Pour ceux qui se sacrifient déjà parce qu'ils ne sont pas admissibles, sans toutefois être riches, l'annonce de la hausse des frais de scolarité peut déterminer leur avenir. Pouvons-nous vraiment nous priver de médecins, d'enseignants, d'ingénieurs, etc., sous prétexte que malgré leur potentiel, ces aspirants étudiants n'ont pas les moyens de se payer une éducation qui serait utile à la société?

Le gouvernement s'amuse avec son pouvoir depuis le début de son mandat. Il nous a montré à de nombreuses occasions que la population québécoise n'est pas une préoccupation.

Malheureusement, les Québécois plient trop souvent devant les politiques adoptées en croyant qu'ils sont impuissants face au pouvoir. Rappelons-nous que nous vivons dans une démocratie: le pouvoir nous appartient.

Nous voilà maintenant face à une nouvelle offense du gouvernement et nous devons réagir. Malgré tous ceux qui se mobilisent contre la hausse (étudiants, professeurs, médias...), le gouvernement reste sourd. Il nous ignore. Nous n'avons plus le choix; les moyens de pression doivent s'accroître, il faut forcer le gouvernement à réagir, à nous écouter, à reculer.

La grève et les manifestations qui l'accompagnent sont nécessaires pour faire monter la pression chez les gens du pouvoir. Nous nous battons pour la société dans laquelle nous voulons vivre. Nous devons être solidaires: c'est le temps de se serrer les coudes et de se battre pour notre avenir et celui des générations futures.

J'invite les étudiants, les professeurs, et tous ceux qui ont cette cause à coeur à se mobiliser

dans le but de faire reculer le gouvernement. Informez-vous sur les sites de vos AGE respectives pour connaître les actions symboliques posées dans vos universités et vos cégeps. En ce qui concerne l'UQTR, vous êtes tous invités à venir manifester. Soyons nombreux! Il est temps que le peuple reprenne le pouvoir et fasse reculer les dirigeants qui abusent de leur position. Multiplions les manifestations, faisons parler de nous, de notre cause. Restons pacifiques, mais présents, visibles, audibles! Portons le carré rouge avec fierté! Le 22 mars, rassemblons-nous tous à Montréal et mobilisons-nous contre la hausse des frais de scolarité!

LAVANTAGE.QC.CA: [Libre opinion] L'éducation ne se compare pas à une bouchée de pain, par François Lapointe, Étudiant au Baccalauréat en Administration, Université du Québec à Rimouski - Publié le lundi, 19 mars 2012 09:34 - par Libre opinion - François Lapointe



M. Couture,

Le présent commentaire fait suite à votre billet intitulé « La démocratie étudiante? » déposé Mardi dernier sur votre blogue. Ayant été occupé cette semaine, vous comprendrez que je n'avais pas en priorité de vous faire parvenir ma réponse. Je croyais tout de même pertinent de vous partager mon opinion.

Par où devrais-je commencer à la suite de la lecture de votre billet sur votre blogue? Tout d'abord, je serais tenté de vous remercier de vous intéresser à la cause des étudiants de l'UQAR, peu importe votre opinion. Cependant, de la manière dont vous vous y prenez, j'hésite beaucoup. Je comprends déjà très bien que vous dormirez paisiblement sur vos deux oreilles à la suite de la lecture de ce commentaire d'un jeune étudiant de 21 ans en quête d'avoir son pain « payé, beurré des deux bords et même mâché » dans la bouche. Par contre, comme j'ai pris le temps de lire votre article d'opinion et de désinformation, j'espère que vous prendrez tout de même le temps de lire mon commentaire.

Tout d'abord, votre position semble très claire au niveau des frais de scolarité. Votre argumentaire est cependant boiteux et fait preuve de beaucoup plus d'idéologie que d'arguments concrets, chiffrés. Ce que vous considérez au début de votre billet comme une absurdité pourrait être longuement discutable. Qu'est-ce qui est vraiment absurde? Permettre un accès à l'université aux gens plus fortunés ou bien aux étudiants qui ont le plus grand potentiel académique? Peu importe la réponse, on pourrait dire que l'autre est absurde car on se base sur ses propres valeurs.

Est-ce que le gel de 33 ans sur les 42 dernières années est réellement la base de l'endettement du système d'éducation? Certes, si cette mesure relève d'un outil électoral, elle représentait et représente toujours une mesure partagée par la majeure partie de la population québécoise. Cette promesse mise en place est toujours abordable. À vrai dire, plusieurs études ont démontré que l'éducation d'une population est rentable pour son État, tant aux niveaux social qu'économique. J'ose donc dire que c'est un réel investissement de la part du Gouvernement, et par le fait même, que vous vous trompez en disant que ce sont les étudiants d'une prochaine génération qui devront payer la note.

Lorsque vous considérez que l'endettement gouvernemental a atteint ses limites, je ne peux être en désaccord. Cependant, vous oubliez de parler des problèmes de gestion des fonds des contribuables. Hé oui, le gros problème est que tant de personnes disent : « Ça a toujours été comme cela et ça le sera toujours », plutôt que de descendre dans la rue et de demander au gouvernement de rendre de vrais comptes. Il y a de l'argent; le problème est la mauvaise gestion. Osez dire que je me trompe. Si vous voulez des exemples de mauvaise gestion, vous n'avez qu'à évaluer le système de redevances des minières pour le Plan Nord. Des problèmes de ce genre, il y en a plusieurs de différentes envergures. Reste que le problème demeure la gestion et que certains politiciens semblent préférer la voie simple et rapide de demander plus d'argent aux contribuables car de toute façon, rares sont les protestations. On a atteint notre limite nous aussi. Osez dire par la suite que la décision courageuse est de tirer dans les poches des étudiants alors qu'ils sont à l'étape de leur vie ou chaque cenne occupe un maximum d'importance!

L'éducation est un réel développement durable et le gouvernement devrait la prendre beaucoup plus en considération. D'ailleurs, vous semblez man-

quer de lecture sur le sujet car l'année dont le gouvernement se sert est celle de 1968, une des dernières années où l'université était réservée à une élite plus fortunée, ensuite est apparu le réseau des Universités du Québec et une accessibilité beaucoup plus grande pour tous. Comparez la situation du Québec avant et après 1968 et osez dire que c'était vraiment mieux et que nous devrions retourner en arrière. En effet, si on revenait en arrière, la seule chose que l'on pourrait faire de mieux c'est de planifier des infrastructures pour l'Expo '67 de façon à ne pas se ramasser avec des cadavres de béton 45 ans plus tard.

Concernant le vote de grève et la tenue de l'Assemblée Générale, une participation d'environ 25% ne constitue pas une participation de 100%, je vous l'accorde. Malheureusement, contrairement aux élections, une simple AG étudiante ne peut arrêter l'État de tourner le temps d'une journée pour que tout le monde puisse voter. Malgré tout, on arrive quand même avec près de la moitié de la participation des dernières élections et plusieurs personnes ont prit la décision de venir exercer leur droit de vote et ont pris les mesures nécessaires. Petite ouverture sur les statistiques, croyez-vous réellement qu'un échantillon de 1/4 d'une population peut présenter d'aussi grosses erreurs?

Vous critiquez les mesures prises pour le contrôle du vote. Voyez-vous, étant un simple étudiant, légèrement impliqué dans le mouvement de grève mais dans aucun comité à l'UQAR, je me suis fait demander carte d'identité et code permanent. Je me suis fait identifier et donner un carton de vote et pour sortir de la salle, mon carton m'était retiré avec une pièce d'identité pour pouvoir le reprendre à mon retour. Vous voyez ici une grosse lacune? Si vous voulez chercher des problèmes de ce genre, je vais vous inviter à regarder le 3e point des affiches de méthodes d'identification aux bureaux de scrutins pour les élections provinciales. En gros, la méthode consiste à se faire identifier par une autre personne, sans vos pièces d'identité, je vous invite à vous référer à l'article 335.2 de la Loi électorale du Québec pour plus d'information. Pour avoir déjà utilisé ce point (de façon honnête), c'est beaucoup moins sécuritaire que les mesures prises par l'AGECAR.

Pour ce qui est du vote à main levée, cette méthode est acceptée par le Code Morin, qui régie nos assemblées. Le respect de ce Code Morin était assuré par un Président d'Assemblée qui se trouvait à être un avocat. Le vote secret a été voté et rejeté de façon démocratique, que voulez-vous de plus? Vous croyez vraiment que quelqu'un sera victime d'avoir demandé un vote secret? Encore plus si une majorité va dans le même sens?

Pour ce qui est des campus satellites, au risque de vous le faire savoir une deuxième fois, ils ne sont pas touchés par la grève. Le vote ne leur a cependant pas été interdit. Ensuite, cette méthode a été votée en assemblée et encore une fois démocratie s'est fait fortement entendre. À quoi bon des plénières, des questions et des réponses en assemblée si ce n'est que pour un vote final de son ordinateur, sans contexte?

Pour ce qui est de votre point sur la présence des journalistes en assemblée, une proposition a été amenée, secondée et votée. N'est-ce pas là une réelle démocratie? Bien que je n'ai rien contre les journalistes, de ne pas avoir écouté la proposition aurait beaucoup plus relevé d'un comportement anti-démocratique.

Lorsque vous dites que seulement 14% des étudiants de l'UQAR ont voté pour la grève, ne serait-ce pas aussi simple de seulement dire qu'environ 10% des étudiants de l'UQAR ont voté contre cette grève? C'est bien beau faire parler les chiffres, encore là faut-il être certain du choix des termes. Si vous jugez que nos positions ne sont pas démocratiques et que nous ne sommes pas dans notre droit de dire que la Ministre utilisait une attitude arrogante alors qu'elle n'avait aucune ouverture à la demande des étudiants, c'est bien votre droit. Par contre, je vous rappelle que nous ne sommes pas en grève pour le plaisir d'être en grève, mais parce que les regroupements étudiants tentent depuis environ 1 an d'avoir droit à des négociations avec la Ministre, laquelle joue au mur. Là est le problème, c'est pour ça que nous sommes en grève. Si vous voulez en revenir aux leçons de mathématiques, la suspension des cours fait mal aux portefeuilles des étudiants, mais l'effet est beaucoup plus important pour le gouvernement. Comme ce même gouvernement est mené par l'argent, nous employons les moyens pacifistes nécessaires.

Pour ce qui est de vos commentaires à l'égard de notre Président, Thomas Briand Gionest, de son attitude du « après moi, le déluge » comme vous le dites, j'aimerais vous dire qu'une seule chose. Bien que je n'étais pas encore étudiant à l'UQAR lors son élection, j'ai très rapidement su qu'il avait mis l'accent sur le débat sur les frais de scolarité. Il avait une posi-

tion et il la respecte. Bien que sa situation ne soit pas la même, si tous les politiciens à Québec et Ottawa tenaient autant leur parole, nous saurions pour qui nous votons. Vous pouvez cependant être contre ses idées, c'est votre droit et je le respecte, bien que je sois en désaccord avec les vôtres. Pour ce qui est de l'annulation de session, je vois que votre billet fut mis en ligne le 13 mars 2012 en soirée. Peut-être aurait-il été bon de suivre l'actualité avant d'en faire la publication étant donné que la Ministre Beauchamp a fait savoir qu'aucune session ne serait annulée. Alors nous pouvons en revenir au 325\$/année. Serait-il plus rentable pour les étudiants de retourner tout de suite sur les bancs d'école? Certainement! Mais voyez-vous, une majorité d'étudiants dans plusieurs institutions universitaires et collégiales ainsi que des groupes du même environnement (ex : les syndicats d'enseignants) et mêmes des groupes complètement externes à l'environnement académique nous appuient. Ceci s'appelle la conscience sociale : se battre pour une cause qui n'est pas nécessairement lucrative pour soi mais qui l'est pour la société. Dans le pire des cas, je connaîtrais la hausse à seulement 975\$/année de plus. Si je me bats, ce n'est pas parce que je n'ai personnellement pas le moyen de payer mes frais de scolarité, c'est parce que je réalise que les jeunes sur les bancs du secondaire, trop jeunes encore pour avoir un impact et une opinion pris en considération par le gouvernement, ce sont eux qui vont payer pour l'augmentation si nous ne faisons rien. Nous sommes prêts à affronter le froid du mois de mars en échange des belles semaines du printemps du mois de mai pour défendre cette cause sociale : l'accessibilité aux études universitaires des jeunes québécois. La hausse empêchera environ 7 000 d'entre eux d'atteindre ces mêmes études non pas car ils n'en ont pas le potentiel mais parce qu'ils n'ont pas les moyens! Alors, que voulez-vous

vraiment de notre société? Une bourgeoisie étudiante universitaire ou bien des étudiants ayant un succès académique qui seront la relève de demain du Québec?

Alors, tout comme nos prédécesseurs et ceux des autres étudiants universitaires l'ont fait, nous nous battons pour notre société de demain. Je suggère, au terme de cette réflexion, que bien que nous partageons sans doute des idéologies différentes sur le sujet, vous compreniez notre conscience sociale de la situation et que vous la traitiez avec respect comme je traite votre position. Nous n'attendons pas des élections une fois que le grabuge sera mis en place, comme le bon vieux dicton le dit : « Mieux vaut prévenir que guérir ».

Pour ce qui est de l'investissement des étudiants dans les études, je préfère bien plus voir que mes taxes, tant comme étudiant qu'éventuellement travailleur à temps plein, serviront à des jeunes qui investissent dans leurs études en étudiant et non pas en travaillant pour pouvoir étudier. L'éducation n'est pas seulement un investissement personnel, c'en est un pour la société.

Si vous vous êtes rendus jusqu'ici, je prendrai donc le temps de vous remercier d'avoir pris connaissance de mon commentaire à la suite de votre article, bien que nos visions soient différentes. Et pour ce qui est de mes idéaux, si jamais ça peut porter à confusion, je vous prierais de ne pas généraliser mon discours en fonction de la droite ou de la gauche politique, car chaque sujet appelle une façon différente d'être considéré. Par contre, certaines valeurs dans notre société doivent donner des programmes cohérents avec nos besoins. L'Éducation et la Santé en sont deux.

LE DEVOIR: Libre opinion - Derrière les étudiants, le droit international, par Timothée Labelle - Étudiant au baccalauréat en relations internationales et droit international de l'UQAM - Lundi 19 mars 2012

Le récent retrait du gouvernement canadien du protocole de Kyoto a suscité les critiques du gouvernement Charest et l'ire de la société civile québécoise. D'aucuns diront que ces réactions montrent simplement l'asymétrie des perceptions canadienne et québécoise vis-à-vis des enjeux environnementaux. Ce serait toutefois éluder le fait que ces réactions rompent également avec la politique étrangère canadienne, qui, sous les conservateurs, s'est éloignée de la tradition multilatéraliste en ayant jusque-là assuré le succès.

À raison, le gouvernement Charest refuse d'emprunter la voie de ses homologues d'Ottawa. La même semaine où le gouvernement Harper se retirait de Kyoto, M. Charest et le ministre Pierre Arcand réitéraient leur volonté de respecter leurs engagements internationaux en matière d'environnement. C'est tout à leur honneur. Pourtant, depuis le dépôt du dernier budget en mars 2011, le gouvernement québécois se trouve en violation d'un autre engagement international, l'article 13 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels protégeant le droit à l'éducation.

Le Pacte constitue un pilier de la protection internationale des droits de la personne, ayant été ratifié par plus de 160 pays. Ratifié par le Canada en 1976, le Pacte a force de loi sur l'ensemble du territoire canadien. Le gouvernement québécois s'y est lié par un décret exécutif, émis quelques semaines avant la ratification canadienne. C'est donc dire que le gouvernement Charest est lié par l'article 13 du Pacte qui assure que « toute personne a droit à l'éducation » et qui prévoit que « l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité ».

Certains diront que ces termes vagues laissent place à interprétation et que le gouvernement a le loisir de déterminer les mesures concrètes que ces obligations impliquent. La hausse des droits de scolarité pourrait donc s'inscrire dans un projet à long terme de rétablissement des finances québécoises permettant éventuellement de progresser vers la gratuité. On pourrait aussi arguer que le terme « capacités » comprend la capacité de payer ses études.

Il existe un organe international chargé d'interpréter et de préciser les droits du Pacte et d'en superviser la mise en oeuvre: le Comité des droits économiques sociaux et culturels. L'étude de sa documentation est éclairante. Dans sa treizième observation générale, portant sur le droit à l'éducation, le Comité précise que les « capacités devraient être appréciées

eu égard à l'ensemble des connaissances et de l'expérience des intéressés ». Il ne s'agit donc nullement de capacités financières, ce qui serait de toute façon contraire à l'esprit du Pacte.

Le Comité, dans le même document, soutient que l'article 13 du Pacte implique que les États ont « l'obligation de prendre des mesures concrètes en vue d'assurer à terme la gratuité de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur ». Plus généralement, le Comité arrive à la conclusion que « l'éducation doit être économiquement à la portée de tous ». Au regard de cette interprétation, qui fait autorité puisqu'elle émane du seul organe chargé de la mise en oeuvre du Pacte, il y a lieu de penser qu'une mesure allant directement à l'encontre de la marche progressive vers la gratuité serait en violation du droit international. La hausse proposée par le gouvernement Charest remplit largement ce critère.

S'il appert que le gouvernement Charest agit en violation du droit international, cela apporte de l'eau au moulin de la cause étudiante, mais les recours demeurent limités. Le Comité ne peut en effet recevoir de plaintes individuelles. Toutefois, il sera intéressant de voir si le Comité citera la hausse des droits de scolarité dans ses prochains rapports sur l'état de la mise en oeuvre des droits protégés par le Pacte au Canada, qui sont généralement peu reluisants. Une stigmatisation de la situation québécoise en éducation pourrait être significative. L'image du Québec, qui jouit d'une bonne réputation sur la scène internationale, se dégraderait. En période électorale, cet argument pourrait et devrait gagner en importance. À l'heure où les manifestations étudiantes et les revendications sociales prolifèrent autour du globe, la prise en considération des effets internationaux des mesures nationales est plus que jamais pertinente.

Il est navrant de voir les représentants du peuple québécois dévier de leurs engagements internationaux en matière d'éducation. L'instruction publique gratuite est protégée par la Charte québécoise des droits et libertés de 1975 et reflète l'attachement que les Québécois portent à l'accessibilité aux études. La Charte rend la protection des droits de la personne au Québec unique en codifiant quantité de droits à portée sociale. En marchant en sens contraire, le gouvernement Charest donne raison à ceux qui critiquent l'idéalisme du droit international, les mêmes qui jusqu'alors étaient confondus par la bonne volonté des législateurs québécois au chapitre de la défense des droits sociaux. Les étudiants et tous ceux qui les soutiennent marchent eux dans le sens de l'accessibilité, dans la voie choisie par la communauté internationale.

Vos réactions

- Michel Richard – Inscrit, 19 mars 2012 07 h 36
Comité ?
Les "observations générales" du Comité n'ont pas force de loi. Aucun pays n'aurait abdiqué ses pouvoirs législatifs en donnant à un Comité le pouvoir de faire quoique ce soit qui puisse lier ces gouvernements.
Et le texte du Pacte est tellement plein de trous qu'on en peut rien en tirer. On parle de

"moyens appropriés" et de "notamment" etc . . . Ce Pacte, ce sont des vœux pieux, encore une fois, aucun gouvernement n'aurait voulu se faire dicter ses choix budgétaires.
Y'a pas d'argument réel à tirer de ce texte.
Paul Gagnon – Inscrit, 19 mars 2012 09 h 06
Accessibilité dites-vous...
Qu'en est-il au Zimbabwe, aux Indes, au Pakistan, aux Iles Tuamotou?
Aux USA? En Grande-Bretagne? En Russie?

- Louis-Georges Lavoie – Abonné, 19 mars 2012 09 h 18
Frais de scolarité
À Timothée Labelle,
Vous semblez toujours oublier que la gratuité a un coût généralement très élevé et que ce que vous proposez (éventuellement la gratuité) ne sera telle pas un entrant de plus dans ce que beaucoup d'entre vous appelé l'iniquité intergénérationnelle!!!
Le marxiste était aussi une belle théorie!!!



Louis-Georges Lavoie
 • Jean-Sébastien Ricard – Abonné, 19 mars 2012 11 h 32
 Le "marxiste" n'est pas une théorie, mais quelqu'un qui adhère à cette théorie qu'est le "marxisme". Cette correction faite, je vous signale que votre argument ne fonctionnerait que si le gouvernement ne se privait d'aucune source de revenu pour financer les services publics. À titre d'exemple, je cite cet extrait de l'éditorial de J-R Sansfaçon d'aujourd'hui: «L'an dernier, sans Plan Nord, les sociétés minières ont extrait l'équivalent de 8 milliards \$ de minerai pour lequel elles n'ont versé globalement que 10 % de la valeur au marché en impôts et redevances. Avec le

Plan Nord, elles obtiendraient encore plus d'aide de l'État sans payer beaucoup plus en retour.»
 Une étude de l'IREC situe les coûts de la gratuité scolaire entre 176 et 405 millions (voir: http://www.irec.net/upload/File/educationaid_e_finan à la page 42). Une fraction des revenus dont on se prive en exigeant des redevances ridiculement basses sur nos ressources.
 Parlez d'inéquité comme vous le faites en taisant ces éléments est grossier. L'inéquité, ce sont les étudiants qui la subissent en voyant les tarifs payés pour leur études augmenter de 75%.
 • SNost – Abonné, 19 mars 2012 10 h 14

Absurde
 "Il ne s'agit donc nullement de capacités financières, ce qui serait de toute façon contraire à l'esprit du Pacte."
 Des "Pactes" du genre existent en santé, en lutte contre la pauvreté, etc. Des comités internationaux de ce genre sont foison.
 Alors, si on regarde les choses un peu en face (parce que non, les capacités de payer de l'État ne sont pas illimitées), on est soit hors la loi, soit ruiné...
 Il y a des choix sociaux à faire, au-delà des beaux principes de gratuité.

LE DEVOIR: Idées: Rouge, impair... et gagne!, par Hugues Bonenfant - Professeur au département de philosophie du collège Édouard-Montpetit – Lundi 19 mars 2012

Au casino de Charestvoix, c'était soir de chic banquet. Un homme propose cent dollars à une très ravissante femme afin de s'étendre avec elle. Celle-ci s'offusque, insulte l'homme. À qui croit-il avoir affaire? Les heures passent. L'homme s'approche à nouveau de la jeune femme et lui propose cette fois dix millions de dollars, toujours pour s'étendre avec elle. La femme, pétillante et un peu écarlate, flattée, sourit. «Êtes-vous sérieux, monsieur?» Et, comme elle semble jongler silencieusement avec quelque idée, l'homme la prend de vitesse et révisé son offre: deux cents dollars! La jeune femme, rouge de colère, éclate. «Pour qui me prenez-vous monsieur?» L'homme, sûr de sa lucidité, presque sur un ton paternel, lui dit simplement: «Ce que vous êtes, nous en avons déjà convenu. Je ne fais que négocier le prix...» La blague est vieille. Un professeur de philosophie me l'a racontée il y a plus de vingt ans. L'enjeu, lui, demeure éternellement présent. La grève étudiante arrive à un premier tournant. Des votes se reprendront bientôt un peu partout. Continuer, jusqu'à quand? Et surtout pour quoi? Bien qu'à l'objection étudiante massive contre la hausse des frais de scolarité universitaire se greffent d'autres motifs (l'indignation diffuse automatique contre les diktats financiers transnationaux, les récriminations tous azimuts contre le gouvernement Charest...), le motif central demeure une question d'argent.

On entend aussi un polyglotte «non à la marchandisation de l'éducation». Bien sûr, de part et d'autre, on allègue que l'éducation n'est pas une marchandise. Pourtant... Le silence du gouvernement ne manque pas de laisser voir qu'il fait le pari que les étudiants savent eux aussi compter, que 1625 \$ pèseront bien peu dans la vie de la prochaine fournée de main-d'œuvre hautement qualifiée pour cette nouvelle économie prétendument du savoir! Tourne la roulette des jours de grève... N'accepteraient-ils pas pour l'heure de retourner sur les bancs d'école si la hausse n'était que de 1333 \$ ou de 999 \$? Fournier, en 2005, a dû procéder ainsi et le projet de la nouvelle instruction publique peut bien souffrir une ou deux étapes de plus...
 Car d'éducation, ne parlons plus. Depuis plusieurs réformes, le sujet est révolu. Qui en veut encore aujourd'hui, sinon quelques mésadaptés à la nouvelle réalité? Pourquoi d'ailleurs s'échiner à comprendre quelque objet disciplinaire que ce soit, en profondeur, à prendre avec soi un savoir en co-naissant lentement avec lui? L'Internet existe! Au besoin, faisons un petit collage ludique et créatif. Dans l'aplatissement communicationnel, une seule compétence demeure: opérationnaliser adéquatement une information. Et vite, mur à mur, des tableaux «intelligents» pour donner aux étudiants les moyens d'accomplir leur métier d'étudiants! Le gouvernement, dans son silence, n'est pas sourd. N'a-t-il pas entendu la lancinante mélodie de ces clients estudiantins

es patente: «Est-ce que ça va compter pour l'examen? Parce que, vous savez, j'veux juste passer mon cours...» C'est-à-dire «passer» en réussissant à 60 % et «passer» à un autre appel. Tourne la roulette... Une proposition indécente est sur le point d'être susurrée à votre oreille. Faites vos jeux, étudiants! Tout à un prix; celui que vous accordez à l'éducation est-il strictement économique? Pour quelle finalité continuerez-vous bientôt de faire la grève? Vous apportez une généreuse promesse à notre petit monde. Aura-t-on l'incommensurable bonheur de respirer un nouvel air? De voir, lorsqu'il y aura retour en classe, quelque chose comme une transfiguration généralisée parce que cette grève aura été noble? Ou parlera-t-on du rouge criard de la putain?

Vos réactions

• Jean Laberge – Abonné, 19 mars 2012 11 h 17
 La finalité escamotée
 Bravo, cher collègue! Vous avez compris ce que tout le monde oublie actuellement dans l'affrontement actuel, à savoir la finalité de l'éducation: de bons étudiants, de bons profs et de bonnes conditions de travail. La qualité de l'enseignement est tenue comme une variable secondaire, accessoire. Il y a aussi la difficile, mais incontournable question du «mérite» à l'étude. Dans l'empire actuel des droits, il n'y a de voix que pour la question de l'accessibilité.

LE DEVOIR: Lettres - Nous sommes concernés, par Nicolas Lacroix et Alexandre Petitclerc - Membres de l'Association indépendante des élèves du secondaire (AIDES), Le 15 mars 2012 – Samedi 17 mars 2012

Depuis maintenant plusieurs semaines, la hausse des droits de scolarité est un sujet qui soulève les passions partout au Québec. À force d'écouter et de nous renseigner, nous nous sommes rendu compte que la hausse annoncée par le gouvernement libéral de Jean Charest affecterait tout particulièrement les élèves du secondaire. Ceux-ci ne possèdent malheureusement pas de véritable association pouvant les représenter pour défendre leurs idées et leurs valeurs.
 On nous juge souvent trop jeunes, trop immatures pour prendre une véritable position. Sans doute est-ce vrai quand vient le temps des élections, mais ce n'est pas le cas en ce qui concerne les débats de société. Il est important que nous, les jeunes, qui serons affectés par cette hausse de 1625 \$, soyons conscients de la situation.
 C'est dans ce contexte que plusieurs élèves de niveau secondaire se sont associés pour défendre des valeurs qui leur sont chères, pour faire entendre la voix de ceux qui sont trop souvent

ignorés, mais surtout pour renseigner les gens concernés par le débat actuel. Dans plusieurs écoles secondaires, nous avons entrepris des démarches pour que des assemblées générales aient lieu, nous avons mis en place des campagnes d'information et nous sommes regroupés sous la bannière de l'Association indépendante des élèves du secondaire (AIDES).
 Bien que non accréditée, cette association tente de rassembler un maximum d'écoles secondaires qui se sentent touchées par la hausse des droits de scolarité et désirent entreprendre des actions concrètes pour informer et mobiliser les jeunes.
 Pour le moment, nous y sommes parvenus dans les écoles Sophie-Barat, Saint-Louis et Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont, et plusieurs écoles tenteront de le faire au cours de la semaine qui s'en vient.
 Beaucoup vous diront que nous sommes des idiots, des jeunes qui ne comprennent pas les vrais enjeux que la question comporte, des

ignorants, mais c'est faux. Il nous arrive, en effet, de nous intéresser à autre chose que notre nombril. Il nous arrive de lever la tête et de regarder autour de nous pour comprendre ce qui se passe. Nous l'avons fait.
 Lorsque la hausse atteindra son sommet, les élèves qui se trouvent actuellement en secondaire trois mettront pour la première fois les pieds dans un établissement universitaire en tant qu'étudiants. Malheureusement, trop nombreux sont ceux qui n'ont pas conscience de ce qui se passe et du fait que leur avenir est en danger.
 En ce moment même, notre gouvernement nous envoie un message clair: l'éducation doit coûter cher et ne peut être accessible à l'ensemble de la population.
 Aujourd'hui, nous demandons à ce même gouvernement d'écouter les revendications des étudiants des universités, des cégeps et des écoles secondaires.

LE DEVOIR: Lettres - Une « juste part », vraiment ?, par Jacques-François Cartier - Saint-André d'Argenteuil, le 15 mars 2012 – vendredi 16 mars 2012

Le débat qui entoure les droits de scolarité étudiante fait souvent référence à la juste part que

devraient fournir les étudiants afin de financer leur formation scolaire.

Une telle approche s'avère régressive, dans la mesure où la contribution exigée des étudiants



peut, dans certains cas, représenter une part excessive de leurs revenus. Par ailleurs, cette approche est aussi mesquine; elle donne à penser que la société est une mosaïque de consommateurs qui apportent chacun leur part exacte pour contribuer au maintien de ladite société. Une telle vision ne correspond pas à la réalité; on le sait, certains groupes sont loin de faire leur juste part.

Par exemple, le coût des permis des transporteurs routiers est sans doute plus élevé que celui des automobilistes, mais il est probablement loin de refléter l'impact réel de la circulation des camions sur nos routes. Or il ne vient à l'esprit de personne de faire payer à l'industrie du transport sa juste part pour l'entretien des routes, par le biais du coût des permis de transport. Pourquoi en est-il ainsi? Certains diront que les lobbys de l'industrie veillent au grain. À mon

sens, toutefois, la vie en société requiert une reconnaissance que la juste part est loin d'être la meilleure solution pour vivre en harmonie. La fiscalité est un moyen beaucoup plus adéquat pour atteindre cette fin, puisqu'elle reflète le bilan final d'un individu ou d'une entreprise. À partir de là, l'État peut orienter le développement d'une façon intégrée, dans la mesure où, bien sûr, le tout se fait sans distorsion (par exemple, en évitant l'évasion dans des paradis fiscaux).

LE SOLEIL: Point de vue: Cinq idées reçues sur la grève étudiante, par des enseignants, professeurs, parents - Publié le jeudi 15 mars 2012 à 10h18



Photo: Robert Skinner, La Presse

Des étudiants manifestant contre la hausse des droits de scolarité.

- Les étudiants se votent un congé

Après le règlement du conflit, les semaines de grève devront être reprises. Donc, en prolongeant leur session, les étudiants sacrifient une partie de leur été.

- Tout augmente, pourquoi pas le prix des études?

Les études coûtent déjà cher (l'endettement moyen des étudiants universitaires québécois est de 13 000\$). Nous avons, au Québec, fait le choix de société de rendre l'éducation accessible pour tous. En augmentant les frais de scolarité, on revient sur cette décision collective qui a permis de vitaliser le Québec pendant des années.

- Les étudiants ont les moyens de payer plus cher pour leurs études, car ils possèdent déjà des voitures neuves et des téléphones intelligents

Si nous avons l'impression que la plupart des étudiants ont les moyens de se payer de tels privilèges, c'est d'abord parce qu'un plus grand nombre d'étudiants provenant des milieux favorisés fréquente les institutions post-secondaires. De plus, notre société pousse les jeunes à la consommation, voire à l'hyperconsommation et c'est d'ailleurs par l'éducation que nous pouvons freiner cette tendance catastrophique.

- Les frais de scolarité québécois sont les moins chers au Canada

En comparaison avec l'ensemble des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique, les frais de scolarité québécois se

situent au-dessus de la moyenne. De plus, en raison de la grandeur du territoire québécois, la plupart des étudiants doivent assumer de nombreux frais de subsistance et de déplacements.

- En payant plus cher pour leurs études, les étudiants vont les prendre plus au sérieux

Pour assumer l'augmentation des frais de scolarité, de nombreux étudiants devront travailler davantage nuisant du fait même à leur réussite scolaire. Déjà, le travail entre en compétition avec les études. Veut-on vraiment amplifier cette problématique et empêcher ceux qui prennent leurs études au sérieux de le faire dans les meilleures conditions possibles?

Nous sommes enseignants au cégep et professeurs à l'université, ex-étudiants, jeunes parents, grands-parents et nous nous préoccupons de ce qu'il advient de l'accessibilité à l'éducation. Par conséquent, nous sommes solidaires du mouvement étudiant contre la hausse des frais de scolarité.

Jean-Nicholas Audet, Centre matapédien d'études collégiales

Catherine Babin, Cégep de Rimouski

Philippe Beaulac, Cégep de Rimouski

Jean-Marc Bélanger, Cégep de Rimouski

Jean-Bernatchez, UQAR

Cybèle Charette, Cégep de Rimouski

Frédéric Deschenaux, UQAR

Alain Dion, Cégep de Rimouski

Karine Hébert, UQAR

Claude Gaudreau, Cégep de Rimouski

Stéphane Imbeault, Cégep de Rimouski

Emmamalin Larsson, Cégep de Rimouski

Julie Lefebvre, Cégep de Rimouski

Mathieu Lévesque, Cégep de Rimouski

Julie McDermott, Cégep de Rimouski

Annie Perron, Cégep de Rimouski

Lucie Poirier, Cégep de Rimouski

Patricia Posadas, Cégep de Rimouski

Josée Ruest, Cégep de Rimouski

Manon Saucier, Cégep de Rimouski

Luc Sirois, UQAR

Bruno Tremblay, Cégep de Rimouski

profscontrelahausse.org

LE DEVOIR: Libre opinion - Lettre à mon fils Léo, par Marcel Blouin, père de Léo Bureau-Blouin, président de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) - jeudi 15 mars 2012

Il y a dans cette chanson de Keggiani, ma situation résumée en quelques mots: «On arrive à la cinquantaine, moitié sage, moitié fou / Le cul assis entre deux chaises à tenter d'en joindre les bouts [...] On arrive à la cinquantaine, moitié déçu, moitié content / Un quart de joie, un quart de peine, et l'autre moitié aux enfants.» J'aime mes enfants. Une société se doit d'aimer ses enfants, tout comme ses aînés, d'ailleurs. Du moins, c'est comme ça que j'ai été élevé, c'est comme ça que je le ressens aujourd'hui et j'espère qu'il en sera ainsi pour les générations à venir. Or, est-on en train de me dire que ces valeurs n'ont plus d'importance au Québec? Ne lâche pas Léo! Ne prends pas le sort de l'humanité sur tes épaules à toi seul, mais ne lâche pas, pourvu que ce soit là ce que tu souhaites. Je t'appuie, oui, oui, oui. Augmentation des droits de scolarité, non, non, non.

Pourquoi faut-il que ce soit toujours les mêmes qui se lèvent? Comment expliquer que ceux qui en profiteront sont en partie ceux qui ne soutiennent pas vos gestes aujourd'hui? Pourquoi

faut-il qu'il en soit ainsi? Vous, leaders de tous les temps, dotés d'un esprit critique, pourquoi n'êtes-vous que quelques-uns à prendre le flambeau, à savoir, en ce qui nous concerne ici, que l'université ne peut être au service de l'entreprise privée, tout comme elle a dû, à son origine, se construire à une distance raisonnable de l'Église.

Pourquoi êtes-vous si peu à connaître l'existence de Wilhelm von Humboldt (1767-1835) qui, dans le sillon de Rousseau, imprégné de la philosophie des Lumières du XVIIIe siècle, a su construire les assises de l'université moderne? L'approche comptable ne peut venir à bout de tout. Avec cette logique de la rentabilité, qu'en est-il, par exemple, de l'«utilité» des personnes âgées? À ce propos, que répondrons-nous à ces jeunes devenus maîtres à bord quand ils nous prouvent, chiffres et technologies à l'appui, que nous constituons une perte nette pour le pays? À l'aide de tableaux, de colonnes, de données faisant appel à des notions finement concoctées par des technocrates se rappelant les leçons apprises

pendant leur jeunesse, combien pèseront nos arguments de vieillards?

Si on ne se ressaisit pas, les aînés que nous deviendrons ne sauront justifier leur existence, je le crains. Il y a dans cette lettre étudiante version 2012 une réalité qui doit être mise en contexte, une réalité qui est aussi celle de toute une société, c'est-à-dire tenant compte de son passé, de son présent, de son avenir, des enfants, des parents, des aînés.

Cette lutte dépasse de beaucoup, on s'entend là-dessus, les 325 dollars d'augmentation annuelle que nos gouvernants veulent nous faire avaler comme une peccadille. Mais tout de même, cette augmentation, ce n'est pas rien. Si l'on me dit que 5000 dollars par année par étudiant est un montant négligeable, je vous répondrai en vous faisant parvenir mes coordonnées, ainsi vous pourrez contribuer à payer les droits de scolarité et les frais afférents qui, pour faire de mes deux enfants des bacheliers, totaliseront 30 000 dollars. Négligeable, me dites-vous? Force est de constater que cette majoration de 75 % des

droits de scolarité sur cinq années, elle prend la forme d'un affrontement avec les jeunes qui ont le malheur d'être démographiquement désavantagés. Autre temps, autres moeurs, en 1968, la jeunesse, c'était tellement important. Nous ne ramènerons pas les manufactures en nos pays riches occidentaux, ou si peu. Ce n'est pas d'employés sans formation dont nous manquerons désormais le plus, mais plutôt de citoyens scolarisés qui navigueront dans une économie du savoir. Cette économie du savoir, les pays riches n'ont pas vraiment le choix de s'y engager, pour le meilleur et pour le pire, est-il nécessaire de revenir là-dessus? Dans ce con-	texte, parions que les pays aux populations les plus scolarisées s'en tireront le mieux. Pour ma part, cette lutte étudiante dans laquelle tu es engagé, mon cher Léo, dépasse de loin ces impératifs économiques et organisationnels. L'ignorance, ou, pour être plus poli, l'absence de connaissances, ne rend pas les gens moins «bons», moralement parlant. Loin de moi cette idée. Mais très certainement, la connaissance acquise en milieu universitaire permet d'articuler une pensée qui s'inscrit dans l'histoire, universellement, nous permettant de nous élever et d'éviter les dérives obscures, les égarements et les fuites en avant.	Vous êtes, nous sommes... tous dans le même bateau. Léo, j'oubliais, ça fait longtemps que je voulais te le dire. Quand j'entends des parents qui se plaisent à dénigrer leurs enfants, je ne sais pas quoi faire, je ne sais pas quoi dire. En général, je me retire... je m'éclipse... je ne voudrais surtout pas passer pour un maudit snob qui se pense au-dessus des problèmes vécus par les autres. C'est fou, c'est comme si on devait être gêné du succès de nos enfants. En sommes-nous là? En fait, ce que je veux te dire, c'est que je suis drôlement fier de toi. Ne lâche pas Léo.
--	---	--

LE DEVOIR: Lettres - Le moment de choisir?, par Marc Gauthier - Québec, le 14 mars 2012 - jeudi 15 mars 2012

Mardi soir, l'association des étudiants et des étudiantes des cycles supérieurs de l'Université Laval (AELIES) a dû reporter son assemblée générale de grève parce que les locaux réservés n'étaient pas assez grands pour contenir les 1500 personnes qui s'étaient déplacées afin de se prévaloir de leur droit de vote sur le mouvement de grève étudiante. Dans la file, les carrés verts côtoyaient les carrés rouges. Les arguments en accord avec la hausse	des droit de scolarité fusaient à côté de ceux s'y opposant. La vision de l'utilisateur-payeur se confrontait à celle privilégiant le choix de société financé par les impôts collectifs. Il m'a semblé qu'il s'agissait du microcosme d'un débat débordant la question des droits de scolarité universitaires. Désirons-nous vivre dans une société où l'effort collectif permet de niveler les différences sociales ou préférons-nous tenter notre chance à la lotto sociale en espérant faire	partie des chanceux qui s'en sortiront sans aucune aide? J'invite ceux et celles qui croient au rôle du gouvernement dans l'égalisation des chances de tous les citoyens à porter un carré rouge pour signaler leur appui au mouvement étudiant. Il me semble que tout changement d'envergure commence par un geste symbolique.
--	--	---

LAVANTAGE.QC.CA: Lettre ouverte en réponse à Monsieur Réal-Jean Couture au sujet de la hausse des frais de scolarité, par Caroline Maltais, Cégep de Rimouski - Langages médiatiques, et Pier-Luc Ouellet, Université du Québec À Rimouski - Développement social - Publié le mercredi, 14 mars 2012 21:19

Monsieur Couture, dans son billet du 13 mars 2012, La démocratie étudiante ? remettait en question d'une part la cause des étudiants et d'autre part leur sens démocratique, du moins à l'AGECAR. Permettez-nous de répondre à ces deux commentaires. Nous avons l'impression que M. Couture a mal saisi les propos du député provincial quand celui-ci disait que « l'éducation est un investissement ». Il s'agit d'un investissement dans la mesure où chaque étudiant rapportera largement plus en impôts à la société que le montant qu'elle investit dans ses études. Nous en serions à la gratuité scolaire que ce serait toujours le cas. Il est donc faux de dire que cette hausse est inéluctable, que nous la paierons un jour ou l'autre. Il s'agit de prendre la décision en tant que société d'offrir l'éducation à tous, y compris à ces 7000 personnes qui n'auraient plus les moyens d'aller à l'université selon une étude d'un comité consultant le ministère de l'Éducation. Difficile dans ce	cas de faire comme Real-Jean Couture et de qualifier ce gouvernement de courageux, surtout que les solutions pour pallier au dit « sous-financement » des universités sont nombreuses. Il nous reproche aussi de ne pas vouloir négocier avec le gouvernement. En effet, nous n'accepterons aucune hausse, car celle-ci est inacceptable. Une hausse entraînera une diminution de l'accès aux études pour un pan de la population et cela nous apparaît injuste, peu importe leur nombre. Difficile aussi de juger du processus de l'AGECAR comme antidémocratique. Pour les étudiants, c'est l'assemblée qui est souveraine, et celle-ci a rendu une décision, soit celle de la grève générale illimitée. Le taux de participation nous apparaît aussi tout à fait correct. Après tout, le PLQ que M. Couture semble tenir en si bonne estime et qui a tout le pouvoir au Québec n'a-t-il pas été élu avec seulement 42 % des voix dans une élection ou seulement 57 % des électeurs ont participé? Pourtant, nous ne voyons pas M.	Couture dire qu'il s'agit du gouvernement de certains québécois... Finalement, nous nous questionnons? La démocratie doit-elle être le seul fait de cocher une case dans un sondage en ligne, ou ne devrait-elle pas plutôt être un lieu de débat, de discussion, menant à un consensus collectif et non à une simple décision sur une base individuelle? Nous faisons le pari de croire que la démocratie doit être un peu plus qu'un simple clic vite fait. Peut-être que ce dont nous avons besoin, c'est d'un peu plus de compassion envers ceux qui n'auront plus les moyens d'étudier et de respect envers la démocratie, et de moins d'attitudes hargneuses envers des étudiants qui ne sont même pas responsables de la dette qu'on leur reproche... Bien à vous, Caroline Maltais, Pier-Luc Ouellet
--	--	--

LEDEVOIR.COM: Nous sommes tous étudiants! - Manifeste des professeurs contre la hausse, par Collectif d'auteurs - mercredi 14 mars 2012 18h04

Nous, professeurs qui souhaitons léguer un savoir à tous ceux et celles qui désirent s'instruire, appuyons les étudiants en grève dans leur défense démocratique de l'accessibilité aux études universitaires et dans leur opposition justifiée à la marchandisation de l'éducation. Nous disons à cette jeunesse étudiante qui se tient debout qu'elle n'est pas seule. Au-delà des revendications légitimes liées à la précarité de la condition étudiante, c'est l'avenir de l'éducation et de la société québécoise qui est en jeu dans le conflit qui oppose les étudiants au gouvernement. Cette grève s'inscrit dans le prolongement des nombreuses contestations qui ont émergé au cours des dernières années à l'égard de la subordination du bien public aux intérêts privés avec le concours d'un État scandaleusement complaisant. Une hausse qui appauvrit l'éducation L'enjeu le plus immédiat du conflit actuel est bien entendu la hausse des droits de scolarité. Cette augmentation de 75 %, rappelons-le, succède à celle de 30 % imposée depuis 2008. En plus d'être draconiennes, ces augmentations s'inscrivent dans une logique de privatisation du	financement de nos services publics. Parmi ses conséquences les plus évidentes, on peut prévoir un accroissement substantiel de l'endettement étudiant, comme on le constate dans le reste du Canada et dans l'ensemble du monde anglo-saxon, ainsi qu'une diminution significative de l'accessibilité aux études. Cette privatisation du financement de l'université, reposant sur une prémisse néolibérale, affuble l'étudiant d'un statut de client. Afin de rentabiliser son investissement, celui-ci sera tenté de choisir son domaine d'étude en fonction de sa capacité de payer et du potentiel d'employabilité que lui confère sa formation. La logique de l'endettement l'enrégimente de facto dans l'univers financier, soumet ses décisions au banquier. L'étudiant deviendra ainsi un agent de reproduction de l'ordre social plutôt qu'un citoyen participant pleinement à l'évolution de sa société. Ce sont la liberté académique et toute la dimension critique de la formation universitaire qui semblent frappées de caducité. Le discours des libéraux, des adé/caquistes et des administrateurs d'universités prétend que la hausse permettra de résoudre le problème de	«sous-financement» des universités québécoises. Or il faut plutôt parler de «malfinancement» lorsqu'on considère l'immense transfert de fonds jadis dédiés à l'enseignement et à la recherche fondamentale vers les investissements en immobilisation, la recherche privée, la publicité et le financement d'une puissante bureaucratie. En ce sens, l'enjeu central concerne moins le sous-financement que ce que nous choisissons de financer dans nos universités. À quel point sommes-nous prêts à sacrifier les filières jugées non rentables, à réduire l'accessibilité aux études afin de répondre à l'appétit sans fin des conseils d'administration? D'une révolution à l'autre Le débat sur la hausse des droits de scolarité laisse entrevoir une opposition entre différents modèles éducatifs. D'ailleurs, le ministre des Finances, Raymond Bachand, évoque une «révolution culturelle» lorsqu'il s'attaque aux acquis de la Révolution tranquille en ramenant les droits de scolarité à ce qu'ils étaient avant 1968, lorsque l'université était essentiellement réservée à une élite masculine. La création d'un système d'éducation plus égalitaire, tel que nous l'avons
---	---	---



connu jusque dans les années 1990, fut l'aboutissement d'un large débat collectif qui s'est exprimé notamment à travers la Commission Parent et la vitalité du mouvement étudiant d'alors.

Nous constatons aujourd'hui que la révolution conservatrice mise en place par le gouvernement libéral ne résulte d'aucun débat et qu'elle nous est présentée comme une fatalité. Est symptomatique à cet égard le Pacte sur le dégel des droits de scolarité présenté en 2010. Celui-ci s'appuyait sur un simulacre de consensus donnant en spectacle les représentants de la Chambre de commerce, du Conseil du patronat, des think tanks néolibéraux (IEDM, CIRANO), et était animé bien entendu par le chantage des lucides, Lucien Bouchard lui-même. La négation de toute forme d'opposition et de dialogue a ouvert la voie aux politiques budgétaires de Raymond Bachand tout comme les injonctions des «banksters» ont imposé des politiques d'austérité ici et là dans le monde.

Par conséquent, il nous faut considérer le mouvement étudiant et ses revendications comme une voix de résistance. Depuis plusieurs années, les étudiants présentent une analyse intelligente des enjeux liés à l'éducation post-secondaire et réclament un débat de société sur l'avenir de l'éducation. À cette demande a été opposé un refus dogmatique d'ouvrir le dialogue et de reconnaître les étudiants comme des interlocuteurs légitimes. Cette attitude de fermeté

explique le fait que le débat s'exprime aujourd'hui dans la rue. La répression policière violente à l'endroit des étudiants est la matérialisation du mépris à l'égard de ceux et celles qui luttent, de façon souvent imaginative, pour défendre ce qu'ils savent être précieux pour chacun de nous: l'éducation comme bien public.

Tous unis contre la hausse

Considérant que la hausse des droits de scolarité masque une privatisation en cours du financement des universités, qu'elle remet en question l'universalité comme modèle d'accessibilité aux études supérieures et qu'elle contribue à la transformation des institutions du savoir en simples organisations marchandes, nous pensons que la grève générale illimitée est un moyen justifié dans les circonstances et que les revendications étudiantes concernant le gel des droits de scolarité et la gratuité scolaire sont légitimes. Les étudiants nous invitent à construire un nouvel imaginaire politique permettant de réactualiser les bases démocratiques et modernes du système éducatif et de toute la société québécoise. Dans cette perspective, nous recevons leur appel à une mobilisation générale comme une invitation à défendre non seulement le droit à l'éducation supérieure mais aussi la portée civique de l'université. À titre de professeurs, nous répondons: nous sommes tous étudiants!

Auteurs

Benoit Guilmain, Collège Édouard-Montpetit
Anne-Marie Le Saux, Collège de Maisonneuve

Stéphane Thellen, Cégep du Vieux Montréal

Signataires

Normand Baillargeon, Université du Québec à Montréal
Mario Beauchemin, Président de la FEC-CSQ
Claire Fortier, Collège Édouard-Montpetit
Isabelle Fortier, École nationale d'administration publique
Gilles Gagné, Université Laval
Frédéric Julien, Collège Édouard-Montpetit
Anna Kruzynski, Université Concordia
Benoit Lacoursière, Collège de Maisonneuve
Diane Lamoureux, Université Laval
Georges Leroux, Université du Québec à Montréal
Karim-Mathieu Lapierre, Cégep de St-Jérôme
Michèle Nevert, Université du Québec à Montréal, présidente du SPUQ
Jacques Pelletier, Université du Québec à Montréal
Martin Petitclerc, Université du Québec à Montréal
Guy Rocher, Université de Montréal
Cécile Sabourin, Université du Québec à Trois-Rivières
Jean Trudelle, Collège Ahuntsic, président de la FNEEQ-CSN
Louise Vandelac, Université du Québec à Montréal

Ont aussi appuyé ce texte, en date du 14 mars 2012, plus de 1600 signataires.

LE DEVOIR: Opinion: L'argument de la «juste part» des étudiants - Lettre ouverte aux professeurs d'université, par Georges Leroux, professeur émérite, UQAM, Christian Nadeau, Département de philosophie, Université de Montréal, Guy Rocher, professeur émérite, Université de Montréal - mercredi 14 mars 2012 18h01

La grève des étudiants entre maintenant dans une deuxième phase. Forts d'une intense mobilisation, ils sont de plus en plus nombreux à investir l'espace public pour réclamer ce que nous devrions tous vouloir: une société plus juste.

Pourquoi cette revendication ne trouve-t-elle pas auprès du gouvernement l'écoute qu'elle mérite? Ne serait-il pas temps de dépasser les arguments comptables sur l'investissement dans la formation et d'ouvrir un débat public sur les finalités de l'éducation dans notre société? La raison d'une confrontation aussi brutale est simple: le gouvernement et les partisans de la hausse ont voulu réduire l'argumentaire des étudiants à une simple position intéressée, relevant du corporatisme le plus ordinaire. Est-ce bien le cas?

La juste part

Au soi-disant corporatisme des étudiants, il est en apparence facile d'opposer l'argument de la «juste part», mis de l'avant par les ministres Line Beauchamp et Raymond Bachand. Cet argument est fallacieux et il est urgent aujourd'hui d'y répondre, car ses effets risquent de modifier le paysage politique et social du Québec pour de nombreuses années.

L'argument de la «juste part» repose en effet sur une conception de la société où chaque partie est indépendante des autres. Dans cette optique, celui qui investit dans ses études en est le principal bénéficiaire. L'argument gouvernemental ne conçoit pas la dette que nous avons les uns à l'égard des autres, mais la dette de certains à l'égard de tous. Une part ne peut pourtant être juste dans une société où on introduit des mesures qui renforcent les inégalités sociales au lieu de les diminuer. Une juste part de chacun n'a de sens que dans une société juste, où la solidarité

de tous est la règle et non l'exception du contrat social.

Si l'argument comptable de la «juste part» est accepté, il conduit à la dislocation du réseau de solidarité qui est le propre du Québec depuis la Révolution tranquille. Brisant avec le système d'élite des collèges réservés à moins de 5 % de la population, nous avons créé un vaste réseau public de cégeps et d'universités qui a entraîné la démocratisation de l'éducation post-secondaire et le développement d'institutions dont nous sommes fiers. La solidarité qui a rendu cela possible est directement menacée par la logique de privatisation du financement qui prétend s'autoriser de la «juste part». Elle pénalise les plus démunis, réduit l'accessibilité des familles de la classe moyenne et renforcera un repli sur les classes aisées. Où est la justice là-dedans?

Un combat social

La «juste part» à laquelle on nous invite à présenter n'affecte pas seulement les étudiants, mais l'ensemble des services publics, que nous affaiblissons en les rendant ainsi vulnérables face à la montée du secteur privé. Le jeu auquel se prête le gouvernement actuel ne doit duper personne. Plusieurs groupes d'économistes, notamment l'IRIS et l'IREC, ont signalé les effets de fragilisation des acquis sociaux qui découlent de politiques réduisant l'accessibilité et priorisant un calcul d'avantages basé sur l'investissement individuel.

En ce sens, le combat des étudiants dépasse de très loin les cohortes mobilisées aujourd'hui. Parce qu'ils refusent cette perspective réductrice sur leur projet de vie, leur combat se déploie au service d'une société juste que nous, représentant trois générations de cette histoire, soutenons fermement. S'il y a un endroit où la notion de «juste part» possède un sens, c'est dans

l'expression de cette solidarité sociale pour l'éducation.

Les professeurs d'université

Tous les professeurs, quel que soit leur secteur (primaire, secondaire, collégial ou universitaire) devraient apporter leur soutien à la revendication étudiante, comme on le voit par exemple dans le manifeste des enseignants des cégeps. S'il est un secteur qui nous semble particulièrement engourdi en ce moment, c'est celui des professeurs d'université. Qu'aucun consensus ne semble se dessiner sur la légitimité ou le bien-fondé de la hausse des droits est une chose qui peut s'expliquer par notre intérêt pour un financement accru des universités, mais cet argument n'est-il pas à courte vue?

Nous devons cesser de jouer l'indifférence ou de faire comme si cette lutte était celle des étudiants et non la nôtre. Nos institutions ne font notre fierté que parce qu'elles accueillent justement la jeunesse de notre société, sans égard aux moyens. Quand on compare les droits de scolarité au Québec à ceux du Canada, on oublie que ce calcul contient les factures des universités privées et celles des «college» privés: nous n'avons aucune université de ce genre au Québec et très peu de collèges privés.

Nos universités sont de formidables laboratoires sociaux, où émergent les savoirs nécessaires à la pérennité de nos institutions et à la qualité de notre vie commune. Elles sont aussi le lieu d'une démocratisation sans précédent de l'éducation, un acquis que personne ne veut mettre en péril. Qui veut en restreindre l'accès? En tant qu'universitaires, nous ne pouvons pas demeurer indifférents aux revendications des étudiants et si nous jugeons que la hausse contrevient à la mission sociale des universités, alors nous devons nous y opposer.

LA TRIBUNE: Opinion: La gratuité scolaire a un prix, par Camille Dauphinais-Pelletier, étudiante en communication, Sherbrooke - Publié le mercredi 14 mars 2012 à 09h51





Archives La Tribune, Jessica Garneau

Dans l'actuel débat concernant la hausse des frais de scolarité, un point fait souvent surface : la gratuité scolaire est possible, de nombreux pays l'appliquent déjà.

Tant qu'à être dans les comparaisons, on peut en profiter pour se demander si la gratuité est réellement souhaitable en regardant ce qui se passe ailleurs. L'objectif premier (unique?) de la gratuité est de permettre l'accessibilité aux études, de garantir que tout le monde aura la même chance à l'entrée. Un but bien louable, convenons-en.

Mais avec la gratuité, les gens auraient-ils vraiment tous les mêmes chances?

L'exemple finnois

La Finlande est souvent qualifiée de « paradis de l'éducation ». Il est vrai que ce pays arrive presque systématiquement dans le peloton de tête de toutes les études sur le sujet. Mais parlant de statistiques, en voici une qu'on n'entend pas très souvent, provenant du rapport d'information 2009-2010 du Sénat français : sur les demandes d'admission au bac en

Finlande, seulement 26-30 % sont acceptées. Cela veut donc dire que plus des deux tiers des étudiants qui le souhaitent ne peuvent pas faire un bac, ce qui est contre-productif en termes d'accessibilité. En comparaison, au Québec, 69,5 % des demandes sont acceptées (CREPUQ, 2005). Bien sûr, les demandes d'admission doivent être plus élevées dans un pays où l'université est gratuite, mais il reste que l'écart est surprenant. Évidemment, il est mieux de discriminer par les notes que par l'argent. Cependant, il y a une différence entre faire un certain tri pour assurer que les classes fonctionnent et appliquer un élitisme aussi flagrant. Nombre de personnes sur les bancs d'école au Québec aujourd'hui ne pourraient pas y être dans le système d'éducation finnois. Il est à noter que pour de nombreuses raisons sociologiques, les élèves provenant de familles à faible revenu ont en moyenne un rendement académique moins bon. La discrimination entre les classes économiques persiste donc.

L'exemple français

En France, les universités publiques sont gratuites. Oui, l'accessibilité est bonne, parce que pratiquement tout le monde qui le veut peut y aller. Cependant, il y a aussi, en parallèle, les « grandes écoles », qui chargent des frais très élevés (jusqu'à 7000 euros par an, soit 9225 \$). Ces établissements ont les moyens de mieux rémunérer les professeurs, et attirent donc les plus qualifiés. Les diplômés des universités publiques se retrouvent dévalués en comparaison, ce qui favorise de manière flagrante les plus riches dans la qualité de leur éducation, et donc sur le marché du travail. On se retrouve avec un système d'éducation à deux vitesses.

Bien sûr, certaines mesures existent pour contrer ces inégalités, comme les bourses au rendement. Mais elles sont loin d'être parfaites.

Je ne souhaite pas ici dire que la hausse des frais de scolarité est bonne, ni qu'elle est mauvaise. Je veux seulement mentionner qu'il faut cesser de se dire que la gratuité scolaire entraîne automatiquement l'accessibilité. À partir de là, il importe de trouver collectivement des solutions durables et équitables pour le financement des universités et l'accessibilité scolaire.

LE DEVOIR: Opinion: Droits de scolarité - Remettre les pendules à l'heure avec des faits, par Paul St-Pierre Plamondon - Président de Génération d'idées et Jean-François Gingras - Étudiant à la majeure en histoire et membre de Génération d'idées - Mercredi 14 mars 2012 09h20

Un blocage de longue durée s'annonce entre le gouvernement du Québec et les associations étudiantes au sujet de la hausse de 75 % des droits de scolarité entre 2012 et 2017. L'enjeu concerne certes les droits, mais également la remise en question d'un modèle québécois qui mise depuis plus de 40 ans sur une accessibilité de l'éducation financée à même les fonds publics. De manière concomitante, le ministre des Finances Raymond Bachand annonçait cette semaine que le nouveau budget allait permettre à terme aux Québécois de se payer un système de santé et une retraite à la hauteur de leurs attentes. Nous voyons de sérieux enjeux d'équité intergénérationnels dans la concomitance de ces mesures et aimerions mettre en lumière certaines données en ce sens.

Sur le rattrapage dû au gel perpétuel des droits

Le premier argument des tenants de l'augmentation des droits de scolarité consiste à rappeler l'importance d'un rattrapage pour contrer les effets du gel prolongé des droits de scolarité durant 33 des 43 dernières années. Nous avons compilé le coût moyen en dollars d'aujourd'hui d'une année d'étude, excluant les frais institutionnels obligatoires (ci-après FIO), pour chacune des quatre dernières décennies:

Décennie	Coût moyen (dollars constants)
1970-1979	2509,45
1980-1989	1131,77
1990-1999	2063,24
2000-2009	2007,15

Les universités ont déjà contourné ce gel en facturant des FIO, ou «frais afférents», lesquels sont en constante hausse depuis le milieu des années 1990. En 2010, ces frais s'élevaient à une moyenne de 633 \$ par année, faisant augmenter le coût d'une année d'études pour 2010-2011 à 2700 \$ et non à 2068 \$. Ainsi, les données en dollars constants démontrent qu'il n'y a aucunement lieu de parler de rattrapage vis-à-

vis ce que les générations précédentes ont payé pour leur scolarité. Une augmentation des droits de scolarité universitaires à 3793 \$ par année est en fait près du double de ce que les générations précédentes ont déboursé en moyenne pour leur éducation. Inacceptable.

Sur la lutte contre le déficit budgétaire

Un deuxième argument avancé est celui du sous-financement de nos universités. Il s'inscrit dans le contexte d'une situation très urgente et sérieuse: celle de notre déficit budgétaire structurel de plus de 3 milliards par année et de notre dette brute colossale de plus de 173 milliards de dollars. Or, ce déficit structurel ne provient pas de l'augmentation des coûts en éducation. En effet, il appert qu'on élude deux données essentielles: la proportion du budget alloué à la santé et le montant des deniers publics perdus en raison de la collusion et de la corruption dans l'intervention de l'État.

Les dépenses en santé et services sociaux occupent 36 % de nos dépenses au début des années 90, et constituent désormais 45 % de celles-ci. Comment alors passer sous silence l'explosion actuelle des coûts liés à la santé, laquelle se chiffre en plusieurs milliards de dollars (5 milliards de plus que dans les années 90 selon nos estimations). Quant à la corruption, le seul gonflement des coûts dans le domaine de la construction est estimé à 35 %. Notre budget annuel en construction et immobilisation étant estimé à 6 milliards pour ce secteur d'activité gouvernementale seulement, ces sommes se chiffrent également en milliards de dollars.

Ce sont là de vraies menaces à la bonne santé financière de l'État québécois. Le gouvernement arbore dans ce débat des œillères bien placées: on se drape de «courage» en voulant «faire payer la juste part» aux étudiants. Pendant ce temps, la proportion de notre budget consacré à l'éducation a diminué, passant de 28,6 % en 1992-1993 à 23 % dans le budget 2010-2011. Au terme de l'augmentation envisagée, les

sommes additionnelles tirées des droits de scolarité atteindront environ 300 millions de dollars. Nous demeurons loin d'une solution à notre déficit structurel. Du «courage», vraiment?

Croissance annuelle moyenne réelle (%) Santé et services			
Autres programmes sociaux Part des dépenses en SSS			
1990-1995	1,1	0,4	36,4 %
1995-2000	2,6	-0,6	40,1 %
2000-2005	3,1	0,6	43,0 %
2005-2010	3,9	2,3	44,9 %

Nos constats mettent en lumière le vrai message que nos gouvernants comme nos prédécesseurs envoient à la relève québécoise: en plus d'éviter les décisions difficiles en regard d'une saine gestion des finances de l'État et de nous léguer une dette publique colossale, ils mettront désormais les générations suivantes devant l'obligation de contracter une dette personnelle, tout aussi colossale, pour s'éduquer.

Est-ce que la hausse constitue un ajustement à plus de 30 ans de laxisme dans la gestion des droits de scolarité? Non, elle concrétise plutôt un discours inéquitable sur le plan intergénérationnel. Qui plus est, les sommes additionnelles que percevra l'État grâce à cette augmentation n'auront aucun impact sur les déficits de plusieurs milliards générés par l'explosion de nos coûts de santé et notre laxisme vis-à-vis de la corruption. Les étudiants d'aujourd'hui, travailleurs de demain (moins nombreux), paieront autant sinon plus de taxes et d'impôts afin de boucler le budget de l'État. Le modèle québécois n'ayant pas changé sur le plan fiscal, nous ne voyons pas en quoi la prestation de services en éducation devrait radicalement changer.

Bases d'une solution équitable

Avec nos propres observations, voici donc une proposition qui pourrait représenter un pas dans la bonne direction:

<p>Nous proposons d'uniformiser les droits de scolarité et les FIO en un seul montant global des droits de scolarité applicables à toutes les universités québécoises.</p> <p>Nous proposons une augmentation de 10 % dès l'an prochain sur le montant combiné des droits de scolarité et des FIO. Cette augmentation démontrera la bonne foi des étudiants dans l'impasse budgétaire, sans toutefois invalider le modèle québécois en éducation.</p> <p>Nous proposons une révision automatique des droits perçus selon le taux d'inflation observé</p>	<p>l'année précédente de façon à éviter qu'elle fasse l'objet de négociations issues de situations de crise et se soldent par des grèves étudiantes tous les cinq ans en moyenne. On peut d'ailleurs observer de telles révisions dans le calcul d'autres prestations de l'État comme les prestations de la Régie des rentes du Québec.</p> <p>À notre avis, le modèle québécois en éducation est toujours valide. Si l'éducation était importante durant les années 60, elle l'est davantage aujourd'hui avec la disparition d'une bonne portion de l'industrie manufacturière. L'éducation</p>	<p>constitue en fait la principale source d'avantages comparés du Québec dans le contexte d'une économie globale très compétitive.</p> <p>Dans la mesure où l'augmentation proposée aura un impact majeur sur l'accessibilité des études supérieures comme sur l'endettement individuel des étudiants et qu'elle ne résoudra en rien nos problèmes de déficits structurels, mieux vaut se pencher sur les vraies menaces budgétaires: la santé et les travaux publics.</p>
--	--	--

LE DEVOIR: Lettres - Un avenir bloqué dans un présent matraqué, par Normand Perry - Père de famille outré - Le 8 mars 2012 – mercredi 14 mars 2012

<p>Aux membres du gouvernement du Parti libéral du Québec,</p> <p>Sachez qu'il est devenu insupportable et intolérable que nos jeunes se fassent matraquer par les forces policières de manière aussi violente que ce le fut le 7 mars à Montréal. Des forces policières au service de l'oligarchie au pouvoir, une oligarchie sur qui plane de très fortes odeurs de corruption, une corruption coûtant des milliards de dollars au Trésor public du Québec, des</p>	<p>milliards que l'on veut ensuite reprendre aux étudiants? C'est tout simplement ignoble et scandaleux!</p> <p>J'en appelle donc aux parents dont les enfants iront ou sont déjà au collégial et à l'université: nous avons le devoir d'être à leurs côtés et de soutenir leur lutte contre l'augmentation des droits de scolarité, car ultimement, c'est de notre portefeuille que l'argent sera puisé. Mais au-delà du facteur argent, il y a une question de gros</p>	<p>bon sens et de justice, d'accès aux études supérieures pour tous sans discrimination de rang social ou de revenu familial.</p> <p>Il est temps que nos jeunes aient notre solidarité visible et sentie. Et il est surtout temps de démontrer à ce gouvernement libéral que les étudiants ne sont plus désormais seuls dans leur juste lutte, nous sommes là à leurs côtés.</p>
---	---	---

LE DEVOIR: Lettres - Une mère indignée, par Cristina Mercier-Gouin - Citoyenne, contribuable et mère - Le 10 mars 2012 – mercredi 14 mars 2012

<p>Monsieur Jean Charest, premier ministre du Québec, Madame Line Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Monsieur Robert Dutil, ministre de la Sécurité publique</p> <p>Je tiens à vous exprimer ma plus profonde indignation quant à la répression exercée contre les étudiants. Après avoir écouté, lu et vu les différents reportages sur les événements, je me demande ce qui peut bien justifier un tel déploiement de brutalité.</p> <p>Est-ce possible qu'ici, au Québec, des policiers se sentent justifiés de lancer des engins explosifs au</p>	<p>milieu d'une route? Avez-vous oublié que ces jeunes ne sont ni nos ennemis ni de dangereux terroristes, mais nos enfants et notre avenir? Ignorez-vous qu'ils sont également des citoyens, jouissant comme vous et moi du droit de s'exprimer et de manifester? Pensiez-vous vraiment que vous pourriez leur imposer une hausse de 75 % (!) de la contribution à leurs études sans qu'ils réagissent? Pour qui les prenez-vous? Pour qui nous prenez-vous?</p>	<p>Il serait peu constructif et passablement inutile d'exiger votre démission, cependant je vous demande:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. de rappeler vos gendarmes à l'ordre avant qu'un autre malheur arrive; 2. de présenter vos excuses pour leur débordement de violence; 3. d'entamer un véritable dialogue avec les étudiants. <p>Ne faites pas l'erreur de croire que votre dignité exige l'entêtement.</p>
---	---	--

LE QUOTIDIEN: Éditorial: «Budget 101!», par Myriam Ségal - Publié le mardi 13 mars 2012 à 08h59

<p>Des étudiants en colère jouent au chat et à la souris avec la police à Montréal, visiblement incapable de maîtriser les foules. Les manifestants refusent de déposer leur itinéraire et, malgré cela, elle les laisse se mettre en mouvement, puis doit utiliser la force. Emmerder le public n'est pas une bonne recette pour le vaincre. Goguenard, le gouvernement laisse aller ces excès qui essouffleront le mouvement.</p> <p>Pourtant, dans nos cégeps, les étudiants se sont livrés à un exercice démocratique civilisé admirable : un vote secret sur plusieurs jours, avec des taux de participation de plus de 80 %. Boycott des cours rejeté à Jonquière, Chicoutimi, Alma.</p> <p>Honte sur l'association à Alma qui profite du départ en relâche, et de l'absence des étudiants en technique, pour reprendre le vote!</p> <p>Les artistes</p> <p>Comme les syndicats, les artistes haïssent le gouvernement Charest. N'ayant pas le cran de s'investir pour le contester, ils trouvent bien commode la grogne étudiante. D'où la déclaration intempestive d'un artiste adorable comme Claude Legault, qui incitait les étudiants à « décalisser des chars » (mais pas le sien!). Si un plombier ou un bibliothécaire avait dit la même chose, nul ne s'outretrait! Habiles à faire rire ou pleurer dans la peau d'un autre, les acteurs ne deviennent pas pour autant des sommités de la</p>	<p>réflexion (et réflexion) sociale. Il n'a pas à s'ex-cuser.</p> <p>Mais son avis ne pèse pas plus lourd que celui d'un gars de l'Alcan. Le recyclage des artistes pour toutes sortes de causes hors de leur compétence m'agace!</p> <p>Les étudiants ont raison sur un point : les frais de scolarité, c'est un débat de société. On ne règle pas ça par la force. En 1973, il fallait 400 heures de travail (dix semaines) au salaire minimum pour payer une année de scolarité universitaire. En 2017, on reviendra à ce niveau.</p> <p>En 1976, le Parti québécois, porté par la jeunesse, lui a renvoyé l'ascenseur : il a augmenté spectaculairement le salaire minimum, gelé les frais de scolarité, tout en endettant par son déficit les futurs enfants de sa clientèle de l'époque.</p> <p>Fortes d'une clientèle abondante et d'un financement assuré, les universités sont devenues des monstres administratifs qui paient somptueusement leurs recteurs avec primes de départ, comptes de dépenses, voyages diplomatiques.</p> <p>Échec</p> <p>Cela ulcère les étudiants. Au nom de la liberté universitaire, la ministre n'ose pas trop s'en mêler. Elle vient néanmoins de couper des subventions à l'Université Concordia qui cumule les départs de cadres à grand renfort de parachutes dorés. La liberté universitaire, c'est le droit de</p>	<p>faire des recherches sans contrainte, sans maître. Pas de graisser les administrateurs, de jouer dans l'immobilier et de s'offrir des plumes Mont-Blanc à 600 \$.</p> <p>Par contre, un sondage montre que 56 % des étudiants qui reçoivent des prêts et bourses ont une voiture. Ils dépensent 2000 \$ par an en resto, 1000 \$ en fringues, et le quart d'entre eux partent dans le Sud. Ils s'endettent plus pour leurs études que les autres étudiants canadiens qui gagnent moins et paient plus de frais de scolarité. Parce qu'ils ne se privent guère. Pas plus que le gouvernement qui a défoncé son budget de 9 milliards de\$, dont une part dans des campagnes cultivant son image.</p> <p>Augmentons les frais de scolarité d'une tranche en 2012, mais signons un pacte sur le partage de la note. Par exemple, les étudiants pourraient payer 15 % de leur formation, ce qui serait moins cher en philo ou en géo qu'en médecine ou génie. Mais les universités devraient aussi rendre des comptes précis sur l'énorme financement public qu'elles reçoivent, se donner des rectorats ascétiques et rigoureux et trouver un pourcentage fixe de revenus auprès de mécènes ou d'étudiants étrangers. Le gouvernement, lui, assumerait sa part sans toujours tenter de la pelleter.</p> <p>Et chacun devrait suivre en plus un cours élémentaire, gratuit, de budget 101!</p>
--	---	---

LA PRESSE: Partager les sacrifices, par André Lareau, professeur de droit fiscal et ex-doyen de la faculté de droit de l'Université Laval - Publié le mardi 13 mars 2012 à 06h00



Photo Patrick Sanfaçon, La Presse

L'État québécois demande une contribution additionnelle des étudiants, mais a-t-il vérifié l'ampleur des subsides fiscaux reçus par les privilégiés de la société? Sur la photo, des étudiants manifestent devant le pavillon J.-A.-DeSève de l'UQAM, situé sur la rue Sainte-Catherine.

Le débat entourant l'augmentation des droits de scolarité ne peut être limité à la simple comparaison des frais de 2012 par rapport à ceux des années 90 ou encore à celle des frais exigés par les universités québécoises par rapport à ceux payés dans les autres provinces.

L'État québécois demande une contribution additionnelle des étudiants afin de permettre un meilleur financement des universités. Cette demande pourrait être légitime dans la mesure où des sacrifices du même ordre sont formulés à d'autres groupes de citoyens. L'État québécois a-t-il vraiment fait le tour du jardin afin de vérifier l'ampleur des subsides fiscaux reçus par les privilégiés de la société?

Il est vrai que les taux d'imposition croissent généralement en fonction des revenus de sorte que les plus riches contribuent, ou devraient contribuer, davantage au fonctionnement de l'État. Toutefois, ce principe souffre de certaines exceptions et les circonstances que nous vivons exigent que l'État revoise dès maintenant ces exceptions.

Par exemple, selon les dernières statistiques fiscales québécoises disponibles (2009), 12 453 contribuables ont bénéficié d'un gain en capital totalement libre d'impôt à hauteur maximale de 750 000\$ alors que le coût annuel de cette mesure pour le gouvernement québécois avoisine les 100 millions de dollars.

Les très grands gagnants de ce subside québécois, puisqu'il s'agit bel et bien d'un subside, sont les 2249 contribuables qui ont profité d'une déduction moyenne de 155 000\$ dans le calcul de leur revenu imposable en 2009. Pour ceux qui seraient d'opinion que cet allègement profite à l'ensemble de l'État, allez lire le *Rapport du comité technique de la fiscalité des entreprises* publié en 1998 par l'économiste Jack Mintz qui conclut: «Il n'apparaît toutefois pas que l'exonération cumulative pour gains en capital ait eu un effet positif mesurable sur l'investissement ou la prise de risques... Une mesure telle que l'exonération cumulative pour gains en capital profite trop à certains contribuables qui n'en ont pas besoin et pas assez à ceux qui en ont besoin».

Aussi, comment justifier que les revenus de dividendes reçus par les Québécois en provenance des grandes sociétés publiques puissent bénéficier de taux d'imposition combinés (fédéral et Québec) de 32,8%, ce taux étant tout juste supérieur au taux exigé aux plus bas salariés du Québec, alors que cet allègement (applicable à tous les dividendes confondus) coûte au Québec la modique somme de 250 millions de dollars annuellement?

Oh, j'oubliais: parmi les 825 274 contribuables québécois qui ont profité de cet allègement, 24 363 (3%) avaient un revenu supérieur à 250 000\$ et se sont partagés 41% du subside total de l'État.

Il me semble que tant qu'à passer le balai dans les universités, on devrait le passer dans toutes les pièces de la maison!

LE SOLEIL: Éditorial: Les étudiants avaient «paqueté» les Jutra, par Gilbert Lavoie - Publié le mardi 13 mars 2012 à 05h00

(Québec) La ministre de la Culture, Christine St-Pierre, n'a guère apprécié sa soirée de dimanche aux Jutra. Les artistes qu'elle subventionne par le biais de la SODEC ont créé tout un malaise en applaudissant bruyamment et à plusieurs reprises la lutte des étudiants contre les droits de scolarité. De plus, ils étaient très nombreux à porter à la boutonnière la petite cocarde rouge, symbole de la cause étudiante. En politique, on appelle ça «mordre la main qui nous nourrit», fait-on valoir dans les officines libérales.

«Elle n'était pas contente», a admis hier Ségo-lène Roederer, la directrice de Québec Cinéma, qui était assise à côté de Mme St-Pierre. «Son argument, a ajouté Mme Roederer, c'est que si le gouvernement flanche sur les droits de scolarité, il devra faire des coupes dans la culture...»

Comme toujours, il y a une petite histoire derrière cet appui du monde du cinéma aux étudiants. Une bonne partie des galeries du Théâtre Saint-Denis, d'où était diffusé le gala, avait été «paquetée» par les étudiants, m'a-t-on appris hier. Ce qui explique en partie la forte réaction de la salle chaque fois que les artistes sur la scène faisaient état de la grève contre les droits de scolarité. Ce sont également les étudiants qui

ont distribué les petits macarons rouges aux vedettes à leur arrivée dans la salle. C'était la première fois que la soirée des Jutra ouvrait ses portes au grand public. Les étudiants, comme tout le monde, ont donc pu mettre la main sur des billets à 20 \$ qui leur ont donné accès aux galeries du théâtre. Mais plus encore, certains d'entre eux ont eu des billets gratuits, gracieuseté d'une firme chargée de remplir les galeries de spectateurs afin de fournir de meilleures images aux caméras de Radio-Canada. Combien d'étudiants étaient sur les lieux? Combien ont reçu des billets gratuits? Et surtout, qui dans l'organisation avait autorisé un tel coup médiatique des étudiants? La directrice de Québec Cinéma a admis hier que son organisme avait été prévenu de l'initiative des étudiants. Mais personne n'a été en mesure de me dire combien de billets gratuits avaient été distribués aux étudiants.

Il a été impossible, hier, de parler à la ministre St-Pierre, qui était en route pour le Texas. Sa porte-parole, Chantal Gagnon, a déclaré que tout le monde à droit à ses opinions. Et quant au numéro du comédien Emmanuel Bilodeau, qui a enlevé son veston pour dévoiler une chemise

couverte de petits écussons rouges, Mme Gagnon a déclaré que «Emmanuel Bilodeau, on sait d'où il vient...»

Le service des relations publiques de Radio-Canada, qui était partenaire de la soirée des Jutra, ne m'a pas rappelé.

Du manger mou pour les inspecteurs

Les meilleures mesures ne sont pas toujours les plus coûteuses. La ministre déléguée aux Services sociaux, Dominique Vien, a annoncé hier que les Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) n'auraient plus de préavis de 24 heures avant les visites des inspecteurs du gouvernement. Plus encore : ces mêmes inspecteurs devront prendre leurs repas dans les cafétérias des établissements visités. Ça, c'est une mesure efficace! Ce qui m'a stupéfié hier, en écoutant la ministre, c'est d'apprendre que jusqu'à maintenant, les inspecteurs prenaient leurs repas dans la résidence visitée, mais dans une autre salle que la cafétéria. Vous imaginez un peu que la direction des CHSLD, prévenue de leur visite 24 heures à l'avance, ne leur servait pas de manger mou...

LE DEVOIR: Droits de scolarité - Une hausse que la collectivité devrait assumer, par Benoit Corbeil - Montréal - Lundi 12 mars 2012



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir
 Manifestation étudiante contre la hausse des droits de scolarité le 24 février dernier.

Monsieur le premier ministre Jean Charest
 Madame la ministre de l'Éducation Line Beauchamp,
 Ma fille de 19 ans fait du piquetage actuellement. À son âge, j'étais au baccalauréat. Issu d'un milieu (très) modeste, je portais encore souvent les vêtements des plus vieux. Avant 22 ans, je ne me suis permis aucune frivolité. Je faisais des boulots d'étudiant et économisais pour mes études. Les prêts-bourses complétaient mes gains. Les débrayages? Pas pour moi, j'étais trop occupé à survivre.

Mon premier travail, en 1974, rapportait 8353 \$ annuellement et mes prêts-étudiant totalisaient 8500 \$. Que j'ai remboursés en 8 ans. Mes revenus ont progressé plus vite que le coût de la vie et j'ai mieux vécu que la majorité. Je me conviais sans mal d'avoir travaillé fort et de ne rien devoir à personne. Côté études pour mes enfants, j'ai pris les devants et mis de côté les épargnes nécessaires. Baby-boomer du milieu de troupeau, j'approche de la retraite et je prévois en jouir sans craintes financières. Évidemment, je paie de lourds impôts depuis des dizaines d'années.

En résumé: je suis l'exemple parfait du fils de milieu modeste qui a réussi financièrement sans être arrêté par les droits de scolarité d'avant le gel.

Accès à tous

Vous ne serez donc pas surpris si je dis: «Vous avez raison de procéder au dégel des frais de scolarité et de les ramener à un niveau comparable à ce qu'ils étaient de mon temps.»

Désolé, alors, car je vais vous surprendre!

Je dis respectueusement que vous avez tort. Je soutiens qu'une société fondée sur le savoir et la compétence doit rendre l'instruction supérieure accessible à tous de façon égalitaire. Et le seul moyen véritable d'y arriver est la gratuité, tout au moins jusqu'aux premiers grades universitaires. Puisqu'on répète que le premier cycle universitaire est maintenant un minimum pour réussir une carrière professionnelle, soyons cohérents en offrant ce minimum à chacun sans élever d'obstacles sur la route. Encore moins sur la route des moins privilégiés.

Certes, certains gamins comme moi ont surmonté les contraintes d'antan, mais beaucoup d'autres ont dû s'accommoder de boulots en deçà de leur talents, faute de soutien financier aux études. Encore maintenant, malgré les droits de scolarité les moins élevés au Canada, nul ne peut assurer que chaque enfant de ce pays aura la même chance de poursuivre des études supérieures.

Vos réactions

- Lamonta, Abonné, lundi 12 mars 2012 03h27
 Pas si clair et tranché que ça...
 Cher monsieur Corbeil,
 Globalement je suis d'accord avec vous: toute ma vie, j'ai agi en vue du bien commun, me suis engagé socialement et créé des entreprises ayant vraiment une dimension collective. Nous avons donc une même idée sur la valeur de l'éducation et sur le fait que personne ne devrait être privé d'un accès aux études supérieures pour des raisons financières.
 Mais j'ai aussi l'impression que la "croissance" des universités est liée au fait que les normes d'admission à l'université ont été diminuées progressivement et que trop d'étu-

dants y ont accès avec une préparation inadéquate. Sur le plan de la maîtrise de la langue française, ce n'est pas une impression, c'est un fait, inconcevable il y a quarante ans. Pour les autres disciplines, je ne sais pas, mais je sais que diminuer les normes d'accès à l'université ne fait pas augmenter la valeur d'un diplôme universitaire.

Plusieurs interventions d'étudiants ont souligné que le débat actuel passe sous silence la logique comptable, affairiste et individualiste avec laquelle le gouvernement et les universités ont fait leurs propositions. C'est une critique parfaitement justifiée et on pourrait assez facilement illustrer ce fait, soit par la composition des conseils d'administration de

Nos universités ont besoin d'un financement accru pour maintenir la qualité des services, s'imposer à l'échelle internationale et former l'essentielle relève. C'est indéniable. Mais ne mêlons pas l'objectif et les moyens de l'atteindre.

Jeunes dépendants

Les droits de scolarité en soi et leur hausse annoncée nous privent collectivement de l'apport potentiel de certains enfants. Le mode de financement actuel des universités réduit des dizaines de milliers de jeunes adultes à la dépendance, à des degrés divers, vis-à-vis de leurs parents. Plusieurs n'acceptent pas de contribuer aux études de leurs enfants, au détriment de ces jeunes adultes. Or, l'instruction universitaire n'est pas un bien de consommation à quémander parmi d'autres dépenses liées aux activités sociales, culturelles ou sportives personnelles. C'est la base de notre enrichissement collectif et de notre pérennité en tant que société. Il s'agit ici d'outiller la prochaine génération en vue de lui confier le pays que nous avons eux-mêmes confié nos prédécesseurs!

«Les modestes travailleurs paient déjà trop cher pour ces étudiants privilégiés», clament certains populistes. C'est un manque de vision flagrant, car faciliter l'accès aux études est la voie royale pour ne plus confiner des générations de familles dans des classes économiques inférieures. De plus, il est une réalité incontestable: chaque enfant instruit contribuera plus tard à la rentabilité pour l'économie collective.

Depuis toujours, chaque nouvelle génération prend appui sur les précédentes. J'affirme que nous devons à notre tour soutenir adéquatement les coûts de l'instruction publique pour ceux et celles qui nous suivent, et non exiger leur contribution par anticipation. Utilisons d'autres solutions que la pression sur les enfants du pays ou l'asphyxie des gagne-petit. Un rééquilibrage des taxes et impôts permettrait de répondre aux attentes: ne surtaxons pas les faibles salariés; demandons une contribution modeste du côté des revenus modestes; haussons la barre pour les revenus élevés; réduisons les exemptions sur les actions et obligations.

Assumer collectivement

Après m'être imposé une «taxe personnelle» élevée pour l'instruction de mes propres enfants, je ne m'opposerais pas à ce que moi et tout autre privilégié ayons à payer des impôts supplémentaires destinés à favoriser l'accès au système d'éducation supérieure de chaque enfant volontaire du pays. C'est à nous, enfants de la Révolution tranquille et premiers bénéficiaires du passage du pays à l'ère moderne, de retarder la retraite de quelques années (et plus, si nécessaire) afin de compenser de telles hausses de taxes.

«Sacrifions» un brin de superflu, repoussons l'achat de biens non essentiels, promenons-nous ailleurs moins souvent, moins longtemps, moins loin. Dans un environnement nettement plus difficile, nos parents et grands-parents ont agi sans égoïsme. Agissons donc correctement à notre tour et assumons collectivement l'instruction de nos enfants, de façon à leur permettre de se dépasser et... de nous dépasser.

Je regrette de m'être montré sourd et aveugle il y a 40 ans; j'aurais dû militer pour l'instruction universitaire gratuite. Ainsi, les jeunes adultes actuels n'auraient pas à se mobiliser pour convaincre leurs aînés. Ces «on ne leur demande finalement que d'assumer une part des coûts égale à ce que nous avons payé nous-mêmes en notre temps» me sidèrent. À ce compte, réinstaurons les coupons de rationnement, remettons la strap de cuir à l'honneur et n'oublions surtout pas de renvoyer les femmes aux chaudrons!

J'appuie ma fille et ses semblables. J'avoue que je suis plus fier de leur conscience sociale que de la mienne à leur âge. La ferveur de ces jeunes offre une image de notre collectivité plus réjouissante que celle de pathétiques baby-boomers obnubilés par leur vigueur physique, leur pouvoir d'achat et leur confort nombriliste... plutôt que sensibles à la pérennité de ce pays qui s'affirme au fil des siècles, et non pas seulement depuis leur naissance.

certaines universités, soit par la logique des syndicats d'enseignants et les mécanismes de décision sur des programmes universitaires. C'est une dimension que vous ne mentionnez pas du tout.

Le côté très positif du débat actuel, et je dois dire que son ampleur m'a surpris, est qu'on commence à discuter vraiment des questions de fond et qu'une bonne partie des interventions soulignent la nécessité absolue de considérer la dimension sociale et collective de l'institution universitaire plutôt que sa seule dimension individuelle.

En terminant, en tant qu'ancien contestataire, je me souviens très bien que nous n'étions qu'une minorité. Prêter de grandes visions sociales

- michel lebel, Inscrit, lundi 12 mars 2012 07h19
Une fausse démocratisation!
Vous écrivez, M. Corbeil, : "il faut rendre l'instruction supérieure accessible à tous de façon égalitaire". Aucune mention de mérite ou de capacité à suivre de telles études! Bref, c'est le droit quasi automatique à un diplôme universitaire! C'est ainsi que les diplômés ne voudront plus dire grand'chose, comme certains employeurs les considèrent de nos jours. On en arrive à la confusion des niveaux d'instruction. Beau résultat au nom de la gratuité et d'un faux égalitarisme! Ne confondons pas l'égalité des chances avec l'égalité de capacité ou de talent!
- bourgeoisgentilhomme, Inscrit, lundi 12 mars 2012 08h32
Alors,
Vous devrez accepter que les gouvernements prélèvent sur votre future rente de plus lourds impôts. Vous n'avez qu'à voter Marois aux prochaines élections et vous obtiendrez, elle l'a promis, des allègements dans les frais de scolarité. Moi, je sais que je ne paierai pas plus car ma rente ne semble, de toute évidence, pas aussi élevée que la vôtre. Ca aussi Pauline nous promet que son petit peuple ne sera pas davantage taxé. Bonne chance avec vos impôts M. Corbeil. Ah! j'y pense, si votre fille travaillait au lieu de faire du piquetage cela lui permettrait de payer une juste part pour son instruction en plus de réduire les frais engagés pour aller piqueter. Et, il y a aussi le fait que papa doit bien faire assez d'argent pour donner un coup de pouce à sa petite fille chouchoutée. Moi, la nature a voulu que je n'aie pas d'enfants et j'ai payé toute ma vie pour les services que les autres consomment souvent sans gêne et souvent sans payer leur juste part. J'ai travaillé pour payer mes études, souvent 2 emplois. J'ai payé mes prêts étudiants. Maintenant, arrivé à la retraite, j'aspire à payer le moins possible pour les autres. Je considère que j'ai assez payé (entre 42 et 48% en impôts du temps où je travaillais). J'ai accumulé quelques reer et je veux profiter de ceux-ci pleinement sans m'en faire enlever davantage. En un mot, je ne veux pas payer pour ces étudiants.
- Yvan Dutil, Inscrit, lundi 12 mars 2012 08h36
L'autre logique commerciale
Effectivement, il y a eu un nivellement considérable aux niveau des admissions. À mon humble avis, le pic de qualité des étudiants a été atteint vers 2000. Depuis, le niveau ne cesse de se dégrader. Certaines collègues dans le domaine des sciences se demandent combien de temps encore ils vont être en mesure d'enseigner leur matière tellement le retard des étudiants est important.
- celljac, Inscrit, lundi 12 mars 2012 08h43
Assumer collectivement = c'est gérer collectivement
Je n'ai aucun problème à ce que l'argent de mes taxes serve à financer les universités, pour autant que celles-ci dépensent l'argent de manière que je, personnellement, trouve utile.
Cet opinion est valide pour chaque individu, en fonction de ses priorités et de sa vision personnelle.
Pourquoi ne pas démocratiser le financement des programmes universitaires? Pourquoi ne pas avoir une gestion ouverte et transparente des universités? Chaque citoyen pourrait ainsi voir par lui-même où va ses taxes, qu'est-ce qui coûte cher et à quels endroits il y a des manques.

Je n'ai rien contre le fait d'assumer collectivement le financement des universités, pour autant qu'on puisse aussi assumer collectivement leur gestion.
Moi donner l'argent de mes taxes à un recuteur qui fait 10 fois mon salaire et qui a le droit de tout dépenser en confidentialité sans jamais rendre de compte au Public, je ne suis pas d'accord.

- JAMAIS UN QUÉBEC PAYS, Inscrit, lundi 12 mars 2012 09h07
En 1974
\$8,500 de dette, soit un an de salaire lors de votre entrée sur le marché du travail. Cette dette était elle exagérée? Combien de temps avez vous pris pour payer la dette? En 2015 le salaire minimum sera près de 15 fois ce qu'il était en 74. Si on applique ce critère à une dette dite normale, cela donnerait une dette à la sortie du bac en 2015 de \$136,000 disons que c'est une dette quasi astronomique, mais pas du tout hors de prix. Si on met un nombre à une dette plus normale et acceptable financièrement que serait ce chiffre? Un an de salaire? deux ans de salaire? Pour un finissant, une voiture neuve est environ une demi année de salaire, pourtant c'est le premier achat de plusieurs. Une année de salaire ou même deux à mon avis est une dette parfaitement normale. Comme dit l'auteur le nouveau gradué devra pour quelques années retarder la retraite de quelques années (et plus, si nécessaire) afin de compenser de telles hausses de taxes.
«Sacrifions» un brin de superflu, repoussons l'achat de biens non essentiels, promenons-nous ailleurs moins souvent, moins longtemps, moins loin. Les québécois sont les plus taxés d'Amérique, il est temps d'arrêter la croissance des dépenses de l'état. Responsabilisons les jeunes
- Paule Savignac, Abonnée, lundi 12 mars 2012 09h54
Plein de bon sens!
De Louis.Marc.Bourdeau@Gmail.com
Contrairement au Chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui écrit dans cette même page, nous avons ici un point de vue collectif sur le fait que l'éducation est un bien collectif, qui devrait être tout aussi gratuite qu'elle l'est au Cégep. Tout aussi gratuite qu'elle l'est dans les garderies!
Combien notre collectivité paye-t-elle pour les garderies, par futur écolier?
Le bon sens va-t-il prévaloir contre tous ces vieux qui nous parlent de justice, sous forme de juste prix à payer, d'investissement personnels, sous forme de par-ici-la-monnaie, de décision «responsable, juste et équitable» (le voisin sur la même page, et porte-parole de la Chambre de commerce en question).
Et bientôt, on va nous parler d'évaluation des enseignants, juste et équitable aussi sans doute. Un peu de décence et de réflexion serait de mise! Le bon sens de Monsieur Corbeil devrait inspirer...
Pour comprendre quelques détails comparables (fiscaux) sur l'inéquité collective de l'augmentation de frais de scolarité universitaire:
http://wikistat.polymtl.ca/tiki-download_file.php?
Pour comprendre que l'évaluation des enseignants mène plus à la médiocrité qu'à l'amélioration des écoles. L'exemple de la Finlande devrait nous inspirer, plutôt que celui de nos entrepreneurs individualistes de voisins qui inspirent un certain entrepreneur chez nos récents chefs politiques:

<http://www.nybooks.com/articles/archives/2012/mar/>

- bernac, Inscrit, lundi 12 mars 2012 10h37
Les étudiants doivent faire leur part.
Actuellement 50% des étudiants sont de deuxième génération ou plus.
C'est donc dire qu'une minorité de familles occupe la moitié des places à l'université. Quel pourcentage ces familles représentent-elles? 10%, 20%?
Donc, la société subventionne largement les plus nantis.
Je n'ai rien contre cela, mais de là à geler les coûts des études sans jamais les ajuster, je ne suis pas.
On nous dit que les diplômés vont payer beaucoup d'impôt durant leur vie et ainsi contribuer à rembourser leurs études. Mais, ils vont payer les mêmes impôts que tout le monde. Un courtier immobilier paie autant d'impôt que le médecin spécialiste et n'a rien coûté aux contribuables pour ses études.
De plus comment prédire à quoi vont servir nos impôts dans 20 ou 30 ans?
Sans doute à 75% pour la santé, il ne restera pas grand chose pour l'éducation.
Claude Bernard
- Peter Kavanagh, Inscrit, lundi 12 mars 2012 11h53
Gratuit, peut-être mais à certaines conditions
Je pourrais supporter la gratuité à l'université à la condition que les places soit attribué au mérite. Je veux bien croire que tout le monde a droit à l'éducation mais encore faut-il qu'il en soit capable. Relevons les critères de façon à ce que les meilleurs puissent en profiter. Il n'y a rien de dégradant à devenir menuisier, soudeur ou bien d'autre corps de métier (d'ailleurs les salaire de plus en plus élevés le prouvent). De plus, nous nous devons, comme payeurs d'impôts d'exiger des résultats, oui on vous paye l'université mais vous DEVEZ réussir, sinon, rembourser et on paie pour un bac, pas 2 ou 3, les autres sont à vos frais.
fadagache@hotmail.com, Abonné, lundi 12 mars 2012 17h16
Merci
Bonjour à tous,
Je voudrais premièrement remercier M. Corbeil. Je fais partie de cette tranche démographique qui semble trop gagner pour bénéficier des prêts et bourses de l'AFE mais qui se demande quand même comment boucler les fins de mois. Je viens de commencer ma maîtrise en linguistique informatique à Laval et j'ai le projet de décrire le français québécois. J'aimerais apprendre à tous que la variation linguistique est un phénomène naturel, attesté partout, et que les Québécois n'ont pas à vivre leur variété de français comme un péché originel. Et ce ne sera qu'un début. On ne me paiera pas beaucoup pour faire ça, mais j'estime que ce sera un bon service rendu à la nation qui m'a élevé.
Je peux vous assurer que je ne vis pas le grand luxe. Mes vêtements sont usés, mon divan est défoncé, je mange 40\$ d'épicerie par semaine... Bref, vous voyez le portrait. Je ne m'en plains pas: je savais bien que ça allait être dur. Mais avouez tout de même que 75% d'augmentation, c'est une sacrée jambette. Qui fait plus mal encore lorsqu'elle vous est servie par les générations précédentes.
On nous dit qu'on est paresseux, geignards, gâtés... Je me dois de protester: le mode de vie d'un étudiant au 2e cycle est tout sauf confortable. Je dors peu, travaille beaucoup, à toute heure du jour et peu importe le mo-

ment de la semaine. Je n'en fais jamais assez, j'ai tout à lire, et je n'ai surtout pas plus de 20h/semaine à consacrer à un emploi à temps partiel. C'est déjà trop, considérant la charge de travail que j'assume. Je corrige pour certains cours, je suis auxiliaire pour telle chercheuse, je donne un atelier par semaine... Est-ce que je ne contribue pas déjà à la communauté? J'enseigne peut-être la lexicologie à votre enfant, qui sait!

Je ne demande qu'à faire ma part dans la société... M'aidez-vous à y parvenir, comme d'autres vous y ont aidé?

- Raphaëlle Element, Inscrite, lundi 12 mars 2012 17h25

Les jeunes sourient

... à la lecture de tels textes. Du moins, c'est mon cas. Je suis contente que certains baby boomers arrivent à se rappeler leurs propres années d'études en tournant cela dans une perspective d'avenir collectif.

Les universités publiques québécoises sont les plus financées du pays, ou les secondes, je ne me souviens plus parfaitement. L'argument selon lequel la hausse aiderait à renflouer les coffres sous-financés est futile: le problème est au niveau de la gestion, Concordia ne constitue certainement pas un cas unique. On pourrait également aller bien plus loin que le domaine de l'éducation en ce qui concerne la rémunération des cadres...

En se basant sur le revenu moyen d'un étudiant qui est des 12 000\$, on peut déduire que la hausse de 1625\$ représente un peu plus de 13% de son revenu... Je vais vous couper le même pourcentage de votre retraite juste pour voir si vous allez chialer... (www.bloquonslahausse.com)

Affirmer que l'on ne peut se payer la gratuité est une pure fausseté: elle nous coûterait annuellement 700M\$ (je n'ai même pas déduit tous les gains en impôts ainsi que l'effet indéniable sur la santé collective) alors que la production d'un seul rapport d'impôts au lieu de deux ferait économiser 800M\$. Il ne faut pas être un pays pour cela, plusieurs provinces le font déjà ;) (Option nationale).

- Monique Tremblay, Abonné, lundi 12 mars 2012 17h50

Droits de scolarité une hausse que la collectivité devrait assumer

Merci M. Corbeil,

Je partage entièrement votre avis. De 1968 à 1972, avec d'autres je me suis battu pour l'accès le large possible aux études post-secondaires, tout en travaillant et faisant mes études universitaires. La gratuité des frais universitaires pour le bacc. pour ceux qui veulent apprendre à l'université et les frais les plus bas possibles pour la maîtrise et

le doctorat. L'Europe du nord, sur ce chemin nous montre la voie. Ces sociétés connaissent les écarts sociaux et de richesse les plus faibles, alors que les États-Unis voient leur classe moyenne se réduire comme peau de chagrin et montrent de plus en plus une structure sociale et de richesse semblables à celles des pays du Tiers-Monde.

Monique Tremblay

- Mathieu Guilbert, Inscrit, lundi 12 mars 2012 21h37

Merci

Monsieur, je vous remercie de cette lettre et de votre support. Vous êtes une inspiration pour tous les étudiants et devriez être un modèle pour tous les baby-boomers!

- Roland Berger, Abonné, lundi 12 mars 2012 22h53

Combien ?

Combien de ceux et celles qui appuient une augmentation des frais de scolarité ont pu faire des études grâce à des bourses du gouvernement d'alors ? Peut-être ont-ils fait partie des fils et filles à papa qui demandaient des bourses pour se faire du « fun » pendant leurs études ? Une étude sociologique démasquerait sans doute une grande hypocrisie chez les adeptes de « la juste part ».

- Roland Berger
- Viktoria13, Inscrit, lundi 12 mars 2012 23h09

Les diplômés perdraient-ils réellement de leur valeur?

Certains disent que rendre l'université accessible en la rendant entièrement gratuite ferait déprécier la valeur des diplômes. Je ne le crois pas, bien au contraire.

Je crois que si la valeur des diplômes a diminué, c'est justement parce que ceux qui y ont accès sont des gens qui, ayant payé du bon argent pour leurs études, réussissent à décrocher leurs diplômes malgré que leurs résultats ne le justifient pas toujours. Il y a aussi le facteur aggravant du fait que, dans certains domaines, il y a pénurie de diplômés, ce qui fait que les employeurs n'ont pas le choix d'embaucher des diplômés médiocres faute de mieux.

Il n'y a, en dehors du domaine de la médecine, pas assez d'étudiants en science. On n'arrive plus à pourvoir les postes en science, et on n'est plus compétitif dans ce domaine sur la scène internationale. Entretemps, on nous rabat les oreilles avec l'argument pour l'immigration selon lequel on doit importer des diplômés pour pallier aux pénuries dans les domaines scientifiques. Pourquoi en importer si on peut en fabriquer chez nous? Surtout qu'on appauvrit les pays d'origine des immigrants diplômés sur le plan

intellectuel, ce qui est scandaleux étant donné qu'on prétend vouloir aider ces pays pauvres.

Rendre les hautes études gratuites pour tous ne veut pas automatiquement dire que nous acceptons que n'importe quel hurluberlu avec des résultats médiocres soit accepté. On devrait hausser les exigences d'admission et voir à les faire respecter. Dans de telles conditions, les effets ne seraient que positifs.

- Viktoria13, Inscrit, lundi 12 mars 2012 23h14

Aux retraités qui ne veulent pas payer pour les autres

Vous pouvez bien considérer que vous avez payé votre part, mais n'oubliez pas que des jeunes adultes paient en ce moment pour vos soins de santé, et quand ce sera leur tour de profiter des soins de santé, il ne restera plus rien pour eux et ils devront payer de leurs poches. Vous trouvez ça juste que d'autres paient pour vos soient en plus des leurs alors que vous ne contribuez pas? Combien pensez-vous que les gens plus jeunes que vous paient en impôt? Pas moins que vous. On dirait que vous croyez que les jeunes d'aujourd'hui ne paient pas d'impôt et obtiennent tout du claquement des doigts.

- Viktoria13, Inscrit, mardi 13 mars 2012 00h47

Qui est gagnant, en bout de ligne?

Voici un communiqué du gouvernement fédéral qui confirme ce que je disais plus haut - il est apparu pas plus tard qu'aujourd'hui! (<http://nouvelles.gc.ca/web/article-fra.do?nid=6620>)

Je cite plus ou moins: « La reconnaissance des diplômes étrangers profite au gouvernement et aux immigrants ». Je ne sais pas si c'est parce qu'on a oublié de mentionner la population générale du Canada ou si c'est en toute connaissance de cause qu'on l'a exclue de cette affirmation, mais j'ai envie de poser une question. Nous, la population générale, est-ce que ça nous profite? Et c'est sans parler de l'effet pervers que cet exode des cerveaux aura sur les pays dont sont originaires ces immigrants.

On s'entend qu'importer des diplômes coûte nettement moins cher que de payer pour les créer chez nous. Bref, les hautes études, c'est réservé à ceux qui auront su se procurer des diplômes à l'étranger sans que nos gouvernements aient à payer pour. Ceux qui sont nés ici, qui vivent ici et paient leurs impôts ici, contentez-vous d'une job de caisse ou, au mieux, faites un DEP!

En passant, pour ceux qui allaient me traiter de raciste, je suis immigrante de première génération.

LA PRESSE: Chronique: Les étudiants sont en journées pédagogiques, par Stéphane Laporte, collaboration spéciale - Publié le lundi 12 mars 2012 à 05h10

Les étudiants sont en grève. C'est ce que rapportent tous les médias. Pourtant, il me semble que ce n'est pas le bon mot pour décrire la situation. Nous devrions peut-être retourner sur les bancs d'école, nous aussi, réviser nos expressions.

Une grève est une action collective consistant en une cessation concertée du travail par les salariés d'une entreprise.

Les étudiants ne sont pas des travailleurs, pas encore. Ils étudient pour le devenir. Les étudiants sont des étudiants. Étudier n'est pas un job. Étudier, c'est à la fois un devoir et un droit. Les études sont une période de la vie très spéciale qui ne se compare à aucune autre, où l'on consacre nos journées au développement de notre être. Il n'y a pas de boss et d'employés. C'est plus noble que ça. Plus sacré que ça. Il y a

des maîtres et des disciples. L'étudiant doit comprendre ce que le prof lui apprend.

C'est la passation du savoir pour que le monde nous survive. Pour que le monde évolue. C'est vital.

Les étudiants ne sont pas les salariés des cégeps ou des universités. Au contraire, ils doivent payer pour y aller. Les étudiants sont les utilisateurs des maisons d'enseignement.

Admettons que le gouvernement hausse indûment les frais des transports en commun et que les passagers se révoltent et décident de ne plus prendre le bus et de manifester devant la station Berri-UQAM. On ne dira pas que les passagers des transports en commun sont en grève. On dira que le peuple se soulève.

Les étudiants ne sont pas en grève.

Les étudiants sont en journées pédagogiques. En se renseignant sur la hausse des droits de scolarité, en débattant entre eux de la légitimité de cette mesure, en se mobilisant pour la rejeter, en descendant dans la rue pour exprimer leur point de vue, les étudiants sont en train de faire un travail de session d'organisation de la pensée qui vaut plus que bien des cours désincarnés.

On devrait créditer les manifestations. Donner des bonnes notes aux pancartes les plus inspirées. En mai 1968, les étudiants parisiens avaient trouvé des slogans qui sont passés à l'Histoire. Sous les pavés, la plage. Il est interdit d'interdire. La vie est ailleurs. Marx est mort, Dieu aussi, et moi-même je ne me sens pas très bien. Il y avait de l'idéalisme, de la poésie et de l'humour.



<p>En ce moment, les pancartes de mars 12 volent un peu bas. Beauchamp est dans le champ! Charest, c'est un épais, y veut dégeler nos frais! Ça rime. Mais ça ne se retrouvera pas dans un manuel scolaire dans 20 ans. Soyez punchés. On veut des devoirs, pas devoir de l'argent! Soyez écolos. Contre le réchauffement des droits de scolarité! Soyez vindicatifs. Laissez-nous aller à l'école pour ne pas devenir aussi cons que vous! Ayez de l'autodérision. Les droits de scolarité doivent être à l'image des étudiants: gelés. Ayez des représentants inspirants qui éveillent les consciences. Qui placeront votre mouvement dans une mouvance idéologique et altruiste. Citez Nietzsche, Sartre et Deschamps! Élargissez le débat. Prenez la défense des vieux maltraités dans les foyers d'accueil, des malades mal soignés, des travailleurs exploités. Allez dans la rue, pas juste pour vous, mais pour tous ceux qui y sont. Parlez moins d'argent et plus d'égalité. Transformez vos problèmes personnels en projet collectif. Transformez le dégel en printemps.</p>	<p>Message aux policiers, allez-y mollo avec nos jeunes. Ce ne sont pas des voyous, ce ne sont pas des casseurs, ce sont des intellos dont l'acte le plus violent, posé jusqu'à ce jour, est de danser, en se faisant aller les cheveux, sur du Green Day. Ne vous défolemez pas sur eux. Vous êtes, au fond, les animateurs de leur activité parascolaire. Comme les travailleuses des CPE se promenant dans un parc avec leurs marmots reliés par un ruban rouge. Vos matraques sont le ruban rouge. La démarcation du lieu de leur activité. Servez-vous-en doucement. Maintenant quelle sera la date de tombée de cette session buissonnière? Quand se termine le cours Manifestation 101? Quand le gouvernement aura plié. Pas au complet. Juste ce qu'il faut pour que la mesure soit acceptable et les efforts étudiants récompensés. Pendant 30 ans, les droits étaient gelés et là, en quelques années, ils vont grimper de 75%. Il y a du jeu entre les deux.</p>	<p>Le gouvernement ne semble pas être très pédagogue. Pendant des années, vous laissez votre enfant se coucher à minuit, puis soudain, vous lui dites, tu vas te coucher à 17 h. C'est sûr que ça ne passera pas. Que ça va être l'enfer. La crise! À moins que le gouvernement soit plus rusé que l'on pense. Il tient bon. Il n'en démord pas. Tu vas te coucher à 17 h! Pleurniche tant que tu veux, tu vas te coucher à 17 h! Puis soudainement, il va faire une concession. OK, tu vas te coucher à 20 h! L'enfant accepte en reniflant. Le parent est content. C'est ce qu'il voulait dès le départ. On verra bien. En attendant, le gouvernement devrait ouvrir un forum de discussion. Être à l'écoute des revendications. Dialoguer. Pour une fois que les jeunes veulent parler. Ce serait formateur. Pas juste pour les jeunes. Pour le gouvernement, aussi. On n'est jamais trop vieux pour apprendre.</p>
---	---	--

LE NOUVELLISTE: Opinion: Pourquoi la grève?, par Claudel Pétrin-Desrosiers et François-Samuel Lahaie, étudiants en médecine, Université de Montréal - Publié le lundi 12 mars 2012 à 09h44

<p>Le 20 mars prochain, les étudiants en médecine du préclinique de l'Université de Montréal entreront en grève générale illimitée reconduite aux trois jours. Les externes feront aussi une journée de grève pour se joindre à eux lors de la manifestation nationale du 22 mars. Pourquoi ont-ils voté pour la grève? Trois réflexions principales sous-tendent ce choix. Tout d'abord, parce que le présent débat sur la hausse des frais de scolarité va bien au-delà de la capacité individuelle de payer. Bien sûr que ces étudiants, lorsqu'ils seront médecins, auront les moyens d'éponger cette hausse. Toutefois, ça ne se limite pas à nous, ou à vous. Ces médecins de demain ont choisi de joindre ce mouvement par solidarité envers tous ceux qui</p>	<p>n'ont pas la chance d'avoir un taux de placement et un salaire aussi élevés. Ce mouvement se veut ainsi à l'encontre d'une trop simpliste vision marchande de l'éducation supérieure. Ensuite, parce qu'ils croient fermement qu'une hausse des frais de scolarité peut nuire à l'établissement de médecins en région éloignée et/ou défavorisée. En effet, certaines études avancent qu'une augmentation drastique des frais de scolarité diminue la proportion des étudiants provenant des classes sociales moins bien nanties au profit de celles plus aisées. Également, un médecin provenant d'une région éloignée et/ou défavorisée est davantage porté à retourner pratiquer dans cette région et ainsi redonner un peu à celle-ci. C'est pourquoi, dans</p>	<p>l'optique de favoriser l'accès au système de santé, nous ne pouvons pas cautionner cette hausse. Finalement, parce que nous savons pertinemment que l'accessibilité aux études ne peut se résumer aux seuls frais de scolarité et que cette accessibilité dépend aussi de maints autres déterminants sociaux. Par contre, considérant une vision holistique de l'accessibilité aux études, considérant notre capacité sous optimale à agir sur les déterminants sociaux et considérant que l'éducation est un déterminant clé de la santé, il est évident que des frais de scolarité bas sont essentiels au bien-être de tous et chacun. En espérant vous voir manifester à nos côtés,</p>
---	--	---

LE DEVOIR: Éditorial: Droits de scolarité - Ouvrir un dialogue, par Bernard Descôteaux - Samedi 10 mars 2012

<p>Les étudiants sont dans la rue. Pas tous, mais ils sont suffisamment nombreux pour qu'on les entende haut et fort. Ces deux dernières semaines, ils ont réussi à ranimer le débat sur les droits de scolarité, sans toutefois que leurs débrayages et manifestations suscitent ce large appui du public qui pourrait amener le gouvernement Charest à revoir la hausse décrétée de 325 \$ par année pendant cinq ans. De tout temps, les mouvements étudiants ont été opposés à toute hausse des droits de scolarité. C'est à leurs yeux un frein à l'accès à l'université et une négation du droit à l'éducation. S'ils n'ont pas tout faux dans le présent débat, ils ne peuvent faire un absolu de ce droit, qui sans budgets conséquents sera sans valeur. Or, le sous-financement actuel des universités met à risque l'accès à une formation universitaire de qualité. S'il faut revoir les règles de financement de ces institutions, l'état des finances publiques exige que les étudiants fassent leur part, comme le font tous les autres usagers de services publics, y compris dans le domaine de la santé. La question n'est pas tant de savoir s'il faut «dégeler» les droits de scolarité, ce qui est une nécessité, mais plutôt de se demander si la manière retenue est la bonne. Pourquoi avoir choisi ce montant de 325 \$ par année, plutôt que 200 \$ ou 250 \$? Ce choix, qu'on justifie en disant qu'en dollars comptants on revient à ce qu'étaient les droits de scolarité en 1968, est tout à fait arbitraire. La réalité est que le choc tarifaire est grand et qu'on aurait pu étaler davantage la hausse. L'enrichissement du programme des prêts et bourses pourra atténuer ce choc, mais aucune analyse fine de l'effet qu'aura la hausse sur la fréquentation de l'université ne nous a été présentée. Seul le réseau de l'Université du Québec s'y est arrêté et a mis en place des mesures compensatoires.</p>	<p>Il faut aussi questionner cette approche «mur-à-mur» d'une augmentation identique à tous les étudiants quel que soit le programme de formation choisi. Un diplôme universitaire est un investissement, fait-on valoir, mais la valeur qu'en tireront un étudiant en médecine dentaire et un étudiant en pédagogie sera bien différente. Le futur professeur de sixième année n'aura aucun bénéfice particulier de son diplôme. Il touchera même un salaire inférieur à bien des travailleurs qui ne sont pas passés par l'université et qui sera probablement de sept à huit fois moins élevé que celui du dentiste. De tout cela, il devrait être possible de discuter, débattre. Ne soyons pas naïfs au point de croire que le gouvernement et les associations étudiantes pourraient s'entendre et signer un pacte. Mais un dialogue pourrait permettre de rendre cette hausse des droits de scolarité plus équitable et plus acceptable. Pour cela, il faudrait une volonté qui de part et d'autre n'est pas là et qu'on ne souhaite pas pour des motifs électoraux. Ce débat sur les droits de scolarité arrive malheureusement à la fin du mandat du gouvernement Charest, à la toute veille d'une élection. Lui qui a promis un redressement des finances publiques ne veut pas donner l'impression aux électeurs de plier devant le lobby étudiant. Par ailleurs, du côté étudiant, on a bien entendu le Parti québécois promettre de revenir au gel des droits de scolarité. Une promesse qu'il serait bien fou de prendre pour argent comptant, car arrivé au pouvoir, le PQ n'aura pas plus d'argent qu'en a aujourd'hui le gouvernement Charest. Peut-être découvrirait-il, comme les libéraux en 2003, que la caisse est plus que vide.</p>
---	---

Vos réactions

- IanM, Inscrit, samedi 10 mars 2012 06h17
Un peu plus et vous allez reinventer les impôts ...
"Il faut aussi questionner cette approche «mur-à-mur» d'une augmentation identique à tous les étudiants quel que soit le programme de formation choisi. Un diplôme universitaire est un investissement, fait-on valoir, mais la valeur qu'en tireront un étudiant en médecine dentaire et un étudiant en

pédagogie sera bien différente. Le futur professeur de sixième année n'aura aucun bénéfice particulier de son diplôme. Il touchera même un salaire inférieur à bien des travailleurs qui ne sont pas passés par l'université et qui sera probablement de sept à huit fois moins élevé que celui du dentiste."
(1) Et donc ...
Dans le fond pourquoi pas utiliser le seul moyen qui tient compte du revenu

reel et pas le revenu moyen des universitaires ou potentiel ...
Votre affaire est tellement compliquée que vous allez en continuant reinventer les impôts ...
(2) Et puis concernant ces autres travailleurs ... ils ont bien une autre formation ...
Pourquoi on évoque pas le coût d'un DEP ... d'un DEC et combien en % ils paient leur formation ... et du fait que



- les universitaires paient pour leur formation ...
Mais pourquoi on aborde pas le fait que les universitaire vont payer pour les études des autres
- François Ricard, Abonné, samedi 10 mars 2012 06h53
L'université gratuite
Pourquoi ne pas avoir l'éducation gratuite à tous les niveaux et rendre les étudiants imputables de leur de leurs actions. L'accès à l'université, à cause des sommes faramineuses que nous y investissons, devrait être accordé à ceux qui ont le talent et les aptitudes nécessaires pour réussir, pauvres et riches
De plus, à chaque étape, l'étudiant devrait être en mesure de démontrer qu'il maîtrise bien le sujet.
Nous avons trop d'étudiants qui, pendant des années, traînent sur les bancs de l'université uniquement parce qu'eux ou leurs parents ont les argentés nécessaires à pareil parente estudiantin.
Et nous pourrions financer l'éducation universitaire en simplement récupérant des argentés que nous reviennent. Pourquoi avoir donné un congé d'impôt sur les gains de capitaux? Qui en profite? Les employés de Walmart? Les enseignants du secondaire?, les commis dans nos boutiques et dépanneurs? Un milliard que ça représente.
Pourquoi ne pas prendre des mesures vigoureuses contre le marché au noir qui nous prive, au bas mot, de 3 milliards de revenus par année? Trop difficile... beaucoup plus facile d'augmenter les frais de scolarité.
De plus, l'éducation est un droit. Le Canada, dont le Québec fait toujours partie, a signé il y a plusieurs années le pacte international voulant que chaque signataire vise à implanter la scolarité gratuite à tous les niveaux. Avec l'augmentation des frais, nous faisons exactement le contraire. C'est vrai que la signature du Canada, ça ne vaut peut-être pas bien cher.
 - Airdutemps, Inscrite, samedi 10 mars 2012 07h15
Les caisses vides ?
Il semble bien que l'université Concordia ne soit pas au courant que les caisses sont vides...
Remboursement demandé...
 - Normand Carrier, Abonné, samedi 10 mars 2012 07h17
Ce cul de sac nécessite le dialogue
Il serait sage pour le gouvernement Charest de revenir à un sain dialogue et ne plus imposer unilatéralement La solution se trouve quelque part entre le \$335. et l'inflation annuelle Jean Charest et sa ministre Beauchamps devraient piler sur leur orgueil et convoquer une rencontre pour donner une chance à la discussion Je suis persuadé qu'un léger compromis serait susceptible de dénouer l'impasse
 - michel lebel, Inscrit, samedi 10 mars 2012 07h46
Portes de sortie?
Ce débat traîne depuis si longtemps. Et il a été étudié sous toutes ces facettes. Il faut bien décider quelque chose un jour ou l'autre et on sait bien qu'il n'y aura jamais de consensus sur le sujet. Le gouvernement a-t-il bien procédé dans ce dossier? Je n'en suis pas sûr: il me semble qu'il fait montre de rigidité, de crispation, ce qui est souvent le propre à des situations de fin de régime. Ainsi il n'apparemment pas prévu de portes de sortie, entre le gel absolu et les frais annon-

- cés, sans parler de la gratuité totale! Il faut toujours prévoir des portes de sortie, même si on n'est pas obligé de les prendre!
- André Savary, Abonné, samedi 10 mars 2012 08h18
Argent
Dans le débat actuel, l'argent est la... Mal utilisé. Les universités gaspillent leurs argentés en primes de toute sortes, en immobilisation... en se faisant une compétition malsaine.
Pour la santé chacun doit y mettre du sien, vous parlez de la nouvelle taxe régressive de 200\$... ou plutôt de sensibiliser les gens à une utilisation plus responsable des soins de santé!
Si les argentés déjà existant étaient correctement "dépensés" on ne parlerait même pas de hausse pour les étudiants... On pourrait alors parler de société nouvelle.
- Louise Richard, Abonné, samedi 10 mars 2012 09h45
Rectificatif quant à la position du PQ
On lit dans l'édito que «du côté étudiant, on a bien entendu le Parti québécois promettre de revenir au gel des droits de scolarité.» Cela laisse croire que le PQ a promis de geler les droits, tout court.
Or, l'article 6.2a du programme du PQ a un sens bien différent de celui attribué dans l'éditorial. Il ne vise qu'à créer cet espace de dialogue que l'éditorialiste réclame, avec raison. Le voici :
«[Un gouvernement du PQ] rétablira le gel des droits de scolarité à la fin de la hausse 2007-2012 jusqu'à la tenue du sommet sur l'enseignement supérieur et l'adoption d'une loi-cadre qui régira les droits de scolarité et les autres frais afférents, qui préservera l'accessibilité économique et l'accessibilité régionale, qui respectera la capacité de payer des étudiants et qui visera à diminuer l'endettement étudiant.»
C'est limpide.
Louis Germain
- Solange Bolduc, Abonné, samedi 10 mars 2012 10h17
C'est avec discernement que vous faites cette analyse de la situation. (1)
Je ne pourrais pas être contre les étudiants qui refusent l'augmentation des frais de scolarité, roposée par le Gouvernement Charest. Cependant, cette confrontation semble vouloir ne mener nulle part. Sans compter les blessures morales (démotivations) et physiques (blessures durant les manifestations) qui s'y rattachent.
Pourquoi se fêmet-on au dialogue ? Pour prouver d'un côté qu'on est aussi capable de faire notre révolution: descendre dans la rue, et forcer Charest à reculer ? Pour prouver qu'on est capable de contrôler la situation, de l'autre côté, qu'on ne pliera pas devant le chantage de ces "enfants gâtés" qui veulent tout avoir sans les responsabilités qui s'y rattachent?
- Solange Bolduc, Abonné, samedi 10 mars 2012 10h19
C'est avec discernement que vous faites cette analyse (2)
Ni l'un ni l'autre ne gagnera dans cette affaire ! Les étudiants vont perdre leur motivation pour des études avancées, car s'arrêter comme ça en pleine session est démotivant. Même pour les professeurs ce sera difficile de s'y remettre. Tous savent que pour étudier cela demande beaucoup de discipline, alors qu'on fait face à un chaos.
J'aime bien cette question de M. Descôteaux: " Pourquoi avoir choisi ce montant de 335 \$

- par année, plutôt que 200 \$ ou 250 \$?" Pourquoi ne pas avoir échelonné le montant sur plusieurs années ? "
Pourquoi M. Charest? Vous avez une responsabilité envers les jeunes, qui représentent l'avenir . Vous n'avez pas le droit de jouer avec le temps qu'ils doivent consacrer aux études, vous les fragilisez! Ne mettez pas toute la responsabilité sur le dos des étudiants ! Prenez la vôtre ! Arrêtez de jouer au plus fort! Car, demain il sera peut-être trop tard. Et que feront-ils si l'on ne les encourage pas, si on ne s'occupe pas vraiment de ceux qui n'ont pas les moyens financiers de poursuivre leurs études? C'est très angoissant pour eux. On a beau dire "Quand on veut on peut!" C'est par les temps qui corent un cliché d'énoncer cela. L'argent ne sort pas nécessairement de celui qui a la volonté de réussir des études universitaires, il faut parfois plus que cela !
- mich3457, Inscrit, samedi 10 mars 2012 10h22
hypothèse?
3 millions de dépenses injustifiées pour le départ de 5 profs dont 2 ont été réengagés, ceci se passent à Concordia, serait-il possible de nommer un vérificateur général des universités qui ferait rapport une fois l'an en nous rapportant les malversations et leurs couts dans chacune des universités. On reporte les augmentations de frais de scolarité, le temps d'avoir le premier rapport et de voir les véritables besoins des universités, tout en encadrant la politique salariale des dites universités pour éviter les abus, et, on s'associe avec les associations étudiantes pour arrimer les hausses des droits si besoin il y a, sur une période qui correspond à la capacité des étudiants et de leurs parents de payer. Si j'étais ministre de l'éducation d'un jour, c'est ce que je proposerais michel lafrance
- Alexandre Gauthier, Abonné, samedi 10 mars 2012 10h33
Les impôts existent déjà
Le mécanisme auquel M. Descôteaux fait ici référence existe déjà dans notre société: il s'agit de l'imposition sur le revenu.
Plutôt que d'imaginer des hausses de frais de scolarité par domaine d'étude en fonction du salaire (qu'on imagine) que les diplômés feront, ne serait-il pas plus logique et plus juste de laisser son travail à l'impôt sur le revenu.
Via l'impôt sur le revenu les étudiants une fois diplômés paieront leur juste part, selon leur revenu, de la facture de l'ensemble des services publiques (notamment leur éducation).
Bref, la question n'est peut-être pas "comment on doit hausser les frais de scolarité" tant que "comment peut-on financer l'éducation et les autres services publics grâce aux impôts et aux redevances des grandes compagnies (particulièrement les minières et les banques).
Coupienne Robert, Abonné, samedi 10 mars 2012 10h42
Vivement un retour aux urnes
Un gouvernement si peu crédible, un gouvernement de fin de mandat qui demande aux étudiants de faire leur juste part. C'est pas sérieux!
Mettons chiffres sur table et passons aux vraies affaires: Des États généraux sur le financement des universités. Seule une analyse en profondeur des budgets pourrait dénouer l'impasse qui persiste présentement. Allez! M. Charest. Si vous dites être le premier ministre de tous les Québécois, mettez

- cartes sur table et débattons franchement, et non en catimini comme il y a lieu présentement.
- Pour un avenir prometteur, faites ce que dois. Faites de ce débat l'enjeu de votre prochain mandat.
- Vivement une élection!!!
- Q1234, Inscrit, samedi 10 mars 2012 10h53
Faire payer aux étudiants les primes des cadres?
Il est odieux de dire que les étudiants doivent faire leur part alors que cette part ira (va) à payer des cadres, des entreprises, de la recherche pour les entreprises etc. C'est la marchandisation de l'éducation et qui empêchera?
Arrêtez de rire de nous, nous sommes les parents qui paient des impôts qui allons aussi absorber la hausse, les familles qui vont subir cette hausse. Alors, arrêtez de nous prendre pour des imbéciles svp. Nous n'acceptons pas de hausse monsieur Charest!
Parent de 3 enfants
 - Spirit, Inscrit, samedi 10 mars 2012 11h29
Fausse prémisse
Depuis le tout début de ce débat sur la hausse des frais, les chroniqueurs s'appuient sur une fausse prémisse qui est celle du sous-financement. Les auteurs de Québec Inc. ont démontré qu'il s'agissait plutôt d'un "mal-financement". La punition infligée à l'université Concordia n'est que le triste aveu d'impuissance d'un gouvernement incapable d'imposer aux institutions qu'il subventionne une saine gestion. Il faudrait un peu moins d'opinions et d'idéologies dans ce débat et plus de science. L'objectivité journalistique ne doit pas être la recherche du juste milieu ou du compromis que M. Descôteaux présente de manière confuse.
Voici ce qu'en disent les auteurs de Québec Inc. qui sont des chercheurs qualifiés en la matière dans une lettre au Devoir:
"Alors qu'il insiste pour endetter davantage les étudiants, le gouvernement investit 245 millions de dollars dans des gadgets comme les tableaux que l'on dit sans rire «intelligents», vendus par une firme dont le lobbyiste est un ancien conseiller de Nathalie Normandeau et du premier ministre, Jean Charest. Cette dépense équivaut plus ou moins à ce que le gouvernement espère tirer de l'actuelle hausse des droits. Rappelons, du reste, que c'est seulement la moitié des 265 millions dégagés par la hausse qui iront à l'enseignement, le reste allant à la recherche à visée commerciale, au positionnement concurrentiel des universités et aux dépenses de gestion".
 - robidoux, Abonné, samedi 10 mars 2012 14h42
Le gros bon sens
Mr Descôteaux, comme plusieurs personnes, propose des solutions pour sortir de cette crise.
Grâce à eux peut-être que l'on pourra voir le bout de tunnel.
Encore faudrait-il que les professeurs montrent l'exemple et ne se laissent pas entraîner dans le mouvement, ce qui ne peut qu'accroître les positions tranchées de chaque parti.
Et que certains artistes prennent la peine de réfléchir avant de lancer des inepties.
Et que les étudiants eux-mêmes fassent preuve d'imagination afin de soumettre au gouvernement des propositions. Faire preuve d'imagination, n'est-ce pas une valeur enseignée à l'université.
 - Hemoglobine, Abonnée, samedi 10 mars 2012 15h41
@ d robidoux
C'est bien que les gens proposent des solutions pour sortir de l'impasse actuelle. Cependant, les solutions de Mr Descôteaux ne tiennent pas la route.
En partant du principe qu'il faille augmenter les frais de scolarité ("La question n'est pas tant de savoir s'il faut «dégeler» les droits de scolarité, ce qui est une nécessité") et que ce sont les étudiants qui doivent hausser leur contribution ("l'état des finances publiques exige que les étudiants fassent leur part"), nous sommes loin de sortir de l'impasse. Les étudiants réclament non seulement l'abandon du projet de hausser les frais de scolarité, mais également un réinvestissement dans l'éducation et une tendance vers la gratuité scolaire. Ce n'est pas en prenant pour acquis que la hausse doit se faire et de tenter de trouver des modalités pour son application que l'on fait "preuve d'imagination".
En observant la soi-disant autonomie des universités servir à délapider les fonds publics en projets d'immobilisation, en versement de primes honteusement élevées à la haute administration et en pauvre gestion couplé à un gouvernement qui impose des "solutions" très dispendieuses (comme l'achat des tableaux électroniques) que personne n'a réclamé (surtout pas les gens qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation) tout en se privant de sommes importantes dans d'autres secteurs (par exemple, les baisses d'impôts sur le gain de capital), j'ai tendance à appuyer les étudiants.
Ces "solutions" font effectivement preuve de beaucoup de créativité, mais j'opte plutôt pour les solutions qui respecteront l'universalité d'accès, tel que mandaté par la loi, ainsi que les moyens progressifs d'obtention des ressources nécessaires pour le financement des institutions publiques, tel que l'élévation des impôts.
Le mal-financement des universités ainsi que la baisse d'investissement gouvernemental dans l'éducation est d'avantage coupable de leur endettement chronique que la faible contribution
 - Marc O. Rainville, Inscrit, samedi 10 mars 2012 17h00
En dollars constants...
... la situation d'hier est la même que celle d'aujourd'hui. Le mouton se fait manger la laine sur le dos. Sauf qu'aujourd'hui, la noble bête peut compter sur l'appui, à défaut de celui d'éditorialistes éclairés, de toutes les personnes de bonne volonté qui ont contribué jusqu'ici à enrichir le débat.
 - Raymond Plaisance, Abonné, samedi 10 mars 2012 17h09
Un compromis
On dirait que le gouvernement a fait exprès pour que la crise éclate. Si on avait demandé, disons cent dollars de plus chaque année sur dix ans, personne ne se serait plaint. Les étudiants sont capables de comprendre que les coûts augmentent. Avec sa manière brutale et insultante, le gouvernement attise le feu. Vite, un compromis.
 - Darwin666, Inscrit, samedi 10 mars 2012 17h39
Un compromis?
La position étudiante est déjà un compromis. Ce qu'ils revendiquent vraiment, c'est la gratuité.
<http://jeanneemard.wordpress.com/2012/03/06/droits>
 - « demander au mouvement étudiant un compromis (...) – qui ne fait que reculer de quelques années la hausse des droits, sans en diminuer l'ampleur – c'est leur demander de faire un compromis avec le droit à l'éducation.»
 - Ixe Treize, Inscrit, samedi 10 mars 2012 19h27
"Ouvrir un dialogue"
"La question n'est pas tant de savoir s'il faut «dégeler» les droits de scolarité, ce qui est une nécessité, mais plutôt de se demander si la manière retenue est la bonne."
Désolé Monsieur qui est payé pour écrire son opinion personnelle dans le Devoir, mais la nécessité du dégel n'est pas démontrée. Des choses doivent être définies. Des preuves doivent être faites. Il faut "ouvrir un dialogue".
J'irais dans le sens du gel des frais de scolarité avec des États généraux sur le financement des universités ET sur leur mission. Et je mettrais dans le paquet les Cégeps et les centres de formation professionnelle. Si une formation doit être payée par celui qui en est le supposé principal bénéficiaire, alors tout supposé principal bénéficiaire devrait payer sa formation.
Aussi, essentiellement, une vraie université se résume à des professeurs savants et des étudiants travaillants. Tout le reste n'est qu'accessoire et n'a sa place que s'il sert à aider les professeurs et les étudiants dans leurs tâches. Si on revient à l'essentiel, ça ne coutera si cher que ça l'université. Certain.
 - Roland Berger, Abonné, samedi 10 mars 2012 23h41
Un silence éloquent
L'éditorialiste n'a pas jugé bon d'expliquer ni pourquoi le gouvernement Charest n'a pas l'argent requis pour un maintien du gel des frais de scolarité ni ce que ce gouvernement pourrait faire pour épargner dans l'immédiat et à moyen et long terme l'argent nécessaire à ce maintien. Un silence qui en dit long sur son orientation idéologique.
 - Roland Berger
Andre Vallee, Abonné, dimanche 11 mars 2012 01h57
D'abord, la mission.
Il faut d'abord s'entendre sur une chose: qu'un jeune talentueux et volontaire ne puisse pas atteindre son niveau d'expertise, est un crime contre l'individu et contre la société qu'il peut servir.
Je laisse le comment aux spécialistes.
 - André Vallée
Maxim Bastarache, Inscrit, dimanche 11 mars 2012 04h06
Quel sous-financement?!! (Partie 1)
Je trouve assez déplorable que les médias nous sortent à répétition des phrases de la sorte: "Or, le sous-financement actuel des universités met à risque l'accès à une formation universitaire de qualité." Il faut arrêter de se fier uniquement aux chiffres fournis par le gouvernement Charest et la CREPUQ...
On compare les frais de scolarité payés par les étudiants à ceux des autres provinces et puisque c'est un montant inférieur, on dit qu'il y a un manque à gagner énorme. Les frais de scolarité ne sont qu'une fraction des subventions accordées aux universités, en fait elles disposent de 6 sources de financement différentes. Or, dans les chiffres véhiculés par Charest et la CREPUQ, on fait intentionnellement omission de 4 de ces 6 sources de financement en tentant de nous faire croire qu'il manque de l'argent. Or, si on additionne les montants payés par les

étudiants, le gouvernement ainsi que les entreprises privées, le montant total accordé par étudiant par année au Québec est de 29 242\$. Étonnamment, la moyenne canadienne est moins élevée, soit 28 735\$ et l'Ontario s'en tire avec seulement 26 383\$. En plus, parmi tous les pays de l'OCDE, seuls les États-Unis et la Corée du Nord ont des dépenses par étudiants plus élevées que le Québec. En tenant compte de ces chiffres, pourquoi se fait-il qu'on essaie de nous convaincre du sous-financement de nos universités quand elles sont simplement mal gérées? Les autres provinces arrivent à faire beaucoup mieux avec moins de sous et ne se plaignent pas de sous-financement. Pourquoi mettre plus d'argent dans un trou sans fond qui le gaspille au lieu de contrôler les dépenses? Nous vivons au-dessus de nos moyens!

• Maxim Bastarache, Inscrit, dimanche 11 mars 2012 04h13

Quel sous-financement?!! (Partie 2)

Il va falloir que le gouvernement "mette ses culottes" et cesse de jouer à l'autruche. Il faut changer les règles de gouvernance des universités pour éviter les dépenses inutiles et les dépassements de coûts exorbitants pour que l'argent serve à l'éducation de la population et non à des bonus et privilèges accordés au surplus d'administrateurs qui prennent des décisions au service de l'entreprise privée... Pourquoi nos étudiants de-

vraient payer pour des dépenses inutiles et une augmentation de frais de scolarité qui, en bout de ligne, n'augmentera les frais accordés à la qualité de l'éducation que de moins de 2%? Pourquoi n'y a-t-il aucun mécanisme qui tienne les membres de CA responsables des décisions prises? La décision de la ministre Beauchamp est une belle erreur... Enfin ils ont reconnu l'erreur de Concordia avec tous les bonus accordés. Malheureusement, une pénalité de 2 millions pour l'université va pénaliser les services aux étudiants car c'est là que l'argent sera retranché. À la place, pourquoi ne pas pénaliser les personnes qui ont pris les décisions et accordés les bonus? C'est eux qu'il faut tenir pour responsable et non pas pénaliser les étudiants qui fréquentent cette université. À quand un discours éclairé de la part des médias pour mettre fin à cette campagne de désinformation de la part de Charest et de la CRÉPUQ? C'est bien beau de comparer nos frais de scolarité plus bas comparativement aux autres provinces, mais pourquoi ne pas mettre la population au grand complet au courant des vrais chiffres quand au financement des universités pour leur ouvrir les yeux et qu'ils comprennent qu'une hausse est injustifiée vu la quantité d'Argent plus que suffisant déjà investie dans le système? (Pour voir les vrais chiffres: <http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/faut->

David Savoie, Inscrit, dimanche 11 mars 2012 13h22

Le droit à l'éducation

Il est clairement démontré que plus une personne est formée dans son domaine, quel qu'il soit et à quelque niveau que ce soit (DEP, ASP, DEC, Bacc, Ph. D.), plus son salaire sera élevé. Si on ajuste adéquatement la fiscalité, par exemple en augmentant le nombre de paliers d'imposition pour mieux représenter les écarts, un étudiant plus formé paiera plus d'impôt sur son revenu et contribuera ainsi à rembourser ses frais de scolarité défrayés par l'état. La gratuité scolaire s'appuie sur ce raisonnement, qui me semble logique et cohérent.

Il est vrai que les étudiants ou les familles seront généralement capables d'assumer les hausses actuelles, mais le débat n'est pas là. Dès qu'il en coûte pour aller étudier, il y a possibilité de freiner le développement d'individus. Si pour étudier, il faut s'endetter, il est fort possible que l'on choisisse un domaine étiqueté comme payant au détriment des vrais intérêts, des passions. Mais une passion assumée et développée est gage de succès. Et oui, un étudiant n'ayant pas les moyens d'étudier peut travailler quelques années pour ramasser des sous avant de se lancer. Mais rien ne justifie que l'étudiant plus riche puisse étudier, lui, sans délai ou sans dettes. C'est ce que veut dire le droit à l'éducation.

VOIR.CA: Frais de scolarité et choix de société, par Jérôme Lussier – Samedi 10 mars 2012 15h39

J'ai fait quelques commentaires sur la grève étudiante et la hausse des frais de scolarité [il y a deux semaines](#). Voici quelques réflexions supplémentaires.

Contrairement à d'autres, je ne renie pas complètement l'idée que l'université puisse constituer une forme « d'investissement ». Plusieurs étudiants, notamment de familles immigrantes, font le choix d'aller à l'université précisément pour accéder à des carrières lucratives — ingénieur, médecin, avocat, informaticien, dentiste, chimiste, pharmacien ou comptable — qui contribuent à soutenir leur communauté, ici ou à l'étranger. Il y a, à bon sens, quelque chose de fondamentalement élitiste dans la conception de l'université comme tour d'ivoire, dispensaire d'un savoir pur et désincarné. Dans la vraie vie, en dehors des dogmes de certaines facultés, beaucoup d'étudiants font le choix conscient d'aller chercher à l'université les diplômes qui amélioreront tangiblement leur sort et celui de leurs proches. Nier ou refuser cette réalité, c'est s'aveugler volontairement à un fait important.

Cela dit, je n'ai aucune difficulté à envisager l'éducation supérieure en dehors du paradigme économique du « retour sur l'investissement ». Il y a une immense valeur intrinsèque — personnelle et collective — à la formation universitaire. Je n'ai personnellement jamais vu mes années à l'université comme autant de cotisations à un REER quelconque.

Mais encore faut-il débattre des « choix de société » impliqués.

Théoriquement, pour des raisons politiques ou économiques, un État pourrait décider que les études supérieures relèvent entièrement de l'initiative individuelle. Ce gouvernement pourrait donc offrir un réseau public d'écoles primaires et secondaires gratuites, mais les universités (à but lucratif ou non) ne recevraient aucune subvention. Selon ce scénario, tous les étudiants universitaires assumeraient 100% des coûts de leur formation. Je ne connais aucune société qui ait adopté ce modèle.

Une deuxième option consiste à instaurer un système à deux vitesses. On crée donc un réseau d'universités publiques subventionnées, peu contingentes, habituellement de qualité moyenne. Parallèlement, on trouve d'autres institutions — publiques ou privées — qui se distinguent par une grande sélectivité, et qui peuvent exiger des fortunes en droits de scolarité. (C'est le modèle en vigueur aux États-Unis et en France, entre autres.)

La troisième option repose sur une conception de l'éducation supérieure dont la valeur est à la fois collective et individuelle. Autrement dit, la société reconnaît que la formation universitaire est un bien collectif à encourager, mais qu'elle comporte aussi une valeur — et une responsabilité — individuelles. Le résultat est un système où les études supérieures seront subventionnées par l'État — en reconnaissance de leur importance pour l'ensemble de la société — mais dont une partie sera aussi à la charge de l'étudiant, en reconnaissance de la responsabilité personnelle que l'éducation universitaire implique aussi. C'est le modèle en vigueur au Québec et dans les autres provinces canadiennes. En vertu du principe de responsabilité partagée, chaque société pourra choisir la répartition qu'elle souhaite: 50/50, 90/10, 75/25, etc. Au Canada, les étudiants sont responsables de 23% des coûts de leur formation, et le 77% restant vient du financement public et privé. Au Québec, le ratio est actuellement de 13% pour les étudiants et de 87% pour le reste de la société. Après la hausse, il sera de 17% pour les étudiants et de 83% pour le reste de la société.

La dernière option pose comme hypothèse que l'éducation supérieure est un bien exclusivement collectif, un « droit » qui n'implique aucune responsabilité financière individuelle, et qu'elle devrait donc être gratuite, c'est-à-dire entièrement payée à même les fonds publics. C'est la position revendiquée par certaines associations étudiantes. (La stratégie est habile: en opposant la gratuité à la hausse proposée, les étudiants pourront présenter l'abandon hypothétique de la

hausse comme un « compromis », alors qu'il s'agirait d'une défaite sur toute la ligne pour le gouvernement.)

Deux remarques à ce sujet.

Premièrement, au risque de tomber dans la généralisation, plusieurs défenseurs de ce modèle de l'éducation supérieure semblent avoir une vision exagérément sacralisée de l'université, fantasmée en espèce d'église de la connaissance. Or ce portrait paraît bien utopique. L'université est depuis longtemps un lieu complexe où cohabitent la science pure, la recherche appliquée, la réflexion humaniste, les intérêts économiques, politiques et syndicaux, le rêve et le pragmatisme, la distance et l'engagement. Personne ne souhaite que les universités se transforment en club-écoles pour les entreprises, les syndicats ou les partis politiques, mais — dans la mesure où la liberté académique est respectée — il semble qu'on tolère bien que tous ces intérêts coexistent en un lieu qui s'enrichit de cette diversité. Ceux qui militent passionnément contre toute contribution individuelle ou privée au financement des universités sont souvent (mais évidemment pas toujours) les mêmes qui prônent la collectivisation et la planification centrale de pans entiers de l'activité socioéconomique, et qui s'opposent à l'initiative ou la responsabilité individuelle dans pratiquement tous les domaines. Ils ont droit à leur opinion, mais les expériences historiques et contemporaines en ce sens n'inspirent pas beaucoup confiance.

Deuxièmement, indépendamment de toute considération philosophique, le « choix de société » d'une formation universitaire gratuite a des conséquences sur... d'autres choix de société. Contrairement aux États (notamment scandinaves) qui jouissent d'une marge de manoeuvre confortable, les finances publiques du Québec imposent des contraintes. Dans la mesure où aucune manne financière ne tombe du ciel à court terme, le choix de dépenser davantage pour l'éducation universitaire impliquerait soit une hausse des taxes ou des impôts (nous



payons déjà les impôts les plus élevés en Amérique du Nord), soit un endettement additionnel (nous sommes la province la plus endettée du Canada), soit des coupures dans les dépenses publiques actuelles. Faut-il couper en santé? Peut-être, mais il faudra en assumer les conséquences. Faut-il couper dans les subventions aux entreprises, au risque de sacrifier des emplois? Faut-il couper dans les régimes de retraites?

Peut-être, mais il faudra aussi en assumer les conséquences. Faut-il, finalement, faire le ménage dans le réseau universitaire et le ministère de l'Éducation et tenter de démontrer en quoi la hausse proposée est inutile si on élimine le gaspillage? Cette position représente sans doute la meilleure stratégie pour les étudiants. Mais elle mène nécessairement — entre autres dénonciations de

l'îlot Voyageur, des parachutes dorés et autres scandales — à une révision critique des "acquis" de certains groupes auxquels la *Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante* a choisi de s'allier. Voilà peut-être une décision regrettable.

JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC.COM: : Franc-parler: Au-delà de l'argent , par Richard Martineau - Publié le: vendredi 09 mars 2012, 19H51 | Mise à jour: vendredi 09 mars 2012, 23H00

Cette semaine, des artistes se sont rejoints de voir les étudiants sortir dans la rue pour protester contre la hausse des frais de scolarité.

« Ça me rappelle les grands mouvements des années 70 », a lancé Michel Rivard, dans un élan de nostalgie pour « la belle époque » du front commun et de « faire un effort », l'État pourrait commencer par montrer l'exemple et se serrer la ceinture.

Piger dans les poches des jeunes devrait être une solution de dernier recours, pas la première chose à faire !

UN DERNIER RECOURS

Je peux comprendre que des gens comme Éric Duhaime appuient la cause étudiante.

Après tout, avant de demander aux jeunes (qui vont hériter d'une dette de 202 milliards de dollars, creusée par leurs aînés qui sont sur le party depuis les années 60) de piger dans leur portefeuille et de « faire un effort », l'État

pourrait commencer par montrer l'exemple et se serrer la ceinture. Selon le vérificateur général, le gouvernement libéral a dépensé 9,3 milliards de dollars de plus que ce qu'il avait promis quand il a déposé son

plan de contrôle de dépenses, en 2010. Jean Charest (qui devait procéder à la « réingénierie » de l'État) a perdu le contrôle des finances publiques, et pellette frénétiquement la dette du Québec dans la cour des futurs travailleurs.

Ne devrait-il pas faire du ménage dans son jardin avant de demander aux jeunes de casquer ?

Je suis sûr que si on examinait à la loupe toutes les dépenses du gouvernement, on trouverait d'innombrables postes où l'on pourrait passer la scie mécanique AVANT de procéder à une hausse des frais de scolarité.

Piger dans les poches des jeunes devrait être une solution de dernier recours, pas la première chose à faire !

LE VRAI SCANDALE

Cela dit, je suis quand même désolé de voir que seules les questions d'argent réussissent à faire sortir les étudiants dans la rue.

Je suis peut-être naïf, mais j'aimerais ça les voir manifester contre la piètre éducation qu'ils reçoivent, contre les diplômés qui ne valent plus rien à force d'être donnés à tout le monde, contre le déclin général du système qui fait que la maîtrise vaut ce que le bac valait il y a quelques années,

et que le bac vaut à peine plus qu'un diplôme d'études secondaires.

Ça ne les scandalise pas ?

Ils ne sont pas écoeurés de ne pas en avoir pour leur argent, ils ne sont pas dégoûtés du relâchement général, des profs qui ne leur demandent aucun effort, du niveau de difficulté des examens revu à la baisse afin de faire passer les cancre, des futurs profs qui savent à peine écrire, des tests de français trop faciles ?

ON PEUT RÊVER

Michel Rivard a peut-être oublié, mais dans les années 70, les jeunes ne manifestaient pas que pour le fric.

Ils voulaient un monde meilleur, ils rêvaient, ils cherchaient la plage sous les pavés...

À quand des manifs d'étudiants contre les universités qui sont gérées comme des entreprises, contre les institutions scolaires qui sont à la soldé du marché et ne servent qu'à former des travailleurs (comme le soulignait Mathieu Bock-Côté dans sa chronique du 24 h), contre un ministère de l'Éducation qui se fout de la qualité et ne pense qu'en termes de quantité ?

Ce jour-là, je suis fier des étudiants. Et j'irai marcher à leurs côtés.

QUEBEC.THEHUFFINGTONPOST.CA: La violence du gouvernement Charest, par Samuel Blouin, Étudiant, UdeM - Vendredi 09 mars, 18h37

Depuis le début de la grève des étudiants collégiels et universitaires, les médias ne cessent de parler de leur « violence » et de leurs pratiques « antidémocratiques ». Mais qui parle de la violence exercée par le gouvernement libéral de Jean Charest?

La violence n'a pas forcément à blesser des gens pour en être. En voici quelques exemples:

- **Les messages de la ministre Line Beauchamp et des administrations universitaires invitant les enseignants et les étudiants à franchir les lignes de piquetage.** Un piquet de grève n'a pas à ressembler à une barricade pour signifier la grève ; une ligne de piquetage est symbolique. Qu'il y ait trois ou cinquante étudiants devant une porte de classe, ils n'ont pas pour rôle de résister par la force à toute intrusion tels des gardiens de sécurité ; leur rôle démocratique consiste plutôt à rappeler aux personnes se présentant qu'une grève a été votée et qu'ils sont là pour la faire respecter. Inciter à franchir les lignes de piquetages est violent et antidémocratique.

- **La négation des droits d'association et de revendication des étudiants. On ne cesse de répéter que les étudiants n'ont pas le droit de grève, qu'ils ne sont pas syndiqués, qu'ils feraient mieux d'étudier que de s'impliquer politiquement, et que par conséquent, leur grève est illégitime.** Les étudiants savent qu'ils n'ont pas légalement le droit de grève, d'où le fait qu'ils ne le réclament pas en ce moment. Nous prenons ce droit, et nous l'avons déjà pris par le passé. Des dizaines d'associations étudiantes jugent légitime de s'arroger ce droit, puisqu'elles ont l'appui de la majorité des membres présents lors des assem-

blées générales. S'il fallait toujours attendre que l'on nous accorde des droits, le Québec ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Nier les droits des étudiants est violent et antidémocratique.

- **Les attaques répétées du gouvernement et des médias envers la démocratie étudiante.**

Celles-ci ne sont pas fondées. Depuis quand les personnes ne participant pas au processus démocratique, alors qu'elles en ont la possibilité, sont-elles devenues des victimes ? Si les étudiants en faveur de la hausse étaient si nombreux et si convaincus, ils se présenteraient en masse dans les assemblées générales. L'on dira encore que ces étudiants ne connaissent pas forcément les procédures des assemblées générales. Comment expliquer alors que les assemblées générales de vote de grève comportent souvent une forte proportion d'étudiants n'y participant pas normalement ? Tant les étudiants pour et contre la hausse ont l'occasion d'y participer et d'exprimer leur point de vue. Nier les décisions des assemblées générales est violent et antidémocratique.

- **La brutalité dont a fait montre le Service de Police de la Ville de Montréal le 7 mars alors que les étudiants manifestaient pacifiquement et occupaient l'édifice de Loto-Québec abritant les locaux de la Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec (CRÉPUQ).** Ceux qui ont l'habitude de suivre les manifestations savent très bien qu'elles dégènerent dès que l'escouade anti-émeute commence son intimidation. Quoique se retrouve face à des dizaines de policiers blindés et armés réagirait comme il le peut. Il est vrai que les étudiants ont réagi hier : ils se sont assis, ils ont chanté, ils ont scandé des slogans,

ils ont fait des signes de paix. Il est vrai que quelques boules de neige ont été lancées (les fameux projectiles !), mais n'apprend-on pas aux enfants à ne pas se battre pour si peu et à dialoguer ? Peut-être faudrait-il penser à surveiller ces rambos.

Le mouvement étudiant est une richesse pour le Québec. Il est en effet peu de groupes au Québec qui parviennent à se mobiliser aussi rapidement et à inscrire leurs revendications dans un cadre plus large de changements sociaux. Les étudiants veillent à protéger notre démocratie et à faire progresser la société québécoise, et non à la détruire. Bloquer la tour de Loto-Québec ou bloquer le pont Jacques-Cartier ne sont pas des actions violentes, du moins certainement pas au même titre que les gestes du gouvernement, puisqu'elles ne s'accompagnent pas d'un mépris flagrant de la démocratie et des droits collectifs dont le Québec s'est doté.

Nous devons donc continuer à lutter contre l'idée selon laquelle il est normal pour un gouvernement et des administrations universitaires de réprimer les étudiants. Il est en effet déplorable que nous ayons perdu le sens d'une véritable communauté universitaire. Non, les administrations n'ont pas toujours cherché à nuire à leurs étudiants. C'est pourquoi les étudiants exigent des administrations universitaires et collégiales qu'elles défendent leurs étudiants en se positionnant contre la hausse inacceptable des frais de scolarité imposée par l'un des gouvernements les plus impopulaires de l'histoire du Québec.

Que le gouvernement condamne sa propre violence et son propre mépris de la démocratie avant de demander aux organisations étudiantes de condamner leur prétendue « violence ».

LE DEVOIR: Chronique: Le kilo de bitume, par Christian Rioux – Vendredi 9 mars 2012

Chaque fois que j'emprunte l'autoroute 20 pour me rendre à Québec, j'éprouve le même étonnement. C'est toujours la même surprise. Non, je ne suis pas étonné par la platitude du paysage, ni par la laideur des bâtiments à l'approche de Drummondville. Je ne m'étonne même pas de l'état de la chaussée. Encore moins de la disparition du Château Madrid. Ce qui me surprend le plus, c'est l'absence de péages.

La 20 est l'une des autoroutes les plus fréquentées au Canada. Elle pourrait être une mine d'or comme le sont les autoroutes en Europe et dans un grand nombre d'États américains. Elle pourrait rapporter des milliards. Eh bien non! Les Québécois ont décidé que le droit de rouler gratuitement à 110 km/h sur la 20 était aussi essentiel que l'air qu'ils respirent. Peu importe que les routes coûtent de plus en plus cher à entretenir et que l'augmentation du nombre de poids lourds mette la chaussée à rude épreuve, la 20, c'est gratis point à la ligne! Touche pas à mon char!

Vous aurez deviné que, devant l'assourdissante unanimité de nos élites qui ne semblent pas plus émues qu'il ne le faut par l'augmentation des droits de scolarité à l'université, j'éprouve la surprise inverse. J'ai même l'intuition de comprendre soudainement où logent quelques-unes de ces fameuses «valeurs québécoises» dont on nous rebat tant les oreilles ces temps-ci. Dans toutes les sociétés, il y a des choses gratuites et il y en a d'autres qui ne le sont pas. Chacune fait ses choix en fonction de ses valeurs. En Europe, les consommateurs paient pour chaque litre d'eau qu'ils consomment. Ils paient depuis toujours pour les sacs de plastique au supermarché. Par contre, les sociétés européennes tiennent, pour l'essentiel, à la quasi-gratuité des études universitaires. C'est le cas dans 95 % des facultés et des grandes écoles en France, ainsi que dans la majorité des länder allemands. C'est encore plus le cas dans les pays scandinaves, qui non seulement ont supprimé les droits de scolarité, mais offrent aux étudiants de généreux programmes d'aide financière.

Entendons-nous bien. Je ne dis pas qu'il ne faut pas indexer les droits de scolarité, ni qu'il ne faut pas les augmenter légèrement pour tenir compte de la crise. Il n'y a pas de monde parfait. Mais, en les augmentant massivement, nous choisissons manifestement de nous éloigner du modèle européen et de nous rapprocher d'un autre: le modèle anglo-américain, pour lequel le savoir est une marchandise comme les autres, livrée aux lois du marché. Un modèle pour lequel le kilo de bitume vaut bien le kilo de savoir. Un modèle où l'on «investit» dans son avenir comme on investit dans un REER ou une entreprise de recyclage de déchets.

Vos réactions

- Pierre Carpentier, Abonné, vendredi 9 mars 2012 04h52
L'éducation comme un don!
Vous avez parfaitement raison M. Rioux, nous devons offrir aux jeunes l'éducation en héritage et laisser la place aux valeurs humanistes. Soyons sans crainte, car voilà belle façon d'affirmer nos valeurs profondes, celles d'un Québec français amoureux de ses enfants au point de les voir égaux quand vient le choix des études supérieures. C'était ce que désiraient la majorité de nos mères et de nos pères de milieux modestes quand ils s'aventuraient à rêver à l'avenir de leur descendance.
Monique Bisson
- Sylvio Le Blanc, Abonné, vendredi 9 mars 2012 06h49
Un petit chef-d'oeuvre
Oui, des péages sur la 20 plutôt qu'une hausse des droits de scolarité.
- Rodrigue Tremblay, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 06h57
L'autoroute est gratuite en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Autriche, en Australie, dans presque tous les États-Unis.
Y'a qu'en France et en Italie où le cout de l'autoroute est ASTRONOMIQUE. Paris-Nice coute 80\$! Traverser l'Italie, du nord au sud, coute 300\$, juste en péages. C'est à part du litre d'essence à 2,50\$
On est ben au Québec.
- André Savary, Abonné, vendredi 9 mars 2012 08h20
Ouais!
Ici, si l'état décide d'aller dans ce sens, autoroutes à péage...Il le fera avec des PPP et

A-t-on conscience de l'insanité que préfèrent ceux qui invitent les étudiants à s'inscrire à l'université afin d'«investir dans leur avenir»? La formule est pourtant sur les lèvres de nos recteurs et de nos ministres! S'adresser ainsi aux étudiants, c'est les rabaisser au rang de vulgaires consommateurs. En ne cessant de rappeler que les diplômés obtiennent les meilleurs salaires (ce qui n'est pas toujours vrai d'ailleurs!), nous les invitons à juger du savoir humain et de la culture à la manière des traders devant leurs stock-options.

Or, les penseurs humanistes ont toujours considéré l'éducation et le savoir comme un don. Peu importe d'où l'on vient, que l'on soit riche ou pauvre, pourvu que l'on s'instruise. Pour ces penseurs, s'instruire avait une valeur en soi, presque sacrée, peu importait ce que ce savoir pourrait éventuellement rapporter à son détenteur. C'est cette «valeur en soi», héritage humaniste, que valorise la quasi-gratuité des universités européennes. Elle veut inciter l'étudiant, d'où qu'il vienne, à aborder le savoir en citoyen d'abord soucieux de participer à l'aventure intellectuelle du monde plutôt qu'en consommateur excité par ses petits profits personnels.

Tous les anthropologues vous diront aussi qu'un don crée inévitablement une dette. C'est vrai depuis la nuit des temps. Au fond, en choisissant le modèle universitaire néolibéral, nos gestionnaires veulent peut-être surtout se débarrasser de cette dette encombrante. En payant, ils ne veulent plus rien devoir à personne. La «réussite» étant devenue un droit, s'il faut en croire les Legault et compagnie, le «client» exigera donc de bonnes notes, comme l'illustre l'étonnante tendance à la hausse des moyennes là où l'éducation coûte cher. Cette nouvelle élite, riche, diplômée, cosmopolite et anglicisée, veut aussi pouvoir aller travailler à l'étranger, comme la moitié des médecins formés à grands frais à McGill. Elle ne veut plus participer au combat séculaire du Québec et accepte donc, au nom de la modernité, que les HEC dispensent des cours en anglais. Elle veut surtout se délester de ces obligations non écrites qui imposaient aux élites une dette morale et un devoir envers cette nation qui les avait formées et leur avait confié le plus précieux de tous les héritages.

Cette augmentation n'est qu'une manière insidieuse de privatiser encore plus les universités. Quelle ironie de devoir payer plus cher pour s'instruire alors qu'il n'en coûte pas un sou pour rouler sur la 20. C'est ça, les «valeurs québécoises»?

laissera les \$\$\$ au privé, ni à l'entretien des routes et encore moins à l'éducation! Malheureusement... Parce que le péage pourrait aussi à décongestionner nos pauvres routes...

- Paule Savignac, Abonnée, vendredi 9 mars 2012 08h25
Hausser les frais de scolarité est une fausse bonne idée
Cher Monsieur Rioux,
Avez-vous lu le brûlot de Normand Baillargeon «Je ne suis pas une PME. Plaidoyer pour une université publique.»? On y développe tous les travers universitaires en présence desquels j'ai décidé de prendre une retraite anticipée.

Je vous indique aussi le lien pour un petit développement sur les effets de l'augmentation des frais de scolarité:

http://wikistat.polymtl.ca/tiki-download_file.php?

On y démonte une petite comptabilité qui montre que pour chaque étudiant universitaire potentiel qui sera dissuadé de venir chercher un diplôme universitaire, il y a un manque à gagner du gouvernement en impôts supplémentaires (les universitaires gagnent en moyenne pas mal plus que ceux qui ne le sont pas), qui dure sur les quelque 40 ans de la vie du payeur de taxes.

Ce qu'il aurait apporté en frais de scolarité supplémentaires aux universités est largement compensé par ce manque à gagner collectif.

Le modèle est bien sûr simplifié et ne tient pas compte de bien des facteurs impondérables mais coûteux pour notre collectivité.

Qu'on le dise, comme vous le faites: l'éducation est un bien public. Et l'état est là pour assurer une justice distributive. Dans ce cas

particulier augmenter les frais de scolarité pour prétendre compléter le financement largement insuffisant est une mauvaise idée.

Un dernier mot. On m'affirme (je tiens ça de l'émission «L'économie en question» (fr-culture) que dans plusieurs pays scandinaves, les étudiants universitaires bénéficient d'une 'solde' d'environ la moitié d'un salaire minimum. Après ça un étudiant peut difficilement prétendre qu'il a droit au diplôme et aux hautes notes (gratuites bien entendu).

Cordialement, m

Louis.Marc.Bourdeau@Gmail.com

Henry Fleury, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 09h06

Pommes de route...

Braveau pour cette réflexion M. Rioux. À l'heure où notre premier ministre gagne en assurance en fréquentant la présidente d'une multinationale de l'assurance justement et où sa femme consulte un ex-ministre de la santé, sommes-nous à nous questionner sur les vraies valeurs du Québec moderne?

Pensons à la ministre de l'éducation qui, au lieu de se gratter la tête, devrait songer à créer, avec son mari, un gratteux loto-école dont les profits pourraient être versés aux plus démunis pour défrayer leurs frais de scolarité. Non, vous avez fait une belle réflexion ce matin, M. Rioux. Quelles sont les vraies valeurs du Québec? L'oeuf ou l'argent? Le savoir ou le commerce de la pensée? L'éducation ou le bitume? Merci!

Mbotemingi, Abonné, vendredi 9 mars 2012 10h22

Péage

Je suis contre tout péage sur quelque route que ce soit, cela retarde la circulation et la



20 est payée depuis longtemps par nos impôts.

Quant aux étudiants, ils ont raison, mais le moyen utilisé est dépassé. Ils pourraient écrire sur Tweeter ou Facebook, un moyen moderne de critiquer une augmentation éhontée.

Ce n'est pas en instaurant un péage que les étudiants paieront moins cher leurs droits de scolarité.

Enfin, au Québec on utilise étudiant pour les cégepiens (cégep mot créé au Québec pour l'acronyme CEGEP (Collège d'enseignement général et professionnel) puisque c'est une réalité québécoise, on devrait dénommer ceux qui fréquentent le cégep, cégepiens et non étudiants, cégep est inscrit au Robert. Vérifiez.

De grace, ne faites pas la même erreur, écrire étudiant suffit pour ceux qui fréquentent l'université, il est redondant d'ajouter universitaire, une faute québécoise à éviter. Ne nous privons pas de nouveaux mots pour décrire une réalité propre au Qu.ébec.

Estelle, étudiante

- Louis Lemire, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 14h29

Payer sur la 20

Je crois qu'il est impossible d'instaurer le péage sur la 20 parce que c'est la route

trans-canadienne et que ce serait interdit dans les ententes fédérales-provinciales qui ont régi la création de cette infrastructure. Vous pourriez vous-même vérifier monsieur Rioux. Toutefois, autre temps, autres moeurs : qu'est-ce qui empêcherait les gouvernements de rouvrir l'entente et d'accorder aux provinces le droit d'aller y chercher le financement requis pour le maintien de cette route. On vient d'investir plus d'un milliard dans la 175 à 4 voies dans la Réserve faunique des Laurentides, pourquoi ne pas y instaurer un péage, tout comme sur les autres autoroutes. La plupart de ceux qui voyagent aux États-Unis acquittent ces droits qui sont sommes toutes modestes mais qui doivent rapporter gros et ce, sans causer de si grands retards dans la circulation.

André Loiselet, Abonné, vendredi 9 mars 2012 14h31

D'accord avec M. Rioux

Bien d'accord avec cette belle et lucide réflexion de M. Rioux.

Et cela sans sans compter le grossier et géant détournement d'argent public investi dans les magouilles sous le chapeautage souple et électoral de l'Enquête sur la corruption dans la construction, et les bonis gargantuesques offerts à quiconque s'amènera avec une pelle mécanique pour "déve-

lopper" ou soutirer les richesses du Grand Nord.

Charles F. Labrecque, Abonné, vendredi 9 mars 2012 17h04

C'est si bien dit

Oui il serait venu le temps de taxer la circulation sur les grandes route du Québec au mêmes types que les utilitaires payent pour utiliser le transport en commun. Malheureusement seulement un changement de gouvernement peut-être viendra changer cette politique à moins que Jean décide de prendre une décision de bien gérer la province. Imaginons que si une action de payement sur les autoroute était appliquée peut-être le ministre du transport aurait les moyen de construire un train léger sur rail suspendues avec roues électriques entre Québec et Montréal et plus tard d'autre destinations.

Mais nous ne devons pas rêver en couleurs David M., Inscrit, lundi 12 mars 2012 20h23

Taxes

Il ne faudrait pas oublier que les utilisateurs de voitures sont déjà des utilisateurs payeurs. Les 0.30\$/L en taxes déguisées avant TPS/TVQ sont pour la plupart des utilisateurs du réseau routier des frais bien plus élevés que ce que paient nos voisins en frais de paieage.

LE DEVOIR: Libre opinion - Les universités mises au service des entreprises, par Éric Martin et Maxime Ouellet, auteurs de Université inc. (LUX éditeur) - vendredi 9 mars 2012

La ministre Beauchamp justifie la hausse des droits de scolarité en prétextant que l'augmentation de la contribution étudiante servira à améliorer la «qualité» de l'éducation. Or, c'est bien plutôt l'inverse: la hausse ne profitera pas aux étudiants, mais à des entreprises qui souhaitent brancher directement l'université sur les besoins de l'économie. Loin d'assurer la pérennité des institutions, cette mutation vient plutôt les corrompre et met en péril leur indépendance.

Le 28 novembre dernier, le recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, a rencontré le premier ministre, Jean Charest, à la Chambre de commerce de Montréal afin de lui proposer de mettre l'expertise des différents départements de l'université au service du développement du Plan Nord. Le recteur entend faire une «proposition intégrée de l'offre distinctive» que peut faire l'université au gouvernement libéral, en misant sur ses «créneaux d'excellence», notamment en matière de «gouvernance locale» et de «développement de nouvel espace économique».

Ce genre d'opération vient dissoudre la distance critique, fondement historique de l'université, pour la placer sous la dépendance directe des puissances politiques et économiques, bref, en faire un «appareil idéologique d'État». En effet, comment penser qu'une institution qui vend son savoir au profit de minières étrangères du Plan Nord puisse avoir par la suite quelque attitude critique vis-à-vis de leurs actions ou des politiques du gouvernement libéral? Cet exemple illustre bien la subordination de l'institution, de la connaissance, des professeurs aux exigences à court terme du pouvoir et des marchés. Quant aux étudiants, c'est la hausse des droits de scolarité et l'endettement qui permettront de les intégrer au nouveau modèle de l'université-entreprise.

Selon la vision commerciale de l'université mise de l'avant par le gouvernement libéral, les étudiants sont du capital humain ou, comme le disait le recteur Guy Breton, «des cerveaux» qui doivent être moulés «au service des entreprises». En augmentant les droits de scolarité, on vise à discipliner les étudiants au moyen d'un mécanisme de quasi-marché. Pour payer les droits de scolarité élevés, l'étudiant doit s'endetter auprès des grandes banques, lesquelles seront doublement gagnantes: elles en tireront des

intérêts, et elles pourront revendre les dettes étudiantes sur les marchés boursiers grâce à la «magie» des innovations financières.

L'endettement a également une fonction disciplinaire qui vise à orienter les étudiants vers les domaines jugés lucratifs et pertinents sur le marché de l'emploi. En effet, l'étudiant privilégiera le domaine d'études lui permettant de rembourser le plus rapidement sa dette au détriment d'un choix fondé sur ses motivations ou sa vocation. Voilà précisément ce à quoi serviront les nouveaux «mécanismes d'assurance qualité» commandés par la ministre Beauchamp l'automne dernier: arrimer «l'offre de programmes» aux besoins des «consommateurs d'éducation» endettés.

Alors qu'il insiste pour endetter davantage les étudiants, le gouvernement investit 245 millions de dollars dans des gadgets comme les tableaux que l'on dit sans rire «intelligents», vendus par une firme dont le lobbyiste est un ancien conseiller de Nathalie Normandeau et du premier ministre, Jean Charest. Cette dépense équivaut plus ou moins à ce que le gouvernement espère tirer de l'actuelle hausse des droits. Rappelons, du reste, que c'est seulement la moitié des 265 millions dégagés par la hausse qui iront à l'enseignement, le reste allant à la recherche à visée commerciale, au positionnement concurrentiel des universités et aux dépenses de gestion.

En somme, la hausse des droits de scolarité et l'endettement au profit des banques permettront de mener les étudiants à la manière d'un troupeau de moutons. Ceux-ci pourront être dirigés vers des programmes certifiés être «de qualité» parce qu'ils sont immédiatement «utiles» aux entreprises et aux marchés. Ces récents développements confirmer la thèse que nous avançons dans Université inc.: la hausse des droits de scolarité n'a rien d'une fatalité et ne sert pas à enrayer quelque «sous-financement» de l'université, puisqu'elle pourrait aisément être évitée. Elle ne vise pas à développer des esprits critiques, ni à transmettre la connaissance, mais plutôt à enrôler la jeunesse québécoise dans les projets économiques d'une certaine élite d'affaires proche du Parti libéral. Les étudiants ont donc raison de manifester et de dénoncer le rôle instrumental qu'on cherche à leur faire jouer dans le processus de marchandisation de l'université.

Éric Martin et Maxime Ouellet, auteurs de Université inc. (LUX éditeur)

Vos réactions

- michel lebel, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 00h40

Une université bien docile!

Je doute fort que la très grande majorité des étudiants voit l'université comme un appareil idéologique d'État! Je crois que la plupart des étudiants la voit plutôt comme une grande ou de gands écoles professionnelles. L'université, lieu d'analyse critique, voilà un concept depuis longtemps disparu! Oui! L'université est devenue docile, utilitariste, reflétant les valeurs économiques et consumé-

ristes dominantes de notre société. C'est le constat que j'ai fait il y a plusieurs années. Ce qui me rend aussi fort dubitatif quant aux motivations réelles de la grève étudiante.

Michel Lebel

Ancien professeur d'université

- Marcel Bernier, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 03h30

Cent pour cent d'accord avec vous...

Vous dites que l'université «ne vise pas à développer des esprits critiques, ni à transmettre la connaissance, mais plutôt à enrôler la jeunesse québécoise dans les projets éco-

nomiques d'une certaine élite d'affaires proche du Parti libéral.»

Et ici, nous avons un cas d'école avec la famille Desmarais. Il serait intéressant de suivre les méandres du multimilliardaire (2,3 milliards, c'est quand même pas des pinottes), parti de rien, c'est-à-dire d'une faille, pour arriver ainsi à commander au gouvernement sa politique quant aux frais de scolarité.

Ici même, dans ces pages, M. Patry et Mme Desmarais plaidaient pour la hausse.

- La hantise de l'homme d'affaires de refaire faillite l'a amené à s'impliquer dans le débat sur notre indépendance, à s'acheter une chaîne de journaux pour manipuler l'opinion publique à ses vues, à rendre un premier ministre, dans un premier temps, son obligé, puis son larbin pour finalement en faire son homme-lige.
- Et là, nous avons sa fille, qui préside la destinée des HEC et de l'Institut économique de Montréal, qui privilégie un master en anglais, tout ça afin de pouvoir avoir sous la main les meilleures compétences possibles pour faire fructifier l'avoir familial.
- Il y a là une histoire captivante, faite de cupidité, d'avarice et de hantise de se retrouver à vendre des crayons au coin de St-Denis et Mt-Royal, peut-être moins sensationnaliste que de suivre les méandres d'un autre milliardaire qui, pour venger la mort de son fils, a rasé les deux tours du World Trade Center (une pour sa progéniture et une pour une princesse anglaise qui l'aimait).
- François Ricard, Abonné, vendredi 9 mars 2012 05h25
L'université comme entreprise commerciale
Le phénomène de la hausse des frais de scolarité, phénomène copié de nos voisins américains, est le symptôme d'une logique de privatisation et de marchandisation des universités, non seulement de leur financement, mais aussi et surtout de leur finalité. On demande à des institutions, jadis dédiées à la formation intellectuelle et professionnelle, de se transformer en catalyseurs de la croissance du capital des entreprises.
Cette commercialisation du savoir amène les professeurs à se désintéresser de l'enseignement pour se consacrer à la recherche, souvent inutile et génératrice d'inflation bureaucratique, au détriment des étudiants qui n'en ont simplement pas pour leur argent, étant plutôt entre les mains de chargés de cours. Un bref coup d'oeil sur le bilan de nos universités aura tôt fait de vérifier cet avancé.
L'éducation ne doit pas être un instrument individuel mais une institution collective qui est censée être au service de la transmission d'un patrimoine commun.
 - Jacques Morissette, Abonné, vendredi 9 mars 2012 07h59
Vous dites des universités indépendantes.
L'indépendance des universités, ça fait un bon bout de temps qu'elle a perdu sa virginité. J'étudiais dans les années 80, il y avait un directeur au département de Biochimie d'une université très connue qui perdait la majeure partie de son temps à quémander des subventions auprès des entreprises privées et du gouvernement. Ces subventions privés et parfois aussi des gouvernements s'accordaient d'après quels critères, selon vous?
Sauf qu'avec les Libéraux et Jean Charest qui demandent d'augmenter les frais de scolarités aux étudiants, l'enveloppe dédiée à la recherche gouvernementale auprès des universités sera dédiée aux entreprises, plutôt que pour le social. Et vous pensez qu'ils vont la prendre où cet argent? C'est très simple! Ils veulent la prendre dans les poches des étudiants. C'est ça le néolibéralisme, entre autres.
 - Claire Fortier, Abonnée, vendredi 9 mars 2012 08h04
L'université, une PME
Outre Université Inc., il s'agit de lire : Je ne suis pas Une PME de Normand Baillargeon pour son titre et pour un exemple qu'il donne, celui de Nancy Olivieri, enseignante-

- chercheuse à Toronto dont les résultats de ses recherches n'ont pu être publiés parce qu'elle dénonçait les conséquences dangereuses d'un médicament de Apotex. L'université est financé par Apotex !!!
- Michel Mongeau, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 08h28
L'utilitarisme de l'université en question
Il y a peu de temps, madame Annick Stevens, professeure de philosophie en Belgique, publiait une lettre retentissante de démission de son poste académique. Cette lettre a été notamment suivie par une réplique du recteur de son université. Le débat porte sur l'indépendance de l'université versus le rouleau compresseur de l'approche utilitariste. Voici les deux lettres en question: <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article>
 - Marcel Sevigny, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 08h33
Les loups et le gardien
Ce Breton et tous ses compères et comparses sont vraiment les loups de l'économie capitaliste dans la bergerie. Ils n'ont même plus besoin de sauter la clôture, le gardien Charest leur a donné les clés.
À quand une lutte pour neutraliser ces tueurs d'éducation ?
 - Jean-François René, Abonné, vendredi 9 mars 2012 08h58
Tous des ressources
Il faut lire cet extrait de Riccardo Pettrella paru il y a plus de 10 ans dans le Monde diplomatique, pour bien saisir la notion de ressources humaines: Le premier piège tendu à l'éducation « est l'instrumentation croissante de l'éducation au service de la formation de la « ressource humaine ». Cette fonction prenant le pas sur l'éducation pour et par la personne. Il trouve son origine dans la réduction du travail à une « ressource » organisée, déclassée, recyclée, et, le cas échéant, abandonnée en fonction de son utilité pour l'entreprise. Comme toute autre ressource matérielle et immatérielle, la ressource humaine est considérée comme une marchandise économique qui doit être disponible partout. Elle ne connaît ni droits civiques ni autres droits, qu'ils soient politiques, sociaux ou culturels, les seules limites à son exploitation étant de nature financière (les coûts). Son droit à l'existence et au revenu dépend de sa performance, de sa rentabilité. Elle doit démontrer qu'elle est employable, d'où la substitution du « droit au travail » par une obligation nouvelle : démontrer son « employabilité » » (Monde diplomatique, octobre 2000).
 - France Marcotte, Abonnée, vendredi 9 mars 2012 09h09
Pas d'hier mais plus pour demain
Oui, il est important de dire que le phénomène n'est pas nouveau mais aussi de constater que ce n'est que maintenant qu'on en parle ouvertement, que les médias aussi le dénoncent, avec tout ce que cela implique de pouvoir d'intervention pour mettre un terme à ces supercheries.
Dès les années 80, et qui sait, avant?, les arts, les lettres, les sciences humaines, la philosophie, étaient les parents pauvres de l'éducation. On étudiait déjà en fonction du marché du travail sous peine de chômage et d'opprobre familial et social.
Il était temps qu'on soulève cette pierre pré-historique!
 - Mayafb, Inscrite, vendredi 9 mars 2012 11h26

- l'éducation ne peut être pensée en terme économique.
- hum en fait la hausse des frais de scolarité n'est pas une solution envisageable souhaitable et ce n'est surtout pas un investissement ! le mot investissement fait référence à un terme économique où l'on dépense des sommes d'argent pour en retirer des intérêts afin de faire des profits. Hors les écoles ne sont pas des usines à petits pois; un produit sur lequel on tire des profits...
- Il est immoral d'utiliser les êtres humains comme un moyen pour s'enrichir. S'enrichir aux dépens de la dette des autres.
- Ici le débat économique n'a pas lieu puisqu'on parle de droit humain ! D'ailleurs on peut prendre exemple sur les meilleures écoles publiques Nord européen qui ont les équipements les plus technologiques ressent et le plus bas coût de décrochage et qui sont entièrement gratuite, financées par l'état!
- En fait le problème relevé, c'est que le gouvernement gère très mal nos richesses en priorisant le capital privé, souvent même étranger, plutôt que de favoriser les richesses locales et le bien commun.
- Et c'est ce même gouvernement qui est de connivence avec les médias d'où la désinformation, voir la transformation du débat actuel.
- Réal Rodrigue, Abonné, vendredi 9 mars 2012 11h33
La marchandisation de l'Université
Dans son dernier ouvrage, L'Empire de la honte, Jean Ziegler nous fait voir l'emprise sur le monde actuel des cosmocrates. Tout leur est bon pour faire des affaires, les considérations éthiques ou éducatives ne faisant pas le poids devant les impératifs de la concurrence. Ce que ces nouveaux maîtres du monde se refusent à penser, ce sont justement les conséquences de leur choix sur l'humanité. Ce n'est aucunement leur faute, c'est la concurrence qui les oblige à faire ce qu'ils font ! Tout devient pour eux marchandise, leur vision se borne à considérer les profits qu'ils peuvent retirer de ce qu'ils possèdent, par exemple, dans le cas des Universités, de leurs savoirs.
Que nous sommes loin du modèle originel des Universités ! En réalité, comme le démontre bien Michel Henry dans La barbarie, nous assistons à proprement parler à ce qu'il appelle « La destruction de l'Université » (La barbarie, Puf, chap. 7).
Sous le titre lumineux qu'ils donnent à leur analyse, les auteurs nous démontrent une fois de plus la dérive tragique de cette institution créée pour une toute autre finalité que celle qu'elle se donne maintenant. « Pour la première fois sans doute dans l'histoire de l'humanité, savoir et culture divergent, au point de s'opposer dans un affrontement gigantesque - une lutte à mort, s'il est vrai que le triomphe du premier entraîne la disparition de la seconde » (M. Henry). Serions-nous en effet entrés en barbarie ?
 - Sarah Fontaine, Inscrite, vendredi 9 mars 2012 15h06
Monsieur Lebel, s'il vous plaît...
Ne nous prenez pas pour des ignorants, je vous prie. En tant qu'ancien prof d'université vous devez avoir côtoyé une foule étudiante de toutes sortes et devez savoir que tous ne pensent pas de la même façon. Il y a une forte tendance chez les gens pour la hausse à considérer l'université comme une "machine à diplômés" qui les enverra facilement sur le marché du travail.

Pour ceux qui sont dans la rue, il n'est pas rare de voir des pancartes dénonçant la marchandisation du savoir et l'intérêt de l'état à transformer son appareil critique en appareil technique.

Donc, merci de ne pas juger sur une simple constatation venant du fond de votre esprit, nous ne nous battons pas simplement contre la présente hausse, mais contre tout le système d'éducation actuel. Plus simplement : nous ne sommes pas des enfants, nous connaissons les enjeux du débat dans lequel nous sommes impliqués et savons ce que nous revendiquons.

Merci !

□ michel lebel, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 16h39

@Sarah Fontaine

Je sais fort bien qu'il y a toutes sortes d'étudiants dans une université! Heureusement! Mais je crois toujours que ma généralisation est assez juste. Vous faites sans doute partie des heureuses exceptions que je souhaite bien nombreuses. Vive l'esprit critique!

Michel Lebel

□ Nelson , Inscrit, vendredi 9 mars 2012 19h51
Il faut manger 3 fois par jour, et avoir un toit sur la tête.

Il faut travailler, si non, comme tu fais ?

Et le pays est en compétition féroce avec le reste du monde...

En Allemagne les écoles universitaires sont placés à côtés des industries et des économies locales...pour assurer tout le monde de travailler même avant de finir les études...et faire fructifier au maximum l'argent des contribuables... et garder le pays avec une des économies plus performantes du Monde.

Quoi de mal ça ?

Est-ce que nous devons payer pour des études en sociologie, philosophie, ou doivent être des cours complémentaires aux carrières rentables?????

La question se pose....et aussi la question des éternels étudiants que gaspillent notre argent publique.

□ Paul Lafrance, Inscrit, dimanche 11 mars 2012 19h27

C'est décourageant

C'est décourageant de constater que les auteurs de cet article ne voient pas plus loin que leur nez. Je n'ai rien contre la culture générale, l'Histoire, la géographie, la musique, les arts, la littérature etc. mais l'étude de ces sciences, sauf rares exceptions, ne conduisent pas à un moyen de gagner sa

vie. Il faut faire la distinction entre l'instruction qui permet de gagner sa vie et la culture qui est une façon de grandir, d'acquérir des connaissances qui nous permettent de développer notre jugement, notre sens critique et qui nous apportent simplement un plaisir personnel. M.Nelson a bien raison et si je me souviens bien, les Allemands ont déjà obligé tous les professionnels à apprendre un métier, que ce soit électricien, plombier, soudeur, menuisier etc. C'est ainsi qu'un bachelier en Histoire par exemple, s'il ne trouve pas d'emploi parce que la demande est trop faible pour ce genre de compétence, pouvait gagner sa vie par l'exercice d'un métier. Après tout, la pratique d'un métier est utile à la société et la connaissance de l'Histoire ou toutes autres études à caractère culturel est un acquis non négligeable. De plus, l'étude d'une profession n'empêche nullement un étudiant d'ajouter des éléments culturels à son curriculum. Surtout, lâchez moi cette haine pour tout ce qui concerne la croissance économique et l'enrichissement pécuniaire personnel ou des sociétés. Ce n'est qu de la pure jalousie. Dites moi donc que vous n'avez jamais acheté un billet de loto..

LA PRESSE: Débats: Des idéalistes, pas des matérialistes!, par Paul Dallaire, Enseignant de littérature au collège Shawinigan [l'auteur réagit à l'opinion de Marc Simard intitulée «?Carton rouge?», qui a été publiée mercredi 07 mars 2012-voir plus bas] - Publié le vendredi 09 mars 2012 à 06h00



Photo: Pascal Rathé, Le Soleil

Manifestation à Québec contre la hausse des droits de scolarité.

M. Simard, affirmer que les opposants à la hausse des droits de scolarité citent des études théoriques en leur faveur «en leur tordant le cou» est trop facile. Comme il est facile de constater que vous tordez le cou à tout principe idéaliste qui propose d'abolir les inégalités sociales, ce qui est étonnant de la part d'un enseignant probablement fort cultivé.

Traiter les opposants à la hausse de «matérialistes» en leur rappelant dans la même phrase «qu'il faut tenir compte du cadre socioéconomique» est un non-sens. Le gros bon sens dicte que vouloir cadrer dans l'économie capitaliste est le propre de tous les matérialistes de notre société: tous ceux qui cherchent seulement à s'enrichir, à tirer profit de toute chose, profiter du marché, profiter des pauvres, profiter du profit maximum pour posséder toujours plus, pour soi et non pour le bien public.

Les opposants ne sont pas matérialistes, au contraire, ils sont idéalistes! Pas comme vous, qui faites partie des comptables de la société qui brandissent à répétition l'équation intouchable de l'économie: «L'éducation est un excellent investissement». Comment pouvez-vous oser vous moquer de l'idée que «l'éducation n'est pas une marchandise»? Comment pouvez-vous traiter cette saine affirmation d'«ineptie» et de «lancinante rengaine»?

Non, ce n'est pas une «rengaine», ce n'est pas une chanson banale, c'est une vérité fondamentale que nous devons répéter, en perroquets idéalistes et rêveurs d'un monde meilleur sur le plan humain; et cela nous devons le faire comprendre à tous par des discours clairs: l'éducation n'est pas une marchandise. La santé, la culture, l'homme, la femme, le citoyen non plus!

Aussi, comment pouvez-vous ne pas croire au puissant lobbying des grandes entreprises: Canada Steamship lines, Petro-Canada, PetroChina, Imperial Oil, petro ci petro ça, construction par ci, par là, vous connaissez? Comment pouvez-vous nier ce que toute personne saine d'esprit peut constater comme une évidence: le pouvoir de l'argent? Ce pouvoir, le sens civique commande qu'il soit justement, équitablement distribué dans la société, ce qui est très très loin d'être le cas.

Je vous cite encore: «Chacun sait pertinemment qu'en plus de nourrir et de développer le sens civique, l'éducation constitue aussi un passeport vers la réussite professionnelle et sociale». Voilà une bonne pensée... mais vous vous empressiez d'accoler immédiatement au mot réussite les «avantages pécuniaires qui s'y rattachent». Le sens civique n'est pas le sens des affaires, le bon flair qui permet de «[tirer] profit», de faire de l'argent, c'est le sens du dévouement envers les autres de la Cité, envers ses concitoyens... La nourriture de l'esprit, c'est la connaissance, toutes les connaissances, ce n'est pas l'argent, le profit, l'économie. Cette nourriture doit être disponible pour toute personne qui a faim, peu importe sa condition. Cette nourriture n'est pas à marchander!

Vous présumez que nos étudiants en médecine, nos «carabins», «seraient exclus» du système d'éducation scandinave, qui est gratuit et très lourd d'impôts, parce que leur «sélection est impitoyable». C'est une affirmation gratuite et très insultante pour quantité d'étudiants, quand on connaît les hautes exigences des universités québécoises en matière de recrutement en médecine, entre autres domaines fortement contingents. Vous traitez de «traîne-savates» bon nombre de personnes motivées qui travaillent très fort, dont vos propres étudiants, peut-être futurs universitaires.

Vous concluez dans une indifférence ponctuelle par un «hélas» de défaitisme que «les étudiants qui arrivent à l'université ne sont pas égaux et ils le sont encore moins quand ils en ressortent». Si cette affirmation est un tant soit peu juste, il faut donc, tous ensemble, redoubler d'ardeur pour abolir les inégalités sociales et non militer pour les augmenter, comme vous le faites, hélas...

Vive une éducation plus qu'accessible à tous!

LE DEVOIR: La réplique > Droits de scolarité - Nous accusons!, par un Collectif d'auteurs - Jeudi 8 mars 2012

Nous nous présentons, étudiants issus de diverses disciplines, fatigués par les oppositions gauche/droite, sciences sociales/sciences pures. Nous sommes une génération éclatée, qui doit composer avec les désillusions politiques, l'insécurité et la précarité grandissantes des conditions de travail. Nous sommes une génération plus que jamais ouverte sur le monde, connectée, réseautée, informée, une génération ayant eu l'im-

mense chance de cotoyer dans la rue, dans la cour d'école, des gens de divers milieux, de divers pays, de toutes les cultures.

Malgré le cynisme ambiant, malgré le parti pris de certains de nos pairs pour un individualisme crasse — mes études, ma carrière, mon succès, mon avenir —, nous croyons encore aux valeurs collectives, humanistes et égalitaires. Vous ne nous connaissez sans doute pas ainsi, car nous fai-

sons partie de cette foule d'étudiants qu'on peint à gros traits comme de jeunes paresseux irresponsables, gâtés et parasites, brandissant l'iPhone comme on brandit le poing.

Nous sommes intimement convaincus que l'éducation n'est pas un privilège, mais un droit fondamental et inaliénable, c'est pourquoi nous accusons le gouvernement Charest, et tous ceux qui se flattent d'être socialement responsables de:

réduire l'éducation à une industrie au service de l'économie;

faire des étudiants des consommateurs-payeurs, et de leurs diplômés des objets de consommation;

restreindre l'éducation à une question comptable plutôt que de risquer le débat, le dialogue.

Enfin, nous accusons le gouvernement Charest, et ceux qui adhèrent aveuglément à ses tours de passe-passe mathématiques, d'encourager une logique individuelle au détriment d'une logique collective.

Nous proposons

Nous proposons au gouvernement Charest d'être cohérent avec son engagement de «faire du Québec une des sociétés les plus instruites au monde». Si, comme l'affirme le ministre Bachand dans son discours sur le budget 2011-2012, «l'éducation n'est pas subordonnée à l'économie [et qu']elle se justifie en soi, par le développement humain qu'elle permet à tout un chacun», il lui faut absolument revenir sur sa décision de hausser les droits de scolarité de 75 %, soit 1625 \$, en cinq ans.

Nous sommes profondément convaincus qu'un dialogue est encore possible entre le gouvernement et les étudiants, même si, jusqu'à maintenant, le gouvernement Charest se complait dans son intransigeance injustifiée.

Vos réactions (92)

Triez : afficher les commentaires

- Ixe Treize, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 01h00
Étonnant
J'ai comme l'impression que cette lettre-manifeste marquera la suite des choses.
- Marcel Bernier, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 01h33
Eh bien...
Messieurs, dames,
Je pourrais paraphraser René Lévesque : J'ai jamais été aussi fier d'être Québécois, en lisant ainsi votre constat.
Merci de me redonner espoir : l'intelligence et le coeur à la bonne place ont encore de beaux jours devant eux avec des personnes telles que vous.
- François Ricard, Abonné, jeudi 8 mars 2012 06h01
Bravo!
Bravo les jeunes. J'endosse vos propos.
- Grognon, Abonné, jeudi 8 mars 2012 07h05
Bravo!
Félicitation!
Grognon
- Georges Paquet, Abonné, jeudi 8 mars 2012 07h08
Chers étudiants
Je crois que vous êtes tout ce que vous dites, humanistes et égalitaires, mais vous avez oublié qu'il faut aussi être réaliste.
Le Québec, pas plus qu'aucune autre province, ni que la plus part des pays n'a les moyens de se payer ce que vous réclamez. Les pays qui ont adopté le genre de mesures que vous exigez, se retrouvent tout près de la faillite. Voyez la Grèce, l'Italie l'Espagne et j'ajouterais la France, que l'on prend souvent comme référence, qui se retrouvent, après quelques années de belles gratuités avec une dette qu'ils ne peuvent plus rembourser, avec des évaluations de solvabilité inquiétantes, avec des mesures d'austérité qui auraient pu et qui aurait dû être évitées, avec des taux d'imposition à décourager toute ambition personnelle.
Écoutez, un peu, et vous entendrez au-delà de vos cris réclamant la gratuité en tout, les remarques de vos concitoyens qui ne veulent plus payer davantage de tsxe, d'impôt, de tvq et autres frais cachés.

Afin de trouver une issue à cette impasse, nous demandons au gouvernement Charest de:

reconnaître l'actuelle mauvaise gestion des universités québécoises plutôt que de montrer du doigt leur sous-financement;

faire preuve d'ouverture quant aux autres solutions en cessant de présenter la hausse des droits de scolarité comme le remède miracle;

admettre avoir failli aux principes démocratiques les plus élémentaires en encourageant le personnel enseignant à franchir les piquets de grève.

Il est grand temps que le gouvernement Charest fasse sa juste part: nous exigeons le dialogue, nous dénonçons son silence.

Ont signé ce texte:

Frédéric Beaupré, doctorant en médecine,

David Bélanger, maîtrise en études littéraires,

Charles Boissonneault, doctorant en médecine,

Marie-Andrée Bergeron, doctorante en études littéraires,

Geoffroy Boucher, baccalauréat en sciences biomédicales,

Michèle Côté-Lévesque, baccalauréat en physiothérapie,

Anne Arena Daigle, doctorante en médecine,

Joël Desgreniers, baccalauréat en physiothérapie,

Sébastien Hogue, maîtrise en études littéraires,

Pierre-Luc Landry, doctorant en études littéraires,

Eve Larouche-Laliberté, maîtrise en sciences de l'administration,

Catherine Ménard, maîtrise en droit,

Alexandre Paré, baccalauréat en administration des affaires,

Mireille Vaillant, baccalauréat en physiothérapie,

Mélissa Rouillard Volle, maîtrise en sciences de l'administration,

Marie-Hélène Voyer, doctorante en études littéraires, Université Laval.

L'Humanisme et la solidarité c'est aussi de faire sa part maintenant, tout de suite, pas demain, ni après-demain. Tout de suite.

• Luc Fortin, Abonné, jeudi 8 mars 2012 07h56
Un mythe

@ Georges Paquet

"Le Québec, pas plus qu'aucune autre province, ni que la plus part des pays n'a les moyens de se payer ce que vous réclamez."
[Georges Paquet]

• Pour en arriver à un constat de sous-financement, les recteurs (CREPUQ) ont décidé d'exclure 4 fonds sur 6.
Pourquoi exclure

-le fonds de dotation
-le fonds d'immobilisation
-le fonds de recherche subventionnée
-le fonds provenant des entreprises auxiliaires
et avec quelle intention?

Si ce n'est que pour biaiser la comparaison Québec-Canada et pouvoir conclure à un sous-financement.

LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS : AIDE-MÉMOIRE
<http://www.fneeq.qc.ca/fr/fneeq/instances/Conseils>

• Luc Fortin, Abonné, jeudi 8 mars 2012 08h00
Épouvantail ou homme de paille?

Encore une fois quand je lis:
"Écoutez, un peu, et vous entendrez au-delà de vos cris réclamant la gratuité en tout, les remarques de vos concitoyens qui ne veulent plus payer davantage de tsxe (sic), d'impôt, de tvq et autres frais cachés."

Je trouve que ça sent l'épouvantail à plein nez!

• L'épouvantail (ou homme de paille) est un sophisme qui consiste à présenter la position de son adversaire de façon volontairement erronée. Créer un argument épouvantail consiste à formuler un argument facilement réfutable puis à l'attribuer à son opposant.

• Marcel Sevigny, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 08h06

L'intransigeance est sourde
"le gouvernement Charest se complait dans son intransigeance injustifiée." dites-vous, et vous n'avez pas tort.

Les demandes que vous faites au gouvernement m'apparaissent raisonnables en ce sens qu'elles élargiraient le débat sur l'enjeu de l'éducation.

Mais "l'intransigeance injustifiée" est une pratique courante de nos institutions politiques. Elle cache la plupart du temps des objectifs non avoués. Sa signification, dans ce cas-ci, est basée sur une vision et une politique économique néo-libérale, donc carrément de droite qui veut que l'éducation devienne de plus en plus une marchandise.

À moins de le forcer à le faire, le gouvernement n'entendra pas votre appel.

• plan sud, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 08h14
Sauvons l'économie

Ainsi, pour sauver l'économie, il faut faire payer les étudiants. Diminuons l'avenir pour sauver le présent. Pour payer les pensions d'anciens diplomates...

Et qui a amené cette situation. Qui donc a décidé, que leur immédiat, qu'il était plus important que ceux qui viendraient après.

Le tout de suite pour certains, c'était le passé des autres. Et qu'ont-ils fait.

Par humanisme et par solidarité il faudrait accepter de passer sa vie à payer pour le nombrilisme des autres.

Toutes les générations ont droit aux mêmes chances, l'éducation en est la pierre angulaire, quitte à baisser les pensions d'anciens fonctionnaires. Ne reste qu'à établir dans les montants qu'ils reçoivent

la partie qui leur donne certains luxes que nous n'avons plus les moyens de leur payer, avant d'être aussi pris que certains pays d'Europe. Simple question économique, d'humanisme et de solidarité intergénérationnelle.

• François Dugal, Abonné, jeudi 8 mars 2012 08h23

La vision mercantile

La vision mercantile du monde, c'est la classe «affaires» qui la met de l'avant avec les moyens financiers que l'on connaît.

Mais la vie en société en plus qu'un signe de piastre.

Lâchez pas, les jeunes.

• Jean-François René, Abonné, jeudi 8 mars 2012 08h23

Cher Georges Paquet

Face à une lettre ouverte qui mérite d'être applaudi, votre ton, frisant la condescendance, clairement familialiste me dérouté. Faire sa part. Quand vous demanderez de faire leur part : à Rio Tinto (400M de prêts sans intérêts sur 30 ans un bonus de plu de

- 100M la revente de son électricité à Hydro à fort prix; à la minière qui se fait construire une route pour elle seule à coût de centaines de millions vers le Nord; aux gazières à qui Québec a littéralement donné le droit d'exploitation du schiste (bien en bas des autres provinces), en ayant payé moins d'impôts que les subventions obtenus du gouvernement. Et là la liste n'est juste prise dans l'actualité récente. Je ne parle pas de l'évasion fiscale, des comptes offshore, des banques aux profits faramineux, des salaires exponentiels des hauts dirigeants de compagnies...etc..L'humanisme et la solidarité c'est d'exiger que ces corporations et ces patrons fassent leur part, paient leur juste part de la formation des futurs ingénieurs et administrateurs que le Québec leur fournira.
- Y. Morissette, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 08h31
J'accuse avec vous.
Votre texte est non seulement humaniste et vrai, mais responsable. Je pense au grand texte "J'accuse" du romancier Emile Zola. J'ai mal pour cet étudiant qui a été gravement blessé à un oeil. Je souhaite qu'il ne le perde pas. Cela fait du bien et chaud au coeur de savoir que des jeunes ont encore de vrais idéaux et des tripes au ventre. Pour avoir déjà fait des manifestations, je sais que vous dépensez une énergie folle dans la défense de vos droits à l'éducation. Votre résistance à la hausse des frais de scolarité doit même être épuisante à certains moments. Malgré cela, il faut continuer. Ne vous exposez pas inutilement, sachez vous protéger car les fous de la matraque frappent aveuglément. Il faudrait nous donner des nouvelles de cet étudiant blessé à l'oeil.
@Georges Paquet. Votre réalisme est crasse et malhonnête. La dette de la Grèce provient de la fraude et de la magouille de la classe possédante. Mais c'est le peuple qui actuellement paie cette dette. La France n'est pas une référence pour moi: elle n'a surtout pas les richesses dont dispose le Québec. Pour avoir vécu 40 ans en France, je vous informe qu'il n'y a pas de frais de scolarité dans les universités françaises, mais uniquement des frais d'inscription. Les étudiants du Québec ont donc raison de refuser cette hausse des frais de scolarité. Ce sont eux qui sont réalistes et pas vous. Ils ont encore raison d'exiger que le gouvernement fasse sa part. Vous êtes un démissionnaire qui se vautre dans son réalisme défaitiste. Apprenez à fréquenter les endroits de contestation: votre réalisme sera plus honnête.
 - Michel Richard, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 08h33
Belle envolée
Mais "réduire l'éducation à une industrie au service de l'économie" ça ne veut absolument rien dire. "Faire des étudiants des consommateurs-payeurs" c'est risible quand on sait qu'ils paient 15% ou 20% des coûts de leur éducation et que les payeurs d'impôt s'occupent du reste. Et je ne parle pas ici de la faculté de médecine où étudient plusieurs signataires...
Imaginez, des futurs médecins qui se plaignent de payer quelques milliers de dollars par année pour leurs études ! Ça fait pas sérieux.
De beaux slogans qui sont déconnectés de la réalité.
 - Celljack, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 08h36
Ma version
Je suis intimement convaincu que l'enseignement est un privilège.
- Je comprends et j'accepte de:
réduire l'enseignement financée par l'argent collectif à une industrie au service de la collectivité;
faire des étudiants qui utilisent les services d'enseignement des consommateurs-payeurs restreindre l'enseignement financé par l'argent collectif à une question démocratique.
Néanmoins, j'accuse le gouvernement Charest, et tous ceux qui se flattent d'être socialement responsables de:
mettre la diplomation dans le même panier que l'enseignement. La diplomation devrait être totalement gratuite, tout le temps;
Enfin, j'accuse le gouvernement Charest, et ceux qui adhèrent aveuglément à ses tours de passe-passe mathématiques, d'encourager une logique individuelle au détriment d'une logique collective.
J'accuse également de nombreux idéalistes de vouloir utiliser l'argent de nos taxes collectives pour assouvir leur désirs personnels sans considération à apporter quelque chose de positif à la collectivité.
- Celljack, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 08h39
@ Georges Paquet
Si ce n'est pas nos taxes qui financent les étudiants, ce sera les banques.
Qui va s'enrichir d'intérêts?
Le problème, l'éléphant dans la pièce, ce n'est pas les frais de scolarité, mais l'ensemble du financement des universités. Ça c'est obscur et mystérieux. J'aimerais bien voir les livres comptables d'une université publique, avant de juger...
 - Johanne Lavallée Bernard Dupuis, Abonné, jeudi 8 mars 2012 09h16
La juste part?
Ce qu'il y a d'admirable dans cet article, c'est que les auteurs rehaussent le débat en apportant des arguments politiques. Je présume que des Québécois comme les ministres Bauchamp et Bachand seraient incapables de répondre à la plupart de vos questions. Même le premier ministre ne peut que s'en tenir à des arguments comptables et paternalistes du genre: «Il faut que les étudiants fassent leur juste part».
Toutefois, quelle est justement cette juste part? Pour des jeunes qui commencent dans la vie, des jeunes qui n'ont même pas commencé leur carrière et qui devront s'endetter nonobstant de la capacité de leurs parents de les aider? Quelle est la juste part qu'une jeune femme monoparentale comparativement à son «chum» qui l'a quitté ou qu'elle a quitté?
La ministre Beuchamp disait que 17 % des frais représentait une «juste part». Mais pourquoi pas 20 %, 25 % ne seraient-ils pas raisonnable? Cela pourrait représenter une «juste part» du point de vue de certains Québécois qui ont le plus grand mépris pour nos jeunes et qui les perçoivent comme de jeunes paresseux, irresponsables, gâtés et parasites, etc.
On se rend compte que cette notion de «juste part» est tout à fait arbitraire et qu'elle ne peut servir à fonder une politique juste. Elle n'est qu'un prétexte pour exprimer le mépris pour notre jeunesse, partagé par certains Québécois comme madame Beau-champ, messieurs Bachand et Charest. Manifestement, ils ne parlent jamais de la «juste part» du 1 % de la population qui possède 23 % des richesses.
 - Bernard Dupuis, Berthierville
François Ricard, Abonné, jeudi 8 mars 2012 09h16
@Georges Paquet
- Pourtant le Québec est une province que se contente de redevances dérisoires sur ses richesses naturelles, qui permet aux fraudes fiscales de lui soutirer plus de 2 milliards par année, de vivre avec une gestion fautive de ses universités, de consacrer une bonne partie de la hausse des frais de scolarité à l'augmentation des salaires des dirigeants et de la gestion en général, qui permet des exemptions fiscales de deux milliards à cause des abris fiscaux.
Avant de s'en prendre aux étudiants, ne pourrait-on pas plutôt assainir notre gouvernance étatique?
Et il ne faut pas oublier que l'endettement de tous les pays industrialisés est dû à l'aide que les pays ont dû consentir aux grandes banques, cause de la crise, pour les sortir du trou.
Le capitalisme néolibéral débridé est gravement malade.
Possiblement que notre matière grise, nos étudiants, nous permettra d'y mettre bon ordre.
- Odette Morin, Inscrite, jeudi 8 mars 2012 09h17
Où est l'argent de l'éducation?
Dans les poches des actionnaires des riches multinationales qui profitent des largesses de nos gouvernements et du paradis fiscal qu'est le Canada!
Dans toute l'aide accordée à ces mêmes riches compagnies en subventions, en infrastructures...
Dans les banques, ces nouveaux maîtres du monde, qui tiennent un couteau sur la gorge de pays entiers.
Dans la corruption érigée en système et tolérée par les autorités.
Dans les salaires des recteurs, dans l'îlot Voyageur!
Dans les poches de tous les opportunistes qui s'accaparent notre argent au détriment de l'avenir de nos enfants.
Personne ne me fera jamais avaler que notre société n'est pas assez riche pour que l'on puisse donner à tous la chance de poursuivre des études.
 - Nadia Bourdages, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 09h26
Réalité
Michel Richard, je crois que vous devriez penser plus loin. Ces médecins, ces analystes, ces ingénieurs et ces microbiologistes, lorsque leur études seront terminées, paieront des impôts plus significatifs que la plupart des contribuables (pour signifier qu'une personne ayant un DES, mais ayant démarré une entreprise avec succès paiera une somme semblable en impôts).
Je n'ai donc aucun mal à dire que je ne paie "que 15%" de mes études, sachant très bien que je paierais peut-être le 85% restant de trois à cinq autres étudiants durant ma vie.
Pensez plus loin, c'est cette pensée qui nous guide.
 - Solange Bolduc, Abonné, jeudi 8 mars 2012 09h29
Quelle émouvante concertation !
Je me joins entièrement à votre "J'accuse!" en souhaitant que le Gouvernement Charest puisse vous entendre non pas d'une sourde oreille, mais d'un esprit éclairé par votre impressionnant témoignage!
Merci pour les jeunes, et pour toute la société québécoise qui saura profiter non seulement d'une intrusion gratuite pour ses enfants, mais de leur richesse comme vous avec su si bien en témoigner... Comme disait quelqu'un dans un commentaire ci-haut: "Je

- n'ai jamais été aussi fier d'être Québécois!" si, laquelle sera encore plus fi
- S Lacroix, Abonné, jeudi 8 mars 2012 09h29

Quelle bonne lecture politique de la situation...

Nous sommes, comme les deux premiers commentateurs, réjouis par cette prise de position superbement étoffée, généreuse et... réaliste, contrairement à ce que dit un abonné qui me précède et que j'encourage à comparer les sommes dédiées à l'éducation et celles consacrées aux multiples «plans nord» de ce gouvernement. Peut-être cela l'incitera-t-il à rediriger ses imprécations judio-chrétiennes vers de meilleures cibles? Quant à vous, jeunes camarades, en inscrivant votre lutte dans le vaste monde aussi bien que dans notre monde, vous nous redonnez espoir, nous faites voir un autre modèle d'étudiant que celui qui réclame son «dû» de diplôme pour vite aller faire fructifier son «me, myself and I» sous des cieus plus payant.
 - Marie D.Gagnon, Inscrite, jeudi 8 mars 2012 09h29

Réaliste?!

Monsieur Paquet, le Québec, pas plus qu'aucune autre province, ni que la plupart des pays n'as les moyens de payer encore et encore pour les décisions d'un gouvernement douteux, dont le manque d'intégrité a été démontré à maintes reprises. Le vrai réalisme, c'est reconnaître les dérives inacceptables du gouvernement Charest. Qu'on soit de gauche ou de droite, on ne peut accepter la corruption et la collusion dans l'industrie de la construction, l'attribution partisane de places en garderie, le mépris total à l'égard du peuple québécois dans le dossier des gaz de schiste, et surtout la propension honteuse à vouloir étrangler la jeune génération qui devra, tout au long de sa vie, payer et payer encore pour les dérapages des générations précédentes.

Le Québec n'a plus les moyens de payer pour les recteurs et leurs adjoints qui se paient une vie royale sur le dos des contribuables: UQAC: Trois voyages en Chine en seulement quatre mois, sans compter ses déplacements rapprochés à Strasbourg et à Paris; s'offrir des Plumes Montblanc à 609,50\$, U.Laval: un recteur qui obtient en seulement un an (2011) une augmentation de salaire de 100 000\$ pour un total de 334 000\$ (une hausse de 43 % depuis 2009.) Université Concordia: des primes de départ de 703 500\$ pour la dernière rectrice et de 1 000 000\$ pour son prédécesseur.

C'est ça le réalisme... En passant, hier, un étudiant a perdu un oeil lors de la manifestation devant les bureaux de Loto-Québec. Un vrai étudiant, bien réel, un étudiant plein d'espoir en l'avenir. Il s'appelle Francis, il vient du Cégep de Saint-Jérôme. Une grenade dans l'oeil pour avoir manifesté pacifiquement. Perdre un oeil, est-ce que c'est assez réaliste à votre goût?
 - Leys, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 09h49

Du réalisme...

L'argument du réalisme, tel que servi à toutes les sauces par des gens à la sagesse auto-proclamée, incline étrangement toujours vers la droite. Aux XVIIe et XIXe siècles, les partisans du réalisme dénonçaient les rêveries des abolitionnistes et des lunatiques qui parlaient de mettre fin au travail des enfants. Dans les années 50 au Québec, on tirait sur les syndicalistes au nom du réalisme. À chaque fois, l'argument était
 - qu'il fallait rester compétitif, qu'on ne pouvait se permettre de... Eh bien ! Les gens ne travaillent plus 19 heures par jour pour des peanuts dans des conditions dignes de l'esclavage et le Ciel ne nous est pas tombé sur la Terre.

Et d'ajouter...

Le parallèle récurrent avec la Grèce, l'Espagne et l'Italie, lui aussi servi à toutes les sauces, ne tient pas la route deux secondes. Il suffit de sortir de ses ornières idéologiques (les impôts sont trop élevés, les mesures sociales coûtent trop cher, etc.) et d'observer un peu les chiffres : l'Allemagne, remorque économique de l'Europe, est l'un des pays où les taux d'imposition sur les sociétés sont les plus élevés, alors que la Grèce avant les mesures d'austérité se situait dans la moyenne. Quant aux dépenses en matière d'éducation, la Grèce se situe au dernier rang des pays Européens...
 - Patrick G, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 09h59

poser les bonnes questions

Je suis très sensible à cette lettre. Pour ma part l'augmentation des frais de scolarité témoigne d'un déficit d'imagination pour pallier au manque de financement des universités. À ceux qui répondent que les contribuables ne peuvent supporter sur leurs impôts le financement des universités, je réponds: Et si on commençait par vérifier les comptes des universités et faire des audits de leur gestion? Le bon sens invite à questionner toutes les causes de sous financement des universités. Cela me semble un préalable avant d'engager une hausse quelle qu'elle soit.
 - Jacques Saint-Cyr, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 09h59

Citation cochonne aux signataires

Parce que : "Ne pas être anarchiste à vingt ans, c'est un manque de coeur; l'être à quarante ans, c'est un manque d'esprit"; je vous pardonne ces raccourcis simplistes.

Mais au risque de paraître sans coeur, vieux et bête comme ces cochons des Bourgeois de Jacques Brel, je vous répondrais que le dialogue démocratique inclut toutes les classes de la société et que celles-ci dans leur grande majorité, considèrent donner déjà suffisamment.

Vous faites des études avancées, vous devriez être capables de distinguer entre ce que vous appelez "logique collective" et défense d'intérêts particuliers. Vous devriez d'ailleurs inviter quelques étudiants de science politique à se joindre à vous.

Quant à cette logique individuelle que vous opposez à la logique collective, elle procède non pas d'un néo-libéralisme éhonté mais d'un appel raisonnable à la responsabilité.
 - Gabriel Danis, Abonné, jeudi 8 mars 2012 09h59

@Georges Paquet

Faites donc vos devoirs avant de faire la leçon aux autres. Les pays scandinaves ont des études supérieures GRATUITES et ont des finances publiques en meilleure état qu'au Canada.

En fait, lorsqu'on étudie la chose de façon honnête, on remarque qu'au sein de l'OCDE (34 pays), seuls quelques pays anglo-saxons ont un modèle de frais de scolarité élevés, les autres adoptent plutôt un modèle offrant la gratuité ou la quasi-gratuité.
 - Marie-France Legault, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 10h15

Ce collectif de gens bien nantis ne peut impressionner que les biens nantis....ceux qui ont du fric...et qui le reçoivent de la classe moyenne.... Celle-ci se fait si-
 - phonner le porte-monnaie, chaque jour par la T.V.Q et la T.P.S. qui ne cessent d'augmenter...

la GRATUITÉ est un mensonge...

il y a quelqu'un qui paye au bout....et ce sont les québécois...
 - AlexB, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 10h26

@ Georges Paquet

Parmi les pays que vous énumérez et qui auraient été ruinés par la gratuité scolaire, vous n'avez pas parlé de l'Allemagne.

L'Allemagne n'est pas en difficulté financière, c'est même elle qui soutient la zone Euro. Selon les Länder, l'université coûte entre 0 et 500 Euros par session par étudiant. Converti en dollars canadiens, on constate que c'est beaucoup moins qu'ici. L'Allemagne a fait ses choix et nous montre qu'un monde plus juste est possible.
 - Luc Fortin, Abonné, jeudi 8 mars 2012 10h39

Paradoxe?

@ Jacques Saint-Cyr

Le problème est en écrivant ceci :

"Vous faites des études avancées, vous devriez être capables de distinguer entre ce que vous appelez "logique collective" et défense d'intérêts particuliers."

Vous défendez la position de ceux qui ont dit ou écrit ceci:

"Une petite nation pourra seulement faire sa marque par la qualité de sa main-d'œuvre, par le haut niveau de son développement culturel et scientifique, par sa créativité. Il est donc fondamental de valoriser ces domaines et d'y investir la part la plus importante de nos ressources. Notamment, il faut faire en sorte que le taux de décrochage diminue et que de plus en plus de jeunes poursuivent leurs études au niveau post-secondaire (sic) dans des institutions de haut calibre." [Lucien Bouchard, Joseph Facal]

"la ministre Beauchamp a rappelé que 700 000 postes devront être comblés (sic) au Québec d'ici 2014. « Les chiffres donnent le vertige. Voilà un vrai enjeu de société », a-t-elle ajouté" [Line Beauchamp]

Je n'arrive pas à concilier leur discours avec le vôtre, car à les lire c'est un "enjeu de société" et ce n'est vraiment des intérêts particuliers.
 - Marie D.Gagnon, Inscrite, jeudi 8 mars 2012 10h43

Quelle pitié!

@Jacques Saint-Cyr et @Marie-France Legault, je suis triste pour vous. Monsieur Saint-Cyr, entamer votre commentaire par un proverbe EST un argument simpliste. Rhétorique élémentaire...

Madame Legault, vos bons mots sont de la plus pure tradition anti-intellectualiste. Ces jeunes que vous qualifiez de bien nantis sans même les connaître sont pour l'énorme majorité des enfants d'ouvriers, d'agriculteurs, de la classe moyenne. Ce sont EUX qui grâce à leur détermination, à leur hargne, à leur longues années d'études, paieront le plus grassement (et avec plaisir) les retraites de leurs aînés, les programmes sociaux des moins bien nantis. Allez, cesser de lancer le fiel de votre amertume, et regarder cette nouvelle génération de gens modestes MAIS éduqués se lever, s'unir pour que d'autres aient la chance de CHOISIR leur avenir, qu'ils soient chauffeur de taxi, anthropologues, techniciens, coiffeurs ou docteurs.
 - MJ, Inscrite, jeudi 8 mars 2012 10h45

Pour une société plus juste et équitable - Parfaitement d'accord

A voir au cinéma ExCentris, à partir du 16 mars, le film "Alexandro Jodorowsky, rectum

de l'université de Foulosophie". Alexandro Jodorowsky (réalisateur, auteur, provocateur) reçoit le titre envié de Grand rectum de l'Université de Foulosophie au terme d'une série d'hommages déjantés. Portrait d'un homme éclectique réalisé par un autre éclectique.

Avec Alexandro Jodorowsky, Pascale Montando, Stéphane Crête, Marcel Sabourin, Armand Vaillancourt, Guy A. Lepage et Baudoin Wart.

Dommage que ce film ne soit pas disponible durant cette semaine de relâche pour les étudiants...

- MJ, Inscrite, jeudi 8 mars 2012 10h48
@ Georges Paquet - Vous ne ciblez pas les bonnes personnes pour faire leur juste part. La mauvaise gestion des fonds publics, le "patronage" (favoritisme), les contrats de travaux publics surgonflés par la collusion et la corruption, le travail au noir, l'évasion fiscale, les paradis fiscaux, le faible taux d'imposition des entreprises, un plan nord qui dilapide nos ressources, les salaires démesurés de l'élite dirigeante, sont des facteurs importants pour comprendre le gaspillage des fonds publics et la crise des finances publiques. Il faut s'attaquer à la corruption et à la collusion - dans l'Etat québécois et les autres paliers de gouvernement - qui grugent nos fonds publics, nos ressources naturelles et entravent le processus démocratique d'allocation équitable des ressources.
- Luc Fortin, Abonné, jeudi 8 mars 2012 10h50
Opportunité?
@ Marie-France Legault
Ce serait une opportunité pour que "VOTRE CANADA" fourre son nez dans les compétences du Québec en injectant de l'argent, n'est-ce pas?
Oops j'oubliais qu'il vaut mieux se garder une marge de manoeuvre pour assumer l'inflation des coûts de nos futurs pluss meilleurs du monde avions de chasse.
<http://www.ledevoir.com/politique/canada/318453/pl>
- MJ, Inscrite, jeudi 8 mars 2012 10h51
La globalisation des marchés et la dépendance des Etats dans une économie mondialisée - Un exemple: celui de la France
L'abolition de la banque d'Etat en France qui permettait que le gouvernement crée sa propre monnaie et emprunte sans intérêt les fonds nécessaires pour financer ses activités et programmes, et le remplacement de cette banque d'Etat, via la "Loi Pompidou, Giscard, Rothschild" votée en 1973, par des banques privées pour obtenir du financement et impliquant des taux élevés d'intérêt, a placé la France dans une spirale d'endettement.
L'attaque de grands fonds spéculatifs ("hedge funds") sur les dettes souveraines en Europe dont la Grèce, a précipité ce dernier pays dans un abyme financier. Bref, les pouvoirs des banques et des marchés financiers internationaux peuvent contribuer par leurs mouvements spéculatifs à une crise des finances publiques des Etats, en faisant grimper les taux d'intérêts des obligations de ces Etats qui permettent le financement de leurs activités et programmes et dettes via le marché obligataire.
- MJ, Inscrite, jeudi 8 mars 2012 10h52
La globalisation des marchés et la dépendance des Etats dans une économie mondialisée - Un exemple: celui de la France
Voici une analyse d'Alain Beltone, économiste, dans le journal Le Monde, sur la crise des dettes souveraines dans la zone euro et ses causes plurielles:

<http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/12/29/la->

Et voici la réponse d'Etienne Chouard, enseignant en économie-gestion et droit fiscal, à l'analyse d'Alain Beltone:

<http://ideauxutiles.wordpress.com/2012/01/10/le-jo>

Etienne Chouard: Sur le détournement des fonds publics au profit d'une oligarchie financière:

<http://www.youtube.com/watch?v=FxzQrPmTClg>

Etienne Goyer, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 10h55

Je serais curieux

Je serais curieux de savoir combien M. Paquet a payé pour ses études universitaires (et, éventuellement, ceux de ces enfants). J'ai l'impression que ce n'est pas beaucoup ...

Dans mon cas, je peux vous dire que cette hausse coûtera à ma famille (mes deux enfants et moi-mêmes) 13.000\$. Les québécois sont pris à la gorge et n'en peuvent plus de payer des taxes? Imaginer alors comment je me sent de voir le coût des études de mes enfants exploser de la sorte. Apparemment que je vais devoir être solidaire des contribuables québécois et payer plus pour les faire instruire. Et ce, pour qu'éventuellement ils payent à leurs tours des impôts, qui serviront à payer les soins de santé de ceux qui me réclame plus de "solidarité" aujourd'hui. Parlez-moi encore de solidarité, M. Paquet ...

• MJ, Inscrite, jeudi 8 mars 2012 10h56

Sur l'oligarchie française

Sur les 500 qui gouvernent la France et sur le club Le Siècle, voir l'ouvrage d'Emmanuel Ratier (journaliste, écrivain, éditeur, spécialiste des réseaux et lobby), Au coeur du pouvoir, publié en 2011.

"Cette volonté de secret, associée à un contrôle de pratiquement tous les grands médias et de toutes les maisons d'édition, fait qu'aucun ouvrage n'a jamais été consacré au club Le Siècle.

Pour la première fois, Au coeur du pouvoir dévoile les arcanes de ce club très secret, que d'aucuns ont comparé à la franc-maçonnerie ou à la Synarchie.

Se fondant sur des centaines de documents internes et confidentiels, Au coeur du pouvoir révèle l'itinéraire sinueux de son fondateur, de son empire de presse et d'influence qu'il développa durant un demi-siècle.

Dans une entière indépendance mais aussi une stricte objectivité, il décrit le déroulement de ses réunions et dîners, son système de cooptation, et raconte ce qui s'y trame, s'y noue et s'y décide, de la chute des ministères aux alliances entre banquiers ou capitaines d'industrie."tiré de:
http://librairiefrancaise.fr/product.php?id_pr_oduc

Ce club ne vous fait-il pas penser à ce qu'il se passe dans notre propre pays et au Québec?

Plus sur l'oligarchie française (Lagarde, etc.):
<http://www.youtube.com/watch?v=01k0AzoCXqQ>

• laurent.M, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 11h05

Collectif de bien nantis: laissez-moi rire!

Les bien nantis ne font ni grève ni revendication. Les étudiants grévistes viennent de la classe moyenne, ils sont VOS enfants. L'augmentation prônée par le gouvernement n'est que la partie visible de l'iceberg. Lorsque vous ajoutez le prix d'un logement étudiant, le prix de leurs livres, le prix de la nourriture, le prix d'une session, on avoisine

les 2000\$ par mois, et ça, beaucoup de monde oublie de le signaler.

Les bien nantis, ce sont les recteurs, avec leurs salaires mirobolants de plus de 300 000\$ par année, leurs voyages et leurs parties de golf payées par les contribuables et par les étudiants. Arrêtons d'être comme des moutons et d'écouter cet espèce de lavage de cerveaux médiatique concernant les étudiants et leurs revendications. Cela me fait penser à la commission sur la construction qui nous a été refusée pendant des années par ce cher Charest: Il n'y a pas de corruption au Québec! scandait-il

Quand vous aurez un enfant qui veut faire des études, mais que ces études ne sont pas dispensées dans la région où il demeure, que vous aurez à l'aider à payer un logement, nourriture etc. Que vous le verrez travailler pour un salaire de misère 20 heures semaines en plus de ses 30 heures de cours, vous reviendrez me parler de bien nantis.

Je salue les signataires de ce manifeste, digne de Zola. Apparemment, ils sont tous en fin de parcours universitaire. Ils ne font pas ça pour EUX, mais pour les autres qui vont les suivre.

Nous ne sommes pas nés pour un petit pain, surtout pas quand ce petit pain rassis s'appelle Charest. J'appui la revendication étudiante, j'ai été étudiant, mes enfants sont étudiants, et je sortirai dans la rue pour les appuyer.

• Jacques Saint-Cyr, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 11h12

@LucFortin: enjeux de société

Le Québec investit déjà fortement en éducation et il consent des efforts considérables pour remettre aux études les décrocheurs, vous le savez très bien. Bien sûr, chaque groupe d'intérêt dira mériter plus que d'autres l'attention de l'État, et produira des arguments en conséquence. Mais il ne suffit pas d'invoquer des principes aussi nébuleux que la logique collective, une transcendance gauche/droite (c'est très nouveau, cela), ou d'assigner soi-même un valeur au droit fondamental à l'éducation pour gagner la mise. Il faut que la société exerce ses choix. Et chacun de ses choix succède à la mesure de l'enjeu, pas l'inverse. Un groupe d'intérêt, généralement, ne mesure que son propre enjeu. Et si vous nous parliez un peu de santé, de transport, de discipline budgétaire, de productivité? En transcendant, bien sûr, la dichotomie gauche/droite...

• Solange Bolduc, Abonné, jeudi 8 mars 2012 11h33

@Marie-France Legault

" Ce collectif de gens bien nantis ne peut impressionner que les biens nantis....ceux qui ont du fric...et qui le reçoivent de la classe moyenne..."

Visiblement vous n'avez rien compris de l'argumentaire des auteurs de "J'accuse! Est-ce qu'on peut être très instruit et ne pas être sensible à l'éducation pour tous en général. C'est pitoyable !

Ravalez votre frustration. et sachez lire la pertinence de cet appui au mouvement de grève étudiant qui, selon moi, a toute sa raison d'être !

• Luc Fortin, Abonné, jeudi 8 mars 2012 11h34

Principes nébuleux?!

@ Jacques Saint-Cyr

S.v.p., cessez de m'attribuer des choses que je n'ai pas écrites!

"Mais il ne suffit pas d'invoquer des principes aussi nébuleux que la logique collective" ces mots viennent du camp des partisans de la

hausse des frais (nos chers lucides, madame la siniste de l'éducation...). Ce que vous faites dans votre réponse c'est un sophisme. "Le Québec investit déjà fortement en éducation et il consent des efforts considérables pour remettre aux études les décrocheurs, vous le savez très bien"

Ah oui?! Pouvez me citer quelque chose pour appuyer vos prétentions? Moi j'apporte de l'eau au moulin pour appuyer mon discours. Par exemple avec ce mémoire: <http://www.fneeq.qc.ca/fr/fneeq/instances/Conseils>

Mon discours s'articule sur le fait que je pense qu'il y a ***des choses que le gouvernement de John James devrait faire avant*** de passer à une hausse des frais de scolarité. Si vous voulez me contredire, ça devrait s'articuler à ***démolir ce point***.

- LeBergie, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 12h09
Enjeux social
Le débat actuel est beaucoup plus qu'un débat sur les frais de scolarité. C'est un débat qui concerne tout le monde quant aux choix de société que nous voulons faire ou maintenir. Même si j'ai terminé mes études depuis longtemps, le 22 mars je vais marcher avec les étudiants et tous les gens qui se sentent concernés pas ce débat et qui aspirent à plus de justice et de partage dans notre société devraient faire de même. Il est grand temps de donner une leçon à ce gouvernement
- reneehoude, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 12h15
Chers étudiants
Il est temps que vous reconnaissiez que le Québec coule avec une des plus immenses dettes sur la planète. Il est temps que vous reconnaissiez que le Canada doit nous assister avec un cheque de \$8.6 Milliards pour que nous puissions offrir les memes services que les autres provinces. La vie n'est pas gratuite pour personne. Vos frais sont les plus bas au Canada. Les contribuables en ont marre. Il est temps que le Québec se tourne vers la droite avant que nous fassions faillite. La gauche nous mene vers la ruine économique. C'est le temps du constat!
- Jacques Saint-Cyr, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 12h26
@LucFortin: attributions à la bonne adresse svp
Je discute ici du texte des signataires pas du vôtre, et je vous ferai remarquer que ceux-ci reprochent à celui que vous nommez John James avec délectation, de s'inspirer d'une logique individuelle plutôt que collective. Notez qu'il s'agit pour ceux-ci, qui disent transcender la dichotomie gauche\droite, de la très vieille querelle entre l'individu libéral classique et la sacro-sainte collectivité, qui ne peut se tromper mais à condition bien sûr que ses interprètes soient dûment choisis par une nouvelle élite triée sur le volet (de gauche, certainement). Je dois dire qu'en tant que groupe à prétension universelle, leur approche est singulièrement campée à gauche, dogmatique en plus.
- SNost, Abonné, jeudi 8 mars 2012 12h29
Pourquoi pas un pacte?
Le seul principe économique valable contre la hausse me semble être la mauvaise gestion des universités. C'est là le plus indignant. Que des étudiants veulent continuer des études interminables totalement sur le bras des contribuables, cela m'indigne aussi, mais beaucoup moins.
SNost, Ancien membre d'un CA d'université
- Marco, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 13h04

Irresponsabilité et gratuité, nous en revenons!...

Si cette université, celle que semblent ici décrier certains étudiants, au demeurant fort peu avisés, université qu'ils perçoivent avant tout comme ayant si peu d'envergure, si peu d'éclat et si peu de prestige, cette université donc, qui ne correspond pas du tout à leurs attentes, ni surtout à la mission sociale pour laquelle elle est dévolue, alors, dites-moi, pourquoi s'acharner à vouloir la fréquenter?!...

Serait-elle gratuite, par ailleurs, que rien n'y changerait, à bien des égards!!

Alors, suite à tout ce tapage contestataire bien inutile, le message qui ressort bien davantage est le suivant : « De toute façon, de cette université, nous n'en voulons pas!! Mais puisque nous n'y avons pas contribué (ou si peu), financièrement, nous ne perdons rien, à la fin, à vouloir la fréquenter malgré tout, tout à fait gratuitement... »

Mais ce serait, ici, faire preuve d'un très mauvais jugement et d'une très mauvaise évaluation! Car avec une telle attitude et une telle mentalité, cela signifierait vouloir à tout prix continuer de cautionner des études à rabais avec tout ce qui vient avec, c'est-à-dire des « crédits faciles » qui valent déjà si peu (et ne voudront bientôt absolument plus rien dire!!) quand on sait que la valeur des diplômes varient considérablement, d'un milieu à un autre, selon l'importance que la société étudiante lui accorde, d'abord...

- Marco, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 13h06
Irresponsabilité et gratuité, nous en sommes revenus! (2)

...Mais ce serait, ici, faire preuve d'un très mauvais jugement et d'une très mauvaise évaluation! Car avec une telle attitude et une telle mentalité, cela signifierait vouloir à tout prix continuer de cautionner « des études à rabais » avec tout ce qui vient avec, c'est-à-dire des « crédits faciles » qui valent déjà si peu (et ne voudront bientôt absolument plus rien dire!!) quand on sait que la valeur des diplômes varient considérablement, d'un milieu à un autre, selon l'importance que la société étudiante lui accorde, en premier lieu.

Car c'est strictement en regard de la qualité des professeurs, de la qualité des programmes dispensés, de la fine pointe des infrastructures matérielles, de la possibilité de financement adéquat et satisfaisant d'éventuels projets de recherches, bref de la très grande qualité de la vie étudiante que la possibilité d'un appauvrissement collectif réel, conséquemment à un sous-financement chronique, risquerait de se manifester. En fait, c'est tout ce qui est appelé à déprécier bien davantage (ou à disparaître complètement) si les étudiants ne s'approprient pas, au plus tôt, le plein contrôle de l'avenir de leur université en y investissant temps, argent et énergie ainsi qu'une plus juste contribution à son financement...
Marc Ste- Marie, Québec.

- Etienne Goyer, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 13h21

Les contribuables en ont marre
@reneehoude: les contribuables en ont marre de payer. Voilà pourquoi le gouvernement libéral de Jean Charest va investir plus de 80MM\$ dans le Plan Nord. Afin de bâtir des routes et des infrastructures qui vont permettre aux entreprises privées de s'enrichir en nous versant de minuscule redevances.

Pendant ce temps, on demande aux étudiants (les futurs contribuables) de payer

plus chère leur formation universitaires. Évidemment, on a pas les moyens d'investir en éducation.

- Réal Rodrigue, Abonné, jeudi 8 mars 2012 13h21

Une perche tendue à Raymond Bachand
M. Bachand comprend que l'éducation se justifie par elle-même, du fait qu'elle favorise en chacun l'épanouissement de l'humain. Avec lui le dialogue est possible, mais il n'est pas seul au conseil des ministres, plusieurs comprennent autrement l'opposition étudiante à une hausse des frais de scolarité. Dans l'appel des signataires, j'entends la voie de la raison. Car effectivement l'activité économique a pour fin non pas l'enrichissement de quelques-uns, mais la création des conditions favorables à la culture chez tous, à cette vie bonne qui se confond avec le bien commun.

Or, nous le savons, la politique néolibérale poursuit une autre fin que celle-là, elle tend à accroître la richesse des détenteurs de capitaux aux dépens des populations, comme le montrent des auteurs comme Jean Ziegler et Noam Chomsky, ou encore chez nous Léo-Paul Lauzon. Alors que la gauche tend manifestement à une meilleure répartition de la richesse - comme cela se voit depuis au moins une décennie en Amérique latine, la droite s'accapare du pouvoir pour de tous autres motifs. Certains étudiants peuvent être fatigués d'entendre parler de la gauche et de la droite, mais le constat doit se faire sinon on se met la tête dans le sable.

Bref, c'est effectivement des conditions favorables à l'émergence de l'humain en tout individu, quel qu'il soit, dont il s'agit. Un tel rappel à l'occasion de la grève étudiante, me paraît tout à fait pertinent. Plusieurs l'ont écrit, il s'agit en effet d'un choix de société. Les signataires ont pris leur distance vis-à-vis un « individualisme crasse » hélas fort répandu, et pris position en faveur de ce qu'ils appellent « une logique collective ». Par cette expression, je comprends qu'ils adhèrent à des valeurs comme la solidarité, l'aide aux étudiants les plus pauvres, à un humanisme dont plusieurs n'ont même plus idée. Alors je les salue, et les encourage à poursuivre sur la voie qu'ils ont choisi courageusement

- Michel Leclair, Abonné, jeudi 8 mars 2012 13h26

Implication
@ Jacques Saint-Cyr
Je pense que vous devriez prêcher par l'exemple; un abonnement au Devoir serait un geste de solidarité au lieu de profiter de cette tribune gratuitement.

- Claude Verreault, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 13h37

Droits de scolarité et gouvernance universitaire

Ce texte mérite d'être largement diffusé. Vous soulevez un point extrêmement important, celui de "l'actuelle mauvaise gestion des universités québécoises", dont on ne parle pratiquement jamais. Et pourtant... Si le gouvernement avait été sérieux, il aurait d'abord exigé que les administrations universitaires rendent des comptes de leur gestion et, surtout, qu'elles justifient les dépenses inconsidérées que les journaux commencent à peine à dénoncer. Il faut en faire un cheval de bataille; il sera gagnant.

- Michel Richard, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 13h46

@ celljack



- Y'a rien d'obscur ou de nébuleux quant au financement des universités. Les états financiers sont disponibles en ligne: faites une simple recherche "états financiers université de montréal" ou "états financiers université laval" etc . . . et vous tomberez rapidement sur l'information recherchée. J'ai essayé d'inclure les liens eux-mêmes tantôt, mais je n'ai pas été publié par le modérateur.
- Laurent M, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 13h46
Tous à droite!
Vous avez raison @reneehoude: Tous à droite, direction l'amphithéâtre! Nous au Québec, on aime ça investir dans les vraies choses pour le vrai monde. L'éducation, kosa donne?
 - Michel Richard, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 14h07
@ Nadia Bourdages
Je comprend mal votre intervention . . . "Ces médecins, ces analystes, ces ingénieurs et ces microbiologistes" qui paieront plus tard beaucoup d'impôt méritent évidemment qu'on aide leurs études. Et pas seulement pour des questions de gros sous, plutôt parce que la société désire la contribution de leurs cerveaux et de leurs bras.
Mais s'ils paieront beaucoup d'impôt, ils gagneront aussi de bons revenus, dont ils profiteront. Et ils auront aussi, on l'espère, une vie plus enrichissante pour leur âme et leur famille. Je veux donc dire qu'ils tireront eux-mêmes bénéfique (pécunier et non-pécunier) de leur éducation supérieure.
Il est donc normal qu'on leur demande de contribuer à cette éducation !
Toute la question qui nous confronte a trait à la hauteur de la contribution de chacun. Je ne vois pas ici de grand principe de justice fondamentale et c'est pourquoi l'envolée de ce collectif d'auteurs ne me semble pas pertinente.
La seule question à laquelle il faut vraiment faire attention, c'est l'accessibilité: il ne faut pas que l'augmentation des frais cause une réduction inacceptable de l'accessibilité. Le gouvernement, ici, accompagne l'augmentation d'une bonification des programmes favorisant l'accessibilité. Me semble que le compromis est bon.
D'autres peuvent avoir une opinion différente, mais force est d'admettre qu'on a à faire qu'à des questions de teinte, de degré. Certains me reprocheront d'être trop "lyrisme" et d'oublier les grands enjeux qui doivent nous préoccuper.
Je répondrai que les grands enjeux m'intéressent. Mais de savoir si les étudiants universitaires au Québec doivent contribuer 16,3 % ou 22,1 % (j'invente des chiffres) des coûts de leur éducation supérieure n'en fait pas partie.
C'est la job des gouvernements de procéder à ces arbitrages de la vie de tous les jours. Si on est pas d'accord, on change de gouvernement et on demande au nouveau de faire les
 - Jacques Adams-Robenhymmer, Abonné, jeudi 8 mars 2012 14h11
Une cause juste
Je suis de cette classe moyenne qui paye des impôts et des taxes au max; je n'ai pas de médecin de famille depuis près de 5 ans et je ne bénéficie pas de places en garderie subventionnées pour mes enfants. Malgré tout, je crois que la cause des étudiants est juste et qu'ils ne devraient pas être pénalisés à cause de l'incurie et de la vénalité des systèmes qui grugent les revenus de l'état.
- Le gouvernement Charest doit cesser de dilapider ressources et revenus à graisser les profiteurs, et réinvestir pour le bien du plus grand nombre.
- real@realeo.ca, Abonné, jeudi 8 mars 2012 14h12
Dans les champs...
Vous dites « fatigués par les oppositions gauches/droites », ridicule! Votre lettre ne parle que de ça, et elle est profondément de gauche! Informez-vous et vous allez voir que ce débat est loin d'être obsolète.
 - Slo Mo, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 14h16
@Snost Pourquoi?
Quelqu'un peut m'expliquer pourquoi ce sont les étudiants qui <<veulent continuer des études interminables totalement sur le bras des contribuables,>> et non pas la société qui est heureuse de leur payer? Je n'ai pas fait d'études à l'université et pourtant je suis heureux de payer de l'impôt (plus d'impôt que 94% de gens n'en payent,) afin de payer les études des universitaires des étudiants, entre autres. Plus tard ces universitaires seront eux aussi heureux de payer de l'impôt, beaucoup d'impôt. Je trouve l'éducation plus importante que le travail, dans la mesure où nous vivons dans une société de consommation et je soupçonne certains tenants de la thèse anti-gratuité d'être aliénés par le travail. Ils le mettent au-dessus de tout. Le travail avant la connaissance. Ainsi on peut trouver des études <<interminables>> car on pourrait déjà travailler, si on ne le fait pas déjà. Et en s'attachant à une dette de dizaines de milliers de dollars le travail prendra tout son sens... Ouf, quelle logique! On oublie l'effet du travail sur les études et aussi l'effet d'augmenter le clivage entre les riches et les pauvres!
 - Nicole D. Sévigny, Abonnée, jeudi 8 mars 2012 14h37
La réplique-droits de scolarité-Nous accusons!
Bravo les jeunes...
Il est grand temps que vos concitoyen(ne)s prennent aussi le temps de vous épauler...à J'ai lu votre article avec grand intérêt.
Allez! Zola serait bien fier de vous!
Une grand-maman .
 - Marie-Pier Vallières, Inscrite, jeudi 8 mars 2012 14h46
Chers Contribuables!
À tout ceux et celles qui répondent que les contribuables en paient assez et bien dites vous que les prochains contribuables seront les étudiantEs d'aujourd'hui et que, si ces étudiantEs ont moins de dettes scolaires, ils et elles pourront ainsi donner davantage à notre société. Aussi, dire que les frais de scolarité sont les moins élevés au Canada, et bien, je vous ferai remarquer que nous avons le salaire minimum le plus bas au Canada, nous payons des impôts beaucoup plus que d'autres provinces, nous avons des urgences qui débordent, des CHSLD et résidences pour personnes âgées qui considèrent nos aînés comme des numéros. Alors, si vous ne voulez pas être considéré comme un numéro rendu à ce stade, et bien il est temps d'y réfléchir.
Quand j'étais étudiante, j'ai payé mes impôts comme tous les contribuables du Québec, comme tous mes confrères et consoeurs d'Université. J'ai payé et je paie un loyer qui inclue les taxes de la ville, j'ai travaillé à temps partiel pendant mes études comme une grande majorité des étudiantEs.
Aujourd'hui j'appuie la cause du mouvement étudiant, car je crois en un avenir meilleur
- pour notre Québec. Je veux que notre Québec soit ÉDUQUER afin qu'il soit en MEILLEURE SANTÉ.
S'il-vous-plaît, arrêter de leurs taper sur la tête, mettez vos forces avec eux, appuyer les. Cela accélèrera le processus. Il faut que ça BOUGE!
Merci!
- Marco, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 14h51
Il m'apparaît important...
...de rectifier quelques faits et de dénoncer, du même coup, l'argumentaire trompeur de certains intervenants dont le seul but est de falsifier la réalité et de laisser croire, du même coup, que l'enrichissement individuel des étudiants inscrits à différents programmes universitaires n'est pas d'abord au cœur de leurs préoccupations...! Peut-on se réserver quelques doutes?!...
Rappelons et considérons seulement les demandes salariales éhontées des médecins spécialistes et généralistes (tout récemment) de même que celles des procureurs de la couronne, ceux et celles-là mêmes qui étaient prêts à faire la grève pour un quelconque rattrapage salarial, les revenus passablement élevés des dentistes, des avocats, des administrateurs... alors que les enseignants du secteur public, eux, sont sous payés si l'on considère les importantes responsabilités qu'ils/elles assument. À ce seul chapitre, nous pouvons d'ores et déjà remarquer que les inscriptions à ce programme sont en chute libre!! Ce qui tend à démontrer le très net désintérêt pour les professions non payantes et « non prestigieuses »!! Coïncidence?!...
Ainsi, on voudrait nous faire croire qu'il est du devoir d'une société juste et saine d'esprit de financer à mêmes les impôts des contribuables une formation à moindre coûts (à bon marché) et d'encourager cette injustice flagrante et ce déséquilibre institutionnalisé qui ferait en sorte que l'écart s'élargisse davantage entre les plus riches et le plus pauvres!...
La formation d'une élite quelconque a un coût économique et social énorme pour une même société alors que les principaux représentants de cette élite devraient lui en être plus que jamais redevables!... Ce qui est bien loin d'être le cas!...
 - Marco, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 15h36
Il m'apparaît important... (fin)
enfin de préciser que ... dans le système économique que l'on connaît, celui, entre autre, qui promouvait et favorise le libre-choix et la libre-concurrence (celui qui prévaut toujours, à défaut de le remplacer par mieux!!), le désir de poursuivre des études supérieures et d'en assumer la juste part des coûts ne relève-t-il pas, d'abord et avant-tout, d'une volonté individuelle avant que de devenir un supposé "choix collectif" que tente de nous imposer « de force » une gauche politique irresponsable?!...
À moins que de réclamer un système économique qui se veut égalitaire pour tous et toutes, qui donne accès à la même formation supérieure et qui permet à ce que chacun travaille au même salaire, peu importe les compétences, le savoir-faire et les services rendus, (puisque l'enrichissement individuel se trouve sacrifié au dépend de l'enrichissement collectif)!! Moi, je veux bien... Mais, dites-moi, de cette façon, y trouverions-nous notre compte?!... Voudrions-nous faire du Québec un nouveau Cuba?!... Bien loin d'être certain!...
Marco, Québec.

- Jacques Saint-Cyr, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 16h02
L'Ontario et nous
On vient tout juste d'annoncer une hausse des frais de scolarité de 5% cet automne en Ontario (Globe)
- Roland Berger, Abonné, jeudi 8 mars 2012 16h11
À Marco
Si le gouvernement garantissait la totale gratuité scolaire, mais obligeait en retour les diplômés à non seulement faire bénéficier le Québec de leurs services mais de payer à l'État une redevance sur leurs revenus très élevés (si c'est le cas) apaiserait vos craintes ?
Roland Berger
- Roland Berger, Abonné, jeudi 8 mars 2012 16h14
M'est avis que la meilleure façon de transformer les étudiants en des êtres avides et cupides prêts et pressés de s'enrichir au dépens de ceux à qui ils livrent leurs services une fois diplômés est de les forcer à travailler pour payer leurs études.
Roland Berger
- Dominic Cliche, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 16h29
@Jacques Saint-Cyr : L'Ontario et nous
N'oublions tout de même pas que l'Ontario offre aussi une réduction de 30% des droits de scolarité aux étudiants dont le revenu familial n'excède pas 160 000\$, en plus d'avoir un système de bourses nettement plus avantageux aux études supérieures. Aussi, les contribuables y paient moins d'impôt, ce qui compte aussi pour les ex-étudiants qui ont rejoint le marché de l'emploi.
- jeanduc, Abonné, jeudi 8 mars 2012 16h39
Consensus social?
@Georges Paquet!
"L'Humanisme et la solidarité c'est aussi de faire sa part maintenant, tout de suite, pas demain, ni après-demain. Tout de suite."
Vous voulez des droits de scolarité aussi élevés que les autres provinces, alors payez vous des médecins et enseignants au même salaire que ceux du ROC et on verra si vous en avez encore les moyens. Pourquoi est-ce qu'un DEP en électricité ou en plomberie ne coûte-t-il rien alors que ces gens jouissent de revenus souvent bien supérieurs à des diplômés universitaires. Il en va de même pour bien des techniques au cégep! Et les familles qui supportent ces jeunes à l'université. Ce sont elles qui paieront l'augmentation des droits de scolarité. Pourquoi pas les célibataires et les couples sans enfants. C'est quoi la solidarité M. Paquet?
Quand on s'attaque à un consensus social, il faut en mesurer toutes les conséquences
- SNost, Abonné, jeudi 8 mars 2012 18h03
@SLo Mo
Il faudrait ajuster les prêts et bourses pour ceux qui ne sont pas en mesure de payer, ce que le gouvernement ne fait pas.
Ceci dit, avec tous les programmes actuels de bourses d'admission au doctorat, bourses pour le fait d'avoir complété son bacc dans les temps (wow!), etc., dont je n'ai pu bénéficier quand j'étudiais, c'est peut-être moi en fait qui devrait s'indigner.
- Jean Tremble, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 19h27
@reneehoude
<< La gauche nous mène vers la ruine économique.>>
Ah ! Parce que Charest et Harpeur serait de gauche ?
- En tout cas, chez nos voisins, ce sont les politiques successives de Reagan et de Bush père et fils qui ont dilapidé la caisse de l'État, et acculé les USA à une quasi faillite.
- laurent.M, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 21h46
Il est où Charest?
Est-ce qu'on peut s'entendre pour dire que demander aux étudiants et à leurs familles de faire «leur juste part», alors que personne ne la fait en haut de la pyramide, c'est discutabile comme mesure?
Quelle expression vide «faire sa juste part». C'est pas parce qu'on met le mot «juste» dans une phrase que ça le devient...
Pendant ce temps, il est où Charest? a-t-il seulement manifesté un quelconque regret que ses hordes policières aient rendu un étudiant quasi-aveugle? ce serait «juste» comme attitude.
- Tube, Inscrit, jeudi 8 mars 2012 23h35
Ca va faire
Mes études ne m'ont pas coûté cher et m'ont bien servi. Sorti de l'université depuis 30 ans, j'ai toujours travaillé dans mon domaine. J'ai largement remboursé tout ce que mes études ont pu coûter avec mes impôts, et j'ai contribué à payer tout le reste : santé, environnement, justice, routes... nommez-moi le ministère, j'en finance une partie. Je suis un bon contribuable.
Depuis des années on me répète la même chose: Le party est fini, il faut être réaliste, se serrer la ceinture, être lucide. 30 ans qu'on me répète la même chose. Mais il était quand ce party? En 82, quand les taux d'intérêt étaient à 20%? Ou quand Bouchard a démolé le système de santé? Moi ça fait 30 ans que je travaille et que je paye pour que les gestionnaires se payent la traite. Ce coup-là, je vais aller manifester moi aussi. On va s'en faire un tab... de party.
- alain dallaire, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 08h40
Quand le gouvernement Charest va t'il faire le ménage dans sa cour
En passant, l'Ontario verse 3 milliards\$ annuellement en subventions au privé contre 9 milliards\$ au Québec. Voilà la face cachée du véritable modèle québécois et de ses vaches sacrées consacrées aux assistés sociaux corporatifs qui, par contre, exigent moins d'État et moins de services sociaux pour le monde ordinaire
Comment donner vous de subvention au école Privée ?
L'ontario donne comment vous dites ? Zéro a bon...
Au lieu de profiter au créateur de richesses du Québec
Si le gouvernement couperait tout les subventions inutile il en resterait en masse pour régler le problème des étudiants et de réduire notre déficit ect...
Ben non Charest est a quatre pattes devant les nouveaux Dieu du monde des affaires qu'il veut privatiser l'État.
- Suzanne Beaupre, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 08h55
MArie-France legault
Madame, ce n'est pas parce que vous êtes pour la hausse des frais de scolarité qu'il faut devenir démagogue. C'est fou ce qu'on peut lire en ce moment. Les étudiants sont des bien-nantis, des paresseux, des enfants gâtés, des voyageurs dans le sud pendant la relâche.
J'ai un baccalauréat et un certificat. Mes parents avaient un revenu familial d'environ 35,000\$. Nous étions 3 enfants. Nous sommes tous allés à l'université. Évidem-
- ment, mon père n'avait pas les moyens de payer nos études, nos logements, nos livres, notre transport. Nous n'avions pas droit aux bourses, car on considérait le revenu familial trop élevé. Nous avons travaillé pendant nos études, je n'ai profité d'un prêt que pour ma dernière année. Heureusement que les frais universitaires n'étaient pas très élevés, sinon nous n'aurions pu aller à l'université. Depuis, nous travaillons et nous payons des impôts. L'éducation, c'est un choix de société. Une société éduquée, instruite, c'est très payant et important pour l'avenir. Sans aucune hésitation, je veux que mes impôts servent à rendre l'éducation gratuite et accessible à tous plutôt que de servir à payer des amis donateurs (enveloppe brune, salaire faramineux aux hauts dirigeants, coûts de travaux trop élevés, subventions aux compagnies pétrolières et minières(Petrolia et compagnie)). Non, les étudiants ne sont pas tous bien-nantis, gâtés et profiteurs. Arrêtez de généraliser.
- alain dallaire, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 08h56
Le scandale commence la avec le silence de l'opposition...
Quand vient le temps d'allonger des milliards additionnels de fonds publics au privé en subventions et en baisses d'impôts, la dette publique n'est plus un problème et le gouvernement a l'argent. Pourtant, lors du dernier budget provincial, ces mêmes tartufes clamaient que la dette du Québec était telle qu'on était pratiquement en faillite, qu'il fallait absolument réduire, privatiser et tarifier les programmes sociaux et augmenter la TVQ.
Article de Léo Paul Lauzon
<http://www.journalmetro.com/paroles/article/595440>
Je remercie les étudiants qui ont le courage de faire quelque chose.
Tandis que la classe moyenne est endormie.
- DG5DP, Inscrite, vendredi 9 mars 2012 09h19
« La gratuité universitaire ne coûterait que 176 millions \$ au gouvernement »
L'élimination des droits de scolarité universitaires permettrait au gouvernement du Québec d'économiser de l'argent, selon un rapport de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC).
La gratuité gaspillerait moins de ressources
L'IREC a étudié dans son rapport le rendement financier de l'hypothèse inverse, celle où la décision gouvernementale proclamerait la gratuité des droits universitaires.
L'Institut arrive à la conclusion que le gouvernement pourrait avoir une meilleure performance en ne demandant pas de droits universitaires aux Québécois et aux étudiants résidents.
En assumant lui-même le coût des droits universitaires, l'AFE serait moins sollicitée et les crédits d'impôt accordé moindre.
« La gratuité universitaire ne coûterait que 176 millions \$ au gouvernement », estime l'IREC, soit moins de 100 millions \$ de plus qu'après le doublement des droits.
<http://argent.canoe.ca/lca/affaires/quebec/archive>
- francois909, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 09h28
L'engagement
Merci Monsieur Paquet, c'est clair et concis. La peur de l'engagement au niveau scolaire: il serait temps de s'engager dès l'école pour un avenir plus sain. Je connais personnellement des étudiants finissants (trois pour être précis qui doivent ou devaient respective-

ment 30, 80 et 67 000.00\$. Aujourd'hui ils ont le salaire en conséquence et ils le méritent. Le premier a déjà tout rembourser après 2 ans. Je me demande pourquoi les payeurs de taxes devraient prendre seuls ces risques. L'effort collectif, c'est juste d'un bord? Pas pour les étudiants et pas pour les gestionnaires?

- DG5DP, Inscrite, vendredi 9 mars 2012 09h38
Le savoir, un bien collectif! L'ignorance, le fondement des dictatures!
PORTRAIT DU SYSTÈME D'ÉDUCATION AU QUÉBEC
PETITE ENFANCE
 - Deux catégories de garderie : les places à 7 \$ et les autres au prix du marché (où est le principe d'universalité?).
 - Obtention de permis d'exploitation de garderie entaché par la corruption gouvernementale.
 - Qu'en est-il de l'obtention des places à 7 \$, sont-elles aussi déterminées par l'allégeance politique?
- **PRIMAIRE ET SECONDAIRE**
 - Les établissements scolaires croulent sous la moisissure.
 - Les commissions scolaires sont privées de leur budget de fonctionnement sans préavis, sans planification de la réorganisation des services et du travail.
 - Depuis deux décennies, les enseignants sont continuellement soumis à des changements de méthodes d'enseignement et à de nouveaux programmes.
 - Les classes sont trop populeuses et hétéroclites, le manque de professionnels spécialisés est criant, la surcharge des tâches et des responsabilités rendent la profession de moins en moins attrayante.
 - Les élèves se suicident, se taxent et décrochent.
 - Les élèves ayant des troubles de comportement sont traités avec des médicaments qui augmentent de 25 à 35 % l'incidence de la maladie de dégénérescence cognitive.
- **CÉGEPs ET UNIVERSITÉS**
 - Le Québec compte 48 cégeps.
 - Le Québec compte 297 universités dont la majorité se trouve en entreprises.
 - Qui paient le fonctionnement et les salaires versés pour l'enseignement délocalisé? Les entreprises ou les citoyens?
 - Qui sont les étudiants qui bénéficient de cette formation de pointe? Les Québécois ou les étudiants immigrants?
 - Quels niveaux d'enseignement, les campus délocalisés desservent-ils? Le premier, le deuxième, le troisième cycle universitaire?
 - Les recteurs et les doyens s'octroient des primes de rendement mirobolantes.
- **MAUVAIS DÉPARTS**
Récemment, les médias faisaient état du manque de soins médicaux de base aux poupons et aux nouvelles mamans, minant de
- DG5DP, Inscrite, vendredi 9 mars 2012 09h39
Le savoir, un bien collectif! L'ignorance, le fondement des dictatures! 2/2
EXACTION GOUVERNEMENTALE
La hausse des frais de scolarité à l'université est une exaction gouvernementale de plus envers le droit à l'éducation de toute une génération québécois.
- **MILITONS POUR LA RECONSTRUCTION DU SYSTÈME D'ÉDUCATION**
C'est tout le système d'éducation qui est à rebâtir. Le savoir est un bien collectif! L'ignorance renforce les dictatures!
APPUYONS LES MANIFESTATIONS ÉTUDIANTES

La grève des étudiants concerne toute la population du Québec et l'avenir du seul peuple francophone des 3 Amériques!

- Marc O. Rainville, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 15h15
Exotisme financier
Je suppose que tout le monde a entendu parler de la titrisation de la dette étudiante canadienne, à savoir la commercialisation sur les marchés financiers de différents véhicules exotiques reposant sur les sommes massives engrangées auprès des clientèles étudiantes par les grandes banques du pays. Cette hausse est idéologique et elle rapporte de gros sous à ceux qui en font une promotion occulte concertée.
- Marc O. Rainville, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 16h03
Éruptions scolaires
On se surprendra après ça que la population se soulève en soutien.
- NickGP, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 16h07
@Michel Richard
Votre sophisme est épuisant. Tout les élèves universitaire ne sont pas docteurs. Un enseignant, par exemple, doit se payé 4 années pour faire un salaire de 36.000\$. En science humaines, la plupart des Baccs sont inutiles à eux seuls et servent plutôt de prérequis à d'autre programmes supérieurs qui, eux, sont extrêmement contingents dans bien des cas. Débuter ces Baccs, ce n'est pas investir, c'est parier
- coline, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 17h24
J'ai LARGEMENT fait ma part.
Je paie des taxes depuis 30 ans au Québec. J'ai élevé mes filles seules et récemment je vis avec mon chum plus vieux que moi. Or ce mari a un fils à qui il a payé ses études. Son fils est sorti de l'université diplômé ingénieur avec une dette de 15,000\$ malgré que ses parents l'ait soutenu, et qu'il ait travaillé tous ses étés les payer. Maintenant, mes deux filles sont à l'université, et malgré le salaire minable que je reçois, (domaine de femmes = toujours salaire minable, vous savez la job qui était faite par les religieuses ?) le prog. des prêts
- NickGP, Inscrit, vendredi 9 mars 2012 18h14
@coline
Vous payez des taxes depuis 30 ans. Et après? Les étudiants aussi vont payer des taxes pour les génération qui les suit: c'est ça la vie.
Vous vous aviez droit à une scolarité à très faible coût grâce aux taxes de vos parents. Maintenant que c'est à votre tour, vous trouvez la situation injuste. C'est ce qu'on appelle être inconséquent.
"En fait, si en 1968 les frais de scolarité étaient à 100% de ce qu'ils auraient dû être, la moyenne des années 70 fut de 63.6%; celle des années 80 de 31.33%; celle des années 90 de 55.5% et celle des années 2000, environ 65%
Ces chiffres peuvent être vus de bien des manières, mais le premier constat qui nous vient à l'esprit est que ce sont ceux qui ont bénéficié des plus bas frais de scolarité qui prétendent que les étudiants doivent faire leur juste part. Pensons à Jean Charest (1981, 41.4%), François Legault (1984, 31.1%), Pauline Marois (1976, 59.8%), Gérard Deltell (1989, 25.1%), Mario Dumont (1993, 40.8%).
En fait on pourrait pratiquement tous les passer, aucun n'aura payé ce qu'ils prétendent être "la juste part", soit celle de 1968. Si cette génération avait placé tous les montants non payés en frais de scolarité selon le

pourcentage de ce qu'ils auraient dû, combien devraient-ils redonner, avec intérêt, aux générations actuelles qui sont maintenant prises à éponger le déficit ? "
<http://leglobe.ca/blog/2012/02/les-mythes-sur-la-h>

- Michel Savard, Inscrit, samedi 10 mars 2012 14h56
Votre jupon dépasse ! (1)
Au delà des beaux mots, on sent , dans votre écrit, une nette propension à faire l'apologie des valeurs que les gauchistes aiment bien s'approprier en exclusivité.
Toute cette panoplie de doctorants , d'étudiants à la maîtrise,etc... , viennent nous dire qu'ils croient aux " valeurs collectives, humanitaires et égalitaires". Ces doctorants et autres,notre " high class" de demain, eux qui gagneront 4 à 5 fois le salaire moyen nous balanceront tout de go qu'ils sont des altruistes et qu'ils croient aux valeurs égalitaires ! Ouais !
Pour le moment, cette déclaration est , pour moi, aussi crédible que si Paul Desmarais déclarait que ses meilleurs amis sont ceux qui fréquentent les soupes populaires.
Vous dites que vous êtes fatigués de cette lutte gauche/droite mais vous ne manquez pas d'écorder, au passage, les "socialement responsables" et de tirer à boulets rouges sur "l'individualisme crasse" , cette valeur associée à la méchante droite , cette droite qui , il va sans dire, ne comprend rien et ne compatit pas avec la population alors que la gauche , elle, est tellement sympathique et attentive aux besoins de la population, n'est-ce pas ?
A vous lire, je suis assuré que la gauche cavari aura une bonne relève d'ici quelques années !
- Michel Savard, Inscrit, samedi 10 mars 2012 14h57
Votre jupon dépasse ! (2) (suite)
Mais, de grâce, ne jouez pas les syndicaux de salon si vous n'y comprenez goutte.
Vous dites : " Nous demandons au gouvernement Charest de : " admettre avoir failli aux principes démocratiques les plus élémentaires en encourageant le personnel enseignant à franchir les piquets de grève"
Pour votre gouverne, chers doctorants et autres, sachez qu'une grève c'est : " la cessation concertée du travail par des salariés"
Or que je sache, . les étudiants ne sont pas des salariés, donc ils ne peuvent être en grève ; ils boycottent les cours tout simplement. Conséquemment, il ne peuvent ériger des "piquets de grève" que les enseignants devraient respecter.
Désolé, mais là, vous venez de frapper un grand coup d'épée dans l'eau !
Pour terminer votre article en beauté, il ne vous restait plus qu'à écrire : So, So, So....
- Marie D.Gagnon, Inscrite, samedi 10 mars 2012 16h36
N'importe quoi!
Cher monsieur Savard,
Des futurs médecins qui ont des valeurs de justice, d'égalité et d'humanisme, c'est des futurs médecins qui ne choisiront pas d'aller exercer dans le privé. C'est des médecins comme le Docteur Julien ou Lucille Teasdale qui se mettront au service de la population. De futurs avocats, de futurs administrateurs qui ont des valeurs d'égalité et de partage, c'est des gens qui sauront aider les plus démunis, qui auront à coeur le développement de l'économie sociale et du micro-crédit. Et tous ces littéraires qui joignent leur plume à tous ces gens, croyez-vous vraiment qu'ils

feront fortune? qu'ils appartiendront à une gauche-caviar?! A t'on déjà vu un poète, un critique devenir riche avec ses livres? C'est l'imaginaire collectif qu'ils enrichiront, c'est la mémoire d'un peuple qu'ils préservent. Et cet éternel argument de «grève illégale»... vous direz cela aux étudiants qui ont fait mai 68, et à tous ces gens dans le monde qui font la grève de la faim pour des causes nobles.

Il faut vraiment être aigri pour mépriser ces jeunes gens scolarisés et généreux. Aigri ou plutôt So, So, Sot

- Sabrina Paquette, Abonnée, samedi 10 mars 2012 20h46

Si j'ai des enfants,

je tiendrai à leur faire ce cadeau : l'opportunité de faire des études supérieures. Peu importe combien ça coûte, je vais tenter de leur faire ce cadeau. Si je ne peux pas leur offrir cela, ça me fera de la peine.

Je ne serais jamais capable de dire à mes enfants que j'ai largement contribué, que c'est à eux de faire leur part au moment où ils feront des études. Je ne serai jamais capable de leur dire j'ai assez donné pour eux et que je n'ai pas l'intention de me serrer la ceinture pour les aider.

Et si je faisais partie d'un gouvernement je ne serais pas non plus capable de le dire aux membres de la société à laquelle je suis au service.

Et comme étudiante, qui a d'ailleurs eu la chance de recevoir ce cadeau, je ne serais jamais capable de dire à mes tous pairs étudiants que je ne serai pas là pour les aider. Si faire la grève et manifester peut les aider à avoir l'opportunité de faire des études sans soucis, alors je le fais. Si payer 90% d'impôts est nécessaire pour offrir des études à tous, je les payerai.

Ce n'est pas en pensant à son nombril qu'on crée une société juste.

- Oues81, , dimanche 11 mars 2012 09h17

Très rigolo !

Il est très rigolo de voir la discussion partir ainsi dans tous les sens et très sain également de voir que ça provoque débat.

Je lancerai un pavé dans la marre: Que dire de tout ces arguments dit économiques et de ces gens qui nous parlent de réalisme en soumettant l'homme au système. C'est l'homme qui créé les systèmes à son service et non l'inverse.

Je vous invite à consulter le lien suivant:

<http://www.eric->

[laurent.com/pages/LA_FACE_CACHEE_D](http://www.laurent.com/pages/LA_FACE_CACHEE_D)

- clauderdl, Inscrit, dimanche 11 mars 2012 10h25

La réplique

Commençons par stopper les dirigeants des universités qui partent avec la caisse. Quelle corruption..la vice rectrice de Concordia qui quitte en milieu de mandat avec une prime de 700 000\$, son prédécesseur 1 million...c'est quoi ces farces, on se dirait à Wall Street, je suis revenu du côté des étudiants, faut arrêter l'hémorragie des étages du haut,

les excès, la cupidité, c'est le bas en plus qui va devoir payer la dette énorme qui ne cesse de s'accroître et créée de toute pièce par des "exploiteurs de système", des spécialistes en la matière, c'est révoltant point à la ligne, faisons le ménage dans les étages du haut, dégraissons le système, et ramenons ça vers le bas, y a urgence présentement et ce à tous les niveaux, "la bureaucratie doit être nettoyée"...

- Donald Bordeleau, Inscrit, dimanche 11 mars 2012 21h38

Le plus drôle c'est : la cassette et de faire semblant Madame Beauchamp.

Il faut comprendre ici que depuis 2003, les conseils d'administration sont rémunérés pour assister aux réunions.

Selon les sociétés d'états et autres conseils comme les collèges ou universités, les membres du conseil reçoivent de \$ 30,000 et jusqu'à \$ 85,000 pour assister à quelques réunions.

Les postes rémunérés comme vous pouvez vous en douter sont occupés par des amis du pouvoir.

Par exemple notre Monsieur Peter Kruyt le PDG de Concordia a donné au PLQ \$ 30,000 en 10 ans, un autre qui ne regarde pas la dépense est un champion des dons avec \$ 41,000. En fait 11 personnes du CA de Concordia ont donné plus de \$ 141,000 en retour au PLQ pour avoir été un heureux élu sur ce conseil. Les nominations sont à 90% des hommes car selon les probabilités ils sont plus fidèles pour donner leur petit \$ 3000 chaque année. C'est bien malheureux pour les femmes, mais heureusement Lisa Frulla a été nommé sur de tel conseil en occupant des sièges sur plusieurs Conseil d'administration.

En général, c'est le Parti Libéral de Monsieur Jean Charest qui récolte 95 % des dons.

En général se sont nous les contribuables qui paient cette passerelle sans fin qui tombe dans les mains du Parti Libéral de Monsieur Jean Charest.

C'est peut-être par hasard .Mais imaginez les membres des CA de toute les universités qui suivent le canal de la caisse du parti au pouvoir. Il y a beaucoup de collusion pour des subventions, surtout du côté anglophone alors que les universités francophones reçoivent très peu malgré leur poids démographique. Vous savez maintenant ou va votre argent et l'Îlot Voyager est l'un des symptômes des multiples abus qui nous coutera plus de 1 milliard à terme.

Un des problèmes fondamental est que 25 % des professeurs et chargés de cours sont vraiment incompetents.

Dans notre société, il faut avoir une équité envers les autres.

Le combat est l'accès à l'éducation et les étudiants sont de plus en plus p

- David Savoie, Inscrit, dimanche 11 mars 2012 22h35

Sur la gratuité scolaire

Il est clairement démontré que plus une personne est formée dans son domaine, quel qu'il soit et à quelque niveau que ce soit (DEP, ASP, DEC, Bacc, Ph. D.), plus son salaire sera élevé. Si on ajuste adéquatement la fiscalité, par exemple en augmentant le nombre de paliers d'imposition pour mieux représenter les écarts, un étudiant plus formé paiera plus d'impôt sur son revenu et contribuera ainsi à rembourser ses frais de scolarité défrayés par l'état. La gratuité scolaire s'appuie sur ce raisonnement, qui me semble logique et cohérent.

Il est vrai que les étudiants ou les familles seront généralement capables d'assumer les hausses actuelles, mais le débat n'est pas là. Dès qu'il en coûte pour aller étudier, il y a possibilité de freiner le développement d'individus. Si pour étudier, il faut s'endetter, il est fort possible que l'on choisisse un domaine étiqueté comme payant au détriment des vrais intérêts, des passions. Mais une passion assumée et développée est gage de succès. Et oui, un étudiant n'ayant pas les moyens d'étudier peut travailler quelques années pour ramasser des sous avant de se lancer. Mais rien ne justifie que l'étudiant plus riche puisse étudier, lui, sans délai ou sans dettes. C'est ce que veut dire le droit à l'éducation.

- Nicole Dussault, Abonnée, lundi 12 mars 2012 13h17

Bien écrit...

Bien écrit cet article. Je vous félicite et j'endors à 100 % ces propos. Commençons par arrêter les augmentations que se votent les dirigeants des universités (40 %). En plus, ils partent comme ceux des multinationales (que je déplore d'ailleurs), avec des primes de 700 000 \$, voire 1 million. Nettoyons la bureaucratie !

Cette augmentation nuit aux jeunes de milieu modeste et dont les parents ne peuvent ou ne veulent payer les frais de scolarité. De plus, elle nuit aussi aux parents qui ont les moyens... et qui n'ont pas qu'un seul enfant qui ira à l'Université.

Donc, dégraissez la haute gomme svp et l'éducation universitaire devrait prendre modèle sur celle de l'Europe, donc être gratuite. Nicole Dussault

- Alain Hains, Inscrit, lundi 12 mars 2012 20h21

Bravo!

Je suis tout à d'accord avec vous... Lâchez pas... l'avenir, la société configurez les à votre image, pour vous et, n'ayez pas peur de sortir du complexe «marchando-industriel» de vos institutions.

Vous méritez mieux que cela. Être traité comme de la marchandise, comme des robots aux services de la finance dont l'État est au service (par le lobbying) par ses lois et règlements, il faut y mettre un terme. C'est vous autres qui en avez la jeunesse, la force et le pouvoir. Servez-vous de institutions démocratiques pour changer le profil actuel de la relation qui existe entre la finance et nos universités.

MÉTRO: De bon conseil: Un nouveau 1968, par Mario Charrette - Mis à jour: mardi 06 mars 2012 19:04



Archives Métro

Le sentiment de ne pas être écouté et le désir d'agir sur son propre destin sont les motifs de la grève étudiante, tout autant que la question des droits de scolarité.

Quelque 125 000 étudiants font la grève contre l'augmentation des frais de scolarité. Ils nous offre à tous une leçon de démocratie.

Ils sont 125 000 à faire la grève au moment où j'écris ces lignes. Ils se préparent pour une démonstration massive le 22 mars et à de nombreuses autres actions d'ici là. Les associations étudiantes du Québec se sont révoltées contre le projet du gouvernement Charest d'augmenter les droits de scolarité de 325 \$ par année, pour les amener à environ 3 800 \$ en 2017.

Les vieux nostalgiques voudront comparer cette révolte étudiante à celle de 1968. À l'époque, les étudiants s'opposaient à ce qu'ils appelaient la société autoritaire. Ils accusaient les adultes d'être les pantins d'un système responsable des inégalités sociales, de la guerre froide et de la menace nucléaire. riche.

Ils se sentaient exclus des décisions qui les concernaient et ont tenu des manifestations monstres pour promouvoir leurs valeurs, qu'ils jugeaient très différentes de celles de leurs aînés. Peace, man!

Il me semble qu'en effet, cette grève ressemble au soulèvement de 1968 et que nos étudiants ressentent des frustrations semblables à celles de leurs confrères d'alors. Comme en 1968, plusieurs d'entre eux sont convaincus que notre société n'est plus une démocratie, mais plutôt une ploutocratie, où seuls ceux qui contrôlent l'argent ont droit de parole. Comme en 1968, ils désirent être consultés au sujet des décisions qui les concernent. Ils croient d'ailleurs qu'on les a ignorés lors de la consultation sur le financement de l'enseignement supérieur. Comme en 1968, ils désirent qu'on permette aux plus démunis d'accéder à l'éducation, car les études démontrant l'augmentation des inégalités se multiplient.

Dans mes chroniques antérieures, j'ai présenté ma position sur les droits de scolarité. L'augmentation modérée annoncée par le gouvernement me semble justifiée et elle ne devrait pas nuire à la capacité des jeunes à s'établir dans la vie, comme c'est le cas ailleurs en Amérique du Nord. Les droits de scolarité ont terriblement augmenté dans certaines juridictions et les jeunes s'y sont endettés au point de ne plus pouvoir s'émanciper de leurs parents, fonder une famille, acheter une maison, etc.

Je suis donc en désaccord avec la position des jeunes grévistes. Pourtant, je dois bien admettre que je partage plusieurs de leurs frustrations. Il me semble, à moi aussi, que nous avons perdu beaucoup d'influence sur les décisions qui nous concernent et que des intérêts privés exercent une plus grande emprise sur nos dirigeants politiques que le peuple qui les a élus et devant lequel ils sont responsables.

Le sentiment de ne pas être écouté et le désir d'agir sur son propre destin sont donc les motifs de la grève étudiante, tout autant que la question des droits de scolarité.

Nos étudiants sont ainsi devenus nos maîtres et nous font maintenant une leçon de démocratie!

LE DEVOIR: Libre opinion - Moi, à la maîtrise? Qui l'aurait cru?, par Mathieu Lévesque – Montréal, Mardi 6 mars 2012

Durant mon parcours scolaire, j'ai participé à plusieurs manifestations. Mais, cette fois-ci, j'ai décidé de ne pas participer à la grande manifestation étudiante du 1er mars à Québec. Je suis plutôt allé voir mon père, qui n'a pas le moral ces temps-ci. Mon père est pauvre et sans éducation. Il n'a jamais aimé l'école. On ne lui a pas appris à quel point c'était important; ce qu'on lui a dit, c'est d'aller travailler comme un homme. Il a 55 ans, il a travaillé toute sa vie comme charpentier (comme mon grand-père), il a mal partout et est maintenant contraint de faire de l'entretien ménager.

Puisque mes parents n'ont pas plus qu'une IIe secondaire, je n'ai jamais même pensé terminer mon secondaire. C'est drôle comme la culture a une emprise profonde sur nos vies: j'ai toujours pensé faire un métier comme mon père et aller travailler comme un homme. Pourtant, j'ai terminé mon secondaire, j'ai été sur le marché du travail pendant trois ans et je suis même allé au cégep.

Vous imaginez? Je suis resté presque quatre ans au cégep dans un programme préuniversitaire d'une durée normale de deux ans. Je fais peut-être partie de ce fameux cliché de l'éternel étudiant en sciences humaines. Peu importe. Il faut savoir d'où je viens pour comprendre mon cheminement. J'ai dû apprendre en arrivant au cégep comment me servir d'un ordinateur. C'est très long écrire un travail de trois pages quand on n'a pas de doigté et qu'on ne connaît pas les logiciels de traitement de texte. Puis, j'ai rencontré des gens qui m'ont montré comment me créer une adresse courriel. À 21 ans! Mes nouveaux amis et mes nouvelles amies riaient un peu de moi, tout bon étudiant qui se respecte est censé savoir comment utiliser cette forme de technologie. Tranquillement, en avançant dans mes études, je me suis rendu compte que je n'étais pas plus qu'un autre et du sentiment de honte et d'humiliation, j'ai commencé à ressentir de la fierté.

En plus de faire mes études, j'ai décidé de m'impliquer socialement dans ma communauté. J'ai même gagné des prix de la fondation de mon cégep, j'étais très fier. D'un ouvrier dans une usine puante, je suis devenu en quelque sorte un modèle d'implication et cela a fortement contribué à forger mon identité. Mais ce dont je suis le plus reconnaissant, c'est d'avoir rencontré des gens qui ont su m'ouvrir les yeux par rapport à la société dans laquelle je vis. Les bons professeurs que j'ai eu la chance de rencontrer, mais surtout, ceux et celles que l'on nomme les militants.

C'est leur rencontre qui m'a formé en tant que citoyen. J'ai eu la chance de participer à des exercices démocratiques à travers mes assemblées générales étudiantes. En 2005, je suis allé manifester, je me suis informé davantage, j'ai participé et j'ai grandi. Je suis maintenant à l'université, même à la maîtrise, ce qui, dans mon cas, est pratiquement un miracle. Je sens maintenant que j'ai la capacité d'influencer les débats publics par mon expression politique et je crois que c'est un gain pour la démocratie. Ce que mon père m'encourage à faire aujourd'hui pour ne pas faire comme lui et avoir des regrets le restant de ma vie.

Aujourd'hui, j'ai décidé d'écrire mon opinion. On m'a dit que le Québec avait fait, il n'y a pas si longtemps, des choix de société. Par exemple, démocratiser son système d'éducation pour permettre au plus grand nombre d'y avoir accès. Évidemment, je m'identifie fortement à ce plus grand nombre et je remercie ceux et celles qui, à ce moment-là, se sont battus pour cela. Je ne serais sans doute jamais allé aussi loin. La culture institutionnelle et les droits de scolarité élevés auraient sans doute contribué à me repousser des établissements d'enseignement supérieur.

Quand je me suis rendu compte que ces choix étaient éminemment politiques, j'ai arrêté de croire au miracle. En fait, le seul miracle qui existe, c'est la prise en charge politique de notre

avenir collectif; cela s'appelle un choix de société.

Ce sont des gens comme moi qui souffriront le plus du projet (néo)libéral de la hausse des droits de scolarité. C'est à mon sens une mesure régressive et injuste qui va avoir d'importantes conséquences. Plusieurs autres choix pourraient être faits. Si pour le gouvernement l'appauvrissement de la population déjà endettée est une solution, alors notre réponse sera la lutte. Ce sont sur de telles luttes que le Québec moderne s'est bâti, et elles sont encore aujourd'hui au coeur de mes espoirs.

Je vais me battre. Je suis en grande partie un produit de cette société et je m'apprette à la défendre avec tous les outils qu'elle m'a permis de développer. J'ai peut-être manqué cette manifestation, mais c'est un combat de longue haleine que nous nous apprêtons à mener. Je ne suis pas seul et c'est bien là ma force.

Mathieu Lévesque - Montréal

Vos réactions

- Luc Fortin, Abonné, mardi 6 mars 2012 06h28
Manifester
Tout d'abord félicitations pour avoir réussi à passer du "sentiment de honte et d'humiliation" à "ressentir de la fierté".
Manifester c'est aussi témoigner de votre expérience et votre position comme vous le faites avec votre lettre.
C'est pour que des personnes comme vous puissent avoir le cheminement que vous avez eu que j'accepte de payer un peu plus d'impôt même si j'ai quitté les bancs d'école depuis longtemps.
- Claire Fortier, Abonnée, mardi 6 mars 2012 07h08
Merci pour ce beau témoignage
Merci pour ce beau témoignage.
En tant que prof de cégep, votre témoignage m'encourage à poursuivre mon enseignement devant parfois des jeunes qui semblent désabusés, inintéressés. On ne sait jamais,

après 3-4 ans au cégep, certains d'entre eux feront peut-être comme vous une maîtrise. Et même s'ils n'en font pas tous, le cégep leur aura donné une certaine culture voire même une culture certaine.

Merci pour cette belle reconnaissance sociale à l'égard de la démocratisation de l'enseignement et du militantisme. Comme je l'ai dit à mes étudiants avant qu'ils votent la grève, ils apprendront peut-être autant sur le sens de l'enseignement supérieur, le poli-

tique et l'économique durant cette grève, sur des lignes de piquetage, des manifs que dans bien des cours. Depuis une douzaine d'années, j'explique le néolibéralisme dans mes cours, mais là on dirait que ce dernier devient bien concret.

THECONCORDIAN: Editorial: Vote, you'll be glad you did: This Wednesday's strike vote is one meeting you won't want to miss – Tuesday, March 6th, 2012

By The Concordian

This Wednesday, Concordia undergraduates will pile into three rooms — two at SGW and one at Loyola — to vote on whether or not they wish to join much of the rest of the province's angry students in a general strike against tuition hikes. Already, many departmental associations, and even faculty groups such as the Fine Arts Student Alliance, are on strike, and may remain so for some time. These students have sent a clear message to the government that it must back down from its controversial tuition increases, which would up tuition by \$325 a year between 2012 and 2017.

The vote will be a definitive moment in Concordia's history; you can already guess what the result will be.

Nonetheless, students from both sides of the tuition debate (because yes, there are indeed students who support the hikes, and no, they're not all at school on Daddy's dollar), need to be at this Wednesday's general assembly so that Concordia undergraduates can finally have a frank and honest discussion, face-to-face, about this tuition-induced maelstrom that we've all been inevitably thrown into.

Some members of the associations that have already voted to strike have complained that quorum for voting is too low, that the 45 or so

students from the Political Science Students Association who voted in favour of the strike did not represent the will of the department's 1,600 students. Some students who are against the strike say they didn't bother showing up to their association's vote because they were positive such a thing wouldn't pass, while others simply shelved the potential for a strike at the back of their mind, hoping the idea would eventually just go away.

But the fact that several thousand Concordia students are now on strike should not only send a message to the Charest government, it should also send a message to the rest of Concordia's student population: if it can happen to them, it can happen to you. So if you're in favour of striking until your lungs give out, go vote on Wednesday, March 7, at 3 p.m. If you're against the strike and would prefer to remain in your warm — or not-so-warm, if you're at Loyola — classes, go vote on Wednesday, March 7.

It has become painfully obvious that every vote and every opinion matters in this bubbling debate. Mainstream newspaper editorials, including a scathing piece recently published by The Suburban weekly newspaper, will tell you that if you strike and complain about the increase in tuition, you're nothing but a "whining, mewling, puking infant."

Don't listen to them — hell, you don't even have to listen to what this editorial is saying. Vote with your own conscious, and not based on what others are telling you.

Even at the end of every CBC broadcast of the strikes in Quebec — which have so far been surprisingly objective in their coverage — the reporter still feels the need to add "Quebec students, even once the increases are complete, will still be paying the lowest tuition fees in the country."

That may be so, but that's certainly not a reason to back down from fighting the government. Because as we've seen through history, all it really takes is for someone to get angry to eventually change up the old ways of doing things.

If students succeed in pushing the Liberals to reverse their decision on increasing tuition — and perhaps even look at how to better manage the funds they're already pouring into universities — then maybe this will inspire students in other provinces who pay through the roof for tuition to demand change from their governments.

Ideally, this would be important to keep in mind ahead of the March 7 vote. But again, your decision on whether or not to take to the streets should be based purely on your own views. So do yourself a favour and vote.

JOURNALMÉTRO.COM: droits de scolarité: Des frais de scolarité ou un péage?, par Sidney Ribaux, Maison du développement durable - Mis à jour: lundi 05 mars 2012 10:37

Les étudiants dans la rue demandent un gel des frais de scolarité. Leur position est simple: moins élevés seront ces frais, plus accessible sera l'université. Le gouvernement ne veut rien entendre. Les étudiants doivent payer leur juste part pour leurs études.

À mon avis, le gouvernement applique le principe d'utilisateur-payeur à mauvais escient.

Le maire de Montréal, le président de la STM, les groupes environnementaux, les experts du transport et les urbanistes, réclament depuis des années la réinstallation du péage dans la région de Montréal ou à la grandeur du Québec. Le gouvernement ne bouge pas... On étudie la question, dit-il.

Maintenant, prenons un cas qui fait consensus: les soins de santé d'urgence.

Vous imaginez? Votre fille fait une crise d'asthme. Vous arrivez à l'urgence. On prend ses signes vitaux, on vous pose des questions sur sa santé et... sur vos liquidités! Voyons donc! La santé, doit être accessible pour tous, en tout temps. La vie humaine n'a pas de prix.

Lorsqu'il est question d'électricité, par contre, j'accepte avec plaisir de payer mon compte d'Hydro-Québec. Quoi de plus normal que de payer plus cher si notre maison est plus grande que celle du voisin ou avoir l'incitatif de payer moins cher, par exemple en achetant des appa-

reils Energy Star? Il me semble que c'est une application du principe d'utilisateur-payeur (et aussi du pollueur-payeur) tout à fait justifiée.

Dans le cas du transport en commun, nous sommes à mi-chemin entre l'urgence et le compte d'Hydro-Québec. Nous payons environ 50% du prix du billet. Pourquoi? Parce qu'il y a beaucoup d'avantages pour mon voisin lorsque je prends le transport en commun: moins de voitures sur les routes donc moins de congestion routière, moins d'accidents de la route, moins de pollution de l'air, moins d'émissions de gaz à effet de serre, moins d'entretien des routes... et, bien entendu, moins de routes!

Alors, pourquoi, je ne paie rien quand j'emprunte, justement, une route régionale, une autoroute ou un pont? Plusieurs pays font payer les automobilistes pour ce service. Il suffit de séjourner aux États-Unis pour le constater.

Oubliez les péages avec des lignes et du p'tit change. Vous avez franchi le pont de la 25 depuis qu'il est ouvert? Si ce n'était pas d'un panneau, on ne saurait même pas qu'il y en a un! Avec le péage électronique, on peut aussi faire varier le prix pour envoyer le bon message: plus cher aux heures de pointe et moins cher (voire gratuit) le week-end et la nuit.

Comme le transport en commun, le péage aurait plusieurs utilités. Premièrement, les revenus

générés pourraient servir non seulement à entretenir nos infrastructures (déjà si on pouvait faire en sorte qu'elles arrêtent de nous tomber sur la tête, ça serait bien, non?). En plus, on pourrait investir une partie des sommes pour augmenter les services de transport en commun (pour offrir un choix à ceux qui ne voudront pas payer le péage). Enfin, un tarif a toujours l'impact de faire réfléchir (un peu) l'utilisateur: dois-je vraiment prendre ma voiture pour aller magasiner? Certaines études démontrent qu'environ 5% des déplacements à l'heure de pointe pourraient se faire à d'autres moments de la journée. Résultat: moins de congestion routière.

Enfin, ceci en surprendra plusieurs, mais la majorité des Montréalais et des banlieusards sont d'accord avec un péage.

Pour revenir aux étudiants dans la rue, le gouvernement cherche environ 200 millions de dollars de plus dans les poches des étudiants. Un péage, dans la seule région de Montréal, pourrait générer cette somme. Appliquons donc le principe de l'utilisateur-payeur au bon service.

Pour le ministère des Finances c'est du pareil au même.

Les étudiants seront contents et, surtout, l'environnement s'en portera mieux.

LE SOLEIL: Point de vue: Économique? Non, idéologique!, par Pierre-André Lalanne, Étudiant au baccalauréat en Géographie à l'Université du Québec à Rimouski - Mis à jour le lundi 05 mars 2012 à 11h09

J'ai peur! J'ai peur que notre génération oublie tout ce pour quoi nos parents se sont battus; j'ai peur que l'accessibilité à l'éducation soit remplacée par l'individualisme; que nous oublions ceux qui vont nous suivre. J'ai aussi peur qu'on oublie qu'apprendre n'est pas seulement un moyen d'accéder à un meilleur sort, mais aussi une valorisation personnelle qui doit être accessible à tous.





Photo: Patrick Sanfaçon, La Presse

Des milliers d'étudiants manifesteront à Québec, jeudi après-midi, pour dénoncer la hausse des droits de scolarité.

De plus en plus d'étudiants sont conscients des enjeux et viennent rejoindre le mouvement de grève. Nous sommes plus de 100 000 à se battre non pas uniquement contre des hausses constantes de frais de scolarité depuis 2007, mais aussi pour des principes qui ont façonné la société québécoise depuis la Révolution tranquille. Par contre, le discours pro hausse et antigrève s'organise et prend également de l'ampleur et beaucoup de place dans la majorité de nos médias québécois qui, comme à l'habitude, ne prennent pas très au sérieux les revendications étudiantes.

Je crois que personne ne souhaite être en grève, car personne ne souhaite manquer ses cours et courir le risque de prolonger sa session. Malheureusement, il n'y a aucune autre solution puisque le gouvernement refuse de discuter avec les étudiants et préfère les mépriser en les faisant passer pour des enfants gâtés. La grève générale a déjà fait ses preuves en montrant ce que la solidarité peut accomplir : l'opposition au transfert de 103 millions\$ de bourses en prêts, en 2005.

Je vis présentement ma plus belle session, car j'ai des cours passionnants avec des professeurs qui le sont tout autant. Manquer des cours est pour moi une grande déception. Pourtant, depuis une semaine, je suis en grève générale. J'ai voté pour et je vais voter pour reconduire la grève le 12 mars 2012. Je pense qu'il ne faut pas seulement penser à nos intérêts personnels, mais bien regarder ce que l'on peut faire pour la société afin

de se doter d'un Québec plus juste, plus éduqué et en meilleure santé économique. Cette grève n'est pas un mouvement individualiste, mais bien collectif.

Quand on me dit que je dois payer ma juste part, je me demande où vivent ces personnes. Quand je vais sortir des bancs d'école, je vais donner une bonne partie de mon salaire à l'État afin de payer une grande partie des services publics. De plus, quand je constate que la gestion de nos universités est strictement basée sur la marchandisation de l'éducation, que l'on donne des exemptions d'impôts et que l'on construit gratuitement des infrastructures routières pour les grandes compagnies minières, pour recevoir des miettes en redevances, je me dis qu'il y en a beaucoup d'autres qui devraient aussi payer leur juste part. Il ne faut pas oublier qu'une augmentation des prêts aux étudiants constitue aussi une augmentation des intérêts à payer aux banques qui fournissent ce service aux étudiants.

Soyons clairs, la hausse constante des frais de scolarité depuis 2007 n'est pas un enjeu économique, c'est un enjeu idéologique. Cette pensée s'inscrit dans le mouvement de néolibéralisme qui a commencé avec les réductions d'impôts aux particuliers et aux entreprises (2000-2001: indexation des paliers d'imposition: 2 G\$ par année en moins; 2001-2002: Réduction des taux d'imposition: 1.2 G\$ par année en moins; 2005-2006 : le gouvernement poursuit l'allègement fiscal et indexation: 622 M\$; 2006-2007 : Réduction d'impôt: 950 M\$ par année; 2007-2008) : Élimination progressive de la taxe sur le capital: 890 M\$ dans la réduction de services publics et dans l'instauration de la philosophie d'utilisateur payeur.

Nous savons très bien que c'est la classe moyenne qui va devoir payer plus et qui sera par la même occasion limitée dans son accès à l'université. Une diminution de la fréquentation dans les grandes universités est dommageable pour la société, mais une telle diminution pour nos universités situées en régions, c'est la diminution d'offre de cours et à plus long terme la fermeture de programmes. De telles fermetures seront néfastes pour le développement et la revitalisation de nos régions déjà fragiles.

De plus, le partenariat avec les entreprises privées pour financer les universités et la recherche est assurément l'une des pires associations qui pourraient arriver. En effet, cette stratégie mine les principes fondamentaux de l'indépendance des universités et va, à long terme, nuire à la réputation scientifique de neutralité qui doit les caractériser. On ne mord pas la main qui nous nourrit.

L'éducation est un droit fondamental accessible à tous afin de construire une société meilleure. J'invite Madame la ministre et nos grands gestionnaires à fouiller dans leurs archives et à relire le « Rapport Parent », publié dans les années 60 et consacré à la démocratisation de l'enseignement. Il y a dans ce document de grandes vérités et des principes fondamentaux qu'il serait important de rappeler.

JOURNALMÉTRO.COM: Chronique: À chaque réalité, sa révolte, par Benoit Lefebvre - Mis à jour: dimanche 04 mars 2012 22:28

Hier soir au dépanneur, j'ai vu un ambulancier en pantalon d'armée. Si tu veux te camoufler dans un comptoir à gomme, champion, mets des pantalons bleu et jaune qui sentent la menthe. Le monde, des fois...
C'est l'air qu'ils sont en moyens de pression depuis janvier. On est bien, pareil. C'est quand même pas pire quand tu penses qu'au Tibet un homme s'est déjà immolé par le feu pour dénoncer l'invasion chinoise. Brûlé vivant. Assis sur la place publique. Ici, on met du linge funky. La comparaison est boiteuse, je sais. Un voit décimer son peuple, l'autre brette à avoir des meilleurs assurances dentaires. À chaque réalité sa révolte.
C'est là que je veux en venir. La semaine passée, j'ai surfé sur la grève scolaire. Surtout sur l'argumentaire à propos de la rationalisation du «C'est pas si pire». Aux States c'est pire, puis deux bières de moins par semaine, les étudiants arriveraient. J'ai omis un «Pas si pire». Le fa-

meux : «Les étudiants sont pourris gâtés! La vie est ben plus dure après l'université!» Maudit commentaire de mon oncle de je dors en cuillère avec ma tondeuse!
La réalité est qu'il n'y a pas une réalité, mais plusieurs réalités. Plusieurs environnements, conditions, situations en lien avec la classe sociale, le groupe ethnique, l'âge, etc. Chaque réalité a ses causes justes à défendre, sans comparaison.
C'est comme à 7 ans quand tu dois faire un oral sur ton animal préféré, le cochon d'Inde. Oui, dans ta vie tu vas croiser des défis plus «importants», mais pas pour autant moins stressants pour le moment. Pour le moment, dans ta vie, dans ta réalité, de ce que tu connais de ton environnement, ça te fait freaker d'aller parler du cochon d'Inde devant la classe de tits amis. Un sentiment d'angoisse qui te donne des maux de ventre, ça n'a pas de sous-valeur. Même chose pour un sentiment d'injustice.

Quand j'étais au secondaire, la direction avait voulu nous imposer des uniformes. Ils ont vite compris que ça ne marcherait pas avec les secondaires 3, 4, 5. Alors ils les ont imposés progressivement aux secondaires 1 et 2. Puis, trois ans plus tard, toute l'école était uniformisée. Aujourd'hui, je ne peux pas dire que je suis autant contre les uniformes. En tout cas, moins que quand j'avais des brochures et trop de gel. Mais je ne vais jamais dénigrer, mépriser ma révolte de l'époque, parce que pour moi, dans ma réalité, elle était légitime.
Alors SVP, arrêtez ça les «sont gâtés, plus tard la vie est plus dure». Y a pas de plus tard, y a pas de plus dure. Y a juste là, tout suite. Puis tout suite, bien ils se lèvent. Et plus tard, espérons qu'ils garderont ces bonnes habitudes. Qu'ils se lèveront pour les problèmes et injustices de leur nouvelle réalité et de leur nouvel environnement. Que ce soit d'installer une caméra cachée à leur hospice ou de mettre des pantalons funky.

LE SOLEIL: Point de vue: Marchandisation du savoir, par Louis-Simon Corriveau, Candidat à la maîtrise en sociologie - Mis à jour le samedi 03 mars 2012 à 05h00





Pourquoi la connaissance et la formation universitaires seraient-elles des biens destinés en priorité à une certaine élite socio-économique, se demande l'auteur?

Penser l'éducation, c'est penser l'avenir. Le débat actuel sur la question des droits de scolarité nous amène à réfléchir à ce que représente l'éducation pour nous qui façonnons le Québec de demain. Il est de notre devoir de penser collectivement cet enjeu fondamental qui oriente notre rapport à la connaissance et au savoir-faire, mais également au monde et aux autres.

L'éducation s'inscrit dans un projet de société, et toute décision majeure qui la touche doit être le fruit d'une réflexion collective, et non pas d'un laisser-faire guidé par une conception marchande du monde et de tout ce qu'il contient. Par sa décision d'augmenter les droits de scolarité, le gouvernement accentue une tendance déjà entamée depuis des années: la marchandisation du savoir. Cessant d'être un lieu de développement de la

réflexion critique, l'université, telle que conçue par le gouvernement Charest, est avant tout un outil économique, un «investissement rentable», duquel les étudiants deviennent des «consommateurs». Or, peut-on vraiment considérer l'éducation comme une marchandise, au même titre qu'une télévision ou qu'une sècheuse? Cette tendance semble ainsi s'inscrire dans un discours idéologique, selon lequel l'éducation a cessé d'être un lieu d'éveil et de développement de la connaissance pour devenir un bien de consommation.

Considérer l'éducation comme un «bien marchand» revient à privilégier les personnes ayant accès à un plus grand capital économique, souvent de par leur famille, leur permettant de se payer une formation universitaire, et ce, peu importe son prix. Comme l'a bien exprimé Rima Elkouri dans *La Presse* le 15 février 2012, une hausse de 75% des droits de scolarité entraînera une baisse de la diversité de la population étudiante québécoise, ceux provenant de la classe moyenne étant les plus affectés puisqu'ils ne possèdent pas un grand capital financier, et ne peuvent bénéficier d'une aide importante du gouvernement.

Comment le Québec peut-il prendre le risque de sacrifier un tel potentiel intellectuel et social? Pourquoi la connaissance et la formation universitaires seraient-elles des biens destinés en priorité à une certaine élite socio-économique? Dans un contexte où nous sommes amenés à penser le Québec de demain, il est nécessaire de s'intéresser à ces questions afin de le façonner à l'image de notre projet collectif. «Un monde demeure dont l'homme est le seul maître», disait Camus dans *Le mythe de Sisyphe*. Eh bien, pour faire ce monde, il faut d'abord le penser.

LE SOLEIL: Point de vue: Le souci du bien commun et l'intimidation politique, par Julie Martineau, professeure de sciences politiques, Collège François-Xavier Garneau - Mis à jour le vendredi 02 mars 2012 à 05h05



Photo: Patrick Sanfaçon, La Presse

À ceux et celles qui participent au débat sur la hausse des frais de scolarité en gardant en tête le bien commun, félicitations. À ceux et celles qui investissent et méprisent, tâchez donc de prendre conscience que le monde ne se limite pas à vos petites personnes.

Le débat qui est en train de se tenir dans les cégeps et les universités du Québec est de la plus haute importance. Il ne concerne pas seulement les personnes qui y participent mais l'ensemble de la société québécoise, maintenant et pour les générations futures. On pourrait presque dire que c'est un débat par procuration.

Le sujet: doit-on hausser les frais de scolarité? Certains disent «non», catégoriquement, parce qu'il faut protéger, coûte que coûte, l'accessibilité aux études postsecondaires. D'autres disent «bien sûr», parce qu'ils sont convaincus que la survie et la qualité de l'éducation postsecondaire au Québec dépend de la contribution des utilisateurs, dans un contexte de «crise des finances publiques». Ces deux positions antagonistes et les arguments qui s'y rattachent, largement exposés par les représentants de chacun des groupes ont la noblesse de faire valoir des préoccupations sociales. En démocratie, lorsque qu'en tant que citoyens on prend part à un débat qui a pour but d'influencer une décision politique, il est impératif de toujours se demander quelles en seront les répercussions pour l'ensemble de la population.

Cette condition remplie, les débats peuvent avoir lieu et il y a de bonnes raisons de penser qu'effectivement, les arguments qui seront entendus influenceront positivement le «peuple» et ses représentants.

Malheureusement, les protagonistes de l'actuel débat sur la hausse de frais de scolarité ne sont pas tous vertueux. Pour certains, l'intérêt personnel prévaut et l'attaque à l'intégrité d'autrui est le mode de «communication» employé. Ces étudiantes et étudiants pratiquent l'intimidation en attaquant leurs confrères et leurs conseillers qui osent exposer publiquement leur position, généralement contre la hausse des frais de scolarité et/ou pour la grève.

On remarque trop souvent que des étudiants confondent la finalité du débat et les moyens utilisés pour faire entendre leur position. Cette confusion et leur fermeture d'esprit face à tout ce qui s'apparente de près ou de loin à la vie démocratique étudiante soit disant «contrôlée par des grands qui perdent leur temps au cégep» a pour effet de faire avorter toute discussion qui pourrait mener à des actions plus conservatrices que la «grève», tout en maintenant une position contre la hausse des frais de scolarité annoncée par le gouvernement.

Le débat interpelle l'ensemble de la population, ceux qui fréquentent les cégeps et les universités en ce moment, leurs parents qui, parfois, paient les frais afférents aux études de leurs enfants, les payeurs de taxes, les jeunes familles, les personnes âgées... tout le monde. Ce débat est trop sérieux pour qu'il se tienne dans un climat d'intimidation. Pourtant, plusieurs personnes hésitent à y prendre part ou s'en sont retirées parce qu'elles ne veulent pas se faire traiter de paresseuses, de profiteuse ou de pas branchées. Elles ne veulent pas que leur choix d'étudier en sciences sociales, en philosophie ou en sciences de l'éducation soit dénigré. Elles ne veulent pas avoir à dire que leurs parents ne sont pas riches, qu'elles sont les premières personnes de leur famille à aller à l'université. Bref, elles ne veulent pas avoir à exposer leur vie privée pour défendre leur position idéologique et leur projet de société.

À ceux et celles qui participent au débat sur la hausse des frais de scolarité en gardant en tête le bien commun, félicitations. À ceux et celles qui investissent et méprisent, tâchez donc de prendre conscience que le monde ne se limite pas à vos petites personnes. Et finalement, à ceux et celles qui osent défendre une position qui va à l'encontre de tout ce que l'on entend dans l'espace public sur la défaite du modèle québécois qui a pourtant servi à faire de nous une société riche et instruite, merci.

LE DEVOIR: Lettres - Pour ou contre la hausse des droits de scolarité?, par Charles Côté - Professeur en sciences de la santé et résident du Syndicat des professeurs de l'UQAT - Le 29 février 2012 - Publié le vendredi 02 mars 2012

Comme j'aurai quatre enfants à l'université dans les cinq prochaines années, je dois affirmer d'emblée que les discussions sur la hausse des droits de scolarité trouvent une écoute active.

Mais au-delà de cette hausse ou non, que nous réserve l'avenir en matière d'éducation postsecondaire? Est-ce que la société québécoise est

prête à investir massivement dans le droit d'étudier de nos enfants?

Ce qui manque au Québec, c'est un débat de fond sur l'éducation. Car le gel ou le statu quo des droits de scolarité fait en sorte que c'est l'État québécois qui paiera au bout du compte (avec nos impôts, rien n'est gratuit, mes chers étudiants!). [...]

Je sais pertinemment que l'éducation est le plus bel investissement que nous pouvons donner à nos enfants et à la société québécoise. L'autonomie, la liberté de penser, bref, l'évolution d'une société québécoise qui prendra encore plus sa place sur l'échiquier mondial. Si c'est le bien commun que nous voulons favoriser, la société et les étudiants ont raison de crier dans les rues.



Par contre, si l'éducation devient un bien uni-
quement pour les mieux nantis, alors, nous

devrons payer notre part donc accepter cette
hausse.

LE SOLEIL: Chronique: Les surdoués de la politique, Jean-Simon Gagné - Publié le vendredi 02 mars 2012 à 05h00

(Québec) «Ils ont changé d'idée tellement sou-
vent, pourquoi pas une fois de plus?»

Ça se passait, hier, durant la manif étudiante
contre la hausse des droits de scolarité.

Sur le coup, je ne savais pas quoi répondre. Le
gars était si grand qu'il devait avoir des neiges
éternelles sur le dessus de la tête. Peut-être que
ça m'a déconcentré.

J'aurais dû répondre qu'il ne faut jamais repro-
cher à un politicien ce qu'il raconte à propos des
étudiants. Ou pire encore, à propos des droits de
scolarité.

Sinon, c'est trop cruel.

Jean Charest était pour un dégel partiel des
droits de scolarité en 1998. Contre en 2002. Pour
en 2007.

Pauline Marois était pour le gel des droits de
scolarité en 1995. Contre en 1998. Pour en
2005. Contre en 2007.

Difficile à suivre, non? Mais c'est comme pour le
grand vide sidéral. Derrière le chaos apparent, il
y a une logique. En général, lorsque Jean Cha-
rest est pour, Pauline Marois est contre. Et lors-
que Pauline Marois est pour, Jean Charest est
contre.

Après cela, on croit rêver en entendant le pre-
mier ministre accuser son adversaire d'opportu-
nisme.

Selon vous, est-ce l'équivalent du requin qui se
joindrait à la campagne contre la chasse aux
bébés phoques? Ou plutôt du calibre de l'escar-
got qui rédige un livre intitulé *Ma vie à toute
vitesse*?

Hier, ils étaient 5000 étudiants à manifester
devant l'Assemblée nationale, contre la hausse
des droits de scolarité. Ou peut-être 10 000.
Allez savoir.

À Québec, les évaluations de foule se révèlent
aussi fiables que le décompte des votes lors
d'une élection présidentielle au Turkménistan.

Le plus étonnant, ce n'est pas que des étudiants
manifestent. Le plus étonnant, c'est qu'il s'en
trouve encore pour croire aux grands principes
d'un politicien, lorsqu'il s'agit des droits de scola-
rité.

Ces temps-ci, il est de bon ton de répéter
qu'après l'augmentation de 75 % prévue au
cours des prochaines années, les droits seront
revenus au niveau de 1968. Avant les périodes
de gel prolongées. Plusieurs ministres se cram-
ponnent même à cet argument comme des
naufragés à une bouée.

Mais quand on y pense, la référence se révèle
particulièrement étrange. En 1968, au Québec,
les étudiants étaient six fois moins nombreux à
fréquenter l'université. La moyenne de scolarité
de la population francophone dépassait à peine
une septième année. Tout l'automne, le Québec
s'était trouvé au bord de la révolution pour
réclamer toutes sortes de choses, y compris la
gratuité scolaire.

On peut faire dire n'importe quoi aux chiffres,
mais il y a des limites. Si Bill Gates se rend dîner
dans une soupe populaire, en compagnie de
40 sans-abri, est-il pertinent d'affirmer qu'en
moyenne, chaque convive est milliardaire?

Il ne faut jamais reprocher à un politicien ce qu'il
raconte à propos des étudiants et de leurs mani-
festations.

Sinon, ce n'est plus du jeu.

En 1986, le ministre de l'Éducation, Claude Ryan,
aurait même déclaré qu'il y avait «deux fois trop
d'universitaires au Québec». De la part du mi-
nistre chargé de promouvoir l'enseignement
supérieur, c'était un peu troublant.

Imagine-t-on un ministre de l'Agriculture affir-
mant qu'il y a trop d'agriculteurs?

Reste qu'il serait dommage de conclure sans
citer le passage que l'ancien premier ministre
Jean Chrétien consacre aux étudiants québécois,
dans ses mémoires intitulées *Passion politique*
(Boréal, 2007). À la page 191, M. Chrétien ex-
plique que son controversé projet de loi sur la
clarté référendaire avait été déposé en plein
hiver, pour étouffer la contestation.

«L'une des raisons pour lesquelles j'avais de-
mandé à [Stéphane] Dion de présenter son
projet de loi en décembre, c'est que c'est le mois
de la neige et des examens pour les étudiants du
Québec. Même les plus extrémistes n'aiment pas
beaucoup descendre dans la rue sous la neige et
dans le froid. Et c'est le moment de l'année où
les étudiants passent des nuits blanches à prépa-
rer leurs examens ou rentrent chez eux pour les
vacances.»

Plus cynique que cela, Machiavel en personne
apparaît pour te demander un autographe...

LE DEVOIR: La réplique > Université de Montréal - Une gestion rigoureuse, vraiment?, par Michel Seymour, Louis Dumont, Jean-Claude Marsan et Daniel Turp - Professeurs à l'Université de Montréal Jeudi 1 mars 2012

À retenir

Le déclencheur > Grande rigueur

Dans *Le Devoir* du 20 février dernier, l'équipe de direction de l'UdeM de même que ses doyens ont défendu la gestion de l'établissement, en réponse à des critiques formulées quelques jours plus tôt en nos pages par les sous-signés. L'administration de l'UdeM se défendait alors ainsi: «L'UdeM est gérée avec une grande rigueur. Son budget est équilibré, et au cours des douze dernières années, nous avons procédé à une dizaine de projets de construction ou de rénovation majeurs qui ont, chaque fois, été réalisés dans le respect des coûts et des échéanciers et qui se sont chaque fois traduits par une amélioration des conditions d'étude, d'enseignement ou de recherche, conformément à notre mission. Il n'y a pas de dérive immobilière à l'UdeM.»

Dans *Le Devoir* du 20 février, le recteur, les vice-recteurs et les doyens de l'Université de Montréal dénoncent le «flot de faussetés» qui serait selon eux contenu dans notre texte paru cinq jours plus tôt dans le même journal. Nous avons bien lu leur texte, mais nous divergeons toujours d'opinion. Nous repreneons ici quelques-unes de leurs affirmations.

Le Plan directeur de développement immobilier de 2008 prévoyait (en annexe) la disparition de la Faculté de musique et de la salle Claude-Champagne du complexe de bâtiments appartenant à l'université. Curieusement, une modification au plan directeur vient tout juste d'apparaître et on mentionne que celle-ci a été approuvée à la 538e assemblée universitaire, laquelle n'aura lieu qu'en mars!

Par ailleurs, les pages 32 et 33 de ce tout nouveau plan directeur indiquent toujours qu'on prévoit déménager la Faculté de musique au campus Outremont. Mais si la faculté et la salle sont vidées de leurs occupants actuels, que va-t-il advenir de ces bâtiments? La question est toujours légitime et l'inquiétude est encore justifiée.

L'université «gérée avec une grande rigueur»

Bien que l'UdeM ne perde apparemment pas d'argent avec la vente envisagée du 1420 boulevard Mont-Royal, les investissements publics auront atteint plus de 40 millions pour l'achat et la mise à niveau du 1420, alors que sa vente au privé ne serait que de 28 millions. Les citoyens perdent donc au change dans la gestion que l'on fait de leur argent.

En 2007, l'ancien recteur assurait que les coûts de construction d'un second campus correspon-
draient à 840 millions de dollars. Or, le coût total du projet équivalait maintenant à 1,6 milliard de dollars. À combien se chiffrent la facture finale? 100 % d'augmentation en cinq ans, n'est-ce pas une raison d'être inquiets?

Une aventure «hasardeuse et coûteuse»?

La direction affirme que plusieurs évaluations rigoureuses ont conclu que ce serait une aventure «hasardeuse et coûteuse» que de rénover le 1420. Grâce à la loi sur l'accès à l'information, nous avons pris connaissance des études en question. Ces études indiquent plutôt que les dépassements de coûts s'expliquent par les retards, les reports et les changements de programme de la direction, par l'inclusion des frais indirects (mobiliers, outillage, appareillage) dans les coûts de rénovation et par le fait que l'étude évaluant les coûts de la phase nord aurait nécessité plusieurs semaines de travail pour être

exécutée correctement, alors que la direction exigeait qu'elle soit produite en trois jours.

Pour réduire les coûts de rénovation, les auteurs de ces études ont soumis des recommandations que la direction a refusé de considérer. Donc, on ne saurait parler dans ce cas de rigueur, mais bien de manipulation de l'information pour justifier la vente du 1420.

Le gouvernement du Québec n'a jamais lui non plus affirmé que la rénovation du 1420 serait «hasardeuse et coûteuse». Selon un rapport de M. Breton lui-même, alors vice-recteur exécutif à la planification, daté du 12 décembre 2006, le gouvernement du Québec a seulement demandé à la direction de choisir entre le développement du 1420 et le développement à la gare de triage d'Outremont.

Développer le campus actuel

Avec les 120 millions de dollars qu'il en coûte pour la restauration des terrains de la gare de triage d'Outremont, il est possible de rénover le 1420, boulevard du Mont-Royal au grand complet. Et comme l'indiquait un autre rapport produit par le comité exécutif de l'UdeM (A-16/962e/159) en 2004, le bâtiment rénové pourrait alors accueillir une bonne dizaine de départements, facultés et centres, en plus de certaines unités maintenant situées dans des locaux loués sur l'avenue du Parc. Voilà une stratégie qui éviterait l'éparpillement des unités universitaires et permettrait des économies significatives en frais de location d'espaces.

Enfin, pour ce qui est du Pavillon des sciences, on devrait, dans la poursuite de l'objectif du développement durable, examiner des scénarios visant à recycler et à agrandir certains bâtiments existants comme, par exemple, l'actuel pavillon De Séve, lequel est rendu à la fin de sa vie utile. D'autres options pourraient aussi être exami-

nées. Avec une approche contemporaine de l'aménagement, il serait possible de densifier le campus actuel tout en accroissant ses espaces verts. Notre inquiétude réside dans le fait que la direction de l'université n'a jamais examiné sérieusement de tels scénarios alternatifs et refuse toujours de le faire.

LE DEVOIR: Libre opinion - Pour la justice sociale, contre la hausse, par Marc-André Éthier - Directeur du Département de didactique à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal - jeudi 1er mars 2012

À l'instar de milliers de leurs pairs, une majorité des étudiants de l'Université de Montréal inscrits au programme en enseignement au secondaire vient de voter pour la grève. S'il ne m'appartient pas de juger des moyens qu'ils prennent pour faire avancer la cause de l'éducation pour tous, je souscris néanmoins entièrement aux objectifs de la campagne menée par les étudiants contre la hausse des droits de scolarité, et ce, pour des raisons de justice sociale.

Lancée sous le couvert de la lutte pour «assainir les finances publiques», à la suite de la crise économique de 1982, puis relancée de plus belle après celle de 1992 et la débâcle financière de 2008, l'offensive patronale et étatique contre les droits sociaux s'est soldée par l'érosion, sur plusieurs fronts, d'une justice sociale déjà imparfaite. L'éducation est l'un de ces fronts.

Il résulte de cette offensive, d'une part, que l'État se finance de moins en moins par l'impôt progressif (dont le taux augmente à mesure que le revenu croît, par exemple) et de plus en plus par l'impôt dégressif (par exemple, la TPS et la TVQ appliquées à tel achat, les droits d'immatriculation ou de scolarité, le tarif d'hydroélectricité, etc. prennent une part plus grande du budget d'un ménage à petit revenu que d'un ménage à gros revenu), ce qui creuse davantage encore les écarts socioéconomiques.

Il en résulte, d'autre part, que de plus en plus de responsabilités sociales sont dévolues aux familles et aux individus, soit parce que les services collectifs se dégradent, soit parce que ces derniers ne sont plus fournis par l'État. C'est «l'aidant naturel» qui, par exemple, s'occupe du malade, jeune ou vieux, du mieux qu'il (ou elle, le plus souvent) peut, s'il le peut. Sinon, il lui faut payer, s'il en a les moyens, et les services reçus varient justement selon ses moyens.

C'est l'étudiant ou sa famille qui paye les études universitaires et, pourquoi pas, la garderie ou l'école privée. Dans tous ces cas, ces dépenses pèsent, à service égal, plus lourd dans le budget d'un ménage à faible revenu que dans celui d'un ménage à haut revenu. La hausse des droits de scolarité dans les universités affectera davantage les jeunes provenant des familles les plus touchées par le chômage et la crise économique. En ce sens, cette mesure fait partie de l'assaut lancé contre la justice sociale.

L'éducation est-elle un droit? Tant que des raisons extrascolaires feront en sorte que l'accès aux études dépendra des revenus, il faudra répondre que non et agir pour que cela change. L'éducation devrait être gratuite du berceau au tombeau.

C'est collectivement, et non individuellement, que les membres d'une société doivent trouver les ressources pour satisfaire leurs besoins collectifs, comme l'éducation. Ainsi, si leur formation universitaire permet à certains étudiants d'autrefois de mieux gagner leur vie aujourd'hui, et c'est mon cas, qu'ils acquittent alors leurs impôts pour contribuer au budget collectif en proportion de leurs revenus respectifs.

Vos réactions

- Jacques Saint-Cyr, Inscrit, jeudi 1 mars 2012 08h31
Justice sociale
La vraie justice sociale consiste à aider les démunis avant les étudiants en attente d'une rente économique de trente-cinq ou quarante ans.

• Charles F. Labrecque, Abonné, jeudi 1 mars 2012 09h15

Quelle justice sociale

Est-ce une justice sociale que de demander aux ouvriers qui n'ont pas eu la chance d'étudier pour cause d'incapacité intellectuelle, de payer à l'aide de leurs impôts les études de ces futures professionnels qui une fois gradués viendront exploiter allègrement encore une fois ces mêmes ouvrier qui leurs auront payés leurs études. Pour moi je trouve insultant de voir des gens pour le moins instruits que ce réclament de la justice sociale non content de vouloir encore une fois siphonner le système, s'employer à appuyer ces jeunes qui dénoncent avec force le système capitaliste mais sont prêts à tout briser pour le siphonner eux-mêmes. Cherchez l'erreur.

• Leys, Inscrit, jeudi 1 mars 2012 10h05
Savoir et pauvreté

@Jacques Saint-Cyr

La vraie justice sociale consiste à aider à la fois les démunis et les étudiants, lesquels étudient justement pour ne pas être plus tard démunis. L'accès à une éducation universitaire de qualité est justement ce qui a permis au Québec de sortir de la pauvreté morale et économique. Donner la charité aux pauvres sans leur donner le moyen de sortir de la pauvreté est bon pour l'Église catholique, pas pour une société progressiste tournée vers l'avenir.

@Charles F. Labrecque

Les ouvriers paient peu d'impôts, à moins que vous ne parliez des ouvriers qualifiés qui ont reçu au moins une éducation technique. Par ailleurs, il semble que vous préféreriez le nivellement par le bas, c'est-à-dire que tout le monde au Québec soit ouvrier, comme dans les années 30-50. On pourrait ainsi refaire venir les boss anglais qui, eux, auront reçu une éducation.

• SNost, Abonné, jeudi 1 mars 2012 10h16
Justice à 5 sous

La justice sociale (quel grand mot vide qu'on peut remplir de sens selon nos préférences) serait d'assurer que l'État puisse offrir des conditions comparables à toutes les générations, pas seulement celle qui étudie actuellement.

Il faut que l'utilisateur/bénéficiaire paye, mais que le revenu ne soit pas une condition d'accessibilité (=bonifier prêts et bourses en conséquence). C'est ça qui était la finalité du filet social initialement.

Même chose pour tous les services, en santé, etc.

• Nathalieg, Inscrit, jeudi 1 mars 2012 10h37
Pour que chaque étudiant puisse développer son potentiel

M. Labrecque, c'est justement pour les enfants d'ouvriers ou de parents au salaire minimum et qui ont les capacités intellectuelles de poursuivre leurs études à l'université que les étudiants utilisent des moyens de pression pour protester contre les hausses socialement injustes des frais de scolarité post-secondaires.

N'avez-vous pas le rêve que vos enfants améliorent leur condition?

Et pour les enfants qui n'ont pas comme vous dites les capacités intellectuelles d'aller

à l'université, il y a plusieurs métiers offerts en D.E.P. (Diplôme d'Études Professionnelles) qui sont très utiles pour la société et qui sont aussi très bien rémunérés. Encore faut-il que les parents encouragent leurs enfants à étudier.

C'est dans votre texte que je cherche l'erreur.

• François Le Blanc, Inscrit, jeudi 1 mars 2012 10h42

Bravo Monsieur Éthier

Il était temps qu'un administrateur d'université soutienne la cause de l'accessibilité aux études.

Forcer des gens à s'endetter lourdement pour avoir une éducation supérieure n'est pas un bon moyen de favoriser cette accessibilité.

De plus, en recevant un maigre salaire de départ (dans la majorité des cas), même dans un emploi exigeant une formation spécialisée, les personnes forcées à rembourser une dette d'études et obligées de contribuer à un REER et à des assurances privées offertes par l'employeur ne pourront s'acheter une maison (compte tenu du coût de la vie). On dirait que beaucoup de Québécois/Canadiens français sont allergiques à la réflexion. Un nombre important d'entre eux ne pensent qu'à leurs pensions. Ce doit être l'Église catholique qui s'est opposée jusqu'au bout à l'instruction obligatoire (seulement depuis 1943 au Québec).

Alors, selon eux, les jeunes peuvent crever : ils n'auront pas de permanence, devront se contenter d'emplois moins bien rémunérés que ceux offerts il y a 35-40 ans.

Et bien, voyons quels résultats ça donnera : développement zéro. Richesse arrogante (et dépourvue de goût et de civisme) qui côtoiera une majorité obligée de se contenter d'une vie consacrée à se défaire d'un lourd endettement.

Les « ouvriers » ont tout intérêt à appuyer cette cause. Ils pourraient également profiter d'une meilleure accessibilité aux études.

L'argent, on sait où il se trouve : dans les abris fiscaux et les coffres de grandes entreprises et de sociétés financières, bancaires, d'investissement, etc. qui profitent d'énormes subventions, de congés fiscaux (rendement du capital imposé à 50% - mon revenu et le vôtre sont imposés à 100%) et autre échappatoire avantageux dont ne profitent pas les particuliers à revenu ordinaire.

• Celljack, Inscrit, jeudi 1 mars 2012 10h51

Éducation vs enseignement

L'éducation est un droit?

Ça dépend de ce qu'on entend par "éducation"... si on parle lire des notes, lire un livre et faire quelques exercices, de passer un examen et d'obtenir un diplôme, oui ça devrait être gratis.

Par contre, les heures de travail d'un professeur et les ressources matérielles (laboratoire, équipements, organisation...) c'est une autre histoire.

Oui à utiliser mes taxes pour payer d'excellents labos de médecine ou de tout autre formation pour laquelle notre collectivité éprouve un besoin. Non à utiliser mes taxes pour satisfaire les passions individuelles d'un étudiant.



@Charles F. Labrecque... protégeons et entretenons l'incapacité intellectuelle! Non aux plus intelligents qui nous exploitent. Nous voulons un monde parfait bien rempli de p'tit peuple ouvrier simple... misère...

- Marco, Inscrit, jeudi 1 mars 2012 10h58
À Levys
L'accès gratuit à l'université ou à tout ce que l'on a obtenu sans faire d'efforts risque inévitablement d'installer chez certains(es) qui ont pu profiter de leurs bienfaits et avantages, un certain confort, une certaine indifférence ou un engourdissement progressif du sens du partage de ce qu'on appelle le patrimoine collectif. On le constate aujourd'hui, lorsqu'on considère où nos élus placent les

priorités. De même que lorsque l'on considère les motivations purement pragmatiques de nos grandes centrales syndicales. Ne pas savoir reconnaître la valeur des institutions éducatives en place qui ont été bâties grâce aux sacrifices d'une certaine "élite" intellectuelle et religieuse (soit dit en passant!!) et continuer de vouloir obtenir "tout cuit dans le bec" contribue à renforcer cette impression fautive et malsaine que tout nous est dû, ce qui empêche du même coup de considérer les efforts qu'il faut faire pour atteindre un idéal.
La gratuité en tout, pas plus que l'accès à l'université à rabais, n'est gage du redressement ou de l'émergence souhaitable d'une

certaine conscience sociale ni d'une quelconque forme d'engagement communautaire qui en découle... Car les profiteurs chroniques sont de toute génération et de toute provenance. Qu'ils appartiennent à une certaine élite bien pensante (patronale ou syndicale) ou qu'ils appartiennent au commun des mortels.
Dans la foulée de la gratuité suit, de près, celle du "peu d'efforts" et du "tout est dû"...
P.S. Tout à fait en accord avec Messieurs St-Cyr et Labrecque
Marc Ste-Marie, Québec.

LE SOLEIL: Éditorial: L'heure des compromis, par Brigitte Breton - Publié le jeudi 01 mars 2012 à 05h00

(Québec) Québec n'a pas à renoncer à la hausse des droits de scolarité dans les universités. Pour apaiser la grogne des étudiants (un impératif à l'approche d'un rendez-vous électoral) et pour éviter de réduire l'accessibilité aux études supérieures (un risque à limiter dans une économie reposant sur le savoir), la ministre de l'Éducation doit dénouer l'impasse en bonifiant l'aide financière accordée à certaines catégories d'étudiants et en s'engageant à suivre avec attention l'effet de la hausse.
Pour rétablir les ponts, le gouvernement Charest et les associations étudiantes opposées à la hausse des droits de scolarité de 1625 \$ d'ici 2017, et à leur indexation les années subséquentes, auraient intérêt à s'inspirer des recommandations sages et réalistes formulées récemment par l'Université du Québec (UQ).
Les neuf établissements de ce réseau ne s'opposent pas à l'augmentation, qui maintiendra nos droits de scolarité parmi les plus bas au Canada. L'UQ s'inquiète toutefois de son effet sur la fréquentation universitaire et propose des mesures pour prévenir les effets indésirables possibles de cette majoration.
Dès le départ, elle rappelle qu'il est difficile de séparer l'effet particulier du coût des études ou de l'endettement de celui des autres facteurs

agissant sur l'accessibilité aux études. Le niveau de scolarité et le revenu des parents, l'origine géographique, le rapport culturel aux études, le parcours et les résultats scolaires et la situation personnelle interviennent dans la décision de mener ou non des études supérieures, souligne le comité.
Ce constat s'ajoute à celui de Statistique Canada, qui en 2007 concluait que le rendement scolaire, l'influence des parents et la qualité de l'école secondaire expliquaient 84 % de l'écart de participation aux études supérieures des jeunes des familles à faibles revenus et ceux des familles aisées. Prudence donc avant de prétendre qu'une hausse des droits fera fuir les étudiants et qu'à l'inverse, le gel ou la gratuité remplira les universités. Les fluctuations d'effectifs, ici et ailleurs, ne suivent pas nécessairement cette logique.
Néanmoins, le Québec sera confronté à compter de 2014-2015 à une baisse importante de la population en âge de s'inscrire à l'université. Pour ne pas perdre davantage de joueurs à un moment où le développement économique repose en grande partie sur le savoir, l'UQ invite le gouvernement et les universités à tout mettre en place pour garantir que personne ne renoncera à des études universitaires.

Comment s'assurer que tous les étudiants pourront assumer les droits, qui représentent 17 % de la facture de formation, et toutes les autres dépenses liées à la scolarisation? La ministre Line Beauchamp ne peut répéter sans cesse que le programme de prêts et bourses a été ajusté et que les étudiants les plus pauvres ne seront pas pénalisés.
Même si ces derniers sont protégés, qu'advient-il de ceux qui étudient à temps partiel souvent parce qu'ils concilient travail, études et famille, de ceux dont les parents sont «trop riches» pour leur permettre d'avoir accès à l'aide financière de l'État, mais trop serrés pour leur fournir un soutien financier significatif? Et ceux qui sont les premiers dans leur famille à fréquenter l'université, risque-t-on de freiner leurs ambitions?
L'UQ estime, avec raison, qu'il faut veiller, par différentes mesures, à venir en aide à ces individus pour qu'ils entreprennent des études, qu'ils les terminent dans un délai raisonnable, et ce, sans s'endetter pour des décennies. Des précautions que le gouvernement aurait tort d'ignorer. Ce n'est pas la gratuité réclamée et promise par certains, mais un compromis acceptable qui tient compte de la capacité de payer de l'État et de la classe moyenne.

LE SOLEIL: Chronique: Grève étudiante: les gouvernements ont toujours courbé l'échine, par Gilbert Lavoie - Publié le jeudi 1er mars 2012, à 05h00

(Québec) La grande manifestation étudiante prévue aujourd'hui devant l'Assemblée nationale fera-t-elle reculer le gouvernement? «Non!» répète depuis des semaines la ministre de l'Éducation Line Beauchamp. Si elle tient la ligne, elle fera une exception à la règle. Parce qu'à l'exception de Claude Ryan, presque tous les ministres ont fini par craquer devant le lobby étudiant. Malgré ce fait, les étudiants auraient tort de tenir la victoire pour acquise : une fois au pouvoir, tous les partis politiques ont tenté d'augmenter les droits de scolarité et rien n'indique que la situation est appelée à changer.
Voyage dans le temps.
Pauline Marois, qui dénonce aujourd'hui les hausses de frais décrétées par le gouvernement Charest, avait évoqué publiquement la possibilité d'un dégel des droits de scolarité à l'automne 1996, lorsqu'elle était ministre de l'Éducation. En réaction, les leaders étudiants avaient claqué la porte du Sommet sur l'économie et l'emploi convoqué par Lucien Bouchard, parce que le gouvernement refusait d'écarter le dégel de ses réflexions. Ironie du sort, Jonathan Sauvé, le président des jeunes libéraux du temps, défendait alors la cause des étudiants, tout comme les jeunes péquistes. Mme Marois a capitulé à quelques jours du congrès de son parti en novembre 1996.
Pauline Marois n'était pas la première ni la dernière à plier devant le lobby étudiant. En 1984,

le gouvernement de René Lévesque avait lui aussi courbé l'échine devant les étudiants après avoir évoqué la possibilité de lier les droits de scolarité à l'inflation. Profitant de la proximité des élections, Robert Bourassa s'était empressé de promettre un gel des droits de scolarité pour la durée du mandat suivant s'il était porté au pouvoir. Une fois élu, son ministre de l'Éducation, Claude Ryan, avait tenté de dégeler ces droits, mais Robert Bourassa l'en avait empêché. Ce n'est qu'en 1989, après un gel de 20 ans, que M. Ryan a pu aller de l'avant, avec une hausse de 140 %.
Le gouvernement Bourassa prévoyait une autre augmentation de 50 % dans son budget de 1993, mais il a battu en retraite et limité les hausses au taux d'inflation de 1,9 % pour l'année budgétaire suivante.
En 1994, Jacques Parizeau a réinstauré le gel des droits. Et c'est en vain, comme nous l'avons vu plus haut, que Pauline Marois a jonglé avec un dégel en 1996.
Pas de répit
Que les gouvernements soient péquistes ou libéraux, ils n'ont jamais obtenu la paix pendant très longtemps avec les étudiants. En novembre 2001, le gouvernement Landry s'est attiré leurs foudres lorsqu'il a tenté de revenir sur sa promesse d'ajouter 200 millions\$ dans le budget de l'éducation. C'est Pauline Marois, alors ministre des Finances, qui avait proposé ce virage. Aux

cotes de Sylvain Simard, alors président du Conseil du trésor, elle avait pris le micro au congrès du Parti québécois pour faire battre une résolution forçant le gouvernement à respecter sa promesse. Bernard Landry avait alors comparé l'attitude des jeunes à celle d'un adolescent qui réclame une trottinette pour Noël à son père en chômage : «Quand le malheur et le chômage frappent la famille, est-ce qu'on va avoir de l'admiration pour l'enfant qui va dire : "Je veux! Je veux! Je veux! Tu avais dit à Noël, ça va être à Noël!?"»
En janvier 2002, François Legault, qui venait de prendre la relève de Pauline Marois à l'Éducation, a également subi les foudres des étudiants, lorsqu'il a évoqué la possibilité d'un dégel dans un troisième mandat du PQ. Pauline Marois a rapidement fermé la porte à la suggestion de son collègue. Et qui d'autre s'est alors porté à la défense du gel des frais? Jean Charest! Tout comme Pauline Marois aujourd'hui, M. Charest avait promis de maintenir le gel pendant un premier mandat libéral, et de tenir un grand débat sur le financement du système d'éducation.
Porté au pouvoir en 2003, Jean Charest n'a pas tardé lui aussi à s'attirer la colère des étudiants. Le premier accrochage est survenu en 2005, lorsque son gouvernement a tenté de transformer en prêts une partie des bourses d'études pour une somme de 103 millions\$. Quelque

230 000 étudiants ont pris la rue et forcé le gouvernement à battre en retraite. À l'été de 2005, les jeunes libéraux se sont prononcés en faveur du dégel des droits, mais Jean Charest s'y est opposé. Il a fallu attendre 2007 pour voir les libéraux décréter des hausses de 50 \$ par session universitaire. Et ce n'est que dans le dernier budget, en mars 2011, qu'on a finalement pris le risque de se lancer dans une grande opération de rattrapage qui doit entrer en vigueur l'automne prochain. Lors de la présentation de ce budget, le ministre des Finances, Raymond Bachand, a fait valoir que les droits de scolarité avaient été gelés pendant 33 des 43 dernières années.

Qu'en sera-t-il de l'avenir? Libéraux et caquistes s'entendent sur la hausse des droits de scolarité. Tout comme Jean Charest en 2002, le PQ promet de maintenir le gel jusqu'à ce qu'on en vienne à un terrain d'entente avec les étudiants. Si le passé est garant de l'avenir...

Line Beauchamp «sous haute surveillance»
S'il est un point qui fait consensus au sein du caucus et du Conseil des ministres de Jean Cha-

rest, c'est l'importance de ne pas céder devant le lobby étudiant. La ministre Line Beauchamp est «sous haute surveillance» de la part de ses collègues qui ne veulent pas voir le moindre indice de recul dans ses propos, rapporte une source fiable au sein du gouvernement.

Les grévistes, qui font valoir que les libéraux vont capituler en raison de la possibilité d'élections générales cette année, font face à un tout autre scénario: les libéraux sont convaincus qu'un recul serait très mal perçu par une majorité de Québécois, et plus encore au sein de leur clientèle. Dans l'entourage de Jean Charest, on a encore en mémoire l'appui de la population à la ministre du Travail, Lise Thériault, lorsqu'elle a tenu tête à la FTQ. On est convaincu qu'un compromis sur les droits de scolarité serait perçu comme un signe de faiblesse, alors que la population s'attend d'un gouvernement «qu'il soit capable de tenir tête à une forme de corporatisme». Contrairement à d'autres controverses, comme celle portant sur les gaz de schiste, les députés et ministres du gouvernement Charest

ne feraient pas l'objet de nombreux courriels ou appels de protestation.

Plan de contingence

La possibilité d'une longue grève généralisée des étudiants n'inquiète pas outre mesure les libéraux parce qu'ils n'y croient pas. Le gouvernement a demandé aux universités de préparer des plans de contingence, a appris Le Soleil, mais certaines institutions n'ont même pas fait, tellement elles sont convaincues que cela ne sera pas nécessaire. On fait remarquer que c'est la première fois, au sein des mouvements étudiants, que l'on voit des groupes importants refuser de suivre les appels à la grève. On signale aussi que les collèges ou les facultés qui ont voté pour la grève ne l'ont pas tous fait pour une période indéterminée. C'est le cas des étudiants en médecine de l'Université de Montréal, par exemple, qui ont voté pour deux jours de suspensions de cours. On estime que si le conflit se poursuit, seulement une minorité d'étudiants verront leur session compromise et devront reprendre leurs cours à l'été.

Frais de scolarité: Pour la hausse

LE SOLEIL: Chronique: L'heure de vérité approche, par Gilbert Lavoie - Publié le samedi 31 mars 2012 à 05h00

(Québec) Ce qui a nui le plus au gouvernement Charest dans le dossier des droits de scolarité, c'est qu'il a reculé sur la plupart des dossiers controversés depuis 2003. Le Suroît, le gaz de schiste, l'enquête publique sur la construction, le pouvoir de contrainte de la commission Charbonneau, autant d'exemples de virages à 180 degrés qui ont entaché la crédibilité de l'équipe libérale. Les leaders étudiants étaient donc convaincus, au départ, qu'ils auraient gain de cause, comme en 2005, ce qui a facilité la mobilisation dans les cégeps et les universités. Cette semaine, les appels à la négociation de François Legault, de Pauline Marois et de personnalités comme Claude Castonguay et Robert Lacroix ont certainement conforté les étudiants dans leur opinion qu'ils se dirigent vers une victoire. La situation n'est pas aussi simple.

Plus on se rapproche des dates fatidiques où la session sera compromise, plus la pression se fait lourde sur les deux parties. Qui va céder? Jean Charest? Rien dans ses propos ni dans ceux de Line Beauchamp ne permet de croire qu'il va reculer sur les hausses des droits de 325\$ par année. Indépendamment des contraintes budgétaires, les sondages montrent qu'une majorité de Québécois appuient le gouvernement dans ce dossier. Cet appui est encore plus fort au sein de la clientèle libérale dont l'âge moyen est plus élevé. Le défi des étudiants, dans ce contexte,

est de ne pas faire d'erreur dans leur lecture des intentions du gouvernement.

La grève des infirmières

Cette situation rappelle la grève illégale des infirmières, en 1999. Les «douces», comme on les appelait alors, avaient la sympathie de la population. Les automobilistes jouaient du klaxon en passant devant leurs piquets de grève pour les encourager à continuer. Mais leurs dirigeants syndicaux avaient commis une erreur stratégique grave, celle de tenter de négocier leurs conditions de travail avant le reste des employés de la fonction publique. Ils n'avaient pas compris que le gouvernement ne céderait pas à leurs demandes à cause du précédent que cela aurait créé avec les autres syndicats.

Dans une entrevue au Soleil, Lucien Bouchard avait cassé leur grève avec une seule phrase: «Ce gouvernement que je dirige ne cédera pas.» Les infirmières avaient dû reprendre le travail et payer de lourdes amendes à même leur salaire pendant plusieurs années.

C'est le défi auquel les leaders étudiants sont confrontés à partir de maintenant. Tant et aussi longtemps qu'ils sont convaincus de faire reculer le gouvernement, leur mouvement de grève a un sens. Mais s'ils ont des doutes sérieux, ils doivent revoir leur stratégie.

Les votes qui seront pris au cours des prochains jours seront déterminants. Environ 38% des

étudiants étaient en grève cette semaine. Si ce pourcentage diminue, les leaders étudiants ne peuvent décemment laisser une minorité sacrifier leur session pour la cause. Si ce pourcentage repart à la hausse, c'est sur le gouvernement que la pression augmente.

Jeudi, la ministre Line Beauchamp a fait valoir que tous les compromis mis de l'avant par l'opposition avaient été rejetés par les leaders étudiants, qui réclament encore le gel des droits de scolarité. L'ouverture timide de Jean Charest sur le régime des prêts et bourses se voulait un message direct aux étudiants: si c'est vraiment l'accessibilité et la gouvernance des universités qui est en cause, le gouvernement est ouvert à la discussion, mais oubliez le gel des droits de scolarité.

C'est clair, il n'y a pas de compromis possible avec la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) de Gabriel Nadeau-Dubois, qui tente de transformer la cause des étudiants en «printemps québécois» et en lutte de classes. C'est du côté de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) qu'il y aura des ouvertures à la discussion, si ouvertures il y a. L'heure de vérité approche à grands pas.

LE DEVOIR: Idées: Grève étudiante - L'accessibilité sans la qualité: un très mauvais calcul, par Heather Munroe-Blum - Principale et vice-chancelière de l'Université McGill - Vendredi 30 mars 2012



Photo : Pedro Ruiz - Le Devoir

Heather Munroe-Blum: «Les Québécois valorisent l'équité et la justice sociale. Or, il n'est pas équitable de puiser à même les impôts de familles

à faible revenu pour subventionner la formation des étudiants les plus nantis. Il n'est pas équitable non plus que les étudiants québécois paient aujourd'hui beaucoup moins qu'à la fin des années 1960 pour leur formation universitaire.»

Au Québec, plus que dans toute autre province au Canada, la question des droits de scolarité est un enjeu de taille. Au cours de la Révolution tranquille, la modernisation du système universitaire a facilité l'accès à l'enseignement supérieur. Les faibles droits de scolarité dont nous avons hérité font maintenant partie intégrante de l'identité nationale québécoise. Pour bien des gens, des droits peu élevés sont synonymes d'accessibilité. Nous aimerions qu'il en soit ainsi; malheureusement, la situation est autrement plus complexe.

Il n'y a pas de lien entre droits de scolarité et accès à l'université. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner le taux de diplomation, soit le pourcentage de personnes qui obtiennent un diplôme universitaire au cours d'une année donnée. Nous serions portés à croire que de faibles droits de scolarité se traduisent par des taux de diplomation plus élevés, mais ce n'est pas le cas.

Ainsi, les droits de scolarité perçus par les universités québécoises sont les plus faibles au Canada, mais six provinces ont un taux de diplomation supérieur à celui du Québec (30,5 %). En fait, deux des provinces où les droits de scolarité sont les plus élevés — la Nouvelle-Écosse et l'Ontario — affichent des taux de diplomation supérieurs à la moyenne canadienne, soit 48,9 % et 41,0 %, respectivement.

Les facteurs financiers, dont les droits de scolarité, n'influencent pas de façon marquée la décision d'entreprendre des études universitaires. Une étude de Marc Frenette réalisée pour le compte de Statistique Canada en 2007 a révélé que les contraintes financières n'expliquent que 12 % de l'écart observé au chapitre du taux d'inscription à l'université entre les étudiants les moins et les mieux nantis. Les droits de scolarité ne représentent en outre qu'une petite partie du coût global de la formation universitaire, qui comprend aussi le loyer, les frais de déplacement, le prix des fournitures scolaires et les pertes de revenus.

La part des coûts assumée par les étudiants est plus faible aujourd'hui qu'en 1968. Lorsque la hausse des droits de scolarité prévue dans le budget de l'année dernière aura été appliquée, et si l'on tient compte de l'inflation, les droits de scolarité imposés aux étudiants en 2016-2017 seront équivalents à ceux de 1968. Et les Québécois se sont enrichis au cours de cette période. En effet, en 1968, les droits de scolarité représentaient plus de 20 % du revenu par habitant, comparativement à moins de 10 % en 2017.

Le programme d'aide financière, déjà généreux, sera bonifié. D'ici 2017-2018, l'aide financière offerte aux étudiants québécois par les universités et le programme de prêts et bourses du Québec atteindra plus de 1,114 milliard de dollars par année. Le gouvernement s'est engagé à investir directement 35 % des revenus provenant de la hausse des droits de scolarité dans son programme d'aide financière aux études. Les étudiants les moins nantis recevront une aide supplémentaire qui permettra de compenser pleinement la hausse des droits de scolarité. [...]

Solution inéquitable

Vos réactions

- Marcel Bernier – Inscrit, 30 mars 2012 03 h 02
La pensée unique...
Avec son salaire, mme Heather Munroe-Blum peut bien se faire le chien de garde de l'orthodoxie néo-libérale, il reste qu'il existe d'autres façons d'entrevoir l'éducation. Et puis, endetter ainsi certains membres de la jeune génération à plus soif demeure un geste odieux et à courte vue
La gratuité scolaire, de la maternelle à l'université, est la voie de l'avenir pour un Québec qui investit dans sa ressource la plus précieuse : ses citoyens et ses citoyennes.
- ethrop – Inscrit, 30 mars 2012 08 h 46
A n'importe quel salaire, ce que Mme Munroe-Blum dit reste vrai. L'endettement de la jeune génération, ne vous en déplaie, est moindre que ce qu'il était quand les boomers que vous détestez tant ont étudié. La gratuité n'est pas gage de qualité.
- Brun Edith – Abonné, 30 mars 2012 19 h 55
que les études coûtent cher non plus.. et bien au contraire (car on diminue la "compétitivité" basée sur les notes pour entrer)
Et le fait que l'endettement des jeunes soit moindre devrait être quelque chose de POSITIF! surtout quand on pense que d'ici 10 ans ça prendra 2 personnes pour 1 aîné (en ce moment ce sont 5)... les "jeunes" devront payer à ce moment là leurs études
- Darwin666 – Inscrit, 30 mars 2012 07 h 06
Quel ramassis de clichés
Tous ces arguments ont été contredits par les faits depuis bien longtemps, entre autres par l'IRIS. Il est assez ennuyeux de relire à ce moment-ci des débats les mêmes arguments démolis depuis longtemps.
- ethrop – Inscrit, 30 mars 2012 08 h 43
L'IRIS, oui. Le club d'étudiants gradués en socio de l'UQAM. L'IRIS est à la gauche ce que l'Institut Fraser est à la droite. C'Est pas très sérieux.
- Patrice Beurivage – Inscrit, 30 mars 2012 14 h 21
"Le club d'étudiants gradués en socio de l'UQAM"? Des "étudiants gradués", on ap-

Les Québécois valorisent l'équité et la justice sociale. Or, il n'est pas équitable de puiser à même les impôts de familles à faible revenu pour subventionner la formation des étudiants les plus nantis. Il n'est pas équitable non plus que les étudiants québécois paient aujourd'hui beaucoup moins qu'à la fin des années 1960 pour leur formation universitaire. Enfin, le gouvernement ne peut assumer à lui seul l'ensemble du fardeau financier: par rapport à celle des pays de l'OCDE, la dette du Québec, par habitant, occupait le cinquième rang en 2010.

S'il est vrai que nous pouvons être fiers du modèle québécois, nous devons néanmoins chercher à l'améliorer en fonction des résultats d'études et de recherches de qualité. Notre modèle québécois ne repose ni sur la gratuité de l'enseignement supérieur ni sur des droits de scolarité aussi élevés qu'aux États-Unis. Il repose sur une solution médiane et équilibrée qui préserve l'accessibilité, tout en permettant le financement d'un enseignement de grande qualité.

Des liens avec les étudiants

Comme l'expliquait la semaine dernière la ministre de l'Éducation, madame Line Beauchamp, la hausse des droits de scolarité «c'est pour un meilleur financement des universités, pour que le diplôme qu'on va chercher dans une université québécoise garde sa valeur, qu'on ait les meilleurs enseignants, les meilleurs équipements, les meilleurs équipements de recherche».

Voulons-nous vraiment favoriser l'accès à l'université et augmenter le taux de diplomation des étudiants moins nantis? Pour ce faire, nous devons créer des liens plus étroits avec ces étudiants, plus tôt (dès l'école primaire), et optimiser les programmes qui leur sont offerts en ce qui a trait à l'aide financière et au remboursement de leurs prêts. Plutôt que de geler les droits de scolarité, voilà ce que nous devons faire pour favoriser la réussite universitaire des étudiants à faible revenu.

Des droits de scolarité peu élevés ne sont pas synonymes d'accessibilité. Et même si c'était le cas, miser sur l'accessibilité sans tenir compte de la qualité serait un très mauvais calcul.

pelle ça des diplômés, donc des sociologues. Vous avez une dent contre les sociologues?

Ces chercheurs argumentent, réfutent et débattent avec toute la rigueur qu'un intellectuel se doit d'afficher. Rappelons que le but premier des opposants à la hausse est d'assurer une accessibilité aux études supérieures: pas de faire le procès de la droite et de la gauche.

Une jeune femme, campée à gauche ou à droite, peu importe, qu'elle veuille devenir avocate ou travailleuse sociale, si elle possède les compétences pour entrer à l'université, ne devrait pas être freinée par des facteurs économiques, puisque les diplômés universitaires paieront plus que "leur juste part" le restant de leur vie. L'université, en ce sens, est rentable.

Pourquoi n'y a-t-il que des sociologues qui soient capables de comprendre cela? Si c'est faux, réfutons l'argument, cessons de répéter les mêmes vieux arguments déjà réfutés! bernac – Inscrit, 30 mars 2012 17 h 52

Les diplômés universitaires ne paient pas plus d'impôts que les autres travailleurs qui n'ont pas nécessairement reçu une formation aussi coûteuse que celle dont ceux-ci ont bénéficié.

En ce sens ils ne paient pas leur "juste part", sauf naturellement s'ils remboursaient (avec intérêt) ledit coût, ce qui n'aurait du sens que si leurs revenus le leur permettraient.

Ce qui freine l'accès à l'université, c'est bien plus des facteurs économiques et sociologiques qui affectent les pauvres dès leurs naissances et non pas les droits de scolarité.

Fabien Nadeau – Inscrit, 30 mars 2012 07 h 47

Endettement

Je crois que le coût d'accès à l'université, très bas, il faut l'admettre, permet à ceux qui le veulent et ont le talent d'y accéder. Mais il ne garantit pas le diplôme, évidemment.

Mais si un étudiant ne peut se permettre l'université, cela garantit qu'il n'en aura pas. Mais un des arguments contre la hausse reste: les étudiants s'endettent, et si l'emploi à la sortie de l'université est garanti dans

certaines facultés, il ne l'est pas pour toutes les spécialités.

Nous avons à toutes fins pratiques déjà l'éducation gratuite et les frais de scolarité ne sont que des "tickets modérateurs"... Les augmenter ne favorisera pas la qualité de l'enseignement donné. Il ne servira qu'à éliminer certains et endetter les autres.

Sans parler de la nécessité d'occuper un emploi pendant ses études, qui peut expliquer un certain pourcentage des échecs.

Benoit Corbeil – Inscrit, 30 mars 2012 08 h 04

Qui prend le plus à coeur les intérêts des moins nantis de la société?

"Or, il n'est pas équitable de puiser à même les impôts de familles à faible revenu pour subventionner la formation des étudiants les plus nantis." (Heather Munroe-Blum - Principale et vice-chancelière de l'Université McGill)

À l'intention de madame Munroe-Blum et ceux-celles qui ne semblent pas encore avoir compris la réalité de la société québécoise qui les entoure, on va donc répéter patiemment :

L'argent nécessaire au soutien adéquat des universités se trouve ailleurs que dans les familles à faible revenu ET les étudiants les plus nantis sont une minorité non représentative de l'ensemble des étudiants au Québec.

Essayer, madame, la formulation suivante:

"Il serait équitable de puiser à même les impôts des familles aux revenus plus élevés, dans les revenus des individus et corporations avantagés par la fiscalité actuelle, de détourner légalement vers les universités (et hopitaux et services sociaux) les montants considérables honteusement gaspillés dans le monde de la construction (et même de l'éducation), ...pour subventionner la formation des étudiants conscients qui s'efforceront dans l'avenir de mettre en place un modèle de société plus juste envers les moins nantis."

Vous verrez, avec beaucoup de pratique, on finit par y arriver.

- Q1234 - Inscrit, 30 mars 2012 08 h 31
McGill se soucie-t-elle de l'accessibilité??
Avec les frais exorbitants que McGill exigeait pour certains programmes malgré l'interdiction de la loi je vois mal comment je peux penser que l'argumentaire de mme Munroe-Blum favorise l'accessibilité. Il faut lire le livre Université Inc, c'est utile pour vraiment comprendre le discours de madame Munroe-Blum.
PS: En passant, il est où McGill français?
- Paule Savignac - Abonnée, 30 mars 2012 08 h 37
Un haut-parleur
De Louis.Marc.Bourdeau@Gmail.com
Madame Heather Munroe-Blum se fait le haut parleur de la rhétorique gouvernementale et nous en rabâche tous les mêmes éléments mis en pièces depuis plusieurs semaines maintenant.
Inutile de revenir sur l'ensemble. Il suffit de noter que si, il y a quelques années, le gouvernement Charest a invoqué comme raison de retourner aux 20% des revenus élevés (ce n'est pas tout à fait la classe moyenne) le retour d'impôts d'une dizaine de milliards du gouvernement fédéral, qu'ils payaient justement 80% des impôts. Justice donc, selon eux. Ces mêmes riches payent donc encore 80% des budgets universitaires qui proviennent du public.
C'est dans ces poches-là qu'il va déjà chercher les budgets publics des universités, et qu'il pourrait aller chercher ces sommes supplémentaires si nécessaires aux universités, arguant cette fois de justice distributive...
Assez sur le tissu de faussetés et demi-vérités de la Madame Principale. Il faudrait trop de place pour réduire ses arguments en poussière, ce fut d'ailleurs fait ailleurs dans ces pages.
Je trouve curieuse cependant, qu'elle me permette de le dire, que la Madame Vice-chancelière ne parle dans son papier des augmentations faramineuses de leurs émoluments au cours de la dernière décennie, non plus que de la proportion en forte croissance des budgets universitaires consacrés à elle et à tous ces personnels administratifs de toutes les universités québécoises ...et en décroissance pour l'enseignement.
Les syndicats qui cherchent à s'informer sur ces questions se heurtent à des coffres-forts bien verrouillés.
Peut-être avant d'aller chercher dans les goussets des classes moyennes, comme ils disent et croient sans doute, les mythes sont tenaces, devraient-ils balayer devant leur propre porte? Nous en faire part, Madame, serait gentil.
Quant à savoir si on devrait ressembler plus, qu'on ne ressemble vraiment pas assez à nos voisins et qu'on
- Paule Savignac - Abonnée, 30 mars 2012 11 h 49
De Louis.Marc.Bourdeau@Gmail.com
Suite des phrases tronquées de mon commentaire.
Oui, on ne ressemble pas aux autres provinces, encore moins aux États-Unis. Et puis après? Notre situation, le modèle québécois ne sont pas les mêmes. Est-ce un grand tort?
En ce qui concerne l'éducation nous avons un rattrapage à faire, un rattrapage dans les mentalités aussi.
Et si on se mettait à ressembler plus aux sociétés scandinaves? On pourrait ressembler beaucoup plus à ces sociétés nordiques, dont on est très près finalement, petites sociétés

qui se tiennent les coudes, qui penent solidarité, qu'à nos voisins qui ont le modèle étatsunien en tête.
L'éducation universitaire scandinave est aussi gratuite que peut l'être celle de nos Cégeps. Même plus, dans plusieurs de ces pays, les étudiants universitaires ont de petites soldes, quelque chose comme un demi-salaire minimum...
Et ils se payent cela avec leurs impôts & taxes, surtout des plus riches à ce que j'en sais, horresco referens, qui sont ceux bien sûr qui bénéficient le plus de l'éducation universitaire pour le plus grand nombre possible.
Madame la Principale et Vice-Chancelière nous expliquera peut-être que leurs universités sont de piètre qualité, leurs administrations incompétentes. Leurs économies de troisième ordre. Mais «Les faits sont têtus», Madame, comme a dit V.I. Oulianov...
Il pourrait être intéressant aussi que Madame la Vice-chancelière prenne connaissance du petit fichier suivant:
http://wikistat.polymtl.ca/tiki-download_file.php?
On y montre que des effets pervers à la hausse sont la non production de ces diplômés universitaires, qui auraient été bien heureux de se développer et ne l'ont pas fait pour cause de manque de fonds, et qui ne paieront pas, de toutes leur vie, les impôts & taxes supplémentaires provenant de salaires beaucoup plus élevés.
«All in all», comme dirait sans doute Madame la Principale et Vice-chance

Marc O. Rainville - Inscrit, 30 mars 2012 12 h 10
"Madame Heather Munroe-Blum se fait le haut parleur de la rhétorique gouvernementale (...)"
En fait, ce serait plutôt le contraire. Mme Munroe-Blum fait partie de la Commission trilatérale une entité privée regroupant 300 à 400 personnalités parmi les plus distinguées et influentes - hommes d'affaires, politiciens, décideurs, « intellectuels » - de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord et de l'Asie Pacifique (États dont la plupart sont également membres de l'OCDE), dont le but est de promouvoir et construire une coopération politique et économique entre ces trois zones clés du monde, pôles de la Triade. À l'instar du groupe Bilderberg, il s'agit d'un groupe partisan de la doctrine mondialiste, auquel certains attribuent, au moins en partie, l'orchestration de la mondialisation économique. Je nous laisse deviner collectivement qui influence qui dans ce débat !

Q1234 - Inscrit, 30 mars 2012 08 h 40
Mauvaise foi!
"Il n'est pas équitable de puiser à même les impôts des familles à faibles revenus pour subventionner la formation des étudiants les plus nantis" dit madame. Alors c'est le système de palliers d'impôts qu'il faut changer et non hausser les frais de scolarité!!!
Les familles à faibles revenus ne subventionneront pas les mieux nantis mais le contraire madame! C'est ça la redistribution de la RICHESSE des riches madame. Par les impôts ceux qui font plus d'argent dans la vie paient pour donner des services à ceux qui font moins d'argent! Si la richesse est mal répartie dans le système d'impôts actuel, c'est lui qu'il faut améliorer et non créer une autre injustice, celle d'augmenter les frais de scolarité! C'est drôle comme parfois on complique les choses simples, non?

Dominic Cliche - Inscrit, 30 mars 2012 08 h 41
Un troublant manque d'arguments
Cette défense de la hausse des droits est étonnamment affirmative et non appuyée sur des arguments explicites.
Mme Munroe-Blum avance que le taux de diplomation est un indicateur de l'accessibilité. C'est faux. Pour mesurer l'accessibilité il faudrait comparer les taux de fréquentation et de diplomation des différentes classes socio-économiques.
Des universités de qualité seront toujours fréquentées, la question est de savoir par qui. Mme Munroe-Blum admet tout de même que les contraintes financières ont un impact sur l'accessibilité.
Ensuite, comme plusieurs, elle prend le niveau des droits en 1968 comme mesure d'un niveau acceptable et ce, de manière tout à fait arbitraire.
De plus, en ne prenant pas en compte l'augmentation des frais afférents, les chiffres qu'elle avance ne tiennent pas la route. En 2017, la facture totale d'un étudiant québécois excéderait considérablement celle de 1968, en dollars constants.
Comme si ce n'était pas assez, mesurer le rapport des droits de scolarité au revenu par habitant est franchement étrange. Une mesure plus près de la réalité étudiante est plus adéquate, comme le temps de travail nécessaire au salaire minimum pour assurer le paiement des droits, frais afférents et frais de base (logement, nourriture). Malheureusement, cette comparaison ne servirait pas sa position.
Peut-être Mme Munroe-Blum a-t-elle au moins un point concernant la qualité de l'éducation? Non. Actuellement, le taux des dépenses des universités par étudiant est élevé au Québec, plus qu'en Ontario, plus que la moyenne canadienne. On dépense plus, mais on a moins. Clairement, la solution n'est pas de dépenser encore plus!
Ce qu'il faut pour une meilleure qualité, il semble que ce ne soit donc pas plus de dépenses, mais une meilleure distribution de ces dépenses dans des postes névralgiques comme l'enseignement et la recherche libre, plutôt que dans les coûts de gestion et de publicité.
Mme Munroe-Blum po

Sylvain Racine - Abonné, 30 mars 2012 13 h 00
Cette madame est à ce poste de toute évidence parce qu'elle a acheté son diplôme, pas pour ses qualités argumentatives et son niveau intellectuel. Un perroquet pourrait tout aussi bien faire son travail selon moi.

Richard Laroche - Inscrit, 30 mars 2012 08 h 48
Illusion et prestige
J'ai fait des études universitaires au Québec. J'ai également eu la chance de sortir du Québec et d'étudier dans une université Canadienne, moyennant des frais de scolarité plus élevés.
De mon expérience personnelle, les frais de scolarité plus élevés ne m'ont pas révélé une meilleure qualité d'enseignement, ni aucun avantage notable quand je comparais cette grande université Canadienne à l'université à laquelle j'étais rattaché au Québec.
J'ai bien l'impression qu'il s'agit d'une espèce d'illusion collective au niveau où nous en sommes. Cette même illusion qui vous fait acheter un vêtement au double du prix pour une marque sans qualité supérieure. C'est du

- vent, une simple question de réputation et de perception.
- Dans les faits, quiconque a fait 4 années à l'université sait très bien que l'enseignement en soit n'est qu'une béquille à l'apprentissage autonome. À un certain point, c'est le but de l'université. Laissez-moi le plan de cours et la liste de références, je me présenterai à l'examen et je "péterai un score".
- Bernard Terreault – Abonné, 30 mars 2012 11 h 45
Je veux renchérir sur la question de la qualité. J'ai fait un bac en physique à l'UdeM en 1957-60. Ensuite je suis allé faire un doc (Ph.D.) à l'une des "top10" aux ÉU en science. Mon "adviser", le Prof Dave Jackson qui venait de McGill, m'a dit "Vous venez de l'UdeM, contrairement à la plupart, vous n'avez pas besoin de prendre ces deux cours-ci parce vous avez dépassé ce stade". Je venais d'une "quelconque" université québécoise francophone mais on savait que ma formation était supérieure à celle de la grande majorité des étudiants américains du même niveau. Et dans le groupe de recherche que j'ai joint le plus médiocre de la douzaine de doctorants était un diplômé de la "prestigieuse" Université McGill.
 - Jean-François René – Abonné, 30 mars 2012 08 h 50
Et la juste part des entreprises madame la principale !
Pour la seconde fois cette semaine, un ex-recteur (Robert Lacroix) et ici une principale, répètent le même barratin sur la justice et l'équité...Or, vous remarquerez que jamais il n'est question des compagnies, des plus riches...jamais ils n'interrogent les déductions fiscales, les subventions directes et indirectes, etc...à croire qu'elles n'existent pas et qu'elles ne profiteront pas des diplômés québécois...ces entreprises...Pour la justice et l'équité, taisez-vous, votre démonstration est honteuse.
 - Lebel Guillaume – Inscrit, 30 mars 2012 09 h 01
Argumentaire biaisé
Dès la première statistique, il y a un problème de logique : tenter de montrer qu'il n'y a pas de lien entre hausse et accès aux études par le biais du taux de diplômés qui, lui, est calculé en fonction du nombre d'inscrits justement est complètement ridicule. Pour ce qui est du reste du texte, je ne dis rien puisqu'il n'en vaut pas la peine.
 - [Signaler](#)
 - Olivier Bamville – Inscrit, 30 mars 2012 09 h 17
Merci pour votre sagesse, Mme Munroe-Blum
En 1969, les frais de scolarité étaient 20 fois le loyer mensuel d'une chambre sur le campus. En 2012, une chambre sur le campus universitaire se loue \$ 300. Cela signifie que selon le modèle 1969, les frais de scolarité 2012 devraient être de \$ 6 000.
Si les frais actuels dépassaient \$ 6 000, je pourrais comprendre les étudiants. Car ils auraient un argument. Ils pourraient dire: pourquoi devons-nous payer plus que nos parents il y a 40 ans? Mais même avec l'augmentation prévue, les étudiants ne vont payer que 2 fois moins que ce que j'ai payé à cette époque.
 - Patrice Beurivage – Inscrit, 30 mars 2012 15 h 03
Vous parlez comme si la situation à l'époque était acceptable: des frais à 20 fois le loyer! Voulez-vous bien me dire qui diable aurait accès à une telle université??
Certainement pas moi!
 - hyde – Abonné, 30 mars 2012 22 h 07
Euh, moi mon loyer sur le campus s'élève à presque 500\$!
Et se baser sur une comparaison de loyer de campus et les frais de scolarité est complètement grossier.
À l'époque, vous n'aviez pas l'internet haute-vitesse, maintenant essentiel, a payé.
À l'époque, vous n'aviez pas de cellulaire, indispensable, à payer.
Le coût de la vie a explosé depuis 1969 et le salaire minimum n'a pas suivi. En dollar constant, le salaire minimum de 1980 était plus élevé qu'aujourd'hui.
Un peu de rigueur svp
À l'époque, en dollar constant, le salaire minimum était plus élevé
 - Jean Lapointe – Abonné, 30 mars 2012 09 h 20
Réplique à la madame
Il n'est pas nécessaire d'aller très loin pour prendre connaissance d'une autre façon de voir les choses:
<http://www.ledevoir.com/societe/education/346190/u>
Dans cette lettre Madame Piron nous explique clairement les différences principales qu'il y a entre les deux modèles d'université auxquels nous sommes confrontés.
Il y a d'une part l'université «entreprise» et d'autre part l'université« service public».
Il m'apparaît évident que madame Munroe-Blum favorise le premier modèle.
En ce qui me concerne, je trouve de beaucoup supérieur, pour bien des raisons, le second modèle, soit celui de l'université service public.
Et j'ai comme l'impression que madame Munroe-Blum commence à trouver la soupe chaude. Elle réalise que le modèle auquel elle tient, et qu'elle applique, est de plus en plus contesté et cela commence à l'inquiéter.
Mais elle le défend d'une façon bien maladroite en laissant croire qu'il serait incontestable parce que bien des recherches auraient conclu qu'il serait supérieur à l'autre, ce qui est loin d'être évident.
Continuons le combat.
 - Hyperbolique – Inscrit, 30 mars 2012 09 h 28
Raccourcis idéologiques
"Le fardeau financier n'influence pas la décision d'entreprendre des études" : peut-être pas pour certains, mais il influence par contre le taux d'endettement. Des parents avec un revenu de 60 000\$ par année pourra envoyer tout au plus un seul de ses enfants à l'université. Les autres enfants contracteront des prêts et bourses. Donc, l'endettement est la conséquence d'une certaine conception de l'accessibilité exprimé en terme de "solvabilité" de l'étudiant. Et par ailleurs, on sait que la majorité des étudiants n'auront pas tous accès aux mesures de compensation, seul 17% des étudiants y auront le droit. De façon globale, les données de l'IRIS nous montre que les hausses des frais de scolarité des années 1990 a contribué à une diminution de 5% du taux de fréquentation entre 1992 et 1997.
 - Jacques Patenaude – Abonné, 30 mars 2012 09 h 29
Un débat tronqué
Vous n'avez pas compris que les étudiants ont mis en lumière un débat plus large: celui du rôle de l'université dans la collectivité. Votre vision de l'université ne pose que la question de l'avantage économique que procurera un emploi à l'étudiant, mais ignore totalement le rôle de l'université. L'université est-elle au service des capitalistes ou service de la collectivité?
Est-elle là uniquement pour fournir de la main d'œuvre hautement qualifiée à l'entreprise privée?
si la réponse est positive votre position se tiens mais dans ces conditions aussi bien éliminer les programmes de qui ne mènent pas à de gros salaires: sociologie, d'arts et de lettres etc.
Votre université est un bon exemple de dérive dans cette direction, n'y a-t-il pas eu récemment un scandale sur le rôle qu'elle a jouée en se mettant à la solde de l'industrie de l'amiante. Vous prétendez que "miser sur l'accessibilité sans tenir compte de la qualité serait un très mauvais calcul", Rien ne dit que l'accessibilité et la qualité sont antagoniques.
 - - Abonné, 30 mars 2012 10 h 00
12% de trop
L'auteure souligne que « les contraintes financières n'expliquent que 12 % de l'écart observé au chapitre du taux d'inscription à l'université entre les étudiants les moins et les mieux nantis. » Peut-être, mais c'est, à mon avis, 12% de trop. Il faut absolument éliminer les contraintes financières. Et ce n'est pas en améliorant le régime des prêts et bourses qu'on y arrivera; c'est par la gratuité.
 - Jean-Claude Richard, Sainte-Thérèse
Simone Denis – Abonné, 30 mars 2012 10 h 04
Deux poids deux mesures madame Munroe-Blum?
Vous écrivez:
"Or il n'est pas équitable de puiser à même les impôts de familles à faible revenu pour subventionner la formation des étudiants les plus nantis".
J'oppose:
Or il n'est pas équitable de puiser à même les impôts de familles à faible revenu pour subventionner les soins prodigués aux citoyens les plus nantis.
On peut se demander pourquoi il faut subventionner l'hospitalisation de son voisin bien nanti qui par ailleurs s'offre des vacances six mois par année à travers le monde. Revenu Québec exige 100\$, 200\$ l'an prochain, à la ligne 448 comme Contribution santé pour un revenu imposable de 16 000\$. Si vous gagnez 300 000\$, vous payez la même somme pour cette Contribution. A quand un système de Prêt et bourse pour une juste contribution au coût de son hospitalisation?
 - Louis Lapointe – Abonné, 30 mars 2012 10 h 36
Les sophismes de Mme Monroe-Blum
Tout le monde sait que les pauvres ne paient pas d'impôt. C'est la classe moyenne qui paie le plus d'impôt et c'est à leurs enfants qu'on impose des hausses de droits de scolarité.
La classe moyenne paie déjà à même ses impôts les études de ses enfants et celles des plus pauvres alors que le gouvernement lui demande de payer une deuxième fois pour ses propres enfants en haussant sauvagement leurs droits de scolarité. Pendant ce temps, on accorde des baisses d'impôt aux entreprises et aux plus riches.
Qui pensez-vous qu'on veut épargner lorsqu'on augmente les droits de scolarité des enfants de la classe moyenne? Les plus pauvres qui ne paient pas d'impôt ou les plus riches qui n'en paient pas assez?
 - Claude Verreault – Inscrit, 30 mars 2012 10 h 42
Pas gênée, la madame!

À la place de Mme Munroe-Blum, j'aurais été gêné d'intervenir!

- michel lebel – Inscrit, 30 mars 2012 10 h 42
L'idéologie rend aveugle.
Madame la rectrice devrait savoir ou sait qu'il y a une belle lurette que la raison n'est plus au rendez-vous dans le conflit actuel. Quand un débat devient strictement idéologique, inutile de discuter. Ce qui prime, c'est le rapport de forces, avec la complaisance assez manifeste des médias et tous les arguments ou actions sont bonnes et justifiables. Toute idéologie est fondée sur l'aveuglement. Sur ce point, les marxistes-léninistes avaient raison. Les capitalistes comme les socialistes se croient dans la vérité, la leur... Mais l'histoire finit toujours par rejeter les idéologies. Mais à quel prix souvent!
- Proulx Serge – Inscrit, 30 mars 2012 11 h 43
Votre argumentation m'étonne (1)
Madame Munroe-Blum, vous me voyez quelque peu surpris par votre façon d'argumenter. D'emblée, vous commettez une faute de raisonnement : l'ignorance de la question. Pour démontrer qu'il n'y a pas de lien entre droits de scolarité et accès à l'université, vous «examiner le taux de diplomation [...] au cours d'une année donnée» ! On ne parle plus du tout de la même chose. Il y a une tout de même une différence entre ceux qui s'inscrivent dans un programme universitaire (c'est-à-dire qui ont accès à l'université) et ceux qui diplôment. Ne voyez-vous pas cette différence?
Jules Bélanger et Oscar Calderon constatent, eux, que «la grande partie des études économiques confirme l'existence d'une corrélation négative entre la décision de conduire des études universitaires et les frais de scolarité. Toutes choses étant égales par ailleurs, la hausse des droits de scolarité diminuera la probabilité qu'un étudiant ou une étudiante effectue des études universitaires» (Jules Bélanger et Oscar Calderon, La hausse des droits de scolarité et ses impacts sur le coût de programme de l'Aide financière aux étudiants, IRÉC, janvier 2012, http://www.irec.net/upload/File/educationaid_effinan, p. 11).
- Maude Labelle – Abonné, 30 mars 2012 11 h 54
Pas fière de ma Principale !
La vision de la Principale de McGill est quelque peu limitée et manifeste un manque de compréhension de la société québécoise et de la réalité de la majorité qui la compose. Madame Heather Munroe-Blum ignore dans son texte la réalité de milliers d'étudiants du Québec (qui sont ni mieux et ni moins nantis que les autres). Faut-il rappeler que l'impact de la hausse sera plus important sur la majorité d'étudiants issus de la classe moyenne qui n'a pas ou très peu accès au système de prêts et bourses actuel ? C'est un fait et il faut au moins le reconnaître.
La rhétorique peu éclairée de la Principale m'attriste plus que son opinion sur la hausse des droits de scolarité.
Je suis doublement déçue des commentaires de madame Heather Munroe-Blum puisqu'il s'agit de "ma" Principale. Je suis étudiante à l'Université McGill et, par les temps qui courent, je n'en suis pas très fière. Outre le fait que la logique argumentative de ma Principale soit plutôt faible, elle fait surtout preuve de mauvaise foi (pour ne pas dire de malhonnêteté intellectuelle) lorsqu'elle recourt au principe d'équité et qu'elle écrit que sans la hausse, ce sont les impôts des familles à faible revenu qui paient pour l'éducation des

mieux nantis... J'attends plus de ma Principale.

- De plus, les manifestants font face à une répression de la part de l'Université qui mène une campagne de la peur à l'échelle de toute la communauté mcgilloise par le biais de courriels inquiétants qui présentent les manifestants comme des hors-la-loi et dans lesquels le vice-principal adjoint aux services universitaires menace d'expulser ses étudiants. Par ses arguments et ses agissements, madame Heather Munroe-Blum insulte ses propres étudiants qui se mobilisent plus que jamais dans l'histoire de McGill pour une cause de justice sociale.
Contrairement à beaucoup de Québécois francophones, je n'aime pas critiquer McGill. J'aime m
- Raymond Saint-Arnaud – Abonné, 30 mars 2012 11 h 54
Et McGill dans tout ça?
Il existe au Québec un scandale systémique et récurrent : alors que la population anglophone du Québec est de moins de 10 % de la population totale, les collèges et universités anglophones du Québec reçoivent autour de 25 % des subventions gouvernementales. Ce qui revient à dire que les universités francophones ne reçoivent pas la juste part qu'elles devraient avoir. Le Québec finance lui-même son assimilation à l'anglais.
En plus, les universités anglophones du Québec reçoivent ces fonds en partie pour former des étudiants venus d'autres provinces, des Etats-Unis et d'ailleurs qui viennent profiter ici des faibles frais de scolarité pour ensuite retourner à l'extérieur du Québec monnayer le fruit de leurs études. Le cas le plus choquant est celui des étudiants en médecine formés ici à grand frais par les contribuables québécois (surtout à McGill) et qui quittent ensuite allègrement.
Va-t-on pour une fois s'interroger sur le degré de subvention des universités anglophones du Québec eu égard au poids démographique des vrais anglophones du Québec? Trois universités anglophones pour quel pourcentage de vrais anglophones?
Les étudiants qui sont dans la rue devraient se rendre compte de cette incongruité.
- Raymond Saint-Arnaud – Abonné, 30 mars 2012 11 h 56
La vraie solution
La gratuité scolaire pour tous les Québécois (mais pas pour les non-résidents qui viennent ici profiter de notre système pour s'en aller ailleurs ensuite) serait un gage de notre développement futur. Et pourquoi pas un salaire aux étudiants pour qu'ils puissent étudier à plein temps pendant l'année scolaire au lieu de travailler chez McDonald à temps partiel?
Cependant, des balises doivent être mises en place.
1.- Les critères d'admission dans les programmes doivent être justes mais non laxistes.
2.- Le nombre d'années pour terminer un programme doit être raisonnablement limité.
3.- En entreprenant ses études, l'étudiant s'engage à rembourser à l'État le coût de ses études s'il quitte le Québec avant d'y avoir travaillé un certain nombre d'années, au prorata du nombre d'années.
L'éducation gratuite pour tous les Québécois facilitera l'accès de tous les jeunes à l'éducation et sera la meilleure façon d'augmenter à moyen et long terme notre productivité et le PIB par habitant, ce qui profitera à toute la population, riches et

- pauvres confondus. Plus de gens auront de meilleurs emplois et de meilleurs salaires, les riches paieront plus d'impôt, et la richesse créée permettra d'améliorer les faibles revenus.
- Sylvain Racine – Abonné, 30 mars 2012 12 h 55
Pour une université "service public"
Quelqu'un écrit :
"Il y a d'une part l'université «entreprise» et d'autre part l'université« service public». Il m'apparaît évident que madame Munroe-Blum favorise le premier modèle."
C'est exactement ça. En Suède, il y a la gratuité scolaire de la maternelle au doctorat. Je vis en Suède, et je peux constater chaque jour la différence entre le Québec et la Suède.
Par exemple, j'ai fait mon rapport d'impôt suédois en une minute et je l'ai envoyé avec mon téléphone intelligent. Il faut croire que les anciens étudiants d'universités suédoises sont capables de bien gérer la Suède.
C'est un exemple parmi tant d'autres. La Suède arrive au top en ce qui a trait à l'innovation depuis des années. C'est le pays qui s'en sort le mieux dans cette crise économique.
J'expliquais déjà en décembre 2010 comment ça se passe en Suède
<http://www.ameriquebec.net/actualites/2010/12/08/n>
En Suède, même si les parents sont riches, millionnaires, leurs enfants ont droit aux prêts et bourses et à l'université gratuite. Où il est le problème? Les parents riches paient énormément d'impôt de toute manière.
Le Québec devrait se doter d'un réel impôt progressif, comme la Suède. Ce n'est pas vrai qu'en Suède on paie 60% d'impôt. À 45 000\$ par année, c'est plus ou moins 21% d'impôt à payer. Combien payez-vous d'impôts sur 45 000\$ au Québec?
- Marc O. Rainville – Inscrit, 30 mars 2012 13 h 15
Magnifique photo de Mme Monroe-Blum
Elle me fait penser à Anna dans la populaire série de télévision "V". Anna était membre d'une civilisation extraterrestre qui désirait notre bien. Mme Monroe-Blum, elle, est membre de la Commission Trilatérale qui veut sensiblement la même chose !
- Yves Claudé – Inscrit, 30 mars 2012 13 h 43
École et reproduction des classes sociales
Madame Heather Munroe-Blum soulève implicitement une question qui tend à être passablement évacuée dans les débats actuels sur le système scolaire: celui d'une fonction non officielle de l'école dans la reproduction des classes sociales et des structures inégalitaires qui résultent des rapports et situations de classes. Cette fonction de reproduction de la structure de classe de la société ne s'exerce pas mécaniquement : elle est modulée par diverses mesures, de nature économique, pédagogique, etc.
Officiellement, notre école se veut démocratique et ouverte aux enfants de tous les milieux sociaux. Cependant, les enfants qui bénéficient de la part de leur famille d'un capital économique et/ou culturel sont objectivement privilégiés par rapport aux autres. De fait, la sélection sociale s'effectue dès l'école primaire avec une sélection économique dans le réseau des écoles privées, et avec une sélection basée sur le capital culturel dans les écoles "alternatives" du système public. Les enfants de la bourgeoisie et ceux des couches économiquement supérieures de la petite-bourgeoisie ont d'emblée accès à

l'école privée. Les couches économiquement inférieures de la petite-bourgeoisie, mais dotées d'un fort capital culturel, préparent leurs enfants pour être les gagnants dans la sélection qui s'opère à l'entrée des écoles alternatives.

La crise actuelle me semble significative - entre autres - d'une menace qui pèse sur la reproduction de la position de classe de la petite-bourgeoisie. On peut d'ailleurs remarquer à ce sujet qu'au niveau collégial, ce sont surtout les étudiants des programmes préuniversitaires qui se sont mobilisés pour la grève.

La mise en évidence de ces réalités sociologiques n'implique pas nécessairement d'être pour ou contre les objectifs du mouvement étudiant actuel.

Yves Claudé - sociologue

- Sylvain Racine - Abonné, 30 mars 2012 13 h 45

La Commission Trilatérale

Effectivement, la Principale Munroe-Blum en fait partie. Vous désirez en savoir davantage sur la Commission Trilatérale:

<http://www.monde-diplomatique.fr/2003/11/BOIRAL/10>

- Proulx Serge - Inscrit, 30 mars 2012 13 h 48

Votre argumentation m'étonne (2)

Madame Munroe-Blum, considérons vos énoncés : «Lorsque la hausse des droits de scolarité prévue dans le budget de l'année dernière aura été appliquée, et si l'on tient compte de l'inflation, les droits de scolarité imposés aux étudiants en 2016-2017 seront équivalents à ceux de 1968. Et les Québécois se sont enrichis au cours de cette période. En effet, en 1968, les droits de scolarité représentaient plus de 20 % du revenu par habitant, comparativement à moins de 10 % en 2017.» Excellent !

Qu'en disent Éric Martin et Simon Tremblay-Pepin, auteurs d'une étude sur le sujet ? Au lieu de comparer les droits de scolarité imposés aux étudiants en 2016-2017 à ceux imposés en 1968, si on compare le temps de travail au salaire minimum qu'un étudiant doit effectuer pour acquitter les frais de scolarité à l'université, alors on constate qu'il faudra travailler deux fois plus longtemps en 2015 qu'en 1978, et trois fois plus qu'en 1989, pour payer ces frais. Mais alors pourquoi prendre l'année 1968 comme année de référence ? La réponse nous est donnée.

«C'est la dernière année d'existence au Québec d'un système d'éducation universitaire de petite taille, élitiste et relativement peu couteux pour l'État» (Éric Martin et Simon Tremblay-Pepin, Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité ? IRIS, <http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/13-14>). Vous svenez-vous, madame Munroe-Blum, du taux de fréquentation de l'université au tournant de la Révolution tranquille? Seulement 3 % des jeunes Canadiens français de 20 à 24 ans fréquentaient alors l'université.

- Guillaume Martel Lasalle - Abonné, 30 mars 2012 14 h 22

le plus triste
Il y a une surenchère de textes d'idées écrits par le public et envoyés aux journaux pendant une grève majeure comme celle que nous vivons présentement. La rédaction du Devoir choisit de publier cet argumentaire (accompagné de la grosse photo de la notable) fondé sur le sophisme d'autorité, et dont tous les arguments ont été rabattus dans les derniers mois par le travail de l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS). Est-ce à dire que l'IRIS a

absolument raison sur tous les points? Jusqu'à la preuve du contraire, force nous est d'admettre que oui. Dans université inc. les auteurs Martin et Ouellette répondent point par point à la position en faveur de la hausse et la réfutent. Répondre aux réfutations comme le fait la Principale de McGill par les éléments réfuté, c'est se réfugier dans la fausseté.

Serait-ce que la rédaction du Devoir dans sa quête d'objectivité journalistique ne parvient pas à dénicher une défense de la hausse qui sache répondre aux sciences sociales développées par l'IRIS? Et ainsi accepte de servir le réchauffé assorti d'un visage d'autorité? Mais qu'est-ce qui justifie le Devoir de nous ramener au point de départ de ce débat dont le dernier coup qui a déjà été joué avec brio de la part des étudiants? Pourquoi ne pas placer le débat au niveau où il se trouve, pourquoi continuer de laisser les pages de sa préciseuse section « idée » à la disposition des voix qui méprisent ce débat. Parce que manifestement : ou la principale de McGill n'a pas pris connaissance de l'argumentaire de l'IRIS, ou elle adopte l'omission volontaire. Dans les deux cas, sa voix demeure celle de l'ignorance.

Publier ce texte qui flirt avec la bêtise intellectuelle et qui nous enseigne l'anti-rationalisme primaire au profit du pouvoir, publier ce texte fait entendre qu'il est toujours possible de tricher sur la rationalité argumentative et que, bien que les arguments soient fortement discutés par Brun Edith - Abonné, 30 mars 2012 20 h 05 tout à fait d'accord.

cet article comporte beaucoup de sophismes et de "jonglage" de chiffres.

De plus, pourquoi lui donner autant d'espace dans la page, avec une photo de "gentille femme" quand la polémique sur son salaire vient de sauter? c'était pas très très futé

- Sylvain Racine - Abonné, 30 mars 2012 14 h 54

Madame Munroe Blum pour un "nouvel ordre international"?

Je suis content de voir que Madame Munroe-Blum se fasse répondre. Elle n'avait peut-être pas pensé que les pauvres Canadiens français avaient évolué depuis 1960.

Elle n'avait peut-être pas prévu qu'on se mettrait à regarder de plus près ce qu'est la Commission Trilatérale:

<http://depeches.ameriquebec.net/2012/03/30-qui-est>

- Proulx Serge - Inscrit, 30 mars 2012 15 h 07

Votre argumentation m'étonne (3)

Évidemment, il y a lieu de nous demander pourquoi deux des provinces où les droits de scolarité sont les plus élevés - la Nouvelle-Écosse et l'Ontario - sont deux provinces qui affichent un taux de diplomation nettement supérieur à celui du Québec. Faut-il conclure qu'il y a un lien causal positif entre des droits de scolarité plus élevés et le taux de diplomation universitaire? Avant de conclure, plusieurs facteurs socio-économiques devraient être considérés, dont le fait qu'au Québec - contrairement aux autres provinces canadiennes - la plupart de ceux qui entreprennent des études universitaires ont déjà acquis un diplôme d'études postsecondaires, le DEC. Quel est l'impact de cette réalité lorsqu'on observe que des bacheliers font parfois (ou peut-être même souvent ?) un travail quasi-identique à celui de techniciens gradués des cégeps tout en recevant le même salaire?!... Avant d'interpréter hâtivement les statistiques de diplomation du Québec par rapport à celles des autres provinces, des enquêtes

sociologiques sérieuses devraient d'abord mesurer l'impact des études collégiales et des «passerelles DEC-BAC» sur les emplois requérant des études postsecondaires, et aussi, nous renseigner sur les motifs des gens qui abandonnent ou étirent leurs études universitaires.

En outre, nous pourrions nous demander si les universités qui ont les plus hauts taux de diplomation sont forcément celles qui donnent la meilleure formation, non seulement sur le plan des connaissances scientifiques et techniques, mais également sur le plan humain et sur le plan de la réflexion critique?

Dans mon commentaire précédent (Votre argumentation m'étonne (2)), l'adresse <http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads> pour accéder au texte de E. Martin et S. Tremblay-Pepin, «Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité ?», était erronée. Voici la bonne :

<http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads>

- Guillaume Martel Lasalle - Abonné, 30 mars 2012 16 h 17

Ce qui est triste (suite)

(suite du commentaire, reprise du paragraphe tronqué)

Publier ce texte qui flirt avec la bêtise intellectuelle et qui nous enseigne l'anti-rationalisme primaire au profit du pouvoir, publier ce texte fait entendre qu'il est toujours possible de tricher sur la rationalité argumentative et que, bien que les arguments soient fortement discutés par l'opposant, et rendus caduques, quiconque avec un poste de prestige et une grosse photo, peut perpétuer la surdité et conserver une complet mépris à l'égard du débat d'idées.

Le plus triste c'est que le Devoir ne considère pas que son pouvoir, comme média, c'est aussi de fomenter le dialogue des idées; pas leur plombage.

Je ne vois pas comment cette lettre de la Principale qui reprend tous les arguments réfutés a pu être pris au sérieux par le journal, comme élément construisant le débat actuel. La Principale reproduit ce que le gouvernement disait en toute légitimité au mois de septembre, mais qui a été puissamment contesté depuis. Et il est triste que le Devoir ne se soit pas chargé de cette minimale déontologie, dans ces temps chauds, où chaque discours lutte pour une parcelle de média. Il est clair que cette lettre publiée ne contribue qu'à faire vriller ce débat, sous l'influence des personnes affublées d'une prestigieuse surdité.

Suspecte manière de promouvoir l'esprit critique et de faire ce que doit.

- Gilles Théberge - Abonné, 30 mars 2012 16 h 43

Que penser de cette opinion

Madame n'a pas vraiment le choix. D'abord l'Université dont elle préside les destinées ne se définit pas vraiment comme étant une Université Québécoise. Elle est d'envergure Inter Nationale bien entendu puisqu'elle parle anglais.

Et comme elle fait partie des grandes voire très grandes universités, madame n'a pas le choix de défendre ce qui caractérise, du moins dans leur esprit, les grandes voire très grandes universités. Plus ça coûte cher, bien entendu meilleur c'est. Et n'est-ce pas elle qui est la mieux rémunérée au Québec présentement?

Alors madame tombe dans ce que je considère être le pire des travers des dominants. Le sophisme.

Je ne crois pas du tout que la qualité de l'enseignement dépende du montant que l'on a versé pour avoir accès à un enseignement donné. C'est de la foutaise!

Et finalement le bât blesse exactement à l'endroit névralgique. Madame préférerait certainement que son Université de classe Inter Nationale soit située bien ailleurs qu'au Québec.

Parce que de toute évidence les développements des dernières années montrent sans détour que l'Université de classe Inter Nationale de madame, se fiche éperdument du Québec et de sa mentalité de «loosers» canadiens français!

- Proulx Serge – Inscrit, 30 mars 2012 17 h 28
Votre argumentation m'étonne (désolé pour l'erreur)
Décidément, ce semble difficile de parvenir directement au texte de E. Martin et S. Tremblay-Pepin, «Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité ?». Dernière tentative.
En suivant le lien donné dans mon commentaire précédent (Votre argumentation m'étonne (3)), une fois sur le site de l'IRIS, il faut cliquer sur l'onglet «Publications» puis sélectionner la brochure du 8 mai 2011. Ne reste plus alors qu'à «Télécharger en format PDF».

De plus, une petite erreur doit être corrigée. Dans mon commentaire précédent, la phrase «Avant de conclure, plusieurs facteurs socio-économiques devraient être considérés, dont le fait ... » doit plutôt se lire : «Avant de conclure, plusieurs facteurs socio-économiques devraient ÊTRE considérés, dont le fait ... »

- Marco – Inscrit, 30 mars 2012 17 h 58
Enfin!... Et il m'importe d'ajouter ceci...
Tout mouvement populaire qui tente de s'appuyer, tant et tant, sur des intentions supposément justifiées ou louables, mais, qui

demeurent, pourtant, tout à fait éloignées de l'urgence d'une situation, (de celles qu'on voudrait à tout prix vouloir devenir préoccupante), est au départ voué à l'échec... Et c'est ce qui est en train de se produire avec cette récréation estudiantine improvisée!!... C'est ce qu'on appelle vouloir détourner une situation, (judicieusement relativée par ce texte), et somme toute, nettement avantageuse pour l'ensemble des étudiants, à des fins purement égoïstes et irresponsables!!... Mais on connaît la chanson!!...

- Étienne Vincent-Poirier – Inscrit, 30 mars 2012 20 h 30
Un argumentation de droite qui s'appuie sur une logique propre à l'idéologie de droite "En effet, en 1968, les droits de scolarité représentaient plus de 20 % du revenu par habitant, comparativement à moins de 10 % en 2017" Le cout de la vie à légèrement augmenter depuis le temps...ces chiffres ont peu de valeur.
Une éducation gratuite est POSSIBLE et EXISTE. De la richesse, il y en a, suffisamment pour s'offrir une éducation de "calibre internationale". Il est inacceptable de demander autant aux étudiants (qui sont une richesse) alors que nous baissions sans cesse les taxes/impôt aux riches et grandes entreprises.
- hyde – Abonné, 30 mars 2012 21 h 40
Arguments invalides
Visiblement, vous n'avez pas suivi le débat. Visiblement, vous n'avez pas écouté les arguments du mouvement étudiant qui invalide tout ce texte.
1. Vous comparez le taux de participation de la Nouvelle-Écosse (au frais de scolarité plus

élevé) à celle du Québec. Or, ces statistiques ne comprennent pas les cégeps, unique au Québec. Si on prend la participation aux études postsecondaires, le Québec domine!

De plus, Et la Nouvelle-Écosse Et l'Ontario baisse en ce moment leur frais de scolarité justement parce que l'accessibilité est mis en péril. Même chose en Angleterre.

Votre argument est invalide.

2. Vous parlez de la bonification des prêts et bourses. 75% des étudiants n'y ont pas accès. Elles ne profitent qu'aux très pauvres et... aux très riches (Eh oui!). Et en plus, vous nous prenez pour des cons. Prendre plus d'argent dans les poches des étudiants pour leur remettre en prêts avec intérêts...euh! allo le gros bon sens.

Votre argument est invalide.

3. 1968 représente l'année où les frais de scolarité était le plus élevé dans l'histoire. C'est l'époque des universités élitistes réservées aux riches. C'est la pire année de référence et est non représentative de nos choix de société. Prenez 1970 ou 1973 à la place. C'est beaucoup plus représentatif.

Si vous aviez regardé les courtes, mais au combien excellentes capsules vidéos de l'IRIS sur la hausse des frais de scolarité, vous n'auriez pas perdu votre temps à répéter de vieux arguments qui ont été défaits il y a un bail.

- Marc Ste-Marie – Inscrit, 31 mars 2012 08 h 06
Oups! quelques corrections, ici "situation judicieusement relativisée par ce texte!" et non: relativée...
"qu'on voudrait à tout prix voir devenir préoccupante" et non: qu'on voudrait à tout prix vouloir devenir préoccupante...
...Comme quoi, il importe de bien se relire...

LA TRIBUNE: Courrier: La récréation est finie!, par Jacques Gagnon, Sherbrooke - Publié le vendredi 30 mars 2012 à 10h16

<p>Étudiant, j'ai du travailler trois etes dans une mine d'amiante et un été dans les champs de tabac de l'Ontario pour payer mes études. Enseignant, j'ai dû rembourser mes prêts étudiants pendant bon nombre d'années. Retraité, je consacre un bon pourcentage de mes revenus aux études de mes deux filles universitaires. Et pourtant, je suis pour une hausse raisonnable des frais de scolarité, d'autant plus</p>	<p>qu'elle s'accompagne d'une amélioration du régime des prêts et bourses. Nous vivons dans une société marchande, ce dont s'accommodent fort bien les étudiants en général. Nous vivons dans une société marchande, ce dont s'accommodent fort bien les étudiants en général. Dans ce genre de société, n'a de valeur que ce qu'on paie. Une instruction gratuite n'y vaut pas grand-chose.</p>	<p>Au reste, les frais de scolarité ne sont pas une dépense de consommation, mais un investissement dans son avenir. Quand les étudiants manifesteront en masse contre l'achat de chasseurs F-35 ou contre la réouverture d'une centrale nucléaire, je les accompagnerai avec enthousiasme. Mais pas contre une hausse annuelle de 325 \$ de frais de scolarité.</p>
--	--	--

JOURNALDEMONTREAL / JOURNALDEQUÉBEC: Le courrier: La mythologie de la gratuité, apr Marie-France Legault - Publié le: jeudi 29 mars 2012, 23H03 | Mise à jour: jeudi 29 mars 2012, 23H04

<p>Quel est ce mal si répandu ? Quelle est cette illusion ? Quelle est cette croyance qui fait des ravages dans les esprits crédules ? Ce mal qui affecte les Québécois de façon insidieuse et tenace, tous en sont atteints et tous en sont déçus amèrement. La gratuité mur à mur est un mythe. Rien n'est gratuit. Ce que les uns ne payent pas, les autres le paient chèrement. La santé, l'éducation, le transport en commun, tout se paie. Les taxes de</p>	<p>toutes sortes nous accablent chaque jour : TVQ, TPS, taxe sur l'essence, les restaurants, le linge, les spectacles, etc. Il n'y a qu'à observer méticuleusement pour s'en rendre compte. Mais qui donc a amorcé cette mascarade de la gratuité ? Qui donc a diffusé cette tromperie sans vergogne ? Est-ce un dogme spécifique au Québec ? Société distincte oblige ! Sommes-nous les seuls au Canada à être tombés dans le piège ?</p>	<p>Même les vieux qu'on accuse d'être gras dur paient des impôts sur la pension qu'ils reçoivent, après avoir payé des impôts en travaillant. Ils paient deux fois, pour que certains bénéficient de la gratuité. Le mythe est très ancré dans les esprits revanchards... Y a-t-il eu du lessivage des cerveaux ? Il faudrait peut-être revenir à la réalité de 2012.</p>
---	--	---

JOURNALDEMONTREAL / JOURNALDEQUÉBEC: Le courrier: Étudiante brimée, par Valérie Côté - Publié le: jeudi 29 mars 2012, 23H01 | Mise à jour: jeudi 29 mars 2012, 23H02

<p>Agée de 21 ans et étudiante en dernière session au cégep, je trouve aberrant de voir où s'en va cette fin de mes études. J'ai peine à comprendre pourquoi, à la base, on vote dans les cégeps et les universités pour une grève générale illimitée. Du côté favorable à la grève, j'entends dire que je ne suis pas ouverte. Mais j'ai de la misère à comprendre pourquoi, puisque c'est l'autre clan qui m'oblige de faire comme lui.</p>	<p>Je me considère ouverte et je n'empêche personne de manifester pacifiquement, mais j'ai un problème quand on m'oblige à ne plus aller à l'école pour être solidaire avec ce groupe favorable à la grève. Sont-ils solidaires avec moi quand je leur dis que je veux continuer à aller à l'école et que c'est ainsi que j'aiderai les générations futures ?</p>	<p>Pour tout dire, je n'ai rien contre ceux qui font la grève quand ils croient en leur cause ; par contre, j'ai ai contre les personnes qui empêchent les autres d'aller à l'école et du fait même invitent fortement les gens à aller piqueter avec eux, même s'ils ne sont pas d'accord. En effet, plusieurs me diront que c'est la démocratie, mais est-ce vraiment de la démocratie quand c'est une cause de société et qu'on fait</p>
---	---	---



voter les gens d'un seul groupe d'âge ? Personnellement, j'ai bien peur que non, car la société complète en dépend et doit subir les impacts économiques de cette grève.	Pour conclure, dans cette cause de société, est-ce qu'on met en valeur simplement l'opinion des étudiants et oublions-nous l'opinion de tous les	autres qui passeront après ou encore ceux qui ont fini d'être considérés comme des étudiants ?
--	--	--

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC: Franc-parler; Comme les immigrants, par Richard Martineau - Publié le: mercredi 28 mars 2012, 22H21 | Mise à jour: mercredi 28 mars 2012, 22H24

Hier, j'ai publié deux courriels rendant hommage aux gens qui ont travaillé fort et fait de gros sacrifices dans leur jeunesse pour pouvoir s'offrir une éducation universitaire.	plein vol ou qui s'écrasent dans la mer. C'est la nature de la bête. Mais il y a une autre raison, plus fondamentale. J'ai publié ces lettres pour nous rappeler que naguère, « dans le temps », le Québec valorisait les notions d'effort et de sacrifice.	On ne se projette plus dans la vie de nos enfants, on ne les considère plus comme des extensions de nous-mêmes, mais comme des colocs.
--	--	--

Certains lecteurs m'ont demandé pourquoi j'ai décidé de publier ces témoignages. Était-ce une façon déguisée de dire que les étudiants qui manifestent dans les rues sont des paresseux qui se pognent le beigne à deux mains ?	PLUS LOIN QUE NOUS Vous rappelez-vous l'époque où les parents travaillaient fort pour que leurs rejetons aient une vie meilleure que la leur ? Les gens ouvraient des comptes d'épargne-études au nom de leurs marmots, ils se serraient la ceinture, mettaient de l'argent de côté pour que leurs enfants aillent à l'université et gagnent plus d'argent qu'eux.	Ils ont leur vie, nous avons la nôtre, ils ne nous doivent rien et nous ne leur devons rien. À force de les considérer comme des amis, comme des égaux, nous avons fini par oublier que notre rôle de parent est d'abord et avant tout de prendre nos enfants sur nos épaules pour qu'ils puissent voir plus loin que nous...
---	--	---

LA NATURE DE LA BÊTE

J'ai publié ces lettres pour deux raisons. Primo, parce qu'on ne parle presque jamais des gens qui bossent fort et se relèvent les manches afin de se sortir du trou. En général, les médias ne s'intéressent qu'aux manifestants qui bloquent des ponts et hurlent des slogans contre le gouvernement. Normal : vingt manifestants en colère qui bloquent une rue, c'est une nouvelle. Vingt automobilistes endormis qui traversent un pont pour aller travailler, c'est la vie de tous les jours. On ne fait pas des bulletins d'information avec des jets qui se posent tranquillement sur une piste, mais avec des avions qui explosent en	Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais j'ai de plus en plus l'impression que cette période est révolue. Aujourd'hui, l'important est de se la couler douce au maximum pendant qu'on est en vie, et adienne que pourra. Deux voyages par année, des télévisions plasma, des rénovations dans la maison, deux autos par famille — amenez-en, c'est pas de l'onguent. « Les enfants ? Ils feront comme nous, ils travailleront et rempliront leurs cartes de crédit... »	LE BUT DE LEUR VIE Nous devrions nous inspirer des immigrants. EUX n'ont pas perdu ce réflexe, au contraire. Les immigrants caressent un seul et unique but : faire en sorte que leurs enfants mènent une plus belle vie que la leur. C'est ce qui les motive, c'est ce qui les encourage à se lever à quatre heures du matin pour prendre l'autobus, traverser la ville et aller travailler dans une usine de textile. Chaque fois que j'entends des étudiants dire qu'ils sont pris à la gorge, je me pose toujours la même question. Où sont leurs parents ?
--	--	---

LE DEVOIR: Libre opinion - Pour sortir de l'impasse par Robert Lacroix, Économiste, professeur et recteur émérites à l'Université de Montréal et Louis Maheu, Sociologue et professeur émérite à l'Université de Montréal - Mercredi 28 mars 2012

Nous sommes de ceux qui croient que la justice et l'équité sociales sont les valeurs premières à promouvoir dans le débat sur les droits de scolarité. Et ces valeurs ne mènent pas au gel des droits de scolarité; dans le contexte universitaire nord-américain, la décision gouvernementale est non seulement juste, mais tout à fait raisonnable.	Dans un document récent, nous avons proposé — c'est la troisième mesure que le gouvernement peut envisager — la création d'un Conseil de l'enseignement et de la recherche universitaires. Ce dernier aurait quatre missions:
---	---

Dans ce débat fastidieux des dernières décennies, deux objections sont régulièrement formulées contre la hausse des droits de scolarité: impact négatif appréhendé sur l'accessibilité aux études universitaires et besoin non prouvé d'un meilleur financement des universités dont la gestion laisse à désirer. Trois mesures permettraient non seulement de sortir de l'impasse actuelle, mais aussi de bonifier le processus de financement des universités et les mécanismes de reddition de comptes.	1. Faire des études sur le système universitaire québécois dans un contexte international et assurer une veille quant à sa qualité; 2. Donner des avis au gouvernement sur le financement des universités et leurs sources de revenus, dont les droits de scolarité — le Conseil jouant ici le rôle d'une régie de fixation de ces droits pour dépolitiser le traitement de cette question; 3. Évaluer tous les cinq ans, de façon indépendante et selon des critères internationaux reconnus, les activités de recherche et d'enseignement de chacune des universités et soumettre ses conclusions au gouvernement qui devra les rendre publiques;
--	---

Le gouvernement pourrait clore l'éternel débat sur l'impact des droits de scolarité quant à l'accessibilité aux études par deux premières mesures. D'abord, la mise sur pied d'ici 18 mois d'un système de remboursement des prêts étudiants proportionnel au revenu gagné (RPR) au terme des études. Pareil remboursement ne débiterait que lorsque le revenu du diplômé aurait atteint un niveau minimum. Ce système, éprouvé dans d'autres pays, dont l'Australie, a non seulement clôt le débat sur l'accessibilité, mais a eu un impact positif et remarqué sur l'accessibilité elle-même malgré des droits de scolarité nettement plus élevés que ceux demandés au Québec.	4. Mettre en place une banque de données uniformisées sur les universités qui servira aux évaluations et aux études portant sur les universités québécoises. Ce Conseil répondrait aux attentes des pourvoyeurs de fonds et des étudiants qui réclament un processus d'évaluation des universités. Nous pensons qu'un programme RPR, complété selon les secteurs d'études universitaires de droits de scolarité différenciés en fonction du coût des études et des perspectives de revenus des diplômés, serait garant de solutions marquées de justice et d'équité sociales. Un tel système prévaut dans de nombreux pays où les droits de scolarité sont plus que symboliques.
--	--

Autre mesure: le seuil des revenus annuels des ménages pour qu'un étudiant ait à contracter un prêt dans la politique des prêts-bourses devrait être rapidement revu pour éviter de pénaliser les étudiants venant des familles de classe moyenne à plus faible revenu.	Trois mesures donc qui permettraient sûrement de convaincre une majorité de Québécois et d'étudiants qu'ils auront à l'avenir non seulement des universités mieux financées et de meilleure qualité, mais qui seront aussi plus accessibles.
---	--

Le débat sur les universités tourne en rond au Québec depuis plus de 20 ans. En effet, depuis l'abolition du Conseil des universités en 1993, peu d'études et de réflexions en profondeur ont alimenté les débats et décisions sur l'institution universitaire. C'est probablement la raison première d'une politisation extrême de toute discussion sur le sujet.	Robert Lacroix, Économiste, professeur et recteur émérites à l'Université de Montréal et Louis Maheu, Sociologue et professeur émérite à l'Université de Montréal
--	---

Vos réactions

<ul style="list-style-type: none"> hyde - Abonné, 28 mars 2012 01 h 14 Des problèmes fondamentaux demeurent. N'empêche que l'Éducation demeure dans ce modèle une marchandise à payer. Certes, le modèle RPR augmenterait peut-être l'accessibilité à l'Éducation, mais l'étudiant en sortirait tout de même avec une énorme dette de 15 000\$ (sans intérêt toutefois). Les effets néfastes de la marchandisation de l'Éducation reste. L'éducation restera au ser- 	<ul style="list-style-type: none"> vice de l'économie et non du savoir, du développement humain et du bien être commun. Pourquoi vouloir absolument augmenter les frais de scolarité alors qu'un resserrement de la gestion financière des universités, une hausse des redevances minières et le retour à 10 pallier d'impôt nous permettrait même de baisser les frais de scolarité? Certains pays donnent un salaire aux étudiants. Pourquoi ne serions-nous pas capable de diminuer drastiquement les frais de scola- 	<ul style="list-style-type: none"> rité ou même d'en venir à la gratuité scolaire? Il n'y a rien de sorcier là-dedans. PS: Je concède que ce que vous proposez est un énorme pas dans la bonne direction, mais la hausse demeure inutile et injuste (surtout qu'elle est imposé par un gouvernement corrompu, ce qui nous coûte 30% de plus en travaux publics!) Jean Bourgeois - Inscrit, 28 mars 2012 08 h 38
---	---	---



- Parce que les minières feraient comme les étudiants. Elles refuseraient de payer et iraient prospecter ailleurs. Et comme le Québec n'aurait pas les fonds pour se lancer lui-même dans l'exploration et l'exploitation (le gouvernement ne parle que de prendre des participations bien minimales dans ces minières) bien, le problème reviendrait face aux étudiants. Pas de manière pour payer, qui paierait pour le financement des universités. Moi, je suis retraité et je ne veux pas payer. Et, je ne suis pas le seul. Il serait plus sage d'accepter le texte ci-haut sans modification.
- Jacques Patenaude – Abonné, 28 mars 2012 12 h 43
@Jean bourgeois
"Moi, je suis retraité et je ne veux pas payer."
Moi en tout cas, je suis "veux payer". D'ailleurs les étudiants par leurs impôts paieront un jour pour nos soins de santé, comme par le passé mes parents ont payé pour créer un État québécois moderne et au service de tous ces citoyens. C'est en étant solidaire entre génération qu'on devient prospère, pas le contraire. Car lorsqu'on assure l'accès à université au plus grand nombre, on augmente le nombre de citoyens qui ont les moyens de faire rouler l'économie et qui paient des impôts plus élevés. D'autre part lorsqu'on a des retraités bien soignés, ils coûtent moins cher en soins de santé et peuvent aussi rester dans le cycle économique. L'égoïsme n'est jamais payant.
Vous avez raison dire que les riches minières font tout ce qu'elles peuvent pour faire de l'évitement ou de l'évasion fiscale, mais ce n'est pas une raison pour justifier de ne pas payer notre part. Les richesses naturelles sont notre propriété collective, elles ne disparaîtront pas du sol. Alors exploitons les nous-même sans doute plus lentement mais elles profiteront à tous au moins.
 - Raymond Saint-Arnaud – Abonné, 28 mars 2012 13 h 46
« En 2002-2003, le gouvernement du Québec versait 76,8 % du financement pour l'enseignement supérieur aux universités francophones et 23,2 % aux universités anglophones. Les universités anglophones sont financées presque au triple du poids démographique des anglophones au Québec. De son côté, le gouvernement fédéral faisait encore mieux, la « Canadian Foundation for Innovation » versait en 2002-2003, 33 % du financement Québécois aux universités anglophones en termes de fonds de recherche. Les anglophones récoltent plus du quadruple de leur poids démographique en subventions du gouvernement fédéral....
Les étudiants non-résidents ne sont pas également distribués dans les universités québécoises. Les universités anglophones accueillent une proportion très importante d'étudiants non-résidents. Ceux-là constituent une partie majeure de leur clientèle (35 % à Bishop's, plus de 25 % à McGill). Par contre, les universités francophones n'accueillent presque pas d'étudiants canadiens hors-province.
On peut conclure qu'en l'absence des étudiants canadiens non-résidents, la taille et donc le coût des universités anglophones seraient bien moindres. L'argent ainsi économisé pourrait être utilement mis en œuvre pour combler le sous-financement des universités francophones et éviter une augmentation des frais de scolarité. »

- (Voir : http://www.mef.qc.ca/financement_universites_non_d)
- Q1234 – Inscrit, 28 mars 2012 07 h 17
Pour qui les prêts?
Je ne comprends pas cette mesure présentée comme une solution. Solution pour qui? Les banques? Le gouvernement? Pas pour les étudiants et encore moins pour l'Éducation! Vous allez toujours dans le sens d'une marchandisation de l'Éducation, et pourquoi ne pas demander un ajustement des palliers d'impôts sur le revenu pour parer au manque? C'est la façon la plus équitable de payer nos programmes d'Éducation, de santé et sociaux! Mais il semble qu'on ne veuille pas aller chercher là où il y a de l'argent! C'est quoi la réticence à faire payer ceux qui présentement ne font pas leur juste part, c'est -à-dire les riches qui bénéficient de toutes sortes d'exemptions et qui se désolidarisent des moins bien nantis! L'Éducation n'est pas une marchandise, l'Université n'est pas une PME!
 - michel lebel – Inscrit, 28 mars 2012 07 h 21
Il est bien tard!
Les propositions de l'ancien recteur Lacroix me semblent fort intéressantes. Mais sont-elles opportunes à ce moment-ci? J'en doute. Le conflit s'est trop enlisé. Il faut aussi dire que ces propositions constituent une critique indirecte des politiques gouvernementales face à toute la question universitaire.
Disons les choses clairement: les gouvernements ont toujours vu les choses universitaires comme des paniers de crabes. avec des problèmes difficilement solubles! Ils préfèrent se tenir loin des universités. Mais ceci ne règle rien, comme le démontre le conflit actuel. Les gouvernements devront bien un jour se pencher avec plus de sérieux sur les souvent étranges choses universitaires. Tout en respectant une certaine autonomie légitime mais bien nécessaire des universités.
 - Michel Lebel
Pierre Vaillancourt – Abonné, 28 mars 2012 07 h 29
Question de contexte ?
M. Lacroix,
Je ne comprends pas la prémisse initiale de votre texte, qui dit que la décision du gouvernement, dans le dossier des frais de scolarité, doit se situer dans le contexte universitaire nord-américain.
À l'heure du libre-échange international, alors que le Canada discute même de libre-échange avec la Thaïlande, pourquoi cette décision ne pourrait-elle pas se situer dans un contexte mondial et se comparer plus particulièrement avec ce qui se passe dans la majorité des pays d'Europe ?
 - ethrop – Inscrit, 28 mars 2012 09 h 12
M. Vaillancourt,
Je ne puis présumer des intentions cachées des propositions de Ms. Lacroix et Maheux. Cependant, je voudrais souligner que votre point de vue mondialiste n'est pas sans faille. Les sociétés nord-américaines sont tout de même différentes de l'Europe de l'ouest et de l'Asie. Les ententes commerciales sont une chose, les politiques intérieures en sont une autre. Pommes et oranges, si on veut.
De plus, il est loin d'être établi que le modèle prônant la gratuité scolaire soit la mieux adaptée au Québec. (En passant, on oublie toujours que la gratuité post-secondaire existe au Québec dans les CEGEPs-- soit jusqu'à 14 ans de scolarité).
Si nous devons nous comparer, il me semble logique de le faire avec les sociétés qui nous

- ressemblent. et pas seulement dans un contexte nord-américain. L'Australie qui est beaucoup plus éloignée, a beaucoup plus en commun avec nous que l'Allemagne ou la Finlande.
- Pierre Vaillancourt – Abonné, 28 mars 2012 13 h 10
Je cite Jean-François René, professeur à l'UQAM, qui écrit un peu plus bas :
« C'est bien dans les sociétés du nord de l'Europe, celles qui ont la meilleure redistribution de la richesse, que les frais de scolarité sont les plus bas. Et ce sont celles qui offrent les meilleures chances de monter dans l'échelle sociale, d'une génération à l'autre.»
Par ailleurs, monsieur...ethrop, je ne vois pas sur quelle base votre raisonnement s'appuie pour affirmer que le Québec, ou mieux encore, le peuple québécois, a plus en commun avec l'Australie qu'avec d'autres peuples et sociétés d'Europe de l'ouest ou d'Europe du nord.
 - Michel Richard – Inscrit, 28 mars 2012 08 h 33
bureaucratie
On essaie de diminuer la bureaucratie, pas l'augmenter. Les bénéficiaires d'un Conseil de l'enseignement Universitaires. ma semble très hypothétiques. Les coûts, eux, seraient très réels.
 - Solange Bolduc – Abonné, 28 mars 2012 08 h 42
Il faut entendre aussi les étudiants
"Le débat sur les universités tourne en rond au Québec depuis plus de 20 ans. En effet, depuis l'abolition du Conseil des universités en 1993, peu d'études et de réflexions en profondeur ont alimenté les débats et décisions sur l'institution universitaire. C'est probablement la raison première d'une politisation extrême de toute discussion sur le sujet."
M. Charest répète à n'en plus finir ce que vous dites, mais oubliant d'ajouter : "peu d'études et de réflexions en profondeur ont alimenté les débats et décisions sur l'institution universitaire."
C'est ce qu'on appelle de la désinformation pour gagner son pari et mettre les étudiants à leur place.
Ce qui est proposé ici devrait faire l'objet de discussions avec, précisément, les étudiants. Ceux-ci, en retour devraient avoir la possibilité d'émettre des propositions justes et équitables, à leurs yeux, autrement on va continuer à prendre ces jeunes pour de simples manifestants sans cervelle.
Le respect de l'intelligence étudiante s'impose, et Mme Beauchamps que l'on dit diplômée en psychologie démontre par son entêtement que ses études ne lui ont pas appris grand chose en cette matière.
 - Richard Laroche – Inscrit, 28 mars 2012 08 h 43
Prêt ou emprunt?
Vous faites d'excellentes suggestions!
Serait-il possible d'envisager un tel système de remboursement proportionnel au salaire mais qui ne vienne pas de banques privées? Il s'agirait en somme d'un système de taxation qui s'applique uniquement à ceux qui ont fait des études universitaires.
Si l'État finançait les étudiants avec un tel programme, notre société Québécoise pourrait empêcher les intérêts plutôt que de les voir s'engouffrer dans le système financier privé, à travers divers produits, pour aboutir par exemple dans un compte à numéros en suisse...
 - Gaggill – Abonné, 28 mars 2012 09 h 01

Messieurs

Mais où étiez-vous dont lors de l'élaboration de la nouvelle politique gouvernementale? Dois-je comprendre que ce gouvernement a concocté celle-ci en catimini? je n'en crois rien. Et c'est maintenant qu'on propose des solutions...

- ethrop – Inscrit, 28 mars 2012 09 h 02
Merci.

En espérant que ce texte saura ralentir les ardeurs souvent excessives des étudiants et ramènera le débat dans une direction plus productive. Personne (incluant les opposants aux actions étudiantes - et j'en suis) ne désire rendre l'accessibilité universitaire plus difficile. Il suffit d'un peu de bonne volonté pour voir que ce n'est pas ce que la proposition gouvernementale propose.

- Pierre Vaillancourt – Abonné, 28 mars 2012 12 h 56

Donc, si je comprends bien, tous ceux qui ne pensent pas comme vous ni comme le gouvernement libéral ne font pas preuve de bonne volonté ?

Ah! bon, ça doit être difficile pour vous de vivre entouré de tant de gens de mauvais volonté.

Je vous plains. Vraiment.

- ethrop – Inscrit, 28 mars 2012 15 h 00

Quelle réponse tarabiscotée! Où ai-je dit que personne d'autre n'était de bonne volonté? Je dis, justement, que il y a moyen de trouver une solution avec un peu de bonne volonté! Quelle mouche vous a piqué?

- Jason Keays – Inscrit, 28 mars 2012 09 h 21

De la poudre aux yeux
Les propositions de Robert Lacroix ne vont servir qu'à gonfler une bulle spéculative des banques bâtie sur l'endettement étudiant que va causer la hausse des frais de scolarité. Pour y voir claire, je vous invite sur google à aller voir la recherche de l'IRIS à ce sujet.

Les étudiants ne sont pas dupes et vont dire non à une telle proposition.

- Jacques Patenaude – Abonné, 28 mars 2012 09 h 23

Le grand fait d'arme de l'action des étudiants.

Cette proposition est un pas en avant pour sortir de l'impasse créé par les recteurs et le gouvernement. Les étudiants se méfient sûrement d'une telle proposition car il sera facile au gouvernement de bonifier le régime de prêts et bourse dans un premier temps et de la réduire par la suite de budget en budget. Il faudrait au moins le faire par une loi qui devrait être amendée pour modifier le régime et offrir une gestion partagée du régime avec les associations étudiantes.

Mais cela ne saurait clore le débat. Les étudiants ont soulevés des questions fort pertinentes sur l'administration des universités tels que les bonus aux dirigeants, les investissements dans l'immobilier, le lien de plus en plus incestueux entre universités et entreprises privées, etc. Seul une réforme de la gestion des universités et un sommet sur la place des universités dans la société peut maintenant clore le débat. Ça aura été le grand fait d'arme de l'action des étudiants.

- Jean-François René – Abonné, 28 mars 2012 09 h 48

Quelle justice ? Quelle équité ?

Amorcer une opinion en cherchant à se réapproprier la justice et l'équité alors même que l'on est un chantre du néo-libéralisme proche des oligarchies québécoises et canadiennes, comme Robert Lacroix, m'apparaît particulièrement indécent. S'il y a une chose qui est

clairement sortie des chiffres qui circulent sur les frais de scolarité dans le monde, c'est bien le fait que c'est bien dans les sociétés du nord de l'Europe, celles qui ont la meilleure redistribution de la richesse, que les frais de scolarité sont les plus bas. Et ce sont celles qui offrent les meilleures chances de monter dans l'échelle sociale, d'une génération à l'autre (ce qui n'est pas le cas des Etats-Unis, votre modèle). Alors, parler de hausse équitable et juste me semble ici fallacieux et démagogue, à moins qu'elle ne témoigne d'une méconnaissance de la philosophie politique. Vous auriez dû au moins vous abstenir sur ce plan.

Professeur à l'École de travail social de l'UQAM depuis 18 ans, mais pas encore émérite, j'appuie depuis les débuts cette lutte contre la hausse des frais de scolarité. Au point de départ, parce que dans la vraie vie quotidienne de mes étudiants, ça ne se passe pas comme sur des tableaux statistiques. Accès limité aux prêts et encore plus aux bourses (entre autres à cause de la fameuse dépendance parentale); étudiants qui cumulent les emplois pour arriver; enfants à charge, etc. La vie très précaire pour plusieurs d'entre eux (elles). Les voir sortir dans un secteur de travail moyennement payant avec des dettes jusqu'au cou, tout en devant payer pour nos soins de santé (je ne parle pas de ceux qui se paient le privé), me semble justement inéquitable d'un point de vue intergénérationnel. D'autant que les chiffres sortent sur où va l'argent : 3.4.MM de déductions fiscales aux compagnies, sans compter les subventions; développement des infrastructures dans le Plan Nord; faibles redevances

- Jean-François René – Abonné, 28 mars 2012 12 h 19

(La suite de mon commentaire...qui n'est pas rentrée la première fois).

....faibles redevances pour nos ressources naturelles, etc. Et on ne parle des niageries (des tableaux d'école inefficaces au coût de 200M); ni de cette merveilleuse tendance qu'ont nos universités de créer des minicampus à côté des autres universités, avec grand bâtiment à l'appui (le cas de Sherbrooke à Longueuil est particulièrement édifiant sur ce plan). Et puis il y a 350 millions qui viennent d'être annoncés par Québec pour votre nouveau campus (UdM) à Outremont. ça vous connaissez

L'autre élément est plus éthique, et lié au fait que l'université est de plus en plus une marchandise vendue au plus offrant, c'est-à-dire le secteur privé. En fait, parler d'investissement, de ressources humaines, marque bien la dérive de l'université vers une logique néo-libérale. Je n'ai pas l'espace pour développer ici, mais les signes sont multiples : inféodation d'une partie de la recherche scientifique en santé aux compagnies pharmaceutiques (pensons entre autres aux fameux ghost writing signés par des universitaires, mais réalisés par ces compagnies); bâtiments et salles de cours qui à chaque fois qu'on les prononce, sont une publicité pour ces compagnies, etc.

Le troisième et dernier élément est plus lié au mouvement étudiant lui-même. Et là, j'interpelle le second auteur de ce texte, Louis Maheu, spécialiste des mouvements sociaux, qui est aussi mon ancien directeur de thèse (que je salue au-delà de nos différents évidents). Les mouvements sociaux sont au centre des luttes sociales pour une plus grande équité, reconnaissance, justice

depuis plus d'un siècle. Au moment même où la démocratie représentative est en crise de légitimité, ce qui monte de la rue prend encore plus de sens. D'autant qu'elle vient d'une génération que l'on dit apathique, apolitique, individualiste. Ce n'est pas ce que j

Maco – Abonné, 28 mars 2012 09 h 57

Bouillie pour les chats.

Avoir des universités de classe mondiale! On va évaluer avec qui et avec quels critères.

1 - Un aveu que notre système est moche? Vous savez ce qui se passe quand vous regardez toujours ce que le voisin fait? Vous ne regardez pas ce que vous faites. Concentrez-vous sur ce que vous faites et faites-le le mieux que vous le pouvez. Il faut croire qu'il s'agit là d'une maladie, regardez ce que les autres font pour le refaire. Y a-t-il un psychiatre parmi les lecteurs?

2 - Dépolitiser pourquoi? À quelle fin? Pas claire ce que cela donnera comme «amélioration» du processus. Il se peut même qu'il n'y ait aucun gain, sauf pour ceux qui participent au système.

3- Une suite de 1?

4 - Pensé magique. On confond encore l'outil et la solution.

«[...] droits de scolarité différenciés en fonction du coût des études et des perspectives de revenus des diplômés, serait garant de solutions marquées de justice et d'équité sociales.»

Équité sociale? De quelle équité parlez-vous? La seule pouvant être «juste» est celle par laquelle toute la société contribue. Votre truc ressemble, à s'y méprendre, à celui de l'utilisateur payeur. Pire, vous le moulez (quel mot vulgaire) sur la perspective de revenus. Qu'arrive-t-il à celui qui ne décroche pas le gros lot avec son diplôme? Vivre dans l'expectative, quelle idée saugrenue!

On connaît bien la propension des économistes à prédire l'avenir, et avons constaté (en 2008) qu'il n'y en avait pas un seul de ces économistes qui avaient vu venir la tempête (encore une fois, bravo). Bref, quand on veut mettre en place un système basé sur une perspective de revenus, je vous dis ... vous n'avez rien compris, aveuglé, que vous êtes, par votre croyance. C'est ça qui fait peur.

En passant. Quels pays? Nommez-les!

Tiens, une dernière. Pouvons-nous raisonnablement et appliquons-le pour ceux qui seront malades. Nous allons les guérir dans la perspective de leurs revenus. Pas mal, non?

- André Lorimier – Inscrit, 28 mars 2012 10 h 59

Equité sociale...

Pourquoi toujours regarder du côté des universités nord-américaines?

Pourquoi pas, l'université de Luxembourg, université d'un pays capitaliste?

Voici ce qu'on peut y lire sur le site

<http://www.quichet.public.lu/fr/citoyens/ens/eignem>

«A votre arrivée, il faudra compter des frais d'environ 1500 € pour couvrir les postes suivants:

Inscription + couverture médicale + titre de transport + garantie locative + 1er loyer + assurance locative + nourriture»

Alors monsieur Lacroix qui avez oublié votre Alma Mater: Louvain?

- Guy La Vergne – Abonné, 28 mars 2012 11 h 34

Vive les complications

Pourquoi devrait-on adopter des solutions simples quand on peut faire compliqué ?

- Système de remboursement proportionnel: quelle proportion ? Variable selon les palliers de revenus? Variable au gré des orientations des gouvernements ?
 - À partir d'un revenu minimum: quel minimum ? Indexé ou non au coût de la vie ?
 - Auprès de quel prêteur ? Avec quelles garanties ? Avec quel impact sur les besoins de financement lors du début de carrière et de l'établissement des jeunes familles ?
 - Quels sont les coûts d'un tel système pour tous les intervenants: étudiants, gouvernement, université, banques?
- Alors qu'il est si simple, dès qu'on admet la valeur pour une société que ses membres soient bien formés, d'ajuster simplement le taux d'imposition en fonction des revenus. Le coût d'administration d'une telle mesure est nul et l'équité est maximisée. Ainsi chacun va payer sa juste part, au moment où il est le plus en mesure pour le faire.
- André A Lavoie – Inscrit, 28 mars 2012 12 h 02
Inviter Jacques-Yvan Morin comme médiateur
Tenant compte de la situation qui ressemble de plus en plus à une impasse à cause de la fermeture totale du gouvernement, ce dernier aurait beaucoup à gagner en posant un geste qui aurait un effet de surprise.
Par exemple, en invitant l'ancien ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin, à agir comme médiateur. Le fait que celui-ci ait pris position contre la hausse le rendrait sans doute acceptable pour les associations étudiantes et le gouvernement, de façon un peu machiavélique, choisirait de pelletter, en quelque sorte, l'issue du conflit dans la cour du PQ sans lui-même perdre la face.
Bien sûr, encore faudrait-il que M. Morin accepte un tel mandat; à défaut de le faire, un autre médiateur ayant une très solide crédibilité auprès des parties pourrait être bien-venu.
 - Benoit Corbeil – Inscrit, 28 mars 2012 12 h 32
...Sans y perdre mes avantages personnels
Lorsqu'ils viennent de certains actuels ou ex-dirigeants universitaires qui ont profité de conditions d'emploi à la limite de la décence; «personnalités» dont la retraite dorée est probablement garantie par des placements sujets à des impôts et taxes à des taux dérisoires comparés à ce que paie la classe moyenne; parents dont les propres enfants ont eu le bonheur de compléter leurs études avant que le Parti libéral du Québec ait la soudaine révélation d'une urgence à saigner le mouton plutôt qu'à se contenter de le tondre, ...j'avale de travers!

Lorsque tous les «émérites» et puissants de notre beau pays se déclareront publiquement favorable à une hausse équitable et juste des impôts et taxes sur les placements et revenus des plus privilégiés, je crois que nous aurons alors de bonnes bases pour raffermir l'économie du pays.

Et nous pourrions alors remercier nos jeunes d'avoir envahi la rue à notre place.
Benoit Corbeil, 59 ans, prêt à payer plus d'impôt pour cette juste cause.

Jean Lapointe – Abonné, 28 mars 2012 12 h 43
Pourquoi singer les autres ?
«dans le contexte universitaire nord-américain, la décision gouvernementale est non seulement juste, mais tout à fait raisonnable.» dit le recteur Lacroix.
Pourquoi faudrait-il faire comme les autres?
Voilà la source du problème, ou l'une des sources du problème.
Ces gens-là, qui veulent que les droits de scolarité soient augmentés comme le gouvernement l'a décidé, ne veulent pas répondre à nos besoins compte tenu de nos valeurs et de nos ambitions; ils trouvent plus important de faire comme les autres par manque d'imagination et de conviction.
Ce sont des conformistes. C'est la solution de la facilité qu'ils ont choisis de prendre
Ils sont déjà le produit du type de société qu'ils veulent continuer de fabriquer.
Il faut arrêter ça à tout prix parce que c' est complètement inhumain. Pourquoi inhumain? Parce que la société qu'ils fabriqueraient serait une société sans âme dans laquelle chacun serait amené à en devenir un simple rouage
Il y a des recteurs qui ont des drôles de conceptions de la justice.

Raymond Saint-Arnaud – Abonné, 28 mars 2012 13 h 49
Les non-résidents et les balises
La gratuité scolaire pour tous les Québécois (mais pas pour les non-résidents qui viennent ici profiter de notre système pour s'en aller ailleurs ensuite) serait un gage de notre développement futur. Et pourquoi pas un salaire aux étudiants pour qu'ils puissent étudier à plein temps pendant l'année scolaire au lieu de travailler chez McDonald à temps partiel?
Cependant, des balises doivent être mises en place.
1.- Les critères d'admission dans les programmes doivent être justes mais non laxistes.
2.- Le nombre d'années pour terminer un programme doit être raisonnablement limité.

3.- En entreprenant ses études, l'étudiant s'engage à rembourser à l'État le coût de ses études s'il quitte le Québec avant d'y avoir travaillé un certain nombre d'années, au prorata du nombres d'années.
L'éducation gratuite pour tous les Québécois facilitera l'accès de tous les jeunes à l'éducation et sera la meilleure façon d'augmenter à moyen et long terme notre productivité et le PIB par habitant, ce qui profitera à toute la population, riches et pauvres confondus. Plus de gens auront de meilleurs emplois et de meilleurs salaires, les riches paieront plus d'impôt, et la richesse créée permettra d'améliorer les faibles revenus.

France Marcotte – Abonnée, 28 mars 2012 16 h 43
À fond Léon
"Le débat sur les universités tourne en rond au Québec depuis plus de 20 ans. En effet, depuis l'abolition du Conseil des universités en 1993, peu d'études et de réflexions en profondeur ont alimenté les débats et décisions sur l'institution universitaire", disent ces messieurs émérites.
Je ne crois pas que ce constat soit sans intérêt...Il n'est pas très utile pour résoudre dans l'immédiat l'impasse actuelle, mais est inspirant pour l'avenir.
D'ailleurs, je n'ai rien d'émérite mais je suggerais l'autre jour un vrai débat de fond sur l'éducation supérieure dans notre société afin de préciser les valeurs qui guideraient nos orientations à ce sujet plutôt que d'improviser au gré des budgets, à la discrétion des gouvernements successifs.

Monsieur Brodeur – Inscrit, 28 mars 2012 19 h 05
Economiste v. éducation.
Votre salaire: 365 000\$ par année, plus une panoplie d'avantages, sans compter votre fond de pension, prime de départ monstrueuse, etc..
Vous gagnez autant et plus que 50 étudiants qui travaillent à temps plein. Et tout ce que vous trouvez comme solution c'est de faire rouler l'économie des banques encore plus? Non mais.. Quelle insulte!
Vous vous entêtez dans la mauvaise voie. Il existe d'autres solutions, monsieur l'émérite. Dont celui d'augmenter drastiquement vos impôts, pour compenser l'ignominie goinfre de votre esprit carriériste à la solde, et palier à vos manières égoïste tel l'emploi de paradis fiscaux et autre magouille comptable pour ne pas faire votre "juste part".
Stéphane Brodeur, montréal.

JOURNALDEQUEBEC / JOURNALDEMONTREAL: Franc-parler: Des propos scandaleux !, par Richard Martineau - Publié le: mardi 27 mars 2012, 23H14 | Mise à jour: mardi 27 mars 2012, 23H25

Avertissement : cette chronique n'est pas appropriée pour un jeune public. Elle contient des mots et des idées qui risquent de choquer, voire même de marquer certaines âmes sensibles. À ne pas mettre entre toutes les mains. TRAVAILLER FORT
Il y a quelques jours, j'ai reçu ce courriel d'une avocate.
« Monsieur, je me reconnais dans ce que vous avez écrit cette semaine. Comme vous, je ne mangeais pas au resto quand j'étais étudiante. J'avais le privilège de rester chez mes parents mais ceux-ci, bien que supportant mon choix de poursuivre des études universitaires, n'avaient pas les moyens de payer mes frais de scolarité.

« Résultat : j'avais un job d'été (souvent deux), je travaillais à temps partiel durant l'année, je l'unchais à la maison, j'utilisais le transport en commun, j'avais une garde-robe plus que limitée...
« Cet état de fait m'a inculqué le sens des responsabilités, le goût du travail et de l'effort, et la valeur de l'argent. Je ne suis pas arrivée sur le marché du travail comme si TOUT m'était dû ! »
Parler d'effort, de responsabilité personnelle et de sacrifices en 2012 ! Quel scandale !
LIMITER SES DÉPENSES
Attendez, vous n'avez rien ! J'ai aussi reçu ce courriel d'une résidente de Laval :
« Il y a quelques années, il y a eu des débrayages dans les cégeps. Mon fils, qui ne voulait pas perdre sa session, a décidé de poursuivre sa

formation dans une école professionnelle privée. Comme nous n'avions pas les moyens de lui payer ces trois années de formation il a décidé d'emprunter, de travailler et, surtout, de faire des choix en ce qui concernait ses dépenses. Malgré tout, il a accumulé une dette de plusieurs milliers de dollars.
« Lorsqu'il a terminé ses études, il s'est trouvé un bon emploi et s'est mis comme priorité de rembourser sa dette. Cela lui a demandé de limiter ses dépenses, ce qui n'est pas toujours facile quand on est dans la jeune vingtaine et qu'on a le goût de s'offrir tout ce que la pub nous invite à nous procurer.
« Pas besoin de vous expliquer à quel point mon fils était fier quand il a fait son dernier paiement



« Je peux vous dire que cette décision lui a appris le sens des responsabilités et que c'est peut-être la meilleure leçon de vie qu'il ait jamais eue. Il a compris ce que c'était de faire des choix et de travailler pour obtenir ce que l'on veut sans toujours attendre que l'argent vienne des autres... »

UNE HONTE !

Imaginez...

Parler d'effort, de responsabilité personnelle et de sacrifices en 2012 ! Quel scandale !!! Vous n'avez pas honte, Mesdames, de tenir un tel discours ? Étes-vous fascistes ? Sympathisants du Front National ? Ou — pire encore (cachez les enfants pour qu'ils ne lisent pas ces cinq prochains mots) — amis du Réseau Liberté Québec ? Vous saurez qu'au Québec, vos propos sont inacceptables !

La seule phrase tolérée est : « Que le gouvernement paie ! » Même si dans le fond, le gouvernement, c'est nous autres.

Au moins, comme ça, on ne voit pas la facture.

Et le coût de NOS choix est refilé à la population au grand complet, au lieu de reposer sur nos seules épaules.

Honte à vous !

LA PRESSE: Opinion: Sortir de l'impasse – par Luc Godbout, professeur et chercheur à la chaire de fiscalité et de finances publiques de l'Université de Sherbrooke - Publié le mardi 27 mars 2012 à 06h00



Photo: Reuters

On devrait établir un mécanisme de remboursement des prêts en proportion du revenu et limiter son application à un certain nombre d'années, suggère Luc Godbout.

Devant la situation qui perdure dans le dossier des droits de scolarité et le dialogue de sourds qui prévaut actuellement, une proposition de sortie de crise doit émerger rapidement.

Maintenant que les hausses de droits de scolarité sont là, que les étudiants défilent dans la rue, il faudra bien trouver, d'une manière ou d'une autre, une solution.

Le gouvernement doit maintenir le cap sur la hausse des droits de scolarité jusqu'en 2016-2017, mais reprendre le plus tôt possible le dialogue avec les étudiants sur la base du maintien de l'accessibilité.

La solution passe par une nouvelle politique d'accessibilité aux études universitaires. Comme la hausse des droits de scolarité est significative, une attention particulière doit porter sur l'accessibilité aux études post-secondaires offerte par le Régime des prêts et bourses. Il s'agit là du véritable enjeu. Quel est l'impact réel de la hausse des droits de scolarité? Commençons par les étudiants bénéficiant de bourses. Il faut savoir que l'aide financière se calcule en déterminant les dépenses admissibles des étudiants, desquelles sont soustraites leurs contributions potentielles.

Comme les dépenses admissibles augmentent en proportion de la hausse des droits de scolarité et que le prêt maximal est plafonné annuellement, une augmentation des droits de scolarité se traduit par une augmentation équivalente de leurs bourses.

Sur la base des données de l'année 2007-2008, 30% des inscriptions à temps plein (1er et 2e cycles universitaires) bénéficiaient de bourses. Ces étudiants ne sont nullement touchés par la décision gouvernementale. Voilà déjà un bon point de départ. À l'autre bout du spectre, les riches sont évidemment capables d'absorber la hausse des droits de scolarité.

Ce sont donc les étudiants issus de la classe moyenne inférieure à qui il faut garantir l'accès universitaire. Le régime de bourses a été partiellement revu en ce sens. Pour les étudiants bénéficiant du prêt maximal sans pouvoir bénéficier de bourses, une allocation spéciale majore leur prêt de la même valeur que l'augmentation des droits de scolarité, laissant inchangé, dans leur cas, le coût immédiat de leurs études. Toujours en vue d'assurer leur accessibilité, le gouvernement a également assoupli la contribution parentale.

Peut-on faire davantage?

Voici une proposition à la fois simple et innovante. Elle passe par l'abolition (ou la réduction) des crédits d'impôt québécois pour droits de scolarité, et la réinjection en éducation des sommes ainsi économisées. En 2011, trois crédits d'impôt rattachés aux études post-secondaires coûtaient à l'État québécois près de 150 millions\$.

Avec ces sommes, le gouvernement devrait non pas revoir la hausse des droits de scolarité, mais s'en servir pour bonifier l'accessibilité des étudiants aux études universitaires. Ainsi, il serait possible d'améliorer l'accessibilité pour les étudiants actuels et de pérenniser ces améliorations pour les futures générations d'étudiants.

La principale bonification à envisager consiste à établir un mécanisme de remboursement des prêts en proportion du revenu et limiter son application à un certain nombre d'années (10 ans, par exemple). Une fois les études terminées, les étudiants remboursent leurs prêts par une contribution proportionnelle à leur revenu. Ainsi, les étudiants ayant de bons salaires après leurs études remboursent plus vite leurs prêts que ceux ayant des salaires plus modestes. Après le nombre déterminé d'années, quoiqu'il advienne, toute dette étudiante n'ayant pas encore été entièrement remboursée serait annulée.

Clairement, cette mesure favorise l'accessibilité des étudiants devant recourir à l'endettement pour aller à l'université en balisant le remboursement du prêt en proportion du revenu futur et à un horizon temporel bien défini.

Plus accessoirement, le gouvernement du Québec devrait peut-être ouvrir à la naissance de chaque Québécois un Régime enregistré d'épargne-études et y verser une somme symbolique de 100\$. En procédant ainsi, les futurs étudiants québécois issus de familles modestes se retrouvaient avec une petite cagnotte pouvant atteindre 2100\$ au moment d'entreprendre leurs études postsecondaires.

LE DEVOIR: Idées: Pour la hausse - Démocratie, idéologie et démagogie, par Karl W. Sasseville, étudiant en communication et politique à l'Université de Montréal – Mardi 27 mars 2012



Photo : Jacques Nadeau - Le Devoir

Tous les étudiants ne sont pas opposés à la hausse des droits de scolarité, contrairement à l'impression que pouvait donner la manifestation nationale de jeudi dernier.

D'entrée de jeu, je tiens à mettre cartes sur table: je suis ce que M. Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de la Coalition large de l'ASSE (CLASSE), considère comme un hérétique dont tous les arguments sont invalides en raison de ses convictions politiques personnelles.

Autrement dit, je crois en la viabilité du libéralisme politique et, comble de l'hérésie, à celle de son corollaire économique, le capitalisme. J'adhère avec fierté aux valeurs progressistes dont cette philosophie politique est imprégnée, valeurs auxquelles nous devons l'écllosion et la propagation de la démocratie moderne, aussi appelée démocratie libérale.

En raison de ces convictions profondes et de l'indéniable humanisme qui se dégage de cette philosophie politique héritée des Lumières, je m'identifie davantage au PLQ et au PLC qu'à d'autres partis politiques provinciaux ou fédéraux. M'est avis que ces partis sont les plus aptes à promouvoir le progrès social et à assurer la santé économique nécessaire à la pérennité de toutes mesures visant à diminuer les inégalités économiques et sociales. Pour autant, cela ne fait pas de moi un être dépourvu de ses capacités de raisonnement.

N'en déplaise à M. Nadeau-Dubois, une étude sommaire de l'histoire de ses partis politiques et de leurs contributions respectives à l'édification du Québec et du Canada permet d'établir indubitablement leur attachement aux dites valeurs progressistes, même si lesdits partis n'ont pas toujours été irréprochables sur le plan éthique.

Guerre idéologique

[...] De nombreux députés du PQ arborent le fameux carré rouge, et aux yeux des leaders de la CLASSE, la participation des membres de ce parti au débat est légitime alors qu'à contrario, les intervenants associés de près ou de loin au PLQ ne peuvent participer au débat sans être accusés de faire du lobbying pour le gouvernement. C'est le bien contre le mal, la gauche, humaine et généreuse, contre la droite capitaliste, sauvage et

Vos réactions

- hyde - Abonné, 27 mars 2012 02 h 09
Et vous osez dénoncer une supposée démagogie?
Premièrement, vous confondez les idéologies. La hausse des frais de scolarité s'inscrit totalement dans une perspective néolibérale. L'État se défait du financement des services publics en refilant la facture aux citoyens.

Par ailleurs, la sociale-démocratie défendue par la CLASSE n'est pas incompatible avec le capitalisme et le libéralisme politique et économique. Vous créez une fausse confrontation d'idée et de concept.

Par la suite, vous accusez la CLASSE de faire du «deux poids, deux mesures» parce que celle-ci accuse les intervenants pro-hausse de faire du lobbying. Encore une fois, vous

nombriliste. Quelle place laisse-t-on au pragmatisme dans ce débat qui s'est transformé en guerre idéologique où tous les intervenants sont condamnés à l'hémiplégie?

L'accessibilité aux études postsecondaires est importante aux yeux de l'ensemble des Québécois qu'ils soient de droite, de gauche ou plus modérés. L'obsession égalitariste des leaders de la CLASSE me rappelle cette phrase de Raymond Aron, sans doute l'un des plus illustres de tous les inconnus: «L'égalitarisme doctrinaire s'efforce vainement de contraindre la nature, biologique et sociale, et il ne parvient pas à l'égalité, mais à la tyrannie.» Le libéralisme ou libertarianisme radical n'est pas plus envisageable puisqu'il mène inmanquablement à l'accroissement des inégalités sociales et économiques. Il faut «déradicaliser» le débat. Personne ne souhaite que la fréquentation universitaire s'amenuise, mais personne ne souhaite que la qualité de l'enseignement universitaire diminue en raison d'un manque de ressources financières.

Équité intergénérationnelle

La hausse proposée est importante, mais raisonnable pour la plupart des étudiants. Pour ceux dont les revenus sont plus modestes, le système de prêts et bourses sera indexé, car partiellement bonifié par la hausse des droits. Faut-il piger dans les poches de ceux qui bénéficieront le plus de cet investissement dans leur instruction ou dans les poches des travailleurs actuels et des générations futures?

Il est ici question d'équité intergénérationnelle. L'argument selon lequel les étudiants rembourseront leurs études en payant des impôts une fois leur diplôme en poche ne tient plus la route dans le contexte socio-économique québécois. L'inversement de la pyramide sociale fait en sorte que nous serons de moins en moins nombreux à contribuer au financement des dépenses publiques alors que le nombre de bénéficiaires ne cessera d'augmenter. Est-il plus souhaitable de couper des fonds dans les régimes de retraite de nos aînés, d'abolir les garderies à 7 \$ par jour ou de privatiser, ne serait-ce que partiellement, le système de santé?

Dans le contexte de mondialisation actuelle, peut-on se permettre d'alourdir le fardeau fiscal des entreprises et des mieux nantis au risque bien réel de faire fuir les emplois et la richesse? Telles sont les questions qui devraient être débattues.

Le «poids de l'oppression»?

Le discours des leaders de la CLASSE lors de la manifestation du 22 mars témoigne de la polarisation extrême du débat. Ils y dénoncent les supposées dérives néolibérales du gouvernement et se disent solidaires de tous ceux qui, comme eux, «portent le poids de l'oppression». D'une part, malheureusement, il semble que les leaders du mouvement de contestation confondent libéralisme économique et néolibéralisme. Or, s'il ne fait aucun doute que le gouvernement actuel n'est pas socialiste, il est tout aussi évident qu'il n'est pas en faveur du libre marché absolu que défend l'idéologie néolibérale comme l'a définie Milton Friedman.

D'autre part, l'emploi du terme «oppression» est nettement exagéré, voire grossier. Le gouvernement du Québec a été élu démocratiquement par l'entremise d'un processus infiniment plus transparent que celui qui a permis aux diverses associations étudiantes de se doter de mandats de «grève». J'éprouve un certain malaise devant la démagogie de ces propos lorsque je pense aux milliers, même aux millions d'individus subissant l'oppression de réelles dictatures. [...]

Légitimité de la grève

Pourquoi les associations étudiantes n'ont-elles pas tout fait pour maximiser la représentativité des votes de «grève» et conséquemment, la légitimité des mandats de «grève»? Comment les leaders de la CLASSE peuvent-ils accuser un gouvernement démocratiquement élu d'opprimer la population alors que la représentativité du mouvement de contestation par rapport à l'ensemble de la population étudiante demeure douteuse? Partout à travers la province, sauf exception, les taux de participation aux assemblées générales des diverses associations étudiantes sont risibles.

Ne me dites pas que personne n'a pensé à tenir un vote référendaire ou un vote prolongé qui aurait permis à tous les étudiants d'enregistrer leur vote secrètement dans un local prévu à cet effet et durant une période de quelques jours qui aurait été dûment annoncée au préalable. Si les comités exécutifs de la grande majorité des associations étudiantes de la province ont décidé d'agir de la sorte, c'est peut-être parce qu'ils craignaient les résultats d'une démarche véritablement démocratique. S'agit-il d'une action concertée ou d'une simple coïncidence? À vous d'en juger, disons juste que, parfois, le hasard fait drôlement bien les choses.

confondez tous. Vous faites évidemment référence au MESRQ, un groupe Facebook dont les portes-paroles cachaient le fait qu'ils avaient des fonctions au sein de l'aile jeunesse du PLQ. Le problème n'est pas qu'ils étaient pro-hausse, le problème était qu'ils n'avaient le courage et l'honnêteté de dire qu'ils ont des fonctions (pas seulement

membre, mais ayant des fonctions) au sein du PLQ.

Et vous continuez en parlant "d'équité intergénérationnelle" (Ce que ne vous faites pas à vrai dire). Premièrement, la Santé ET l'Éducation sont des droits fondamentaux. Peu importe la situation économique, rien ne doit entraver l'accès à ses services. Mais puisque vous voulez parler d'équité intergénérationnelle.... Voyons voir, les babyboomers auront bénéficié d'une Éducation de qualité quasi-gratuite tandis que les générations à venir devront s'endetter. Les babyboomers, jusqu'à cette année, auront eu droit à des soins de santé gratuits, maintenant les générations à venir devront payer un tarif! Quel beau modèle d'équité intergénérationnelle!

Plus loin, vous aventurez sur le thème de l'imposition des entreprises et des mieux nantis. J'ai une petite nouvelle pour vous. Les entreprises du Québec sont les moins imposées au Canada! Autre petite nouvelle, ramener le nombre de pallier d'imposition à 10 diminuerait les impôts

- Jean Richard – Abonné, 27 mars 2012 08 h 55

Pardon ? Ici un babyboomer qui a payé ses livres au primaire car ils n'étaient pas gratuits, qui a payé des frais de scolarité au secondaire car l'école du village, gratuite celle-là, n'allait pas jusqu'au bout et que la seule option était le pensionnat avec toute l'intimité des dortoirs de 65 lits. Et au collégial ? Les cégeps n'étaient pas encore de ce monde et par conséquent, le collégial, ça se passait chez les curés, avec frais de scolarité.

Quant aux soins de santé, ils n'étaient pas plus gratuits que l'éducation car l'assurance maladie n'était pas encore arrivée. Des babyboomers avec des prothèses dentaires, il y en a plusieurs - car les soins dentaires gratuits pour les ados, bien des babyboomers n'ont pas connu ça.

Le discours anti-babyboomers mal informé de certains jeunes risque fort de refroidir l'appui des premiers. Les babyboomers pourraient vous poser une simple question : défendez-vous vraiment une cause sociale ou simplement une cause individuelle ? Car les babyboomers n'ont peut-être pas tort de s'inquiéter de la montée fulgurante de l'individualisme.

- Karl W. Sasseville – Inscrit, 27 mars 2012 10 h 20

Lorsqu'il est question des frais de scolarité, il ne faut pas se comparer aux statistiques canadiennes, mais lorsqu'il est question de favoriser l'investissement privé au Québec afin de redistribuer la richesse à l'ensemble de la population québécoise, soudainement notre esprit s'élargit à mari usque ad mare ;)

- Karl W. Sasseville – Inscrit, 27 mars 2012 10 h 25

Mon cher Hyde, il vous faut retrouver Jekyll, un système d'imposition à 10 palliers ne ferait que chasser les "riches", déjà très peu nombreux, hors du Québec.

- André Lorimier – Inscrit, 27 mars 2012 11 h 45

@ Jean Richard. Pardon de vous faire comprendre que vous ne pouvez être un babyboomer, avoir 18 ans en 1968, et qu'à cette date les études primaires et secondaires étaient gratuites ainsi que le nouveau cours collégial à moins que vous n'ayez étudié dans un collège privé

- Hyde – Abonné, 27 mars 2012 15 h 16
@Jean Richard

Plus de 60% des babyboomers sont nés entre 1950 et 1960. Le système d'éducation universelle est arrivé en 1963, les babyboomers avaient environ 10 ans. Le système d'éducation postsecondaire publique est arrivé en 1968, les babyboomers avaient environ 13 ans. La carte-soleil en 1970, les babyboomers avaient environ 15 ans!

Vraisemblablement, vous vous trompez de générations lorsque vous parlez des babyboomers. Nos aînés qui sont né en 1935 ne sont pas des babyboomers!

@Karl W. Sasseville

"Lorsqu'il est question des frais de scolarité, il ne faut pas se comparer aux statistiques canadiennes, mais lorsqu'il est question de favoriser l'investissement privé au Québec afin de redistribuer la richesse à l'ensemble de la population québécoise, soudainement notre esprit s'élargit à mari usque ad mare ;)"

Je ne sais pas où vous allez chercher ces faux jugements, mais bon...comparons les frais de scolarité à mari usque ad mare. Voyons voir, les frais de scolarité au Québec sont plus élevés que la moyenne de l'OCDE. Nombreux pays de l'OCDE offre des études postsecondaires gratuites et donne même un salaire! En fait, je ne vois pas l'intérêt de se comparer avec le Canada, l'un des pires pays de l'OCDE en matière de frais de scolarité.

"un système d'imposition à 10 palliers ne ferait que chasser les "riches", déjà très peu nombreux, hors du Québec."

Un système d'imposition à 10 palliers d'imposition ne signifie pas d'ajouter 7 palliers plus élevés. Comme je vous l'ai fait remarquer, 10 palliers d'imposition ferait diminuer les impôts de 87% des Québécois. Le 13% restant ne fait pas nécessairement parti des plus riches. Par ailleurs, la fuite des plus nantis n'est que un épouvantail à la con. Comme si perdre 1000\$ sur 750 000\$ feraient quitter du Québec des gens qui ont grandi dans cette province où ils travaillent et où se trouvent amis et familles. Comme si la fiscalité étaient suffisant pour qu'un indivi

Godfax – Inscrit, 27 mars 2012 03 h 25

Pour l'intérêt général 1/2

Monsieur Sasseville, je crois que vous confondez allègrement néo-libéralisme, et libéralisme historique... Le premier n'est qu'une pure conséquence de la mondialisation financière soutenue par divers escroqueries intellectuelle et mit au monde grâce entre autre à l'élaboration des paradis fiscaux par l'ancienne empire britannique. Alors que l'autre, le libéralisme au sens large, est plus une longue évolution de la pensée humaine "perennis quaedam philosophia" (Leibniz vs Locke) pour créer le vivre en commun qui correspond aux maximums d'émancipation pour le maximum de gent. Ce qui inclue entre autre d'avoir des citoyens les plus éduqués possible.

Le libéralisme des lumières, c'est la morale sociale de tous les gens normaux, qui la connaissent et la reconnaissent dans leur vie de tous les jours.

Soyons claire, cette réforme de l'éducation n'est qu'un début du saccage sociale entreprit par l'oligarchie des incapables. Tout cela ne vise qu'à pousser la société civile dans la spirale de contraction pour la faire cadrer avec leur système financé en décomposition. Cela n'a rien à voir avec une continuité historique d'un libéralisme intellectuelle quelconques et tout à voir avec du banditisme pure et dure.

Cette haute finances, gourou de l'équilibre budgétaire, n'a aucune vision d'avenir pour la société autre que de privatiser les services public et de détruire tout les acquis sociaux obtenu durant les trente glorieuses. Depuis la crise financière, ils ont prouvé clairement qu'ils sont les plus grands voleurs que la terre est connu, et non; il ne respect aucun principes du libéralisme et n'en sont certainement pas les défuncteurs.

Godfax – Inscrit, 27 mars 2012 03 h 26

Pour l'intérêt général 2/2

La logique du libéralisme des lumière sous entant deux principes altruistes humanistes : le bien commun et l'intérêt général. A ce titre, le service que nous devons aux générations à venir, n'est certainement pas de les décourager de leur soif de savoir par de la division de classe rétrograde. La démocratie nécessite des citoyens qui on confiance en eux-mêmes ; qui on cette qualité propre à l'être humain qui est la créativité, la capacité de comprendre le monde pour le changer de manière intelligente et légitime.

Cette conception néolibéralisme- utilitariste de l'éducation ne peut que nous conduire à une impasse. Priver nos jeunes citoyens du savoir cumulé par notre espèce est une sorte de suicide lent de notre société que rien ne peut justifier.(surtout pas l'équilibre budgétaire).

Cordialement

Samuel Pothier – Inscrit, 27 mars 2012 04 h 07

De l'autre côté du miroir...

La quantité d'énormités prononcées dans ce brûlot est ahurissante, mais c'est de bonne guerre. Il est bien ardu de défendre les oppresseurs sans user de stratagèmes discursifs déloyaux.

Je ne commenterai qu'un seul aspect : selon M. Sasseville, il est plus près de l'idéal démocratique que de voter dans le secret de l'isoloir plutôt qu'à main levée au coeur d'une Assemblée Générale. Je conteste cette idée.

Il n'est pas garanti que l'individu votant à l'isoloir ait pu se renseigner sur la question posée, et celui-ci peut aisément se laisser guider par sa paresse et ses préjugés.

Lors de l'Assemblée, la question est longuement débattue et tous et toutes sont invitées à prononcer leur opinion et arguments au micro. Une fois cette période d'intervention close, l'appel au vote est lancé et chacun indique clairement sa position sur la question suivant son bon jugement. Cela au sein de leurs confrères/consoeurs dans un climat de saine collégialité.

Du moins est-ce de cette façon que j'ai vécu le vote de grève de ma faculté universitaire. Cette méthode présente ses défauts, mais elle n'est certainement pas moins démocratique que celle du vote secret.

M. Sasseville, un peu de retenue je vous prie.

Stephane Thellen – Abonné, 27 mars 2012 09 h 59

Pour aller dans votre sens, certains collèges, dont celui de Joliette, il n'y a aucune Assemblée générale de grève, le vote se faisant par Omnivox, un système informatisé. Ainsi, pas de discussion sur la question, pas d'amendement possible. La source d'information se résumant parfois aux médias corporatistes qui défendent et soutiennent le parti libéral (ex. La Presse du parti libéral à Desmarais).

Pascale _p – Inscrite, 27 mars 2012 14 h 23

À M. Pothier,

Pour aller dans le sens inverse de votre commentaire, dans les assemblées générales

auxquelles j'ai assisté depuis le début du mouvement de grève actuel, "tous et toutes" n'étaient pas invités à s'exprimer librement au micro. L'ambiance n'en était pas une de saine collégialité. Mon expérience, celles des étudiants autour de moi partageant mon opinion, implique huées, rires persifleurs, la définition même de l'intimidation.

À l'ère du 2.0, il n'y a aucune excuse à ne pas organiser un vote référendaire par internet. Quite à tenir une assemblée préalable pour informer ceux qui en sentiraient le besoin - mais dans un débat aussi polarisé que celui-ci, il est à mon sens tout à fait impossible d'être un étudiant et de ne pas avoir une opinion sur la hausse. L'information est partout, absolument, littéralement omniprésente. Non pas seulement transmises par les "médiats corporatistes qui défendent et soutiennent le parti libéral" (un tantinet paranoïaque, M.Thellen ? Surtout sachant les affiliations politiques sous-jacentes du Devoir) mais également, et de façon tout aussi partisane, par les associations étudiantes.

La réalité, et ces mêmes associations le savent fort bien, est que plus les taux de participation sont élevés, moins la grève a tendance à passer. À la question du vote internet, je me suis fait répondre qu'il n'était "pas sûr". Le comptage de plusieurs centaines de mains levées serait donc plus sûr qu'un vote informatisée, réglé au quart de tour par des machines ? C'est ridicule, et malhonnête intellectuellement. La représentativité d'un mouvement de grève lorsqu'il passe avec un quorum de 2,3 % en est une toute à fait légitime à poser, et dans un contexte où des leaders étudiants remettent en cause la légitimité d'un gouvernement élu démocratiquement (qu'il fasse ou non l'unanimité), M. Sasseville a tout à fait raison de la poser.

- jeanduc - Abonné, 27 mars 2012 05 h 42
Éthique et politique?

Vous parlez de justice, de distribution de la richesse, de contribuables, d'équité intergénérationnelle. Parlons maintenant de politique ou plutôt de stratégie électorale. Vous comme vos maîtres (Charest et cie.) ne vous adressez qu'aux étudiants. Reprenez complètement votre article et remplacez le mot étudiant par le mot "parent". Il est vrai que des étudiants assument seuls leurs droits de scolarité. Mais, pour beaucoup, ce sont les parents qui assument une grande part des dépenses relatives à l'éducation et à la subsistance de leurs enfants. Le gouvernement dit vouloir épargner le contribuable. Est-ce qu'un parent dont les enfants fréquentent l'université perd son statut de contribuable? Les parents de ces jeunes, sont sans voix semble-t-il car le gouvernement bonifie le régime de prêts et bourses à même l'augmentation. Cela veut dire qu'en plus de payer pour nos propres enfants, nous devons payer pour ceux des autres. Est-ce cela, votre justice sociale? Il s'agit plutôt d'une attaque contre les étudiants afin de créer une crise que Charest souhaite électoralement rentable. La meilleure qualité de vie sur cette planète se situe dans les sociétés les plus instruites et où la richesse est la plus équitablement répartie. Ces pays ont une idéologie social démocrate!

- Karl W. Sasseville - Inscrit, 27 mars 2012 10 h 16
Je vérifie avec "mes maîtres" à propos de ce que j'ai le droit de vous répondre et je vous reviens.
- Chantal_Mino - Abonné, 27 mars 2012 06 h 06

Je n'ai qu'une chose à vous dire ...

Arrêtez d'écouter la télévision, continuez d'étudier, prenez soin de vous et de votre famille, ayez de vrais bons amis, sortez un peu de l'université et des médias pour voir la vraie vie, cela vous ouvrira peut-être la porte pour un peu de sagesse, de solidarité, d'objectivité et de grands bonheurs dans votre vie!

- Darwin666 - Inscrit, 27 mars 2012 07 h 04
Où est l'argumentation?

À part les attaques personnelles contre Gabriel Nadeau-Dubois, je vois bien peu d'arguments par la hausse dans cette lettre.

«il est tout aussi évident qu'il n'est pas en faveur du libre marché absolu que défend l'idéologie néolibérale comme l'a définie Milton Friedman.»

Non, mais la base idéologique de la contribution personnelle à un service publics, du concept dénaturé de «juste part» individuelle colporté par les libéraux, est sans conteste d'origine néolibérale.

- spirit - Inscrit, 27 mars 2012 08 h 22
Idéologie?

Est-ce vraiment un point de vue idéologique que de constater que le financement de l'éducation tel qu'il fonctionne à l'heure actuelle crée deux classes d'étudiants? Il y a d'une part ceux dont les parents ont suffisamment de ressources financières pour payer les études à leurs enfants, et d'autre part, il y a ceux qui doivent emprunter pour payer d'avance leur formation et qui auront des intérêts à payer sur cet emprunt. À qui cela profite-t-il sinon aux institutions financières? À quand le jour où les entreprises à grand profit payeront leur "juste part" d'imposition alors qu'elles profitent des ressources, des infrastructures et de la formation de la main-d'oeuvre, tout cela financé publiquement? Pour ceux qui s'accrochent au credo capitaliste, allez donc dire aux travailleurs chinois qui sont confinés douze heures par jour dans des usines sombres et toxiques que le capitalisme regorge de vertus progressistes.

- Karl W. Sasseville - Inscrit, 27 mars 2012 10 h 14

La Chine est un régime communiste qui est loin d'être une démocratie libérale. Les zones économiques spéciales ((Z.E.S. comme les appels le gvt chinois) ne sont qu'une preuve de plus de l'échec du communisme. Le capitalisme se porterait définitivement mieux sans ce genre d'excès, nous sommes d'accord.

Comparez un instant les droits individuels dans les démocraties libérales à ceux des Chinois et ensuite relisez la fin de votre texte ;)

- André Lorimier - Inscrit, 27 mars 2012 13 h 30

@Karl W. Sasseville

Le faites-vous exprès où êtes-vous ignorant du système politique chinois? La Chine est gouvernée par un soi-disant parti communiste, un parti unique qui applique au pays le pire des capitalismes: le capitalisme sauvage! Capitalisme que vous aimeriez appliquer à notre pays n'est-ce pas...

- Stephane Thellen - Abonné, 27 mars 2012 08 h 40

Désinformation

À part quelques lieux communs, ce texte ne fait que tirer sur les messages en prêtant des intentions malhonnêtes et antidémocratiques aux associations étudiantes.

Quelques rectifications: Pour ce qui est du mode de prise de décision concernant la

grève, il est tout à fait malhonnête d'invoquer les théories du complot concernant l'idée que les votes se déroulent à mains levées, surtout que les faits avancés sont erronés. Ainsi, il faut rappeler que le mode de prise de décision n'appartient pas aux fédérations et syndicats étudiant(e)s mais aux assemblées générales. Dans le collège où j'enseigne, le Cégep du Vieux Montréal, la grève a été voté lors d'un référendum sur trois jours, annoncé plus d'une semaine à l'avance. Avec un taux de participation de 75%, et un résultat de 60% pour la grève, les étudiants du Vieux n'ont rien à envier libéraux québécois tant vantés par M. Karl W. Sasseville.

- Gorlo - Inscrit, 27 mars 2012 09 h 19
liberté

Au nom de la liberté individuelle on devrait inviter les libéraux comme Karl-W. à payer les hausses exigées par Charest et laisser ceux qui sont contre aux tarifs existants.

- Sebastien Tanguay - Abonné, 27 mars 2012 10 h 21

Rectification

«J'adhère avec fierté aux valeurs progressistes dont cette philosophie politique est imprégnée, valeurs auxquelles nous devons l'éclosion et la propagation de la démocratie moderne, aussi appelée démocratie libérale.» Vous vouliez sans doute dire que nous devions au capitalisme «l'érosion et la profanation» de la démocratie n'est-ce pas? Sinon, il faudra vous expliquer deux-trois choses...

- Leys - Inscrit, 27 mars 2012 11 h 20
Technocratie

L'auteur a le mérite de bien écrire, de s'exprimer clairement et d'argumenter honnêtement. Mais je m'oppose à ce qu'on inscrive le Parti Libéral de Jean Charest dans la tradition du libéralisme tel qu'il a été conçu par ses penseurs et ses fondateurs, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs. Certes, Charest n'a rien d'un idéologue à la Stephen Harper et se démarque des libertariens qui polluent les pages du Journal de Montréal, mais il n'est pas non plus porteur d'une vision. Comme la plupart des dirigeants actuels, il n'est rien d'autre à mon avis qu'un technocrate, orientant ses décisions politiques en fonction des circonstances, non par pragmatisme mais opportunisme électoral. D'ailleurs, le fait qu'il soit passé du PCC au PLC (comme d'autres passent du PLC au NPD ou du PQ à la CAQ) est la preuve qu'il participe de cette nouvelle classe de politiciens pour qui les idées sont encombrantes. Ces technocrates sont doublés de gestionnaires qui n'ont de l'État qu'une vision comptable : le gouvernement n'est là que pour faire des aménagements dans un budget qui se réduit comme peau de chagrin car le capital est devenu volatile (pas comme à l'époque d'Adam Smith) et s'installe là où il trouve un maximum d'avantages et le minimum d'inconvénients. La hausse des frais de scolarité n'est autre que l'un de ces multiples aménagements : augmenter la facture des uns et diminuer la facture des autres au gré des engeances politiques, tout cela en refusant de s'attaquer au coeur du problème (ni même de nommer le problème) pour ne pas effrayer les possédants qui menacent d'aller investir ailleurs.

- Guylis - Abonné, 27 mars 2012 15 h 55

@Leys

Tout à fait d'accord avec vous!

Guy Vézina, Racine

- André Lorimier - Inscrit, 27 mars 2012 12 h 37

Babyboomers. Relativisons...

C'est quoi, un Babyboomer? C'est quelqu'un qui avait plus ou moins 18 ans en 1968. Hors à cette époque, l'enseignement primaire, secondaire et collégial étaient déjà gratuits. Nous n'avions pas encore l'assurance-maladie mais bien l'assurance-hospitalisation.

- Jean Richard - Abonné, 27 mars 2012 13 h 46

@André Lorimier - On s'entend pour définir comme babyboomers ceux qui sont nés pendant la période féconde qui a suivi la 2e guerre mondiale. Les premiers babyboomers sont donc nés en 1945.

Lors de l'année scolaire 1955-56, le département de l'Instruction publique a distribué d'importantes subventions aux corporations scolaires qui acceptaient de fournir gratuitement aux élèves les manuels scolaires requis. Un babyboomer né entre 1945 et 1949 était donc déjà à la petite école quand cette gratuité est apparue.

Les premiers cégèpes sont apparus en 1967-68. Notre babyboomer né entre 1945 et 1949 et qui s'était payé des études collégiales n'avait eu aucun autre choix que le privé, et payer des frais de scolarité pendant 4 ans pour obtenir son baccalauréat es arts (ou son brevet A s'il voulait enseigner). Et au privé, l'unique choix avant 1967, les manuels n'étaient pas gratuits (et les iPad/iPhone n'existaient pas).

L'assurance hospitalisation est apparue en 1961. Notre babyboomer né entre 1945 et 1949 avait déjà entre 12 et 16 ans, et encore que le programme du début ne couvrait pas les soins dentaires ou les soins de la vue.

- Louis Aubin - Abonné, 27 mars 2012 13 h 01

Libéralisme VS néolibéralisme ! ?
J'aimerais, en quelques lignes répondre à cet argumentaire (qu'on ne peut même pas qualifier d'idéologique tellement il est pauvre). Amalgamer sommairement le libéralisme politique humaniste et le capitalisme pour tenter de nous convaincre des bienfaits de ce dernier; source de progrès social, de santé économique et vecteur de diminutions des inégalités sociales et économique (sic) est une véritable farce ! Rawls et Charest même combat tant qu'à y être !

Il est fascinant de ne pas pouvoir faire de nuance entre le libéralisme politique qui s'appuie sur le respect des droits individuels (les droits de l'homme idéalisée et sacrés qui doivent être régulés par le gouvernement des hommes) et le libéralisme économique qui fait écho aux gouvernement des intérêts qui doivent être poursuivis comme une norme universelle, comme les "droits naturels du marché".

Ensuite il faut être aveugle pour ne pas voir les dérives néolibérales actuelles. En passant, le néolibéralisme n'est pas le libre marché absolu comme semble le penser l'auteur. Au contraire, le néolibéralisme est une nouvelle forme d'interventionnisme destiné à façonner politiquement des rapports économiques et sociaux régis par la concurrence. En quelques mots, le néolibéralisme appelle à un état prédateur qui applique la loi comme règle du jeu démocratique menant, entre autres, à la judiciarisation de la société. L'état devient l'arbitre au profit des plus

riches et des plus puissants. Un état prédateur surveillant les règles juridiques, monétaires, comportementales, ayant le rôle d'assurer les règles de concurrence dans le cadre d'une collusion officieuse du 1% et des grands oligopoles.

Le néolibéralisme c'est une confrontation avec la souveraineté populaire et de la démocratie ! On le voit très bien jour après jour avec cette tentative de privatiser, orienter et instrumentaliser l'éducation.

- Karl W. Sasseville - Inscrit, 27 mars 2012 23 h 10

Un système d'éducation financé à 83% (après la hausse) par l'État, donc par les contribuables, vous appelez ça privatiser l'éducation?

- Richard Laroche - Inscrit, 27 mars 2012 13 h 13

Mauvaise gouvernance
Je ne suis pas nécessairement contre une certaine hausse (à définir) des frais de scolarité, mais je supporte le mouvement étudiant.

Le gouvernement Charest applique des politiques qui soulèvent la colère générale et divisent la population. Au lieu de prendre une vraie décision démocratique, les libéraux prêchent leur vision comme une religion de la vérité absolue.

La démocratie, ce n'est pas qu'un vote aux 4 ans. Et la démocratie, ça implique qu'on puisse changer d'idée en cours de route.

Certains arguments dans votre texte auraient pu s'insérer dans un débat très sain qui aurait pu avoir lieu AVANT que le mal soit fait (retard des étudiants, retard de la disponibilité de main d'oeuvre, impact économique, complications...)

- John Mokawi - Inscrit, 27 mars 2012 14 h 25

"Pourquoi les associations étudiantes n'ont-elles pas tout fait pour maximiser la représentativité des votes de «grève» et conséquemment, la légitimité des mandats de «grève»?"

Euh... Ils l'ont fait! Quant au référendum, il est souvent employé, mais toutes les chartes ne le permettent pas, et toutes les assos n'ont pas l'infrastructure ni l'expertise pour assurer un vote juste.

Ceci dit, niveau économique, 7000 étudiants de moins par année, ça fait minimum 2,6G \$ en impôt de perdu (selon le ministère de l'éducation). Si on va être moins nombreux à payer les services publics, le bon sens demande qu'on ne se prive pas de ces revenus-là!

- Pascale _p - Inscrite, 27 mars 2012 21 h 58

L'auteur de l'étude à laquelle vous faites référence lorsque vous dites "7000 étudiants de moins par année", celle de la CCAFE, a pourtant spécifié dans ses conclusions que son analyse ne s'applique que si la hausse était drastiquement imposée. Hors, et encore ici, elle le spécifie elle-même, ça n'est pas le cas présent. La hausse graduelle sur 5 ans n'étant pas considérée drastique, les résultats ne peuvent être appliqués comme vous le faites (et comme, d'ailleurs, les associations étudiantes le font à revendre). Donnez TOUTE l'information, ou de ne la donnez pas. La désinformation, c'est assez !

- JF Benoit - Inscrit, 27 mars 2012 16 h 27

@ Stephane Tellier

@ Stephane Tellier "Avec un taux de participation de 75%, et un résultat de 60% pour la grève, les étudiants du Vieux n'ont rien à envier libéraux québécois tant vantés par M. Karl W. Sasseville."

Le taux de participation en question ici ne représente pas la majorité des associations étudiantes. Généralement, le taux de participation frôle le 10-15 %.

Les associations étudiantes et les médias ne font qu'accroître cette désinformation en avançant des chiffres tels que 100 000 ou 200 000 étudiants en grève. Tenant compte des taux de participation faible, et des méthodes d'assemblées employées (votes à main levée), ces chiffres constituent un reflet fort douteux de la situation actuelle et j'aimerais avoir accès à leurs méthodes de comptabilité...

Félicitation M. Sasseville.

- Alexis Lamy-Théberge - Abonné, 27 mars 2012 17 h 45

Décevant
Y'en a marre de la victimisation, introduction obligée chez tout intervenant voulant se présenter comme le cowboy solitaire qui se bat contre les méchants démagogues, au service de la veuve et de l'orphelin (et par la bande, de l'idéologie dominante d'un océan à l'autre, pour de pas dire d'un continent à l'autre, au sein de la plupart des grandes organisations internationales et chez les multinationales...quel courage!).

D'autres intervenants ont bien indiqué la cohérence entre le modèle néolibéral et le désengagement de l'État envers les services publics, vers une mentalité d'utilisateur-payeur, où le citoyen devient «client» (c'est déjà la philosophie de Thatcher), et il est plutôt de mauvaise foi de mythifier les actions des divers gouvernements libéraux.

Je sursaute surtout à cette sempiternelle crainte de la «fuite» des riches et de la richesse. Quoi, hausser les impôts et le pétrole, le fer, l'uranium, le diamant, l'énergie hydraulique, tout ça va disparaître? Haussons les impôts des entreprises, et elles ne voudront plus d'électricité à rabais, de travailleurs qualifiés, d'un environnement sociopolitique stable et sécuritaire offrant une bonne qualité de vie et présentant un niveau d'inégalité et de criminalité bas?

Je comprends qu'il faille présenter les diverses opinions. Je suis déçu du fait que celles en faveur de la hausse soit si pauvrement défendues...

- Karl W. Sasseville - Inscrit, 27 mars 2012 22 h 20

Remettre en question le fonctionnement d'un modèle étatique qui n'est tout simplement pas viable, ce n'est pas faire l'apologie du néolibéralisme. C'est faire preuve de pragmatisme dans le but de préserver des acquis. Faites vos devoirs cher ami.

- SNost - Abonné, 27 mars 2012 17 h 54

Apprendre à argumenter - leçon #1
Ce n'est pas en plaçant le mot "idéologie" dans un contre-argumentaire, qu'il devient subitement pertinent.

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC: Grève étudiante: Lettre à Éric Duhaime, par Richard Martineau - Publié le: lundi 26 mars 2012, 22H30 | Mise à jour: mardi 27 mars 2012, 24H34

Suite à la lettre de Richard Martineau adressée à Éric Duhaime, ils échangent sur la situation de la hausse des frais de scolarité.

À lire aussi

[Pour qui parlent-ils ?](#)

[Salut, Éric, ça va ?](#)

On m'a dit que tu t'es fait « barouetter » par des étudiants, alors que tu as défendu leur cause à

de nombreuses reprises en dénonçant les hausses des frais de scolarité sur toutes les tribunes.



<p>Comment aimes-tu l'expérience ? Super, non, de se faire insulter par les gens mêmes que tu défends ?</p> <p>Ça t'apprendra à les avoir critiqués quand ils bloquaient des ponts !</p> <p>Tu sauras qu'avec les étudiants, c'est comme avec Bush : tu es avec eux ou contre eux. Pas de demi-mesures.</p> <p>Tu acceptes TOUT ce qu'ils font et TOUS les moyens qu'ils utilisent pour arriver à leurs fins, ou tu es un ennemi à abattre.</p> <p>Vive la solidarité aveugle, et bonjour l'esprit critique...</p> <p>UN SYSTÈME « BEN CORRECT »</p> <p>Tu écris souvent, cher Éric – que ce soit dans tes chroniques ou dans ton livre L'État contre les jeunes – que nous devrions avoir honte d'enterrer les jeunes sous une montagne de dettes.</p> <p>C'est vrai : nous vivons sur la carte de crédit et pelletons toujours nos dettes « par en avant », c'est-à-dire dans la cour de la génération montante.</p> <p>Mais approche, je vais te chuchoter un secret dans l'oreille : si les jeunes pouvaient, ils feraient EXACTEMENT la même chose.</p>	<p>Demande aux jeunes ce qu'ils pensent du modèle québécois, tu verras : la très grande majorité le trouvent « ben correct ».</p> <p>Regarde les étudiants qui manifestent dans les rues : tu crois que plusieurs sont dans « ta » gang ? Qu'ils veulent réformer le système québécois, qu'ils demandent au gouvernement de couper dans ses dépenses, de revoir son offre de services et de passer la hache dans l'État ? Non. Ils veulent le beurre et l'argent du beurre, comme leurs parents.</p> <p>BLANC BONNET, BONNET BLANC</p> <p>Habituellement, les jeunes défendent des causes qui se situent à l'extrême opposé de celles défendues par leurs parents. Ils brassent la cabane, arrivent avec des idées neuves, inédites, révolutionnaires...</p> <p>Or, en 2012, les jeunes ne se battent pas pour qu'on réforme le système que leurs grands-parents ont mis sur pied et que leurs parents ont soigneusement nourri. Ils se battent pour qu'on le maintienne, même s'il craque de tous bords, tous côtés !</p> <p>La seule différence entre les baby-boomers et la majorité des jeunes qui manifestent dans les rues, c'est la couleur des cheveux.</p>	<p>Les deux groupes défendent EXACTEMENT le même système !</p> <p>AU-DELÀ DES GÉNÉRATIONS</p> <p>Tu défends beaucoup les jeunes, en disant qu'ils sont victimes de la génération précédente. Tu te trompes, Éric : ils sont victimes d'une idéologie qui TRANSCENDE les générations.</p> <p>La preuve : EUX-MÊMES protègent cette idéologie que tu ne cesses de pourfendre ! Ils défendent le système même qui les a foutus dans la merde !</p> <p>Eux aussi veulent des services « gratuits » mur à mur, achetés à crédit !</p> <p>Ta vision de la jeunesse est touchante. Mais elle est naïve. Les jeunes dont tu parles n'existent pas ou alors, en très petit nombre. Voilà pourquoi les étudiants te conspuent même si tu les défends : ils ne veulent RIEN savoir de tes idées. Ni des miennes.</p> <p>Ils ne veulent pas un système fondamentalement différent.</p> <p>Ils veulent « more of the same ».</p>
--	---	---

LE DEVOIR: Lettres - Parlons des études postsecondaires au Québec, par Mario Leclerc - Québec, le 22 mars 2012 - Lundi 26 mars 2012

<p>J'aime le Québec. Je suis né au Québec, j'ai décidé de vivre au Québec et je vais probablement mourir au Québec. J'ai étudié ou travaillé dans trois universités québécoises et j'ai travaillé ou étudié dans des universités françaises, allemandes et anglaises. Je suis actuellement professeur dans une université québécoise. Par rapport au contexte nord-américain, le Québec est clairement une société distincte (dans le sens de différent!) avec ses collègues d'enseignement général et professionnel et ses universités dont les droits de scolarité sont probablement les plus faibles du continent.</p> <p>D'ailleurs, je pense sincèrement que nous avons ici le meilleur rapport qualité/prix en Amérique du Nord. D'autres que moi discuteront des valeurs intrinsèques de la qualité de notre formation et de son coût. Toutefois, à ce sujet, il semblait y avoir un consensus sur le fait que les universités québécoises souffraient d'un certain sous-financement par rapport à ses proches concurrents. Afin de pallier ce problème, il est présentement question de hausser graduellement les droits de scolarité jusqu'à un montant total d'environ 3800 \$ par année en 2017-2018.</p> <p>Qu'en est-il au juste des coûts d'une formation universitaire au Québec? Ici et nulle part ailleurs en Amérique du Nord, nous avons le cégep, qui procure une formation postsecondaire (souvent dans la région immédiate de l'étudiant) générale de deux ans avec des frais de scolarité de 300 \$ par an, soit environ 2 \$ par jour scolaire. Le reste de la facture est payé par la société québécoise.</p> <p>Après ces deux années de formation générale, l'étudiant doit verser environ 15 \$ par jour (150 jours par année) pour sa formation universitaire. En 2017, il devra payer un montant de 25 \$ par jour pour une formation universitaire. À titre d'exemple, j'aimerais rappeler que l'Ontario a récemment décidé d'abolir une année de formation. L'étudiant ontarien obtient donc maintenant le même diplôme universitaire quatre ans après ses études secondaires. En d'autres mots, l'étudiant ontarien termine ses études universitaires un an avant son collègue québécois.</p> <p>Comme on peut le voir, il y a plusieurs moyens de réduire le coût d'une formation universitaire, mais on ne peut passer sous silence le fait que le statu quo dans le financement de ses universités serait dramatique pour le Québec.</p>	<p>Vos réactions</p> <ul style="list-style-type: none"> Chantal_Mino – Abonné, 26 mars 2012 06 h 29 Qu'est-ce qui serait dramatique au Québec M. Leclerc, c'est que l'on perde nos valeurs Québécoises! Au-delà de tous vos calculs cartésiens sans aucune empathie, il y a des étudiants qui sont incapables aujourd'hui d'aller à l'université, car incapables de travailler et de payer leurs études et d'étudier en même temps, ce qui avantage de beaucoup les gens riches pour les notes, les bulletins et les futurs emplois. Vous ne trouvez pas que c'est assez la discrimination en fonction de l'argent et de la caste d'où l'on vient? Il ne faudrait pas en rajouter, c'est assez là! Vous comparez bien ce que vous voulez et vous êtes bien loin d'être à l'écoute de vos concitoyens québécois plus démunis, sortez un peu des universités et d'internet et visitez la vraie vie, cela vous fera grand bien, c'est certain! C'est là qu'on peut constater que l'instruction ne fait pas l'éducation. ragazzino – Inscrit, 26 mars 2012 06 h 40 Erreur sur l'Ontario Monsieur Leclerc devrait vérifier ses faits concernant l'Ontario. Ce n'est pas récemment que l'Ontario a aboli sa 13e année, mais bien en 2003 (!) et il n'est pas question d'abolir la 12e année. Donc, un étudiant ontarien ne termine pas ses études avant l'étudiant québécois, mais bien même temps (six ans de primaire, six ans de secondaire et quatre ans de baccalauréat). Sylvain Rondeau – Abonné, 26 mars 2012 08 h 12 Question de calcul Si l'Étudiant ontarien finit son diplôme universitaire quatre ans après son secondaire, mais que le système secondaire ontarien compte une année de plus qu'au Québec (on sort du High school à 18 ans au lieu de 17 pour le secondaire québécois), on en arrive au même nombre d'années. Non? Jean St-Jacques – Abonné, 26 mars 2012 08 h 35 Oui à la gratuité Avec le rapport Parent, Gérin-Lajoie avait promis l'accès gratuit à l'éducation jusqu'à 	<p>l'Université. Il avait supprimé les collèges classiques parce que disait-il, ils étaient réservés à une classe riche de la société. Ce fut une erreur de les supprimer et il aurait dû les conserver mais les rendre gratuits. Nous avons perdu un atout précieux dans les connaissances. Rien ne les a remplacés.</p> <p>On doit se battre pour la gratuité et soutenir les étudiants. L'ÉDUCATION est une valeur sûre qu'il faut conserver et améliorer sans cesse.</p> <p>Quand on pense qu'un jeune à l'élémentaire doit déboursé des centaines de dollars au début de l'année pour acheter des effets scolaires, on peut se demander où est la gratuité? La ministre de l'Éducation ne dit rien, elle sourit à pleines dents...</p> <p>Non, la société se réveille et tant mieux. On veut que notre argent soit bien dépensé et que nos politiciens cessent de nous mentir et travailler seulement pour leur ré-élection.</p> Michel Mongeau – Inscrit, 26 mars 2012 09 h 03 C'est davantage que cela, monsieur Leclerc. Monsieur Leclerc, Nous sommes informés et conscients des chiffres et faits que vous avancez. Le problème est complexe, mais il est clair que la pseudo-solution du gouvernement Charest ne fait pas l'assentiment d'une partie très significative des étudiants (es) et de la population québécoise. Nombreux sont ceux qui refusent cette augmentation unilatérale qui pénalisera les moins nantis, parce qu'ils ont vu ce gouvernement gaspiller les ressources, avantager les amis et partenaires, refusant de revoir le régime des prêts et bourses lequel, de l'avis de plusieurs, ne correspond plus tout à fait aux réalités de milliers de familles du Québec. <p>Parce que, également, il faudrait mieux voir comment se dépense l'argent public dans le réseau post-secondaire car on sait qu'une partie du pécule collectif se dépense dans des choses critiquables et non directement utiles à l'amélioration des services dont peuvent directement profiter les étudiants (es).</p> <p>Madame Beauchamp doit s'asseoir à la table avec les étudiants et leurs partenaires de l'éducation, c'est son devoir et son attitude actuelle, consistant à dire que le temps des</p>
--	---	---

discussions est révolu, est vraisemblablement inadmissible. Il le faut, c'est pressant et de nos jours, on ne peut gouverner par décret et fermeture du dialogue.	d'autres crédits d'impôt qu'au final l'ensemble des contribuables devront combler.	<<L'Ontario a récemment décidé d'abolir une année de formation. L'étudiant ontarien obtient donc maintenant le même diplôme universitaire quatre ans après ses études secondaires. En d'autres mots, l'étudiant ontarien termine ses études universitaires un an avant son collègue québécois.
<ul style="list-style-type: none"> Jean Yves – Abonné, 26 mars 2012 13 h 31 L'augmentation n'est pas unilatérale comme vous dites. L'augmentation des budgets consacrés aux universités est de l'ordre de 800 millions\$. L'effort demandé aux étudiants lui est d'un peu plus de 200 millions, le double de ce montant vas venir de l'ensemble des contribuables et le reste vas être de la responsabilité des universités de trouver d'autres sources, mais cela vas entraîner 	<ul style="list-style-type: none"> Et je signal que la responsabilité de maintenir un bon accès aux universités est aussi de la responsabilité du personnel de ces universités ! Là on a les enseignants de l'université de Sherbrooke qui attendent le retour à la normal dans leur université pour faire leur propre grève pour qu'on les paye plus cher... Jean Tremble – Inscrit, 26 mars 2012 13 h 30 Une bonne idée 	<<Comme on peut le voir, il y a plusieurs moyens de réduire le coût d'une formation universitaire...>> En fait, en suivant votre raisonnement, on n'aurait qu'à abolir l'enseignement supérieur pour qu'il n'en coûte rien...

LE DEVOIR / JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC / LAVANTAGE.QC.CA: Lettre: 1 G\$ pour le soutien financier des étudiantes et étudiants universitaires, par Daniel Zizian, Président-directeur général, Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec – Samedi 24 mars 2012 / Publié le: dimanche 25 mars 2012, 24H13 | Mise à jour: dimanche 25 mars 2012, 24H15 / Publié le lundi 26 mars, 12h29

Dans le présent débat sur la hausse proactive des droits de scolarité, des réalités fondamentales et très importantes sont oubliées ou tout simplement méconnues. Cela donne un portrait bien incomplet de la situation présente et future des étudiantes et étudiants.	<ul style="list-style-type: none"> tions, des organismes subventionnaires et des entreprises qui offrent des mesures multiples d'aide financière aux étudiantes et étudiants. Ces mesures varient selon les établissements et comprennent notamment les éléments suivants : • bourses d'excellence, bourses au besoin et autres formes d'aide financière : 83 millions \$ • emplois sur les campus réservés aux étudiants : 156 millions \$ • revenu minimum garanti pour des étudiants de 2e et 3e cycles : 33 millions \$ • bourses des organismes subventionnaires : 58 millions \$ • bourses d'études provenant des fonds des chercheurs : 38 millions \$ • programmes de stages rémunérés par les employeurs : 78 millions \$ 	gouvernement a leur demande, les chefs d'établissement universitaire entendent résolument interpeller davantage, au cours des années qui viennent, les diplômés, les citoyens attachés au développement des études universitaires, les organismes philanthropiques et les entreprises afin d'augmenter les bourses mises à la disposition des étudiantes et étudiants. Par ailleurs, les universités suivront de près l'évolution de la fréquentation universitaire de façon à ce que si le besoin s'en faisait sentir, elles puissent proposer au gouvernement les ajustements requis aux programmes d'aide financière pour maintenir l'accès aux études universitaires.
Ainsi, il faut rappeler qu'une somme de 1 milliard \$ (996 millions \$) est déjà disponible sous forme de soutien financier pour les étudiantes et étudiants des établissements universitaires québécois.	Il est donc tout à fait juste de rappeler que l'accessibilité est un principe fondamental auquel les chefs d'établissement adhèrent, en accord profond avec les autres membres des communautés universitaires, qui guide quotidiennement leur action et qui demeurera au cœur de leurs préoccupations au cours des années à venir.	Enfin, les chefs d'établissement universitaire rappellent que, comme prévu au budget 2011-2012 du gouvernement du Québec, les universités consacreront tous les revenus additionnels découlant de la hausse des droits de scolarité à l'amélioration de l'enseignement, des services aux étudiants et de la recherche dans le cadre d'ententes de partenariat confirmant ces engagements avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
Cette somme se compose comme suit :	Fréquentation universitaire	
* Le programme gouvernemental d'aide financière aux études, sous forme de prêts et bourses, administré par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, représente une somme de 550 millions \$. La croissance des droits de scolarité, il faut le rappeler, s'accompagnera d'une croissance continue de cette somme puisque 35 % des revenus résultant chaque année de la hausse seront réservés aux prêts et bourses, soit un montant additionnel de 118 millions \$ en 2017-2018.	Dans ce contexte, tirant avantage du programme d'appariement des dons mis de l'avant par le	
* À cette somme, il faut ajouter un montant de 446 millions \$ de soutien financier provenant des établissements universitaires et de leurs fonda-		

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC: Franc-parler: Questions d'argent , par Richard Martineau- Publié le: dimanche 25 mars 2012, 20H30 | Mise à jour: dimanche 25 mars 2012, 20H33

Revenons à la hausse des frais de scolarité, si vous le voulez bien.	dale et les étudiants ne jouiraient pas d'un tel appui auprès de la population...	de financement à l'âge de 56 ans, il a eu droit à une généreuse prime de départ de 257 500 \$ (l'équivalent d'un an de salaire), un boni de 18 600 \$ plus une confortable rente de 80 000 \$ par année... à vie (rente qui valait un million de dollars, selon un actuaire interrogé à l'époque par Le Devoir).
Le problème, à mon humble avis, est qu'on a agi comme on agit toujours au Québec : on est passé d'un extrême à l'autre dans un temps record.	Mais non : on ne fait rien, puis paf ! on vire sur un dix sous et on ouvre les vannes au max.	Disons que pour une politicienne qui affirme vouloir « couper dans le gras » afin d'aider les gagne-petits, ça regarde plutôt mal...
UNE HAUSSE SPECTACULAIRE	PARLANT DE GRAS...	MANNE MIRACULEUSE
Pendant des années, on n'a strictement rien fait, puis un jour, on s'est réveillé en sursaut, on s'est rendu compte que les universités étaient sous-financées et on s'est dit : « Oh, merde, faut faire quelque chose, vite, rattrapons le temps perdu et augmentons les frais de scolarité de 75 % ! » Pas étonnant que les étudiants se braquent... Connaissez-vous un service ou un produit qui a connu une hausse aussi spectaculaire en une seule fois ?	Vendredi dernier, sur les ondes de l'émission d'affaires publiques que j'anime à LCN, j'ai interviewé Pauline Marois sur la question des frais de scolarité. « Si nous remportons les prochaines élections, nous allons tout de suite annuler cette hausse, m'a dit le chef du PQ. Nous croyons qu'il y a beaucoup de gras à couper avant d'aller chercher davantage d'argent dans la poche des étudiants... »	Autre courriel d'une téléspectatrice : « Mme Marois veut annuler la taxe santé, elle veut annuler la hausse des frais de scolarité... Mais où va-t-elle prendre tout cet argent ? »
Si on y était allé par étapes (c'est-à-dire : une hausse de 100, 150 \$, suivie d'une autre hausse dans quelques années, jusqu'à ce que nous rattrapons la moyenne nationale), je suis sûr que la pilule serait mieux passée. En tout cas, l'opposition aurait été moins vite à crier au scan-	Quelques minutes après la diffusion de cette entrevue, j'ai reçu un courriel d'une téléspectatrice :	Mais dans les mines du Nord, pardi ! Vous ne le saviez pas ? Qu'importe si les spécialistes affirment que nos investissements dans les ressources naturelles du Nord sont extrêmement risqués, nos politiciens font comme si on venait de trouver la recette pour imprimer de l'argent. Ils basent leur programme économique sur un coup de dé, un 25 sous lancé dans les airs. C'est ce qu'on appelle avoir la foi...
	« Je viens d'écouter le chef du PQ. Ça prend du front ! La prime de départ de votre mari Claude Blanchet, vous ne vous en souvenez pas, Mme Marois ? Parlant de couper dans le gras ! ? »	
	Effectivement, lorsque Claude Blanchet, le conjoint de Mme Marois, a quitté la Société générale	

JOURNALDEMONTRÉAL / JOURNALDEQUÉBEC: Chronique: Lettre ouverte aux recteurs, par Joseph Facal - Publié le: dimanche 25 mars 2012, 18H29 | Mise à jour: dimanche 25 mars 2012, 18H31

Permettez-moi, Messieurs les recteurs, de vous parler comme vous n'êtes pas habitués	à vous faire parler. Je ne suis pas fier de vous, vraiment pas fier.	Depuis longtemps, vous avez documenté le sous-financement chronique des universités québécoises.
---	---	--



coises par rapport à celles du reste du Canada. Personne ne met en cause cette situation. Votre gestion est loin d'être parfaite, mais même si elle l'était, ce retard du Québec persisterait. Vous savez aussi bien que moi qu'aucune solution à ce problème n'est possible sans une hausse des droits de scolarité. Cette hausse n'est évidemment pas le seul élément de la solution, mais c'est un élément incontournable. La hausse annoncée par le gouvernement est même moins exigeante pour les étudiants que votre proposition d'une hausse de 504 \$ par année pendant trois ans formulée en décembre 2010.

Invisibles

Pour une rare fois, le gouvernement Charest livre la bonne bataille, la vôtre. Alors, où êtes-vous en ce moment ? Pourquoi cette discrétion, ce quasi-silence ? Vous n'avez tout de même pas la naïveté de croire que la vérité finit toujours par triompher, non ?

Vous commandez certes des études pour documenter votre position, mais elles restent confidentielles. Vous vous fendez d'un discret petit

communiqué de presse occasionnel. J'ai bien vu aussi l'excellente lettre du recteur de l'Université de Montréal, Guy Breton, dans La Presse du 20 mars.

Tout cela est très insuffisant. Pire, vous avez laissé le champ libre aux étudiants et à leur discours truffé de faussetés et de raccourcis. Ils sont maintenant chauffés à blanc par des artistes qui pensent que les bons sentiments les autorisent à ignorer ou à déformer les faits.

Votre absence permet aussi aux partis d'opposition, sauf un, de se rouler dans la démagogie.

Le résultat est qu'une cause juste est uniquement défendue par un gouvernement impopulaire et par quelques rares chroniqueurs qui, comme moi, se foutent de leur popularité.

Il y a plus. Écrire des chroniques est mon activité parascolaire. Mon travail à temps plein est d'enseigner à l'université. Or, vous êtes les dirigeants de notre communauté universitaire.

Au nom de la communauté universitaire, vous avez choisi le camp de la hausse et non celui de la neutralité. Mais vous ne vous battez pas pour

cette hausse. Donc, vous ne vous battez pas pour moi.

Si vous étiez un de mes étudiants, j'écrirais sur sa copie d'examen : « Vous pouvez et devez faire mieux. »

À chaque argument démagogique, il existe une réponse claire et documentée. Qui peut, mieux que vous, la véhiculer ? Jean Charest et Line Beauchamp, peut-être ne l'avez-vous pas remarqué, ont aussi d'autres chats à fouetter.

Combattre

Vous dites que des universités dispensant une éducation de qualité sont au bénéfice de tous les Québécois. Alors, qu'attendez-vous pour leur parler, aux Québécois ? Votre attitude accrédite les préjugés courants sur votre confort et votre éloignement.

Vous jugez cette hausse vitale ? Alors, enlevez vos robes de chambre, enfillez vos gants de boxe et montez sur le ring. Vous recevrez quelques taloches, mais croyez-moi, ça ne fait pas trop mal. Si le gouvernement flanche, vous porterez une lourde part du blâme.

LE DEVOIR DE PHILO: Lettres - Un débat plus complexe et plus intéressant que le présente M. Laberge, par Michel Lalancette - Montréal, le 20 mars 2012 – Samedi 24 mars 2012

Le Devoir de philo de M. Jean Laberge (Le Devoir, samedi 17 et dimanche 18 mars 2012, page B 6) me semble trop simplifier le débat sur l'éducation postsecondaire.

Premièrement, contrairement à ce qu'il laisse entendre, certains libertariens défendent un accès égal à l'éducation postsecondaire. En effet, certains tenants de la primauté de la liberté individuelle croient que, dans une société idéale, l'égalité des chances doit être le plus possible favorisée et l'éducation est une façon efficace de le faire.

Certes, les libertariens trouvent qu'ils paient trop d'impôts au Québec, mais il n'est donc pas certain que tous voudraient couper en éducation. D'autant qu'il s'agit d'un bon investissement pour la société; les diplômés universitaires ayant un salaire moyen plus élevé et un taux de chômage plus bas, tout en étant des citoyens plus avisés. Deuxièmement, la redistribution de la richesse au XXe siècle ne semble pas avoir produit un «nivelement par le bas». Les plus riches comme les plus pauvres ont vu leur niveau de vie augmenter.

Enfin les personnes qui ont de gros salaires n'ont pas ces salaires nécessairement en vertu de leur nature ou de leur effort, mais sûrement en vertu des règles de la société. Or les règles de la société devraient être à l'avantage de toutes et tous. Si des personnes croient qu'ils paient trop d'impôt, elles doivent prouver que c'est à l'avantage de toutes et tous qu'elles en paient moins. Les inégalités croissantes entre les revenus, notamment la stagnation des revenus de la majorité, semblent montrer au contraire que la baisse des impôts de la dernière décennie n'a pas profité à l'ensemble.

Vos réactions

- Solange Bolduc – Abonné, 24 mars 2012 09 h 21
Règles à changer ? Comment ?

C'est pourquoi il faut se battre pour changer les règles institués par les plus grands capitalistes de ce monde. Et une fois qu'on l'a dit, comment faire ? S'indigner? Faire la révolution? Révolutionner le monde capitaliste qui ne pense qu'à s'emplier les poches au détriment des moins bien nantis ou des plus pauvres de la société, ceux-là même qui produisent pour l'enrichir! N'est-ce pas rêver en couleur noire ,c'est-à-dire à une guerre inutile puisque les armes pour gagner la guerre c'est l'argent qui les produit en faisant travailler les pauvres...

Ne savons-nous pas que ceux qui dirigent les révolutions les font pour augmenter leur capital financier , nerf de la guerre ?

- Michel Mongeau – Inscrit, 24 mars 2012 10 h 18

Libertarianisme ou utilitarisme?

Dans votre second paragraphe Michel, ne confondez vous pas les libertariens avec les utilitaristes et les interventionnistes? Car si l'État débloque les milliards destinés à l'éducation post-secondaire, il faut que cet énorme investissement soit financé avec les deniers siphonnés dans les poches des citoyens. Or les partisans du libertarianisme ne sont -ils pas des adversaires avérés de l'impôt et de toute forme de taxe, qu'ils considèrent comme du vol? Et cette idée de l'égalité des chances par l'éducation, ne ressortirait-elle pas davantage d'une forme d'utilitarisme de la règle? Il en est de même lorsque vous avancez l'idée que l'éducation représenterait un bon investissement, idée qui me semble éloignée des préoccupations individualistes des émules de Nozick. Et si la redistribution de la richesse, au XXe siècle, n'a pas produit de "nivelement par le bas", ne sommes-nous pas ici en train de parler des conséquences de certaines décisions politiques qui

cherchent à obtenir le plus grand bonheur pour le plus grand nombre?

Quand vous écrivez: "Enfin les personnes qui ont de gros salaires n'ont pas ces salaires nécessairement en vertu de leur nature ou de leur effort, mais sûrement en vertu des règles de la société", voilà également une rhétorique qui ne ressemble en rien à celle des libertariens qui soutiennent que nous sommes d'abord propriétaires de notre propre personne et que le développement et la réalisation de celle-ci doivent être au premier chef le fruit de notre propre volonté et de nos singuliers efforts.

- Dominique Beaulieu – Inscrit, 24 mars 2012 15 h 46

Stagnation des revenus

Je connais un excellent programmeur qui gagnait 53 000 en 2008 même avec 7 ou 8 ans d'expérience. Or, en 2008, un nouveau diplômé gagnait 51 000.

- France Marcotte – Abonnée, 24 mars 2012 16 h 21

Un supplément de lumière

"Si des personnes croient qu'ils paient trop d'impôt, elles doivent prouver que c'est à l'avantage de toutes et tous qu'elles en paient moins."

Y a-t-il une seule possibilité qu'elles puissent prouver une chose pareille?

Les gens qui se plaignent de payer trop d'impôts sont-ils parmi ceux qui souhaitent redistribuer la richesse?

Il me semble que la redistribution de la richesse se fait, quand elle se fait, bien malgré eux. "L'avantage de toutes et tous", est-ce que cela fait partie des valeurs qu'ils prônent, puisqu'elle va à l'encontre du seul mérite des personnes, "en vertu de leur nature ou de leur effort"?

LE DEVOIR: Chronique: Qui s'instruit s'enrichit, par Denise Bombardier – Samedi 24 mars 2012

Ce slogan servait d'argument, à une autre époque, pour lutter contre l'absence de motivation quant à la nécessité de poursuivre les études. Il faut dire qu'il a toujours existé une sorte de méfiance au Québec vis-à-vis des gens instruits. Mais ce slogan ne doit pas être interprété dans un seul sens. L'université n'est pas que l'antichambre menant à la banque, elle est aussi et peut-être avant tout, si l'on est idéaliste, le lieu du haut savoir et de la connaissance. L'agitation sociale actuelle autour du gel des droits de scolarité aura donc été l'occasion pour que soient exprimées certaines idées sur le rôle de l'université et de l'éducation en général.

Dans une société où sévit encore un anti-intellectualisme aussi virulent que rampant, et cela, à l'intérieur même des établissements universitaires, il est salutaire de proclamer bien haut que l'éducation est le seul héritage à l'abri des insécurités matérielles, politiques et financières. Une personne éduquée, cultivée peut un jour perdre son emploi, connaître des revers de fortune, mais jamais on ne pourra la dépouiller de sa culture et de ses connaissances garanties de sa liberté intellectuelle.

Il est donc désolant que les mouvements étudiants ne se soient agités depuis des décennies qu'autour de la remise en cause du gel des droits de scolarité. Ils auraient eu tant de raisons d'alerter l'opinion publique. Par



exemple, sur la transformation progressive des objectifs de l'éducation supérieure, vers ce que l'on appelle la marchandisation du savoir. Quand donc ont-ils abordé la question de l'excellence, de la qualité des cours, de la surreprésentation des chargés de cours en lieu et place de professeurs plus expérimentés? Quand donc ont-ils exigé plus de cours d'histoire, de géographie, de littérature, d'histoire des sciences, cette éducation humaniste qu'on a peu à peu évacuée de leur formation pour en faire des techniciens de haut niveau, certes, mais qui sont trop souvent incapables d'appréhender le monde actuel dans sa complexité? Trop d'étudiants se sont laissés modeler par cette conception réductrice de l'université arc-boutée essentiellement sur le monde du travail.

L'université devrait avoir pour mission de former des hommes et des femmes qui assurent l'avenir de la société, qui croient aux vertus de la connaissance, du dépassement de soi et qu'on aura sensibilisés à être les dépositaires de la soif d'apprendre aux plus jeunes. En ce sens, les revendications sur le gel des droits de scolarité apparaissent réductrices, et ne laissent présager aucun débouché sur l'essentiel. À quoi servent les études supérieures si le seul objectif est un job plus payant à la clé? On comprend alors que nombre d'étudiants se plaignent des cours «qui ne servent à rien», qu'ils ne s'inquiètent guère de leur incapacité à écrire sans fautes et à s'exprimer dans une langue soutenue ou simplement correcte. Sans la volonté du gouvernement Charest à maintenir le dégel des droits de scolarité, la rue ne serait pas prise d'assaut et la marchandisation de l'éducation ne continuerait qu'à préoccuper quelques intellectuels isolés dans leur lucidité.

Quant à la gestion des établissements universitaires et aux orientations à définir en éducation, elles gagneraient aussi à être confiées à des gens dont le vocabulaire ne devrait pas être interchangeable avec celui des dirigeants de banques ou de sociétés de gestion privée. Il faut bien sûr trouver un équilibre entre une exigence d'efficacité financière et la forma-

tion des élites, qui est la tâche des universités. L'argent peut bien être le nerf de la guerre, mais c'est la transmission du savoir qui façonne l'âme d'une nation. À ce jour, les contribuables ont été largement sollicités. Pourquoi faudrait-il que les premiers bénéficiaires, en l'occurrence les étudiants, ne soient pas mis à contribution à hauteur des bénéfices qu'ils retirent de cette formation supérieure? Rappels que la démocratisation de l'enseignement s'est faite au Québec dans une période de prospérité économique inégalée.

Tel n'est pas le cas aujourd'hui. Madame Pauline Marois, qui rejette les augmentations des droits de scolarité qu'impose le gouvernement Charest, connaît mieux que personne le vide des coffres de l'État. Aucun futur gouvernement ne pourra maintenir le statu quo. D'ailleurs, la chef du PQ refuse de dire si elle confirmera ce gel si d'aventure elle est élue. En son âme et conscience, l'ancienne ministre des Finances sait très bien que le débat tel qu'il est posé est un noeud gordien.

La tentation est grande de se laisser glisser vers la facilité qui consisterait à céder aux demandes des jeunes afin d'éviter la pagaille. Or la gratuité scolaire ou celle des services publics repose sur des assises ensablées qui sont en train de tous nous enliser. Aucun jeune ayant les aptitudes requises ne devrait être écarté des études supérieures faute de moyens financiers. Pour cela, peut-être faut-il revoir cette politique d'une époque révolue où les étudiants, peu importe leur choix de spécialisation, sont traités sur le même pied. La médecine, l'art dentaire, le droit, Polytechnique, HEC sont des spécialisations hautement rentables pour qui choisit d'y entrer. Avec la philosophie, les lettres, l'histoire, les sciences humaines, ces études «inutiles», l'avenir financier est moins assuré.

Toutes les certitudes, les droits acquis, les garanties diverses sont aujourd'hui remis en cause à travers la planète. En fait, plus rien n'est gelé à notre époque de réchauffement planétaire.

Vos réactions

- France Marcotte – Abonnée, 24 mars 2012 01 h 10
À la sauce Denise
Drôle, pendant que je vous lisais m'est venue l'image d'une chroniqueuse un peu perplexe en train de choisir son sujet de la semaine.
Elle feuillette les grands thèmes de l'actualité et s'arrête par exemple sur celui de l'éducation et de la grève étudiante.
Dans un programme conçu exprès pour elle, elle inscrit ces mots: éducation et grève étudiante. Puis elle pèse sur le piton. Quelques secondes plus tard, sort de son imprimante un beau texte sans faute et de la bonne longueur pour la page du journal.
C'est le sujet de l'heure à la sauce Denise. Elle en envoie une copie au rédacteur.
Ouf!, elle arrivera à l'heure à son dîner chez les Desmarais.
- Solange Bolduc – Abonné, 24 mars 2012 09 h 24
Bravo! Je vous que vous connaissez bien La Bombardier!
- Johanne Fontaine – Abonnée, 24 mars 2012 09 h 35
De cette lecture, je retire la même impression d'imposture dont parle France Marcotte...
- Darwin666 – Inscrit, 24 mars 2012 10 h 08
Vous traduisez très bien ma réaction à ce texte. Je suis souvent en désaccord avec Mme Bombardier, je trouve qu'elle noircit toujours le portrait, mais là, je ne sais pas trop où elle veut aller et ce qu'elle tente de démontrer.
Ce texte manque d'unité, de structure, frappe à gauche (contre le gel des droits ou la gratuité scolaire et de tous les services publics) ou à droite (marchandisation de l'éducation) selon l'humeur du moment et aboutit à une boutade vide de contenu («plus rien n'est gelé à notre époque de réchauffement climatique») en prenant comme exemple (modèle?) les décisions désastreuses qui se prennent un peu partout sur la planète en conformité avec le modèle néolibéral.
C'en est triste...

- Patrick Desrosiers – Abonné, 24 mars 2012 10 h 14
Son dîner chez les Desmarais ? Je croyais que madame B. faisait désormais partie du clan PKP...
Mais ça change tellement vite ces affaires-là.
P.S.: Félicitations à l'équipe du Devoir pour le bouton "Vérifier l'orthographe". Voilà qui risque, je l'espère, de limiter l'usage intensif du "Mr" en lieu et place de "M".
- Luc Fortin – Abonné, 25 mars 2012 06 h 00
"Son dîner chez les Desmarais ? Je croyais que madame B. faisait désormais partie du clan PKP..."
C'est que notre cher PKP a parfois plusieurs visages. Quand il porte celui de Sun Media il s'aligne probablement plus sur la façon de penser obligatoire (systématique?) chez les Desmarais. De plus, à une époque j'ai eu à servir un groupe du journal Le Soleil qui incluait Mme Bombardier. Le Soleil ayant été longtemps convoité par Desmarais n'a-t-il pas été acquis par Gesca (Power Corporation)?
- jyb – Abonné, 25 mars 2012 09 h 47
D'accord avec M. Desrosiers.
Mme B. en bonne libérale mange à tous les râteliers.
- Pierre Samuel – Inscrit, 27 mars 2012 07 h 08
Ce qui ne va pas avec les détracteurs de Madame Bombardier, c'est que cette journaliste intègre est de la race infinitésimale des libres-penseurs qui, dans un Québec écartelé entre «bons» et «méchants», n'ont pas leur place au risque d'être excommuniés par les tenants de la vérité tranquille d'un Québec pur et dur...
Cette fine observatrice possède pourtant l'art de décortiquer subtilement les consensus tellement confortables chez ceux qui craignent comme la peste de fouiller véritablement avec perspicacité le fond des choses...
Bravo, Madame, vous faites oeuvre utile!
- Normand Carrier – Abonné, 24 mars 2012 06 h 34
Un compromis nécessaire dans la situation actuelle
Comme les positions sont figées de la part du gouvernement Charest, Pauline Marois

profite de cette situation pour proposer un dialogue entre les partis dont des états généraux La solution qui en émergera en sera une de compromis, compte tenu de la situation des finances publiques, et résultera en une augmentation moins drastique que les 75% tel que proposée par le gouvernement Charest et sa ministre Mais il faudra un jour envisager une solution asymétrique basée sur le revenu futur selon les professions et moduler les frais de scolarité en conséquence

Mélissa Grégoire – Abonné, 24 mars 2012 08 h 28

L'art de ne pas réfléchir
Je viens de lire le texte de Denise Bombardier (éprouvant!), la grande gardienne du haut savoir, qui ne semble pas comprendre que la révolte actuelle n'est pas uniquement liée à la hausse des droits de scolarité, que cela cache une exaspération beaucoup plus profonde. Quand 200 000 citoyens descendent dans la rue pour manifester, c'est que la cause dépasse son déclencheur. Bombardier ne réfléchit pas en-dehors du statu quo, de l'idéologie néo-libérale. J'espère qu'elle lit autre chose que ses propres textes. Elle devrait lire, entre autres, "Crépuscule budgétaire à Québec" et le texte d'Antoine Robitaille pour comprendre ce qui passe.

Nicole Lamarre – Inscrit, 24 mars 2012 09 h 59

Comme je suis d'accord avec vous. cette manifestation cache un ras-le-bol envers ce gouvernement

Mélissa Grégoire – Abonné, 24 mars 2012 10 h 02

Je précise que ce n'est pas Yvon Rivard qui a rédigé ce commentaire, mais Mélissa Grégoire. Petite erreur dans les coordonnées liées à la connexion.

Stéphane Martineau – Abonné, 24 mars 2012 08 h 39

D'accord sur le fond...mais
Sur le fond de votre argumentation je suis d'accord à savoir que la marchandisation du savoir est une erreur et un danger et qu'elle est trop peu dénoncée - Michel Freitag a toutefois écrit un ouvrage magistral à ce sujet au milieu des années 90 - mais pour ce qui



- est de la hausse des frais de scolarité, je ne vous suis pas du tout. Certes, l'État québécois a besoin d'argent mais cet argent justement il refuse de le prendre là où il est. Or, ce refus participe de la même idéologie de la droite néolibérale que vous dénoncez pourtant dans la réduction du savoir universitaire à sa seule utilité économique (marchandisation du savoir). Combattre l'un devrait signifier, pour autant, combattre l'autre.
- Jean-Pierre Grisé – Abonné, 24 mars 2012 17 h 01
Tres juste. L'état refuse de prendre l'argent où il est et même donner aux riches qui appuient évidemment ces ripoux libéraux. Les prochaines élections seront éclairantes. Un peuple jeune, ardent grandit frémissant. Jean Pierre Grisé abonne
 - bernac – Inscrit, 25 mars 2012 21 h 07
La marchandisation du savoir est peut-être en marche ou elle ne l'est peut-être pas, je ne sais pas. Elle peut se justifier dans certaines facultés, mais pas dans d'autres (comme la Sociologie?). C'est un sujet important, mais un peu difficile à résumer et encore plus à résoudre ici.
Pour ce qui est des droits de scolarité, il me semble que c'est une question de justice sociale et que la question qu'on doit se poser est: qui profite du fait que les études universitaires sont subventionnées à 80%?
 - Solange Bolduc – Abonné, 24 mars 2012 09 h 06
S'il est vrai que...
"Il faut dire qu'il a toujours existé une sorte de méfiance au Québec vis-à-vis des gens instruits"
Ce n'est certainement pas en bloquant l'accès aux universités aux moins bien nantis que la population se convertira à la nécessité de s'instruire ou de faire instruire ses enfants...
C'est toute une mentalité qu'il reste à changer : celle qui ne voit qu'en terme comptable, où le capital ou l'appât du gain compte plus que l'instruction ou le savoir pour le plaisir, ou qui ne voit dans l'instruction qu'un moyen d'assurer sa prospérité, sans égard au savoir en tant que tel....
 - François Desjardins – Abonné, 24 mars 2012 10 h 11
Commentaires...
Citation [...] Dans une société où sévit encore un anti-intellectualisme aussi virulent que rampant, [...]
C'est malheureusement mon impression mais j'aimerais bien me tromper...
[...] Sans la volonté du gouvernement Charrest à maintenir le gel des droits de scolarité, la rue ne serait pas prise d'assaut et la marchandisation de l'éducation ne continuerait qu'à préoccuper quelques intellectuels isolés dans leur lucidité.[...]
Eh oui....
[...] Pourquoi faudrait-il que les premiers bénéficiaires, en l'occurrence les étudiants, ne soient pas mis à contribution à hauteur des bénéfices qu'ils retirent de cette formation supérieure? [...]
Bin justement selon vos dires même, et selon d'autres gens ici, elle n'est pas si supérieure que ça cette formation: s'agit de relire ce que vous en dites quelques lignes plus haut.
[...] Pour cela, peut-être faut-il revoir cette politique d'une époque révolue où les étudiants, peu importe leur choix de spécialisation, [...]
Absurde! Le pauvre n'aurait pas droit lui à ses aspirations vers la médecine?
- [...] Toutes les certitudes, les droits acquis, les garanties diverses sont aujourd'hui remis en cause à travers la planète. [...]
Triste truisme superfétatoire. Ne faites pas dans la facilité madame.
- Roland Berger – Abonné, 24 mars 2012 12 h 59
Merci, Monsieur Desjardins, de vous être donné la peine de présenter une critique bien ciblée de la chronique de Madame Bombardier. J'ai particulièrement apprécié que vous souligniez que la position idéologique de Madame exclut de la médecine les enfants de familles modestes, ce qu'elle a pourtant avant d'accéder à son savoir.
 - Nicole Faucher – Abonné, 24 mars 2012 14 h 36
Tout à fait d'accord avec vous M. Berger. Dans toutes les pages du Devoir de ce samedi, il n'y a que Mme Bombardier et le représentant des recteurs qui ont pris une position pour cette hausse injuste...!!!
 - Luc Fortin – Abonné, 25 mars 2012 06 h 15
"Absurde! Le pauvre n'aurait pas droit lui à ses aspirations vers la médecine?" [François Desjardins]
Le plus pénible ce sera pour ses pauvres familles qui ont des revenus très moyens (modeste) et qui par malheur ont pris la décision d'avoir trois ou quatre enfants. Pour ces enfants l'accès à la médecine passera forcément par un surendettement de leur part ou de leurs parents. Dans tout ça les pauvres institutions financières ne sont-elles pas pour que chacun puisse "faire sa "juste part"? 8;-)
 - Gaëtan Côté – Inscrit, 24 mars 2012 10 h 51
Qui s'instruit s'enrichit
Nos guides religieux l'étaient instruits, ils n'ont pas compris ce qu'ils lisaient. Ils y ont beaucoup de gens instruits qui nous gouvernent qui l'ont été par ces guides sur le bras.
 - Bernard Terreault – Abonné, 24 mars 2012 11 h 03
Enrichissement collectif ?
"L'éducation ... est une richesse pour toute la société québécoise" (Françoise David). "La gratuité scolaire, à terme, ça s'autorembourse, ... les gens étudient plus longtemps, ... ont des salaires plus élevés et paient donc plus d'impôts." (J.-M. Aussant). Cela serait vrai si le Québec était une société isolée, et que tous ses diplômés y travaillaient pour le reste de leur vie. Mais la moitié des diplômés anglophones du Québec le quittent pour le Canada. Quant un jeune médecin quitte le Québec c'est 300 000 \$ d'impôts payés par des Québécois pour le former et dépensés au profit d'une autre province ou pays. Et comme les jeunes francophones sont de plus en plus bilingues et de moins en moins francophiles (si on en juge par leurs goûts en culture et en divertissements), on peut s'attendre au pire dans l'avenir. Ma proposition : hausser les frais au niveau canadien, mais en rembourser une bonne part par le biais de l'impôt Québécois. Ainsi, le diplômé pourrait déduire de ses impôts futurs 10% de ses frais à chaque année pendant 10 ans. On devrait aussi moduler les frais en fonction du coût de la formation et des perspectives de revenu futur. Il est injuste de traiter également le futur enseignant ou infirmière professionnelle, par exemple, qui ne gagnera jamais un salaire dans les six chiffres, et le futur ingénieur, financier, avocat corporatif ou dentiste.
 - Bernard Terreault
- Raymond Saint-Arnaud – Abonné, 24 mars 2012 18 h 40
Bien d'accord avec M Terreault.
La gratuité scolaire pour tous les Québécois, mais pas pour les non-résidents qui viennent ici profiter de notre système pour s'en aller ailleurs ensuite.
Mais en entreprenant ses études, l'étudiant s'engagerait à rembourser à l'État le coût de ses études s'il quitte le Québec avant d'y avoir travaillé un certain nombre d'années, au prorata du nombre d'années.
 - Luc Fortin – Abonné, 25 mars 2012 06 h 24
Que fait-on avec les Français et les Belges qui décident d'immigrer au Québec? Rapidement à mon travail tout près physiquement de mon bureau je suis entouré d'une Française, deux Français et un Belge et leur travail exige un diplôme universitaire (1er ou 2e cycle).
 - bernac – Inscrit, 25 mars 2012 21 h 21
Plus les études seront "marchandisées", plus les diplômés paieront des impôts élevés!
D'autre part, les diplômés paient les mêmes impôts que les autres travailleurs qui, eux, ne nous ont pas coûté des dizaines ou des centaines de milliers de dollars pour leurs études; dans ces conditions on ne peut pas dire qu'ils ou elles vont rembourser le coût de leurs études.
 - Jean Rousseau – Inscrit, 24 mars 2012 11 h 05
Le lieu du haut savoir
Ma mère, qui avait été maîtresse d'école, employait aussi cette belle expression exposée dans le titre, de sorte que l'éducation a toujours revêtu à mon sens une aura de mystère grandiose. Un grand pédagogue disait sensiblement; que l'école instruit, mais elle ne nous rend pas sages pour autant.
Alors, la sagesse serait associée à l'approfondissement des connaissances (verticalité) tandis que l'accumulation de ces dernières référerait à l'aspect encyclopédique.
Mais comme c'est la profondeur qui amène la capacité de juger, l'on se retrouve souvent avec des problèmes cruciaux de société sans que personne soit en mesure de les résoudre, tellement sont rarissimes les possesseurs de la faculté.
Ainsi donc, les indépendantistes poursuivent inlassablement leur quête et demeurent muets lorsque je leur expose des arguments qui contrediraient sa faisabilité.
J'en suis venu à concevoir que l'on ne peut pas vraiment éduquer des gens sans travailler le terrain pour le rendre respectif à ce que l'on veut enseigner.
 - Jean Rousseau, B. Ps, Conseiller pédagogique
cpoulain – Inscrit, 24 mars 2012 11 h 09
Bien dit!
Heureux de voir que Madame Bombardier n'a pas changé d'avis sur le fond de cette affaire suite aux événements de cette semaine. Elle décrit ici des problèmes de gestion interne à résoudre dans nos institutions d'enseignement supérieur qui malheureusement perdurent sans avoir fait l'objet de ce genre de réactions. Et pourtant on sait à quel point les étudiants en ont été et en sont les victimes. Familier avec ce milieu je pourrais en témoigner avec abondance. J'ajouterais ceci. Se pourrait-il qu'en marge de ce mouvement étudiant se retrouvent rassemblés des groupes d'intérêts divers: intérêts corporatistes (comme certains syndicats d'enseignants, d'universitaires en mal de clientèle), auxquels s'ajoutent les ambitions d'une bonne partie de notre classe bien pensante,

- de notre technocratie et de certains de nos médias qui poursuivent leur lutte pour défendre le « Modèle » que nous savons (ne rien changer sur les droits acquis et le monopole de l'État, en particulier en matière d'éducation) et qui finalement trouvent dans cet événement le momentum rêvé pour consolider la position actuelle de l'opposition ; donc en finir avec le gouvernement actuel? Bien possible! Alors essayons aussi de mettre cet événement dans sa conjoncture politique réelle. Finalement ce qui serait un fait d'histoire à retenir ce serait de voir le gouvernement maintenir sa position après tant d'années de débats stériles et pourquoi pas, si cette affaire est à ce point fondamentale, éventuellement en payer le prix politique.
- Claude Poulin Québec
- Michel Simard – Abonné, 24 mars 2012 11 h 26
Instruction et compétences intellectuelles
"Il a toujours existé une sorte de méfiance au Québec vis-à-vis des gens instruits". Il est sûr que si Denise Bombardier réfère aux gens scolarisés qui s'imaginent que bien s'exprimer est de parler comme des curés de l'ancien temps, moralisateurs et incapables de développer des raisonnements intellectuels soutenus et cohérents, comme elle-même et Line Beauchamp en sont des spécimens, je comprends les Québécois de se méfier des gens instruits.
Je n'ai pas de problème que les gens peu scolarisés soient méfiants et perplexes face à des gens très scolarisés, ils ne connaissent pas l'enseignement supérieur et la recherche tout simplement. J'ai plus de problème avec tous ces "professionnels" détenteurs de "baccalauréats", qui ont peine à se rappeler les mathématiques de secondaire 2 ou comment accorder un verbe, et dont tout oublié de leur disciplinedont on dirait qu'ils ont très peu de capacités intellectuelles, sans doute bien moins que bien des techniciens et des "adjointes". Ces "bacheliers" ont une sorte de méfiance vis-à-vis des gens intellectuels.
 - Mélissa Grégoire – Inscrite, 24 mars 2012 11 h 39
Erreur rétablie
Je viens de lire le texte de Denise Bombardier (éprouvant!), la grande gardienne du haut savoir, qui ne semble pas comprendre que la révolte actuelle n'est pas uniquement liée à la hausse des droits de scolarité, que cela cache une exaspération beaucoup plus profonde. Quand 200 000 citoyens descendent dans la rue pour manifester, c'est que la cause dépasse son déclencheur. Bombardier ne réfléchit pas en-dehors du statu quo, de l'idéologie néo-libérale. J'espère qu'elle lit autre chose que ses propres textes. Elle devrait lire, entre autres, "Crépuscule budgétaire à Québec" et le texte d'Antoine Robitaille pour comprendre ce qui passe.
 - Jean Boucher – Abonné, 24 mars 2012 11 h 50
«plus rien n'est gelé!» Climat-sceptique Pas vraiment. Le gouvernement Charest et la CAQ sont encore et toujours gelés, et ce depuis presque la dernière période glaciaire. Le dégel n'est pas pour aujourd'hui ni pour demain.
«..Ils auraient eu tant de raisons d'alerter l'opinion publique. Par exemple, sur la transformation progressive des objectifs de l'éducation supérieure...»?
Madame vous leur en mettez beaucoup sur le dos de nos jeunes étudiants en phase d'éducation avancée! Est-ce leur rôle?
 - «...gestion ...gens dont le vocabulaire ne devrait pas être interchangeable avec celui des dirigeants de banques ou de sociétés de gestion privée...»
Ils proviennent ou sont proches d'un système élitiste affairiste que vous n'avez jamais vraiment critiqué. Est-ce un dégel de votre part?
 - Georges Langis – Abonné, 24 mars 2012 11 h 53
L'épais brouillard de l'histoire du Québec...
Je ne commenterai que la première phrase... sinon je ne farai qu'ajouter à cet épais brouillard historique entretenu par un certain peloton de nos historiens bien en vue. «Qui s'instruit s'enrichit» (il faut le mettre les guillemets) était le lietmotiv de la Révolution tranquille des années mille neuf cent soixante en matière d'éducation, aussi douteux qu'il puisse nous sembler en rétrospective (M. Paul Gérin-Lajoie lui même avait des hésitations, mais il endossa sur la base du sens de l'enrichissement intellectuel). Sous cet éclairage, on ne pouvait et on ne peut parler d'absence de motivation mais bien d'absence d'écoles... c'est pas la même chose...
L'absence de motivation est une autre histoire... qu'il faut aussi écrire... et s'approprier!
 - Jacques Morissette – Abonné, 24 mars 2012 12 h 07
L'arbre doit pousser avant de donner des fruits.
Madame Bombardier, votre texte est relativement plus intéressant que d'habitude aujourd'hui.
Cela dit, il y a des étapes dans la vie des étudiants. L'une d'entre elle est d'abord de terminer ses études. Ensuite, trouvé un emploi dans un domaine intéressant. Enfin, il y a un certain recul, celui auquel vous les invitez Madame Bombardier, carrière oblige, au stade où vous pouvez critiquer le contenu et la qualité des cours à l'université. L'arbre doit pousser avant de donner des fruits.
Je vous encourage à pousser plus loin vos commentaires pour prendre vous-même position concrètement dans ce débat. Pour ma part, les étudiants sont dans la m. que vous savez si bien décrire jusqu'au cou. Vouloir augmenter les droits de scolarité, c'est comme leur mettre le pied sur la tête pour les étouffer au point de leur faire manquer d'air.
 - Luc Fortin – Abonné, 25 mars 2012 07 h 15
"Je vous encourage à pousser plus loin vos commentaires pour prendre vous-même position concrètement dans ce débat."
Diantre! Vous doutez encore que Mme Bombardier a pris position?!
 - Jacques Morissette – Abonné, 25 mars 2012 23 h 08
Vous connaissez le principe de la roue? Elle fait souvent des pirouettes à 360 degrés quand elle écrit.
 - jeanduc – Abonné, 24 mars 2012 12 h 22
Renvoi d'ascenseur?
Mme Bombardier, vous reprenez le slogan de Jean Charest: "Pourquoi faudrait-il que les premiers bénéficiaires (...) ne soient pas mis à contribution à hauteur des bénéfices qu'ils retirent de cette formation supérieure?" À la radio de la première chaîne de Radio-Canada, vous encensiez ce même Jean Charest pour sa performance à l'internationale alors que les accointances de ce dernier avec les Desmarais et autres éminences grises anti-souverainistes sont du domaine public. Ce qui échappe à votre analyse, et dont les té-
 - nours du gouvernement ne parle pas, ce sont les familles de ces jeunes universitaires. Ce sont les familles de ces jeunes qui font des sacrifices afin permettre à leurs enfants d'accéder à l'université. Ce sont les familles qui sont les premières visées par l'augmentation. Dans votre "y en a marre" vous traitez les jeunes "d'enfants gâtés" exactement à la manière de ceux à qui, à l'évidence, vous faites renvoie d'assenseur. Avez-vous des enfants Mme Bombardier? Savez-vous ce que c'est qu'un milieu familial intellectuellement riche? Savez-vous ce que c'est que la maudite cote R. Savez-vous les efforts d'études, les heures de répétition, les sacrifices que ces jeunes font? À l'évidence la réalité des familles est à mille lieues de votre environnement bourgeois. J'ai une question pour vous madame: Dans votre logique du "bénéficiaire-payeur" ne serait-il pas normal que les élèves au DEP en électricité, en plomberie, en coiffure paient leur juste part, pour ne prendre que ces exemples? Ces métiers sont souvent bien plus payant que bien des formations universitaires. Pourquoi pas faire payer sa juste part à un riche cancéreux? Je sens derrière vos propos un soutient à une stratégie de l'ombre qui vise à affaiblir le tissu social d'un peuple qui a besoin de solidarité et d'éducation pour son émancipation. N'avez-vous pas joui de l'accord France-Québec, lorsque vous avez étudié à la Sorn jeanduc – Abonné, 25 mars 2012 08 h 11
Renvoi (sans évidemment) d'assenseur: J'ai commis une horrible faute que Denise ne passerait certainement pas sous silence. Je lui pardonne toutefois son lapsus en regard du "gel" et du "dégel" et la faiblesse de son argumentation.
 - Mbotemingi – Abonné, 24 mars 2012 13 h 00
Merci Denise
Enfin une bonne analyse de la situation actuelle d'un Québec ignorant, qui se contente d'une langue imparfaite, ce qui ne lui permet pas de penser et de s'exprimer correctement. Vous avez raison, il est temps de sortir les gestionnaires de banque des universités et d'ambacher des professeurs compétents linguistiquement, bref, des profs qui s'exprime correctement. Pendant, mes études, j'ai été très déçue de la langue de mes profs, qui méprisent les étudiants. Vous avez raison, ce serait formidable, de voir des étudiants réclamer la qualité de la langue française dans la bouche de leur profs, d'avoir plus de cours d'histoire, etc.
Je suis entièrement d'accord avec votre article.
Merci.
 - Luc Fortin – Abonné, 25 mars 2012 07 h 23
"[...]qui se contente d'une langue imparfaite, ce qui ne lui permet pas de penser et de s'exprimer correctement."
C'est selon son point de vue, ces derniers temps je crois que l'ont a amplement fait la preuve que s'exprimer correctement n'implique pas que l'on a pris le temps de penser.
 - Marc O. Rainville – Inscrit, 24 mars 2012 14 h 34
Bis
Chrisitan Mistral, sors de ce corps !
<http://leglobe.ca/blog/2012/03/greve-etudiante-par>
 - Mathieu Bouchard – Abonné, 24 mars 2012 16 h 59
Incroyable
Je cite :
« [...] qu'ils ne s'inquiètent guère de leur incapacité à écrire sans fautes et à s'exprimer dans une langue soutenue ou simplement

correcte. Sans la volonté du gouvernement Charest à maintenir le gel des droits de scolarité, la rue ne serait pas prise d'assaut [...]

Dans ce contexte, ça dit que Charest veut maintenir le gel, ce qui est exactement le contraire de la réalité qu'on connaît et qui est supposée dans le reste de l'article. J'appelle pas ça s'exprimer dans une langue correcte quand on écrit une phrase syntaxiquement correcte qui est diamétralement opposée à l'intention de l'auteur. Au delà des histoires d'orthographe et de grammaire, il existe la sémantique, et ça, il y aura jamais de correcteur automatique pour s'en occuper. Donc des personnes comme Denise Bombardier vont être obligées de se relire pour pas faire imprimer des erreurs qui court-circuitent le sermon du bon parler.

- Luc Fortin – Abonné, 25 mars 2012 07 h 27

En effet, j'avoue que ce passage m'a laissé pantois. Heureusement pour l'ordinateur, je n'étais pas en train de boire du café. 8;-)

- Jean St-Jacques – Abonné, 24 mars 2012 17 h 53

L'argent des écoles privées

Si on prenait l'argent des écoles privées pour l'envoyer aux universités, on verrait qu'il serait plus utile.

Quand Gérin-Lajoie a déclaré que la gratuité était le nouveau slogan de l'éducation et qu'il a aboli les collèges classiques, il venait d'établir la gratuité jusqu'à l'université disait-il. Et bien, c'est de l'université dont on parle Madame Bombardier. Madame Beauchamp est trop jeune pour se rappeler de cette période de son ancêtre Gérin-Lajoie. Elle devrait retourner à l'école pour des cours d'histoire avec Madame Bombardier et M. Charest et M. Bachant et bien M. André Pratte et bien d'autres...

Que les étudiants se réveillent aujourd'hui, on devrait s'en réjouir et non leur reprocher et crier B R A V O !

- Roland Berger – Abonné, 24 mars 2012 21 h 49

Que de mots...

Que de mots pour ne pas dire que les enfants de riches étudient et, pour la plupart, s'enrichissent davantage que ne l'ont fait leurs parents, et que les enfants de la classe moyenne s'endettent pour s'instruire pour ensuite connaître une situation fort semblable à celle de leurs parents. Les étudiants et étudiantes en grève tentent de changer cette situation. C'est tout à leur honneur, et ce même si certains d'entre eux partent gagnants quel que soit le résultat de leur action.

Roland Berger

- Luc Fortin – Abonné, 25 mars 2012 08 h 03

Apparatchik
L'Apparatchik (mot qui désigne aujourd'hui le membre d'un système politico-administratif ou par extension, toute personne qui profite de son rang, de sa situation au sein d'un groupe social ou politique pour renforcer sa légitimité, son ascendant et son prestige, voire pour s'enrichir, faire carrière...) PLQiste (néo-libéral?) fait très bien son travail dans les cégeps de la ville de Québec. Je me suis fait servir par une étudiante dans mon milieu

de vie que les maudits étudiants qui sont contre la hausse des frais de scolarité ne devraient pas nous comparer aux pays en Scandinavie. En ajoutant que nous devrions nous comparer au "ROC". À ma question suivante: "Pourquoi les universités québécoises sont mieux financées que celles en Ontario lorsque l'on cesse d'exclure les sommes dépensées dans les salaires, le béton et les fonds de recherche avec restriction?". Comme je n'obtenais pas de réponse, j'ai demandé s'il y avait un lien avec l'augmentation de salaire du recteur de l'Université Laval sans obtenir une fois de plus une réponse.

Pourtant si on se compare avec la Norvège, le pays en Scandinavie producteur de pétrole comme le Canada. Notre production en 2007 était comparable

Canada 3,31 millions de barils par jour (2007)

Norvège 2,56 millions de barils par jour (2007)

Ce pays qui accepte de payer plus d'impôts en retire aussi des bénéfices. À tel point qu'un ami norvégien débutant sur le marché du travail s'est moqué de moi lorsque je lui ai dit que j'étais heureux d'avoir atteint assez d'expérience sur le marché du travail pour obtenir plus que 4 semaines de congés. Sa réponse fut: "Tu es sérieux? En Norvège le jeune travaillant chez McDonald a 4 semaines de congés." Ils ont une loi qui dit ceci:

"La loi sur les congés annuels garantit aux travailleurs le droit à des congés chaque année. Elle concerne tous les travailleurs, du secteur public comme du secteur privé. Elle a pour but que chacun puisse prendre d

Luc Fortin – Abonné, 25 mars 2012 16 h 54

Elle a pour but que chacun puisse prendre des vacances et ait donc droit à des jours de congé payés. Vous avez droit à 4 semaines plus 1 jour de congé par an. Dans nombre de secteurs et de conventions collectives, il a été négocié un droit à 4 jours de congés supplémentaires, ce qui fait au total 5 semaines de congé pour un grand nombre de salariés."

<http://ec.europa.eu/eures/main.jsp?lang=fr&acr>

Et en plus, ils ont refusé de brader leurs ressources pétrolières.

"Dans la foulée du référendum norvégien de 1972 qui a rejeté l'adhésion de la Norvège à l'Union européenne, le ministère norvégien de l'Industrie, dirigé par Ola Skjåk Bræk publie une politique énergétique nationale, dans laquelle la Norvège décide de ne pas adhérer à l'OPEP, de maintenir ses prix de l'énergie aux niveaux mondiaux et d'investir ses recettes pétrolières dans un fonds souverain, le Fonds pétrolier de Norvège. Le gouvernement met sur pied une compagnie pétrolière nationale[...]"

Denis Gervais – Abonné, 25 mars 2012 19 h 24

Société distinct

Le Québec moderne c'est construit en grande partie grâce à une éducation abordable de qualité. Notre société distinct a bénéficié de cette éducation pour rattraper le retard du

québec vis à vis du reste du Canada. Il serait dommage de freiner cette remontée par pure égoïsme de la part de nos élites qui semble vouloir garder le contrôle politique et économique et favoriser l'avènement de cheap labor.

Je crois que nous devrions aller plus loin en offrant la gratuite scolaire.

Jean Laberge – Abonné, 25 mars 2012 19 h 57

Excellence

La contestation étudiante oblitère la question de l'excellence de celui et de celle qui s'instruit, de la qualité des cours, de la qualité des professeurs. L'ancienneté syndicale est une véritable plaie. À décrier la marchandisation du savoir, on oblitère les véritables problèmes qui gangrènent l'éducation. Si c'était la raison pourquoi les étudiants contestent leurs cours, j'afficherais le carré rouge.

satcharlie@gmail.com – Abonné, 27 mars 2012 19 h 42

Votre commentaire oblitère le nécessaire lien entre l'augmentation du coût du diplôme et la qualité que cette majoration devrait provoquer, on suppose que la magie de la marchandisation serait à l'oeuvre, y a-t-il une main invisible pour sauver votre raisonnement? De plus, on oblitère de justifier le moindrement la prétention selon laquelle «l'ancienneté syndicale» serait «la gangrène» de l'éducation, alors que le syndicalisme est l'instrument qui a permis aux classes populaires, partout à travers le monde, d'augmenter considérablement leur niveau de vie et aussi d'obtenir un peu de pouvoir...

Quand on sait que la cupidité, la pensée néolibérale et la recherche maximale de rendements pour les actionnaires ont fait des ravages en économie, de la décadence du secteur manufacturier à la crise financière, on se garde une petite gêne avant de critiquer le syndicalisme.

La contestation étudiante s'appuie au contraire sur une véritable critique de la marchandisation du savoir, laquelle critique a montré que l'augmentation allait justement se faire au détriment de l'enseignement, et donc de la qualité des cours et des enseignants, ce qui ne peut que compromettre «l'excellence» de celui qui s'instruit.

Je ne saurais trop vous recommander de lire 23 Things they don't tell you about capitalism», «Université inc.» ainsi que «Petit cours d'autodéfense en économie». Vos étudiants seraient ainsi les premiers à jouir de votre «excellence» et de celle de vos cours «enrichis». Vous pourriez ainsi vous épargner de répéter des vieilles idées reçues et vous n'auriez plus à abuser du terme «oblitérer».

Pas besoin d'un carré rouge ni d'une hausse des droits pour profiter d'une telle amélioration et vous n'auriez pas non plus à abandonner votre «ancienneté syndicale».

Jacques Baril – Inscrit, 25 mars 2012 21 h 08

Qui s'instruit s'enrichit, mais qui s'instruit sans agir labore sans semer(!)

Misère.

JOURNAL DE MONTRÉAL / BLOGUE.JOURNAL DE QUÉBEC.COM: Tenez bon, M. Charest, par Michel Hébert [Tableau: taux de participation aux études universitaires] / Heureusement, il y les faits ... - Publié le: vendredi 23 mars 2012, 21H32 | Mise à jour: vendredi 23 mars 2012, 22H07 / Samedi 24 mars 2012



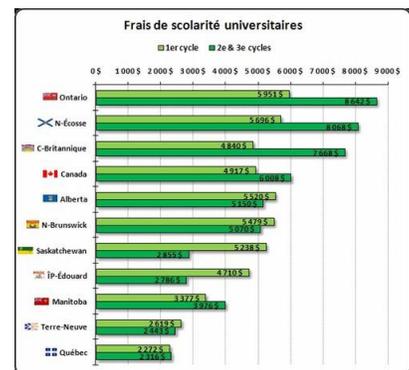
TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

	Terre-Neuve	I-P-E-	N-É	N-B	Prov. de l'Atlant.	Québec	Ontario	Manit.	Saskat.	Alberta	C-B	Ouest Canada sans le Québec	Canada	
1990-1991	19,1	20,2	20,2	22,5	24,0	22,6	22,1	20,8	24,7	19,3	14,5	18,2	20,8	21,2
1991-1992	19,6	21,1	31,6	24,2	25,5	24,0	23,5	22,0	26,2	19,6	15,4	19,0	22,0	22,5
1992-1993	20,2	22,1	33,0	25,6	26,7	25,4	24,2	22,3	27,0	20,4	15,6	19,5	22,6	23,3
1993-1994	20,1	21,4	33,8	26,3	27,1	25,8	24,4	22,1	26,5	20,8	15,2	19,3	22,7	23,4
1994-1995	20,8	19,9	34,0	26,5	27,4	25,8	24,3	23,5	26,3	20,6	15,5	19,5	22,7	23,5
1995-1996	21,7	18,9	34,5	26,7	27,8	24,7	24,3	22,3	26,3	21,0	15,9	19,7	22,8	23,2
1996-1997	22,3	18,0	35,4	26,4	28,2	24,2	24,2	22,5	25,7	21,1	16,1	19,7	22,8	23,1
1997-1998	23,3	19,4	34,8	26,0	28,2	23,7	23,4	21,5	25,3	20,6	16,8	19,6	22,3	22,7
1998-1999	24,7	19,9	34,8	26,7	28,9	23,5	23,5	21,5	25,0	20,1	17,2	19,6	22,4	22,7
1999-2000	26,3	21,3	37,2	26,6	30,3	23,7	23,8	21,5	25,1	20,6	16,9	19,7	22,7	22,9
2000-2001	27,0	22,8	38,5	28,2	31,6	23,5	23,9	23,2	25,3	20,2	18,4	20,4	23,1	23,2
2001-2002	27,7	22,6	40,8	29,2	32,9	24,3	24,3	24,5	25,8	20,2	19,6	21,1	23,7	23,9
2002-2003	29,0	23,9	42,1	29,8	34,0	25,7	25,6	24,8	27,3	20,6	20,2	21,7	24,7	24,9
2003-2004	30,5	23,8	44,3	31,5	36,0	27,0	27,9	26,8	27,4	20,8	21,1	22,3	26,3	26,4
2004-2005	31,8	26,4	43,1	30,9	35,7	27,6	29,2	27,6	26,0	21,1	21,5	22,6	27,0	27,1
2005-2006	33,3	25,9	43,1	31,9	36,3	28,5	30,9	27,4	26,4	20,8	24,6	23,7	28,3	28,4
2006-2007	33,5	27,1	42,5	30,9	35,9	29,1	31,3	27,6	26,5	20,3	25,7	24,0	28,6	28,7
2007-2008	33,9	25,6	41,4	30,8	35,5	29,3	31,1	26,5	25,9	19,7	25,0	23,3	28,1	28,4
2008-2009	33,1	26,6	40,4	29,8	34,6	29,2	31,2	26,4	26,2	19,5	27,6	24,3	28,4	28,6
2009-2010*	34,8	28,9	42,0	29,3	35,7	29,4	32,5	28,0	25,7	21,3	25,9	24,5	29,3	29,3
2010-2011*	35,6	29,4	41,9	29,4	35,9	30,1	32,9	27,8	27,2	24,9	26,1	26,0	30,1	30,1

* Estimations Sources : Effectifs étudiants : 1981 à 2008, Statistique Canada, compilation spéciale
2009-2010 et 2010-2011 : Estimations pour le Québec à partir de données du système de Gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU) et, pour les autres provinces, de données de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC)

QUÉBEC - Quand on lui a demandé si les étudiants ne devraient pas, eux aussi, revoir leur position, comme ils le demandent au gouvernement, Pauline Marois a érudé la question : « Je ne peux pas me mettre dans la peau des étudiants ni du gouvernement... »

Elle n'a pas été plus claire sur ce qu'elle ferait, elle, hormis annuler la hausse ordonnée par le gouvernement Charest. Elle n'a pas de solution de rechange, mais suggère la tenue d'un vague sommet sur l'enseignement supérieur. Peut-être qu'un gouvernement du Parti québécois convoquerait de nouveau tout le monde, entre une réunion sur la mise à jour des études sur la souveraineté et une audience publique des États généraux sur la souveraineté...



serait attendu à autre chose de Mme Marois. Les coups de gueule opportunistes se multiplient ces temps-ci et, comme pour les redevances minières, Mme Marois ne dit rien de substantiel depuis l'abolition de la Taxe santé. Elle cherche à profiter au maximum de la grogne étudiante et regrette peut-être d'avoir reculé sur le vote à 16 ans...

Après des dizaines d'années de blocage politique, le temps est pourtant venu d'avoir du courage. C'est facile d'aller voir des manifestants, de dire ce qu'ils veulent entendre et de marcher avec eux en souriant à la caméra. Jouant à fond la carte populiste, Mme Marois affirme que Jean Charest, en refusant de céder aux étudiants, fait preuve de « faiblesse ». A-t-il donc été plus respectable en cédant récemment devant les syndicats CSN des garderies?

ÇA PREND DES COUILLES

Pourcentage des étudiants qui ont accès au bac et pourcentage des diplômés

	QUÉBEC	RESTE DU CANADA
ACCÈS	46 %	37 %
OBTENTION D'UN DIPLÔME	28 %	30 %

(Source : Calculs basés sur les données de Statistique Canada, 2009.)

si le Parti québécois était porté au pouvoir? Selon ce que le chef du PQ a déclaré cette semaine, elle annulerait les hausses de 325\$ par année décidées par le gouvernement Charest. Elle tiendrait ensuite un sommet sur le financement des universités, sommet qui aboutirait à une solution «acceptable pour toutes les parties concernées.»

L'histoire nous enseigne ce que cela signifie: même si Pauline Marois laisse entendre qu'il pourrait en être autrement, un gouvernement du Parti québécois rétablirait le gel des droits de scolarité. Par conséquent, nos universités conti-

diapason pour soutenir d'emblée que les étudiants font pitié et qu'une hausse des frais de scolarité nuirait à l'accessibilité aux études supérieures. Joseph Facal signalait hier sur Twitter que les admissions sont en hausse de 6 % à l'Université de Montréal.

Il y a la partisannerie politique, l'exagération démagogique et le mensonge des rebelles officiels, mais les faits nous ramènent heureusement sur terre... Merci, M. Facal.

Dans l'esprit de Mme Marois, comme dans celui de la plupart des émancipateurs habituels de la télé, céder aux groupes de pression et aux syndicats ne doit pas être considéré comme une « faiblesse », mais plutôt comme une démonstration de « leadership ».

On pourrait déplorer un tel raisonnement, mais les conditions de travail offertes par l'État québécois à ses employés prouvent à quel point ce « leadership » a été utile pour les alliés traditionnels du PQ. Cela me revient à l'esprit quand Monique Richard, une ex de la CSQ, prend la parole à l'Assemblée nationale.

Espérons que la majorité silencieuse ne verra pas dans leurs bons sentiments un appui désintéressé. Il est évident que l'éventualité d'élections générales incite les leaders politiques, surtout ceux de l'opposition, à faire des promesses en phase avec l'air du temps.

Endetté et vieillissant, le Québec exige les droits de scolarité les plus bas qui soient en Amérique du Nord. Aller à l'université coûte deux fois plus cher en Nouvelle-Écosse, environ 5 500 \$. La Nouvelle-Écosse n'est pas Monaco. Il y a plus d'étudiants au niveau universitaire en Nouvelle-Écosse qu'au Québec. Qu'est-ce à dire? Le « défaut » du Québec est ailleurs.

Ce n'est pas le financement des universités qui devrait d'abord nous préoccuper collectivement, même si cela est évidemment primordial. C'est l'éducation dans son ensemble. Les lettres que me font parfois parvenir des étudiants voulant devenir journalistes, des lettres désarticulées, mal foutues et criblées de fautes m'attristent sincèrement. Leur pauvreté académique est manifeste.

« Supercherie »

De grands intellectuels ont décrit ce drame national, mais on n'entend plus guère leurs voix; il est plus politiquement correct d'applaudir à nos succès, parfois les plus minces; une télésérie vendue ici ou là, un film primé par nous, un livre de loin en loin...

La revue Argument a déjà dépeint « L'état des lieux » de l'éducation. J'y ai trouvé le témoignage bouleversant d'une enseignante qui déplorait la « supercherie » du ministère de l'Éducation qui, à coup de normes, de normalisation et de « pédagogie égalitariste » est parvenu à aplanir la nécessité de l'effort.

Les pédagogues patentés sont parvenus à faire réussir des dizaines de milliers d'élèves « indépendamment de leurs acquis réels ». Les jeunes sont « formés à réussir sans étudier » concluait l'enseignante du collégial. Il y a pire, les enseignants, souvent, ne savent plus trop quoi évaluer. Alors, tout le monde « passe », avec leurs « connaissances transversales » sous le bras...

Les étudiants qui manifestent ces jours-ci contre la hausse des frais de scolarité devraient se méfier des sirènes. Ceux qui portent le petit carré rouge les laisseront tomber un jour ou l'autre, c'est écrit dans le ciel. Une fois au pouvoir, les amis, bizarrement, ne sortent plus de l'Assemblée nationale pour aller manifester... Ils s'occupent à gérer le bien public, au meilleur de leurs connaissances, en tenant compte des contraintes qu'impose la précarité des finances publiques. Tous les gouvernements font ça.

Nombreux sont ceux qui croient plutôt que ça prend des couilles pour dire non au Québec, surtout quand les clairons officiels de l'opinion publique sont au

LA PRESSE: Éditorial: Le parti du gel, par André Pratte - Publié le vendredi 23 mars 2012 à 06h00

Que ferait Pauline Marois dans le dossier des droits de scolarité universitaires

nueraient de manquer de moyens pour offrir aux jeunes Québécois une formation d'aussi grande qualité que celle que reçoivent les étudiants des autres régions du continent. Depuis le début de son premier mandat en 1976, le PQ n'a jamais augmenté les droits de scolarité. Alors qu'elle était ministre de l'Éducation en 1996, Mme Marois a évoqué un éventuel dégel. Au sommet socio-économique tenu cette année-là, les représentants des étudiants ont claqué la porte pour protester contre cette position. Quelques semaines plus tard, alors qu'une grève étudiante prenait de l'ampleur, le gouvernement a plié: les droits allaient rester gelés.

Pendant la campagne à la direction du PQ en 2005, Mme Marois prône le gel. Elle est défaite par André Boisclair, qui tient le même discours. Pendant la campagne au leadership suivante, Mme Marois change à nouveau son fusil

d'épaule: elle souhaite le dégel. Devenue chef, elle soutient: «Les étudiants doivent payer plus, mais en contrepartie le gouvernement doit investir davantage». Cependant, devant le mécontentement de plusieurs militants, elle recule encore: avant toute hausse, il y aura... un sommet.

Les étudiants doivent payer plus, mais l'État doit investir davantage dans les universités, disait la chef du PQ en 2008. C'est précisément l'orientation qu'a choisie le gouvernement Charest en 2011, après un sommet (!) sur le financement des universités où les leaders étudiants... ont claqué la porte devant le refus de Québec de garantir le gel.

Le chemin de Mme Marois dans ce dossier est si tortueux que ses appels pour des négociations avec les étudiants sonnent creux. Avec sa longue expérience de la politique québécoise, la chef péquiste sait très bien que de tels pourparlers



sont impossibles: le mouvement étudiant refuse-tout scénario autre que le maintien des droits de travail dans le pergélisol. Si elle devient première ministre, le sommet qu'elle convoquera ne produira pas plus de consensus que les précédents. Et comme par le passé, le PQ n'osera pas mécontenter les étudiants dont l'appui lui est électoralement si précieux.

LA PRESSE: Chronique: Négociier? Non. Écouter? Oui., par Alain Dubuc - Publié le vendredi 23 mars 2012 à 06h00

Plusieurs voix se sont élevées pour demander au gouvernement Charest d'amorcer un dialogue avec les étudiants. C'est le cas de certains rec-teurs, ou de la chef de l'Opposition, Pauline Marois. Les pressions seront certainement plus fortes après la grande manifestation d'hier à Montréal.

Ce ne serait pas une bonne idée. Négociier quoi? Et avec qui? Mais ce n'est pas parce que le gouvernement n'accepte pas de négocier avec les manifestants qu'il ne doit pas écouter ce qu'ils ont à dire.

Si l'idée d'une négociation n'est pas réaliste, c'est parce que le mouvement étudiant est relativement informe, que le mandat de ses leaders n'est pas clair, que la contestation à été récupérée par les éléments les plus radicaux, dont l'objectif avoué est la gratuité. Très difficile de négocier un ralentissement des hausses des droits de scolarité avec des gens qui veulent les baisser!

Le gouvernement Charest n'a pas non plus à se laisser impressionner par l'ampleur du mouvement. Il n'y a pas de «printemps québécois». On assiste plutôt à un rituel prévisible. Chaque génération d'étudiants, depuis des décennies, s'est mobilisée sur les aspects financiers des études: pour la gratuité, contre les hausses de Claude Ryan, sur les prêts et bourses, plus récemment sur l'indexation.

Il ne faut pas non plus dramatiser les enjeux. On dénonce avec passion des hausses plus modestes que celles qu'on connues les provinces voisines - qui ne sont pas le Texas - où l'on n'a pourtant constaté aucune des catastrophes annoncées par les opposants québécois.

Mais il n'en reste pas moins que ces hausses feront mal à certains. Pas aux pauvres: les 30% des étudiants qui sont boursiers sont parfaitement protégés. Pas non plus aux plus riches: les classes moyennes, surreprésentées dans les universités, sont capables de payer. Il y a cependant des zones grises: ceux qui sont trop riches pour avoir droit aux bourses, mais assez pauvres pour que les hausses soient un fardeau.

La recherche d'une solution à ce problème ne doit pas faire oublier qu'il y avait des principes derrière l'action du gouvernement libéral. D'abord, l'importance de mieux financer nos universités. Ensuite, la crise des finances publiques. Aussi, une conception moins primaire de la justice sociale, car le gel des frais est une mesure régressive, qui force les gagne-petit à financer les études d'une clientèle universitaire plus favorisée qu'eux.

Il y avait un autre principe en jeu dans l'initiative du gouvernement Charest, et c'est celui de casser un moule, celui de l'attachement au statu quo. C'est comme si les jeunes étaient tombés dans l'eau bénite du modèle québécois et qu'ils

prenaient le relais de leurs aînés dans la défense des droits acquis.

Mais le gouvernement Charest, sans renier ses objectifs, pourrait instaurer un mécanisme de remboursement des dettes étudiantes proportionnel au revenu des étudiants lorsqu'ils seront sur le marché du travail. Si on gagne moins, on n'est pas obligés de rembourser autant. Ça se fait avec succès dans de nombreux pays. Cela soulagerait le fardeau des étudiants les plus vulnérables et de ceux dont la carrière sera moins lucrative.

Ensuite, il pourrait moduler les frais de scolarité selon les programmes, et pourquoi pas, selon les universités. Pour que ceux dont le diplôme sera plus payant supportent des hausses plus élevées. Ce qui, là aussi, atténuerait le fardeau des plus vulnérables.

Enfin, les familles québécoises, à cause du gel, épargnent moins qu'au Canada anglais pour les études de leurs enfants. Il faudrait casser cette mauvaise habitude en mettant en place des mesures pour encourager l'épargne.

Ces pistes d'action, sans forcer le gouvernement à reculer, lui permettraient d'atténuer les effets indésirables des hausses des droits et de les rendre plus acceptables.

JOURNALDEMONTRÉAL.COM / JOURNALDEQUÉBEC.COM: Chronique: Monique nous manque , par Jean-Jacques Samson - Publié le: vendredi 23 mars 2012, 6H55 | Mise à jour: vendredi 23 mars 2012, 6H57

Syndicaliste en herbe

La co-porte-parole de la CLASSE, la faction plus radicale du mouvement étudiant, **Jeanne Reynolds**, définissait ainsi, mercredi, à TVA, la manifestation d'hier : « une manifestation-actions à saveur de perturbations économiques ». Elle semblait fraîchement graduée d'un camp de formation de Québec solidaire ou de la CSN.



Le carré rouge

Le carré rouge porté comme symbole de leur résistance à l'appauvrissement qui les guette par les étudiants en grève, a été utilisé à plusieurs reprises dans l'histoire. Au Québec, il est apparu en 2004. Il était arboré par les membres du Collectif pour un Québec sans pauvreté qui s'opposait à un projet de réforme de l'aide sociale.

Les associations étudiantes l'ont récupéré lors de leur grève de 2005.



Jean Charest récolte la tempête étudiante qu'il a semée en 2003, comme d'autres avant lui. Les frais de scolarité étaient gelés au Québec depuis 1994.

Au cours de la campagne électorale qui l'a mené au pouvoir en 2003, M. Charest s'était engagé à maintenir le gel des frais de scolarité et des services de garde.

Il a relevé dès 2004 la contribution parentale pour les services de garde de 5 \$ à 7 \$, ce qui l'a plongé dans une crise politique. Le gouvernement est prisonnier depuis huit ans d'un nouveau gel de cette vache sacrée.

Pour revenir aux droits de scolarité, le gouvernement Charest a tenté de les augmenter en 2005 mais il s'est écrasé devant le mouvement de grève des étudiants. Il s'est repris en 2007, avec une hausse de 50 \$ par session. La même année, la ministre Monique Jérôme-Forget a mis sur pied le Groupe de travail sur la tarification des services publics, présidé par l'économiste Claude Montmarquette, pdg du Cirano, entouré de Joseph Facal et de Lise Lachapelle.

Leur rapport contenait une recette dans le cas spécifique des frais de scolarité.

Les ingrédients

1- Se rapprocher de la moyenne canadienne à un rythme graduel et en évitant les rattrapages brutaux, pour refléter davantage la rentabilité économique des études universitaires.

2- Un ajustement correspondant des prêts et bourses.

3- Une différenciation des frais de scolarité selon les niveaux d'étude et les secteurs disciplinaires, afin de mieux refléter les différences dans les coûts de formation et dans les rendements ultérieurs.

4- Une fois le rattrapage effectué, une indexation annuelle de la subvention aux universités et des droits de scolarité pour tenir compte de l'évolution des coûts.

5- Des bourses versées par les universités pour les étudiants vraiment issus de milieux défavorisés pour leur faciliter l'accès aux facultés dont les frais sont plus élevés. Cela se fait en Ontario et en Colombie-Britannique

6- Un système de remboursement des prêts étudiants proportionnel au revenu.

Ce n'est pourtant que dans le budget 2011-2012, l'an dernier, que le ministre Raymond Bachand a donné une suite très partielle aux recommandations du rapport Montmarquette. Le chef du Parti québécois, Pauline Marois, est encore plus gelée : elle manifestait avec les étudiants hier.

Utilisateur-payeur

Le rapport Montmarquette reposait sur le principe général de l'utilisateur-payeur. Au terme de la hausse graduelle des frais de scolarité, dans cinq ans, l'étudiant ne contribuera pourtant qu'à la hauteur de 17 % seulement du coût réel de son année scolaire et ceux-ci demeureront bien inférieurs à la moyenne canadienne. C'est un choix de société.

L'indexation des tarifs en général qui au Québec ont augmenté moins rapidement que l'inflation depuis quelques décennies et qui sont plus bas qu'ailleurs au Canada doit devenir un principe bétonné de gestion des affaires de l'État.

L'indexation permet d'éviter les rattrapages douloureux et les crises politiques qu'ils engendrent. Des tarifs à une juste hauteur sont aussi



un facteur de justice sociale puisque dans le cas contraire, le coût des services est dissimulé et assumé par l'ensemble des contribuables à travers leurs impôts. Claude Montmarquette écrivait en 2008 que les tarifs ne sont pas des

impôts déguisés, mais que les impôts devenaient alors des tarifs déguisés.

Si Monique Jérôme-Forget avait été élue première ministre en 2003 à la place de Jean Charest, la réingénierie de l'administration québécoise

serait chose faite, le système de santé aurait été réformé, les tarifs auraient été indexés depuis longtemps, les dépenses auraient été sabrées... Certains jours, comme cette semaine, elle me manque.

JOURNALDEMONTREAL.COM: Commentaire: Le Québec des carrés rouges ? , par Benoît Aubin - Publié le: jeudi 22 mars 2012, 20H09 | Mise à jour: jeudi 22 mars 2012, 20H17

Comment le suggérerait la composition de l'immense foule qui a défilé dans les rues de Montréal, hier après-midi, la protestation contre la hausse des frais de scolarité est devenue le cheval de Troie de la gauche socialisante du Québec. Quoi de nouveau ?

Depuis que les étudiants ont appris à s'organiser en fédérations dans les années '60, et à faire valoir leur poids dans l'arène politique, dans les années '70, nous devons composer avec la même confusion de base : les mouvements étudiants ne représentent pas tous les étudiants. Et, quand ils défilent dans les rues, ils ne représentent pas que les seuls étudiants.

Dans les années '70, c'était plus facile d'y voir clair. Tu avais les cheveux longs, étudiais en Lettres ou Sciences-po, tu écoutais Harmonium ? Tu occupais le bureau du recteur. Tu avais les cheveux courts, étudiais aux HEC, possédais une auto ? Tu avais une étampe dans le front : bourgeois, libéral, pourri.

Une quarantaine d'années plus tard, ce profilage étudiant n'est plus pensable, évidemment. Les apparences, les méthodes de mobilisation ont bien changé ; les manifs prennent forme sur Twitter, et on les suit via l'hélicoptère de TVA.

Mais le Québec, lui, le Québec qui manifeste, semble être resté à peu près le même.

Les étudiants qui pensent que l'éducation supérieure est un droit social étaient dans la rue à protester contre les hausses. Ceux qui la voient comme un investissement de carrière étaient en classe ou à l'étude préparant leurs examens.

LE CARRÉ ROUGE RÉCUPÉRÉ ?

Il y avait, bien sûr, à la manif d'hier des étudiants articulés qui savaient ce qu'ils faisaient là, et l'expliquaient clairement. Et beaucoup d'autres, pour qui cela semblait beaucoup moins clair. Il y avait aussi, fondus dans la foule, des représentants des centrales syndicales - reconnues pour fournir une aide technique aux jeunes - et de nombreux « citoyens » représentant des mouvements de lutte pour les « droits sociaux. » Bref, le carré rouge des étudiants - une trouvaille brillante en communication, ça - risque de se faire récupérer - par cette même gauche institutionnelle qui s'est opposée aux lucides de Lucien Bouchard, à la réingénierie de Jean Charest, à l'idée même de quelque remise en question de la social-démocratie à la québécoise.

Ces gens, historiquement, manifestent un respect modulé pour la démocratie - ils la respec-

tent volontiers quand ils en obtiennent ce qu'ils réclament - mais acceptent mal qu'un NON soit une réponse finale.

CE DÉBAT A DÉJÀ EU LIEU

Le débat sur la question de la hausse des frais de scolarité a déjà eu lieu, en long et en large, au Québec. On en a débattu, on a manifesté, on en a discuté avant et après des élections. Une décision a été prise au gouvernement, un budget a été élaboré en conséquence.

En démocratie, on accepte un tel verdict, avec plus ou moins bonne grâce. On fait avec, en raffinant ses arguments en vue de la prochaine occasion d'en débattre, à la prochaine élection, mettons. Mais, en idéologie, non.

En idéologie, on est sûr d'avoir raison. Alors, on n'admet pas la défaite, on continue le combat, pas pareil.

La manifestation d'hier, tout paisible, et sympathique qu'elle fût, ne pouvait servir à protester contre la hausse des frais de scolarité, puisque le débat est clos. La manifestation visait plutôt à faire reculer le gouvernement, par une manifestation de force.

Il y a là une petite dérive démocratique, non ?

LA PRESSE.CA: La justice sociale, par Yves Boisvert - Publié le jeudi 22 mars 2012 à 07h35

J'ai trois enfants. S'ils vont à l'université, je paierai leurs droits de scolarité. J'en ai les moyens, c'est vrai. Mais pour tout vous dire, je ne vois pas vraiment ce que j'ai de tellement plus important à faire sur cette Terre avec mon argent que de donner l'occasion à mes enfants d'étudier aussi longtemps qu'ils le veulent.

Quoi? Vous me dites qu'au nom de la justice sociale, on devrait geler les droits? Ou mieux encore, instaurer la gratuité universitaire?

Ce sera «le gouvernement» qui paiera pour mes enfants? Cool, le gouvernement! Je vais économiser un paquet d'argent avec ça.

Mais n'appellez pas ça «justice sociale».

Ce n'est pas ma conception de la justice sociale que de faire payer les études des enfants nantis par les impôts des ouvriers.

Ce sont encore les enfants des classes plus aisées qui vont le plus à l'université. Pas parce qu'il faut payer pour y aller. La discrimination ne se fait pas à la porte d'entrée de la faculté. Elle se fait pendant toute la vie de l'étudiant. C'est la valorisation des études qui ouvre ou non la porte de l'université. C'est bien avant que l'injustice fait son oeuvre et qu'on perd des candidats. Partout au Canada où l'on a haussé les droits (et de manière pas mal plus radicale qu'au Québec), la clientèle n'a pas diminué.

Ce qu'il faut pour qu'un système d'éducation supérieure soit juste, c'est qu'il n'empêche aucun étudiant motivé et méritant d'étudier parce qu'il est trop pauvre.

Le système québécois n'est pas parfait, mais il accomplit à peu près cela. Plusieurs s'endettent, c'est vrai, et ils s'endetteront davantage. Mais quand on décompose la dette étudiante, les droits n'en sont qu'une petite partie.

Les droits annuels cette année sont de 2168\$. Dans cinq ans, ils seront de 3793\$. Pour un bac, ce sera donc 4875\$ de plus pour ceux qui termineront en 2019.

C'est beaucoup.

Mais c'est encore le plus formidable investissement qu'on puisse faire. La différence de revenus entre une personne qui entre sur le marché du travail avec un DEC et une autre qui le fait après un diplôme universitaire est énorme sur une vie (de centaines de milliers à deux millions de dollars en moyenne selon le programme). Sans même parler des bénéfices intangibles de l'éducation.

Est-ce horriblement injuste de demander aux étudiants de payer moins que ce que payaient leurs grands-parents en 1968, en dollars constants?

Ils seront demain les plus riches. J'imagine qu'ils n'étudient pas seulement pour l'intérêt général de la société.

Alors quoi? Alors ils devraient payer des droits de scolarité vraiment peu élevés. C'est ce que 3793\$ représentent: 17% du financement.

Rien n'est parfait, et on sait bien que les étudiants en lettres paient beaucoup plus en proportion (40% de la formation) que les étudiants en

médecine vétérinaire (6%). Les droits de scolarité devraient être modulés en partie en fonction des coûts et des perspectives de revenus. Ce serait équitable.

La gratuité, elle serait agréable. Pas équitable.

* * *

Pourquoi des garderies à 35\$ par semaine? Avec trois enfants, ça fait une bonne somme à la fin de l'année. Qu'y a-t-il de plus important que les premières années de vie d'un être humain?

Hier, le gouvernement a annoncé une meilleure indemnisation pour les familles dont les enfants sont assassinés. Qu'y a-t-il de plus tragique? Ne pourrait-on pas en faire plus?

On n'a pas parlé des gens de 90 ans dans les CHSLD qui ont droit à un bain par semaine. Vous trouvez ça juste? Pas moi.

Mais s'il n'y a pas de limite aux besoins, il y a des limites à ce qu'on peut ou veut payer.

Avec la dette qu'on porte, ce n'est pas le gel des droits qui est menacé. C'est toute la social-démocratie.

Le Québec paie déjà par étudiant plus que presque toutes les autres provinces.

Alors qu'on demande à ceux qui occuperont les meilleurs emplois demain de contribuer un peu plus me semble raisonnable. Et juste.

C'est le gel perpétuel et la peur des politiciens d'y mettre fin si longtemps qui ont créé ce faux drame et perpétué ce qui est, en vérité, inéquitable.

LA PRESSE.CA: Débats: Des enfants gâtés: les étudiants qui font la grève tout en se payant du luxe peuvent sacrifier un de leurs privilèges pour payer leurs études, par Francine Lanoix, professeur au collégial à la retraite - Publié le jeudi 22 mars 2012 à 06h00





Patrick Woodbury, LeDroit

À l'heure de pointe, mardi, quelques dizaines d'étudiants étaient postés aux abords des ronds-points du boulevard St-Joseph pour manifester.

Je suis pour la hausse des droits de scolarité et contre la grève des étudiants. Nouvellement retraitée, j'ai été professeure au collégial pendant 35 ans et mon conjoint, professeur d'université pendant 20 ans. Pendant toutes ces années où les droits de scolarité ont été gelés, nous avons vu la qualité de l'enseignement se dégrader de plus en plus.

1. Multiplication des chargés de cours pour remplacer les professeurs titulaires qui partent à la retraite. Résultat: les étudiants n'ont plus accès à leurs profs, car les chargés de cours, qui sont payés une fraction du salaire des titulaires et sont souvent eux-mêmes étudiants et inexpé-

mentés, ne sont pas tenus d'assurer d'heures de bureau, ni aucun autre service aux étudiants. Des collègues encore au travail nous disent que les départements sont déserts, plusieurs bureaux de profs sont vides et les portes sont fermées.

2. Dégradation de l'équipement et des infrastructures: si vous allez vous promener dans certains collèges et universités (pour ne pas dire tous), vous constaterez l'état lamentable des lieux: mobilier vétuste, abimé ou brisé, équipements désuets, infrastructures ayant besoin de réparations, toilettes infectes, saleté généralisée des lieux.

3. Compressions dans les fonds de recherche et de perfectionnement, pauvreté des laboratoires.

4. Augmentation continue du ratio professeur/étudiants.

Pendant ce temps, beaucoup de nos étudiants roulent en auto, possèdent le modèle dernier cri des cellulaires, des portables, des iPods, iPads et autres gadgets électroniques à la mode. Plusieurs ont leur appartement privé, fument et même, se paient des voyages dans le sud pendant la semaine de relâche.

Certes, il y a quelques étudiants, mères célibataires, jeunes de milieux modestes qui tirent le diable par la queue, mais c'est une minorité parmi ceux qui font la grève. Ceux-là ont besoin de notre aide financière, mais les autres, qui se comportent en enfants gâtés et font la grève tout en se payant du luxe, sont bien capables de sacrifier l'un ou l'autre de leurs privilèges pour payer leurs études.

Ces privilèges, beaucoup de gens de la classe moyenne ne peuvent même pas se les offrir. Pourquoi ces contribuables de la classe moyenne devraient-ils encore une fois payer la facture si l'État cède aux pressions des étudiants, ces contribuables qui sont les plus taxés au Canada? Assez, c'est assez!

Aidons les étudiants les plus démunis, mais que les autres fassent leur part!

JOURNALDEMONTRÉAL.COM / JOURNALDEQUÉBEC.COM: Le courrier: Les étudiants y gagneront, par Michel Leblanc, Président et chef de la direction, Chambre de commerce du Montréal, métropolitain - Publié le: mercredi 21 mars 2012, 22H19 | Mise à jour: mercredi 21 mars 2012, 22H21

Deja, en février 2010, seize citoyens engagés de la société québécoise, soucieux de l'avenir du haut savoir au Québec et impliqués dans les milieux politique, économique, universitaire et étudiant, unissaient leurs voix pour présenter un nouveau « pacte pour le financement concurrentiel de nos universités ».

Ce pacte demandait de rehausser le financement de nos universités tout en demeurant fidèle aux grandes valeurs de la société québécoise que sont l'accessibilité, l'équité, l'excellence et l'efficacité. Il proposait le déplafonnement des droits de scolarité, accompagné d'un renforcement des programmes de soutien à l'accessibilité et d'un engagement ferme du gouvernement de maintenir le niveau actuel de financement public.

Tabou brisé

Lors du dépôt de son dernier budget, le gouvernement du Québec a su faire écho à ce pacte et enfin briser un tabou néfaste pour notre société : il a établi définitivement qu'une formation universitaire de qualité était un investissement rentable pour les étudiants.

Dans l'optique où il faut veiller à ce que chacun fasse sa juste part, la création du fonds Placements Universités constituait également un levier positif pour hausser l'appui du secteur privé, déjà présent au moyen de partenariats, et stimuler l'émergence d'une culture philanthropique plus généreuse à l'égard de nos universités.

La prospérité économique du Québec, c'est l'affaire de tous. Le gouvernement paie déjà plus de 50 % de la note, soit plus que partout ailleurs au Canada. Et le gouvernement, c'est nous tous. L'étudiant, de son côté, n'assume que 12,7 % des coûts de sa formation universitaire, alors qu'il en est pourtant le premier et principal bénéficiaire. L'effort qui lui est demandé fera passer sa contribution à 17 % du coût total dans 5 ans. C'est tout à fait raisonnable, d'autant plus qu'un diplômé universitaire gagnera durant sa vie active quelque 750 000 \$ de plus qu'une personne n'ayant pas fait d'études supérieures.

Les droits de scolarité sont l'un des meilleurs investissements personnels que l'on puisse faire. À l'inverse, la décision de certains étudiants de faire la grève est l'une des pires décisions, pour

eux-mêmes et pour la société. Si les étudiants doivent rattraper leurs cours durant la période estivale, nos entreprises seront évidemment privées d'un important bassin de main-d'œuvre.

Se priver d'expérience

Mais ce sont les étudiants eux-mêmes qui en souffriront le plus, car ils se priveront de l'expérience et des revenus que génère un emploi d'été. D'ailleurs, une seule semaine de travail permettra de couvrir plus que la hausse annuelle prévue.

Quant à ceux qui terminent leurs études, ils entreront tout simplement plus tardivement sur le marché du travail. Rien de dramatique, sans doute, mais un coût inutile devant une bonne décision collective prise pour les bonnes raisons. Le gouvernement a indiqué son intention de ne pas revenir sur sa décision de déplafonner les droits de scolarité. Cette décision est responsable, juste et équitable. À long terme, notre économie et nos futurs diplômés en seront les grands gagnants. Ainsi, Montréal pourra espérer conserver son titre de métropole universitaire par excellence.

JOURNALDEMONTRÉAL.COM / JOURNALDEQUÉBEC.COM: Le courrier: Une décision irréversible, par Serge Parent - Publié le: mercredi 21 mars 2012, 22H18 | Mise à jour: mercredi 21 mars 2012, 22H19

Il est normal que les étudiants apprennent à mener des combats politiques. Mais savoir bien décoder et jauger le langage des autres fait également partie de l'apprentissage.

Quand le ministre Bachand, la ministre Courchesne et le premier ministre répètent, jour après jour, que la décision concernant la hausse des frais de scolarité est prise, qu'ils ne revien-

dront pas là-dessus ou que la décision est irrévocable, il faut les prendre au sérieux.

Les dirigeants, qu'ils soient politiques, patronaux ou autres, utilisent avec une grande prudence ce genre de langage et ils le font très rarement.

La raison est simple : c'est à la fois un langage porteur de conflits potentiels et ceux qui l'utilisent se peignent dans un coin dont ils ne pourront pas se sortir sans perdre la face. Le

gouvernement ne reculera pas sur la hausse des frais de scolarité.

Ouvrira-t-il la porte à une modélisation des frais ou alors à une amélioration encore plus grande du régime des prêts et bourses ?

J'en doute, car ce n'est pas le cheval de bataille des associations étudiantes ; il est probable qu'il misera plutôt sur un essoufflement des troupes.

CYBERPRESSE: L'accessibilité n'est pas compromise, par Guy Breton, recteur de l'Université de Montréal - Publié le mardi 20 mars 2012 à 06h00





Photo: David Boily, archives La Presse

Malgré la hausse des droits de scolarité, l'Université de Montréal a reçu 6 % plus de demandes d'inscriptions.

Le mouvement de contestation de l'augmentation des droits de scolarité universitaire a placé la question de l'accessibilité aux études supérieures au coeur du débat. Ses leaders tiennent pour une évidence que toute hausse restreindra l'accès à l'université.

Or, les chiffres vont à l'encontre de cet a priori.

Au Québec, les droits de scolarité ont augmenté de 100 \$ par année depuis cinq ans après un gel observé pendant 28 années de la période allant de 1968 à 2007. Cela n'a entraîné aucune diminution du nombre d'étudiants à l'Université de Montréal. Au contraire, ils sont toujours plus nombreux à s'inscrire à nos programmes de formation et de recherche. Cette année, nous accueillons 7500 étudiants de plus qu'il y a cinq ans et malgré l'augmentation des droits de scolarité qui entre en vigueur à la

prochaine rentrée d'automne, nous avons reçu 6 % plus de demandes d'inscriptions qu'à pareille date l'an dernier.

Environ 40% de notre population étudiante à temps plein bénéficie du programme de prêts et bourses du Québec dont elle retire 90 millions. De plus, l'Université de Montréal appuie directement ses étudiants en réservant à même son budget de fonctionnement des sommes importantes pour des bourses et favorise leur embauche à même les budgets de recherche de nos professeurs, le tout pour une valeur globale de plus de 60 millions. Au total, nos étudiants touchent environ 150 millions en appui financier sous diverses formes, alors que le total des droits de scolarité et autres frais qu'ils déboursent est de l'ordre de 110 millions.

Notre université est accessible et elle doit le demeurer. Je crois fermement que nous devons concilier accessibilité et qualité. En dirigeant la plus grande université du Québec, j'ai la responsabilité d'offrir aux étudiants du Québec d'aussi bons programmes que dans les autres universités canadiennes, avec d'aussi bons professeurs et d'aussi bonnes installations.

Il y a un risque à ignorer les coûts de cette qualité. Quand on sait que 40% de nos programmes sont soumis à des agréments nationaux ou internationaux, se maintenir à niveau est un devoir et tout défaut peut avoir des conséquences dramatiques.

À titre d'exemple, au début des années 2000, notre Faculté de médecine vétérinaire, la seule au Québec, était menacée de perdre son accréditation nord-américaine, ce qui aurait notamment eu comme conséquence la disqualification du processus québécois d'inspection des viandes. La perte d'accréditation de notre faculté aurait donc ainsi entraîné des dommages économiques importants pour tout le Québec, en plus de limiter les horizons professionnels de nos étudiants et diplômés.

Il faut sortir des a priori et baser notre réflexion sur des données vérifiées. Notre objectif est d'offrir aux étudiants du Québec l'éducation supérieure de la meilleure qualité possible au meilleur prix possible. Dans ce contexte, je suis convaincu que les hausses annoncées ne compromettent pas cet équilibre essentiel entre la qualité et l'accessibilité

LE DEVOIR: Le Devoir de philo - Derek Parfit porterait le carré vert - La gratuité scolaire pour tous nous philosopherait au nivellement par le bas, dirait le philosophe britannique, par Jean Laberge - Professeur de philosophie au Collège du Vieux-Montréal, l'auteur a publié en 2009 *En quête de sens* (Éditions Logiques) – Samedi 17 mars 2012



Photo : Pedro Ruiz - Le Devoir

Le boycottage actuel des étudiants ne porte pas tant sur la seule hausse des droits de scolarité que sur la question plus large de la justice sociale qui, aux yeux des boycotteurs du moins, exige l'égalité économique.

Deux fois par mois, Le Devoir lance à des passionnés de philosophie, d'histoire et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant. Cette semaine: un philosophe surtout connu dans le monde anglosaxon, Derek Parfit, dont l'ouvrage principal est *Raisons et personnes*, paru en 1984.

Si l'on me demande pourquoi je porte un carré vert, je réponds qu'au feu vert, on avance et qu'au rouge, on s'immobilise. Qui veut immobiliser le Québec? Les «anti-hausse» feraient-ils régresser la société québécoise? Selon nous, le philosophe britannique Derek Parfit (1942-) aurait tendance à le penser.

À l'évidence, l'enjeu du boycottage étudiant est beaucoup plus large que la simple hausse des droits de scolarité que projette le gouvernement Charest. Il concerne en effet ce qu'en philosophie politique on désigne par «justice sociale», plus précisément l'«éthique distributive»: comment l'État doit-il répartir les biens et services entre tous les citoyens? Voilà la question de fond.

Il y en a pour qui les inégalités sociales et de revenus sont intolérables; il faut donc tout faire pour les éliminer. Ce sont les partisans de l'«égalitarisme». Au contraire, ceux qui s'opposent à toute redistribution égalitaire en forçant les gens à payer des impôts sont qualifiés de «libertariens».

Il est clair que les étudiants contestant leurs cours appartiennent au clan égalitariste. L'argument précédent l'évoque: l'éducation est un bien public (en réalité, un service) et l'État doit le répartir également. D'où l'idée d'un «droit à l'éducation» universel à tous les niveaux d'étude que scandent les étudiants contestataires; pas seulement au primaire et au secondaire, mais aussi au collégial et à l'université.

Les libertariens rétorquent que ce soi-disant droit à l'éducation constitue un coût exorbitant pour les contribuables, qui sont déjà lourdement imposés. Surtout lorsqu'on songe que près de 45 % de la population québécoise ne paie pas d'impôts. Il y a là une question de «justice sociale». De quel droit peut-on contraindre les gens à payer pour les autres?

La pensée dominante au Québec rejette le libertarisme — assimilé à un conservatisme — et privilégie nettement l'égalitarisme. De leur côté, les libéraux de Jean Charest jugent normal, étant donné les coûts importants que représente l'éducation, que les étudiants souhaitant poursuivre des études supérieures assument une partie — minime, d'ailleurs — des coûts entraînés par l'éducation.

Le Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec (MESRQ) est également de cet avis et accepte la hausse envisagée, qu'il considère relever de la responsabilité citoyenne. Les membres du MESRQ arborent donc le petit carré vert.

Distinguer égalitarisme et prioritarisme

Si une majorité de Québécois optent pour l'égalitarisme, comment expliquer la différence existant entre les libéraux, le MESRQ et les étudiants qui luttent, au fond, pour l'abolition des inégalités sociales et de revenu? C'est ici que les lumières de Derek Parfit peuvent nous aider à y voir plus clair. Dans un essai retentissant, *Égalité ou priorité?*, malheureusement peu connu du public francophone et qui est devenu une sorte de classique quant au traitement philosophique réservé à l'égalité, Parfit distingue l'égalitarisme de ce qu'il qualifie de «prioritarisme».

Selon lui, les gens qui se disent égalitaristes ne sont souvent, en réalité, que prioritaristes, et à ses yeux, les étudiants contestataires ainsi que leurs supporters tomberaient dans cette catégorie. Cette distinction a



son importance puisqu'elle les confronte à l'objection fatale du nivellement par le bas.

Pourquoi nous, au Québec, chérissons tant l'égalité? Nous croyons qu'il faut à tout prix rechercher l'égalité parce que l'inégalité est mauvaise en soi; cela signifie par conséquent que l'égalité est bonne en soi. Si l'égalité est bonne en soi, c'est parce qu'elle améliore la société ou qu'elle rend les gens heureux.

Nous croyons par exemple que l'égalité économique est de loin préférable aux inégalités vertigineuses entre riches et pauvres, de sorte que c'est en soi une très mauvaise chose que des gens soient plus défavorisés que d'autres.

Supposons que les membres de la société puissent être (A) également favorisés ou (B) également défavorisés. Comme égalitariste, laquelle des deux situations préférons-nous? Les deux sociétés étant «égalitaires», nous devrions logiquement choisir l'une et l'autre. Évidemment, nous préférons la société A à la société B.

Ici, ce qui importe, ce sont les conséquences néfastes et déplorables des inégalités. De sorte que la société A paraît de loin préférable à l'autre. Parfit qualifie de «conséquentialiste» la conception de l'égalité voulant que les conséquences bénéfiques pour la société dans son ensemble soient préférables à celles engendrées par les inégalités.

Sur quoi fondons-nous notre préférence pour la première situation? Sur le fait qu'elle sous-tend une conception conséquentialiste de l'égalité. C'est parce que l'égalité vise en bout de piste le partage et la solidarité que nous la valorisons.

L'égalité pour elle-même ne nous intéresse pas; c'est même grotesque. Aucune société ne souhaite vraiment que ses membres soient tous également défavorisés! C'est ce que Parfit appelle une conception «déontologique» de l'égalité sans tenir compte des conséquences.

Bref, il importe toujours de préciser quel type d'égalité nous défendons. Parmi les étudiants contestataires, certains défendent une conception déontologique, d'autres optent pour une égalité conséquentialiste.

D'autres revendiquent à la fois un droit égal à l'éducation (égalité déontologique) afin de permettre l'accessibilité universelle aux études supérieures (égalité conséquentialiste).

C'est d'ailleurs pourquoi le boycottage actuel ne porte pas tant sur la seule hausse des droits de scolarité que sur la question plus large de la justice sociale qui, aux yeux des boycotteurs du moins, exige l'égalité économique.

Dans son essai, Parfit écrit: «Le prioritarisme, tel que je le définis ici, n'est pas une croyance en l'égalité. Nous donnons la priorité aux personnes défavorisées, non pas parce que cela réduira les inégalités, mais pour d'autres raisons. C'est ce qui distingue cette position de l'égalitarisme.»

Un cas fictif

Examinons un cas fictif. Des parents doivent prendre une décision difficile, lourde de conséquences. Ils ont deux enfants, dont l'un est en santé et tout à fait heureux, alors que l'autre souffre d'un douloureux handicap. En raison d'un changement professionnel, les parents se voient offrir de déménager en ville.

Or, là-bas, le second enfant recevra un traitement médical crucial. Toutefois, le niveau de vie de la famille baissera et le voisinage s'annonce désagréable, voire dangereux, surtout pour le premier enfant.

Autre option: rester en banlieue semi-rurale et agréable où le premier enfant, qui s'intéresse particulièrement aux sports et à la nature, pourra vivre librement et s'épanouir, mais où l'accès au traitement médical pour le second serait impossible.

La plupart d'entre nous choisiraient la première option de déménager en ville afin d'aider l'enfant le plus défavorisé — même si nous savons pertinemment que le premier enfant pourrait en souffrir. C'est que nous donnons priorité aux plus défavorisés, même si nous savons pertinemment que nous affectons le bien-être des autres. Nous continuerons peut-être à parler d'égalité, voire d'équité.

Des suggestions, des commentaires? Écrivez à Antoine Robitaille: arobitaille@ledevoir.com. Pour lire ou relire les anciens textes du Devoir de philo ou du Devoir d'histoire: <http://www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-phil>

Vos réactions

- Louis Lapointe – Abonné, 17 mars 2012 09 h 22

On a toujours besoin d'un plus petit que soi. Si on y porte le moindre attention et qu'on sait lire entre les lignes, deux articles dans le Devoir de ce matin contredisent la thèse de M. Laberge. En voici des extraits: Jean Bédard - Écrire les mystiques - <http://www.ledevoir.com/culture/livres/345237/jean>

«En 1306, Guion de Cressonaert est secrétaire juridique. Il écrit, à la façon d'un greffier, les aveux que l'Inquisition obtient sous la torture. «Ceux qui prêchaient Dieu brûlaient des femmes et des hommes, pour-

chassaient les pauvres jusque dans les montagnes reculées. Clément V avait même déclaré hérétiques ceux qui, comme les dolciens, défendaient l'idée que Jésus avait été pauvre. Jusqu'au général des franciscains qui avait dû fuir en Bohême pour défendre la pauvreté que les évêques avaient déplacée de la colonne des vertus vers la colonne des vices. L'Église enseignait désormais que Jésus avait possédé une bourse bien garnie», dira Guion de son époque, sous la plume de Jean Bédard.

Après des jours à voir les êtres aux supplices, sur la roue et sous les fers, Guion craque. Recueilli et soigné, malade d'esprit et de peau, par les béguines, il y découvrira un

Or, il ne s'agira plus d'égalité à proprement parler puisque, prima facie, on se trouverait à désavantager nettement le premier enfant. «Il est plus urgent, répondrions-nous, d'avantager le second enfant, même si le bénéfice que nous donnerions au premier serait moindre. Une amélioration de sa situation est plus importante qu'une amélioration égale ou quelque peu plus grande par rapport au premier.»

Nous cessons dès lors d'être égalitariste et prenons l'habit du prioritariste. L'égalité stricto sensu nous importe moins. Ce qui nous préoccupe désormais, c'est la personne défavorisée elle-même. Si on est un égalitariste conséquentialiste, comme on l'a vu, les inégalités sont intolérables en raison des conséquences néfastes qu'elles engendrent pour la vie sociale.

Au contraire, pour un prioritariste, il est urgent d'aider les plus démunis, non pas parce qu'ils sont défavorisés par rapport à d'autres mais parce qu'ils sont, en un sens absolu, moins bien lotis.

La notion d'accessibilité aux études supérieures invoquée dans l'argumentaire des étudiants est typiquement prioritariste. À leurs yeux, il est urgent que les jeunes qui ne peuvent pas se payer comme les autres des études supérieures soient aidés — tout comme le second enfant du cas fictif précédent —, même si cela implique que d'autres seront désavantagés, tel le premier enfant.

Supposons que tous les étudiants soient également démunis. Aux yeux de ces étudiants prioritaristes, il demeurerait urgent de les aider, même si l'État n'a pas les sous pour le faire. Un prioritariste ne compare pas les personnes. Pour un prioritariste, comme le disait Nietzsche de façon mordante, «l'égalité consiste à trancher ce qui dépasse».

Les Parent

D'après Parfit, le prioritarisme est confronté à l'objection sérieuse du «nivellement vers le bas» (Levelling Down Objection). Considérons un autre cas fictif. Les Parent, de la téléserie bien connue, vont acheter leurs cadeaux de Noël pour leurs trois fils. Ils avaient prévu dépenser 100 \$ pour chacun. Arrivés au magasin, ils trouvent ce qui suit: pour chacun, une console de jeu vidéo de poche EnJeu à 100 \$.

Cependant, au moment où ils se rendent aux caisses, le père, Louis-Paul, remarque une offre spéciale. À l'achat de deux des nouvelles consoles haut de gamme EnJeuPlus à 150 \$ chacune, on offre une console EnJeu à 100 \$ gratuite.

Pour la même somme, ils peuvent obtenir des articles ayant une grande valeur. Natalie, la mère, n'est pas d'accord. Elle trouve la solution non équitable car l'un des trois garçons — Zach, sans doute — aurait une console moins évoluée que les deux autres, Oli et Thomas. Le père réplique qu'il n'en est rien car aucun des trois n'aurait un cadeau de moins de 100 \$.

De plus, sur les trois, deux disposeraient d'une console de qualité supérieure. Enfin, si on ne profite pas de cette promotion, deux des garçons seront moins favorisés que dans l'autre scénario. «Je refuse qu'il y ait inégalité entre les trois», répond Natalie. «Même si ça veut dire qu'ils auront moins?», rétorque Louis-Paul.

Il y a quelque chose d'irrationnel dans le fait de chercher l'égalité au prix du nivellement par le bas. Dans ce scénario, aucun des enfants ne se trouve avantagé.

Supposons que le plus défavorisé — Zach, disons — se trouve parfaitement satisfait avec la console à 100 \$. Si la mère refuse toujours l'offre spéciale, il y aura là quelque chose d'obstinément irrationnel, non?

Il est possible de rendre tout le monde égal simplement en rendant chacun aussi pauvre que l'individu le plus pauvre de la société. Une telle idée paraît évidemment absurde car personne n'y gagne: le plus pauvre resterait aussi pauvre et tous les autres subiraient un préjudice.

D'après Parfit, donc, et aussi étonnant que cela puisse paraître, en prioritarisant systématiquement les plus défavorisés pour eux-mêmes, on n'aide personne. Le prioritarisme conduit la société à une perte sèche de bien-être. Parce que je les considère comme prioritaristes, je crois qu'on devrait refuser les revendications des étudiants contestataires.

monde autre, pensé par les femmes autour des récoltes, des naissances et de l'accueil des malades, loin de l'obéissance aux «impératifs de la géographie des forces». Un monde libre, mené par la pensée de Marguerite Porète, humaniste, féministe avant l'époque, avant même le mot. Guion la suivra.(...)

L'auteur poursuit: «Au médiéval, l'effroi des hommes face aux femmes est gigantesque. La misogynie arrive de partout, du christianisme comme des manuscrits de médecine arabe. Ainsi qu'on traite les femmes, on a souvent une vision similaire du paysage, de la nature, du désir, du corps. Dans les rapports paysans, on trouve une misogynie

beaucoup moins grande, à cause de l'obligation concrète de la survie. Les hommes y ont besoin des femmes, les femmes des hommes

- Tommy Guignard – Abonné, 17 mars 2012 09 h 25

La justice n'est pas une question de calcul des bénéfices

M. Laberge,

Lorsqu'on me demande mon « avis d'enseignant » sur le débat sur la hausse des frais de scolarité, je réponds que considérant mes origines sociales, je n'aurais jamais pu être en mesure d'avoir un « avis d'enseignant » sans le gel des frais de scolarité. Si j'avais eu à subir la hausse annoncée par le gouvernement, je n'aurais tout simplement jamais pu devenir enseignant.

J'enseigne à Saint-Jérôme, l'une des villes les plus défavorisées du Québec. Au cours des cinq dernières années, j'y ai connu un grand nombre d'étudiants brillants qui m'ont dit qu'ils n'iront pas à l'université parce que ça va coûter trop cher pour eux. Et je ne parle pas d'étudiants qui ont un iPhone ou qui boivent trop de bière, je parle d'étudiants qui n'ont pas toujours assez d'argent pour manger avant de se présenter à un examen. On me dit qu'ils n'ont qu'à faire appel au programme de prêts et bourses. Soit, mais que peuvent faire ceux dont les parents sont trop riches pour que leurs enfants puissent bénéficier de ce programme, mais qui refusent d'aider financièrement leurs enfants? Le problème est bien réel, car ils ne sont pas peu nombreux dans cette situation. Et c'est sans parler de tous les jeunes qui se font carrément mettre à la porte par leurs parents dès qu'ils atteignent l'âge de dix-huit ans. Cela arrive toujours trop souvent. Ces jeunes-là ne méritent pas d'être oubliés.

Pour éviter ces injustices, il faudrait donner des bourses à tous les étudiants, peu importe leur origine sociale, ou, encore mieux me semble-t-il, réduire les frais de scolarité. Que doit faire un jeune qui vient d'une famille riche qui le met à la porte ou qui refuse de l'aider financièrement? L'actuel programme de prêts et bourses ne pourra rien faire pour eux. Je pense que l'État a la responsabilité de venir en aide aux enfants de parents indignes. Des parents indignes, il risque to

- Jacques Morissette – Abonné, 17 mars 2012 09 h 29

Quand la philosophie repose sur du vide.

J'aime beaucoup la philosophie. Mais pas au point d'aimer tous les philosophes. J'ai lu votre texte jusqu'au bout. Ça m'a demandé beaucoup d'effort tellement je l'ai trouvé ennuyant. Il n'y a pas beaucoup d'amour dans votre texte, rien que des plats arguments rationnels.

Les étudiants revendiquent simplement l'égalité économique des chances. En somme, comme disait je ne sais plus qui, au lieu de mettre 45 milliards pour favoriser l'industrie de la guerre, ils demandent d'en mettre moins de manière à les aider, eux, financièrement.

Je ne serais pas d'accord avec les étudiants s'ils demandaient à leurs profs de baisser le niveau des exigences, pour passer les cours plus facilement. Implicitement, je suis d'accord avec eux aussi pour penser que l'intelligence n'est pas fonction que de son compte en banque.

- Jean-François Mongrain – Abonné, 17 mars 2012 10 h 50
- Fausse analogie

Bien que je suis en accord avec la thèse générale de Parfit, je crois que vous échouez à l'appliquer à la situation que vous tentez d'analyser grâce à elle.

Vous échouez, car vous bâtissez votre argument sur une fausse analogie. Vous affirmez que la situation est analogue à celle qui dit qu'il serait irrationnel de refuser deux consoles EnjeuPlus venant gratuitement avec une console Enjeu pour privilégier l'achat de trois consoles Enjeu dans le seul but de préserver une égalité. C'est cette erreur de rationalité que Parfit nomme le prioritarisme.

Le problème avec cette analogie, c'est que la hausse proposée des frais de scolarité n'aura pas pour effet de donner plus à certains sans rien enlever aux autres. Elle aura pour effet de donner plus à certains en privant complètement les autres. Le dilemme des parents est plutôt celui-ci : devons nous acheter deux EnjeuPlus en sachant qu'il n'y a pas de console gratuite (espèce de tour de magie qui n'a aucun pendant dans la réalité sociale) et que notre troisième enfant sera privé de console.

Car c'est bien l'effet qu'aura la hausse. Non pas d'améliorer la condition des uns sans toucher à celle des autres, mais bien d'augmenter la condition des uns en privant les autres de cette condition.

En ce cas, l'analyse de Parfit ne s'applique pas, car on ne privilégie pas l'égalité sans raison et l'on ne confond pas égalitarisme et prioritarisme. On privilégie un vrai égalitarisme, justifié et rationnel.

Bref, belle grise d'analyse, mais mauvaise application.

- François Doyon – Inscrit, 17 mars 2012 10 h 58

Est-ce un philosophe ou un comptable?

L'approche comptable de la justice de M. Laberge est un hideux produit de la société marchande qui ne peut conduire qu'à l'exclusion d'une minorité de laissés-pour-compte. Il y a des jeunes qui vivent dans la rue et qui n'ont pas droit aux prêts et bourses. On va sans doute me rétorquer qu'il ne s'agit que de malheureuses exceptions et qu'on ne peut rien y faire. Une société juste ne saurait tolérer de telles exceptions. Ces exceptions apparaissent intolérables dès que l'on prend la peine de réfléchir à ce que devrait être une société juste. Imaginez juste un instant que vous êtes sous une sorte de voile d'ignorance qui vous empêche de connaître votre classe sociale. Ce qui veut dire que vous êtes peut-être un jeune homosexuel de dix-huit ans qui vient de se faire mettre à la rue par ses parents homophobes qui refusent de l'abriter plus longtemps sous leur toit. C'est peu probable, mais tout à fait possible. Si l'on essaie maintenant d'imaginer une société qui pourrait apparaître aussi juste pour le plus défavorisé que pour le plus privilégié de cette société, comment ne pas conclure que tous devraient pouvoir jouir de chances égales de réussir dans la vie? Pouvoir accéder à l'éducation est une condition nécessaire à l'égalisation des chances.

François Doyon, enseignant au Cégep de Saint-Jérôme

- Harold Jenkins – Abonné, 17 mars 2012 12 h 22

Une autre version de Darwinisme humain et social

Cette orientation est une autre façon de nous inviter à faire comme les animaux qui abandonnent les plus faibles au profit des plus forts qui sont plus «rentables» pour le

groupe. Avec cette orientation, que fait-on de l'intégration sociale des personnes présentant des handicaps divers. Surtout, disons adieu à la lutte contre la pauvreté.

Harold Jenkins

- pinard@videotron.ca – Abonné, 17 mars 2012 12 h 53

Un cas ficitif

Effectivement, je choisirais, sans aucune hésitation, la première option de déménager en ville afin d'aider l'enfant le plus défavorisé. Car l'enfant en santé et tout à fait heureux, peu importe le milieu où il évolue, si il a une vocation, un destin à accomplir, l'accomplira. Il y tellement d'impodérables dans la vie ou dans une vie. Comment J.-S. Bach a-t-il pu écrire un tel monument musical sachant les conditions dans lesquelles il a vécu ? N'oubliez pas que toute cette musique a été écrite à la chandelle. Il n'y avait pas d'électricité à cette époque. Bach a eut vingt enfants de ses deux mariages successifs. Il n'y avait pas un système de diffusion comme aujourd'hui. Son salaire provenait essentiellement de mécènes et de l'église.

Alain Pinard, en recherche d'emploi

- Darwin666 – Inscrit, 17 mars 2012 14 h 29

Le sophisme de l'épouvantail

Je vous remercie de ce texte qui donne un exemple presque parfait du sophisme de l'épouvantail. Il s'agit de présenter la position de son adversaire de façon volontairement erronée pour mieux la démolir.

«Il est clair que les étudiants contestant leur cours appartiennent au clan égalitariste»

Premièrement, ce ne sont pas leurs cours qu'ils contestent, mais la hausse des droits de scolarité. Ensuite, vouloir plus d'égalité ne signifie pas vouloir appliquer une égalité bêbête, parfaite et totale sur tout! On parle ici d'éliminer des barrières à l'enseignement universitaire, pas d'y accepter tout le monde! Ils ne veulent pas que la sélection se fasse sur l'origine socio-économique, mais sur le mérite de chacun!

À partir du moment où on présente correctement la position des gens qui s'opposent à la hausse des droits de scolarité, le reste du texte s'effondre...

- charles.dagneau@umontreal.ca – Abonné, 17 mars 2012 14 h 53

Sillogisme?

En évitant de démontrer comment le gel des frais de scolarité pourrait conduire à un nivellement pas le bas, la démonstration de l'auteur s'apparente à un sillogisme.

1) Les prioritaristes décrits par Parfit conduisent la société à une perte sèche de bien être.

2) Les étudiants québécois contestataires sont prioritaristes.

3) Donc, leurs contestations produiront un effet global négatif, c'est-à-dire un nivellement par le bas.

Malgré des distinctions sémantiques très intéressantes (et utiles, Bravo!), l'auteur ne fait pas la démonstration que le gel des frais de scolarité produit une perte collective ou un nivellement par le bas. Pourtant, selon les étudiants (arguments à l'appui), le gel des frais de scolarité et l'éducation gratuite à plus forte raison constituent un investissement efficace qui contribue à la compétitivité économique de même qu'au bien-être collectif.

Nos universités seraient plus efficaces et en meilleure santé financière si elles n'agissaient pas comme des entreprises privées en concurrence les unes avec les autres. Si l'on considère que la demande dans le marché de

l'éducation universitaire québécois n'est pas en croissance réelle, il faut admettre que ce qu'une université gagne, elle l'enlève à une autre. Les dépenses en publicité et la multiplication des campus-antennes coûtent cher sans accroître le bien être collectif.

Je considère personnellement que les dirigeants des universités québécoises agissent comme des prioritaristes. Le bien être collectif n'est pas leur objectif premier. Ils financent leur modèle de développement libéral au détriment des étudiants et de la collectivité.

Charles Dagneau

- Geneviève Dufour – Inscrite, 17 mars 2012 15 h 51

Nivellement vers le haut

Quelque chose m'échappe dans le raisonnement de M. Laberge, soit en quoi le prioritarisme dont il accuse les étudiants contre la hausse serait négatif pour ceux-ci. Je ne vois pas en quoi le fait de s'opposer à une hausse des frais de scolarité, et ainsi prioriser les étudiants qui normalement n'auraient pas les moyens de poursuivre leurs études à l'université, serait un "nivellement vers le bas", expression utilisée à plusieurs reprises dans le discours de M. Laberge. Au contraire, je crois que d'aider les jeunes à aller à l'université est une richesse énorme et essentielle au bien-être de toute société, car comme on dit "une société bien éduquée est une société riche". Il s'agirait donc plutôt, selon moi, d'une nivellement vers le haut que de prioriser les étudiants tout à fait aptes intellectuellement à étudier qui ont déjà de la difficulté à payer leurs études en arrêtant la hausse des frais de scolarité. Il s'agit d'une lutte à l'égalité oui, mais surtout au droit à l'éducation, chose dont nous sommes extrêmement chanceux de bénéficier au Québec.

- Guillaume St-Laurent – Abonné, 17 mars 2012 16 h 03

Prioritarisme ou égalitarisme?

Dans cet article, M. Laberge soutient en premier lieu (i) que l'« égalitarisme » devrait être rigoureusement distingué du « prioritarisme » et (ii) que le prioritarisme comporte le risque élevé d'un « nivellement par le bas ». En second lieu, celui-ci défend aussi (iii) que les revendications des étudiants qui s'opposent à la hausse des frais de scolarité relève du prioritarisme et (iv) que (par conséquent?) renoncer à la hausse comporte un risque élevé de nivellement par le bas, où tout le monde serait perdant. S'il paraît raisonnable de concéder (i) et (ii), quel argument présente-t-il pour soutenir les propositions (iii) et (iv)? Pourquoi énoncer que les citoyens s'opposant à la hausse entendent prioriser les plus défavorisés au risque d'un nivellement vers le bas qui ne profiterait à personne? Autrement dit, pourquoi imputer aux citoyens contestataires un tel prioritarisme plutôt qu'un égalitarisme fort mais sensible à la nécessité de trouver un équilibre réflexif au sein des différents enjeux que mobilise le débat - tels que la mauvaise gestion des finances publiques, le fardeau fiscal de la classe moyenne, la reconnaissance de l'éducation en tant que bien commun et la privatisation tendancielle des biens communs (ex : raison publique, éducation, santé, ressources naturelles, etc.)? Cela me semble être le fait d'une imputation arbitraire et malheureuse.

- Maurice Monette – Abonné, 17 mars 2012 16 h 10

Il faudrait faire un retour,...

Un retour vers le futur, ou autrement exprimé, revenir aux anciennes notions d'équité sociale qui étaient mises de l'avant entre la fin de la dernière Guerre Mondiale 39-45 et juin 1989, date fatidique où karol wojtyla alias jean-paul II a mis fin à la péréquation salubre. Cette dernière avait été mise sur pieds lors de l'armistice signée par les Gouvernements Démocrates de la Planète, à la fin du dernier conflit mondial ayant instituée une forme de péréquation qui se répétait après chaque période de 4 ans. Soit, les gens de chaque nation soumise à ce procédé d'équité devait garder en leur possession un maximum équivalant à 1, 000, 000 \$ canadien et laisser les surplus qui pouvaient exister, être récupérés par les nonces de l'Église Catholique, qui ensuite les répartissaient par une certaine péréquation équitable, entre tous les Gouvernements des Pays d'ascendance Catholique.

Cette Période vécue dans une allégresse relative pour ces entités sociales privilégiées, a pris fin quand j.p.II a mis fin à cet exercice, en juin 1989. Donc revenir à cette tradition salubre serait assurément la solution à l'apocalypse vécue présentement.

- Pascal Laprade – Abonné, 17 mars 2012 16 h 30

Scandaleux

Quel texte horrible j'ai trouvé dans le Devoir d'aujourd'hui! Avec mes maigres cours de philosophie du cégep, il ne m'a pas fallu cinq minutes pour comprendre que le texte se basait sur une quantité effrayante de fausses prémisses. La comparaison avec le scénario fictif de la famille de deux enfants, la comparaison avec l'émission télévisée Les Parents, le retour perpétuel à l'idée d'une «pauvreté égalitaire» ou l'idée que le Québec n'a pas d'argent... Le premier scénario se base sur une idée de système de santé totalement payant. Un système où il faudrait payer pour donner une meilleur vie au second enfant, tout en «gâchant» la vie du premier (alors que rien ne nous dit qu'il ne s'accommodera pas de sa situation). En réalité, si le choix «prioritariste» de s'être doté d'un système totalement gratuit sans exception aucune avait été fait, la famille aurait pu à la fois améliorer le sort du second enfant et laisser le premier à sa douce jeunesse heureuse. L'histoire des Parents est horrible, puisqu'elle se mélange à une idéologie de consommation pour la consommation. Le scénario originel est que les parents vont magasiner dans un but précis : dépenser 100\$ par enfant. Ils trouvent les cadeaux parfaits, les trois consoles de jeu. C'est après avoir fait leur choix qu'un signal-prix vient leur donner l'idée de dévier de l'idée originale (dépenser 100\$ par enfant) pour se procurer des produits d'une «valeur» supérieure pour un montant équivalent à celui d'origine. Le scénario rationnel est de rester avec l'idée du cadeau de 100\$ par enfant, et non celui de décider de dépenser plus pour moins, tout en recevant par hasard une console supplémentaire de moindre valeur. Le présent texte encouragerait en fait les parents à choisir, sous le couvert de la rationalité, des objets qu'ils n'auraient pas acheté sans signal promotionnel, achat pour lequel ils devraient déboursé plus que prévu à l'origine, et c'est un manq

- Daniel Clapin-Pépin – Abonné, 17 mars 2012 17 h 33

Et la dignité, que diable ?

Jean Laberge fait dire au philosophe Derek Parfit ce qu'il n'a assurément jamais dit, à

savoir qu'il choisirait le camp des « carrés verts » au lieu des « carrés rouges ».

Je défie Laberge de nous citer où, à quelle page exactement de son œuvre (notamment, selon Wikipédia, dans son livre « Raisons et personnes » paru en 1984 et largement salué dans le monde universitaire anglo-saxon, où il exerce une grande influence), Parfit se déclare contre la gratuité de l'éducation parce que cela entraîne le nivellement par le bas.

Pire encore dans ce texte, nulle part Laberge ne réfère à la raison primordiale des tenants du carré rouge, soit le concept de « dignité » qui, en droit international apparaît dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, laquelle reconnaît que tous les membres de la famille humaine possèdent une « dignité inhérente » (Préambule) et dispose que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » (article 1er).

Par exemple, c'est le respect de la « dignité » de l'être humain qui justifie le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Et c'est encore ce même respect de la « dignité » de l'être humain qui justifie l'abolition de l'esclavage.

Donc, pas de dignité humaine sans égalité d'accès aux droits de l'homme - y incluant celui du droit à l'éducation pour tous -, cette égalité devant être socialement reconnue en droit et donc financée par l'État via un juste régime fiscal de transfert des richesses des plus riches vers les plus pauvres, quoiqu'en disent les libertariens et autres anti-égalitaristes.

Qui plus est, Laberge commet, pour appuyer son argument de « nivellement vers le bas », une triple erreur de logique, de calcul et de généralisation hâtive et abusive à toute la société à partir d'un « cas fictif » exagérément simplifié.

Résumons : au magasin, la famille de trois enfants

- Jordan Jordan R. Raymond – Abonné, 18 mars 2012 00 h 58

Parfit dirait exactement le contraire

M. Laberge, vous n'avez pas compris grand chose du texte de Parfit.

Le prioritarisme ne prête pas flanc à l'objection du nivellement par le bas, c'est le contraire. Parfit a présenté ce critère justement pour mieux expliquer la position éthique de ceux qui soutiennent qu'il faut aider les plus démunis non pas en rendant tout le monde également misérable, mais en améliorant la situation des plus démunis (même sans atteindre l'égalité).

Ma critique complète se trouve sur mon blogue

: <http://lamargedegauche.wordpress.com/2012/03/17/je>

- France Marcotte – Abonnée, 18 mars 2012 06 h 24

Le gâteau à partager

"Les libertariens rétorquent que ce soi-disant droit à l'éducation constitue un coût exorbitant pour les contribuables, qui sont déjà lourdement imposés [...] Il y a là une question de «justice sociale». De quel droit peut-on contraindre les gens à payer pour les autres?"

Je crois que c'est là que monsieur le professeur erre.

La justice sociale qui est revendiquée ne consiste pas à se partager la tarte à la farlouche qu'on nous présente mais d'aller chercher le gâteau qu'on nous vole.

- Ce qu'on dit, c'est qu'il y a assez pour que tout le monde ait sa console à 150\$ dans un pays qui en a effectivement les moyens si cessent les hémorragies de capitaux par la corruption et le favoritisme aux bénéficiaires occultes du système.
- Le nivellement par le haut si l'on veut.
- François Dugal – Abonné, 18 mars 2012 08 h 42
Compter?
Nous n'avons qu'une vie à vivre. Doit-on la passer à compter (être tourné vers soi) ou aimer (tourné vers les autres)?
 - Martin Blanchard – Abonné, 18 mars 2012 10 h 09
Grotesque
Jemne compte pas le nombre de sophismes et de raccourcis dans ce texte. Mais ce qui me sidère davantage, c'est quand M. Laberge cherche à expliquer la position critiquant la hausse avec une expérience de pensée de consommation bête. Et ce qui m'a fait rire (mais un peu pas beaucoup) c'est quand il argue que la vie en banlieue permettra à un enfant de se développer grâce à l'offre de sports et loisirs. N'importe quoi, mais assez risible tellement c'est caricatural.
J'en ai un peu marre de ces philosophes à la mord-moi-le-noeud qui, pour penser, pondent un texte insipide sur ce que penserait Untel à propos d'une question dont il n'a jamais écrit une ligne. On s'en fout, M. Robitaille, de ce que pense Hegel de la console Nintendo! Donnez-nous à penser, cessez ce cirque!
 - Bernard La Riviere – Abonné, 18 mars 2012 11 h 19
Ça suffit?
Si Jean Laberge n'est pas masochiste ni stoïcien imperturbable, il va trouver la fin de semaine longue en lisant les commentaires de tous ces indignes, mais parfois nobles, égalitaristes. Je ne sais pas jusqu'où il va aller au-delà de sa «lumière verte», mais je lui souhaite d'atteindre cette juste pauvreté où personne ne viendra le déranger.
 - Alexis Lamy-Théberge – Abonné, 18 mars 2012 12 h 37
Errance analytique
Dommage que nul n'ait su rédiger un devoir clair et bien argumenté pour la hausse des droits de scolarité. Car on devine que ce texte a été accepté pour laisser s'exprimer le camp adverse, alors que les «carrés rouges» font entendre et lire de multiples témoignages, bons (et mauvais parfois) arguments.
Il fallait donc offrir le micro aux muselés, aux discrets, aux réalistes dociles (qui suivent l'avis du gouvernement!). C'est normal, mais je crois que ça n'aide pas le débat de l'enliser dans les analogies d'errance analytique.
Le problème de cette approche est que toute la pertinence de l'argument ne peut résider QUE dans la force de l'analogie. Pour autant que l'on concède la similarité des situations, alors ce qui est vrai dans un cas peut l'être dans l'autre. Le vrai argument défendu est donc que l'histoire des deux enfants doit être traitée comme celle des frais de scolarité. Si on refuse cette analogie, le texte est insensé. Si on joue le jeu, il est toujours possible de faire ressortir certains aspects : l'analogie est ouverte, on peut enrichir l'histoire, parler du bien pour le frère plus âgé de voir son benjamin prendre du mieux ou le bel exemple d'Alain Pinard ci-haut.
On crée l'argument qui nous sied, sans effort.
 - Joulie – Abonnée, 18 mars 2012 13 h 22

- CQFD
- La scolastique se porte encore très bien à ce que je vois. Monsieur Laberge aurait conclu en disant que Dieu existe que je n'en aurais pas été moins surpris. Mais attention, monsieur n'est pas théologien, il est philosophe analytique !
- Une expérience de pensée doit aider à réfléchir, n'est-ce pas ? Pourquoi ne pas donner un exemple qui interpelle directement le débat des frais de scolarité ? Il est toujours plus facile de se cantonner dans ce genre d'exemple pré-mâché supposément rigoureux que de se confronter directement à la question.
- Je salue toutefois la volonté de ce professeur d'offrir un nouvel argument pour nous aider à repenser cette question de société. Le hic, c'est que sa prose est tellement tortueuse et alambiquée, qu'on s'enfoncé dans un examen de détail qui nous fait perdre le portrait général...
- Ce qui est plutôt comique, en terminant, c'est que son texte est tellement abstrus qu'il risque fort peu d'être repris par les étudiants "socialement" responsables. Certains alliés se révèlent parfois une nuisance...
- DjumboDjett – Inscrit, 18 mars 2012 14 h 15
Triste, triste, triste
Quand on ne pouvait pas instruire toute la famille, on choisissait un garçon qu'on envoyait à l'école. Je suppose que c'était le bon vieux temps.
- Jean Robillard – Inscrit, 18 mars 2012 14 h 49
Laberge ne comprend rien à la question égalitaire
Contrairement à ce que Jean Laberge écrit, l'égalitarisme est un concept qui exprime une réponse à la question de l'accès à quelque chose : égalité du droit d'accès à une ressource ou à un bien-être (même selon Parfitt). L'égalité d'accès à la ressource, comme l'éducation, entraîne-e-elle pour conséquence une égalité de facto de bien-être? Non : ce n'est pas d'une loi causale absolue dont il s'agit ici, mais de l'augmentation des chances d'accéder à un bien-être ou à un mieux-être en partie conditionné par l'accès aux ressources éducationnelles. Laberge ne fait la différence entre loi causale et déduction, même si dans son cas celle-ci est plutôt boiteuse.
- "La plupart d'entre nous choisiraient la première option de déménager en ville afin d'aider l'enfant le plus défavorisé – même si nous savons pertinemment que le premier enfant pourrait en souffrir. C'est que nous donnons priorité aux plus défavorisés, même si nous savons pertinemment que nous affectons le bien-être des autres. Nous continuerons peut-être à parler d'égalité, voire d'équité." Je ne comprends pas ce que veut dire, dans ce contexte, la dernière phrase. En tous les cas, le raisonnement présenté dans ce passage est, l'exemple du raisonnement fallacieux sur lequel est construit son article :
1) On ne peut logiquement conclure que notre décision aura pour conséquence la souffrance de l'aîné. Parler de souffrance est d'ailleurs abusif : il est dit dans le texte que l'avantage du premier est de continuer à jouir de la nature. En quoi vivre en ville est-il une souffrance? Je crois comprendre que l'auteur essaie peut-être d'analyser la thèse de Parfitt à l'aune de la thèse de l'équilibre de Pareto. Mais il n'y parvient guère, dans la mesure où l'équilibre parétien suppose a priori un accès équitable aux ressources dis-

- ponibles et une distribution des ressources qui fait de la soustraction d'une quantité à un groupe une question
- Jean Robillard – Inscrit, 18 mars 2012 17 h 47
... suite du précédent...
Mais il n'y parvient guère, dans la mesure où l'équilibre parétien suppose a priori un accès équitable aux ressources disponibles et une distribution des ressources qui fait de la soustraction d'une quantité à un groupe une question de maintien d'un niveau acceptable de jouissance des ressources encore disponibles, et que le bien-être des membres d'un groupe dépend de la répartition de cette richesse, et non l'inverse. Ou peut-être essaie-t-il de réanimer les principes utilitaristes du bonheur et de la peine : si tel est le cas, suffira-t-il de lui rappeler que l'utilitarisme visait en premier lieu le bonheur collectif? Je ne crois pas que cela suffise.
2) On ne peut en conclure que nous donnons priorité aux plus défavorisés : Laberge ne traite ici que de partage non de ressources, mais des conditions de bien-être. Il ne peut être question d'accès au bien-être, puisque l'avantage du premier est l'accès à des ressources qui sont pour lui sources de plaisir. Quant au bien-être du second, est-il dépendant d'un accès à des ressources uniquement? Et s'il n'y a pas accès, lui, aux mêmes ressources auxquelles son grand-frère a accès, doit-on le laisser dans les conditions dans lesquelles il se trouve? La conséquence de cette décision, irrationnelle par rapport à un objectif d'accès égal au bien-être, est de privilégier le premier enfant aux dépens du second. Ce que Laberge promet c'est non pas la juste distribution des ressources mais leur appropriation par les plus aptes selon un darwinisme social bien connu dans les cercles néo-libéraux.
L'association de la réflexion de Laberge avec une pensée néolibérale se remarque aussi par son souci de centrer son analyse sur des questions qui sont censées relever de choix individuels, et dont les conséquences ne peuvent qu'être portées par des individus. Ceci se voit quand Laberge fait des exercices de conjectures douteuses, comme cet exemple d'enfant handicapé, et avec cet autre Paul Doyon – Abonné, 8 mars 2012 17 h 50
Quel fatras!
Impossible de prendre au sérieux ce texte pénible, cette pensée abstraite. Bien pitoyable pour qui prétend philosopher que de recourir à semblables arguments pour se justifier de porter le carré vert! À moins qu'il doive bien rire en se regardant dans le miroir, le professeur Laberge. Mais j'en doute, il faut se prendre bien au sérieux pour pondre des élucubrations pareilles! Quel raisonnement tordu pour conclure que le refus de l'augmentation des frais de scolarité équivalait au nivellement par le bas, revient à "trancher ce qui dépasse". Il faut vraiment une puissance de pensée formidable pour ne pas avoir encore saisi que ce dont il s'agit maintenant n'est pas de rendre tous égaux mais de donner à chacun l'égalité des chances, non pas "l'accessibilité universelle" mais d'enlever les barrières financières devant ceux qui ont les aptitudes pour les études supérieures. En quoi enlever ces barrières devant les moins nantis, enlèvera-t-il quelque chose à ceux pour qui ces barrières n'existent pas?
J'ai vu dans ce texte une justification des politiques absurdes des Républicains américains qu'on voit actuellement défendre les

réductions d'impôts pour les riches et les coupures dans l'aide de l'État aux moins bien nantis.

Ce texte n'apporte rien de valable au débat. Il se fonde sur la conception dominante depuis des dizaines d'années voulant que seul l'individu compte. Cela transparait clairement quand il parle des "étudiants souhaitant poursuivre des études supérieures." Il s'agit bien sûr d'une décision personnelle et qui leur profitera aussi, mais la collectivité et le progrès même de la connaissance y ont un intérêt qui justifie que la société définisse les règles d'accès à l'université et veuille l'ouvrir le plus possible à tous ceux qui y sont aptes et les inciter à s'y présenter malgré tous les autres obstacles à surmonter. Mieux elle y réussira, plus nous en profiterons tous. C'est l'enjeu du combat des

- Jean Robillard – Inscrit, 18 mars 2012 20 h 43

..décidément, je manque d'espace: suite et fin

Ceci se voit quand Laberge fait des exercices de conjectures douteuses, comme cet exemple d'enfant handicapé, et avec cet autre de l'achat de jouets, exemple repris de la populaire émission "Les Parents". Cet exemple doit servir à illustrer la thèse de Parfitt du nivellement par le bas de ce qu'il appelle le "prioritarisme". Laberge écrit : "Supposons que le plus défavorisé – Zach, disons – se trouve parfaitement satisfait avec la console à 100\$. Si la mère refuse toujours l'offre spéciale [deux consoles évoluées, plus chères, mais en solde], il y aura à quelque chose d'obstinément irrationnel, non?" Laberge répond que cet irrationnel est la cause du prioritarisme, non que le nivellement par le bas est irrationnel. Mais pourquoi une telle décision serait irrationnelle : selon Laberge, c'est parce qu'elle est impliquée par un principe d'équité, celui de l'achat de cadeaux d'égale valeur, donc de distribution de ressources égales. Or, le problème de la jouissance ou du plaisir retiré par l'enfant n'est pas lié à la valeur de la ressource, mais à son usage. Mais si Laberge le soupçonne, il fait de cet usage l'argument en défaveur de la distribution de la ressource. Bizarre. Il y a contradiction entre le principe défendu par Laberge et la conclusion; contradiction apparemment utile, puisqu'elle lui permet de justifier l'argument de l'irrationalité de la décision d'acheter des cadeaux à un prix égal (distribution égalitaire de la ressource). Mais comme on le sait, du faux on peut tirer n'importe quelle conclusion, fausse autant que vraie (e falso sequitur quodlibet).

Laberge conclut : "D'après Parfitt, et aussi étonnant que cela puisse paraître, en priorisant systématiquement les plus défavorisés pour eux-mêmes, on n'aide personne. Le prioritarisme conduit la société à une perte sèche de bien-être. Parce que je les considère comme prioritaristes, je crois qu'on devrait refuser les revendications des étudiants." E

- Christian Methot – Abonné, 18 mars 2012 23 h 11

Pas d'accord

"J'en ai un peu marre de ces philosophes à la mord-moi-le-noeud qui, pour penser, pondent un texte insipide sur ce que penserait Untel à propos d'une question dont il n'a jamais écrit une ligne. On s'en fout, M. Robitaille, de ce que pense Hegel de la console Nintendo!"

Je ne suis absolument pas d'accord avec la vision de M. Blanchard. Non, on ne s'en fout

pas de ce que Hegel ou un autre penserait de la console Nintendo. D'ailleurs, que penserait Hegel des jeux vidéos ? Les écrits les grands intellectuels ne doivent pas demeurer cristallisés dans une bibliothèque, mais être utilisés pour comprendre le monde qui nous entoure. C'est la base des sciences humaines.

Je trouve que c'est un exercice très intéressant que d'utiliser les théories de grands intellectuels pour comprendre un enjeu du monde contemporain, même si tous ne sont pas toujours d'accord avec les conclusions de l'auteur du devoir de philo. C'est justement le but de l'exercice que de réfléchir et faire discuter.

D'ailleurs, nombre de philosophes, surtout en éthique, n'auraient sûrement rien contre le fait qu'on applique leur pensée à une situation X ou Y, tant qu'elle n'est pas trop triviale...

Bref, bravo à Antoine Robitaille pour ces fascinants devoirs de philo.

- Jean Laberge – Abonné, 19 mars 2012 09 h 26

Tout à fait d'accord!

- François Doyon – Inscrit, 18 mars 2012 23 h 42

Un texte tellement mauvais...

... tellement mauvais qu'il soutient la lutte des étudiants contre la hausse. Car comme le dit Nietzsche, « La façon la plus perfide de nuire à une cause, c'est de la défendre, intentionnellement avec de mauvaises raisons. »

Donc soit M. Laberge ironise, soit il délire...

- Jean Laberge – Abonné, 19 mars 2012 09 h 55

Revenez-en, cher collègue! Avant de vous voir commettre éventuellement le sophisme de l'attaque contre ma personne, inutile d'écrire à nouveau que mon texte vous déplaît. Comme disait l'autre, nous vous avons compris.

- Jean Laberge – Abonné, 19 mars 2012 01 h 22

Furie de la «go-gauche»

Je savais bien que la «go-gauche» allait hurler en réaction à mon Devoir de philo. J'en avais averti Antoine Robitaille. Il allait recevoir quelques roches de cette lapidation. Je salue son courage de m'avoir donné le droit de parole. Le débat concernant la hausse des frais de scolarité entre dans sa phase décisive. Les rouges se radicalisent ; il n'est plus question de débat, mais de radicalisation face au gouvernement qui n'entend toujours pas négocier. À tête reposée, vous lirez mon Devoir et vous apprécierez l'effort d'analyse d'une notion hautement complexe.

- Jean Robillard – Inscrit, 19 mars 2012 10 h 47

Cher monsieur Laberge,

Justement, j'ai lu et relu votre texte, et en tant que professeur de philosophie moi-même, je dois vous réitérer mon évaluation de ce que vous appelez votre analyse: la note de passage, tout juste. Vous avez mal lu Parfitt. Et les accusations que vous adressez maintenant à la volée ne règlent en rien le problème fondamental. Car indépendamment de votre posture personnelle quant au soutien ou non des étudiants, vous utilisez manifestement des concepts que vous ne maîtrisez pas pour justifier votre choix. Vous auriez sans doute mieux réussi votre devoir de philosophie si vous aviez choisi un auteur dont les thèses eussent mieux accompagné vos arguments. De plus, une révision de la logique de votre argumentation vous aurait

peut-être instruit de ses défauts qui nuisent à l'ensemble. Bref: note de passage.

Jordan Jordan R. Raymond – Abonné, 19 mars 2012 12 h 20

Monsieur Laberge,

Vous dites que le problème avec le prioritarisme, c'est qu'il mène au nivellement par le bas. Derek Parfitt dit exactement le contraire. Ce n'est pas une interprétation de ma part, M. Laberge : il le dit explicitement.

C'est comme si je disais que Line Beauchamp est contre la hausse. C'est simplement faux. Elle le dit explicitement.

Vous pouvez bien traiter vos détracteurs de « go-gauchistes » qui hurlent tant que vous voulez, votre analyse restera toujours erronée. Vous pouvez accuser vos opposants autant que vous voulez de se radicaliser et de refuser le débat, votre analyse restera toujours erronée. Vous pouvez clamer le génie de votre analyse autant de fois que vous le voulez, elle restera toujours fondamentalement erronée.

Je ne demande donc à personne de me croire sur parole. Chacun peut vérifier votre erreur en lisant la page 314 de l'article de Parfitt intitulé « Égalité et priorité » disponible en ligne

(<http://www.persee.fr/web/revues/home/pre-script/art> :

« Cette position, que j'ai appelée égalitarisme téléologique, peut sembler très convaincante, mais elle doit faire face à objection du nivellement par le bas qui, à mon avis, a beaucoup de force sans pour autant être décisive. [...] Si nous voulons sauvegarder quelque chose de notre position, nous sommes alors placés devant une alternative. Nous pouvons d'abord devenir des égalitaristes déontologiques. [...]

L'autre terme de l'alternative consiste à opter pour la position prioritariste. » (p. 314)

Qu'on lise votre article à tête reposée ou non, on peut peut-être apprécier l'effort d'analyse que vous avez déployé, mais personne ne peut reconnaître que le résultat est juste.

Patrick González – Inscrit, 19 mars 2012 13 h 47

Nous avons eu droit à deux textes dans Le Devoir de philo sur la pertinence de hausser les frais de scolarité et cela n'a apaisé personne. Je pense que dans ce cas-ci, la philo n'est pas bonne conseillère. Je crois que le gouvernement a choisi la bonne politique pour assurer la qualité et l'accessibilité du système d'éducation supérieure au Québec mais mon appréciation ne repose pas sur une manière particulière de définir le bien commun.

Les "rouges", comme vous les appelez, crient leur attachement à un accès égal à l'éducation supérieure. Je partage cet attachement et cela m'agace beaucoup de les entendre condamner ceux qui ne militent pas comme eux pour une éducation gratuite. À mon avis, leurs solutions ne sont pas bonnes : les suivre conduirait à terme à la médiocrité et à davantage d'inégalités (comme j'ai pu l'observer en France où j'ai aussi enseigné).

En résumé : selon moi, cadrer les débats de politiques sociales en termes de choix de préférences sociales n'est pas un exercice concluant.

Jean Laberge – Abonné, 19 mars 2012 15 h 12

@JRRobidoux. Justement, admirable collègue, relisez attentivement l'essai de Parfitt, sans parti-pris, sans volonté de me faire mordre la poussière à tout prix - vous qui

n'avez d'autre but que de me piéger et de me coincer. Relisez donc comme il faut le texte, dont la suite du passage que vous citez. Vous comprendrez alors que la thèse de Parfit est que si l'on est égalitariste, on est alors ce qu'il appelle un prioritariste et, dès lors, on est confronté à l'objection du nivellement par le bas. Cela étant, c'est la dernière fois que je vous réponds parce que je n'apprécie guère votre ton agressif à mon endroit.

- Jordan Jordan R. Raymond – Abonné, 19 mars 2012 16 h 36
Monsieur Laberge,
J'ai bien relu l'article. Je ne fais pas d'erreur d'interprétation.
Puisque vous ne semblez pas convaincu de votre erreur par le passage cité plus haut (qui est pourtant sans équivoque), en voici un autre :
« Toutefois j'ai évoqué le type de situation pour laquelle ces conceptions divergent le

plus. Il agit des situations qui suscitent l'objection du nivellement. Les égalitaristes sont confrontés à cette objection parce qu'ils estiment que l'inégalité est en elle-même une mauvaise chose. Si nous acceptons la position prioritariste, nous évitons cette objection. » (p. 304)

Parfit ne pourrait pas dire plus clairement que le prioritarisme ne mène pas à un nivellement vers le bas. Et je ne pourrais pas adopter un ton moins « agressif » que celui que j'emploie en ce moment pour vous le prouver : j'aurais pu vous traiter de « drèdrétiste », mais vous conviendrez avec moi que ç'aurait été de bien mauvaise foi.

- Jean-François Mongrain – Abonné, 19 mars 2012 16 h 46

Que de mauvaise foi, M. Laberge. Une série d'objections très sérieuses et bien articulées ont été soulevées à propos de votre texte. Ces objections prennent le temps de démontrer pourquoi votre argument n'est ni fidèle à

la pensée de Parfit, ni applicable à la situation à laquelle vous pensez pourtant pouvoir appliquer cette pensée.

Vous débarrasser de ces arguments du revers de la main en traitant leurs auteurs de "go-gauchistes" c'est un manque flagrant d'honnêteté intellectuelle et de la sophistication de bas niveau.

Marc O. Rainville – Inscrit, 19 mars 2012 10 h 19

Lapidation

Je suis d'accord avec les critiques négatives qui ont été formulées à l'endroit de ce devoir de philo.

C-

France Marcotte – Abonnée, 19 mars 2012 13 h 07

Furie?

Pourquoi vous attarder à la furie monsieur Laberge? D'autres sont restés très calmes dans leur commentaire.

LE NOUVELLISTE: Lettre au président de l'Association générale des étudiants de l'UQTR: Improvisé et gênant..., par Christian Duval, étudiant en science de la gestion, UQTR - Publié le vendredi 16 mars 2012 à 09h43



Photo: François Gervais

À 51%, les étudiants de l'UQTR ont voté en faveur d'une grève générale illimitée mercredi soir. Déjà certains d'entre eux manifestaient jeudi matin.

Lettre au président de l'Association générale des étudiants de l'UQTR.

Loin de moi l'idée de ne pas respecter la démocratie, et ce, même si le vote de mercredi soir met en péril mon avenir. Je ne vous contera pas ici le pourquoi du comment. Le point sur lequel je veux vous entretenir est celui concernant votre prestation en tant qu'organisation responsable de l'assemblée. C'était gênant, improvisé, irrespectueux des membres et burlesque.

Comment, sur un vote aussi important, pouviez-vous ne pas avoir de structure de vote préétablie et seulement quatre ordinateurs pour vérifier les cartes étudiantes et deux isolements? Quand j'ai posé la question, on m'a répondu qu'on ne s'attendait à avoir autant de monde présent... Pardon? Quand on réserve une salle pouvant contenir 3000 personnes, on doit être prêts à recevoir 3000 personnes.

Pour ce qui est du décorum, la présidente d'assemblée avait demandé d'éviter les poésies lyriques... Nous avons eu droit de du burlesque avec plusieurs intervenants hors sujet.

Je comprends qu'il est difficile de gérer une si grande foule sur un sujet qui soulève les passions, mais tout de même, la remise à l'ordre n'était pas systématique. Façon déguisée d'orienter l'opinion? Je ne saurais le dire, mais je soulève la question.

Autre remarque: je déplore le fait que pour une si grande salle, vous aviez seulement un projecteur et seulement deux haut-parleurs. Vous vous attendiez à quoi? Qu'on puisse jouer au badminton pendant l'assemblée? Il y a eu là un manque de respect envers les gens présents.

Dernier point: vous, ardents défenseurs de la démocratie, comment pouvez-vous prétendre cela quand votre charte même empêche un vote sur quelques jours ou par internet qui serait un véritable vote démocratique? J'ai répondu à cette question: vous savez très bien que la grève aurait alors été rejetée et je vous mets au défi d'amender votre charte et de faire un vrai vote démocratique. La démocratie est extrêmement importante pour un peuple. Mercredi soir, j'ai été le témoin d'une apparence de cette démocratie par une association étudiante qui ne lui laisse pas sa vraie place dans une improvisation d'assemblée et une fermeture d'esprit face à la consultation unilatérale de tous ses membres.

LE NOUVELLISTE: Lettre: Contre la grève illimitée, par Ève-Marie Lanouette, étudiante à l'UQTR - Publié le vendredi 16 mars 2012 à 09h42



Photo: Émilie O'Connor

Un vote de grève très serré chez les étudiants de l'UQTR.

À la suite de l'annonce de mercredi soir concernant la grève illimitée des étudiants de l'UQTR, la controverse est bien installée.

En effet, les seuls pénalisés dans toute cette histoire seront les étudiants. Où est la logique? Ils continuent de payer pour ne plus assister à leurs cours. Ils continuent de payer pour se priver de connaissances et de savoirs précieux. Je tiens à préciser que ce n'est pas le droit à la scolarité qui est en jeu ici, mais bien l'amélioration des services, ce dont les universités ont grandement besoin.

Laissez ceux qui veulent s'instruire le faire! Par majorité, on a accordé la possibilité aux étudiants contre la hausse de manifester leur désaccord le 22 mars. Cette journée est pour vous, mais laissez-nous continuer notre session en toute quiétude.

Des semaines et des semaines de grève ne changeront rien mis à part le fait de retarder notre cheminement scolaire. Que le petit étudiant arrêté d'étudier ne fera pas changer d'idée le gouvernement. Il faut comprendre que l'étudiant n'est pas indispensable au bon déroulement de la société. Il n'a pas d'impact, ni de service à offrir pour commencer à marchander.

Désolée de vous ramener sur Terre. Il est important de souligner qu'une multitude d'étudiants sont partis avant la fin de l'assemblée, mercredi soir, et n'ont pas voté, exaspérés par le manque d'organisation. L'attente

était interminable. Une grande partie de ces personnes étaient contre la grève. Ce vote secret n'est donc pas représentatif de la véritable intention des étudiants soit celle d'avoir la possibilité de s'instruire et d'assister à leurs cours calmement.

Si tous les étudiants contre la grève s'étaient mobilisés aussi massivement que ceux qui étaient pour, le résultat aurait été bien différent. Je demande donc aux étudiants de se mobiliser pour que les cours reprennent au plus vite.

L'éducation universitaire n'est pas un droit, ni un privilège que l'on doit aux gens, mais bien un investissement dont vous bénéficiez plus tard.

Si le gouvernement fédéral est capable de retirer la loi de grève aux employés d'Air Canada, le gouvernement provincial n'est-il pas moins capable de favoriser le retour en classe?

JOURNAL DE MONTRÉAL / JOURNAL DE QUÉBEC: Grève étudiante 2.0 , par Christopher Hall - Publié le: jeudi 15 mars 2012, 22H23 | Mise à jour: jeudi 15 mars 2012, 22H25

Cela fait maintenant plus de deux semaines que nos étudiants sont dans la rue. La confrontation ne semble pas vouloir s'estomper, les deux parties demeurent aussi solidement campées sur leur position que le pape l'est à propos de l'avortement, la prêtrise des femmes, le mariage gai, la contraception... ou l'ensemble de ces réponses.

En fait, les étudiants perçoivent la ministre Line Beauchamp comme une zélote orthodoxe du dégel, plus papesse que le pape. De son côté, le gouvernement accuse les étudiants de ne pas voir la réalité en face, mais plutôt à travers l'écran de leur dispendieux iPhone, un double mochaccino à la main.

Vous me connaissez, toujours prêt à aider la veuve et l'orphelin... surtout si la veuve est une jeune universitaire avec un seul petit carré rouge pour se vêtir. Afin de vous démontrer mon appui, chères étudiantes (dans ce cas-ci, le féminin l'emporte sur le masculin), voici la stratégie à deux volets que je vous suggère.

Volet 1 : c'est bien beau les manifestations, mais après deux semaines de rues bloquées, vous commencez à vous mettre la population à dos. Si vous voulez vraiment faire un coup d'éclat, faites-en un vrai ! Ne bloquez pas uniquement

l'accès nord du pont Jacques-Cartier, mais tous les ponts de l'île. Si un perdu de Fathers for Justice est capable de bloquer un pont à lui seul, au nombre que vous êtes, cela devrait être facile. Les étudiants en génie civil sont capables de construire des ponts, alors ils devraient être en mesure d'en bloquer. D'ailleurs, joignez l'utile à l'agréable, et profitez de l'absence de circulation pour faire des inspections complètes.

Vous devriez également varier vos moyens de protestation. Au lieu d'occuper les rues, occupez vos classes. Retournez sur les bancs d'école et restez-y en permanence. Après trois jours de sit-in sans douche, à se laver les aisselles avec le papier brun des toilettes, ce sont les professeurs qui courent bloquer les rues.

Autre stratégie innovatrice : retournez en classe, mais rendu aux examens, répondez n'importe quoi. Le gouvernement n'aura d'autre choix que de céder. Il ne peut se permettre de perdre une génération complète d'ingénieurs, de médecins, d'enseignants, etc. D'autant plus qu'avec tout ce monde qui écrirait n'importe quoi, le métier de chroniqueur humoristique deviendrait trop compétitif à mon goût.

Volet 2 : en négociation, c'est toujours donnant-donnant. Je parle par expérience. À la maison par exemple, je donne... et je donne. Comme

vous ne pouvez pas donner plus d'argent, en échange d'un gel des frais de scolarité, donnez une semaine par session de votre temps dans votre domaine d'étude. Par exemple, ça va peut-être vous permettre de découvrir la raison pour laquelle les comptables s'habillent en brun.

Le gouvernement doit faire sa part :

L'apport de cette main-d'œuvre bénévole permettra sûrement au gouvernement d'atteindre les 265 millions que lui procurerait un dégel. Il y a sûrement encore du gras à couper. Je suggère que le ministre de la Santé donne l'exemple et se déplace à vélo (une limousine et chauffeurs de moins), le ministre des Transports, en autobus ! On pourrait également mettre quelques ministres à pied... littéralement (on récupérerait non seulement le salaire des chauffeurs, mais celui des ministres également !)

On justifie souvent le dégel des frais de scolarité en comparant les frais faramineux exigés par les universités américaines. Mais à 40 000 \$ et plus par année, trop souvent ce ne sont que les riches qui ont accès à une éducation supérieure. Mais qui veut-on comme élite à l'avenir, ceux qui sont riches ou ceux qui sont intelligents ?

LE QUOTIDIEN: Chronique: Indigne de notre qualité d'universitaires, par Katerine Belley-Murray, journaliste au Quotidien et finissante au baccalauréat en science politique - Publié le jeudi 15 mars 2012 à 09h21

(CHICOUTIMI) La représentation qu'ont les étudiants de l'UQAC de ce qu'est la démocratie est pour le moins décevante.

Comme quelque 1200 de mes collègues étudiants, je suis demeurée assise sur le plancher du Pavillon sportif de l'UQAC pendant trois heures. Pour quoi? Pour pas grand-chose.

La démocratie, ce n'est pas seulement de décider si l'on votera électroniquement ou par vote secret. Participer à la démocratie, certes, c'est de voter. Mais c'est aussi de débattre à ce propos et d'être le plus informé possible.

On connaît maintenant toutes les modalités d'une éventuelle grève, s'il y a lieu.

Oublier de faire le débat sur les vrais enjeux est toutefois honteux et indigne de notre qualité d'universitaires. Alors que l'assemblée générale tirait à sa fin, environ cinq personnes en faveur de la grève se sont présentées au micro pour expliquer leur point de vue.

Aucun étudiant en faveur de la hausse ou en défaveur de la grève n'a jugé bon donner son opinion. Plusieurs sont gênés, direz-vous. Sur 1200 dont plusieurs sont contre la grève, il n'y en a pas cinq qui sont capables de parler en public?

Les étudiants présents hier n'en sont pas ressortis plus informés. Plusieurs, indécis, auraient pourtant pu profiter de la présence de leaders du « carré rouge » et de ceux du « carré vert » pour se forger une idée, pour être aptes à faire un vote éclairé. Peut-être suis-je idéaliste, mais j'estime qu'une personne bien informée risque davantage de voter en faveur de ce qu'elle croit

réellement être mieux pour elle et pour la société.

Des arguments, il y en a.

Je suppose que des étudiants qui ne jugent pas nécessaire de débattre d'un sujet important comme celui de la hausse des frais de scolarité ou de la possibilité d'une grève ne prennent pas le temps de lire un texte portant sur le sujet. Leur idée est déjà faite, probablement. Sur quoi est-elle basée, ça, c'est autre chose. Comme je suis journaliste, et qu'il m'arrive de couvrir le débat, je ne prendrai pas position. Il existe toutefois des arguments, d'un côté comme de l'autre, qui méritent d'être connus, dits, réfléchis. Rima Elkouri, chroniqueuse à La Presse, écrivant récemment : « Au Québec, les facultés de médecine comptent plus d'étudiants provenant de familles modestes que dans le reste du Canada, affirme une étude publiée en 2010 dans la revue spécialisée Medical Education. Selon les chercheurs, cela s'explique en bonne partie par les droits de scolarité plus bas. (...) Les étudiants en médecine de quartiers ou de régions rurales peu favorisés sont plus portés à aller y pratiquer, nous disait cette même étude. »

Le professeur titulaire en informatique, Marc Frappier, de l'Université de Sherbrooke, donne des chiffres pour appuyer son point de vue. « On dit que ces étudiants sont choyés par rapport à leurs collègues ontariens. S'ils habitaient en Ontario, ces étudiants paieraient certes plus cher en frais de scolarité (16 000 \$ de plus au total pour un bac), mais paieraient nettement moins d'impôt pour le reste de leur vie (en moyenne

5000 \$ par année). Après trois ans, notre diplômé ontarien est déjà gagnant par rapport au diplômé universitaire québécois. »

Le recteur de l'Université de Montréal ne pense pas de cette façon. « Le gel, puis le quasi-gel des droits de scolarité ont été néfastes pour nos universités en les privant des ressources financières dont elles ont besoin pour accomplir leur mission. Pourtant, les étudiants québécois ne fréquentent pas plus l'université pour autant! En fait, ils la fréquentent moins que leurs collègues d'ailleurs en Amérique du Nord », écrivait-il sur le site internet de La Presse. Sur le même site, le président-directeur général de la Confédération des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), Daniel Zizian, affirme : « (...) les gels successifs des droits de scolarité au cours des dernières décennies ont fait en sorte qu'il en coûte aujourd'hui moins cher pour acquérir une formation universitaire que ce n'était le cas en 1968, en dollars constants. »

Hier après-midi, ce sont des arguments comme ceux-là, solides, basés sur des données, ou sur des idées, que je voulais entendre. Peu importe le résultat, je voulais ressortir de cette réunion fière des étudiants de l'UQAC. Fièvre de l'exercice démocratique auquel mes collègues, venus nombreux, se seraient livrés. Il est dorénavant clair que nous, étudiants, sommes en mesure de lever notre main pour voter au sujet de divers détails techniques. Bravo. Sommes-nous capables de débattre de nos idées, d'expliquer notre point de vue de façon intelligente, articulée et documentée? Ça reste à prouver.

ARGENT.CANOE.CA : Bonjour la police, par David Descoteaux – Jeudi 15 mars 2012

Selon les estimations, il manquerait environ 500 millions \$ dans le réseau universitaire québécois. Est-ce beaucoup?

Avez-vous jeté un œil sur la « [pieuvre budgétaire](#) » publiée dans le journal mardi? En regardant le tableau, je vois que le budget total du

ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport totalise 15,7 milliards \$. Dites-moi : ce serait la fin du monde si le reste du ministère opérait



avec un budget de 15,2 milliards \$? Qu'on redirige 500 millions \$ vers les universités, et qu'on laisse les étudiants étudier?

Simpliste? Allons! Vous allez me faire croire qu'il n'y a pas 3 % de dépenses douteuses dans ce ministère? Ou si vous voulez, 3 % de gains d'efficacité possibles? Qu'on pense seulement aux commissions scolaires, qui gèrent près de 7 milliards \$ par année. Et dont les parties de golf et les frasques dépensières se poursuivent malgré les remontrances des politiciens. À lui seul, le service de la dette de ces commissions scolaires coûte 650 millions \$ par année!

Vous avez le choix

Je ne vise pas l'éducation en particulier. Au contraire! Si on gérait avec un peu plus de rigueur, on pourrait probablement faire atterrir plus d'argent dans nos écoles, là où sont les besoins. Mais regardez là, la pieuvre. Vous avez le choix. Le réseau de la santé, avec ses cadres qui poussent comme des champignons, coûte presque 30 milliards \$! Il y a tellement d'organismes, de régies, d'administrations, de protocoles, de pôles, de commission, de fonds, de branches qui partent dans tous les sens... Fixez le centre de la pieuvre pendant quelques secondes, et ses tentacules se mettent à bouger! Il faut réaliser que nos « choix de société » coûtent cher. Selon le vérificateur général, les ententes avec les syndicats des services de garde nous ont coûté l'équivalent ou presque des besoins des universités, soit 400 millions \$. On verse à des multinationales, sous forme d'électricité à rabais, autant sinon plus de millions \$. Et encore plus en subventions! Pourtant, selon l'économiste des HEC Robert Gagné, on pourrait amputer les subventions aux entreprises de plus de deux milliards \$, et ça ne ferait aucune différence sur le développement économique de la province.

Les exemples d'économies possibles ne manquent pas. D'ailleurs, les étudiants font bien de pointer du doigt le gaspillage et le coût de la bureaucratie universitaire. En fait, si on améliorerait l'efficacité de l'État de 0,8 % seulement, on aurait le 500 millions \$ pour les universités. C'est impossible?

C'est ça nos leaders?

Si les dépenses explosent, c'est parce que la population veut recevoir tous ces services, dit la présidente du Conseil du trésor, Michelle Courchesne. Ouf! Je pense qu'elle confond lobbys et population. D'autre part, les gens veulent des services, oui. Mais ils préféreraient qu'on les livre de façon efficace. Beaucoup plus qu'en ce moment.

Mais là où je déprime, c'est quand la grande argentière du Québec affirme, selon un reportage de TVA mardi, que lorsque le gouvernement veut faire un changement, un tollé se déclenche. Bref, que nous sommes responsables, en tant que citoyens, de ce gâchis.

Petit rappel aux politiciens : vous êtes élus pour faire des choix. Pour vous tenir droit. Pas pour plaire à tout le monde.

Il est là notre problème. En tant que société, nous sommes incapables de faire des choix. Ce devrait être la job de nos leaders, mais ils manquent de courage. Résultat : bonjour la police, les pancartes et les manifestations. Et ça ne fait que commencer.

10 commentaires

1. *Mathieu* dit : [15 mars 2012 à 17:27](#)

Même si je crois que le gel des frais est utopique à long terme et que les étudiants doivent faire leurs juste part et on doit revenir à une proportion un peu plus équitable pour les payeurs de taxes .. je dois avouer qu'il y a la plusieurs points qui sont très important de

mentionner.. Il y a du gaspillage de fonds publics et ce n'est pas en écoutant tous les groupes de pression (syndicats) que l'on gère de façon responsable les finances d'état! Au départ les frais de scolarité éteint de 25% et maintenant ils ne sont que de 11% du coût réel. Ce que le gouvernement propose est de revenir à un niveau acceptable de 17%! La solution que M. Descoteaux propose est viable seulement pour cette année, oin fait quoi l'an prochain ?

2. *Jocelyn T.* dit : [15 mars 2012 à 17:54](#)

Vous voulez un règlement facile et arrangerait tout le monde car aucun risque impliqué: Un billet à ordre à la banque du Canada et le tour est joué ! D'un simple clic de souris, la banque du Canada envoie les 500 millions électroniques manquant dans le bon numéro de compte. Ce n'est pas plus compliqué que ça dans notre beau système d'argent monopoly.

L'argent n'a pas de substance (valeur du papier ou crédit/débit électronique) depuis 1933 au cas où il y aurait encore du monde qui pense le contraire.

La vraie révolution qu'il faut faire, c'est celle du système financier, pas celle des frais de scolarité !

3. *11110* dit : [15 mars 2012 à 18:28](#)

variations sur le même thème? 3 jours de suite...

parlons maintenant d'économie

-le miracle de l'islande continue seul pays à avoir refusé les bailouts

<http://www.zerohedge.com/news/iceland-financial-renaissance-miracle-continues>

- prochaine largage de Helicopter Ben la fed QE d'ici 2 mois. Clou final dans le dollard. Hyperinflation

<http://www.zerohedge.com/news/here-why-everything-today-goldman-expect-new-qe-soon-april>

- moyen-orient : les provocation s'accroissent

<http://rt.com/news/swift-iran-ban-oil-667/>

probabilités d'un false flag sur le uss enterpris: élevées

4. *Bert* dit : [15 mars 2012 à 18:37](#)

Le bar est ouvert pour tout les dirigeants des organismes gouvernementaux, pourquoi s'en priver!!! Ça fait longtemps que le manque de courage des politiciens pour procéder au grand ménage n'est plus là. Les étudiants ont raison de protester, l'exemple des hauts dirigeants des universités, qui ont le pouvoir de se donner des salaires de rêve incite certainement la population à ce questionner sur le courage des politiciens à arrêter l'hémorragie. Pour me faire plaisir, j'ai décidé d'ignorer les politiciens, je n'irai pas voter, pas de chèque en blanc, fini la comédie.

5. *David* dit : [15 mars 2012 à 18:50](#)

Excellent article! Félicitations!

6. *Patrick* dit : [15 mars 2012 à 19:31](#)

Parlant de police, quel est le salaire moyen des employés dans le système d'éducation(incluant professeur, directeurs, secrétaire etc..)???

La SQ si je me fie a vos chiffres :

<http://argent.canoe.ca/lca/affaires/quebec/archives/2010/10/20101007-064041.html>

7100 employés pour 611 000 000\$ de masse salariale. ça donne une belle moyenne de 86 056,33\$, je ne dis pas que policier est LE job de rêve et que c'est facile, mais ils sont loin de la grosse misère.

7. *Deric Caron* dit : [15 mars 2012 à 19:36](#)

De retour, fallait bien que je profite des profits de la trade que j'ai baptisé le « joce-

inaire » (quand nos matricieux annoncent la fin du monde, vendre or, acheter spoo, très très profitable!).

En tout cas, le problème avec squeezer le ministère de l'éducation c'est l'énorme problème du décrochage au secondaire. Les socialistes ont tout essayé (a part investir de l'argent sur le terrain, évidemment) ils ont éliminer les échecs, les bulletins notés, maintenant ils font juste pas donner les stats.

Bon, les plus jeunes vont payer, c'est inévitable, personne va approcher le problème du décrochage, ça fait saigner du nez des gars comme Claude Legault ces discussions, c'est mieux que les universitaires détruit des voitures d'innocents pour 300\$... On s'entend que tout les universitaires sont des adultes majeur et vacciné, pis sont incapable de trouver 300\$ pour leur avenir...

Je sais pas trop pourquoi on a cette discussion, on est en terre socialiste, les jeunes vont être laissé pour compte, les universitaires vont gagner et le gouvernement va s'endetter pour payer la facture.

Les joces vont blâmer les lucifériens pour ça, et moi je vais faire du fric en pariant sur l'inévitabilité que l'état québécois va grossir et s'endetter!

Faut pas oublier, si les étudiants perdent, ça serait la première fois! Le Québec est endetté pour une raison...

8. *esteban79* dit : [15 mars 2012 à 19:39](#)

@ David Descoteaux

Pour se faire réélire, les politiciens ont-ils l'occasion de faire des choix tranchants ou sont-ils obligés de satisfaire le plus de demandes possible. On en revient toujours au syndrome du « pas dans ma cour ». Les étudiants ont raison de manifester concernant le gaspillage, mais en font-ils autant de leur côté? Le fumeur dira pour sa part qu'il paie sa juste part de taxes donc on lui doit les services de santé au même titre qu'un non fumeur. Tant et aussi longtemps que personne n'osera risquer sa carrière politique pour dompter l'indomptable, le système continuera de dériver de cette façon. Comme le disent si bien plusieurs intéressants lecteurs/blogueur qui voient le mur arriver, tenez-vous bien! Ce qui causera le changement risque bien de venir de l'extérieur. En attendant, il annonce vraiment beau cette fin de semaine et le Canadien a remporté ces 2 derniers matchs....

9. *Dan* dit : [15 mars 2012 à 20:56](#)

Domage que tous les journalistes comme vous (un peu fond de poubelle) n'osent pas laisser leur douillet salaire pour mettre leur visage sur des affiches lors des élections...on préfère sans doute critiquer, pourtant ce ne sont pas les gérants d'estrade qui manquent. On en a assez vu! Entièrement d'accord pour dire qu'il y a d'énormes changements à apporter au fonctionnement de l'État mais pourquoi mettre tout le monde dans le même panier? Ah oui, comme nous le disait l'un de vos confrères du même réseau, la bonne nouvelle ça ne se vend pas!!! Pendant qu'on cherche à vendre la copie ou à attirer l'auditoire (\$\$\$), la vérité et la nuance deviennent accessoires. Y-a-t-il quelqu'un qui s'est demandé à qui cela profite-t-il?

10. *Daniel* dit : [15 mars 2012 à 22:51](#)

Ce week end le Québécois moyen à deux priorités, laver sa voiture et faire fondre le banc de neige devant la maison! On est beau comme ça béatement, à attendre l'apocalypse reptilienne!!!!

LA PRESSE: Chronique: Les petits carrés rouges, par Alain Dubuc - Publié le mercredi 14 mars 2012 à 06h00

Ceux qui ont regardé la Soirée des Jutra dimanche soir à Radio-Canada n'ont pas pu ne pas remarquer qu'à peu près tout le monde arborait fièrement un petit carré rouge à la boutonnière ou sur le corsage, le symbole de l'appui à la grève des étudiants contre la hausse des droits de scolarité.

Je ne reproche évidemment pas aux artistes et aux artisans du cinéma d'être du bord des étudiants. C'est leur droit le plus strict. Ce que je veux plutôt souligner, c'est que ce genre d'appui illustre bien la dynamique de trop de débats publics au Québec.

Au départ, on pouvait s'étonner de l'unanimité de cet appui du monde du cinéma, avec ses relents de pensée unique, dans un monde qui devrait célébrer l'indépendance d'esprit. Cela peut s'expliquer par la stratégie astucieuse des étudiants qui distribuaient leurs carrés rouges à l'entrée du Théâtre St-Denis. Il devenait difficile pour les invités du gala de les refuser sans mal paraître.

Mais le terreau était fertile. Les artisans du cinéma sont des alliés naturels des étudiants, parce que le monde des arts est plus à gauche, qu'il est plus souverainiste que la moyenne, qu'il n'a pas d'atomes crochus avec le gouvernement libéral.

Ensuite, sans caricaturer, on peut ajouter que le monde des arts d'interprétation oeuvre dans un espace d'émotions, de sensibilité et d'empathie. Des qualités que l'on retrouvera quand ces artistes participent aux débats publics - qu'on pense à Pierre Curzi. C'est d'ailleurs ce qui constitue un de leurs apports à la vie collective.

S'ils regardent les choses à travers le prisme des émotions, les artistes auront tendance à être touchés par de belles causes. La bataille des étudiants, si on reste au premier degré, si on se limite aux images, en est certainement une. Des jeunes, sympathiques, qui veulent changer le monde, contre des politiciens usés. Des jeunes qui veulent étudier contre des vieux qui veulent les faire payer. La justice sociale contre la logique comptable.

J'ai écrit plus d'une fois pour dire que, sur le fond, ce débat reposait sur des bases fumeuses. Parce que la hausse des droits ne pénalisera pas les pauvres. Parce que le gel des droits n'est pas progressiste, mais plutôt une mesure fiscale régressive. Parce que si l'enjeu est que tous les enfants aient une chance d'étudier, le gel des droits n'est certainement pas la façon d'y arriver. Mais sur le plan de l'image, la logique défendue par les étudiants est attrayante.

Il y avait quand même un paradoxe dans l'appui quasi unanime aux étudiants lors de la Soirée des Jutra. Ce gala était diffusé sur une chaîne de télé subventionnée. L'industrie que l'on célébrait n'existerait tout simplement pas sans subventions. Je ne m'oppose absolument pas à cette aide publique, qui donne des résultats remarquables. Ce qui m'agaçait toutefois, c'est que les gens du cinéma, qui ont besoin de ces fonds publics, soient si indifférents aux contraintes de ceux qui doivent s'arranger pour que l'argent puisse être disponible.

Car c'est aussi ça, le débat sur les droits de scolarité: des universités qui manquent cruellement d'argent, l'importance de soutenir le réseau universitaire, en sachant que le gouvernement est en crise financière. Une impasse qu'on ne peut pas résoudre seulement en faisant payer les riches. Comment trouver des sous? Qui doit payer? Comment répartir cet effort de façon juste?

Le dossier, défini de cette façon, devient plus ingrat et est certainement moins mobilisateur. Mais il est nécessaire d'aborder ces enjeux, de poser ces questions plates. C'est ce que j'ai choisi de faire, même si cela me rend moins populaire que si j'avais un petit carré rouge à la boutonnière.

LAVANTAGE.QC.CA: D'accord, pas d'accord?: La démocratie étudiante ?, par Réal-Jean Couture - Publié le mardi, 13 mars 2012 20:49



photo Stéphane Fournier

Je n'ai aucun problème avec le droit à la dissidence des étudiants de l'UQAR et du Cégep de Rimouski. Mais le respect doit être des deux côtés. De traiter d'arrogance une opinion contraire, réclamer la rétractation chez une opinion contraire, ce n'est pas de la démocratie.

Je suis très interpellé par les étudiants des secteurs collégial et universitaire qui réclament encore, dans les années 2010 et suivantes, qu'on leur mette le pain dans la bouche. Et surtout, que l'on ait payé ce pain, sans oublier de le beurrer sur les deux bords. Je ne suis pas le seul à me demander si en plus, il nous faut le mâcher.

Il fallait bien qu'un jour un gouvernement mette un terme à cet engagement toujours renouvelé du gel des frais de scolarité. 33 ans de gel dans les 42 dernières années. Ça va faire ! Une absurdité que je dénonce depuis plusieurs années. J'ai souvenance d'avoir écrit, en éditorial dans une autre publication il y a au moins 15 sinon 20 ans, que le gel des frais de scolarité était une très mauvaise nouvelle, une arnaque pour les étudiants. Un outil électoral dont on ne pourrait jamais mesurer le prix.

J'écrivais même que ce gel, décidé par le gouvernement du temps, pouvait être salué avec des cris de joie par les étudiants, sur-le-champ, mais qu'ils en paieraient la note plus tard. Osez dire aujourd'hui que je me trompe. De telle sorte que lorsque les étudiants d'aujourd'hui s'en prennent au dégel des frais de scolarité à l'automne prochain, ils ne réalisent pas à quel point ils s'endettent.

Car, comme le signalent plus de 1 100 étudiants de Montréal, vaut mieux payer 325 \$/année de plus pendant cinq ans, que de payer encore plus cher, dans les prochaines années, considérant que l'endettement gouvernemental a ses limites. De plus, les *pro grève* oublient volontairement que, nonobstant cette hausse, les frais de scolarité dans cinq ans au

Québec seront encore les moins élevés de tous les États en Amérique du Nord.

Le présent gouvernement a pris (avec quelques années de retard) une décision éclairée, courageuse, en sachant qu'il joue une partie de sa réélection. Mais je dis qu'il était temps que les parlementaires arrêtent de se conduire comme des gens en campagne électorale et prennent leurs responsabilités de parlementaires. Et ces derniers sont assez responsables pour prévoir un ajustement du programme des prêts et bourses pour ne pas que les moins fortunés soient pénalisés. Que veut-on de plus ?

Un gel de plus de 30 ans des frais de scolarité est une des raisons de la dégradation de nos collèges et universités. Et ce ne sont pas les 975 000 \$/an que verseront les 3 000 étudiants de l'AGECAR par cette augmentation qui corrigeront totalement le sous-financement de l'UQAR. Le retard est beaucoup plus grand. Tout le monde le sait.

On a souvent dit que l'apprentissage du français avait du retard dans nos cégeps et universités. J'en suis à me demander si la carence ne réside pas plus en mathématiques ?

Quand à cette tentative de me faire croire que la lutte des étudiants d'aujourd'hui, est pour la défense des générations futures, je ne verse pas une seule larme. C'est carrément ce qu'on nous disait il y a 35, 30, 25, 20 et 15 ans. Nous sommes maintenant la génération future. Et nous payons encore pour le gel des frais de scolarité de ce temps-là. Question aux étudiants : vous êtes disposés à payer, dans 15 ou 25 ans, ce que vous ne paierez pas pendant les 5 prochaines années

Parlons maintenant de démocratie. La démocratie étudiante, comme le dit le président de l'AGECAR *

1.- Le communiqué de cette association qui regroupe quelques 3 000 étudiants à l'UQAR, disait au déclenchement de la grève que « Par ce vote, les étudiants de notre campus envoient un message clair à Jean Charest soit celui qu'ils sont déterminés à le faire reculer sur la question de la hausse des frais de scolarité... ».

Considérant que 334 étudiants seulement ont voté en faveur de la grève, donc 11,1 % des membres de ladite association, se peut-il que le communiqué ait du se lire : « *Par ce vote, DES étudiants de notre campus...* »



photo Stéphane Fournier

Les étudiants ne pourront à la fois rater les cours, parce qu'en grève, et avoir leur diplôme automatiquement quand même. Dans toute grève, il y a un prix à payer.

Quant au 2e vote, 420 étudiants ont voté la grève sur les 3 000 de cette institution. Un gros 14 %. Qu'on ne vienne pas me dire que **LES** étudiants de l'UQAR ont voté la grève.

2.- Comment comprendre qu'il n'y avait pas un contrôle strict des gens qui ont assisté aux assemblées générales, où les votes ont été pris, pour faire en sorte que nulle personne non membre y soit, et même y vote ?

3.- Je suis toujours très frileux de constater que l'on considère encore comme valable un vote de grève à main levée dans une société où cela est interdit dans le milieu syndical. Dans cette période où l'on prêche contre l'intimidation dans le milieu scolaire, c'est plutôt mince, comme attitude.

4.- Pourquoi avoir interdit le vote en distance par les étudiants des « cellules » de Baie-Comeau, Gaspé et Rivière-du-Loup ? Et pourquoi avoir refusé le référendum chez TOUS les étudiants ? Démocratie ?

Et, très substantiellement :

5.- J'aveale encore de travers le fait que ceux qui se disent les maîtres de la démocratie aient même envisagé, le 22 février au premier vote, de chasser les journalistes de la réunion, pour ensuite finalement, les accepter, mais en cachant leurs outils de travail, car on y interdisait films, photos, enregistrements.

Ces mêmes gens sont bien contents de voir ces mêmes journalistes, les mêmes médias, livrer quasi *in extensio* leurs communiqués de presse, livrer les entrevues dont eux, au moins, se délectent.

Tout ça pour vous dire que nous n'avons pas de leçon de démocratie étudiante à recevoir. Sauf si on a les éléments pour nous faire comprendre qu'il normal et démocratique que 11 % ou 14 % des étudiants d'une université n'ont qu'à voter la grève pour en obliger la paralysie quant à sa vocation première.

Comme nous n'avons pas de leçon de démocratie à recevoir de gens qui, dès que le ministre n'est pas de leur opinion, « elle est arrogante » et dès que le maire n'est pas en accord avec eux, « c'est aberrant et il doit au minimum se rétracter ».

L'attitude de l'*après moi, le déluge* de Thomas Briand Gionest – président de l'AGECAR – ne prête pas à une négociation, surtout quand il répète que

les étudiants n'accepteront pas un sou d'augmentation des frais de scolarité. On comprend, si tout le monde tient ce langage, que personne n'accepte de les rencontrer.



photo Stéphane Fournier

Pour le député, l'éducation est un investissement. Il a raison. Ceux qui en bénéficieront doivent aussi payer une part, et non seulement recevoir le fruit de cet investissement.

Un dernier point, dans cette démocratie : se peut-il qu'il en coûtera plus cher à ces étudiants de reprendre au grand complet la présente session, s'il fallait qu'elle soit annulée, parce qu'ils seront demeurés en grève trop longtemps ? Parce qu'ils ne peuvent faire la grève et avoir leurs diplômes en même temps. C'est très clair dans mon esprit. C'est l'un ou l'autre.

Se peut-il que ça leur coûte pas mal plus cher si la session était prolongée de deux ou trois semaines, donc autant de semaines de travail estival perdues, ce qui coûterait plus que les 325 \$ annuels réclamés à compter de l'automne ?

Je suggère, au terme de cette réflexion, que les étudiants abandonnent la hache de guerre et repensent qu'en démocratie, s'ils n'aiment pas un gouvernement, il y aura toujours une élection pour leur donner la chance de le changer. Car après tout, c'est contre le gouvernement qu'ils en ont. Pas vrai ?

Le député Irvin Pelletier a dit lundi que « l'éducation est un investissement ». Bien d'accord. Il faudrait donc que les étudiants **AUSSE** investissent dans leur futur enrichissement. Dans le moment, ils exigent que l'effort provienne de partout, sauf d'eux-mêmes. Illogique et anti-démocratique.

* L'Association générale des étudiants du campus de Rimouski de l'UQAR a comme objectif de représenter les intérêts académiques, sociaux, politiques, économiques et culturels de ses membres. L'AGECAR représente près de 3 000 étudiants(es) de premier cycle et de cycles supérieurs répartis sur le campus de Rimouski et dans l'Est du Québec. (source : communiqué de l'AGECAR)

La réflexion de la semaine :

« Toute oeuvre humaine, tout acte humain, et même parfois les plus élémentaires, exigent et supposent un avenir. » - Denis de Rougemont

LA PRESSE: Rien à négocier, par André Pratte - Publié le mardi 13 mars 2012 à 06h00



Le Soleil, Erick Labbé

Les policiers ont dressé un large périmètre de sécurité, lundi, pour empêcher que d'autres étudiants se joignent aux manifestants.

André Pratte

Dans la foulée des manifestations de la semaine dernière, des voix se sont élevées demandant au gouvernement d'entreprendre des négociations avec les associations étudiantes. La députée péquiste Marie Malavoy a prié le ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, de rencontrer les représentants des étudiants pour «dénouer la crise».

La crise? Quelle crise? Ce n'est pas parce que l'hélicoptère de TVA suit les moindres gestes des jeunes manifestants que le Québec est à feu et à sang! À part quelques perturbations à la circulation - bien moins graves que celles causées par les chantiers! - le mouvement étudiant n'a pas d'impact. L'économie n'en souffre pas, personne n'est privé de services sauf les étudiants eux-mêmes.

Le responsable de la sécurité publique à la Ville de Montréal, Claude Trudel, a pressé le gouvernement de s'entendre avec les étudiants. Selon M. Trudel, «Montréal ne peut pas continuer à être le théâtre quotidien d'affrontements comme on en a vu mercredi. Ça remet en cause le sentiment de sécurité de la population». Cinq cents étudiants qui manifestent et la population montréalaise se sent menacée? Allons donc! S'il fallait que le gouvernement cède à un tel mouvement, ce serait profondément injuste pour les groupes qui, eux, n'ont pas le temps ou les moyens de descendre



chaque jour dans la rue, et dont la «cause» est certainement aussi valable. On veut que le gouvernement négocie. Négocier quoi? Rappelons qu'il y a deux ans, les associations étudiantes ont claqué la porte d'une rencontre sur le financement des universités parce que le gouvernement osait remettre en question le gel des droits de scolarité. Certains suggèrent que la hausse «brutale» de 1625\$ sur cinq ans soit étalée sur une plus longue période. Mauvaise idée. D'abord parce que la hausse n'est pas aussi brusque qu'on le dit. Trois-cent-vingt-cinq dollars par an, c'est 6,25\$ par semaine. Les jeunes, dont 81% possèdent un téléphone cellulaire (47% un téléphone intelligent) peuvent se le permettre, d'autant que l'amélioration du programme de prêts et bourses amortira sensiblement la hausse.

Ensuite, échelonner l'augmentation, c'est prendre le risque qu'elle ne sera que partiellement mise en vigueur. Si le Parti québécois prend le pouvoir, les droits de scolarité seront à nouveau gelés. Une belle occasion aura été manquée. Le gouvernement Charest n'a aucune raison de reculer. L'augmentation est nécessaire et raisonnable. Elle ne nuira pas à l'accès aux études universitaires. Le mouvement étudiant connaîtra encore deux ou trois semaines d'effervescence. Puis, à mesure que le printemps pointera à l'horizon, les étudiants songeront à la fin de la session et aux emplois d'été. Alors, le mouvement va s'essouffler. Et la «crise» prendra fin d'elle-même.

LE DEVOIR: Opinion: Droits de scolarité - Un investissement pour les futurs diplômés, par Michel Leblanc - Président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain - Lundi 12 mars 2012

Déjà en février 2010, seize citoyens engagés de la société québécoise, soucieux de l'avenir du haut savoir au Québec et impliqués dans les milieux politique, économique, universitaire et étudiant, unissaient leurs voix pour présenter un nouveau «pacte pour le financement concurrentiel de nos universités».

Ce pacte demandait de rehausser le financement de nos universités tout en demeurant fidèle aux grandes valeurs de la société québécoise que sont l'accessibilité, l'équité, l'excellence et l'efficacité. Il proposait le déplaçonnement des droits de scolarité, accompagné d'un renforcement des programmes de soutien à l'accessibilité et d'un engagement ferme du gouvernement de maintenir le niveau actuel de financement public.

Lors du dépôt de son dernier budget, le gouvernement du Québec a su faire écho à ce pacte et enfin briser un tabou néfaste pour notre société: il a établi définitivement qu'une formation universitaire de qualité était un investissement rentable pour les étudiants.

Dans l'optique où il faut veiller à ce que chacun fasse sa juste part, la création de fonds Placements Universités constituait également un levier positif pour hausser l'apport du secteur privé, déjà présent au moyen de partenariats, et stimuler l'émergence d'une culture philanthropique générale à l'endroit de nos universités.

Effort raisonnable

La prospérité économique du Québec, c'est l'affaire de tous. Le gouvernement paie déjà plus de 50 % de la note, soit plus que partout ailleurs au Canada. Et le gouvernement, c'est nous tous. L'étudiant, de son côté, n'assume que 12,7 % des coûts de sa formation universitaire, alors qu'il

en est pourtant le premier et principal bénéficiaire. L'effort qui lui est demandé fera passer sa contribution à 17 % du coût total dans 5 ans. C'est tout à fait raisonnable, d'autant qu'un diplômé universitaire gagnera durant sa vie active quelque 750 000 \$ de plus qu'une personne n'ayant pas fait d'études supérieures.

Les droits de scolarité sont l'un des meilleurs investissements personnels que l'on puisse faire.

À l'inverse, la décision de certains étudiants de faire la grève est l'une des pires décisions, pour eux-mêmes et pour la société. Si les étudiants doivent rattraper leurs cours durant la période estivale, nos entreprises seront évidemment privées d'un important bassin de main-d'oeuvre. Mais ce sont les étudiants eux-mêmes qui en souffriront le plus, car ils se priveront de l'expérience et des revenus qu'apporte un emploi d'été. D'ailleurs, une seule semaine de travail permettra de couvrir plus que la hausse annuelle prévue.

Coût inutile

Quant à ceux qui terminent leurs études, ils entreront tout simplement plus tardivement sur le marché du travail. Rien de dramatique, sans doute, mais un coût inutile devant une bonne décision collective prise pour les bonnes raisons.

Le gouvernement a signifié son intention de ne pas revenir sur sa décision de déplaçonner les droits de scolarité. Cette décision est responsable, juste et équitable. A long terme, notre économie et nos futurs diplômés en seront les grands gagnants. Ainsi, Montréal pourra espérer conserver son titre de métropole universitaire par excellence

Vos réactions

• Viktoria13, Inscrit, lundi 12 mars 2012 04h06

Belle contradiction!

D'un côté, il parle d'investissement rentable pour les étudiants, comme si les étudiants étaient les seuls bénéficiaires de leurs études, comme si gagner \$750000 de plus qu'un autre n'avait pas pour effet de payer aussi largement plus d'impôt qu'un autre.

D'un autre côté, il dit que la décision de faire la grève est mauvaise pour les étudiants MAIS AUSSI POUR LA SOCIÉTÉ, que les cours de rattrapage d'été feront que « nos entreprises seront évidemment privées d'un important bassin de main-d'oeuvre », et surtout que la décision du gouvernement de maintenir les hausses fera en sorte qu'en plus des étudiants, notre économie sera le grand gagnant.

Coudonc, c'est à croire que les études des uns profitent aux autres. Mais toujours selon lui, c'est à l'étudiant que tout ça profite.

Je vous suggère, Monsieur Leblanc, de recruter un spécialiste des communications compétent pour écrire vos lettres ouvertes, un qui saura éviter les contradictions. Vous devriez regarder de préférence des candidats dont les parents sont assez riches pour lui avoir payé ses études...

• Darwin666, Inscrit, lundi 12 mars 2012 06h51

Les fausses vérités

«L'étudiant, de son côté, n'assume que 12,7 % des coûts de sa formation universitaire»

Il s'agit en fait de 12,7 % du coût total de fonctionnement des universités, y compris ses dépenses de recherches, son marketing et ses immobilisations pas toujours nécessaires (euphémisme...). Ces dépenses n'ont

souvent rien à voir avec l'enseignement, ce pour quoi un étudiant ou une étudiante va à l'université.

«C'est tout à fait raisonnable, d'autant qu'un diplômé universitaire gagnera durant sa vie active quelque 750 000 \$ de plus qu'une personne n'ayant pas fait d'études supérieures.»

Faux! M. Pierre Fortin a calculé ce montant à partir de la différence entre un titulaire de DES et un titulaire d'au moins un baccalauréat. Or, en entrant à l'université, la plupart des étudiants ont un DEC. La différence serait bien moindre en prenant le revenu d'un titulaire d'un DEC au lieu de celui d'un DES. En plus, il compare avec le salaire d'un bachelier tandis que ce ne sont pas tous les étudiants qui l'obtiendront (environ 30 % d'échec)

• a4t5, Inscrit, lundi 12 mars 2012 07h39

Actuariat de droite et société distincte

J'attends avec patience le jour où on va arrêter de nous rabattre les oreilles avec des termes comme investissement dans les études, gagner plus que les non-diplômés, les étudiants doivent faire leurs parts... Tout investissement est risqué aussi professionnel qu'il soit; le marché de travail a évolué et il est à des années lumières de ceux et celles qui ont des emplois à vie, gagner plus que les non-diplômés dépendrait certainement de la spécialité.

On s'en prend aux étudiants comme s'ils étaient une entité singulière et étrangère au reste de la société; les étudiants ont des parents surtaxés et surimposés dans le Québec distinct uniquement quand nécessaire, dès qu'il s'agit d'argent, le Québec se compare pour justifier les augmentations de toutes sortes...Un diplômé est un investissement en

soi pour la société dans sa globalité, s'il gagne plus, la fiscalité l'attend à son tour pour le reste de ses jours, s'il reste au Québec, il votera du bon côté, il sera sage et avisé, généralement en santé et loin des appareils policier ou judiciaire; on peut voir facilement combien la société épargne en frais sociaux et de santé-surtout mentale- avec ces étudiants qui font partie de cette même société distincte.

Je suis contre la formule études à temps plein et 20 heures de travaux ridicules et ridiculement payées...

• jeanduc, Abonné, lundi 12 mars 2012 07h51

Vision marchande simpliste!

Je ne sais pas si vous avez des enfants cher Monsieur Leblanc mais si vous en aviez peut-être auriez-vous une vision autre des choses. Vous dites que les étudiants doivent faire leur juste part en ne faisant aucune référence au fait que ces jeunes ont des parents et que ce sont les parents qui assument une bonne part du coût des études. Savez-vous qu'il en coûte au bas mot environ 15000\$ par étudiant si la famille ne vit pas près d'un centre universitaire. Nous avons quatre enfants, alors faites le compte. Vous appuyez votre opinion que ce sont les étudiants qui seront les premiers bénéficiaires de leurs études supérieures en évoquant des statistiques de revenus. Je ne sais pas si vous avez des enfants M. Leblanc, mais chez moi, les jeunes choisissent leur future carrière non pas sur le salaire attendu mais sur leurs talents et intérêts en fonction de ce qu'ils peuvent contribuer à la société. Il y'a bien des formations de DEP et de DEC qui offrent des revenus bien supérieurs à des diplômes universitaires. Pourquoi ne pas imposer des droits de scolarité pour la formation de tous



- les métiers? Il n'y a pas que la mentalité marchande qui compte dans une société; il y a aussi des valeurs. Ce sont les sociétés les mieux éduquées et dont la richesse est bien distribuée où la qualité de vie est la meilleure. C'est toute la société qui bénéficie des services des professionnels dont les études ont été financées par les parents. En passant, ces mêmes professionnels (médecins, enseignants, etc) ont des revenus substantiellement moins élevés que dans le ROC ou qu'aux USA.
- Jean-Philippe Baillargeon, Abonné, lundi 12 mars 2012 07h56
Responsable, juste et équitable... pour qui? Monsieur Leblanc signataire de ce pacte de 2010, aux côtés de Monsieur Lucien Bouchard (qu'on sait clairement où il loge maintenant), Madame Monique Jérôme Forget (maître d'oeuvre des PPP et de l'installation d'un CA de Génie-Conseil aux hautes instances du MTQ), des membres du Conseil du Patronnat et autres proches de l'Institut économique de Montréal,
Nous ne sommes pas dupes. Ce discours de lobbyiste démontre que votre travail vous tient à coeur, que votre connaissance est largement mise à contribution pour défendre la "libre" concurrence dans quelque domaine que ce soit et que cette "libre" concurrence se définit dans un rapport de mise en pâture des ressources au centre d'un bassin de "personnes morales" toutes équivalentes dont l'éthique et la responsabilité devrait se traduire en fondations caritatives et en dons philanthropiques.
Vous faites partie des forces de tensions présentes dans la société. Vous représentez aussi ceux qui utilisent les lock-out comme moyen de pression à la prise de décision. Vous représentez ceux qui demandent des dépenses sociales en crédit d'impôt sur le capital, la formation, des allègements réglementaires sur l'environnement, la non application du principe de précaution et la préférence de la responsabilité judiciaire à la responsabilité civique.
Vous vous présentiez en tant que seize citoyennes et citoyens engagés de la société québécoise. Si vous étiez seize, comptez-vous!
Nous sommes citoyennes et citoyens, étudiantes et étudiants, élues et élus représentants politiques, groupes sociaux et communautaires de divers horizons, parents, grands-parents, immigrants en recherche d'insertion et de partage d'expertise, nous sommes parfois même propriétaires de vos entreprises et investisseurs. Nous demandons à ce que, nous aussi, notre volonté, nos choix soient considérés. Et votre attitude tend à cristalliser notre exigence d'une restructuration de la responsabilité fiscale. El
 - michel lebe, Inscrit, lundi 12 mars 2012 08h30
Un bon choix gouvernemental
Je n'embarquerais pas dans une querelle de chiffres. Je participe à cette opinion que l'étudiant doit faire sa part, la plus juste possible. Je ne participe pas au braillage médiatiquement convenu sur le triste sort du pauvre étudiant. Non! je ne mange pas de cette farine, comme je n'applaudis pas aux artistes qui se pavanent à la télé avec leur carreau rouge.
Le débat sur la hausse des frais de scolarité a été fait et refait depuis des lunes. Le choix gouvernemental, compte tenu de tout, me paraît bon, sans être sans doute parfait. Le gouvernement ne doit pas céder, sauf qu'il est de bonne guerre de prévoir quelques portes de sortie. Personne n'aime perdre la face...
Michel Lebel, Ancien professeur d'université
 - Denis Paquette, Abonné, lundi 12 mars 2012 08h57
D'autres principes importants
Ben, oui M. Leblanc tous ces étudiants vont y perdre argent et temps et comme l'argent est irremplaçable, qu'elle horreur que de descendre dans la rue et d'y perdre son temps. Pourquoi ne pas y envoyer la police et l'armée comme dans d'autres pays du monde. Voilà ou nous conduit votre mentalité de l'argent et de la réussite sociale, heureusement qu'au Québec, qu'il y a encore des gens qui ne pensent pas comme vous et qui sont capables d'y voir d'autres principes importants
 - celljack, Inscrit, lundi 12 mars 2012 09h12
Pauvre collabo
"Et le gouvernement, c'est nous tous."
Hahahaham elle est bonne!
Michel Leblanc est manifestation du bord de Jean Riand. Un collabo de l'oligarchie qui croit qu'en se faisant esclave il sera récompensé. Complètement aliéné et élitiste. Il n'a même pas réalisé qu'il ne votait qu'une fois aux 4 ans, et il vient insinuer que le gouvernement c'est nous? Laissez moi rire...
 - Paule Savignac, Abonnée, lundi 12 mars 2012 09h34
Drôle de justice
De Louis.Marc.Bourdeau@Gmail.com
Étrange comptabilité!
Oui, bien sûr les diplômés universitaires gagnent plus, beaucoup plus en moyenne. Mais ils payent aussi plus d'impôts et de taxes. Beaucoup plus puisqu'à ces hauts revenus la moitié du gain supplémentaire passe en impôts, le quart allant au Québec.
Donc près de 200 000\$ de plus pour la collectivité (si on ne tient pas compte de l'effet du temps qui passe, et autres considérations qui fait augmenter ces montants).
Et si on compte autant que manque à gagner pour la collectivité pour chaque étudiant potentiel découragé par les frais supplémentaires de scolarité et qui n'ira pas à l'université, on ne calcule pas bien longtemps pour comprendre que la collectivité est perdante. Car, oui, même avec quelques tout petits nombres d'absents sur les banquettes universitaires, le manque à gagner collectif, sur les 40 ans de vie active, dépasse le gain pour les budgets universitaires. Et ici on ne compte que des dollars...
Et si on ajoutait le bien collectif apporté par les diplômés universitaires, le bonheur collectif... mais ce n'est pas chiffrable.
Tout de même il faut savoir compter. Avant de nous parler d'équité, de juste prix (grands dieux, les justes prix!) et d'investissement «dans soi-même».
La vérité est que l'éducation est un bien collectif. Et qu'elle devrait 'gratuite' jusqu'à la fin des études, pas seulement la fin de Cégeps.
Pour mieux compter, on trouvera sous le lien suivant, quelques considérations, simplifiées, sur ces manques à gagner et sur une façon de comptabiliser un peu moins à courte vue que celle du Chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (rien de moins)...
http://wikistat.polymtl.ca/tiki-download_file.php?
 - plan sud, Inscrit, lundi 12 mars 2012 11h46
- La chambre de commerce
Comme on est surpris ce matin de voir un digne représentant de la chambre de commerce nous dire que les étudiants devraient assumer une plus grande partie des coûts relatifs à leurs études.
Le jour où la chambre de commerce demandera à ses membres d'assumer une plus grande partie des coûts associées à la bonne marche de leurs affaires, nous les prendrons au sérieux.
Quand ils nous diront par exemple, c'est vrai qu'on pollue plus, qu'on détériore plus les routes, qu'on a trop de privilège pour nos impôts, qu'ils ne paient pas assez pour le transport en commun vs les profits qu'ils en tirent (clientèle employés...)...
- Le jour où la chambre de commerce ne sera pas libérale et ne participera pas au souper pour amasser des fonds pour une caisse électorale...
Le jour où ils parleront d'une meilleure répartition des richesses...ou d'autres discours qui ne fait qu'affirmer l'importance de leurs seuls profits...
Finalement que vient-elle faire la chambre de commerce dans ce débat de société... une société qui se veut plus qu'un simple calcul comptable.
Je ne sais pas si vous savez, mais l'U c'est plus que juste des jobs qui seront plus payantes, c'est aussi l'assurance de la sauvegarde de notre culture, de notre identité, de notre mémoire, de notre projection dans l'avenir. Je sais bien, vous n'en avez que faire. Chez vous la société se dessine toujours avec un seul signe, le seul qui vous sécurise, ce signe c \$.
Comme votre discours est triste et dépourvu d'envergure. J'arrête ici, car je crois que c l'heure des diners d'affaires...en partie déductible...c'est tellement rentable pour notre société.
Louis lafontaine, 450
- Michel Richard, Inscrit, lundi 12 mars 2012 11h48
Les études universitaires profitent au deux !
À la société et aux étudiants. C'est comique, à chaque fois que quelqu'un dit que les étudiants qui vont à l'université gagneront plus, une armée vien répondre, bien en rangs, que la société en bénéficiera par le biais des impôts et qu'elle devait donc payer etc . . .
La réalité c'est que la société en profitera, c'est sûr. Et pas seulement par les impôts mais par une amélioration et un perfectionnement de la matière grise au service de l'ensemble.
Les étudiants en profiteront aussi, personnellement.
Fait qu'il est normal que les deux contribuent. Que la hauteur de la contribution étudiante soit 12,7%, 17% ou 20% ne change pas vraiment grand chose à la nature du débat.
Les étudiants ne veulent pas payer plus. Les 25% les moins nantis ne paieront d'ailleurs pas plus parce que les bourses seront bonifiées.
Reste les autres. Et j'ai peine à croire qu'ils n'arriveront pas à trouver un moyen de payer l'augmentation: ils auront 5 ans pour faire preuve d'imagination !
Comme on a lu ailleurs aujourd'hui, on a ici qu'un simple cas de "pas dans ma cour"! les étudiants veulent pas payer, ils veulent que quelqu'un d'autre paye à leur place.

LA PRESSE: Droits de scolarité: un gros "pas dans ma cour", par Alain Dubuc - Publié le lundi 12 mars 2012 à 06h00

Ce qui donne une certaine légitimité à la grève des étudiants contre la hausse des droits de scolarité universitaire, c'est l'argument de justice sociale, le risque que ces hausses découragent des jeunes de milieux démunis d'aller à l'université.

Ça n'arrivera pas, pour deux raisons. D'abord, le coût des études est un facteur mineur pour déterminer la participation universitaire. Ensuite, les modifications aux programmes de bourses élimineront complètement l'impact financier négatif pour les étudiants les moins fortunés.

Il y a clairement un risque que le coût des études puisse affecter la fréquentation universitaire. Assez pour que le Québec ait mis sur pied, en 2009, un comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, le CCAFE, qui a remis plusieurs rapports sur cet enjeu, notamment sur les hausses qui font l'objet du conflit actuel. Les étudiants auraient intérêt à le lire au complet.

En 2007, il soulignait que les principales causes à la sous-représentation des jeunes de milieux défavorisés étaient ailleurs: «Les facteurs économiques, sociaux et culturels ont une influence souvent déterminante sur le destin scolaire des jeunes. L'accessibilité aux études supérieures se joue en grande partie en amont.» Tout en soulignant que «les obstacles financiers sont bien réels».

Le CCAFE a tenté de mesurer cet impact en faisant un appel à une économiste de l'Université de Sherbrooke, Valérie Vierstraete, qui avait publié une volumineuse étude sur le sujet en 2007 contenant entre autres un modèle économique pour tester l'impact de divers scénarios de financement. Elle a appliqué ce modèle aux hausses des frais annoncés dans le budget 2011-2012, pour conclure que cela pourrait provoquer une réduction des effectifs de 2,5%, soit 7000 étudiants, le chiffre cité ad nauseam par les militants.

Le problème, c'est qu'en raison de la structure de son modèle, Mme Vierstraete a mesuré l'impact d'une hausse immédiate de 1625\$, comme si les droits de scolarité passaient d'un coup de 2168\$ à 3793\$. Dans les faits, comme la hausse est répartie sur cinq ans, les étudiants pourront s'adapter et modifier leurs comportements. L'effet net sera évidemment moindre.

Il y aura quand même un impact négatif, à moins qu'on vienne en aide à ces étudiants. Actuellement, environ 46 000 étudiants universitaires démunis reçoivent des bourses, en plus de leurs prêts. On peut raisonnablement penser que les étudiants les plus vulnérables se retrouveront parmi ces boursiers.

Que va-t-il leur arriver? «Tous les étudiants boursiers bénéficiant du Programme d'aide finan-

cière aux études seront pleinement compensés pour la hausse des droits de scolarité», affirme le budget 2011-2012. La hausse des frais sera compensée au complet par les bourses. Pour ces étudiants, 25% des effectifs, pas un sou de plus à payer, pas un dollar de dette de plus. Un effet financier nul.

Cela n'élimine pas tous les problèmes. Le premier, c'est celui des perceptions. Les jeunes des milieux défavorisés ont tendance à surestimer le coût des études, un préjugé qui sera renforcé par le débat actuel. Mais la responsabilité en revient à la fausse information véhiculée par les associations étudiantes.

Le second problème, c'est que si les plus pauvres sont bien protégés, les autres devront payer plus. Le fardeau exigé des étudiants et de leurs familles sera plus élevé. L'endettement augmentera, ce qui affectera particulièrement ceux qui, sans être pauvres, ne nagent pas dans l'argent.

Ce n'est pas à négliger. Mais cela ramène le débat là où il doit être. Il s'agit moins d'une bataille pour la justice sociale que d'un mouvement qui, sans s'en rendre compte, exprime un réflexe de «pas dans ma cour» des classes moyennes.

JOURNAL DE QUÉBEC / JOURNAL DE MONTRÉAL: L'endettement, par Jean-Luc Mongrain - Publié le: samedi 10 mars 2012, 19H11 | Mise à jour: samedi 10 mars 2012, 21H35

Ceux qui s'opposent à l'augmentation des frais de scolarité invoquent une série d'arguments. Certains idéologiques, d'autres économiques, dont le plus solide est sans doute celui de l'endettement.

Bien sûr, on peut tout de suite saisir la balle au bond et répondre que les programmes de prêts et bourses viendront compenser la hausse annoncée par le gouvernement. Et que près de 35 % de ce qu'on compte percevoir en surplus grâce à cette augmentation sera consacré à la bonification du régime d'aide financière pour ceux qui y auront droit...

QUESTION#

Mais voilà : est-ce que cette nouvelle grille de prêts et bourses ne risque pas d'être préjudiciable pour certains étudiants qui pouvaient auparavant bénéficier du régime, mais qui se verraient dorénavant privés d'un soutien économique en raison de ces nouveaux calculs ? Est-ce que les jeunes issus de la classe moyenne perdront au change si les barèmes de base de l'aide familiale sont modifiés ?

Est-ce que les changements au régime de prêts et bourses qui accompagneront la hausse pourraient créer davantage d'endettement chez une catégorie d'étudiants qui avant accumulaient moins de dettes au bout du compte ?

Honnêtement, je n'ai pas les réponses mathématiques à ces questions, mais dans un contexte où l'un des périls de l'équilibre économique est l'endettement, elles méritent d'être considérées.

DRÔLE D'HÉRITAGE

Une chose est certaine, c'est que les familles canadiennes, bien avant qu'on parle d'une hausse des frais de scolarité, traînent beaucoup trop de dettes. Actuellement, elles sont endettées en moyenne à la hauteur de 153 % de leur revenu !

Et tout semble se conjuguer pour les amener au bord du gouffre : les banques proposent des produits de financement et de prêts de plus en plus accessibles. Comme des hypothèques à des conditions attrayantes à première vue, mais qui sont en fait des produits dangereux pour les consommateurs. Des taux bas comme on n'en a jamais vu, avec des termes de 5 ou 10 ans sur

une période de 25 à 30 ans, voilà le piège, le chant des sirènes bancaires, le discours du renard prêteur.

Attention à ces présentations dont le seul et unique objectif est de venir gonfler les profits bancaires en tentant de séduire le plus grand nombre de familles et non pas de les assister dans l'organisation du budget familial et de l'enrichissement pour des lendemains plus difficiles.

Quand les banques parlent de leurs clients, elles ne les considèrent pas comme des épargnants et encore moins comme des investisseurs.

DANS LE MÊME BATEAU

Alors, qu'il s'agisse de l'endettement potentiel des étudiants ou de l'endettement bien réel des familles, il faut agir avec prudence.

Dans le cas des étudiants, on parle d'investissement dans leur avenir et, dans celui des familles, on parle d'endettement ! Or, dans un cas comme dans l'autre, c'est notre intérêt qui compte et ce n'est pas un slogan.

LE SOLEIL: lettre: En défaveur de la grève, par Jean-Christophe Roberge, Québec - Publié le 09 mars 2012 à 05h00

En tant qu'étudiant, je veux vous faire part de ma crainte face à la grève générale étudiante qui fait rage partout au Québec, depuis maintenant quelques semaines.

Il est impératif que les étudiants retournent en classe, et cela, dès le retour de la relâche, puisque tout le temps qui est perdu devra nécessairement être repris par la suite. De plus, cela va occasionner des frais supplémentaires! Il faut penser que nous n'avons qu'à défrayer 20% des frais de scolarité, et que les 80 autres %, ce sont nos parents et la communauté au grand complet qui les paient par leurs taxes et par leurs impôts. Selon moi, ce sont eux qui devraient se révolter de payer des impôts et des taxes pour des études qui ne se font même pas. Je suis certain que plusieurs appuient ma façon de voir.

Je suis actuellement en train de terminer mon DEC en technique juridique. avec un stage de 15 semaines afin d'obtenir mon diplôme. Qu'est-ce qui va se passer? Mon diplôme sera retardé à cause de la grève, Je devrai aller à l'école durant l'été pour terminer mon cours? Je vais donc perdre du temps précieuse pour travailler et ramasser de l'argent pour payer mes études universitaires de l'an prochain. Je suis un étudiant qui veut réussir et qui met tous les efforts nécessaires pour y arriver. Je travaille depuis l'âge de 16 ans afin de me ramasser des sous pour justement payer mes frais de scolarité et mes livres. Une voiture, oui j'en ai une, un ordinateur portable, aussi. Mais une chose est sûre, je me garde toujours suffisamment d'argent pour payer ma scolarité. Je tiens à dire que je n'ai

aucune aide financière de mes parents. Une marge de crédit, oui, mais est-ce dommageable? Non puisqu'il faut se prendre en main et l'utiliser avec intelligence. Selon moi, ceux qui font la grève sont des étudiants irresponsables et qui ne sont pas capables de gérer leurs finances et leur temps de façon adéquate. Il faut prendre le temps qu'il faut et prendre les moyens à notre disposition pour arriver à quelque chose de rentable et de viable. La hausse des frais de scolarité ne fait qu'obliger les étudiants désordonnés et mal organisés à devenir ordonnés et bien organisés.

Un étudiant qui n'est pas en faveur de la grève générale étudiante.





Photo: Martin Leblanc, La Presse

Des étudiants ont à nouveau manifesté jeudi après-midi à Montréal.

Depuis le début du boycott des cours, les leaders du mouvement et les médias nous répètent que «les» étudiants sont en colère, que «les» étudiants sont descendus dans la rue. La réalité, c'est que les jeunes participant aux manifestations constituent une petite minorité, parfois même une minuscule minorité. Et cette minorité est aiguillonnée par un groupuscule d'extrême gauche dont l'objectif est de «créer un véritable contre-pouvoir face à l'État capitaliste».

Au Québec, on compte 485 000 étudiants de niveau collégial et universitaire. Parmi eux, 174 000 sèchent leurs cours ou ont voté en faveur d'un boycott éventuel; c'est 36% des étudiants. On est loin de la majorité.

Alors que les étudiants sont en pleine semaine de relâche, seulement quelques centaines d'entre eux se sont déplacés mardi et hier pour manifester dans le centre-ville de Montréal. Cinq cents collégiens et universitaires dans les rues, c'est à peine un dixième de un pour cent des jeunes concernés. Ce ne sont donc pas «les» étudiants qui s'agitent, mais «des» étudiants.

Les militants se posent en victimes de la «répression policière». Quand on leur souligne qu'ils font tout pour attirer cette «répression», par exemple en refusant de dévoiler le trajet de leurs manifs, ils rétorquent que c'est leur seule façon de se faire entendre. Allons donc! Plein de groupes organisés de manifestations en collaboration avec la police. Ces manifestations se déroulent dans le calme et, lorsque le mouvement prend suffisamment d'ampleur, le gouvernement doit en tenir compte.

Par conséquent, rien ne justifie les méthodes provocatrices employées. Rien, sinon l'idéologie des leaders de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). La stratégie est aussi simple qu'ancienne: provoquer les forces de l'ordre dans l'espoir d'obtenir la sympathie de la population et déstabiliser le gouvernement. L'ASSÉ appelle ça «le syndicalisme étudiant de combat».

«Puisqu'il est impossible de s'en remettre à la bonne volonté des gouvernements et des administrations pour la sauvegarde du droit à l'éducation, peut-on lire sur le site internet de l'Association, il faut miser sur la construction permanente d'un rapport de force, d'un contre-pouvoir.» L'extrême gauche profite de la naïveté des jeunes pour les embarquer dans un mouvement dont les visées sont beaucoup plus radicales que l'annulation de la hausse des droits de scolarité.

Les militants étudiants profitent aussi de la bêtise des policiers, eux qui semblent incapables de rétablir l'ordre autrement qu'en se comportant comme des brutes. Néanmoins, il serait étonnant que les jeunes gauchistes gagnent l'appui de la population. En effet, ils oublient que leurs «actions d'éclat» causent chaque jour plus d'ennuis aux citoyens, ceux-là mêmes qui paient le gros des coûts des études universitaires.

LA PRESSE: Chronique: Flics, étudiants et gel, par Patrick Lagacé - Publié le vendredi 09 mars 2012 à 05h00

En 2010, 2009 et 2008, j'ai couvert pour *La Presse* trois événements où les policiers de Montréal ont dû faire face à des foules hostiles dont les actions ont viré à l'émeute. Dans l'ordre: débordements au centre-ville après les victoires du Canadien en séries éliminatoires contre Pittsburgh et contre Boston, puis colère populaire dans Montréal-Nord après la mort de Fredy Villanueva.

Dans ces trois situations difficiles, les policiers de Montréal ont agi avec retenue. Même quand une des leurs a été atteinte par la balle tirée par un inconnu (Montréal-Nord), même quand leurs autos-patrouilles étaient incendiées et qu'ils se faisaient lancer des pierres et des bouteilles (émeutes post-victoires du CH).

J'ai toujours pensé que dans ces trois émeutes, les policiers avaient agi avec une prudence et un sens de la mesure qui ont honoré le SPVM.

Mais je vous vois aller avec les étudiants en grève, les boys, et je commence à me demander si vous ne manquez pas de bravoure, finalement.

Ces grévistes sont moins violents que les émeutiers de Montréal-Nord et des victoires du CH: pourtant, vous leur fessez dessus et vous les poivrez avec un aplomb que je n'avais pas vu en 2010, 2009 et 2008.

Pourquoi?

Parce que c'est plus facile de varger sur une étudiante en philo que sur des crottés qui lancent des briques?

Je l'ai écrit cent fois: les policiers de Montréal font un métier difficile. Je suis souvent monté au créneau pour nuancer les critiques qui leur pleuvaient dessus quand une intervention tournait au drame, ces dernières années. Je ne suis pas un croqueur de flics.

Mais là, désolé: je n'aime pas ce que je vois. Pas du tout.

Je demanderais bien au chef Marc Parent de dire à ses agents de se calmer le pompon, mais

depuis qu'il a fait le nain de jardin devant le ministre de la Sécurité publique dans l'affaire des sources des journalistes, je sais qu'il obéit docilement à Québec. Même s'il a des enfants de l'âge des manifestants, inutile d'en appeler au chef Parent.

Peut-être que le maire Gérard Tremblay peut rappeler son chef à l'ordre avant qu'un autre étudiant ne soit éborgné? Je sais que le maire sait ce que c'est que de devoir payer ses droits de scolarité, lui qui a fait de hautes études à Harvard sans être riche.

Je suis sûr que Marc Parent prendrait l'appel du maire, entre deux traques de sources journalistiques. Après tout, le maire Tremblay est le boss de la ville qui a embauché le chef Parent.

La bêtise, c'est de geler les droits de scolarité. Tous les gouvernements du Québec ont participé à cette charade depuis des décennies: depuis 43 ans, les droits de scolarité ont été gelés pendant... 33 ans.

Je suis contre les gels. Qu'il s'agisse de taxes municipales, de tarifs d'électricité ou de droits de scolarité: c'est une mesure populiste qui ne vise qu'à astiquer la cote de popularité de ceux qui mettent les factures au congélateur.

Au final, quand on «dégèle» un tarif, il y a forcément un choc tarifaire. Si on indexe au rythme de l'inflation, le tarif est synchro avec le réel.

Là-dessus, le Parti québécois fait du guidounage en prônant un gel. Il n'y a pas d'autre mot.

Ce qui ne veut pas dire que les étudiants doivent accepter une hausse de 75 % des droits de scolarité sur cinq ans. C'est énorme! Aucun groupe organisé dans la société n'accepterait une hausse de 75 % sans rechigner.

Pensez aux garderies à 7 dollars: c'est 35 dollars par semaine. Ce n'est qu'une portion - comme les droits de scolarité - du coût réel du service. Une hausse de 75% des tarifs de garderie ferait

en sorte qu'en 2017, le service coûterait 61dollars par semaine. Peut-être que c'est justifié. Mais pensez-vous que les parents du Québec prendraient ça en souriant? Jamais.

Et si Québec osait faire passer à 61 dollars par semaine les frais de garde, qui oserait dire aux parents qu'ils n'ont qu'à se passer d'un voyage dans le Sud pour faire face à la hausse? Comme on le fait avec le proverbial budget d'alcool des étudiants, je veux dire...

Quand le patronat veut des «arrangements» de Québec, il embauche d'anciens ministres pour faire du lobbying ou encore il fait du chantage aux jobs. Les syndicats peuvent faire des moyens de pression, qui vont jusqu'à la grève. Les étudiants, eux, n'ont que la grève. Ils n'ont aucun autre moyen efficace d'être entendus par Québec.

Deux conseils aux étudiants, en terminant.

Primo, changez vos techniques de manifs. Asseyez-vous en pleine rue, faites un sit-in. Un flic qui poivre un étudiant assis sur la chaussée n'a aucune excuse. Il en a mille si vous lui hurlez dans la face en faisant des simagrées. Googlez, pour cela, les mots «John Pike» et «UC Davis»: vous y trouverez une belle leçon de l'efficacité de la résistance passive face aux flics.

Dotez-vous d'un service d'ordre qui maîtrisera les fouteurs de trouble: la police n'aura pas l'excuse des dérapages pour vous fesser dessus. Interdisez le port du masque: quiconque porte un masque dans une manif a quelque chose à cacher et donne une raison aux flics d'être sur les dents.

Deuzio, fichez-nous la paix avec la gratuité à la scandinave, ça n'arrivera pas. Cherchez la solution mitoyenne. Une hausse graduelle, calquée sur l'inflation, par exemple. Soyez pragmatiques. Soyez le camp qui proposera un compromis.



Photo: Patrick Sanfaçon, archives La Presse
Sur la photo, un étudiant en grève participait à une manifestation dans le centre-ville de Montréal à la mi-février.

Il y a deux semaines, des étudiants ont occupé le pont Jacques-Cartier. Ce mercredi, des étudiants ont pris d'assaut les bureaux de Loto-Québec. Ces manoeuvres nous offrent des images de chaos urbain impliquant des foules estudiantines confrontées aux forces policières. De telles images servent la cause des militants qui croient qu'une certaine tourmente sociale doit se manifester afin que le public réalise la gravité des enjeux. Cette croyance est-elle bien fondée?

Lorsqu'un gouvernement tyrannise son peuple et impose des contraintes telles que toute réforme pacifique paraît impossible, une révolte populaire incluant une certaine violence est légitime. Un outrage inconditionnel devant la révolte ne sert qu'à blinder la défense du pouvoir établi; un véritable sens de la justice ne s'opposera à la révolte que dans la mesure

où sa nécessité n'est pas démontrée. Il importe donc de distinguer une révolte justifiée d'une révolte injustifiée; il importe de distinguer les actes illégaux visant à établir un ordre plus juste et les actes illégaux visant à subjuguier l'ordre public.

On ne peut pas prétendre que le gouvernement Charest est sourd à la volonté populaire sur la question des droits de scolarité puisque l'opinion de la population québécoise est mitigée. Le dernier sondage révèle que 53% des Québécois sont opposés à la hausse alors que 41% l'appuient; si on remonte en novembre dernier, on constate que 60% des Québécois l'appuyaient alors que 36% s'y opposaient. Par-delà ces variations, la position du gouvernement concorde avec celle d'une frange de la population qui correspond sensiblement à son électorat. Cette position est clairement contestée, mais elle n'est certainement pas antidémocratique.

Dans la mesure où la volonté populaire n'est pas consensuelle, la paix démocratique implique que le gouvernement actuel ait le pouvoir de prendre des décisions controversées. Si la révolte devient un moyen politique acceptable alors que le débat public est possible et que l'alternance gouvernementale est réelle, on renonce aux fondements de la démocratie représentative.

Si l'ensemble des groupes d'intérêts s'adonnait à la révolte lorsque le gouvernement refuse de répondre à leurs revendications, l'ordre public tel que nous le connaissons s'effondrerait avec la sécurité et la prospérité qu'il rend possibles.

On peut être outré par les injustices de notre système, on peut déplorer l'écart entre les principes et les réalités de la démocratie, mais il faut adopter la plus grande prudence face à la révolte. Les résultats des débats et des élections peuvent être frustrants, mais le chaos et la violence peuvent être désastreux. La cause des étudiants est admirable, mais leurs élans s'enfoncent dans une logique antidémocratique. Si les révoltes étudiantes réussissent à légitimer l'illégalité et le désordre à titre de moyens politiques, elles auront causé plus de mal que de bien.

LA PRESSE: Débats: Carton rouge, par Marc Simard, professeur d'histoire au collège François-Xavier-Garneau, à Québec - Publié le mercredi 07 mars 2012 à 06h00



Photo: André Pichette, Archives La Presse
Certains étudiants sont en grève depuis maintenant trois semaines.

Le symbole dont s'est doté le mouvement étudiant dans sa lutte contre la hausse des droits de scolarité, le carton rouge (pour intimer au gouvernement Charest de stopper), comporte un double sens amusant auquel ses leaders n'ont pas pensé: en langage de soccer, il pourrait signifier que les opposants à la hausse se sont auto-expulsés du débat. Comment? Par la vacuité de leurs arguments.

L'argument sur l'accessibilité, en vertu duquel une hausse des droits entraînerait une baisse de la fréquentation universitaire, est une fausse évidence. En effet, les contempteurs de la hausse appliquent ici bêtement une loi qu'ils ont pourtant en horreur, celle de l'offre et de la demande, comme si les droits de scolarité étaient une dépense. Or, ceux-ci sont un investissement, de sorte que le nombre d'étudiants ne diminue pas forcément avec leur hausse.

Contrairement à leurs leaders, la plupart des étudiants ont en effet compris que les études universitaires sont un placement incomparable en termes de rendement. Pour cette raison, dans les pays occidentaux, les hausses des droits n'ont entraîné qu'une baisse de fréquentation marginale, preuve accablante que les rouges refusent d'admettre. Ils préférèrent

citer, en lui tordant le cou, une étude théorique où on avance que la hausse décrétée pourrait écartier 7000 étudiants.

Ils dénoncent aussi le soi-disant «asservissement des universités au monde des affaires». Selon les tenants de cette vulgate néo-marxiste, la hausse des droits serait le fruit d'un vaste complot de «puissants lobbys du monde des affaires» (sic) et des recteurs des universités pour «privatiser les universités» (ne sont-elles pas déjà des entités privées et autonomes?) et utiliser celles-ci pour satisfaire les «besoins des élites économiques».

Une telle ineptie prêterait à la rigolade si elle ne s'accompagnait de la lancinante rengaine selon laquelle l'éducation n'est pas une marchandise, mais un droit. Cette vision binaire est navrante. Bien sûr que l'éducation est un droit, mais ce droit ne s'exerce malheureusement pas dans l'absolu. Doit-on rappeler à ces matérialistes qu'il faut tenir compte du cadre socioéconomique?

En d'autres termes, bien que l'éducation soit un excellent investissement pour la société, l'accès aux études supérieures est soumis à diverses contraintes, dont le financement n'est pas la moindre.

Chacun sait pertinemment qu'en plus de nourrir l'esprit et de développer le sens civique, l'éducation constitue aussi un passeport vers la réussite professionnelle et sociale, avec les avantages pécuniaires qui s'y rattachent. Sans compter que le lien entre l'université et les entreprises n'est pas une hérésie ou une manifestation satanique, mais un fait historique et une nécessité dont nous tirons tous profit.

Ils nous bassinent enfin avec le fameux modèle scandinave, où les études supérieures sont gratuites et le financement public. C'est là un idéal séduisant, mais on aimerait que les apôtres de la gratuité aient l'honnêteté de mentionner, dans ce débat de société auquel ils nous convient, que les contribuables de ces pays paient environ les deux tiers de leur salaire en impôt et que la sélection y est impitoyable, de sorte que plusieurs de nos carabins seraient exclus de cette utopie luthérienne. Pas de traîne-savates en Scandinavie! De toute façon, nos sociétés sont si différentes que ce modèle n'est pas transférable ici.

Les défenseurs des grévistes disent souhaiter des universités où les étudiants connaîtront le «droit à l'épanouissement en pleine égalité». On se retient de s'esclaffer devant cette bluette où les étudiants s'épanouissent dans une bulle dorée, financée par les contribuables et à l'abri des menées diaboliques du monde des affaires. Hélas, les étudiants qui arrivent à l'université ne sont pas égaux et ils le sont encore moins quand ils en ressortent.



Photograph by: Allen McInnis , The Gazette
Concordia University geography student Kris Szabo (centre) listens as students discuss a sleep in to protest tuition fee increases on Monday, Feb. 27, 2012.

MONTREAL - Memo to striking students:

Yes, this a critique of your attempt to roll back the province's scheduled increases in university tuition fees.

But, no, I'm not going to bore you with a lecture on how Quebec's fees are minuscule compared with those of other provinces. You've seen those comparative stats a hundred times.

And, no, I'm not going to take shots at your sense of entitlement, resorting to the "spoiled brats" line of argument. We older generations live in a glass house: We know all about entitlement.

Rather, I want to call your attention to a report published last week that has received less media coverage than it deserves.

The report is by the Quebec auditor-general's office. It has nothing to do with tuition or universities or anything else that pertains directly to your cause. Indirectly, however, it has everything to do with it.

It says that Quebec is failing to meet its targets in curbing debt. More precisely, gross debt (that is, debt from the government's direct borrowings) is rising faster than the province's economic growth. The acting auditor-general, Michel Samson, estimates that by 2015 this debt will be \$10 billion greater than the government had predicted in 2010 (at which time the debt had been at \$160 billion).

That's worrisome. Quebec has long been Canada's most indebted province, and by far, and it looks like it's going to stay that way. In bits and pieces the costs keep rising. (The other day it was a \$74-million payout to satisfy striking day-care workers.)

The auditor-general's office is independent of the Charest government and is, in effect, a whistleblower institution. It's a coincidence that its critique came out the same month that you are in the streets protesting. But the report holds two lessons that are relevant to the tuition issue.

One lesson is for the government: Stand fast against the students. The public treasury would slide even deeper into the red if it were not to get the anticipated revenues from student tuitions.

The other lesson is for the striking students: You need to worry more about higher provincial debt than about the effect that the government's planned tuition hikes would have on your personal debt.

Personal debt is something over which you, as individuals, can exercise some control: You can scrape up enough money over the years to pay it back, declare bankruptcy or somehow squirm away.

But individuals can't control a society's debt. Everyone's stuck. Everyone suffers. Look what's happening in Europe.

Quebec's debt is more serious than generally imagined. Quebec's finance ministry calculated several years ago the public debt - that is, not only what the provincial government owes directly (gross debt), but also what all school boards, municipalities, health institutions and universities owe (the province is ultimately responsible for all of these), plus Quebecers' share of the federal debt. It found that Quebecers' per-capita debt was the fifth-worst in the world (after Japan, Italy, Greece and Iceland).

Today, we're probably in the Worst 10. That's not because we've improved - au contraire, as the auditor-general shows - but because other countries, such as the U.S. and France, have become still more profligate. (The Montreal Economic Institute estimates Quebec's public debt at \$245 billion today.)

If Quebecers are to crawl out of this debt hole, it's not only you, the striking students, who must lower your expectations. It's all of us.

It's impossible to square prudent provincial finance with, for example, a Quebec-subsidized shuttle train to the airport (while at the same time planning an entirely separate commuter line to the West Island). Or with a new, billion-dollar campus for the Université de Montréal. It's also questionable whether we can afford métro extensions and tram lines. Or to keep day-care fees at \$7 a day.

When I see you march, I feel sorry for you. That's for two reasons. First, when my over-indulged generation is long gone, you'll be stuck with the bill. And, second, in demonstrating for low tuition, you're symbolically demonstrating you're no wiser than your elders.

You've heard the expression "being taken to the cleaners."

When I see you march, I imagine you marching toward the cleaners.

LESOLEIL.COM: Point de vue: J'ai moi aussi des valeurs sociales, par Marjorie Côté, étudiante à l'Université Laval - Publié le lundi 05 mars 2012, à 05h00



J'ai quand même voté contre une grève, souligne l'auteure, et on m'interdit l'accès à mes cours, chose pour laquelle j'ai travaillé un été de temps pour me les payer.

Je dois d'abord me présenter pour que vous ne me preniez pas pour une libérale déguisée en fausse auteure d'une fausse lettre ouverte.

Je suis une étudiante moyenne, venant d'une famille moyenne. Je suis issue d'une famille de cinq enfants, j'ai encore un petit frère qui demeure avec mes parents. Mes parents ne font pas beaucoup d'argent et je paie mes études, je suis indépendante. J'ai un emploi, durant mes études, je ne fais pas une tonne d'argent. En fait, juste assez pour assumer mes dépenses par semaine. Depuis très longtemps je travaille pour

obtenir ce que je veux. Être issue d'une grande famille nous donne de bonnes valeurs, dont la vaillance et la persévérance. Bref, de tous ces beaux enfants, je suis la seule à fréquenter l'université. Je ne dis pas que cela ne me coûte pas cher, mais je vis encore bien et en plus j'ai une automobile. Surprenant non? Je l'ai aussi payée moi-même, par les moyens que j'ai trouvés (caisse, banque, prêt, bourse, salaire, vous voyez le portrait).

Depuis quelques semaines, comme apparemment plusieurs autres étudiants, je suis prise en otage par des collègues. Bien sûr, il s'agit de la démocratie! J'ai quand même voté contre une grève. On m'interdit l'accès à mes cours, chose pour laquelle j'ai travaillé un été de temps pour me les payer. Un été à avoir deux emplois, à faire des journées doubles.

Personnellement, il m'a fallu un certain temps à accepter vos mesures draconiennes. Je n'ai pas apprécié qu'on joue avec mon argent et qu'on joue encore avec. Jusqu'à tout récemment, je me suis sentie de plus en plus coincée avec cette situation, j'arrive mal à comprendre ce pour quoi se battent mes collègues. C'est vrai, la plupart d'entre eux disent qu'ils n'auront jamais de difficulté à payer leurs études, mais qu'ils trouvent important de se joindre à la cause. Je crois

plutôt que c'est parce qu'ils n'ont rien à perdre. Dans le sens où essayer une perte de 1400\$ ne les dérange pas trop. Moi? Si ça me dérange? Ai-je réellement besoin de me prononcer là-dessus? Le plus aberrant, c'est que certains étudiants m'ont dit qu'ils étaient prêts à perdre cet argent pour le bien des générations futures... C'est à cause des extrémistes comme eux qu'il y a de vives tensions dans le milieu étudiant.

En quoi cela est-ce mieux? Madame X est prête à perdre son argent, mais elle m'emporte aussi dans sa chute, moi qui ne lui a rien fait. Monsieur X me traite d'égoïste, n'ayant pas de valeurs sociales. Je trouve cette affirmation étrange, sur quoi se base-t-on pour m'accuser d'être dépourvue de valeurs sociales? Je veux dire, je fais du compost, je ne gaspille pas de nourriture, je ne prends pas de sac de plastique à l'épicerie, je fais mes propres barres tendres pour éviter les petits emballages plastiques qui polluent notre planète, mais je n'ai pas de valeurs sociales? J'ai un petit frère qui sous peu devra entrer au cégep en connaissant autant de difficultés que moi et je n'ai pas de conscience sociale? Je ne voudrais pas, surtout pour lui, un meilleur milieu? Et on me traite d'égoïste parce que sur ma charge de dettes (quand je finirai mes études, j'aurais l'équivalent d'une belle voiture sport flambant

neuve à payer!) je ne veux pas me rajouter un 1400\$ pour rien. Alors, si ça, c'est être égoïste alors monsieur X l'est aussi lorsqu'il prend un sac de plastique pour mettre sa Big ten en sortant du dépanneur et je ne le juge pas pour tout ça. Cette grève, je le crois, n'apportera rien. Vous êtes nombreux à vous baser sur le passé pour prévoir la réaction du gouvernement. Je suis désolée de vous apprendre que oui, plus ça change et plus c'est pareil, qu'il y a souvent une impossibilité de se fier au passé. J'ai aussi le malheur de vous apprendre que cette hausse s'avère nécessaire. Si ce n'est pas nous qui l'encaissons, alors ça ne sera que la génération future encore et encore! Portrait redondant de 1996! Vous savez lorsque madame Marois a décidé d'augmenter les frais de scolarité! Et que... oups quelques années plus tard c'est encore à refaire, mais en 2012. Ce fait s'avère assez comique puisque toutes les fois peu importe le gouvernement, il y a toujours un mi-

nistre qui doit augmenter les frais, car c'est nécessaire. Vous dites que votre beau Québec est endetté, mais vous n'êtes pas prêt à y contribuer! De plus, quand vos taxes augmentent, je ne vois pas dans la rue manifester votre mécontentement au gouvernement, eh non. Vous acceptez parce que vous savez que c'est nécessaire et surtout que ne connaissez pas grand-chose à l'administration d'une province donc vous acceptez. Dois-je aussi vous rappeler (oh comme vous le savez!) que nous sommes ceux qui, au Canada, payons le moins cher leurs frais de scolarité, même après cette hausse. Prenez l'exemple d'un étudiant ontarien: les frais de scolarité se tiennent entre 6000 et 7900\$ pour 8 mois. Cela est bien loin de 2800\$ (pour 8 mois) non? Alors, je devrais me plaindre parce qu'on veut augmenter de façon graduelle ce montant? Non. Non parce qu'au Québec nous nous devons de faire notre part. Je crois que mon exemple est le meilleur dans ce cas. Issue d'une famille qui ne pouvait

pas m'aider à payer mes études, je l'ai fait moi-même. Et je pourrai encore le faire même si le montant des frais de scolarité augmentait de façon graduelle. Alors à l'argument disant que cette hausse réduirait l'accessibilité aux études, j'y mettrais un gros bémol, svp. Pour ceux donc qui disent qu'ils grèvent alors qu'ils ne sont que des étudiants, à ceux qui briment mon droit d'apprendre et perdent mon argent volontiers en disant qu'il faut prendre des risques, à ceux qui me traitent d'égoïste parce que je n'ai pas les moyens pour le moment de me montrer altruiste pour la population au complet (à ce rythme j'irais faire de l'aide-humanitaire en Haïti), je vous dis où est ma liberté? Où est mon droit?

Ce qui est surtout ironique dans cette histoire, c'est de vous battre pour l'accessibilité à l'étude pendant que vous réduisez la mienne. Vous réduisez mes propres chances de payer mes études à moi, plus qu'à un autre

LE QUOTIDIEN: Éditorial: Débordements haineux indignes des étudiants, par Catherine Delisle - Publié le lundi 05 mars 2012 à 10h40

Parce que les étudiants fréquentent le cégep et l'université, on a tendance à penser qu'ils sont mieux informés, plus éduqués et qu'ils se conduiront dignement. Erreur! Depuis qu'ils ont pris la rue pour dénoncer l'augmentation des frais de scolarité et qu'ils prennent des votes de grève, ils s'abreuvent d'injures, profèrent des menaces, crient leur hostilité dans les assemblées, expédient des messages haineux sur Facebook, Twitter... Tenir des propos aussi inconvenants n'a rien de reluisant. Ce ne sont pas tous les jeunes qui agissent comme des cons. Je sais cela. Mais, ça n'excuse pas les cons pour autant. Lorsqu'une étudiante de l'UQAM, Arielle Grenier, favorable à la hausse des droits de scolarité, reçoit le message d'une espèce d'andouille qui réclame rien de moins que sa tête sur son bureau, là, on tombe dans les bas-fonds.

Elle n'est pas la seule à s'être fait descendre en flammes. Nous avons aussi notre bouc émissaire, à Jonquière, Kim Samson, la présidente de l'Association étudiante du Cégep de Jonquière, qui, elle, est favorable à la grève. « On va te tuer ma grosse câlisse », lui a-t-on écrit. Charmant! Depuis ce temps, elle ne veut plus rester seule. On la comprend!

Pour être lu, c'est lu

La preuve que ces menaces de mort ont frappé l'imaginaire, ce texte est celui qui a été lu le plus souvent, et de loin, sur le site Web du Quotidien. Ce sont des dizaines de milliers de lecteurs qui ont cliqué pour lire la nouvelle. Comme quoi celle-ci ne laisse personne indifférent. Ce qui est désespérant, c'est qu'aucune association étudiante n'ait dénoncé avec autorité ces dérapages odieux, indignes des universitaires et des cégépiens. Certes, on a signalé l'événement, mais tellement mollement, que cela en est indé-

cent. C'est d'autant plus troublant que l'intimidation est fortement dénoncée sur toutes les tribunes.

Dans une situation aussi émotive, on peut comprendre que les machines de propagande fassent une rude campagne, que les étudiants manifestent bruyamment, qu'ils tiennent des propos musclés et, qu'à la rigueur, ils se crépent le chignon. Dès l'instant où quelques têtes folles... et fortes dépassent les limites de l'acceptable, alors là, les associations étudiantes ont le devoir de dénoncer énergiquement ce fait et de prendre tous les moyens pour détecter ces cornichons.

La population n'applaudit pas les débordements haineux. Me semble que les étudiants ont intérêt à ne pas miner le capital de sympathie qui leur reste.

Ça nous prend notre «char»

(...)

RADIO-CANADA / ÉCONOMIE: Droits de scolarité : problème mal posé, par Gérald Fillion - Lundi 5 mars 2012 à 13 h 33



Manifestation d'étudiants du Cégep de Sherbrooke

C'est un plaisir de vous retrouver après une pause de quelques jours. Au tour de plusieurs autres de prendre un temps d'arrêt cette semaine à l'occasion de la semaine de relâche au Québec. Bonne semaine à vous! Ce qui ne fait pas relâche, ce sont les grèves étudiantes au Québec. C'est plus de 125 000 jeunes qui ont arrêté d'aller au cégep et à l'université. Plusieurs d'entre eux manifestent dans les rues pour exprimer leur opposition à la hausse annoncée dans le budget 2011-2012 des droits de scolarité, de 325 \$ par année pendant 5 ans. Ainsi, aller à l'université coûtera 3793 \$ en 2016-2017, une hausse de 75 % en 5 ans. La hausse des droits de scolarité est nécessaire selon le gouvernement du Québec parce qu'il faut améliorer le financement des universités. Les institutions, elles, sont largement favorables à cette majoration. Les universités sont dirigées comme des entreprises, dans une perspective de concurrence et de performance. La récente décision de HEC Montréal s'inscrit dans cette direction : offrir un programme totalement en anglais a pour objectif d'attirer une nouvelle clientèle, payante et réservée, la plupart du temps, à l'Université McGill.

Les commentaires (6)

Envoyé par [Francois Delorme](#) de Montreal, 6 | mars 2012 à 10 h 13 HNE

Du côté des étudiants, on demande l'abandon de cette hausse. Certains vont jusqu'à réclamer la gratuité scolaire. Leurs points de vue se défendent : il est clair que la montée rapide des droits de scolarité aura un effet sur les moins riches, les pauvres comme les familles de la classe moyenne, qui devront refaire leur calcul et peut-être revoir leur plan de match pour leurs enfants. De nombreuses études arrivent à la conclusion que des droits de scolarité élevés nuisent à l'accessibilité aux études. D'autres nombreuses études arrivent à la conclusion que ce n'est pas du tout le cas.

Il est difficile de tenir un débat dans les circonstances actuelles. Les recteurs ont demandé une hausse des droits. Le gouvernement a décidé d'aller de l'avant. Mais la discussion de base à propos du financement des universités et de nos choix de société n'a pas eu lieu. Depuis le sommet sur la jeunesse du gouvernement Bouchard en février 2000, sommet qui avait été vertement contesté il faut le dire par des groupes de jeunes à l'époque, il n'y a pas eu de grandes discussions sur la place et l'avenir des jeunes.

Comme le proposaient les économistes Ianik Marcil et Diane Bellemare à [RDI Économie le 24 février dernier](#), ne serait-il pas approprié de poser le problème autrement et de reprendre les questions à se poser dans le bon ordre :

- 1- Les universités sont-elles vraiment sous-financées?
- 2- Devraient-elles repenser leur fonctionnement économique?
- 3- Pourquoi y a-t-il un mouvement de gratuité ou de faibles droits dans plusieurs pays, comme en Norvège, en Suède et en Allemagne?
- 4- Si on opte pour ces modèles, sommes-nous prêts à baliser l'admission à l'université au mérite? Devrait-on ainsi être plus exigeant envers les étudiants et les professeurs en terme de travail et de rendement?

Qu'en pensez-vous?

On trouvera ici un avis éclairant de Luc Godbout sur le blog de l'Association des économistes québécois:

<http://blogue.economistesquebecois.com/2012/03/05/une-hausse-des-frais-de-scolarite-profiterait-aux-etudiants-les-moins-fortunes/>
Envoyé par [Michel Bisson](#) de St-Georges, 6 mars 2012 à 09 h 45 HNE

Afin de respecter la pluralité des opinions et tendances, pourquoi est-ce que le gouvernement n' envisagerait pas de privatiser 2 ou 3 universités, les budgets ainsi libérés pourraient être distribués à l'ensemble du système.

Et tout le monde serait heureux...

Envoyé par [Meg Tecra](#) de Montréal, 5 mars 2012 à 23 h 51 HNE

Enfin les bonnes questions!

Ayant étudié à HEC Montréal, je considère que l'institution a fait un bien mauvais choix stratégique en offrant un programme uniquement en anglais.

Il aurait été plus sage de miser sur la qualité des finissants laquelle s'étiole d'année en année. Pour l'avoir constaté, on délivre des diplômes à des étudiants qui savent à peine écrire un texte en français.

Les institutions d'enseignement font des choix douteux en voulant maximiser à tout prix leur rentabilité. L'éducation, ce n'est gérer un Wal-Mart. Les étudiants ne sont pas que de simples clients. À vouloir ignorer les valeurs et les traditions culturelles, le Québec risque gros.

Quelle est l'urgence d'imposer une telle hausse des droits de scolarité? Pourquoi ignorer l'avis des experts? À qui profitera réellement cette hausse injustifiée? Plus facile que de reconsidérer sa propre gestion?

Un gouvernement impopulaire. Une nation en pleine crise identitaire. Une majorité d'analphabètes fonctionnels. Des pauvres de plus en plus pauvres et des riches de plus en plus riches. Un beau cocktail explosif en guise d'héritage!

Envoyé par [Micheline Lessard](#) de Cantley, 5 mars 2012 à 23 h 00 HNE

Je crois qu'il faut se poser de sérieuses questions concernant la façon dont se dépense les sommes accordées aux universités. Des statistiques à l'échelle canadienne démontrent clairement une augmentation des budgets administratifs tandis que les dépenses opérationnelles (celles qui touchent directement l'enseignement) ont tendance à diminuer. Plus d'étudiants entassés dans les salles de cours, moins d'assistantats, et presque aucune embauches de profs. Il faut se demander ce qu'est une éducation de qualité. Avons nous besoin de lourdes bureaucraties de haut niveau? Devons nous gérer des universités comme des entreprises? Ou devons nous investir dans une éducation qui permet aux étudiants un accès plus facile à l'expertise de leurs professeurs (c'est difficile pour les profs de pouvoir aider tous les étudiants quand il y en a 200 à 250 dans les classes--et c'est intimidant pour les étudiants)? Je crois que nous devons nous pencher sur les choix budgétaires que font les administrations universitaires. Les étudiants et la qualité de leur éducation sont-ils toujours au coeur des décisions? Ou est-ce que le "branding", le "marketing" prennent plus de place?

Envoyé par [Michel Brassard](#) de Kirkland, 5 mars 2012 à 15 h 16 HNE

Quel plaisir de vous lire messieurs Fillion et Lespérance. Heureux de constater qu'il y a en

core des gens réfléchis qui peuvent voir plus loin que l'immédiat.

L'avenir économique de notre pays ne sera pas dépendant de la main d'oeuvre à bon marché mais des avancées technologiques et scientifiques que nous réussissons.

Comment penser que les capacités intellectuelles sont à la mesure du portefeuille? Évidemment qu'il faut permettre à toutes et à tous qui en montrent le désir et la capacité d'étudier de se former et de nous faire profiter de leur talent. Ils ne demandent pas mieux.

Toujours j'ai pensé que ce qui ne coûte rien n'a pas de valeur et est gaspillé sans remords. Alors la gratuité complète? Peut être? Pas certain. Mais il faut être certain de rendre la connaissance accessible à tous.

Pas mal fier de voir nos jeunes réagir pour une fois. Peut être réviseront-ils leur opinion sur l'importance de l'implication politique?

Envoyé par [Jean Lespérance](#) de Montréal, 5 mars 2012 à 14 h 16 HNE

Il y a de la mauvaise volonté, on ne veut tout simplement pas mettre les priorités à la bonne place. On n'a pas d'argent pour ci, on n'a pas d'argent pour ça, mais pour subventionner des arènes pour des joueurs de hockey qui vont gagner un million et plus, c'est curieux, on trouve des centaines de millions. Un recteur à \$300,000, plus des succursales qui vont offrir des programmes similaires, plus, plus, plus, les étudiants voient, ne sont pas fous et veulent que notre société soit une société intelligente. Au Québec, on ne veut pas être comparé, on veut que l'État gère selon nos volontés et non selon les volontés des ordres professionnels ou des bien nantis.

LE DEVOIR: Idées: L'éducation n'est pas un droit, par Frédéric Bastien - Professeur d'histoire au collège Dawson - Lundi 5 mars 2012

Sur plusieurs affiches tapissant les murs du collège Dawson ou j'enseigne et sur certaines pancartes brandies par les étudiants qui manifestent contre le dégel des droits de scolarité, on peut lire ces temps-ci que l'éducation est un «droit». On peut penser, comme c'est mon cas, que l'éducation est une chose fondamentale et prioritaire. Affirmer qu'il s'agit d'un droit constitue toutefois une mystification visant à intimider ceux qui s'opposent aux grèves étudiantes.

Pour les grands philosophes des Lumières comme Locke, Hobbes et d'autres, les droits et libertés ont deux caractéristiques. D'abord, ils ont surtout un caractère défensif. Ainsi, le droit à l'intégrité physique nous protège de la violence du gouvernement et des autres. Pour être respecté, ce droit ne requiert de chacun qu'une attitude passive, celle de ne pas s'en prendre physiquement à son prochain.

Un tel droit est aussi universel, ce qui constitue la deuxième caractéristique des libertés fondamentales. Tous en bénéficient de la même façon. Or ceci est impossible avec un «droit à l'éducation». Si celui-ci existait, il ne s'appliquerait qu'à une partie de la population, les bénéficiaires. Car l'éducation doit être fournie à ceux qui la reçoivent, ce qui signifie qu'il y a aussi des fournisseurs. Dès lors, le droit à l'éducation n'est pas universel et une proportion importante de personnes en est par définition privée.

Vos réactions

• Benjamin Galipeau, Inscrit, lundi 5 mars 2012 01h55

Assez faible comme argumentaire...

Je crois, M. Bastien, que vous avez mal saisi le sens du « droit à l'éducation ». La définition d'un droit (dans le sens où il est employé dans ce texte) est, selon le Franquas : « ensemble des droits et prérogatives qui devraient être garantis à tout individu sans discrimination (ex. : le droit à la vie, à la liberté, à l'éducation, le droit de ne pas subir de torture, etc.) ». Ainsi, ce que les étudiants disent c'est que tout le monde a le droit d'avoir accès à l'éducation et que l'augmentation des frais de scolarité portent atteinte à ce droit puisqu'elle en restreint l'accès. Bien évidemment, ce n'est pas tout le monde qui reçoit l'éducation en même temps. Néanmoins, tout le monde y a accès au cours de

sa vie (généralement lors de leur jeunesse) et il n'y a pas d'âge maximal pour s'inscrire à l'université ou autre formation.

M. Bastien, votre argumentaire est tout simplement nul. Dire que l'éducation n'est pas un droit car tout le monde ne s'instruit pas en même temps revient à dire que la protection de l'intégrité physique de sa personne n'est pas un droit car, lors d'une intervention policière donnée, un policier ne jouirait pas de ce droit puisqu'il pourrait être amené à mettre sa vie en péril pour secourir un civil... Finalement, je vous laisse sur l'article 40 de la charte des droits et libertés de la personne du Québec : « Toute personne a droit, dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi, à l'instruction publique gratuite. » Benjamin Galipeau - Étudiant en biologie à l'UdeM

• Vic, Inscrit, lundi 5 mars 2012 02h16

Dans la même veine, si quelque huit millions de Québécois bénéficiaient d'un tel droit, cela signifierait que tout le monde peut s'asseoir sur une chaise et réclamer d'un juge que son «droit à l'éducation» soit respecté. Le magistrat devrait alors ordonner au gouvernement comment réparer la violation du «droit à l'éducation» de chaque Québécois. Il devrait décider également quelles sommes à dépenser, où s'arrête le droit à l'éducation (primaire, secondaire, cégep ou université), et ainsi de suite. En somme, la justice se substituerait ici au ministre de l'Éducation et au Parlement élu par le peuple. Elle prendrait des décisions politiques et agirait de manière antidémocratique.

Si le droit à l'éducation n'existe pas, pourquoi alors est-il invoqué par les étudiants qui s'opposent à la hausse des droits de scolarité? Il s'agit d'une façon de faire taire la partie adverse en érigeant ses objectifs politiques en absolu: un droit sacré, immanent et inviolable. On tente ainsi de museler ceux qui osent penser qu'un gouvernement élu démocratiquement a la légitimité nécessaire pour exiger une contribution financière accrue des étudiants.

Frédéric Bastien - Professeur d'histoire au collège Dawson

Droit et pratique: cf. article du Devoir Droits de scolarité à l'université - La quasi-gratuité reste la norme en Europe Christian Rioux 3 mars 2012 Éducation Paris — À l'exception de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas et de certaines grandes écoles spécialisées, les droits de scolarité demeurent modérés ou quasi inexistant dans la très grande majorité des pays européens.

• Marcel Bernier, Inscrit, lundi 5 mars 2012 02h47

Les pendules à l'heure...

À l'évidence notre illustre et excellent professeur veut nous faire prendre conscience que l'éducation, avec les frais de scolarité et les frais afférents, en est devenue un privilège.

Pour rappel :

Dans toutes les sociétés et à travers l'histoire humaine, l'éducation a été considérée à la fois comme une fin en soi et comme un

moyen de croissance bénéfique à l'individu comme à la société. Sa reconnaissance en tant que droit humain vient de ce que l'éducation est indispensable à la préservation et l'amélioration de la dignité inhérente de la personne.

La Déclaration universelle des droits de l'homme affirme : « Toute personne a droit à l'éducation » et elle stipule que l'éducation supérieure devra être également accessible à tous sur le mérite.

Dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, à son article 13, il est stipulé une déclaration générale selon laquelle chacun a le droit à l'éducation et que l'éducation devrait contribuer au plein développement de la personne humaine. De plus, on note, dans ce même article, que l'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité.

- Henri Marineau, Inscrit, lundi 5 mars 2012 04h12

Un choix de société

Et que faites-vous des droits universels aux soins de santé? Est-ce que chaque citoyen en bénéficie de la même façon? Est-ce que "pour être respecté, ce droit ne requiert de chacun qu'une attitude passive"? En vertu de quel principe faudrait-il invoquer que le droit à l'éducation, s'il existait, "ne s'appliquerait qu'à une partie de la population, les bénéficiaires" alors que le même argument ne s'applique pas dans le cas des soins de santé puisque tous les citoyens y contribuent et ce, même s'ils n'en retirent souvent aucun bénéfice?

Lorsque le Québec a adopté le régime d'assurance-maladie, il a fait le choix d'assurer à chaque citoyen qui aurait besoin de soins de santé d'y avoir accès. À mon sens, il en va de même de l'éducation, le fer de lance de toute société résolument tournée vers l'avenir.

Si le Québec désire que sa jeunesse puisse avoir accès à cette ouverture que peut lui procurer les outils nécessaires pour s'épanouir dans tous les domaines, il doit faire de la gratuité scolaire à tous les niveaux un choix de société!

- vincent dostaler, Inscrit, lundi 5 mars 2012 04h20

Déclaration universelle des droits de l'homme Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

- vincent dostaler, Inscrit, lundi 5 mars 2012 04h22

Professeur d'histoire???

Comment un prof d'histoire peut-il ne pas connaître la Déclaration universelle des droits de l'homme???

vincent dostaler, Inscrit, lundi 5 mars 2012 04h41

Droits...

Je crois aussi qu'on doit parler de responsabilité avant de parler de droit!

Les jeunes ont la responsabilité de s'éduquer et de prendre les moyens nécessaires pour y arriver quitte à faire pression avec toute action non violente possible: discours publics aidés par toutes les formes de créativité et d'art, grève, désobéissance civile!... La société a la responsabilité d'éduquer sa jeunesse.

Continuons le combat contre la hausse des frais de scolarité. Luttons pour l'éducation gratuite! C'est notre responsabilité à tous! C'est un devoir en même temps qu'une assurance de progrès économique, social et culturel que d'assurer une éducation accessible et gratuite à tous ceux qui le désirent! Les jeunes comme les plus vieux payent des taxes, les seuls qui ne paient pas leur juste part, ce sont les plus riches qui utilisent généralement tous les outils imaginables pour éviter de payer leur part. C'est là que le problème se situe, les plus riches ne prennent pas leur responsabilité!

C'est de plus en plus difficile de revendiquer des droits, car il n'y a plus de représentants du peuple. Les gouvernements sont entre les mains des corporations...

Il est temps de parler de responsabilité et de passer à l'action! C'est ce que les étudiants en grève font et c'est aussi ce vers quoi tend le mouvement Occupy the world: indignation, réflexion, mobilisation, action!

vincent dostaler, Inscrit, lundi 5 mars 2012 05h40

LE DROIT À UNE ÉDUCATION GRATUITE...

Oui, l'accès gratuit à l'éducation est un droit inscrit à l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme... Mais je crois qu'on doit parler avant tout de responsabilité. De toute manière, il est de plus en plus difficile de revendiquer des droits, car il n'y a plus de représentants du peuple. Les gouvernements sont entre les mains des corporations et les partis d'oppositions qui leur résistent ont actuellement peu d'élus. À qui revendiquer dans ces conditions?

Notre société a la responsabilité d'éduquer sa jeunesse. L'éducation est une responsabilité collective en même temps qu'une assurance de progrès économique, social et culturel pour notre société.

Les jeunes (étudiants ou non) comme les plus vieux payent des taxes. Les seuls qui ne paient pas leur juste part, ce sont les plus riches qui utilisent généralement tous les outils imaginables pour éviter de payer leur part (paradis fiscaux, évasion fiscale, œuvres caritatives bidon). C'est là que le problème se situe; **LES PLUS RICHES NE PRENNENT PAS LEURS RESPONSABILITÉS!**

Les jeunes ont la responsabilité de s'éduquer. Si on leur refuse l'accès aux lieux et aux outils éducatifs, il est de leur devoir de prendre les moyens nécessaires pour les obtenir... quitte à faire pression avec des actions non violentes: discours publics aidés par toutes les formes de créativité et d'art, grève, manifestations, désobéissance civile!...

Il est temps de parler de responsabilité et de passer à l'action collectivement! C'est ce que les étudiants en grève font!... C'est aussi ce vers quoi tend le mouvement "Occupy" au-

quel adhèrent de plus en plus de citoyens à travers le monde. Indignation, réflexion, mobilisation, action!

Appuyons la grève des étudiants et tous les autres moyens qu'ils prendront pour obtenir cet accès gratuit et généralisé à l'éducation! C'est notre devoir à tous.

Camille Rondeau, Abonné, lundi 5 mars 2012 05h49

L'éducation EST un droit. (1)

Il est difficile de répondre à M. Bastien sans le contredire de front. Il nie l'existence même d'un droit reconnu comme tel par l'ONU... Voyez par vous-mêmes : <http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/lead>

J'aimerais aussi savoir ce que M. Bastien pense de l'article 26 de la déclaration universelle des droits de l'homme, qui stipule que « Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite. » (<http://www.un.org/fr/documents/udhr/>)

Ses arguments, qui prennent un couvert de légitimité historique en faisant appel à tort et à travers à l'autorité de philosophes des Lumières, sont complètement bancals. Un droit est-il inexistant parce qu'il n'est pas appliqué universellement? Ainsi, le droit à la liberté n'en est pas un, car l'esclavage, sexuel entre autres, est encore pratiqué de nos jours. Le droit à la vie aussi n'est que pure chimère, comme la peine de mort et le meurtre sont encore d'actualité. Il affirme d'ailleurs que « Si [le droit à l'éducation] existait, il ne s'appliquerait qu'à une partie de la population, les bénéficiaires. » Je me permets de supposer que M. Bastien n'a pas été mis au courant de l'existence d'un système d'éducation primaire et secondaire gratuit, obligatoire et accessible à tous dans la plupart des pays occidentaux depuis un certain nombre d'années. Peut-on lui demander, avec un intérêt poli, dans quel abysse marin, dans quelle grotte isolée ou sur quelle planète il a élu domicile ?

Camille Rondeau, Abonné, lundi 5 mars 2012 05h49

L'éducation EST un droit (2)

Concédonsons qu'il est permis de se questionner sur les limites d'un droit universel à l'éducation : doit-on se contenter de l'accès à l'école élémentaire, au secondaire, au collégial, etc.? À cet égard, l'article 26 de la déclaration universelle des droits de l'homme peut nous apporter un début de réponse, en posant les concepts de pleine égalité et d'accessibilité au mérite pour l'enseignement supérieur. La mobilisation des étudiants et d'une bonne partie de la population en ce moment au Québec nous montre par ailleurs dans quelle direction notre société voudrait voir cette question évoluer.

Ce n'est pas avec un tissu de mensonges et d'arguments biaisés et sans doute de mauvaise foi que nous ferons avancer le débat, et je m'avoue inquiète de voir un professeur du réseau collégial capable d'en publier un de cette sorte.

Chantal_Mino, Abonné, lundi 5 mars 2012 06h03

Vous dites : "...si quelque huit millions de Québécois bénéficiaient d'un tel droit, cela signifierait que tout le monde peut s'asseoir

sur une chaise et réclamer d'un juge que son «droit à l'éducation» soit respecté."

Et vous avez tout à fait raison, que vous le vouliez ou non, car nombre de Traités et de Conventions internationaux ont été signés par le Canada depuis des lustres afin de s'assurer d'une évolution humaine qui respecte la dignité humaine à travers le monde, et ce, en vue de protéger notre société de certaines personnes qui régressent et veulent faire régresser notre monde pour s'arroger plus d'\$\$\$, de pouvoir et de contrôle, ceci étant leurs seuls visés.

Ex.: <http://www.pch.gc.ca/ddp-hrd/docs/crc-fra.cfm>

Le Canada et ses provinces ne peuvent renier leurs engagements pour un monde meilleur afin d'accorder et de donner le droit à tous ses citoyens, la dignité humaine et la considération que tous méritent. Ce n'est pas juste aux enfants d'élus du Québec et du Canada ainsi qu'à leur tits amis, i.e. au 1% des québécois et des canadiens qui ont l'\$\$\$ de profiter de formation universitaire et matériels pour réussir. Tous les québécois devraient avoir ce droit à une formation universitaire à peu de frais et bien d'autres droits pour réussir. Les frais chargés à cause des décisions inacceptables de la ministre de l'éducation, Mme Beauchamp, qui suit aveuglément M. Charest, Desmarais, PKP et autres riches du 1%, ne respectent aucunement les Traités et Conventions qui ont été signés depuis nombre d'années. Un juge pourrait effectivement statuer et obliger le PLQ et le PCC à respecter les engagements qui ont été signés (la Protocole de Kyoto en fait partie). Étant professeur d'histoire, vous devriez le savoir! Est-ce à dire que vous désirez que notre monde régresse et accorde le droit à une réelle éducation et autres droits aux seuls qui auront l'\$\$\$ pour se les payer? Est-ce à dire que vous êtes pour une République de bananes au Québec où le droit à l'éducation, aux soins de santé, à la nutrition, à un logis, bref à tous droits humains équitables, ainsi que le droit à l'\$\$\$ et le pouvoir sur sa vie ne soient donnés qu'au 1%?

- Yvan Dutil, Inscrit, lundi 5 mars 2012 06h58 ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

@vincent dostaler
Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

2. Tout le problème vient de ces quatre derniers mots: en fonction de leur mérite. En Europe, la formation universitaire est gratuite en contrepartie d'une philosophie élitiste. Par conséquent, n'entre pas qui veut dans les bonnes universités ou dans les meilleurs programmes. Cet élitisme se retrouve dans l'ensemble du système éducatif à partir du secondaire afin que l'investissement public soit maximisé.

Est-ce que l'on veut cela au Québec, bien sûr que non

- Benoît Lacoursière, Inscrit, lundi 5 mars 2012 07h00

Même au Québec

L'article 40 de la Charte québécoise des droits et libertés prévoit que: " Toute personne a droit, dans la mesure et suivant les

normes prévues par la loi, à l'instruction publique gratuite." Il s'agit effectivement d'un droit économique et social.

Michel Lebel, Inscrit, lundi 5 mars 2012 07h01

Ce n'est pas un droit absolu!

La réalisation des droits sociaux, tel le droit à la santé et le droit à l'éducation, dépend en grande partie de la richesse collective d'un pays. Ce ne sont pas donc des droits absolus comme, par exemples, le droit à un procès juste ou le droit à la présomption d'innocence.

Le droit à l'éducation universitaire gratuite n'existe pas en vertu de textes juridiques internationaux. Le paiement de droits de scolarité à ce niveau d'éducation relève donc d'un choix de société. Et qui dit pareil choix, dit débat et points de vue bien divers sur le sujet. Et comme c'est l'État dans une société démocratique qui est le garant du bien commun, c'est lui qui doit ultimement trancher. Mais le débat restera et doit rester toujours ouvert.

J'ajouterai ceci: il n'y a pas un droit universel d'accès à l'éducation universitaire. Pareil accès, s'il ne doit en aucun cas être limité par des questions d'argent, doit cependant être fondé sur le mérite et la vraie capacité de faire de études universitaires. C'est un dernier élément que certains ont tendance à masquer ou à oublier.

Michel Lebel, Ancien professeur d'université
France Marcotte, Abonnée, lundi 5 mars 2012 07h31

Entre nous d'abord

Ce qui me chicote beaucoup pour ma part, c'est comment il se fait que le vote de grève des étudiants a eu lieu, comme par un regrettable passé, à main levée, comme pour un troupeau.

Les dissidents ont quitté la salle, comme par le passé, cela ne cesse de m'inquiéter.

Yves Côté, Abonné, lundi 5 mars 2012 07h59

Doctrine, quand tu nous tiens...
Monsieur Bastien veut largement nous arroser ce matin de son savoir. Largement et sans aucun doute de manière objective, selon l'opinion évidente des partisans intéressés par la privatisation de l'accès au savoir, celui-ci est toutefois entièrement doctrinal... Malheureusement pour lui, les lacunes, les réductions et les contre-vérités affligeantes de ce texte tombent sous le sens et ne pourront servir, selon moi, qu'à convaincre les plus conservateurs de nous.

Sans perdre de temps à pousser l'analyse plus loin qu'à l'introduction de celui-ci, sa seule phrase à propos de l'éducation que d'"Affirmer qu'il s'agit d'un droit constitue toutefois une mystification visant à intimider ceux qui s'opposent aux grèves étudiantes." constitue une offense si évidente au simple bon sens que je m'étonne que le Devoir ait accepté de le publier.

Peut-être faut-il croire qu'un titre de professeur de Dawson y vaut son pesant de cacahouètes?

En effet, nul besoin d'aller plus loin que dans un simple dictionnaire commun pour vérifier que le sens que donne le professeur Bastien au mot "droit" est d'une pauvreté abusive. Le plus petit et moins disert des dictionnaires existant donne à ce mot un ensemble de significations si considérable, que le sens qu'il nous impose dans son texte apparaît vite comme le plus stricte et exclusif de tous. Cela, bien sûr, ne servant que l'idée médiocre que l'éducation est un privilège et que l'argent, donc la force de la réussite écono-

mique, en justifie seul un accès légitime. Ce contre quoi toute personne la moindre humaniste qui soit ne peut que s'opposer, à mon avis.

Tant qu'à sa conclusion aussi simpliste que boiteuse à propos des philosophes des Lumières, je me contenterai de rappeler que leur pensée toute entière repose sur le fondement plus que discutable du libéralisme idéologique.

Celljack, Inscrit, lundi 5 mars 2012 08h37

Erreur et nuance

Tous les humains ont droit de s'éduquer. Seuls ceux qui paient des droits de scolarité ont droit à l'enseignement.

Il faut savoir faire la distinction entre éducation (accessibilité à l'information) et enseignement (guidance à travers l'information).

Chantal_Mino, Abonné, lundi 5 mars 2012 08h57

À M. Lebel. Oui, le droit à l'éducation est un droit absolu au Québec, car nous ne sommes pas en antartique ou dans un pays sous-développé ici.

Vous dites: "La réalisation des droits sociaux, tel le droit à la santé et le droit à l'éducation, dépend en grande partie de la richesse collective d'un pays."

Vous avez raison, il doit y avoir débat au Québec, car nous sommes tellement pauvre pour investir dans le bien commun afin de pouvoir avantager et enrichir démesurément certains élus, leur famille et leurs tits amis, au prix de plusieurs vies humaines, dont celles de nombre d'enfants, que nous n'avons pas assez d'argent pour garantir les droits fondamentaux à tous les citoyens québécois, i.e. le 99% ...???????

À voir :
http://www.youtube.com/watch?v=HH5fVD-1_I4

Vous dites également: "... il n'y a pas un droit universel d'accès à l'éducation universitaire. Pareil accès, s'il ne doit en aucun cas être limité par des questions d'argent, doit cependant être fondé sur le mérite et la vraie capacité de faire de études universitaires. C'est un dernier élément que certains ont tendance à masquer ou à oublier."

À ce que je sache, les critères d'acceptation et de continuité des études universitaires ont toujours tenu compte du mérite, de l'effort et de la capacité (qui devrait relever du potentiel intrinsèque à chaque individu et non du potentiel extrinsèque, i.e. \$\$\$, pouvoir, contacts influents, etc. Quoique certains besoins matériels de base reliés à l'\$\$\$ sont nécessaires pour bien réussir et faire ressortir le réel potentiel de chacun; ce qui n'est pas le cas actuellement, car seuls ceux qui ont de l'\$\$\$ et ne sont pas obligés de travailler pour vivre sont sérieusement avantagés dans le temps, la santé et le matériel pour les aider à réussir au cégep et à l'université) de faire des études universitaires. À moins que pour vous, capacité soit égal à \$\$\$ (pour acheter ses travaux, pour avoir un ordinateur, pour avoir internet, pour manger, pour se loger, pour se soigner, etc.) pouvoir contacts influents, i.e. la caste du 1%.

tohi1938, Inscrit, lundi 5 mars 2012 08h58
L'accès à l'éducation est effectivement un droit!

Certes, mais un droit qui comporte des "devoirs" que bien des farouches défenseurs de ce droit tendent à minimiser. La confusion illustrée par bien des remarques ci-dessus provient visiblement de la perception que l'accès au diplôme soit aussi un droit inaliénable, sans égard au travail per-

- sonnel d'acquisition de connaissances et de concepts, de compétences et d'honnêteté intellectuelle qui en est la base première.
- Eric Folot, Inscrit, lundi 5 mars 2012 09h59
L'importance de se rappeler des principes !
« L'imposition de frais de scolarité aux niveaux collégial et universitaire » sont des EXCEPTIONS au droit à l'instruction publique gratuite (au principe, à la règle) garanti à l'art.40 de la Charte des droits et libertés de la personne. L'art.40 s'énonce ainsi : « Toute personne a droit, dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi, à l'instruction publique gratuite ». Le principe est donc que toute personne a droit à l'instruction publique gratuite. L'exception est introduite par les termes « dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi ».
(Voir Commission des droits de la personne du Québec c. Commission scolaire de St-Jean-sur-Richelieu, [1991] R.J.Q. 3003, conf. par [1994] R.J.Q. 1227 (C.A.) et voir aussi les propos du juge Lebel (dissident) dans Gosselin c. Québec (Procureur général), [2002] 4 R.C.S. 429 au para.429)
 - Darwin666, Inscrit, lundi 5 mars 2012 09h59
À propos des droits
M. Bastien prétend que l'éducation n'est pas un droit, mais appuie la hausse des droits de scolarité. Moi, je préfère qu'on rehausse le droit à l'éducation plutôt que les droits de scolarité, chacun ses choix...
 - Martin Leblanc, Inscrit, lundi 5 mars 2012 10h02
Il y a longtemps que les droits n'ont plus qu'un simple caractère défensif.
Le droit a évolué depuis Hobbes. Il ne s'agit plus simplement de se protéger contre l'interférence d'autrui, mais de se donner les moyens de vivre une vie digne de ce nom. Faites vos devoirs!
Selon l'UNESCO: "Le droit à l'éducation est un droit fondamental de l'homme, indispensable à l'exercice de tous les autres droits de l'homme. Il promeut la liberté individuelle et l'autonomisation et apporte des bénéfices importants en matière de développement."
<http://www.unesco.org/new/fr/education/themes/lead>
 - François Doyon, Inscrit, lundi 5 mars 2012 10h18
Quel ignorance!
M. Bastien, votre texte ne fait qu'étaler votre ignorance aux yeux de tous. Comment un professeur d'histoire peut-il ignorer que l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ratifiée en 1948 par les Nations Unies, stipule que « Toute personne a droit à l'éducation »?
 - Youri Cormier, Abonné, lundi 5 mars 2012 10h23
Pas fait ton devoir de philo, M. Bastien? (partie I)
Si le Prof. Bastien n'a pas étudié le Déclarations et le Chartes, je rajouterai aussi qu'il a « botché » son travail de philo. En citant que deux sources d'une même époque, il tombe sur une formule un peu naturaliste et vétuste des droits de l'homme. Pourquoi n'a-t-il pas cité Hegel, plutôt, pour qui le droit naturel n'existe pas, car il est spéculatif et scientifiquement indémontrable. Hegel croit plutôt que le droit est un processus social et historique dans lequel les humains, par le processus de se reconnaître entre eux, s'accordent des droits mutuels, créant ainsi une idée qui sera rendu réelle au fur et à mesure qu'on l'applique et qu'on la respecte. Sinon, il y a aussi des philosophes encore plus modernes, comme Isaiah Berlin, qui se demanderait sans doute si nous devrions pas concevoir les droits comme ayant une forme négative (comme se protéger « contre » la violence et « contre » les abus de pouvoir, etc.) ainsi qu'une forme positive (la liberté de se créer et de créer le monde dans lequel nous voulons évoluer, la liberté de faire de choix politiques, etc.) Ainsi, le droit à l'éducation, le vote, etc. seraient dans la catégorie positive, et donc tout à fait distincts de toute notion hobbesiennes sur la protection physique. C'est bien beau de vouloir faire de la philosophie, mais encore faut-il se servir de philosophie en le faisant... ce n'est pas parce que un tel philosophe a dit quelque chose qu'il en découle une vérité absolue... Hobbes et Locke ne sont pas infallibles.
En excluant à la fois les chartes et beaucoup de philo... M. Bastien fait une «grosse» analyse avec une notion du droit très amincie! Ce qui est sacré dans le droit, ce n'est pas sa source divine ou naturelle, mais justement le fait qu'il appartienne à nous, les humains, entre nous... un pacte de solidarité qui affirme la dignité de l'autre. À nous de le définir. Et a ce jour, nous avons choisit d'inclure michel lebel, Inscrit, lundi 5 mars 2012 10h25
Un grand bien à protéger
L'accès aux études universitaires est une chose qui m'a toujours préoccupé. J'ai trop vu d'aberrations, à savoir qu'un certain nombre d'étudiants n'avaient pas la capacité intellectuelle ou la formation préalable requise, pour suivre un cours de niveau universitaire. Il ne s'agit pas seulement d'entrer à l'université comme on peut entrer dans un hôtel, il faut aussi avoir les aptitudes requises pour en sortir avec un diplôme qui a de la valeur, qui signifie quelque chose. Autrement aussi bien envoyer le diplôme par la poste à l'étudiant qui est accepté. Au nom d'une fausse conception de la démocratie, confondue avec un certain anti-élitisme, plusieurs administrations universitaires ont fait dans la démagogie, à la recherche à tout prix d'une plus grande clientèle et donc de plus de revenus. Je peux "comprendre" les motivations de ces administrations, sans les accepter toutefois.
L'éducation est un bien personnel et commun extraordinaire qui élève la personne, tout en l'aidant à trouver un emploi rémunérateur et souvent intéressant, sinon captivant. Toute la société doit protéger et développer le plus possible ce bien. Avec la santé, c'est sans aucun doute le plus grand des biens.
Michel Lebel
 - Youri Cormier, Abonné, lundi 5 mars 2012 10h49
Pas fait ton travail de philo, M. Bastien? (Partie 2)
En excluant à la fois les chartes et beaucoup de philo... M. Bastien fait une «grosse» analyse avec une notion du droit très amincie! Ce qui est sacré dans le droit, ce n'est pas sa source divine ou naturelle, mais justement le fait qu'il appartienne à nous, les humains, entre nous... un pacte de solidarité qui affirme la dignité de l'autre. À nous de le définir. Et a ce jour, nous avons choisit d'inclure l'éducation.
Youri Cormier
<http://youricormier.blogspot.com>
 - Jean de Cuir, Abonné, lundi 5 mars 2012 10h50
Qui doit payer?
Que tous s'éduquent ensemble constitue une des dynamiques sociales normale, il me semble. L'articulation de cette démarche donne diverses formes. Par exemple, l'organisation d'institutions scolaires variables selon les finalités poursuivies; la diffusion d'information ayant des utilités différentes (par exemple, avoir accès à ce qui touche l'ensemble de la vie sociale; connaître le monde dans lequel on vit; l'état des ressources, etc.). Tout membre d'une société a la responsabilité de mettre en oeuvre le nécessaire pour sa survie et son bien-être; cela rejaillit sur tous les autres. Est-ce que le bien commun visé, donc qui a été discuté et négocié, suppose tel ou tel type d'éducation, c'est à l'ensemble de la société de le débattre et de spécifier le comment : le niveau primaire, secondaire, postsecondaire, variable certes, sera accessible à tous ou selon. Quel coût consacré à tel niveau requiert un débat de société, de même quant aux efforts. Ceci dit, il me semble qu'après avoir défini les critères d'admissibilité aux divers niveaux du postsecondaire, quelle somme consacrée et comment répartir les coûts relève d'un débat général. Dans ce débat, on peut se demander si on doit concevoir les étudiants comme des "travailleurs" qui ont la possibilité de partager les coûts alors qu'ils doivent consacrer tous leurs efforts à parfaire leurs études. Sont-ils des travailleurs et des étudiants en même temps? Ou des ét. à temps plein? Qui doit payer pour telle éducation et pourquoi?
Alexis Lamy-Théberge, Abonné, lundi 5 mars 2012 11h31
@France Marcotte
De quel vote parlez-vous? Au singulier? Le mien a été tenu à main levée, après qu'il fut demandé si quelqu'un s'y opposait. Une seule personne aurait pu exigé qu'il soit tenu secrètement.
Est-ce que tout vote étudiant perd sa légitimité parce qu'il en résulte des fortes majorités? Tout dépend des programmes, mais parfois les «grévistes» sont fortement minoritaires et se sont eux qui se font hués lors des débats.
D'autres chose m'inquiètent...
Paul_, Inscrit, lundi 5 mars 2012 11h40
Honte
Ce texte fait à la fois honte au Collège Dawson et au Devoir. Une politique d'embauche et une politique éditoriale sont à revoir.
Alexis Lamy-Théberge, Abonné, lundi 5 mars 2012 11h46
Un droit positif est un but
Il a été suffisamment rappelé les limites de l'argumentaire (quoique ce terme ne soit pas le plus approprié : il faudrait dire «opinion maquillée») de M. Bastien. L'éducation est un droit positif, qui exige des États qu'ils fassent des efforts.
C'est une indication qui ne comporte pas les exigences précises, qu'on pourrait faire valoir au tribunal (ne vous inquiétez pas, M. Bastien, la justice ne viendra pas contrer la bonne vieille opinion publique). L'idée du «mérite» est importante, comme le rappelle M. Lebel. C'est d'ailleurs une des conséquences fâcheuses de la mauvaise gestion des universités (ne disons pas sous-financement) qu'elles soient obligées d'agrandir leur «marché», leur«clientèle», en acceptant un peu n'importe qui. En troisième année de bac, faire 10 fautes par page devrait être un scandale. C'est banal pourtant. Je suis évidemment contre la hausse, dont rien ne nous garantit qu'elle servira à améliorer le système universitaire. Il nous faut un nouveau contrat social, dans lequel les professeurs auront plus de pouvoir que les

- administrateurs. Les étudiants auront leur mot à dire, sans pour autant en faire des «clients», autrement ils sont capables de se plaindre d'une mauvaise note...
- Rehausser le niveau de l'éducation à tous les niveaux, prioritairement au secondaire. On veut bien payer, et la société y gagnera (pouvons-nous estimer le coût de l'ignorance?), plus qu'en payant un amphithéâtre ou un nouveau pont. Plutôt qu'engloutir le budget en gros hôpitaux, il serait préférable d'investir pour la santé future.
- Jean-Guy Nadeau, Abonné, lundi 5 mars 2012 12h14
@ Benjamin Galipeau
Vraiment pas fort, votre définition, d'où qu'elle vienne. Je sais que ça ne touche pas directement à la question, mais tout de même ...
Si je lis bien, un droit est un "ensemble des droits" !!!
"La définition d'un droit (dans le sens où il est employé dans ce texte) est, selon le Franqus : « ensemble des droits et prérogatives qui devraient être garantis à tout individu sans discrimination (ex. : le droit à la vie, à la liberté, à l'éducation, le droit de ne pas subir de torture, etc.) ».
 - Étienne Marcoux, Abonné, lundi 5 mars 2012 12h14
Quelle étrange lettre!
Monsieur Bastien écrit qu'affirmer que l'éducation est un droit constitue une mystification, et il entreprend ensuite une démonstration de son propos qui elle-même est une véritable mystification.
Il affirme, entre autres, qu'un droit fondamental est par définition universel, et que l'éducation ne peut par conséquent pas être un droit universel parce que tous ne reçoivent pas une éducation!?!?!?
C'est justement l'idée de la lutte contre la hausse des droits de scolarité, c'est-à-dire préserver l'accessibilité à l'éducation, afin qu'elle devienne ou demeure (selon le point de vue) universelle.
Quelle étrange lettre... et ce monsieur Bastien prétend être professeur d'histoire?!?!?
Je suis sans mot!
 - aNs0, Abonné, lundi 5 mars 2012 12h32
Argumentaire limité
Faut-il encore rappeler que :
* L'article 40 de la Charte québécoise des droits et libertés prévoit que: " Toute personne a droit, dans la mesure et suivant les normes prévues par la loi, à l'instruction publique gratuite."
* Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) prévoit à son article 13 (2) (c) que pour assurer le droit à l'éducation,
"L'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité; "
* Au Québec, le Rapport Parent était aussi clair: "L'éducation n'est plus, comme autrefois, le privilège d'une élite. La gratuité scolaire s'impose pour généraliser l'enseignement" (Tome 1, page 92).
(À lire pour une compréhension globale et référencée de la problématique entourant la hausse des frais de scolarité : <http://simoncrepeault.blogspot.com/2012/02/compreh> ET <http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads>)
 - Jean Tremble, Inscrit, lundi 5 mars 2012 12h46
L'éducation n'est pas un droit...

- ... Peut-être... Mais ! Qu'en est-il du rire ?
Le texte de Frédéric Bastien m'a grandement divertit... Il serait tout indiqué que ce dernier vienne enseigner à l'École de l'Humour.
- Alexandra Mauger, Inscrit, lundi 5 mars 2012 12h56
Mr Lebel
Je vous invite à vous rasseoir en salle de classe, dans un cours de droit portant plus exactement sur les droits économiques, sociaux et culturels de la personne. Vous y apprendrez rapidement que le droit à l'éducation, inter alia, est un droit à réalisation progressive. Cela signifie que l'État doit éventuellement tendre vers la gratuité scolaire, tel qu'entendu dans le PIDESC à l'article 13 si je ne m'abuse, et qu'il ne peut nullement mettre en place des mesures régressives comme le fait le gouvernement Charest actuellement. Alors s'il ne peut tendre vers la gratuité présentement, qu'il gèle à tout le moins les frais de scolarité. Son geste est illégal en regard du droit international.
- Jean Francois Bissonnette, Inscrit, lundi 5 mars 2012 13h11
Lecture tronquée, arguments fallacieux
Je n'insisterai pas davantage sur la cécité de l'auteur qui fait mine d'ignorer l'existence formelle d'un "droit à l'éducation" garanti par les chartes, ce que nombre de lecteurs se sont assurés de souligner.
Je me contenterai de dire que l'auteur devrait lire les Hobbes et les Locke qu'il invoque avant de citer ceux-ci à tort et à travers. D'accord, on ne trouvera pas chez eux l'affirmation d'un "droit à l'éducation", c'est vrai, mais pour ne prendre que Hobbes en exemple, une lecture attentive nous permet de conclure que tous les ingrédients y sont réunis pour soutenir l'idée d'une éducation conçue comme partie constitutive du "droit de nature" ("l'intelligence acquise" participant des déterminants de la "puissance" naturelle, dont le libre déploiement est en substance ce que désigne le droit de nature, qui est universel par définition). Partant, l'éducation y apparaît aussi comme une partie de la loi civile (la liberté étant ce que l'institution de l'État vise à préserver dans les limites des nécessités de l'ordre social, limites dont l'effectivité légale dépend en retour de la dispensation d'une instruction publique). De là à parler d'un droit à l'éducation, il n'y a qu'un pas, que Hobbes, préoccupé par les conditions de la stabilité politique, aurait peut-être été enclin à franchir, si on lui eut demandé.
La citation d'autorité sert trop souvent, comme c'est le cas chez l'auteur qui en fait ici un usage péremptoire, à masquer la faille du raisonnement. On voit cependant que l'interprétation des textes philosophiques étant un puits sans fond, le lecteur honnête est susceptible d'y trouver des arguments en faveur de tout et de son contraire.
Or, dans ce cas-ci, puisqu'on invoque l'"esprit" des Lumières à la défense d'un projet gouvernemental dont les effets consistent à restreindre l'accès à ces mêmes lumières, c'est là un témoignage éloquent du genre de lecture biaisée, partielle et intéressée
- Luc Fortin, Abonné, lundi 5 mars 2012 14h51
Mérite et capacité
"Pareil accès, s'il ne doit en aucun cas être limité par des questions d'argent, doit cependant être fondé sur le mérite et la vraie capacité de faire de études universitaires. C'est un dernier élément que certains ont tendance à masquer ou à oublier."

- [Michel Lebel - Ancien professeur d'université]
Je ne sais pas comment c'était pour vous mais moi quand je fréquentais l'université pour des études en génie je peux vous assurer que la question de la capacité et du mérite se réglait dès la 1re année. Le 1er jour nous étions environ 250. À la fin de la 1re année, probablement plus de 50% avaient quitté le programme. À la graduation nous étions moins de 100 (probablement entre 70 et 80).
- Luc Fortin, Abonné, lundi 5 mars 2012 15h05
Une solution bien simple
"plusieurs administrations universitaires ont fait dans la démagogie, à la recherche à tout prix d'une plus grande clientèle et donc de plus de revenus." [Michel Lebel]
Il y a une solution bien simple à ce problème, c.-à-d. la présence de professeurs qui font leur travail. À accumuler des échecs, la clientèle qui n'a pas les aptitudes se dirige à pleine vitesse vers un mur. À moins que vous pensiez que les professeurs se laissent influencer par leur employeur afin de fausser les résultats scolaires?
- Michel Lebel, Inscrit, lundi 5 mars 2012 15h21
@ Alexandra Mauger
Ayant eu l'occasion... d'enseigner pendant de nombreuses années les droits de la personne tant au plan national qu'international, je sais fort bien que les droits économiques, sociaux et culturels se réalisent progressivement, dépendamment de la richesse collective. Que ces droits ne sont donc pas de réalisation immédiate.
En agissant comme il le fait présentement dans le dossier des droits de scolarité, i.e., en tenant compte du bien commun, je ne crois pas que le gouvernement québécois aille à l'encontre du droit international. Un gouvernement doit nécessairement tenir compte de l'ensemble des besoins de la population. L'objectif ultime de la gratuité peut prendre des parcours fort divers et non seulement linéaires... Ses lignes peuvent donc être courbes et assez longues...
- Michel Lebel, Ancien professeur d'université
Michel Lebel, Inscrit, lundi 5 mars 2012 16h20
@ Luc Fortin
Vous soulevez une large question, M.Fortin. Elle a bien des facettes. La faiblesse du niveau de certains étudiants se pose principalement en sciences humaines et dans les programmes de certificats. Donc dans des programmes non contingents en général. Polytechnique est une exception, quoique bien des diplômés ingénieurs ont de la difficulté avec leur français!
Un professeur de sciences humaines doit composer avec les étudiants (non contingents) qu'il a et il est en pratique fortement influencé par la moyenne générale de son groupe. Et ses étudiants sont le produit d'un système, ayant été accepté à l'université et ayant généralement suivi avec succès des études secondaires et collégiales. Ils devraient donc "normalement" réussir des études universitaires et obtenir un diplôme. Ce qui est souvent le cas, mais étrangement cela ne veut pas toujours dire que les étudiants sont vraiment de niveau universitaire. Telle est la réalité. Ce qui pose certainement problème. Bref, un autre débat de société!
- Michel Lebel, Ancien professeur d'université (droit)
Bobinette, Inscrit, lundi 5 mars 2012 16h27
Merci M. Bastien

de votre commentaire lucide. On a parfois l'impression que cette grève sert de prétexte aux jeunes qui ont grand besoin de s'indigner. Pourtant, les véritables motifs d'indignation ne manquent pas...

- Michel Richard, Inscrit, lundi 5 mars 2012 16h28

Les deux en profitent . . .

La société et l'étudiant. Fait qu'il semble normal que les deux contribuent, payent une part.

La question n'est que de savoir quelle part les étudiants devraient payer. Certains disent que la part des étudiants devrait être zéro. Actuellement, le gouvernement (donc les contribuables) payent plus de 80%. Au cours de la dernière génération ou deux, cette proportion a déjà été plus élevée. Elle a aussi déjà été plus basse.

Dans d'autres pays, où diverses conditions économiques prévalent, diverses solutions ont été adoptées: quasi-gratuité en Europe, portion étudiante plus élevée dans d'autres provinces canadiennes.

On a cité ailleurs le texte de conventions internationales etc . . . mais aucune ne dit que l'éducation supérieure doit absolument être gratuite. Et quand on cite ces textes internationaux, on en parle jamais de leur applicabilité au Québec.

Tout ça pour dire qu'il est difficile de discerner ici quoique ce soit d'absolu, au delà du principe que l'éducation supérieure devrait être accessible.

Me semble à moi qu'il n'est pas déraisonnable de demander aux étudiants de contribuer. Je ne pense pas non plus qu'il soit déraisonnable de leur demander de payer le cinquième ou le quart (je ne me rappelle pas le chiffre exact par coeur, mais c'est dans ses eaux là, même après toutes les augmentations).

Reste, encore une fois, l'accessibilité. Je n'ai pas vu d'argumentaire sérieux et supporté par du concret démontrant que les hausses à venir auraient un impact à cet égard, au contraire.

Voilà, c'est ma contribution au débat. Il n'y a pas d'absolus ici, il n'y a qu'un arbitrage qui est en train de se faire entre les intérêts économiques perçus par les étudiants et ceux perçus par le reste de la société. Je pense pour ma part que les hausses devraient être mises en place, je comprend que d'autres aient des intérêts différents.

- Bastringue, Inscrit, lundi 5 mars 2012 17h19

Un professeur ou un idéologue ?
Déclaration universelle des droits de l'homme:

Article 26

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

- MAF, Inscrite, lundi 5 mars 2012 17h45

Merci Monsieur Michel Label

Je suis aussi professeure d'université. Vos remarques, Monsieur Michel Label, sont plus que pertinentes. Comme le dit si bien tohi1938, "L'accès à l'éducation est effectivement un droit! Certes, mais un droit qui comporte des "devoirs ...". C'est ce que trop d'étudiants oublient.

Ce n'est pas de la fiction, mais dans mon institution, mon employeur "se questionne et me questionne" si lors de la remise des résultats d'un de mes cours, le taux d'échec est trop élevé. Je sais trop bien qu'il serait mieux pour ma santé mentale de fausser les résultats ... pour avoir la paix. Mais je ne le ferai JAMAIS. Je mettrai mon poste en péril s'il le faut.

Solution proposée: Il faudrait qu'il y ait des examens d'admission à tous les programmes universitaires et que seulement les étudiants ayant les connaissances et aptitudes requises y soient admis. L'état pourrait alors ABOLIR LES FRAIS DE SCOLARITÉ: -1- le nombre d'étudiants admis sur la base du mérite ne serait pas très élevé, -2- on pourrait donc réduire sérieusement le nombre de professeurs d'université et -3- faire enfin disparaître les universités médiocres, pas tant à cause de la médiocrité de ses professeurs mais à cause de la malhonnêteté de ses administrateurs vendus au clientélisme).

vincent dostaler, Inscrit, lundi 5 mars 2012 17h50

EN RÉPONSE À CEUX QUI PRÉTENDENT QUE C'EST FACILE DE BLÂMER LES RICHES

Je dis; ceux qui ne contribuent pas assez à l'effort collectif sont GÉNÉRALEMENT les TRÈS riches qui utilisent les différentes formes d'évasion fiscale (et j'ajoute dont les transactions spéculatives à la Bourse ne sont pas taxées)... Il y a aussi les grandes corporations grassement subventionnées et non imposées (comme les industries pétrolières, gazières et minières qui, en plus, saccagent l'environnement et nous remettent la facture de la décontamination (sans compter l'électricité, les routes et toutes les infrastructures que nous leur fournissons presque gratuitement). Je vois aussi un problème à dépenser autant collectivement dans l'industrie militaire et l'armée... et aussi dans l'industrie pharmaceutique qui nous charge des coûts exorbitants et injustifiés pour les médicaments que nous acceptons de payer collectivement pour aider les personnes malades.

vincent dostaler, Inscrit, lundi 5 mars 2012 17h51

Équité

Les étudiants paient aussi des taxes, ils font déjà leur part!

Bernard La Riviere, Abonné, lundi 5 mars 2012 17h53

L'art d'ignorer les pauvres

Tout est dans «L'Art d'ignorer les pauvres» (J.K. Galbraith) dans cette affaire. S'il faut payer, les riches ont effectivement «droit à l'éducation» et les pauvres, non. M. Bastien et quelques autres ici s'en fichent car c'est «par définition» que certains en seront privés.

Qu'est-ce qu'on peut contre une définition? Même des juges n'y pourraient rien, nous apprend M. Bastien. Peut-être devrait-il regarder du côté des politiciens? Peut-être, surtout, devrait-il se rappeler ce qui existait comme droits avant Locke et Hobbes? En fait, les philosophes ont effectivement quelque chose à voir avec les «définitions»: «Que sont les droits humains?» est une question pour la pensée. M. Bastien a dit ce

qu'il pense et montré qu'il ignore les pauvres.

Nelson , Inscrit, lundi 5 mars 2012 17h54
OUI M. Bastien, "L'éducation n'est pas un droit"... l'éducation est un "affaire", pour des gens comme Légaux, Charest, Harper, etc. Ce débat sur l'éducation n'est pas neutre, incolore , inodore.

Pour la droite est une opportunité d'affaires, même avec la formule actuel, parce que les prêts des banques génèrent des intérêts, des profits.

Pour les travailleurs, les seuls à produire richesse dans la société, l'éducation et la santé sont DES DROITS, parce que c'est bien et bel eux que la paient.

Même si les capitalistes se lèvent de bon heure et travaillent dur, et même s'ils ont les meilleures machines au monde, les seuls à produire "plus valeur" des biens transformés en produits finis sont les travailleurs.

Je ne vois pas pourquoi ils ne devraient pas avoir accès gratuitement aux services de santé et à l'éducation PAYÉS PAR EUX !!!!

Ceci-dit, il faut que les riches paient sa juste part, ce que n'est pas le cas (lire Léopold Lauzon), et que retournent une partie du travail non payé aux travailleurs.....et qu'arrêtent de nous voler nos industries et boulots et subventions et technologies, pour les déménager dans des enclaves à esclaves, pour faire encore plus du fric !!!!

Sans oublier collusions et corruptions, et saccage de nos produits naturels.

Lire la chronique à coté, sur les "égoïstes, ambitieux et méchants", pas mal en lien avec cette débat.

Christian PHILIPPE, Inscrit, lundi 5 mars 2012 18h20

L ARGENT NE FAIT PAS LE DIPLÔME

Comment peut-on sérieusement discuter sur la limitation du droit gratuit à l'éducation. Principe des droits de l'homme mais évidence avant tout. Evidance aussi, des droits engagé des devoirs, le jeune citoyen doit rendre à la société qui le favorise, des comptes et c'est là que le bât blesse. On s'attribue beaucoup de droits et les devoirs aux autres. On ose plus éduquer stricte en tapant tôt sur les doigts, on laisse la vie le faire! C'est pas mieux!

Alors par exemple des examens oraux et publics avec jury pour savoir si oui ou non tel étudiant peut poursuivre ses études. Un "profiteur" n'rait pas bien loin. L'élitisme n'est pas seule question universitaire, mais de vie courante, alors qu'on s'y plonge, un peu avant un peu après? D'autant que ne pas être diplômé n'engage pas à ne pas réussir dans la vie, c'est plus difficile c'est tout! Que dire de trouver une formule pour rémunérer aussi l « élitisme » des profs en fonction des résultats de ses élèves. Nous en verrions peut-être qui d'un soudain chaud aux fesses, se bougeraient un peu plus le rond de cuir pédagogique, non?

Ce qui m'effraie, c'est que si déjà nous chicanons sur une évidence qui fut légiférée il y a plus de 2 siècles et « philosophée » depuis des lustres, combien attendrons nous pour comprendre que notre modernité démocratique nous oblige à faire entrer aujourd'hui d'autres droits de l'homme moderne bien plus subtils. Ceux dérivant sur une multitude de droits et obligations nouveaux, par exemple le droit à une vie sans pollutions , le droit à un étiquetage contrôlé des produits que l'on consomme, le droit à savoir les marges bénéficiaires sur les produits importés, le droit a une information libre etc... tant

et tant pour ce qui me vient à l'esprit pour vivre citoyen responsable du monde moderne.

Oui, tout ce qu'aujourd'hui, l'argent dévie pour que nous n'ayons plus aucun droit démocratique sa

- Bernac, Inscrit, lundi 5 mars 2012 18h31

Ce n'est pas un droit absolu.

Si vous avez les moyens financiers de payer une partie raisonnable du coût de vos études pourquoi les contribuables paieraient-ils pour vous?

Ce serait subventionner les mieux nantis. Présentement, les études universitaires sont subventionnées jusqu'à 85% dépendant des facultés.

En plus les plus riches sont surreprésentés à l'Université.

Les études sont presque gratuites grâce aux bourses et aux prêts pour ceux qui peuvent y prétendre.

Il est injuste de subventionner ceux qui n'en ont pas besoin. Ce qui empêche les plus pauvres d'accéder à l'Université se passe bien avant lorsque se développe leur "habitus", c'est-à-dire à l'enfance.

- François Pomerleau, Inscrit, lundi 5 mars 2012 22h06

Ignorance

Les droits sont seulement des droits quand ils co-existent. Mr. Bastien est parfaitement au point avec son article. Les droits ont un caractère défensif; il s'agit d'avoir le droit de faire quelque chose, ou de croire en quelque chose sans avoir à s'inquiéter d'être persécuté pour exercer ce droit ET sans devoir s'attendre à ce que quelqu'un ait quelque chose à faire, ou à payer, pour pouvoir me donner ce droit. Un droit ne doit jamais requérir l'action de quelqu'un d'autre pour me l'obtenir.

De cette façon, l'éducation n'est PAS un droit. Elle requiert l'action de quelqu'un pour me la procurer. En conséquence, elle cesse d'être un droit. Le droit de pratiquer ma religion ne requiert aucun effort de personne d'autre.

L'ONU et la déclaration universelle des droits de l'homme sont des fantaisies intellectuelles utopiques. Dans la réalité mondiale économique, c'est pas la même chose.

Si l'éducation est un droit, pourquoi s'arrêter là?

- Celine A. Massicotte, Abonnée, lundi 5 mars 2012 22h24

À Michel Lebel: Qu'est-ce qu'un droit absolu???

J'ai lu votre commentaire (7h01) et j'en conclus qu'il n'y a aucun droit absolu. Vous avez écrit "La réalisation des droits sociaux, tel le droit à la santé et le droit à l'éducation, dépend en grande partie de la richesse collective d'un pays. Ce ne sont pas donc des droits absolus comme, par exemples, le droit à un procès juste ou le droit à la présomption d'innocence.". Dès le départ ça cloche: on sait que dans les pays pauvres, exemple Haïti, le système de justice n'existe à peu près pas ou n'est qu'une parodie: je ne parle pas ici des droits des présumés innocents mais bien de ceux des victimes (par hasard... est-ce qu'ils ne seraient définis ou reconnus nulle part?). Jusqu'à récemment, en Haïti donc, le viol n'était pas reconnu comme un crime, et les violeurs conséquemment innocents d'office. Ça donne une idée du reste...

Le premier droit de cette déclaration... n'est-ce pas le droit à la vie? Force est de reconnaître que si celui n'est pas toujours respecté dans les pays riches, où tous sont loin de l'être, que dire des pays pauvres où l'accès à l'eau potable, à la nourriture et à un système sanitaire minimal est totalement aléatoire? D'ailleurs, le manque de nourriture y est souvent occasionné par les politiques protectionnistes agricoles des pays riches, souvent ceux qui ont colonisés ces pays. ET qu'en est-il de la peine de mort, peu importe la méthode et qu'elle soit appliquée par des dictatures ou des démocraties, contrairement à ce qu'affirme Harper?

Le droit à l'éducation n'est pas plus aléatoire que tous ceux que je viens d'énumérer. Tous les droits de cette déclaration sont, en gros, absolus dans les pays riches et aléatoires ou inexistant ailleurs.

Nous élisons des gouvernements mais l'argent mène le monde plus que jamais comment en Europe, et à l'ONU. Desjardins a parlé d'allumer "des feux d'argent aux portes des banques"... Devrait-on foutre le feu à cette déclaration?

- Sarah Girard, Inscrit, mardi 6 mars 2012 01h32

La propriété privée un droit ?

Je me suis arrêté à l'argument (non je n'ai pas, pour le moment fini l'article), je me suis arrêté à l'argument qui dit un droit, tous y ont un accès égal. Je voudrais rappeler à monsieur le professeur d'histoire un brin d'histoire moderne. La modernité émerge avec une panoplie de droit. L'un d'entre eux, un des plus fondamentale pour le système économique actuel se nomme le droit de propriété, celui-ci est déterminant dans le système économique dans lequel on vit. Ce droit de propriété est un moyen d'ascension sociale dans bien des cas, voir l'un des seuls principe formellement valable dans nos sociétés dites "avancées". Ce droit, car la propriété est un droit, l'est formellement, mais ne l'ai ABSOLUMENT pas concrètement. ET les opposants du mouvement de grève sont souvent des tenant du droit de PROPRIÉTÉ. Je ne vois pas en quoi la revendication de la réalisation du droit à l'éducation, qui est un droit de par le fait même que nous vivons dans une démocratie qui exige l'accès à l'information et à l'éducation afin de pouvoir interagir comme des personnes majeures sans kantien à qui bon semble d'intervenir de façon sensée dans les enjeux de société. Aujourd'hui, les étudiants prennent parole, prennent pour eux l'ensemble des mécanisme démocratique pour revendiquer un des droit les plus fondamentale de la société moderne pronant la démocratie : l'éducation. Ce droit n'est sûrement pas moins un droit que la propriété privée. SI LE DROIT À L'ÉDUCATION N'EN EST PLUS UN QUE CESSE LE DROIT À LA PROPRIÉTÉ.

- Sarah Girard, Inscrit, mardi 6 mars 2012 01h47

liberté négative et liberté positive

Je voudrais finalement inviter l'auteur à prendre un cours en tant qu'étudiant libre en philosophie, un cours de philosophie politique, où il apprendrait peut-être que la liberté, tout comme la démocratie, n'est pas un concept univoque et que le principe de liberté qu'il nous propose est des plus réducteur, il ne prend qu'en compte le libre-arbitre

individuel des gens bénéficiaire, alors que l'éducation est la base d'une démocratie, à ceux qui croit que marchandiser l'éducation est une solution, je vous dis que vous jeter au banc la démocratie qui vous a donné votre liberté.

À ceux qui croit que la grève étudiante est un prétexte non valable pour s'indigner je répondrai que l'avenir de nos enfants, de la société, de la liberté et de la démocratie sont des prétexte suffisant pour s'indigner, que l'apathie des gens qui propose de rester coi devant la désagrégation du filet social qui maintient la paix sociale est une raison suffisante pour s'indigner. Les étudiants ont la possibilité de pouvoir s'indigner se qui se dissipe souvent sur le marché du travail, plutôt que de nous rabrouée, vous devriez célébrer le fait que la modernité tente encore de vivre, vous professeur d'histoire, car le jour où il n'y aura plus personne pour revendiquer des droit, il n'y aura plus de démocratie.

Finalement, Ariel a dit : c'est pas une grève c'est un boycott... juridiquement ... T***** la grève, ça existait avant d'être intégrer par le droit, ça fait que si faut qu'on fasse la grève pour vrai, on va arrêter d'être poli, s'il faut vous prouvez que ce n'est pas juste un boycott on va peut-être arrêter de faire les enfants de coeur et ramener la bonne vieille lutte de classe. Des déclaration telles que l'éducation n'est pas un droit, franchissez les piquet de grève exige que l'on durcisse le ton. La paix social est terminé s'il le faut. Le droit existe pour l'assurer. Le québec a signé un traité d'accessibilité scolaire

- Christian PHILIPPE, Inscrit, mardi 6 mars 2012 05h39

SI CA NE VA PAS EH BIEN UN JOUR..... CA IRA CA IRA!

@ Sarah Girard vous avez raison!

En Mai 1968 en France le monde étudiant ne percevait pas réellement pourquoi ça "bougeait". De Gaulle tenait les rênes, l'économie allait florissante et le travail était disponible pour tous et chacun exhibait son gentillet "gauchisme" intello bourgeois aux cheveux longs. La jeunesse estudiantine avait pourtant la bougeotte et pas le monde ouvrier très à gauche ! Pourquoi?

Nombre de personnes de cette époque, re-traitées actuellement, devant l'évolution de notre monde et le pourrissement de nos Institutions par l'argent, m'ont confessé qu'ils ne comprennent réellement pourquoi qu'aujourd'hui.

Leurs jeunesse ne faisaient que sentir ce qui arrive présentement inéluctable. Comprenons que l'hyper sensibilité de jeunes citoyens qui s'éduquent perçoit immédiatement les anachronismes et les hypocrisies politiques des adultes. Or nous sommes envahis de ces trahisons contre la démocratie! Eux entrent neutres dans la vie et c'est une chose dont il faut tenir compte! Ils ne savent peut-être pas tout, et tant mieux, mais les sens à fleur de peau de la jeunesse est à écouter, peu importe le compte en banque de papa et maman. Comprenons le, ils restent sur des principes eux!

Il vaut donc mieux voir par leurs yeux, les vagues créées par leurs pavés dans la mare plutôt que de risquer avec nos oeillères d'en prendre un sur la trogne un jour prochain. Oui c'est inéluctable si cela continue ainsi!

L'approche syndicaliste des leaders du mouvement étudiant commence à sérieusement nuire à la lutte menée contre la hausse des frais de scolarité.

Assemblées générales anti-démocratiques pour forcer la grève générale illimitée, distribution d'un guide du manifestant qui appelle implicitement à la violence, blocage de pont ou de routes, refus de collaborer avec les autorités policières lors de rassemblements, tracts avec l'image d'une hache dans la tête de Stephen Harper, affiches de Jean Charest costumé en néo-nazi: les récents exemples de pratiques douteuses abondent. Ce qui rend la chose totalement inacceptable reste le silence complice du mouvement étudiant face à ces débordements.

JUSTE CAUSE

La cause actuelle des jeunes doit être mieux défendue. Les générations futures ont toutes les raisons au monde d'être frustrées et de se sentir impuissantes. Chacun des étudiants d'aujourd'hui devra déboursier, au cours de sa vie, 200,000\$ de plus en taxes et impôts que ce qu'il recevra en biens et services publics. Une hausse phénoménale des droits de scolarité ne fera qu'alourdir cette facture déjà trop salée.



Si le gouvernement veut aller chercher plus d'argent en tarifiant davantage les services publics, c'est d'abord du côté des soins de santé qu'il

35 commentaires sur le blogue

1. *Alain Thomas* dit : [4 mars 2012 à 21 09 45 03453](#)

Toujours la même diatribe.

Le terme «syndicat» désigne un groupe de personnes qui ont des intérêts communs, il ne s'applique pas seulement aux travailleurs. «Boycott» est un anglicisme. La grève, est un «arrêt volontaire d'une activité par une personne, un groupe qui veut attirer l'attention sur une situation, sur ses revendications.» (Antidote HD) Donc, une activité ne se résume pas qu'au travail, étudier aussi est une activité.

Là ce sont les syndicats qui sont responsables de la supposée injustice commise envers les jeunes, alors que d'autres fois ce sont les baby boomers. Faudrait se décider. Qu'est-ce qui est pire, des syndicats de travailleurs qui aident des associations étudiantes ou une multinationale Québécoise subventionnée qui aident des terroristes Syriens en catimini sans en informer ses actionnaires...

2. *Pierre-Luc Tremblay* dit : [4 mars 2012 à 22 10 00 03003](#)

Je le dis et le redirai: Si les Baby-Boomers se foutent de faire payer d'avantage les jeunes pour leur éducation post-secondaire, qu'ils payent plus pour leur soins de santé qu'ils ne défraient pas suffisamment et que l'explosion des coûts écrasera les épaules des générations suivantes dans les 10 prochaines années... Question d'équité.... Chacun doit faire sa part

3. *Kevin* dit : [4 mars 2012 à 22 10 38 03383](#)

Wow, vous vous surpassez M. Duhaime! Autant de désinformation en si peu de mot, vous m'épatez!

« distribution d'un guide du manifestant qui appelle implicitement à la violence, blocage de pont ou de routes, [etc]. »

Toutes ces initiatives sont prises de façon individuelle par les étudiants. Les associations et fédérations n'ont rien à voir avec ces déci-

devrait se tourner pour imposer, par exemple, un ticket modérateur qui amenuiserait l'iniquité intergénérationnelle.

Nos politiciens aiment cependant toujours mieux acheter la prochaine élection en continuant d'endetter la prochaine génération. Les têtes blanches sont plus nombreuses et votent massivement dans un Québec vieillissant.

La seule façon d'avoir un appui politique signifiant pour les étudiants serait d'élargir leur coalition avec l'ensemble des jeunes, englobant ceux qui travaillent ou qui étudient en technique au Cégep. Le cri de ralliement devrait être bien plus rassembleur que d'attaquer uniquement l'augmentation de 325\$ par année des frais universitaires pour inclure des solutions à long terme en vue de rétablir une forme d'équité pour les générations X, Y et Z.

CLASSE PAS DE CLASSE

Le leadership étudiant préfère s'acquiescer avec l'establishment syndical, celui-là même qui est responsable de l'injustice commise contre les jeunes lorsqu'il négocie des conventions collectives avec comme objectif d'exclure les futurs travailleurs pour protéger les privilèges des plus anciens. En échange de financement, de formation, de publicité ou d'autobus gratuits, la Coalition large de l'association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) vend son âme.

Tellement syndicalistes nos leaders étudiants qu'ils cessent même leurs moyens de pression pendant la semaine de relâche, histoire de prendre un pause syndicale...

Pourquoi d'ailleurs parler le « solidarité syndicale »? Les étudiants ne sont pas des travailleurs. Les universités ne sont pas leurs patrons. Toute la terminologie actuelle est hautement contaminée par l'idéologie syndicaliste des années 70. On ne devrait même pas parler de grève mais bien plutôt de boycott.

À regarder aller les porte-parole étudiants ces jours-ci, on a l'impression de voir à l'oeuvre le club-école de la FTQ-construction: Ils jouent aux gros bras, sans trop réfléchir, menacent les autorités publiques, prennent la population en otage et s'assurent ainsi de faire échouer leurs revendications légitimes.

Les étudiants méritent beaucoup mieux que cette représentation fantoche.

« Ils jouent aux gros bras, sans trop réfléchir, menacent les autorités publiques, prennent la population en otage. »

Jouer aux gros bras? Où ça? Il n'y a aucun étudiant qui vont pêter des gueules pour sortir les étudiants des classes. Menacer les autorités publiques? Marcher dans la rue par millier est une menace? Prendre la population en otage? 200 hurluberlus qui bloquent un pont pendant 30 minutes est considéré comme prendre la population en otage?

« Assemblées générales anti-démocratiques pour forcer la grève générale illimitée »

Il n'y a rien de plus démocratique qu'une assemblée générale! Sur quoi vous basez de tels accusations qui relèvent de la diffamation et du préjugé?

Pour votre nouvelle cause gaga « d'iniquité intergénérationnelle » qui puent l'âgisme, il existe une solution toute simple: l'impôt...

4. *Louis Deschênes* dit : [5 mars 2012 à 1 01 11 03113](#)

Mon problème avec le ticket modérateur est que les gouvernements acutels vont réussir à perdre de l'argent là où ils sont supposés en faire. Je suis d'accord avec vous que ça ne sert à rien d'augmenter les frais de scolarités si cet argent ne retourne pas aux universités ou à tout le moins dans le réseau de l'éducation. Par contre si on le réinvestit dans les universités, là je suis plus ouvert.

Bien entendu, ce que j'écris reste une simple opinion d'un simple journaliste travaillant dans une usine. Bien à vous et continuer votre bon travail.

5. *Le Contribuable* dit : [5 mars 2012 à 6 06 35 03353](#)

Reste maintenant au Conseil du Patronat à tenter à son tour de noyauter les étudiants...mais je me demande quel discours il pourrait tenir...?

Ça fait partie de la vie M. Duhaime; je ne me souviens pas qui a dit ça, mais les gens intelligents sont gauchistes quand ils ont 20 ans et capitalistes quand ils en ont 40.

6. [jackwood](#) dit : [5 mars 2012 à 8 08 48 03483](#)
L'accessibilité à tous et les frais de de scolarité très bas pour les études supérieures depuis les années 70 ont servis principalement à la technocratie et bureaucratie gouvernementale et aux SYNDICATS.
Car depuis les années 70, on a un taux de chômage pratiquement toujours plus élevé que la moyenne canadienne, un taux d'emploi faible et un taux d'entrepreneuriat faible. Mais on a un très grand nombre de technocrates et de bureaucrates gouvernementales et de très gros syndicats qui à leur 2 sont à prêt nous mettre en faillite.
7. [danny mansour](#) dit : [5 mars 2012 à 8 08 50 03503](#)
Votre discours n'est pas vraiment différent de celui que vous dénoncé habituellement. Vous prônez le ticket modérateur pour la santé.
Juste cela me démontre que votre solution ne passe pas par une remise en question d'un système déficient et inefficace, mais est la même que tous les autres, une nouvelle taxe, une augmentation du fardeau fiscal. Notre problème de surimposition citoyenne n'est pas prêt de ce réglé au Québec, personne ne songe sérieusement à rendre le système plus efficace.
Dans une récente étude, un arrondissement de Montréal comptait un col blanc pour deux indiens.
À Concordia, une prime de départ de plus de 700,000\$ fut accordée à l'ex rectrice controversé, une autre prime à ceux qu'elle avait foutus illégalement à la porte, 1, 000,000\$ pour l'achat du logement de son remplaçant ET cette dame fut réembauchée par la suite...
À Jean-Luc Mongrain, une préposé au bénéficiaire déplorait les coupures de personnel auprès des usagés et l'augmentation du personnel cadre.
Moi aussi je déplore les augmentations de frais scolaire, car pour mes enfants, c'est moi qui les paye, mais en plus, j'ai perdu deux heures de salaire étant pris dans les manif étudiantes.
En fin de compte, plus ça change, plus c'est pareil, toute la cascade de grosse mardo fiscale, c'est sur ma pomme quelle tombe en même temps que je me fais accuser d'être un gros bébé gâté profiteur du système.
8. [Jean-Pierre Chabot](#) dit : [5 mars 2012 à 9 09 02 03023](#)
Bonjour Éric, concernant le coût des études pour les étudiants universitaire, je veux donner l'exemple d'un jeune homme de 22 ans qui lui a acheter un gros camion avec la remorque. Il s'est endetté d'environ 300 000 \$. Le jeune homme qui n'est pas un flanc mou, travail sans se plaindre et il paye sa dette. Les étudiants flancs mous devraient avoir honte en se comparant à ce jeune héros. Qu'en dit tu Éric ?
9. [Eric](#) dit : [5 mars 2012 à 9 09 22 03223](#)
Effectivement, le club-école des syndicats, c'est exactement ça, du PQ aussi. Rebello vient de cette filière je crois.
10. [Gilles Laplante](#) dit : [5 mars 2012 à 10 10 24 03243](#)
J'ai engagé, l'été dernier, un jeune homme de 29 ans qui est à la tête d'une petite entreprise de construction, qui fournit du travail à 6 hommes mais qui a dû s'endetter pour plus de 200 000\$ pour s'équiper. Le gouvernement ne lui a pas payé 90% de sa facture et pourtant il concoure bien plus à l'économie que nos futurs diplômés qui finiront probablement fonctionnaires. »
11. [danny mansour](#) dit : [5 mars 2012 à 10 10 37 03373](#)
Ce qui me fais sourire, c'est d'entendre un jeune qui ne pense qu'à emplir ses cartes de crédit au maximum et se plaindre des baby-boomers.
Une récente étude démontrait que les jeunes aujourd'hui dépensaient sans compter, sans prévoir l'avenir.
12. [Serge B.](#) dit : [5 mars 2012 à 11 11 45 03453](#)
De la façon dont je le vois, la hausse des frais de scolarité ne vise pas à renflouer les coffres de l'État.
Elle vise plutôt à faire payer d'avantage ceux qui ont les moyens de payer plus et ensuite redistribuer en partie ces sommes en prêts et bourses à ceux qui sont moins fortunés et en partie aux universités elles-mêmes.
Le débat a vraiment dérapé. L'idée n'est pas de rendre l'université moins accessible, mais plutôt de remettre en cause le principe d'uniformité des frais.
13. [lagentefeminine](#) dit : [5 mars 2012 à 13 01 24 03243](#)
D'accord avec les augmentations. On doit cesser de financer les études des riches. Charger le vrai prix à ceux qui peuvent payer, avoir des programmes coop avec stages payés pour ceux qui ont besoin d'un coup de pouce et prêts et bourse à ceux dont les parents n'ont pas planifié ou n'ont pas les moyens. En mettant la majorité à 21ans. Les étudiants dont les parents refusent d'investir pourront continuer avec des prêts bourse.
Plus de compétitivité entre privé et public autant en éducation qu'en santé, qu'en énergie, qu'en loterie, qu'en casinos, qu'en saq. Développer des coopératives c'est un meilleur partage de responsabilité et de richesse. Avoir des entreprises à 70% canadiennes minimum dans tout. 35% coop travailleurs, 35% investisseurs canadiens et 30% maximum étrangers. Oui on peut recevoir plus d'immigrants investisseurs et d'immigrants diplômés. Mais on doit interdire l'exportation des ressources naturelles brute. Supporter le développement d'entreprises de transformations 2ième et 3ième transformation. Mais dans tout les cas il faudra investir dans les transports rapides et efficaces TGV-MONORAIL pour développer nos vaste territoire efficacement ça c'est un héritage
14. [peudechagrin](#) dit : [5 mars 2012 à 14 02 08 03083](#)
Si les associations étudiantes (avec l'aval des syndicats) veulent continuer à augmenter le déficit en pelletant le problème par en avant et le laisser à leurs descendants, qui sommes nous les baby boomers pour tenter de les en empêcher. Quand viendra le temps pour eux de passer à la caisse, nous serons partis depuis longtemps après tout. Semblerait qu'ils ne sont pas assez futés pour se rendre compte qu'ils sont en train de faire exactement ce qu'ils nous reprochent d'avoir fait. Si les associations d'étudiants veulent coucher avec les syndicats, on devrait leur faire payer des cotisations syndicales avec leurs frais d'inscription à l'université. Comme ça, ça pourrait leur donner un petit revenu pour payer la bière après une dure journée de grève.
15. [Pierre-Luc Tremblay](#) dit : [5 mars 2012 à 17 05 02 03023](#)
danny mansour: « Une récente étude démontrait que les jeunes aujourd'hui dépensent sans compter, sans prévoir l'avenir. »
Sortez-moi cette étude j'aimerais bien la voir. Ces propos sonnent dangereusement le préjugé de votre part. Bizarrement, ceux qui dépensent sans compter à s'endetter à mort c'est manifestement plus les Baby-Boomers que les jeunes. Qui voyons nous dans le sud deux fois par année, en voyage de golf, avec des gros bungalow sur la rive-sud avec deux voitures? Ceux qui sont le plus favorisés par les clauses syndicales, ce ne sont pas les jeunes mais les Baby-Boomers.
Regardez-vous un peu.
Merci
16. [marc andre](#) dit : [5 mars 2012 à 17 05 23 03233](#)
L'utopie pour la droite une société sans État. Plus de déficit, plus de programmes sociaux enfin payons selon nos moyens et nos libertés. Travaillons ensemble pour mettre fin à cette utopie gauchiste qu'on nomme l'État
17. [lagentefeminine](#) dit : [5 mars 2012 à 19 07 15 03153](#)
@Marc André utopie qu'on nomme l'État? Même si on était tous riches, ça prendrait des routes, tant que tout les bâtiments ne sont pas autosuffisants ça prend des aqueduc, des égouts, des bibliothèques, des ports, des aéroports, etc. Ça prend un état mais pas un gouverneman. Ils faut rendre les citoyens responsable et aider les plus démunis à avoir accès à l'éducation, des soins de santé, des logements décentes etc quand on laisse des gens derrière dans la pauvreté ça fini toujours par nous rattrapper, augmentation de criminalité, de maladies, de détérioration de bâtiments, de vermines etc. Qu'est-ce que vous voulez? Dans quel sorte de monde voulez-vous vivre? Êtes-vous absolument certain que vous êtes à l'abri de la pauvreté et de la maladie et que jamais vous n'aurez besoin des services de l'état?
18. [Serge B.](#) dit : [5 mars 2012 à 21 09 28 03283](#)
Une autre chose qu'on ne dit pas souvent, c'est que les frais de scolarité sont en grande partie remboursés par l'impôt quand on commence à travailler.
J'ai un de mes frères qui a terminer l'université l'année dernière et qui vient de compléter sa première année de travail à temps plein. Il avait cumulé des déductions d'impôt pour étudiants (car ces déductions sont cumulables) et cette année, il a droit à un remboursement de plusieurs milliers de dollars.
Évidemment, si on augmente les frais de scolarité, les déductions augmentent elles aussi.
Même après les augmentations, les frais restent négligeables. Ce qui coûte cher, c'est surtout les frais de subsistance. Et là, c'est vrai qu'il y a un déséquilibre entre les jeunes qui ont une université près de chez-eux et ceux qui doivent quitter le domicile familiale afin d'aller étudier.
C'est pourquoi je suis favorable à ce qu'on augmente les frais d'inscription si c'est pour bonifier les prêts et bourses afin d'équilibrer les chances entre jeunes en milieu urbain et jeunes en région.
19. [Chantal Bourgeois](#) dit : [5 mars 2012 à 22 10 33 03333](#)
@ lagentefeminine !!!
Vous dites et je cite: "D'accord avec les augmentations. On doit cesser de financer les études des riches"

- Les études des riches ?????? J'ai une fille à l'université et mon conjoint et moi on se saigne pour lui payer ses études.... non madame nous ne sommes pas riches.... loin de là.... Nous sommes justes soucieux de lui offrir un avenir à la hauteur de son talent..... Mais si vous voulez jaser de riches.... parlons de ceux qui font
- \$100 000 voir \$200 000 ou \$300 000 par année et qui payent \$7.00 par jour pour leurs chérubins!!!!!!
- La voilà la vraie injustice !!!!!
20. *Chantal Bourgeois* dit : [5 mars 2012 à 22 10 38 03383](#)
@lagentefeminine !!!
Aussi madame, ne devrait-on pas couper toutes les sommes abusives versées à tous les recteurs/rectrices d'universités genre bonus, salaires astronomiques et enveloppes brunes de toutes sortes avant d'augmenter les frais de scolarité????
21. *Kevin* dit : [6 mars 2012 à 0 12 20 03203](#)
@Serge B.
« c'est que les frais de scolarité sont en grande partie remboursés par l'impôt quand on commence à travailler. »
Le «en grande partie» est de trop. Il est plus juste de dire «en très faible partie».
Le gouvernement s'engage à rembourser seulement 15% des INTÉRÊTS payés sur le prêt étudiant. Le prêt étudiant en tant que telle n'est pas remboursé. De plus, cette mesure ne s'applique que pour le faible 25% des étudiants qui ont accès aux prêts fournis par le gouvernement. Donc, 75% des nouveaux diplômés n'ont pas droit au faible crédit d'impôt permis par le gouvernement.
« Évidemment, si on augmente les frais de scolarité, les déductions augmentent elles aussi. »
Augmentation négligeable considérant que c'est seulement un 15% sur les intérêts. Et, évidemment, ce montant de crédit d'impôt diminuera au fur et à mesure que la dette se paiera. Et, je le répète, seulement 25% des étudiants ayant accès au programme de prêts.
Il existe aussi un autre crédit d'impôt applicable directement au frais de scolarité. Ces crédits d'impôts équivalent à ne pas payer d'impôt pendant la durée des études. Malgré cette déduction, les étudiants sortent de leurs études avec une dette avoisinant les 12 000\$. Ces crédits d'impôts est basé sur un montant fixe et non un pourcentage. Le gouvernement n'augmentera pas le montant de base.
Et à propos de l'accès au programme de prêt. Il ne faut pas croire que c'est seulement les 25% les plus pauvres qui ont accès. En fait, ce sont les très pauvres et...les très riches qui y ont accès.
Pour les riches, l'astuce est fort simple: l'étudiant n'a qu'à ne pas travailler tout en ne vivant pas chez papa et maman. Malgré que ces parents lui paient tous ce qu'il a besoin, le gouvernement considère cet étudiant comme pauvre et lui donne le maximum en prêts et en bourses. Cette crosse est largement répandue chez les plus aisés.
Pendant ce temps, les étudiants de la classe moyenne n'ont rien.
Et avis à tous ceux qui en ont assez de notre État obèse, sachez que tous ces crédits d'impôts et prêts et bourses nous coûtent une fortune en bureaucratie, en paperasserie et fonctionnaires. Des chercheurs ont même démontré que la gratuité scolaire ferait gagner de l'argent à l'État, car elle couperait de la bureaucratie.
- Au lieu d'appauvrir les étudiants et l'État en augmentant les frais de scolarité, enrichissons les étudiants et l'État en restaurant la gratuité scolaire. C'est un Win-Win!
22. *marcel* dit : [6 mars 2012 à 2 02 57 03573](#)
Eric ,comme beaucoup de gens vous parler d'un ticket modérateur comme solution à différent problème dont la santé.C'est bien beau tout ça mais qui va encore se farcir cette nouvelle taxe?La classe moyenne comme de raison.43 pour cent de la population ne paient pas d'impôt donc ils seront sûrement exemptés de payer.Et puis l'iniquité intergénérationnelle dont vous parler sous entend qu'il n'y que des vieux à l'urgence.Avant de parler d'un ticket modérateur fait donc le ménage dans ce monstrueux organigramme qu'est la santé.On peut aller chercher des millions de ticket modérateur en sabrant la dedans.Ce serait le comble de payer 20 ou 25 dollar et ensuite aller s'asseoir et attendre 14 heures dans une salle d'urgence.Quand a moi le ticket modérateur c'est la durée de l'attente en salle d'urgence,ça repousse pas mal de monde croyez moi.Laisser nous respirer bon sens.40 pour cent du budget de l'état va dans la santé ,donc 40 pour cent de l'impôt que je paye en une année va a la santé ce qui fait une somme très considérable.Le ticket modérateur est une autre solution facile dont nous sommes habitué au Québec.
23. *Libanius* dit : [6 mars 2012 à 7 07 05 03053](#)
Bonjour,
Réjean Parent de la CSQ a donné une séance de formation aux leaders étudiants, il y a déjà quelques semaines. Je vous laisse le soin d'imaginer la réaction des gens dits de « gauche », si la formation avait été donnée par Mario Dumon (par exemple). La CSQ et la CSN se sont servis des grèves étudiantes pour accentuer les pressions sur le gouvernement pour négocier les contrats avec les CPE.
24. *danny mansour* dit : [6 mars 2012 à 8 08 45 03453](#)
@ pierre-luc tremblay,
vous me faite bien rigoler avec vos accusations de préjugés. s'il y en a un ici qui colporte des préjugés,, c'est bien vous. bien entendu, vous niez ce fait en affirmant que ce sont des fait réel.
ho je ne vous donne pas tort dans tout, je suis le premier à avoir critiqué les déficits à outrance depuis les années 70 juste pour payer l'épicerie.
mais vous, vous employez des métaphores caricaturale pour accuser un seul segment de la population pour vos malheurs future.
comme vous, j'ai du bucher dure jeune dans la vie, mes parents étant mort prématurément, à 15 ans, je n'avais qu'une valise en 1970 en 1985 j'ai déménagé je suis arrivé à montréal avec une moto et un packsac et une éducation primaire, et j'ai buché.
personne ne m'a fait de cadeaux, j'ai tout gagné à force de travailler, aujourd'hui, je suis prospère et ce n'est pas grâce à mes parents.
alors quand j'entends un type comme vous se plaindre, ça ne me fais pas pleurer.
taper endettement sur google vous aurez tous les renseignements voulus
Agence QMI
Le système financier et l'ensemble de l'économie canadienne sont menacés par l'endettement des ménages, selon la Revue de la Banque du Canada.
En 1999, les 31 à 35 ans avaient une dette totale d'environ 75 000 \$. En 2010, elle est
- passée à environ 120 000 \$. Les jeunes en particulier semblent pressés d'acheter des biens.
Le fait de déclarer faillite peut engendrer un cercle vicieux : accès réduit au financement non garanti, durcissement des critères de prêt, augmentation des taux d'intérêt.
Ce scénario risque de provoquer davantage de faillites et «d'accentuer le ralentissement de l'activité économique», conclut le rapport.
en fini en me posant la question, qu'est-ce qui est si différent, les baby boomers qui ont fait des déficits et/ou les étudiants qui ne veulent pas payer leurs frais d'éducation forçant le gouvernement à les prendre en charge reportant ainsi le fardeau à plus tard ou est la différence, ils font exactement la même chose que ce que vous reprochez au baby boomers.
excuser le fautes d'orthographe, moi, contrairement à vous, je n'ai pas eu le temps d'aller à l'université, j'étais trop occuper à gagner ma croûte pour manger et faire manger les miens.
25. *Serge B.* dit : [6 mars 2012 à 8 08 47 03473](#)
Kevin
Faut pas oublier le relevé 8, les frais liés à l'achat de matériel, stages et autres. Je vous suggère d'aller consulter un professionnel de l'impôt car vous n'obtiendrez pas les remboursements que vous ne demandez pas. Libre à vous de me croire ou non, mais mon frère qui a terminé l'université l'an passé à retiré environ le 2/3 de l'impôt payé lors de sa première année de travail.
26. *Serge B.* dit : [6 mars 2012 à 8 08 53 03533](#)
Kevin
Je n'essayerai pas de vous changer d'avis, mais moi je vais carrément dans une autre direction que vous. Je pense qu'on doit faire payer d'avantage ceux qui le peuvent pour mieux aider ceux qui en ont besoin, soit parce que leurs parents ont de faibles revenus ou parce qu'ils viennent de régions éloignées.
27. *Kevin* dit : [6 mars 2012 à 13 01 10 03103](#)
@Serge B
Je n'ai pas oublié le Relevé 8, j'en ai même parlé:
« Il existe aussi un autre crédit d'impôt applicable directement au frais de scolarité. Ces crédits d'impôts équivalent à ne pas payer d'impôt pendant la durée des études. »
C'est du Relevé 8 que je parle ici. Désolé, si j'ai mal expliqué, mais j'avais oublié le nom de ce crédit d'impôt 😊 (Pourtant épinglé sur le mur juste dans ma face :S)
N'empêche que le Relevé 8 n'est que l'équivalent de ne pas payer ces impôts la durée de ces études. Mais comme je l'ai mentionné, le Relevé 8 n'empêche pas les étudiants de s'endetter de 12 000\$ par année.
Si votre frère, à la fin de ses études, a réussi à payer un gros morceau de sa dette, c'est qu'il n'a pas utilisé son crédit d'impôt pendant ces études, seulement après. Cela donne l'impression d'un grand remboursement d'impôts. La véritable question est: «Quel part de sa dette votre frère a-t-il réussi à rembourser avec ce crédit d'impôt?»
« Je n'essayerai pas de vous changer d'avis, mais moi je vais carrément dans une autre direction que vous. Je pense qu'on doit faire payer d'avantage ceux qui le peuvent pour mieux aider ceux qui en ont besoin, soit parce que leurs parents ont de faibles revenus ou parce qu'ils viennent de régions éloignées. »

Je vais exactement dans la même direction que vous...mais par d'autres moyens 😊
Tel que je l'ai déjà mentionné, tous les crédits d'impôts et prêts et bourses coûtent une fortune en bureaucratie. Supprimons la nécessité des crédits d'impôts et des prêts et bourses en diminuant drastiquement les frais de scolarité.

De plus, l'idée d'augmenter les frais de scolarité, mais en contre-partie augmenter les prêts et bourses est absurdes. Donnez-nous plus de votre argent pour que l'on puisse vous en prêter plus avec intérêt. Totalement contre-productif. De plus, seulement 25% des étudiants ont accès au programme de prêts et bourses.

Si l'on veut faire payer les plus fortunés en redistribuant aux plus démunis pour donner accès à tous les citoyens à l'éducation, il vaudrait mieux utiliser l'impôt progressif. Ramener 10 paliers d'imposition, au lieu de trois, ferait en sorte que 87% de la population paierait moins d'impôts tout en donnant 1.8 milliard de plus à l'État.

Impôt progressif: tout le monde paie sa juste part pour tous les services reçus sans nécessairement appauvrir les riches et en empêchant les pauvres de se faire saigner à blanc.

28.  [lagentefeminine](#) dit : [6 mars 2012 à 14 02 35 03353](#)

Oui financer les études des riches parce que les riches ne paient pas le vrai prix, le manque à gagner est plus grand on emprunte collectivement pour financer les universités. Je ne suis pas riche et mes enfants iront à l'université et oui on fait des sacrifices. Mais si les frais étaient plus élevés tout ceux qui ont les moyens les payeraient et on pourrait collectivement payer pour aider ceux qui ont vraiment de la misère. Quand on garde les coûts en bas de la rentabilité des institutions on finance collectivement pour tout les monde y compris ceux qui ont les moyens. Je ne trouve pas normal que les riches paient 7\$ par jour pour la garderie, aussi peu pour l'université. Je trouve très important que les études soient accessibles à tous et qu'on aient plus d'aide à la réussite au secteur public. Mais pour avoir de l'argent on ne peut pas toujours partager les factures, en bout de ligne ça revient à la classe moyenne seulement. Si on charge le vrai prix, on financera directement ceux qui n'ont pas les moyens. D'ailleurs les programmes coop sont excellent parce qu'ils font assumer une partie de l'éducation aux entreprises en payant les stages des étudiants. Non seulement ils acquièrent de l'expérience mais gagnent des sous pour payer une partie de leurs dépenses. Avoir des résidences coop qui logent a peu de frais les étudiants qui n'ont pas les moyens de payer eux-même permet a plus de gens d'y accéder. au lieu de sortir de l'école endetté pour les 10 prochaines années. Ils sont prêts a gagner et contribuer aux impôts et déjà contribuer à leur fonds de retraite. Quand je dit riche je dit riche. je ne dis pas que ceux qui vont à l'université sont tous riches au contraire. Si les riches paient les justes prix, et que ceux qui font des programmes coop paient aussi le vrai prix, donc le manque à gagner sera moins grand, il sera de soutenir pour les frais de subsistance de ceux qui ont moins de moyens en les logeant dans des résidences subventionner ceux qui n'ont pas les moyens.

29. [lagentefeminine](#) dit : [6 mars 2012 à 14 02 43 03433](#)

@Chantal Bourgeois!!

Oui je suis d'accord qu'on doit aussi pour rentabiliser les universités regarder du côté de la gestion et des salaires. Les dirigeants qui se paient de gros bonus ça n'a pas lieu d'être. Ils sont payés pour bien faire la job. On a pas à leur donner des bonus pour bien la faire. Un incitatif en temps, si atteint tel objectif il se mérite une semaine de congé supplémentaire pour l'année en cour, mais pas de bonus. Ça crée l'effet contraire, il coupe dans son budget pour trouver l'argent pour se payer un bonus. Il doit couper dans le gras parce qu'il est inutile pas pour se le mettre dans les poches. Il doit faire mieux et développer des services performants pas couper pour couper. S'il coupe a un endroit, il l'investira dans un autre s'il n'a pas de bonus possible.

30. [Pierre-Luc Tremblay](#) dit : [6 mars 2012 à 17 05 53 03533](#)

[danny mansour](#):

Vous ne me faites pas plus pleurer que je vous fais pleurer mon ami. Si vous faites des fautes et moi pas, ce n'est pas en raison du fait que je suis allé à l'université et vous non, c'est une question de culture. L'université ne nous apprend pas à écrire, cette étape doit être maîtrisée à partir du secondaire. L'université donne des outils pour développer la pensée, l'esprit critique et les notions avancées de la spécialisation choisie. Il n'en tient qu'à vous de vous appliquer à bien écrire. Ma propre mère n'a qu'un cours classique et pourtant elle écrit encore mieux que moi.

Pour ce qui est des étudiants et les frais de scolarité, je suis divisé. Je crois réellement que les frais de scolarité devraient être indexés, mais pas d'un coup à la fois pour rattraper 30 ans de laissé-aller!!! Que le gouvernement dit qu'il va indexer l'aide financière aux études ce n'est que baliverne. J'ai vécu de plein fouet la coupe du gouvernement Charest dans l'aide financière et croyez-moi j'ai perdu confiance. J'ai travaillé temps plein pendant mes études à l'université, je n'avais aucun jour de congé et mes notes en ont souffert. Je n'aurais jamais pu me payer des études universitaires avec 400\$ de plus de frais et le Québec se serait passé d'un futur gestionnaire en développement organisationnel et au recrutement.

Que les universités fassent le ménage dans leur gestion avant de condamner les étudiants à payer plus. Et surtout, si on veut que les étudiants fassent leur part, que les Baby-Boomers fassent leur part également et payent d'avantage pour leurs soins de santé qu'ils ne devraient pas suffisamment et dont tout les coûts se répercuteront sur les jeunes dans 10 ans....

31. [danny mansour](#) dit : [6 mars 2012 à 20 08 40 03403](#)

Le Québec souffre d'un mal profond, celui de l'incompétence et de la corruption.

Accuser les étudiants, les baby-boomers, les jeunes, les vieux de vouloir profiter du système n'est qu'un écran de fumé qui ne sert qu'à masquer l'incompétence crasse de nos gouvernements à gouverner.

Monsieur Duhaime est contre les frais scolaires, mais pour un ticket modérateur, deux poids deux mesures.

Et si avant de voter gauche/droite, souverainiste/fédéraliste, nous votions pour une meilleure gestion!

Mais encore il faudrait avoir des politiciens honnêtes.

Jean Charest avait promis une réingénierie, il nous ment en pleine face depuis 2003, il remplace les péquistes hyper dépensiers.

Ça fait 40 ans que ça dure et ont accuse les jeunes, les vieux et les moins vieux.

Avant d'exiger un ticket modérateur ou des frais scolaire, exigé donc la fin des primes de départ de 700,000\$ donner aux retrices congédiés pour incompétence.

Au fait, combien a reçu Jean-Marc Fournier suite à son retrait de la vie politique suite au mécontentement général de la population suite à sa gestion catastrophique des dossiers de l'ilot voyageur, de l'éducation et des desfusions bâclés, 145,000\$.

Le même qui a été rappelé par Jean-Charest, au fait, a-t-il remboursé sa prime de départ?

Avant de réclamer des frais scolaires ou de ticket modérateur, on pourrait peut-être exiger que les politiciens, ceux qui ne terminent pas leur mandat en démissionnant, cesse de recevoir une prime de départ pharaonique

32. [danny mansour](#) dit : [6 mars 2012 à 20 08 45 03453](#)

regardez nous allez qu'il disait Bachant.

ouai on voit ça, 2 milliards dans le troue

33. [Yvan Comeau](#) dit : [7 mars 2012 à 9 09 35 03353](#)

Je ne suis pas un fan de M. Duhaime, mais bon... c'est un point de vue qui se défend. Mais parler de «noyautage syndical», je ne suis pas sûr...

Les étudiants ont besoin de tous les appuis qu'ils peuvent trouver et si le mouvement syndical qui est quand même un «lobby» important et qui bénéficie de certains moyens, veut les aider, je ne vois pas de problème majeur là-dedans.

Par contre, je trouve étrange que Duhaime ne mentionne pas le «noyautage» des étudiants contre la grève par le parti libéral et son aile jeunesse et ,qui plus est, avec la complicité de certains médias.

C'est une question de point de vue et c'est de bonne guerre.

Tout le monde a le droit de se faire des

«amis» à «droite» ou à «gauche»! 😊

Quant au fait que le mouvement étudiant semble faire relâche pendant la relâche, je trouve ça ,effectivement, un peu ridicule.

Je trouve d'ailleurs que ce serait le moment idéal pour frapper un bon coup et profiter de la proportion d'étudiants qui sont tirillés entre la possibilité de perdre leur session et qui sont pourtant contre la hausse des frais de scolarité.

Un bon moment pour intégrer les «timides» qui trouveraient-là une façon de participer au mouvement sans être pénalisés. Je pense que là , on pourrait avoir une méchante grosse manifestation!!!

Donc: énorme erreur stratégique!!!

Finalement, c'est sûr qu'il y a des débordements pendant les manifestations mais personne ne peut contrôler ça...pas plus les leaders étudiants que les autres. Et en même temps, le gouvernement dit être d'accord avec le fait que les étudiants s'expriment ,mais il ne faudrait pas que ça dérange... «Come on»!!

Si tu veux faire plier quelqu'un qui reste sur ses positions et qui n'est ouvert à aucune négociation, il faut que tu brasses un peu quand même , sinon, ça ne sert à rien!

Et ne venez pas me dire que les citoyens sont «pris en otages» si on bloque un pont pendant trois heures!

Être «pris en otage» ce n'est pas ça; personne n'est attaché dans un sous-sol humide

avec une mitraillette sur la tempe à ce que je sache!
34. Pierre-Luc Tremblay dit : [7 mars 2012 à 17 05 33 03333](#)
danny mansour:
J'ai beaucoup aimé votre dernier commentaire que je partage en partie. Il est vrai que le gouvernement Charest a fait tellement de promesse mais a précipité le Québec dans un marasme économique terrifiant. Il est vrai

aussi que la gestion de l'îlot voyageur était scandaleux. Moi voir des primes se chiffant en millions dans les poches des recteurs qui sacrent leur camp de leur pleins gré ça me révolte.
Evidemment ce ne sont pas tous les Baby-Boomers qui ont profité du système mais l'inéquité générationnelle est telle que certains devraient comprendre pourquoi les jeunes sont si en colère quand on voit ce qu'on leur

a légués comparé à ce que nos parents ont pu avoir comme opportunité... Des fois une dose d'empathie fait toute la différence.
35. Kevin dit : [7 mars 2012 à 17 05 40 03403](#)
Si on veut vraiment critiquer le mouvement étudiant, ce n'est pas vers l'ASSE qu'il faut regarder, mais bien vers la FECQ et la FEUQ qui semble plus préoccupé à se trouver un emploi au sein d'un parti politique qu'à pourfendre la hausse des frais de scolarité.

LE DEVOIR: Chronique: Étudiante d'antan, par Denise Bombardier – samedi 03 mars 2012

J'ai été une étudiante heureuse. Sans le sou, angoissée, mais exaltée d'apprendre, euphorique de la liberté que m'accordait ce statut et, surtout, fière d'accéder au savoir, à la connaissance et à la fréquentation des penseurs, écrivains et savants dont l'université me transmettait des bribes de leurs œuvres respectives. J'ai aimé l'esprit estudiantin de l'époque faste du Québec en dégel. Je militais bruyamment et déjà avec provocation pour ce rêve enivrant du pays à créer, rêve plus que brisé par la suite, fracassé à vrai dire.
Comme garde-robe, j'avais une paire de chaus-sures en daim que j'adorais, une jupe de laine verte et rouge, un pull vert bouteille et un ciré noir. Je mangeais des hot-dogs à la cafétéria de l'Université de Montréal où Pierre Elliott Trudeau, prof de droit, venait s'asseoir parfois avec nous pour nous affronter. Nous étions séparatistes, il était notre ennemi intellectuel et, en nous portant la contradiction avec sa dialectique arrogante et son humour assassin, il participait à notre formation. C'était un maître au sens ancien du terme. Nous aimions le détester, mais il nous nourrissait l'esprit. La laïcisation, l'accès aux études supérieures et l'assurance maladie furent nos combats quotidiens.
Une évidence s'imposait à nous, les pauvres débarqués à l'université au milieu des petits-bourgeois de l'époque. Nous avions le sentiment d'être à la fois des imposteurs et les dépositaires du petit peuple qu'affectionnaient officiellement nos camarades d'Outremont et de Notre-Dame-de-Grâce. Je crois que le fait d'être financièrement démunis ajoutait à notre rage de réussir. C'est peu dire que les bienfaits du confort et de la sécurité matérielle nous étaient étrangers. Nos bourses servaient à payer les droits de scolarité, l'autobus, les hot-dogs et les «hot chicken sandwiches». Ma mère volait dans les poches de mon

père des billets verts qu'elle me refilait parcimonieusement, car ce dernier considérait que les études avancées n'étaient que gaspillage pour les filles. Dieu ait son âme!
Loin de moi l'idée qu'il faut souffrir pour vivre et que les étudiants d'aujourd'hui sont tous des enfants gâtés qu'il faudrait paupériser. L'époque n'est plus la même, les besoins se sont multipliés. Dans les années 60 et début 70, rares étaient les étudiants propriétaires de voiture et, d'ailleurs, l'idée de mener parallèlement des études et un emploi n'était pas considérée comme un idéal. Je l'ai fait par obligation, mais je persiste à croire que le vrai luxe est de se consacrer entièrement à ses études. Vieille conception du statut d'étudiant qui perdure davantage en Europe qu'en Amérique, où gagner de l'argent est élevé au rang de la pédagogie. Aujourd'hui, les étudiants, à l'université ou au collège, sont des citoyens dans les institutions éducatives dont l'objectif premier est d'être un «milieu de vie».
Jadis, l'université était réservée à l'élite économique, répète-t-on comme un mantra. Pas tout à fait vrai puisque des générations de fils (surtout) et de filles de cultivateurs, de cols bleus, de la petite classe moyenne ont fait des études universitaires. Les communautés religieuses détectaient les plus doués et favorisaient la poursuite de leurs études par des bourses grâce à la générosité des riches des villages ou des paroisses urbaines. C'était la charité d'avant la justice sociale avec ses bourses et ses prêts.
Le débat sur les droits de scolarité est devenu au fil des ans un supposé enjeu social alors qu'il est, d'une certaine manière, prétexte à masquer une hypocrisie aussi souterraine que lâche. Ce que l'on appelle la démocratisation de l'éducation a transformé la conception même de l'université.
De nos jours, on considère comme un droit

fondamental l'accès aux études supérieures. Mais ce droit ne doit pas mener à l'irresponsabilité sociale.
Ceux qui obtiennent les résultats scolaires qui leur ouvrent les portes du haut savoir appartiennent à une élite. Celle qui demain occupera les fonctions de pouvoir dans tous les secteurs et sera rémunérée bien au-delà des revenus moyens des travailleurs. Ce «ticket d'entrée» que sont les droits de scolarité (les plus bas au Canada) est une contribution à l'effort collectif. Aucune augmentation de droits de scolarité du genre de celle envisagée, 325 \$ par an durant cinq ans, ne peut fermer les portes aux étudiants moins nantis. Affirmer le contraire relève de l'imposture.
Nous sommes ici dans la symbolique et il est désolant d'entendre les lamentations colériques des jeunes manifestants qui y cristallisent leur enracinement général sur l'époque. Il est amusant aussi de constater leur susceptibilité lorsqu'on diverge d'opinion avec eux, comme si leur statut de jeunes devait les mettre à l'abri des critiques. Et cela éclaire les motivations d'une partie des profs qui les appuient. Pour ne rien dire des politiques.
Le Québec n'est pas un paradigme pour les utopies grisantes. On ne peut pas abolir les droits de scolarité, maintenir l'universalité de tous les programmes sociaux, subventionner toutes les expressions culturelles, abolir la pauvreté, neutraliser la violence humaine, imposer une égalité par le bas comme moyen de réduire l'exploitation des riches, décréter inattaquables les étudiants qui radotent en criant qu'on les vole en les délestant de 325 \$ de plus pendant que la petite classe moyenne non universitaire surtaxée s'appauvrit dans le silence et la peur d'un lendemain qui ne chantera jamais.